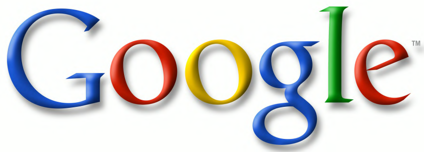





DEVS·MAGNVS·VINCENS·SCIENTIAM·NOSTRAM
·EX·LIBRIS·HASLETT·McKIM·

GRAMMAIRE ARABE

GRAMMAIRE ARABE

DE

C. P. CASPARI

TRADUITE DE LA QUATRIÈME ÉDITION ALLEMANDE ET EN PARTIE REMANIÉE

PAR

E. URICOECHEA



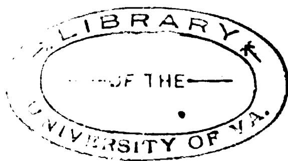
PARIS

MAISONNEUVE & Cie ÉDITEURS

25 QUAI VOLTAIRE 25

1881.

McKim



A

S. M. LÉOPOLD II

ROI DES BELGES

HOMMAGE DU PLUS PROFOND RESPECT

DU TRADUCTEUR.

LIVRE PREMIER.

ÉLÉMENTS.

I. Des lettres.

1. Les Arabes écrivent et lisent de droite à gauche. Les lettres (حُرُوفٌ, sing. حَرْفٌ), au nombre de 28, sont toutes consonnes, excepté trois qui remplissent quelquefois le rôle de voyelles (V. le tableau des lettres et le § 3). Dans les mots, les lettres peuvent être jointes à la lettre précédente, à la lettre suivante (excepté ا, د, ذ, ر, ز, و, qui ne se joignent jamais à gauche), à toutes deux, ou enfin être isolées, et dans chacun de ces cas la forme des lettres est légèrement modifiée.

Le tableau suivant donne les lettres dans l'ordre le plus usité, leurs noms, leur prononciation et leur valeur numérique.

Tableau des lettres.

Ordre.	Nom.	Forme des lettres. Isolées.	Jointes à la précédente ou Finales.	Jointes à droite et à gauche ou Médiales.	Jointes à gauche ou Initiales.	Prononciation.	Transcription.	Valeur numérique.
1	أَلِفٌ ^{k}Élif.	ا	ـا	....	....	Un hiatus qui ne peut être représenté que par un *k* très-faible.	$\underset{-}{^{k}}$, â	1
2	بَآءٌ Bâ.	ب	ـب	ـبـ	بـ	B.	b	2

Ordre.	Nom.	Forme des lettres. Isolées.	Jointes à la précédente ou Finales.	Jointes à droite et à gauche ou Médiales.	Jointes à gauche ou Initiales.	Prononciation.	Transcription.	Valeur numérique.
3	تَآءٌ Tâ.	ت	ـت	ـتـ	تـ	**T**.	t	400
4	ثَآءٌ T̲â.	ث	ـث	ـثـ	ثـ	Le *th* anglais de *thin*, le *c* espagnol de *cierto*, le θ grec.	t̲	500
5	جِيمٌ Ǵîm.	ج	ـج	ـجـ	جـ	Le *g* italien de *giorno*. En Égypte et dans quelques parties de l'Arabie, comme *g*, dans *garçon*.	ǵ	3
6	حَآءٌ Ḥâ.	ح	ـح	ـحـ	حـ	***H*** très-fortement aspirée du fond du gosier, sans vibrations de la langue.	ḥ	8
7	خَآءٌ Ḫâ.	خ	ـخ	ـخـ	خـ	Le *j* espagnol de *jerga*, le *ch* hollandais de *schoon*.	ḫ	600
8	دَالٌ Dâl.	د	ـد	....	...	**D**.	d	4
9	ذَالٌ D̲âl.	ذ	ـذ	....	...	Le *th* anglais de *the*, le δ grec.	d̲	700
10	رَآءٌ Râ.	ر	ـر	....	...	**R** non grasseyée prononcée avec la pointe de la langue.	r	200
11	زَآءٌ Zâ.	ز	ـز	....	...	**Z**.	z	7
12	سِينٌ Sîn.	س	ـس	ـسـ	سـ	**S**, quand elle n'est pas entre deux voyelles.	s	60
13	شِينٌ Chîn.	ش	ـش	ـشـ	شـ	***Ch*** français, *sch* allemand.	ch	300
14	صَادٌ Ṣâd.	ص	ـص	ـصـ	صـ	***S*** prononcée avec la partie antérieure de la langue placée contre le palais	ṣ	90
15	ضَادٌ Ḍâd.	ض	ـض	ـضـ	ضـ	***D*** prononcé avec la langue à plat contre le palais.	ḍ	800
16	طَآءٌ Ṭâ.	ط	ـط	ـطـ	طـ	***T*** prononcé avec la langue à plat contre le palais.	ṭ	9
17	ظَآءٌ Ẓâ.	ظ	ـظ	ـظـ	ظـ	***Z*** prononcé avec la langue à plat contre le palais.	ẓ	900

Ordre.	Nom.	Forme des lettres. Isolées.	Jointes à la précédente ou Finales.	Jointes à droite et à gauche ou Médiales.	Jointes à gauche ou Initiales.	Prononciation.	Transcription.	Valeur numérique.
18	عَيْنٌ ‘Aïn.	ع	ـع	ـعـ	عـ	ע hébreu. Se prononce en comprimant la partie supérieure du larynx et en émettant un son sans vocalisation.	‘	70
19	غَيْنٌ Ġaïn.	غ	ـغ	ـغـ	غـ	Le *g* de *gant*, mais très-guttural.	ġ	1000
20	فَآءٌ Fâ.	ف	ـف	ـفـ	فـ	F.	f	80
21	قَافٌ Ḳâf.	ق	ـق	ـقـ	قـ	K explosif et très-guttural, comme le ק hébreu.	ḳ	100
22	كَافٌ Kâf.	ك ک	ـك	ـكـ ـکـ	كـ کـ	K.	k	20
23	لَامٌ Lâm.	ل	ـل	ـلـ	لـ	L.	l	30
24	مِيمٌ Mîm.	م	ـم	ـمـ	مـ	M.	m	40
25	نُونٌ Noûn.	ن	ـن	ـنـ	نـ	N (devant ب = m).	n	50
26	هَآءٌ Hâ.	ه	ـه	ـهـ	هـ	H aspirée.	h	5
27	وَاوٌ Wâw	و	ـو	....	...	*Ou* français, ou *w* anglais dans *wind*.	w, oû	6
28	يَآءٌ Yâ.	ى	ـى	ـيـ	يـ	I, Y.	y, î	10

Rem. *a.* La lettre ة est un ه surmonté des deux points du ت (ة ـة); elle en prend le son quand elle se trouve comme lettre finale dans la terminaison féminine ـَة.

Rem. *b.* Quand un ى, au milieu ou à la fin des mots, remplace un élif hamzé, il est surmonté d'un hámza (§ 15—17), mais il perd alors ses deux points diacritiques, p. e. جِئْتَ, خَاطِئِينَ, خَطِئَةٌ.

Rem. *c.* La place dans l'alphabet, des lettres ه et و est parfois intervertie.

Rem. *d.* Les lettres qui ont des points diacritiques (نُقَطٌ, sing. نُقْطَةٌ) se nomment ٱلْحُرُوفُ ٱلْمُعْجَمَةُ, les autres ٱلْحُرُوفُ ٱلْمُهْمَلَةُ.

2. Lorsqu'un ا suit un ل, la forme que prennent ces deux lettres jointes est لا, لا, ﻼ, et se nomme *lám-ʾélif*, comme si ce n'était qu'une seule lettre; effectivement elle est souvent donnée comme 29ᵉ lettre de l'alphabet.

Dans les manuscrits et dans les livres imprimés avec élégance, d'autres lettres forment aussi des ligatures. Voici celles que l'on rencontre le plus souvent:

بح *Bá-Ḥá*	سح *Sín-Ḥá*	في *Fá-Yá*
تح *Tá-Ḥá*	ضح *Ḍád-Ḥá*	لح *Lám-Ḥá*
جح *Ǵím-Ḥá*	عج *ʿAín-Ǵím*	لمح *Lám-Mím-Ḥá*
حجج *Ḥá-ǵím-ǵím*	فح *Fá-Ḥá*	يح *Yá-Ḥá*

II. Des voyelles (حَرَكَاتٌ, sing. حَرَكَةٌ), des diphthongues et des signes qui les représentent.

3. Les Arabes n'avaient pas, primitivement, de signes spéciaux pour les voyelles brèves: ils faisaient usage, pour indiquer les voyelles longues et les diphthongues, des trois lettres ا, ى, و, dont les sons se rapprochent le plus de celui des voyelles, de sorte que ces lettres représentaient aussi, respectivement, les sons *á*, *í*, *aï*, *oú*, *aou*, p. e. لا *lá*, في *fí*, بيتٌ *báïtoun*, ذو *ḏoú*, لو *láou*.

4. On inventa ensuite les signes (أَشْكَالٌ, sing. شَكْلٌ) suivants pour les voyelles brèves:

1) ـَ *Fátḥa*, فَتْحَةٌ (nom du signe, le nom du son est فَتْحٌ), qui représente *a*, *è*, *e*, comme خَلَقَ *ḫálaḳa*, شَمْسٌ *chèmsoun* ou *chámsoun*, كَرِيمٌ *kerîmoun*.

2) ـِ *Késra*, كَسْرَةٌ (le son كَسْرٌ), qui représente *i*, et un son d'*i* voilé, l'*i* anglais de *pin*, comme بِهِ *bíhi*, أَقِطٌ *ʼáḳiṭoun*.

3) ـُ *Ḍámma*, ضَمَّةٌ (le son ضَمٌّ) qui représente *ou*, *o*, *eu* penchant toujours vers *ou*, et dialectiquement *u*, comme لَهُ *láhou*, ظُلْمٌ *ẓólmoun*, عُمْرٌ *ʻeúmroun*, شُدَّ *chúdda*.

5. On ne peut pas établir des règles sûres pour indiquer les cas où ces voyelles conservent leurs sons propres *a*, *i*, *ou*, ou prennent les sons intermédiaires *è*, *é*, *o*, *eu* et beaucoup d'autres, parce que les Arabes eux-mêmes les prononcent très-indistinctement, et différemment dans les diverses contrées où leur langue est parlée. On peut cependant établir que:

1) Quand les voyelles fátḥa, késra et ḍámma sont précédées ou suivies des gutturales fortes ح, خ, ع, غ ou des lettres emphatiques ص, ض, ط, ظ, ق, le fátḥa retient le son de l'*a*, p. e. خَمْرٌ *ḫámroun*, لَعْبٌ *láʻboun*. Avec les lettres emphatiques cependant, fátḥa prend le son de l'*å* suédois (un *a* se rapprochant du son de l'*o*), p. e. بَقِيَ *båḳiya*, صَدْرٌ *ṣådroun;* késra, celui d'un *i* sourd, entre *é* et *i*, p. e. عِلْمٌ *ʻílmoun*, سِحْرٌ *síḥroun*, قِشْرٌ *ḳíchroun* (presque *ʻélmoun*, *séḥroun*, *ḳéchroun*).

Ḍámma prend avec les gutturales le son d'*o* sourd, presque *eu*, p. e. حُسْنٌ *ḥósnoun* ou *ḥeúsnoun*, رُعْبٌ *ró'boun* ou *reú'boun*, et avec les emphatiques celui d'un son entre *o* et *ou*, p. e. لَطُفَ *látoḟa*, لُطْفٌ *lóṭfoun*.

2) Dans les syllabes composées (§ 25), où il n'y a ni lettres gutturales ni lettres emphatiques, et dans les syllabes simples (§ 24) qui ne commencent pas ou qui ne sont pas suivies par une de ces lettres, le fátḥa prend un son moins clair, plus faible, prononcé avec la bouche un peu fermée et se rapprochant du son de l'*a* bref dans *sac*, comme كَتَبْتَ *katábta*, أَكْبَرُ *'ákbarou;* quelquefois même il prend le son *è* ou *e* (ce dernier principalement dans les syllabes brèves et ouvertes suivies d'une syllabe longue), p. e. بَلْ *bèl*, مَرْكَبٌ *mérkeboun*, سَمَكٌ *sémekoun*, سَمِينٌ *seminoun*, مَدِينَةٌ *medínatoun*, presque *s'mínoun*, *m'dínatoun*. Le fátḥa retient cependant le son pur de l'*a* devant ou après un ر (consonne qui participe de la nature des lettres emphatiques), lorsque cette lettre est redoublée ou lorsqu'elle suit un *á* ou un *oú*, long; p. e. جَرَّةٌ *ǵárratoun*, مَرَّةٌ *márratoun*, غَارَةٌ *ġáratoun*, صُورَةٌ *ṣoúratoun;* et généralement aussi à la fin des mots.

6. On indique les voyelles longues *á*, *í*, *oú* en écrivant les lettres ا، ى، و, respectivement après fátḥa, késra ou ḍámma, p. e. قَالَ *ḳála*, سِيرَ *síra*, سُوقٌ *soúḳoun*, et ces lettres prennent alors le nom de *lettres de prolongation*, *litterae*

productionis, حُرُوفُ ٱلْمَدِّ. Les combinaisons ـُو, ـِي, doivent toujours être prononcées *í*, *oú*, jamais *é* ni *ó*, quoiqu'il y ait une certaine tendance vers cette dernière prononciation après les lettres emphatiques, p. e. طِينٌ, طُورٌ, presque *ṭénoun*, *ṭóroun*. On remarque aussi la même tendance, spécialement dans les nouveaux dialectes, à prononcer l'*á* comme *ai*, *é*, et même comme *í* (إِمَالَةٌ).

Rem. L'*a* long au milieu des mots était rarement figuré (au moyen d'un ا) avant l'invention des signes pour les voyelles. C'est pourquoi nous ne le trouvons indiqué que par un fátḥa dans certains mots très-usuels, p. e. ٱللّٰه, ٱلرَّحْمٰن, حَرِثٌ ou ٱلْحَرِث, لٰكِنْ, لٰكِنَّ, ذٰلِكَ, هٰهُنَا, هٰكَذَا, ٱلْقِيٰمَة. Pour écrire plus correctement on doit placer le fátḥa perpendiculairement sur la consonne de manière à le faire ressembler à un petit ا, p. e. ٱللّٰه, ٱلرَّحْمٰن, لٰكِنْ, هٰهُنَا, هٰكَذَا, ٱلْقِيٰمَة (à bien distinguer de ٱلْقِيَمَة). Pour ثَلَاثٌ, ثَلَاثَةٌ on écrit aussi, souvent, ثَلٰثٌ, ثَلٰثَةٌ. — Dans certains cas, mais plus rares, on trouve également une orthographe défectueuse pour ـِي, comme dans ٱلْعَاصِ pour ٱلْعَاصِي, qui serait la *scriptio plena*; comp. § 36, Rem. *c*.

7. L'ا correspond au fátḥa, le ى au késra, le و au ḍámma, et de là le nom de *sœur du fátḥa*, أُخْتُ ٱلْفَتْحَةِ, pour l'ا, de *sœur du késra*, أُخْتُ ٱلْكَسْرَةِ, pour le ى, et de *sœur du ḍámma*, أُخْتُ ٱلضَّمَّةِ, pour le و. Le fátḥa précédant un ى ou un و forme les diphthongues *aï*, *aou*, assez distinctes après les lettres gutturales et les lettres

emphatiques, comme dans صَيْفٌ *ṣáïfoun*, خَوْفٌ *ḫáoufoun*; après les autres lettres la prononciation de ces diphthongues se rapproche des sons *é* et *ó*, comme dans سَيْفٌ *séⁱfoun*, مَوْتٌ *mᵃotoun*.

Rem. *a.* À la fin des mots terminés en و précédé de ḍámma ou de fátḥa, on ajoute un ا, surtout au pluriel des verbes, p. e. نَصَرُوا, رَمَوْا. Cet ا, qui dans ce cas est superflu (et de là le nom d'*élif otiosum* ou *mutum*, que les Arabes nomment أَلِفُ ٱلْوِقَايَةِ, *l'élif de la préservation*, ou اَلْأَلِفُ ٱلْفَاصِلَةُ, *l'élif séparatif*), a seulement la fonction d'empêcher qu'on ne sépare ce و du corps du mot, et qu'on ne le prenne pour la conjonction copulative وَ. Il manque dans quelques vieux manuscrits qui contiennent des poésies.

Rem. *b.* ى sans ǵèzma (§ 10) à la fin des mots, après fátḥa, a le son d'*a*, p. e. فَتًى *fátâ*, رَمَى *rámâ*, إِلَى *ʰilâ*, et se nomme, comme l'ا dans la même position (p. e. بَهْنَسَا *bèhnesâ*, غَزَا *ǵázâ*), اَلْأَلِفُ ٱلْمَقْصُورَةُ, l'*élif* (*susceptible d'être*) *raccourci*, par opposition à *l'élif allongé*, اَلْأَلِفُ ٱلْمَمْدُودَةُ (§ 22 et 23, Rem. *a*), qui est protégé par un hámza. On donne au premier ce nom parce qu'il est abrégé dans la prononciation, quand il précède un élif wèṣla (*élif d'union*, § 19, Rem. *c*), de même que ـُو et ـِى dans أَبُو et أَبِى sont brefs devant ٱلْوَزِيرِ (§ 20, 2).

Rem. *c.* Si un suffixe pronominal est ajouté à un mot terminé en ـَى, le ى reste parfois d'après l'ancienne orthographe, comme dans رَمَيهُ ou رَمَٰيهُ *ramâhou*, mais d'ordinaire il est changé en ا, car on écrit رَمَاهُ.

Rem. *d.* Dans quelques mots terminés en ـَاةٌ, on trouve

souvent ـَوةٌ ou ـَيةٌ au lieu de ـَاةٌ, comme حَيَوةٌ ou حَيٰوةٌ, صَلَوةٌ ou صَلٰوةٌ, تَوْرِيَةٌ ou تَوْرٰيةٌ.

8. Les signes des trois voyelles brèves peuvent être redoublés, ـً, ـٍ, ـٌ; on les prononce *an*, *ën*, *oun*, en ajoutant un ن au son de la voyelle. C'est ce qu'on appelle le *tanwîn* اَلتَّنْوِينُ ou *noûnation* (du nom de la lettre *noûn*). Ce redoublement n'a lieu qu'à la fin des mots; p. e. مَدِينَةً *medînatan*, بِنْتٍ *bíntën*, مَالٌ *mâloun*.

Rem. ـً prend un ا après toutes les consonnes, p. e. بَابًا, رِيَاحًا; excepté après ة et أ, p. e. خَلِيفَةً, مُبْتَدَأً. ـً prend un ى après soi, quand une troisième radicale faible, surmontée du tanwîn du dámma, ـٌ, et précédée de fátha disparaît et rejette son tanwîn sur le fátha (§ 172, II, C), p. e. هُدًى. Dans l'accusatif des noms terminés par hámza sans élif (§ 17, 1), l'orthographe شَيْـًٔا a prévalu sur l'ancienne manière d'écrire, شَيْئًا.

III. Des autres signes orthographiques et du hámza.

1. Du ǵèzma.

9. Le *ǵèzma*, جَزْمَةٌ (جَزْمٌ, comp. § 4), *coupure*, ـْ, s'écrit sur la consonne finale des syllabes composées ou fermées (§ 25), afin de la séparer de la syllabe suivante; p. e. بَلْ *bèl*, هُمْ *houm*, كَتَبْتُمْ *katâbtoum*, سَفْسَفَ *sáfsafa*, قُرْآنٌ *ḳór-ḳânoun* (non pas *ḳo-rânoun*). Le ǵèzma est encore nommé *soukoûn* سُكُونٌ, *repos*; de là l'expres-

sion de حَرْفٌ سَاكِنٌ *lettre quiescente*, par opposition à حَرْفٌ مُتَحَرِّكٌ *lettre mue.*

Rem. *a.* On maintient dans l'écriture, mais sans les surmonter du ǵèzma, les lettres qui sont assimilées à une lettre suivante, susceptible par suite de recevoir le tèchdîd (§ 11 et 14); p. e. أَرَدتُّ, مِن رَّبِّهِ, اَلرَّحْمٰنُ, et non أَرَدْتُّ, مِنْ رَّبِّهِ, اَلْرَّحْمٰنُ.

Rem. *b.* Font exception à cette règle le ى et le و initiaux qui, dans la VIII[e] forme des verbes, s'assimilent au ت formatif, puisqu'ils disparaissent tout en donnant le tèchdîd au ت; p. e. اِتَّسَرَ pour اِيْتَسَرَ, اِتَّضَعَ pour اِوْتَضَعَ (§ 148). — Voyez aussi §§ 114, 116—118, 135.

10. Quand les lettres ى et و forment des diphthongues avec fâtha, elles sont considérées presque comme de vraies consonnes, et sont par conséquent surmontées d'un ǵèzma; p. e. لَيْلٌ, يَوْمٌ. Quand elles sont lettres de prolongation elles n'admettent pas le ǵèzma V. § 7. Rem. *b*, *c*, *d.*

2. Du tèchdîd.

11. Lorsque deux lettres identiques se suivent dans un même mot sans l'interposition d'une voyelle, on se borne à écrire une seule de ces lettres, qui, dès lors, disent les Arabes, doit être *renforcée*, مُشَدَّدٌ. A cet effet, la lettre écrite est surmontée du signe du redoublement, ـّ, qu'on nomme *tèchdîd* تَشْدِيدٌ, *renforcement* (opposé à تَخْفِيفٌ, *allégement*, c. a. d. enlèvement de la

réduplication); p. e. اَلْكُلَّ *al-koúlla*, كُلًّا *koúllan*, اَلسَّمِّ *es-sèmmi*, سَمٍّ *sèmmin*, اَلْمُرُّ *al-moúrrou*, مُرٌّ *moúrroun*.

Rem. *a*. Quand il y a une voyelle entre deux lettres identiques, c'est-à-dire quand la première est mue par une voyelle, le redoublement marqué par le tèchdîd n'a généralement pas lieu, que les deux lettres soient mues par les mêmes voyelles, ou par des voyelles différentes, ou que la dernière lettre soit gèzmée, p. e. مُسْتَتِرٌ, مَرَرْتُ. Voyez § 120, 1, 2.

Rem. *b*. Une consonne ne peut recevoir le tèchdîd qu'à la condition d'être précédée et suivie d'une voyelle. Les cas traités au § 14 ne font pas exception à cette règle.

Rem. *c*. Toutes les consonnes, même l'élif hamzé (§ 15), peuvent recevoir le tèchdîd. On prononce donc et on écrit رَأَّاسٌ *ra*[kk]*âsoun*.

Rem. *d*. ـّ est une abréviation de ش, première lettre radicale du mot تَشْدِيدٌ, ou première lettre du mot شِدَّةٌ, *force*, qui est le nom donné à ce signe par les Arabes d'Afrique.

Rem. *e*. Le tèchdîd accompagné des signes ـَ, ـِ, ـُ, ـٌ, s'écrit entre ces signes et la lettre redoublée, comme on le voit par les exemples cités plus haut.

Rem. *f*. Font seules exception à la règle du tèchdîd la III[e] et la VI[e] forme des verbes à deuxième radicale و ou ى à la voix passive; p. e. قُووِلَ, تُقُووِلَ (§ 166).

12. Le tèchdîd est ou *nécessaire* ou *euphonique*.

13. Le *tèchdîd nécessaire* vient toujours après une voyelle, soit brève comme dans عَلَّقَ, soit longue comme

dans مَادّ, et indique un redoublement de la lettre, duquel dépend la signification même du mot. Ainsi أَمَرَ veut dire *commander*, أَمَّرَ *investir d'un commandement*; مُرٌّ *amer*, مُرّ n'est pas un mot arabe.

Rem. Le génie de l'arabe ne permettant pas, si ce n'est dans des cas fort rares, qu'une syllabe longue soit terminée par une consonne, il en résulte que le tèchdîd nécessaire suit rarement un و ou un ى de prolongation, ou ces mêmes lettres surmontées du ǵèzma dans les diphthongues ـَوْ et ـَىْ; mais on le rencontre plus fréquemment après ـَا (§ 25); p. e. مَارٌّ, يَكْتُبَانِّ.

14. Le *tèchdîd euphonique* vient toujours après une consonne sans voyelle. Cette consonne est écrite mais n'est pas prononcée, afin d'éviter la cacophonie résultant de la rencontre de deux sons durs analogues. La consonne non vocalisée n'admet pas non plus le ǵèzma et, par conséquent, est muette, parce que toute lettre qui n'est pas mue par une voyelle ou surmontée du ǵèzma, ne se prononce pas. Reçoivent ce tèchdîd:

1) Les lettres ت, ث, د, ذ, ر, ز, س, ش, ص, ض, ط, ظ, ل, ن, après l'article أَلْ; p. e. اَلشَّمْسُ *ach-chàmsou*, اَلرَّحْمٰنُ *ar-rahmânou.*

Rem. Ces lettres sont appelées *lettres solaires*, اَلْحُرُوفُ اَلشَّمْسِيَّةُ, parce que l'une d'elles, ش, est la première du mot شَمْسٌ *soleil.* Les autres sont appelées *lettres lunaires*, اَلْحُرُوفُ اَلْقَمَرِيَّةُ, parce que le mot قَمَرٌ, *lune*, commence par une de celles-ci.

2) Les lettres ر, ل, م, و, ى (لَوْمِيرُ), après un ن surmonté du gèzma, p. e. مِن رَّبِّهِ *mir rábbihi*, ou après le tanwîn, p. e. كِتَابٌ مُّبِينٌ *kitâboum-moubînoun*, pour كِتَابٌ مُبِينٌ *kitâboun moubînoun*. — Dans les mots مِنْ, عَنْ, أَنْ, quand ils sont unis à مَا, مَنْ ou لَا, il arrive très-souvent que le ن de ces particules ne s'écrit pas; ainsi عَمَّا, مِمَّا, عَمَّنْ, مِمَّنْ (pour مِن مَّنْ, etc.). أَلَّا et أَن لَّا sont tous deux usités, mais مَن لَّا ne se rencontre jamais en un seul mot. La même assimilation a lieu dans إِلَّا pour إِن لَّا.

3) La lettre ت dans certaines personnes du verbe après ت, ث, د, ذ, ض, ط, ظ; p. e. لَبِثُّ *labíttou* pour لَبِثْتُ *labiṯtou*, أَرَدتَّ *ʼarátta*, أَخَذتَّ *ʼaḫátta*, بَسَطتُّمْ *basáttoum*. Cette orthographe cependant n'est pas généralement admise; elle est même condamnée par quelques grammairiens qui rejettent, à bon droit, l'absorption d'une consonne forte comme le ط par une lettre servile et moins forte comme le ت, ce qui a pour conséquence de mutiler inutilement et d'une façon peu naturelle la partie essentielle d'un mot.

3. Du hámza.

15. Quand l'ا n'est pas une lettre de prolongation, mais une consonne qui doit être rendue dans la prononciation par un hiatus spécial, on y ajoute le signe ـٔ (أ), *hámza*, هَمْزَةٌ, *compression* (le son هَمْزٌ, comp. § 4),

appelé aussi نَبْرَةٌ, *élévation.* P. e. أَسَدٌ, سَأَلَ, رَأْسٌ, قَرَأَ, اِقْرَأْ, إِقْلِيدٌ, خَطَإٍ, أُمٌّ, خَطَأٌ.

Rem. *a.* L'élif n'est mû directement par une voyelle, sans l'intermédiaire du hámza, qu'au commencement des mots lorsqu'il est élif wèṣla (§ 19, 1, 2, 3 et Rem. *c* et *e*); dans ce cas il a le son simple de la voyelle sans l'hiatus propre au hámza; p. e. اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ, اِقْرَأْ, اِبْنٌ, اُقْبُلْ.

Rem. *b.* ء est un petit ع, ce qui prouve que le hámza participe du son du ع. En effet on peut le définir un ع très-faible et instantané.

Rem. *c.* Le hámza se place entre l'élif et la voyelle ou le ǵèzma qui l'accompagne. L'orthographe ءَا ou ءا, qu'on rencontre souvent, est au lieu de أ.

Rem. *d.* Selon quelques grammariens, l'ا ne serait, aujourd'hui, qu'un signe orthographique qui sert à soutenir le hámza (élif hamzé), ou à soutenir une simple voyelle (élif prosthétique), ou à séparer deux mots (élif séparatif), ou bien à prolonger le son du fáṯha pour en faire un *a* long (élif de prolongation). Ils disent que l'élif n'a pas de son par lui-même, qu'il ne commence jamais une syllabe ni ne peut être ǵèzmé; ce n'est donc pas une lettre. Ils ajoutent que le hámza, au contraire, a un son propre qui ne change jamais; c'est une lettre forte et la première de l'alphabet. On l'écrit seul ou accompagné du signe ا, ou des lettres و ou ى, mais ces lettres n'indiquent autre chose que le son de la voyelle précédente ou de celle qui meut le hámza. L'ا et ces lettres sont un support sans influence aucune sur le son même du hámza.

16. ى et و, quand ils remplacent un élif hamzé

(§ 127 et suiv.), ils sont toujours surmontés d'un hámza, comme جِئْتَ pour جِأْتَ, خَاسِئِينَ pour خَاسِايِنَ, بُؤْسٌ pour بَأْسٌ, رُؤُوسٌ pour رُأُوسٌ. Quand le ى est hamzé, il perd ses deux points, p. e. جِئْتَ pour جِيْتَ.

17. Au lieu de أ, إ, ئ, ؤ, on écrit un simple ء dans les cas suivants:

1) Toujours à la fin des mots, après une lettre de prolongation ou une consonne ǵèzmée, comme جَآءٌ, جِيءٌ, سُوءٌ, ضَوْءٌ, ظِمْءٌ ou plus fréquemment ظِمْئًا (§ 8, Rem.); et au milieu des mots après un élif de prolongation, pourvu que le hámza ait fátha pour voyelle, comme يَتَسَآءلُونَ, أَعْدَآءكُمْ. Pour أَعْدَآءكُمْ et أَعْدَآءكُمْ, on écrit plutôt أَعْدَآئِكُمْ et أَعْدَآؤُكُمْ.

2) Fréquemment au milieu des mots: 1° après un و ou un ى de prolongation, ainsi qu'après une consonne ǵèzmée, comme مَقْرُوءَةٌ pour مَقْرُوؤَةٌ, مُوءبَاتٌ pour مُوئِبَاتٌ, تَوْءمٌ pour تَوْأَمٌ, يَسْـءَلُ pour يَسْأَلُ; 2° entre un késra ou un ḍámma et un ى ou un و de prolongation, comme خَاطِـءِينَ pour خَاطِئِينَ, رُءُوسٌ pour رُؤُوسٌ. Mais le hámza entre *í* et *ă*, *oú* et *ă*, *ă* et *í*, *ĭ* et *í*, *ă* et *oú*, *ou* et *oú*, s'écrit le plus souvent sur la lettre de prolongation elle-même; p. e. مَقْرُوٓءَةٌ pour مَقْرُوءَةٌ, خَطِيٓئَةٌ pour خَطِيـءَةٌ, خَاطِئِينَ pour خَاطِـءِينَ, رُؤُوسٌ pour رُءُوسٌ, mots qu'on doit prononcer *maḳroúᵏa-toun*, *ḫaṭíᵏatoun*, *ḫáṭiᵏína*, *rouᵏoúsoun*.

Rem. *a.* Souvent أ, ئ, ؤ s'appellent simplement *hámza* au lieu d'*élif hamzé*, *yâ hamzé*, *wâw hamzé*, parce que leur son réside uniquement dans le hámza.

Rem. *b.* Après une lettre ǵèzmée, susceptible de liaison à gauche (§ 1), le hámza s'écrit au-dessus de la ligne de liaison, comme أسْـأَلُ pour أَسْأَلُ.

4. Du wèṣla.

18. Quand la voyelle d'un ا au commencement d'un mot est absorbée par la dernière voyelle du mot précédent, l'élif reste dans l'écriture, mais l'élision de la voyelle s'indique par le signe ـٱ placé au-dessus de cette lettre. Ce signe est le *wèṣla*, وَصْلَةٌ (ou صِلَةٌ ; وَصْلٌ, comp. § 4), mot qui veut dire *union ;* p. e. عَبْدُ ٱلْمَلِكِ *'ábdou 'l-máliki* pour عَبْدُ ٱلْمَلِكِ *'ábdou al-máliki*, رَأَيْتُ ٱبْنَكَ *raᵏäi-tou 'bnaka* pour رَأَيْتُ اِبْنَكَ *raᵏäïtou íbnaka.*

Rem. ـٱ semble être un petit ص, abréviation du mot صِلَةٌ.

19. Cette élision a lieu:

1) Dans l'ا de l'article, أَلْ; comme أَبُو ٱلْوَزِيرِ pour أَبُو ٱلْوَزِيرِ *le père du vizir.*

2) Dans l'إ et l'أ de l'impératif de la première forme des verbes forts; comme قَالَ ٱسْمَعْ pour قَالَ اِسْمَعْ *il dit: écoute*, قَالَ ٱقْتُلْ pour قَالَ أُقْتُلْ *il dit: tue.*

3) Dans l'إ du parfait actif, de l'impératif et du máṣdar (§ 199, Rem.) de chacune des formes dérivées

du verbe à partir de la septième forme, de même que dans l'أ du parfait passif des dites formes; p. e. هُوَ ٱنْهَزَمَ pour هُوَ اِنْهَزَمَ *il fut mis en fuite*, وَٱسْتُعْمِلَ pour وَاُسْتُعْمِلَ *et il fut nommé gouverneur*, اَلْاِقْتِدَارُ *la puissance*, إِلَى ٱلْاِنْقِرَاضِ *jusqu'à l'extinction*.

4) Dans l'ا des noms suivants:

اِبْنٌ et اِبْنُمٌ ou اِبْنَمٌ	*fils*,	اِبْنَةٌ	*fille*,
اِثْنَانِ	*deux* (masc.),	اِثْنَتَانِ	*deux* (fém.),
اِسْمٌ	*nom*,	اِسْتٌ	*derrière*,
اِمْرُؤٌ ou اِمْرُؤٌ	*homme*,	اِمْرَأَةٌ	*femme*.

Rem. *a*. Le hámza de أَيْمُنٌ *serments*, est très-souvent absorbé par la voyelle de l'adverbe affirmatif لَ, et parfois aussi par celle des prépositions مَعَ et مِنْ (cette dernière prend alors fátha au lieu de ǵèzma); ainsi لَايْمُنُ ٱللّٰهِ *par Dieu* (litt. *par les serments de Dieu*), qui se contracte aussi en لَيْمُنُ ou لَيْمُ ٱللّٰهِ.

Rem. *b*. Dans les mots et les formes que nous venons d'indiquer, la voyelle avec le hámza est originelle et fait partie intégrante du mot, mais elle a été à ce point affaiblie par l'usage qu'elle se prête à l'élision (comme dans l'article et dans أَيْمُنٌ après لَ); ou bien la voyelle est simplement prosthétique, c'est-à-dire qu'elle est préfixée par euphonie au mot, qui autrement commencerait par une consonne sans voyelle. Elle disparaît par conséquent, dès qu'une autre voyelle la précède, parce qu'alors elle n'est plus nécessaire.

Rem. *c*. On trouve parfois un أ au commencement d'une

phrase, là où il faudrait un ا avec une voyelle, p. e. اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ pour اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ *la louange à Dieu!* Cette orthographe est défectueuse; les Arabes eux-mêmes ne l'emploient jamais, mais ils placent la voyelle directement au-dessus ou au-dessous de l'élif, dépourvu de hámza, afin de bien caractériser l'élif wèṣla; ainsi اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ, et non pas أَلْحَمْدُ لِلّٰهِ (comp. § 15, Rem. *a*).

Rem. *d*. L'élif qui admet le wèṣla prend le nom d'*élif wèṣla*, c. à. d. *élif d'union* أَلِفُ ٱلْوَصْلِ, ou de *hámza d'union* هَمْزَةُ ٱلْوَصْلِ (§ 17, 2, Rem. *a*), par opposition à l'*élif de séparation* أَلِفُ ٱلْقَطْعِ.

20. L'élif wèṣla peut être précédé: 1 d'une voyelle brève, 2° d'une voyelle longue, 3° d'une diphthongue, 4° d'une consonne ǵèzmée. Les règles qui suivent s'appliquent à ces différents cas.

1) La voyelle brève absorbe la voyelle de l'élif wèṣla (§ 19, 2 et 3).

2) La voyelle longue, d'après la règle donnée au § 25, se prononce comme une voyelle brève; p. e. فِي ٱلنَّاسِ *fi'n-nási*, au lieu de *fî'n-nási*, *parmi les hommes;* أَبُو ٱلْوَزِيرِ *ʾaboŭ'l-wazîri*, *le père du vizir*. Cette voyelle, longue de sa nature, reste brève alors même que le ل de l'article ne termine pas la syllabe renfermant cette voyelle, mais qu'il en commence une autre, par suite de l'élision d'un élif wèṣla venant immédiatement après (conformément au § 19, ou à cause d'une licence poétique). Ainsi les expressions فِي ٱلْاِبْتِدَآءِ *au commencement*, ذُو ٱلْاِعْلَالِ (*lettre faible*) *susceptible de*

variation, فِى ٱلْأَرْضِ *sur la terre*, se prononcent comme si elles étaient écrites: فِلَرْضِ. ذُلِعْلَالِ. فِلِبْتِدَاءِ. L'élif de séparation a été converti en élif wèṣla dans les deux derniers exemples à cause du mètre. Les suffixes pronominaux de la 1e personne du singulier, ـِى et نِى, peuvent prendre devant l'article leurs anciennes formes ـِىَ et نِىَ (§ 36, Rem. *d*), p. e. نِعْمَتِىَ ٱلَّتِى *ma bonté qui*..., اِهْدِنِىَ ٱلصِّرَاطَ *guide-moi dans le chemin*.

3) Une diphthongue se décompose en deux simples voyelles, suivant la règle du § 25; p. e. فِى عَيْنَىِ ٱلْمَلِكِ *fi'aïnăï'l-máliki, dans les deux yeux du roi*, pour فِى عَيْنَىْ ٱلْمَلِكِ, et مُصْطَفَوُ ٱللّٰهِ *moúṣṭafăoŭ 'lláhi, les élus de Dieu*, pour مُصْطَفَوْ ٱللّٰهِ. L'élif séparatif (§ 7, Rem. *a*) même n'empêche pas la synalèphe, ainsi رَمَوُا ٱلْحِجَارَةَ *rámăoŭ 'l-ḥiǵărata, ils jetèrent les pierres*. — Les particules أَوْ et لَوْ prennent un késra; p. e. أَوِ ٱسْمُهُ *ou son nom*, لَوِ ٱسْتَقْبَلَ *s'il venait à la rencontre*.

4) Une consonne ǵèzmée reprend la voyelle qu'elle avait primitivement, ou s'empare de celle de l'élif wèṣla, ou bien elle adopte la voyelle la plus faible et qui par conséquent se rapproche le plus du ǵèzma, c'est-à-dire le késra. Ainsi les pronoms masculins de la 2me et de la 3me personne du pluriel, أَنْتُمْ *vous*, et هُمْ *eux*, les suffixes pronominaux des mêmes personnes, كُمْ *votre*, *vous* (acc.), et هُمْ *leur, les* (acc.), de même que la ter-

minaison تُمْ de la deuxième personne du masculin pluriel du parfait, reprennent le ḍámma par lequel ils se terminaient primitivement; p. e. أَنْتُمُ ٱلْكَاذِبُونَ *vous êtes les menteurs*, لَعَنَهُمُ ٱللّٰهُ *que Dieu les maudisse!* رَأَيْتُمُ ٱلرَّجُلَ *vous avez vu l'homme.* — La particule مُذْ *depuis*, prend aussi le ḍámma, parce qu'elle est une abréviation de مُنْذُ. — La préposition مِنْ *de*, prend un fátḥa devant l'article, et un késra devant les autres élifs wèṣla. — Prennent encore késra tous les autres mots dont la dernière lettre est une consonne ǵèzmée, les noms indéterminés munis du tanwîn, comme مَدِينَةٌ, le pronom مَنْ, les formes verbales comme اِجْلِسْ, تَكْتُبْ, قَتَلَتْ. et les particules, comme إِنْ. بَلْ. قَدْ, هَلْ. لٰكِنْ.

Rem. *a*. Quand هُمُ devient هِمْ (§ 36, Rem. *b*), on peut écrire هِمِ ou هِمُ devant le wèṣla.

Rem. *b*. Quand la voyelle de l'élif prosthétique est ḍámma, elle peut être transportée sur la consonne non vocalisée qui précède; p. e. قُلُ ٱنْظُرُوا, سَلَامُنُ ٱدْخُلُوا *salâmounoŭ'dhouloû*.

Rem. *c*. Le ن final de la forme du second énergique des verbes (§ 97) disparaît devant ٱ; p. e. لَا تَضْرِبَ ٱبْنَكَ.

21. ٱ disparaît complétement:

1) Dans la formule initiale consacrée بِسْمِ ٱللّٰهِ pour بِٱسْمِ ٱللّٰهِ *au nom de Dieu.* Pour compenser cette omission, les copistes allongent d'ordinaire le trait vertical du ب, et l'on écrit ainsi: بسم.

2) Dans le mot اِبْنٌ *fils*, quand celui-ci vient après un nom propre dont il prend l'inflexion à tous les cas, et qu'il précède le nom propre du père mis au génitif, pour indiquer la filiation paternelle immédiate, à l'exclusion de toute autre (c'est-à-dire de celle de la mère ou de l'aïeul), de façon que l'ensemble de l'expression ne forme qu'une partie de la proposition, soit le sujet, soit le prédicat; p. e. زَيْدُ بْنُ إِبْرٰهِيمَ *Zéid fils d'Ibrâhîm.* Si le nom propre qui vient après اِبْنٌ n'est pas en apposition avec le premier, mais lui sert d'attribut, de façon à former une proposition complète, alors l'ٱ reste; p. e. عُمَرُ ٱبْنُ ٱلْخَطَّابِ *'Omar (est) le fils d'Al-Ḫaṭṭâb.*

Rem. Au commencement d'une ligne on écrit toujours اِبن pour اِبْن et بْن.

3) Dans l'article أَلْ, quand il a devant lui:

a) la préposition لِ, comme لِلرَّجُلِ pour لِٱلرَّجُلِ *pour l'homme.* Si la première lettre du nom est un ل, le ل de l'article disparaît aussi; p. e. لِلَّيْلَةِ pour لِلَّيْلَةِ *à la nuit;*

b) l'adverbe d'affirmation لَ, comme لَلْحَقُّ, pour لَٱلْحَقُّ *c'est la vérité.*

4) Dans les noms, les verbes et l'article أَلْ, quand ils sont précédés de la particule interrogative أَ, ainsi أَبْنُكَ pour أَٱبْنُكَ *est-ce que ton fils...?* أَنْكَسَرَتْ

pour أَأَنْكَسَرَتْ *est-elle cassée?* أَلْمَآءُ pour أَأَلْمَآءُ *l'eau est-elle....?* L'élif de l'article peut aussi être maintenu, et dans ce cas أَلْمَآءُ avec l'أَ interrogatif s'écrit ءَأَلْمَآءُ. On peut aussi contracter les deux élifs par le mádda (§ 22); p. e. آلْحَسَنُ *est-ce Al-Ḥásan...?*

5. Du mádda.

22. Quand un élif hamzé, mû par une voyelle ou par le tanwîn, est précédé d'un élif de prolongation, on écrit un simple hámza (§17, 1) à hauteur de la ligne de liaison, en le faisant précéder d'un élif surmonté du signe *mádda*, ~, *mèdda* ou *máṭṭa*, مَدٌّ, مَدَّةٌ ou مَطَّةٌ, c'est-à-dire *prolongation*, *allongement;* p. e. سَمَآءٌ, جَآءَ, يَتَسَآءَلُونَ. On met souvent le mádda sur un و ou un ى de prolongation suivi d'un hámza, comme سُوٓءٌ, يَجِىٓءُ. et sur le ḍámma long (en métrique) des formes poétiques (§ 35, Rem. *c*, et 336, Rem. *d*), comme هُمُٓ. La figure de ce signe orthographique provient de celle du mot مد un peu allongée.

23. Quand au commencement d'un mot ou d'une syllabe, un élif hamzé, mû par fátha est suivi d'un élif de prolongation ou d'un élif hamzé surmonté du ǵèzma, au lieu de deux élifs on n'en écrit qu'un seul surmonté du mádda; p. e. آكِلُونَ pour أَاكِلُونَ, إِسْآدٌ pour إِسْأَادٌ, آمَنَّا pour أَأْمَنَّا. Dans ces cas le mádda fait disparaître et le hámza et le ǵèzma. Parfois cependant on rencontre cette orthographe: ءَآبَ (comp. § 21, 4). Dans les mots

dérivés des verbes sourds on rencontre souvent un élif surmonté du mádda et précédant un tèchdîd, comme ضَآلُّونَ.

Rem. *a.* آ ainsi que أٓ, etc. s'appellent ٱلْأَلِفُ ٱلْمَمْدُودَةُ, par opposition à ٱلْأَلِفُ ٱلْمَقْصُورَةُ (§ 7, Rem. *b*).

Rem. *b.* L'élif allongé au commencement des mots retient quelquefois son hámza et prend un fátḥa perpendiculaire (§ 6, Rem.) au lieu du mádda; p. e. أٰمَنَّا au lieu de آمَنَّا.

Rem. *c.* On emploie pour indiquer les abréviations un signe semblable au mádda, mais qui, à part la forme, n'a rien de commun avec celui-ci; p. e. عمٓ pour عَلَيْهِ ٱلسَّلَامُ, *la paix soit sur lui!* رضٓه pour رَضِىَ ٱللّٰهُ عَنْهُ, *que Dieu soit content de lui!* رحٓ ou رحٓه pour رَحِمَهُ ٱللّٰهُ, *que Dieu lui fasse miséricorde!* صلعم pour صَلَّى ٱللّٰهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ, *que Dieu le bénisse et le conserve!* حٓ pour حِينَئِذٍ, *alors*; وحٓ et فحٓ pour وَحِينَئِذٍ فَحِينَئِذٍ; ممٓ pour مَمْنُوعٌ ou مُمْتَنِعٌ, *impossible;* ظٓ et الظٓ pour ظَاهِرٌ, ٱلظَّاهِرُ, *connu, ce qui est évident;* محٓ et المحٓ pour مُحَالٌ, ٱلْمُحَالُ, *absurde, ce qui est absurde;* مطٓ et المطٓ pour مَطْلُوبٌ, ٱلْمَطْلُوبُ, *demandé, ce qui est demandé;* جٓ pour جَمْعٌ, *pluriel,* et جَوَابٌ, *réponse;* آلخٓ pour إِلَى آخِرِهِ, *jusqu'à sa fin,* c'est-à-dire *etc.;* سٓ pour سُؤَالٌ, *demande.* Souvent aussi le signe de l'abréviation fait défaut.

IV. De la syllabe.

24. La voyelle par laquelle se termine une syllabe peut être longue ou brève, comme dans قَالَ *ká-lă.* On

donne le nom de syllabe brève, ouverte ou simple à celle qui est terminée par une voyelle brève, comme لَ dans قَالَ; et de syllabe moyenne à celle qui se termine par une voyelle longue, comme قَا dans le même mot.

25. On donne le nom de syllabe longue, fermée ou composée à celle qui se termine par une consonne gèzmée. La voyelle de ces syllabes est presque toujours brève, p. e. قُلْ, et non قُولْ. Ce n'est que dans le cas de pause (§ 28), après suppression des voyelles brèves finales, que l'on trouve, dans l'ancien langage, des syllabes comme *în*, *oûn*, *ân*, etc.

Rem. Devant une consonne redoublée on rencontre plus souvent *â* que *î*, *aï*, et *oû* (§ 13, Rem.).

26. En arabe, aucune syllabe ne commence par deux consonnes sans voyelle intermédiaire. Aucun mot ne commence donc par une consonne sans voyelle. Les mots étrangers, qui commencent par deux consonnes sans interposition de voyelle et qui ont passé dans la langue arabe, prennent avant ou après la première consonne une voyelle auxiliaire; p. e. إِسْفُنْجٌ, σπόγγος, *éponge;* فَلَاطُونُ ou أَفْلَاطُونُ *Platon.*

27. Sauf dans le cas de pause, une syllabe ne peut se terminer par deux consonnes entre lesquelles il n'y aurait pas de voyelle, ou qui ne seraient pas suivies d'une voyelle.

V. De la pause.

28. La *pause* أَلْوَقْفُ (par opposition à أَلدَّرْجُ) a lieu à la fin d'une phrase plus ou moins courte, d'un vers. Elle a comme conséquences:

1) la suppression d'une voyelle brève (voir cependant le n° 5) et des voyelles doubles ـٌ et ـٍ;

2) le changement de ـًا en ـَا;

3) la suppression du نْ dans le mode énergique II (§ 97, Rem. *b*.), et l'allongement de la voyelle brève; p. e. تَكْتُبَا pour تَكْتُبَنْ;

4) la conversion de ة en هْ à cause de la suppression de la voyelle finale.

5) Quand à la fin d'un mot, les voyelles doivent rester, elles peuvent être soutenues par un هْ; ainsi أَنَهْ (§ 35, Rem. *b*), تَقِلْهُ (§ 173, II, 1), قِهْ (§ 180, Rem. *a*).

VI. De l'accent tonique.

29. Dans les mots composés de deux ou de plus de deux syllabes, la dernière n'est jamais accentuée. Les modifications apportées au mot par la pause ou par l'addition des particules أَ, بِ, كَ, لَ, لِ, وَ et فَ, ne changent pas la place de l'accent; ainsi يَقُولُ *yakoúl*, أَلَا *ᵏalâ* (comparez cependant § 349, Rem.).

30. L'accent est toujours sur l'avant-dernière syllabe si elle a une lettre de prolongation; ainsi قَالَ *ḳála*,

يَقُولُ *yaḳoúlou*, قَانُونٌ *ḳânoúnoun*, مُؤْمِنُونَ *mouᵏminoúna*, كَاتِبَاتٌ *kâtibâtoun*.

31. Quand l'avant-dernière syllabe se termine par une consonne, elle est longue par position et toujours accentuée, comme مَجْدٌ *mádjdoun* فِرِنْدٌ *firíndoun*, يَقُولُنَّ *yaḳoúloúnna*.

32. Quand l'avant-dernière syllabe est brève, c'est l'antépénultième qui prend l'accent, si le mot n'a pas plus de trois syllabes (فَعَلَ *fá'ala*), ou, s'il en a plus de trois, pourvu que l'antépénultième soit fermée par une consonne ou terminée par une voyelle longue (فَعَلْتُمَا *fa'áltoumâ*, تَفَاعَلُوا *tafâ'aloû*). Sinon, l'accent recule jusqu'à ce qu'il rencontre une syllabe longue par position ou par sa terminaison en une voyelle longue, faute de quoi il se place sur la toute première syllabe (مُقَابَلَةٌ *mouḳâbilatoun*, مَسْأَلَتُهَا *másᵏalatouhâ*, فَعَلَتَا *fá'alatâ*).

Rem. L'accent tonique est marqué dans cette grammaire par un accent aigu, comme dans *hámza;* quand la voyelle est déjà surmontée d'un accent grave ou d'un accent circonflexe, ceux-ci servent en même temps à indiquer l'accent tonique, comme dans *ǵèzma*, *yaḳoûlou*.

VII. Des chiffres.

33. Pour exprimer les nombres, les Arabes font usage ou des lettres de l'alphabet ou de signes particuliers. Dans le premier cas la valeur numérique des lettres suit

l'ordre ancien qui se retrouve dans l'alphabet hébreu et dans l'alphabet araméen (أَبْجَد، أَبُجَدٌ, ordre indiqué par les nombres de la dernière colonne dans le tableau des lettres). Ces lettres s'écrivent de droite à gauche comme dans les mots, mais quand elles représentent un nombre, on les surmonte habituellement d'un trait, comme غضعط, 1879.

Les chiffres spéciaux, au nombre de dix, ont été empruntés aux Indiens par les Arabes, qui les nomment *chiffres indiens* اَلرَّقْمُ آلْهِنْدِيُّ. Ce sont les chiffres dont on se sert en Europe, quoique modifiés dans la forme:

١	٢	٣	٤	٥	٦	٧	٨	٩	٠
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

On les écrit de gauche à droite comme nous le faisons pour les nôtres, p. e. ١٨٧٩, 1879.

LIVRE SECOND.

MORPHOLOGIE.

I. Du pronom.

34. Les Arabes entendent par pronoms (comp. § 194; *pronom* = ضَمِيرٌ, مُضْمَرٌ ou كِنَايَةٌ, مَكْنِيٌّ; par opposition tout autre mot est ظَاهِرٌ, مُظْهَرٌ) uniquement les pronoms personnels, en comprenant toutefois sous la même dénomination les suffixes et les préfixes pronominaux qui servent à la conjugaison du verbe. Ils les divisent en *pronom isolé* (اَلضَّمِيرُ ٱلْمُنْفَصِلُ) et en *pronom affixe* (اَلضَّمِيرُ ٱلْمُتَّصِلُ). À cette dernière classe appartiennent les préfixes et les suffixes pronominaux (اَلضَّمِيرُ ٱلْمُتَّصِلُ ٱلْبَارِزُ), ainsi que le pronom sous-entendu de la 3e pers. du sing. masc. du parfait des verbes (اَلضَّمِيرُ ٱلْمُتَّصِلُ ٱلْمُسْتَتِرُ ou اَلْمُسْتَكِنُّ).

35. Les pronoms isolés sont les suivants:

	Masculin.	Commun.	Féminin.
		Singulier.	
3e P. (اَلْغَائِبُ)	هُوَ *il.*	...	هِيَ *elle.*
2e P. (اَلْمُخَاطَبُ)	أَنْتَ *tu.*	...	أَنْتِ *tu.*
1e P. (اَلْمُتَكَلِّمُ)	...	أَنَا *je.*	...

	Masculin.	Commun.	Féminin.
		Duel.	
3e P.	...	هُمَا *eux deux, elles deux.*	...
2e P.	...	أَنْتُمَا *vous deux.*	...
1e P.	...	...	...
		Pluriel.	
3e P.	هُمْ *ils.*	...	هُنَّ *elles.*
2e P.	أَنْتُمْ *vous.*	...	أَنْتُنَّ *vous.*
1e P.	...	نَحْنُ *nous.*	...

Rem. *a.* Quand هُوَ et هِيَ sont précédés des particules وَ ou فَ *et,* لَ *certes,* أَ (interrogatif), la voyelle du ه peut disparaître; ainsi وَهْوَ, أَهْيَ.

Rem. *b.* Dans la prosodie ancienne la quantité de أَنَا est ⏑⏑, sauf dans le cas de pause où elle est –⏑, comme celle de أَنَهْ que l'on trouve aussi (§ 28, 5).

Rem. *c.* Au lieu de هُمْ et de أَنْتُمْ on trouve aussi هُمُ et أَنْتُمُ, d'après le § 20, 4.

36. Les suffixes pronominaux ont la même forme pour indiquer l'accusatif et le génitif, sauf à la première personne, où l'on a نِي pour l'accusatif et ـِي et يَ pour le génitif. Les voici:

	Masculin.	Commun.	Féminin.
		Singulier.	
3e P.	هُ *lui, le; son, sa, ses.*	...	هَا *elle, la; son, sa, ses.*
2e P.	كَ *toi, te; ton, ta, tes.*	...	كِ *toi, te; ton, ta, tes.*
1e P.	...	نِي *moi, me;* ـِي, يَ, *mon, ma, mes.*	...

	Masculin.	Commun.	Féminin.
		Duel.	
3e P.	...	هُمَا *eux deux, elles deux, les; leur, leurs.*	...
2e P.	...	كُمَا *vous deux; votre, vos.*	...
1e P.	...	...	...
		Pluriel.	
3e P.	هُمْ *eux, les; leur, leurs.*	...	هُنَّ *elles, les; leur, leurs.*
2e P.	كُمْ *vous; votre, vos.*	...	كُنَّ *vous; votre, vos.*
1e P.	...	نَا *nous; notre, nos.*	...

Rem. *a.* Le ن de نِـى s'appelle نُونُ ٱلْـوِقَايَـةِ, parce qu'il protége la voyelle finale du verbe, ou نُونُ ٱلْعِمَادِ, parce qu'il est regardé comme un renforcement du suffixe ـِى.

Rem. *b.* Le dámma de هُ, هُمَا, هُمْ et هُنَّ se change en késra après ـِ, ـِى et ـَىْ, p. e. يَأْتِيهِ, يَأْتِيهِمْ, *il vient à lui, à eux.* -- Devant un second suffixe (§ 191) on écrit هُو au lieu de هُ.

Rem. *c.* Au lieu de ـِى, suffixe de la 1e P., on n'écrit parfois qu'un késra selon l'ancienne orthographe: اتَّقُونِ *craignez-moi.* Comp. § 6, Rem.

Rem. *d.* Sont formes anciennes ou poétiques: ـِيَ, نِيَ (comp. § 20, 2; et en cas de pause même ـِيَهْ, نِيَهْ); هُمُ (هِمْ, هِمُ, comp. § 20, Rem. *a*), كُمُ. Pour هُمُ et كُمُ comp. aussi § 20, 4.

Rem. *e.* Pour l'union des suffixes au verbe et au nom voyez §§ 190, 314, 315.

II. Du verbe.

A. Du verbe en général.

1. Des différentes formes du verbe trilitère.

37. Les *verbes* (أَفْعَالٌ, sing. فِعْلٌ) en arabe sont pour la plupart trilitères (ثُلَاثِيٌّ), c'est-à-dire composés d'une racine (أَصْلٌ) de trois lettres radicales, bien que les quadrilitères (رُبَاعِيٌّ) ne soient pas rares.

38. De la forme primitive ou simple (فِعْلٌ مُجَرَّدٌ) des verbes trilitères et des quadrilitères proviennent des formes dérivées (فِعْلٌ مَزِيدٌ فِيهِ), qui indiquent des modifications du sens exprimé par la première.

Rem. Ces modifications, comme toutes celles qui résultent de la conjugaison, sont appelées تَصْرِيفٌ.

39. Les formes dérivées du verbe trilitère sont au nombre de quinze, dont les quatre dernières sont très-peu usitées. Les Arabes les représentent d'après le paradigme (مِيزَانٌ) du verbe فَعَلَ; mais pour la facilité de la prononciation, nous les représenterons comme dérivées du verbe قَبَلَ.

I قَبَلَ

II قَبَّلَ	VII اِنْقَبَلَ	XII اِقْبَوْبَلَ
III قَابَلَ	VIII اِقْتَبَلَ	XIII اِقْبَوَّلَ
IV أَقْبَلَ	IX اِقْبَلَّ	XIV اِقْبَنْلَلَ
V تَقَبَّلَ	X اِسْتَقْبَلَ	XV اِقْبَنْلَى
VI تَقَابَلَ	XI اِقْبَالَّ	

Rem. *a.* La troisième personne du sing. masc. du parfait étant la forme la plus simple du verbe arabe, est prise pour indiquer la racine, et sert de paradigme. Seulement, pour plus brièveté, nous la traduisons souvent, dans cette grammaire, par l'infinitif français.

Rem. *b.* D'après le paradigme des Arabes, la première lettre radicale des verbes trilitères est appelée فَآءٌ, la deuxième عَيْنٌ et la troisième لَامٌ. D'après le nôtre elles seraient قَافٌ, بَآءٌ, لَامٌ.

Rem. *c.* La dénomination des radicales d'après le système arabe est à noter, car c'est celle qu'on trouve dans tous les dictionnaires.

40. La première forme, ou forme fondamentale, peut être transitive ou intransitive. Dans la plupart des cas on reconnaît, par la voyelle qui meut la deuxième radicale, si la signification du verbe est transitive ou intransitive (§§ 41, 42, 78).

41. La voyelle fátḥa se rencontre dans le plus grand nombre des verbes transitifs et dans quelques intransitifs, comme كَتَبَ *écrire*, قَتَلَ *tuer*, وَهَبَ *donner*, جَلَسَ *s'asseoir*, رَشَدَ *prendre le bon chemin.*

42. La voyelle késra indique quelquefois le sens transitif, mais plus généralement le sens intransitif; la voyelle ḍámma indique toujours le dernier Dans les verbes intransitifs, le késra exprime un état transitoire et passager, ou bien une propriété ou une qualité qui n'affecte l'objet du verbe que pendant peu de temps; leḍámma, au contraire, exprime un état permanent ou une qualité in-

hérente à l'objet du verbe; p. e. فَرِحَ *être gai*, حَزِنَ *être triste*, intransitifs; عَلِمَ *savoir*, سَمِعَ *ouïr*, transitifs; et حَسُنَ *être beau*, قَبُحَ *être laid*, intransitifs.

43. La deuxième forme, قَتَّلَ, s'obtient de la première par le redoublement de la deuxième radicale.

44. Cette forme donne au verbe la signification d'*intensité* (لِلْمُبَالَغَةِ) ou d'*extension* (لِلتَّكْثِيرِ) de l'action indiquée par la première. Elle signifie donc que l'action exprimée par le verbe de la I[e] forme est faite avec énergie (*intensive*), ou pendant longtemps (*extensive quant à la durée*), ou fréquemment (*fréquentative*), ou à plusieurs reprises (*itérative*), ou bien encore qu'elle s'exerce sur plusieurs objets (*extensive quant au nombre*); p. e. ضَرَبَ *frapper*, ضَرَّبَ *frapper fort*, *longtemps*, *souvent* ou *frapper plusieurs objets*.

45. De la signification primitive d'intensité en découle une autre qui est *causative* ou *factitive* et qui est la plus usitée. Les verbes qui sont intransitifs à la première forme deviennent transitifs à la deuxième, et les transitifs deviennent doublement transitifs ou causatifs, comme فَرِحَ *être gai*, فَرَّحَ *égayer*; ضَعُفَ *être faible*, ضَعَّفَ *affaiblir*; — عَلِمَ *savoir*, عَلَّمَ *enseigner*; كَتَبَ *écrire*, كَتَّبَ *enseigner à écrire*; قَلَّدَهُ سَيْفًا *il le ceignit d'une épée*.

Rem. *a*. La signification causative ou factitive appartient à la deuxième comme à la quatrième forme, avec cette différence pourtant, que dans celle-ci, cette signification est immédiate

ou primitive, tandis que dans la deuxième elle n'est que dérivée et ne vient qu'en second lieu (§ 49, Rem. *a*).

Rem. *b*. La deuxième forme est souvent plutôt *déclarative* ou *estimative* que factitive dans le vrai sens du mot; ainsi كَذَبَ *mentir*, كَذَّبَ *tenir* (quelqu'un) *pour menteur;* صَدَقَ, *dire la vérité*, *être véridique*, صَدَّقَ *tenir* (quelqu'un) *pour véridique*, c'est-à-dire *croire* (quelqu'un).

Rem. *c*. La deuxième forme est souvent dérivée d'un nom. Elle exprime dans ce cas l'accomplissement de la chose indiquée par le nom, ou son emploi par un tiers; ainsi: de جَيْشٌ *armée*, vient جَيَّشَ *former une armée;* de رُخَامٌ *marbre*, رَخَّمَ *paver de marbre;* de جِلْدٌ *peau*, جَلَّدَ *écorcher*, *relier* (un livre); سَلَّمَ عَلَيْهِ *il lui dit* سَلَامٌ عَلَيْكَ (*la paix soit sur toi*). Elle a quelquefois aussi le sens de la IV[e] qui est indiqué au § 49, Rem. *d*, p. e. غَرَّبَ *aller vers l'ouest*.

46. La troisième forme, قَابَلَ, est produite de la première par l'allongement de la voyelle de la première radicale au moyen d'un ا de prolongation (§ 108).

47. Cette forme modifie la signification de la première de la manière suivante:

1) Si la première forme marque une action qui s'exerce sur un objet, mis à l'accusatif, la troisième indique que le sujet s'efforce ou tâche d'exercer cette action sur quelqu'un ou sur quelque chose. Il en résulte une idée de *réciprocité* (اَلْمُشَارَكَةُ), quand forcément ou accidentellement l'effort se produit de part et d'autre, p. e. قَتَلَهُ *il le tua*, قَاتَلَهُ *il tâcha de le tuer*,

il le combattit; غَلَبَهُ *il le vainquit,* غَالَبَهُ *il chercha à le vaincre;* شَرَفَهُ *il le surpassa en noblesse,* شَارَفَهُ *il chercha à le surpasser en noblesse;* فَخَرَهُ *il le surpassa en renommée,* فَاخَرَهُ *il chercha à le surpasser en renommée, il lutta avec lui au sujet de la renommée;* جَارَيْتُهُ وَجَرَيْتُهُ *j'ai parié avec lui à la course et je l'ai dépassé.*

2) Quand la première ou la quatrième forme indique une action dont le rapport avec le régime s'exprime au moyen d'une préposition, la troisième forme exprime ce rapport sans préposition, c'est-à-dire que le verbe s'unit directement à son régime mis à l'accusatif; p. e. كَتَبَ إِلَى ٱلْمَلِكِ *il écrivit au roi,* كَاتَبَ ٱلْمَلِكَ *il correspondit avec le roi;* قَالَ لَهُ *il lui dit,* قَاوَلَهُ *il conversa avec lui;* أَرْسَلَ إِلَى ٱلسُّلْطَانِ *il envoya (un message) au sultan,* رَاسَلَ ٱلسُّلْطَانَ id.; جَلَسَ عِنْدَ أَمِيرِ ٱلْمُؤْمِنِينَ *il s'assit près du commandeur des croyants,* جَالَسَ أَمِيرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ id.; وَقَعَ بِهِ *il l'attaqua,* وَاقَعَهُ id.

3) Quand la première forme exprime un état ou une qualité, la troisième indique que le sujet se sert de cette qualité à l'égard d'un tiers, qu'il lui en fait subir l'impression ou qu'il l'amène dans cet état; p. e. خَشُنَ *il a été dur,* خَاشَنَهُ *il l'a traité durement;* نَعَمَ ou نَعِمَ *il a mené une vie facile,* نَاعَمَهُ *il lui a procuré une vie facile.*

48. La quatrième forme, أَقْبَلَ, résulte de la pré-

fixation d'un أ à la première forme, ce qui entraîne la perte de la voyelle del a première radicale.

49. Cette forme a une signification *causative* ou *factitive* (لِلتَّعْدِيَةِ). Si le verbe est intransitif à la première forme, il devient transitif à la quatrième, et s'il est transitif à la première, il devient doublement transitif, ou causatif, comme جَرَى *courir*, أَجْرَى *faire courir;* جَلَسَ *s'asseoir*, أَجْلَسَ *prier* (quelqu'un) *de s'asseoir*; أَكَلَ ٱلْخُبْزَ *il a mangé le pain*, آكَلَهُ ٱلْخُبْزَ *il lui a donné le pain à manger.*

Rem. *a.* Quoique la seconde et la quatrième forme du verbe soient toutes deux causatives (§ 45, Rem. *a*), elles ont quelquefois une signification différente entre elles, p. e. عَلَّمَ *enseigner* et أَعْلَمَ *informer;* نَجَا *s'échapper*, نَجَّى et أَنْجَى *délivrer.*

Rem. *b.* Quelquefois la quatrième forme est *estimative* ou *déclarative* comme la seconde (§ 45, Rem. *b*), ainsi أَحْمَدَ *tenir pour digne de louange.*

Rem. *c.* La quatrième forme renferme un grand nombre de verbes dérivés de noms, qui paraissent intransitifs, parce que les Arabes considèrent comme une *action* ce qui pour nous est un *état;* p. e. أَبْقَلَ *produire de l'herbage* (بَقْلٌ); أَوْرَقَ *pousser des feuilles* (وَرَقٌ); أَثْمَرَ *produire des fruits* (ثَمَرٌ); أَمْطَرَ *donner de la pluie* (مَطَرٌ); أَذْكَرَتْ, آنَثَتْ *elle enfanta un garçon, une fille;* أَبْلَغَ *parler avec éloquence;* أَسْبَعَ *être riche en lions*, c'est-à-dire *produire, nourrir des lions;* أَسَنَّ

être âgé, c'est-à-dire *avoir déjà poussé ses dents;* أَسْرَعَ *se presser* (*faire vite*); أَقَامَ *demeurer quelque part* (*faire sa résidence*); أَمْكَنَ (*la chose*) *fut possible*, c'est-à-dire *elle a mis* (quelqu'un) *en position de* (la) *faire*.

Rem. *d*. Un grand nombre de verbes des plus usités de la quatrième forme expriment l'idée de mouvement vers un lieu, l'entrée dans une période de temps, dans un état ou une condition, l'acquisition d'une qualité; p. e. أَقْبَلَ *s'avancer;* أَقْدَمَ *se lancer hardiment sur* ou *vers;* أَشْأَمَ *aller vers la Syrie* (اَلشَّأْمُ § 45, Rem. *c*); أَيْمَنَ *aller vers l'Yémen* (اَلْيَمَنُ); أَعْرَقَ *aller vers l'Irâk* (اَلْعِرَاقُ); أَجْبَلَ *aller vers la montagne* (جَبَلٌ); أَصْبَحَ, أَمْسَى *entrer dans la matinée* (اَلصَّبَاحُ), *dans la soirée* (اَلْمَسَآءُ), *être arrivé au matin*, *au soir*, ou *y faire quelque chose.*

50. La cinquième forme, تَقَبَّلَ, s'obtient de la seconde en préfixant à celle-ci la syllabe تَ.

51. Cette forme ajoute à la signification de la deuxième (§§ 44, 45, et Rem. *b*, *c*) l'idée de *réflectivité* provenant du pouvoir réfléchi de la syllabe تَ; elle est مُطَاوِعٌ de la seconde (c.-à-d. elle indique l'état résultant de l'action de la seconde), p. e. تَخَوَّفَ *avoir peur*, c.-à-d. *se laisser effrayer* (§ 44); تَقَلَّدَ سَيْفَهُ *se ceindre de son épée* (§ 45); تَكَبَّرَ *se faire grand*, *se donner des airs de grandeur*, *être orgueilleux* (§ 45, Rem. *b*); تَكَنَّى *se donner un surnom* (كُنْيَةٌ); تَهَوَّدَ, تَمَجَّسَ, تَنَصَّرَ *devenir juif*, *magicien*, *chrétien* ou *se donner pour tel*,

agir comme tel; تَنَبَّأَ *prendre la qualité de prophète*, *se faire passer pour prophète* (§ 45, Rem. *b*, *c*).

Rem. *a*. L'objet de l'action faite par le sujet de la cinquième forme est tantôt le régime direct (accusatif), tantôt le régime indirect (datif); p. e. تَعَرَّبَ ***se donner pour Arabe***, تَبَنَّى ***adopter un enfant (pour soi)***.

Rem. *b*. La signification d'intensité existe là même où elle n'est pas apparente, et où il semblerait que la cinquième forme n'eût pas d'autre signification que la huitième; p. e. تَفَرَّقَ ٱلنَّاسُ ***les hommes se divisèrent en plusieurs groupes***, **tandis que** اِفْتَرَقَ ٱلنَّاسُ **veut dire simplement *les hommes se séparèrent*.**

Rem. *c*. L'idée de réflectivité est souvent peu apparente, p. e. تَتَبَّعَ ***poursuivre sans relâche***, **c'est-à-dire *pour soi*, *pour arriver à se rendre maître de quelqu'un* ou *de quelque chose*;** تَطَلَّبَ ***chercher assidûment pour soi*, *à son profit*;** تَعَرَّفَ ***chercher de toutes ses forces à acquérir pour soi la connaissance*.**

52. De cette signification réfléchie primitive en découle une autre bien plus usitée et que nous nommerons la signification *effective*. Elle diffère de la signification passive en ce que cette dernière indique que le sujet du verbe est l'objet de l'action d'un tiers, ou subit une action dont la cause n'est pas en lui-même, tandis que la signification effective exprime l'idée de l'action exercée sur quelqu'un, soit par lui-même soit par un autre, ou d'un état dont lui-même ou un autre est l'auteur; p. e. عَلِمَ *savoir*, عَلَّمَ *instruire*,

تَعَلَّمَ *devenir instruit, arriver à connaître*, entièrement différent de عُلِّمَ *recevoir l'enseignement*, dans le sens passif, de sorte qu'il est permis de dire عُلِّمَ وَلَمْ يَتَعَلَّمْ *il reçut l'enseignement mais il n'apprit point, il ne devint pas instruit;* بَانَ *être séparé, différent, distinct, clair*, بَيَّنَ *rendre clair, éclaircir*, تَبَيَّنَ *paraître clair, sûr, indubitable*, ou *se montrer tel.*

Rem. Cette forme et les autres qui ont un sens réfléchi, approchent souvent en apparence de la signification vraiment passive; elles s'en écartent toutefois en ce qu'elles indiquent que l'action du verbe sur l'objet *n'est jamais faite par un sujet externe*, mais qu'elle *est exercée par l'objet lui-même*, ou bien que l'objet *permet que cette action soit exercée sur lui* (§§ 57, 79).

53. La sixième forme, تَقَابَلَ, s'obtient de la troisième en préfixant à celle-ci la syllabe تَ.

54. La sixième forme est مُطَاوِعٌ (§ 59) de la troisième et donne un sens réfléchi à l'idée d'effort exprimée par cette dernière; p. e. تَرَامَى *se jeter à terre de tout son long;* تَمَاوَتَ *chercher à se faire passer pour mort*, تَعَامَى *se donner pour aveugle.* Le sens de *réciprocité*, possible dans la troisième forme, devient nécessaire dans la sixième, celle-ci comprenant le régime direct du verbe au nombre des agents qui influent les uns sur les autres; p. e. قَاتَلَهُ *il le combattit*, تَقَاتَلَا *eux deux se combattirent;* كَالَمَاهُ *eux deux conversèrent avec lui*, تَكَالَمُوا *ils (plusieurs) conversèrent entre eux.*

Rem. *a.* D'après ce qui a été dit au § 52, Rem.,

l'expression أَللّٰهُ تَبَارَكَ وَتَعَالَى qui signifie: *Dieu est béni et exalté (par lui-même)*, est donc affirmative et non pas optative.

Rem. *b.* Puisque l'idée de réciprocité exige au moins deux agents, le singulier de la sixième forme employée dans le sens réciproque est toujours collectif; p. e. تَسَامَعَ ٱلنَّاسُ *les hommes eurent des nouvelles les uns des autres;* et dans une autre nuance d'idée: تَمَاسَكَ *il se tenait ferme (par l'adhérence de ses membres entre eux)*, c.-à-d. *il était ferme, bien bâti, bien pris.*

55. La septième forme, إِنْقَبَلَ, s'obtient de la première en préfixant à celle-ci un ن, devant lequel on met un ا prosthétique pour faciliter la prononciation.

Rem. Les cas où cet إِ se change en أُ, et les raisons de ce changement ont été exposés aux §§ 18, 19,3 et Rem. *b.* Pour l'orthographe إِ, au lieu de إِ, voyez § 19, Rem. *c.*

56. La septième forme, comme مُطَاوِعٌ de la première, a par son origine la signification *réfléchie* ou *moyenne*. Il faut toutefois remarquer: 1° que le pronom réfléchi qu'elle renferme n'est jamais le régime indirect (datif), auquel peut se joindre le régime direct (accusatif), mais qu'il est toujours le régime direct lui-même; 2° que cette forme ne prend jamais la signification du verbe réciproque. Elle se distingue par ces deux propriétés de la huitième forme et se rapproche beaucoup plus que cette dernière de la signification passive. Le sens *effectif* découle souvent, dans cette forme, du

sens réfléchi. Ex. اِنْشَقَّ *se fendre*, *s'ouvrir*, *s'épanouir* (en parlant d'une fleur); اِنْكَسَرَ *se casser;* اِنْقَطَعَ *être coupé*, *être fini*, *finir;* اِنْكَشَفَ *être dévoilé*, *se montrer*, *apparaître*.

57. La septième forme indique parfois que le sujet du verbe permet qu'une action soit exercée ou qu'un effet soit produit sur lui; p. e. اِنْهَزَمَ *se laisser mettre en fuite*, *fuir;* اِنْقَادَ *se laisser conduire*, *se soumettre*, *être docile;* اِنْخَدَعَ *se laisser tromper*.

58. La huitième forme, اِقْتَبَلَ, s'obtient en intercalant un ت entre la première et la deuxième radicale du verbe trilitère. Cette lettre caractéristique s'emparant de la voyelle de la première radicale, celle-ci a besoin par conséquent, pour être prononcée, d'un اِ prosthétique (§ 55).

Rem. Les raisons pour lesquelles le ت, qui devrait plutôt être préfixé à la première radicale, se trouve placé entre les deux premières radicales, restent inexpliquées. Un fait analogue a lieu pour l'intercalation du ن à la XIV[e] et la XV[e] forme des verbes trilitères et à la III[e] des quadrilitères.

59. La huitième forme est une forme *moyenne* ou *réfléchie* (مُطَاوِعٌ) de la première. L'objet réfléchi est: 1° le régime direct (accusatif), comme فَرَقَ *séparer*, اِفْتَرَقَ *se séparer*, *se disperser;* عَرَضَ *opposer*, اِعْتَرَضَ *s'opposer*, *se mettre en travers;* ضَرَبَ *frapper*, *battre*, اِضْطَرَبَ

(§ 118) *se débattre*; ou 2° le régime indirect (datif, dans le sens de faire quelque chose *pour soi*, *à son profit personnel*), comme فَرَسَ *déchirer une proie en morceaux*, اِفْتَرَسَ *la déchirer pour la manger*; لَمَسَ *toucher*, اِلْتَمَسَ *chercher à tâtons*, *essayer de toucher*, *demander*.

60. Du sens réfléchi est venue la signification de *réciprocité*, que la huitième forme a en commun avec la sixième, p. e. اِقْتَتَلَ ٱلنَّاسُ *les hommes se battirent entre eux* = تَقَاتَلَ ٱلنَّاسُ; اِخْتَصَمَ ou تَخَاصَمَ *ils disputèrent ensemble*; اِسْتَبَقَ ou تَسَابَقَ *ils cherchèrent à se dépasser à la course* (comp. § 54, Rem. *b*).

61. La huitième forme a quelquefois une signification presque passive, surtout dans les verbes qui n'ont pas de septième forme (§ 113), comme اِيتَفَكَ *être renversé*; اِرْتَدَعَ *être repoussé*; نَصَرَ *aider*, اِنْتَصَرَ *être aidé* (de Dieu), *être victorieux*; مَلَأَ *remplir*, اِمْتَلَأَ *être rempli*.

Rem. Dans un nombre assez considérable de verbes, les significations de la première et de la huitième forme, de même qu'en grec la voix moyenne et la voix active, se ressemblent tellement qu'on est forcé de les traduire par le même mot; ainsi قَصَّ et اِقْتَصَّ *suivre les traces*, *raconter*; قَفَا et اِقْتَفَا *suivre*.

62. La neuvième forme, اِقْبَلَّ, s'obtient en redoublant la troisième radicale de la première forme; la onzième, اِقْبَالَّ, en ajoutant un élif de prolongation à l'avant-dernière syllabe de la neuvième forme.

Rem. Le redoublement de la troisième radicale ayant pour effet d'attirer l'accent tonique sur l'avant-dernière syllabe, la première radicale, qui doit être rapidement prononcée, perd sa voyelle; un إ prosthétique (§ 55) devient alors nécessaire.

63. Ni l'une ni l'autre de ces deux formes n'est très-fréquente, et la onzième moins encore que la neuvième. On les emploie pour désigner les *couleurs* et les *défauts* lesquels, par leur nature, s'attachent avec ténacité aux personnes et aux choses, ce qu'on indique par le redoublement de la dernière radicale, redoublement qui montre aussi que la signification propre de ces formes est *intensive.* Ces deux formes se distinguent en ce que la onzième indique que la personne ou la chose possède la qualité à un plus haut degré que la neuvième, comme اِصْفَرَّ *être jaune*, اِصْفَارَّ *être très-jaune*; اِسْوَدَّ *être noir*, اِسْوَادَّ *être très-noir*; اِعْوَجَّ *être tortu*, اِعْوَاجَّ *être très-tortu.*

64. La dixième forme, اِسْتَقْبَلَ, s'obtient de la première en préfixant à celle-ci les lettres ست. Un إ prosthétique est alors nécessaire (§ 26), et le fátḥa de la première radicale est rejeté sur le ت, pour que l'on puisse prononcer les lettres اِسْت (§ 27).

65. La dixième forme convertit la signification factitive de la quatrième en signification *réfléchie* ou *moyenne*, comme أَسْلَمَ *livrer*, اِسْتَسْلَمَ *se livrer entièrement*; أَوْحَشَ *attrister*, اِسْتَوْحَشَ *s'attrister;* أَعَدَّ *préparer*, اِسْتَعَدَّ *se préparer, être prêt*; أَخْلَصَ *rendre* (quelque chose) *entièrement*,

اِسْتَخْلَصَ *réclamer* (quelque chose) *pour soi*, *s'emparer* (de quelque chose); أَحْيَى *faire vivre*, اِسْتَحْيَى *conserver quelqu'un en vie* (pour le profit de celui qui conserve).

66. La dixième forme est aussi *estimative* ou *déclarative*, et signifie que le sujet croit qu'une chose possède pour lui la propriété indiquée par la première forme; p. e. حَلَّ *être permis*, اِسْتَحَلَّ *il pensa que quelque chose lui était permis* (à lui-même); وَجَبَ *être nécessaire*, اِسْتَوْجَبَ *il pensa que quelque chose lui était nécessaire* (à lui-même).

Rem. Dans ce cas la signification factitive et la moyenne se combinent; car il en est de la dixième forme comme de la quatrième et de la deuxième; elle n'est pas toujours purement factitive mais assez souvent estimative ou déclarative (§ 49, Rem. *b*). Ainsi اِسْتَوْجَبَ signifie *faire*, *estimer*, *déclarer quelque chose nécessaire* (pour soi), et أَوْجَبَ *faire*, *estimer*, *déclarer quelque chose nécessaire* (pour d'autres).

67. La dixième forme exprime souvent l'action de *prendre*, *chercher*, *demander* ce qu'indique la première, comme غَفَرَ *pardonner*, اِسْتَغْفَرَ *demander pardon*; سَقَى *donner à boire*, اِسْتَسْقَى *demander à boire*; أَذِنَ *permettre*, اِسْتَأْذَنَ *demander la permission*.

Rem. Cette signification est aussi une combinaison de la factitive et de la moyenne: *se procurer de la boisson*, *se procurer la permission*.

68. Dans beaucoup de cas la dixième forme a une signification neutre en apparence, mais un examen at-

tentif fait bientôt reconnaître que le sens en était originellement réfléchi; p. e. اِسْتَقَامَ *être debout*, proprement *se lever*, *se tenir debout;* اِسْتَكَانَ *être humble*, proprement *se conduire humblement*; اِسْتَحَقَّ *être digne*, *mériter*, proprement *se conduire d'une manière méritoire*, *faire que l'on mérite quelque chose comme un droit* (حَقٌّ).

69. La dixième forme est fréquemment dérivée d'un nom; dans ce cas elle comprend à la fois la signification *factitive* et la signification *réfléchie* ou *moyenne*; p. e. اِسْتَوْلَى *se rendre maître* (وَلِيٌّ) *d'une chose*, *s'en emparer*; اِسْتَوْزَرَ *se choisir un vizir* (وَزِيرٌ); اِسْتَخْلَفَ *se choisir un successeur* (خَلِيفَةٌ).

Rem. La dixième forme est, par son origine, la moyenne de la forme inusitée سَقْبَلَ (comme en araméen אִשְׁתַּפְעַל est la forme moyenne de שַׁפְעֵל), dont le س, changé par euphonie en ه puis en أ, dans la quatrième forme, s'est maintenu dans la dixième. Ces formes ont les mêmes rapports entre elles que la première et la huitième.

2. Des verbes quadrilitères et de leurs formes.

70. Les verbes quadrilitères se forment:

a) par la réduplication d'une racine de deux lettres exprimant un son ou un bruit produit par un mouvement, de manière à imiter la répétition de ce son ou de ce bruit; p. e. بَأْبَأَ *dire papa*, غَرْغَرَ *gargariser*, وَسْوَسَ *murmurer*, زَلْزَلَ *secouer*;

b) de verbes trilitères par l'addition d'une consonne, principalement d'une liquide ou d'une sifflante, soit préfixée, soit intercalée, soit suffixée; p. e. شَمْعَلَ *être dispersé* = شَمَعَ; جَمْهَرَ *réunir* = جَمَّ, جَمَعَ; زَحْلَفَ *rouler* (ل); اِثْبَجَرَّ (IVe de* ثَبْجَرَ) *reculer* (*d'épouvante*) (ث); زَحْوَلَ *déplacer* (و); طَمْأَنَ *se récliner pour se reposer* (أ);

c) de noms de plus de trois lettres, dont quelques-uns sont étrangers; p. e. تَمَذْهَبَ *suivre une secte* (مَذْهَبٌ); تَمَنْطَقَ *se mettre une ceinture* (مِنْطَقَةٌ); تَلْمَذَ *être un élève* (تِلْمِيذٌ, hébr. et aram. תַּלְמִיד); تَفَلْسَفَ *philosopher* (de فَيْلَسُوفٌ *philosophe*);

d) de formules dont l'usage est très-fréquent; p. e. بَسْمَلَ *dire* بِسْمِ ٱللّٰهِ *au nom de Dieu*, حَمْدَلَ *dire* اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ *la louange à Dieu*, فَذْلَكَ *arrêter un compte en disant* فَذٰلِكَ كَذَا وَكَذَا *cela est tant et tant.*

71. Il y a quatre formes de verbes quadrilitères, une primitive et trois dérivées; ce sont:

I بَسْمَلَ II تَبَسْمَلَ III اِبْسَنْمَلَ IV اِبْسَمَلَّ

72. La première, بَسْمَلَ, correspond, par la place qu'elle occupe, à la première des verbes trilitères, par sa formation et par sa conjugaison à la deuxième. Elle a une signification transitive ou intransitive, p. e. شَمْلَلَ *cueillir des dattes*, et aussi *être actif* ou *agile*.

73. La deuxième forme des quadrilitères, تَبَسْمَلَ, correspond, quant à la forme, à la signification et à la

conjugaison, à la cinquième des trilitères, p. e. تَسَلْطَنَ *se faire sultan, agir en sultan;* تَمَسْكَنَ *devenir pauvre.*

74. La troisième forme des quadrilitères, اِبْسَنْمَلَ, correspond à la septième des trilitères; la seule différence est que le ن, qui dans les trilitères précède le radical, est inséré dans les quadrilitères entre la deuxième et la troisième radicale (§ 58, Rem.). La signification de cette forme est intransitive, p. e. اِبْرَنْشَقَ *s'épanouir* (en parlant d'une fleur), *fleurir;* اِثْعَنْجَرَ *se répandre.*

75. La quatrième forme des verbes quadrilitères, اِبْسَمَلَّ, qui répond à la neuvième des trilitères, a une signification intransitive et exprime à un haut degré l'*extension* ou l'*intensité* d'une action intransitive, d'un état ou d'une qualité, p. e. اِشْمَأَزَّ *tressaillir d'horreur,* اِطْمَأَنَّ *être tranquille* (طَمْأَنَ § 70, b), اِصْمَأَلَّ *être très-dur.*

3. Des voix du verbe.

76. Toutes les formes, aussi bien la forme fondamentale que les dérivées, excepté la neuvième, la onzième, la douzième, la treizième, la quatorzième, la quinzième et les verbes neutres (§ 78), ont deux voix: la *voix active* (فِعْلُ ٱلْفَاعِلِ, بَابُ ٱلْفَاعِلِ, بِنَآءُ ٱلْفَاعِلِ, صِيغَةُ ٱلْفَاعِلِ etc.; aussi اَلْمَعْرُوفُ, sous-entendu فَاعِلُهُ); et la *voix passive* (فِعْلُ مَا لَمْ يُسَمَّ فَاعِلُهُ, صِيغَةُ ٱلْمَفْعُولِ; aussi اَلْمَجْهُولُ, sous-entendu فَاعِلُهُ). Le sujet de la voix active est toujours un agent (*agens*), soit que l'action de cet agent s'exerce

sur une autre personne ou sur une autre chose, soit qu'elle s'exerce sur le sujet lui-même. Le sujet de la voix passive est le régime direct du verbe actif (le passif personnel), ou l'idée abstraite de l'action elle-même (le passif impersonnel).

77. On emploie spécialement la voix passive dans quatre cas: 1° quand Dieu ou un être supérieur doit être désigné comme l'auteur d'une action; 2° quand l'auteur de l'action est inconnu ou du moins n'est pas connu avec certitude; 3° quand on ne veut pas le nommer; 4° quand on désire attirer l'attention du lecteur ou de l'auditeur plutôt sur l'objet de l'action, le patient (*patiens*), que sur le sujet ou agent (*agens*).

78. Les verbes qui indiquent un état, comme مَرِضَ *être malade*, نَامَ *dormir*, sont à la fois actifs et intransitifs, c'est-à-dire qu'ils indiquent une action qui s'exerce sur le sujet lui-même et ne peut s'exercer que sur lui. Nous les nommons verbes neutres, parce qu'ils ne sont ni véritablement actifs ni véritablement passifs, mais qu'ils tiennent des uns et des autres. Les grammairiens arabes ne peuvent les ranger que parmi les actifs, mais ils font une différence entre اَلْأَفْعَالُ ٱلْمُتَعَدِّيَةُ *les transitifs actifs*, et غَيْرُ ٱلْمُتَعَدِّيَةِ *les intransitifs* ou اَللَّازِمَةُ *les verbes restreints* (uniquement au sujet).

79. La signification de la voix passive ne doit pas être confondue avec celles de la cinquième, de la sep-

tième et de la huitième forme. La signification de ces formes dérivées est effective (§ 52), l'autre purement passive.

4. Des temps du verbe.

80. Les formes des temps du verbe arabe sont au nombre de deux: l'une indique une action *accomplie* (*parfait*), l'autre une action *qui est à accomplir* ou *qui n'est pas tout à fait accomplie* (*imparfait*).

Rem. *a*. Les dénominations de *prétérit* et de *futur*, sous lesquelles on les désignait autrefois, ont été abandonnées, parce qu'elles ne rendent pas bien la signification des temps arabes. Les Arabes nomment le parfait اَلْمَاضِى, l'imparfait اَلْمُضَارِعُ (§ 95, Rem. *a*); et selon le temps que ce dernier indique: اَلْحَالُ ou اَلْحَاضِرُ *le présent*, et اَلْمُسْتَقْبَلُ *le futur*.

Rem. *b*. Pour les formes des temps voyez § 92 et suiv., et pour leur emploi voyez la syntaxe.

5. Des modes du verbe.

81. Le verbe arabe a cinq modes: l'*indicatif*, le *subjonctif*, le *conditionnel*, l'*énergique* et l'*impératif*.

82. Le parfait n'a qu'un seul mode, l'indicatif. L'imparfait a les quatre premiers; le second et le troisième lui appartiennent exclusivement. L'impératif a une forme spéciale; il a en outre la forme énergique.

Rem. Pour les formes des modes voyez § 95 et suiv., et la syntaxe pour leur signification et leur emploi.

83. Au lieu de notre infinitif, les Arabes ont les

noms d'action (nomina actionis, nomina verbi, *máṣdars*); au lieu des participes ils ont deux adjectifs verbaux, le *nom de l'agent* (nomen agentis, *participe actif*) et le *nom du patient* (nomen patientis, *participe passif*).

6. Des nombres, des genres et des personnes.

84. Il y a dans la conjugaison arabe trois nombres: le *singulier* (اَلْفَرْدُ, اَلْمُفْرَدُ, اَلْوَاحِدُ), le *duel* (اَلتَّثْنِيَةُ, اَلْمُثَنَّى) et le *pluriel* (اَلْجَمْعُ, اَلْجِمَاعُ, اَلْجَمِيعُ, اَلْمَجْمُوعُ, اَلْمُكَثَّرُ); trois genres: le *masculin* (اَلْمُذَكَّرُ), le *féminin* (اَلْمُؤَنَّثُ) et le genre *commun* (اَلْمُسْتَوِى); et trois personnes: la première personne ou *celui qui parle* (اَلْمُتَكَلِّمُ), la deuxième ou *celui à qui l'on parle* (اَلْمُخَاطَبُ), et la troisième, la personne ou la chose dont on parle, l'*absent* (اَلْغَآئِبُ).

B. Du verbe fort.

85. Les verbes sont divisés en verbes *forts* (firma) et en verbes *faibles* (infirma). Les verbes à deuxième radicale redoublée, ou verbes *sourds*, appartiennent à la première classe. Ceux qui ont un أ, forts par essence, sont rangés dans une classe à part à cause des changements qu'éprouve le support du ء.

Rem. Les Arabes donnent au verbe qui a un و ou un ى parmi ses lettres radicales, le nom de verbe *infirme* (مُعْتَلّ), que nous appelons *faible*, par opposition à celui qu'ils donnent au verbe fort ou *sain* (سَالِمٌ). Le verbe qui a un أ parmi

ses radicales et celui qui redouble la deuxième radicale, sont désignés par le terme spécial de صَحِيحٌ, bien que quelques grammairiens considèrent ce mot comme synonyme de سَالِمٌ.

86. Les verbes forts sont ceux dont toutes les lettres radicales sont fortes (firma) et ne sont jamais, par conséquent, ni changées ni retranchées dans la conjugaison.

1. De la voix active de la première forme du verbe fort.

87. On trouvera le paradigme de la conjugaison de la voix active de la forme fondamentale du verbe fort trilitère au Tableau I.

Rem. Les máṣdars, les participes actifs et les participes passifs ont également été donnés dans les tableaux des conjugaisons parce qu'ils participent de la nature du verbe.

a. De la flexion des personnes.

88. Les nombres, les genres et les personnes du verbe sont exprimés par des suffixes ou par des préfixes pronominaux (comp. § 34).

89. La conjugaison du parfait se fait au moyen des suffixes suivants:

	Masculin.	Commun.	Féminin.
		Singulier.	
3e P.	ـَ	...	ـَتْ
2e P.	تَ	...	تِ
1e P.	...	تُ	...

	Masculin.	Commun.	Féminin.
		Duel.	
3e P.	ـَا	...	ـَتَا
2e P.	...	تُمَا	...
1e P.	...	...	...
		Pluriel.	
3e P.	ـُوا (§ 7, R. *a*)	...	نَ
2e P.	تُمْ	...	تُنَّ
1e P.	...	نَا	...

Rem. En poésie on trouve quelquefois نَ pour نَا.

90. La conjugaison de l'imparfait se fait par des préfixes et par des suffixes; ces derniers caractérisent certaines formes du féminin, du duel et du pluriel.

Les voici pour l'indicatif:

	Masculin.	Commun.	Féminin.
		Singulier.	
3e P.	يَـ	...	تَـ
2e P.	تَـ	...	تَـ ـِينَ
1e P.	...	أَـ	...
		Duel.	
3e P.	يَـ ـَانِ	...	تَـ ـَانِ
2e P.	...	تَـ ـَانِ	...
1e P.	...	...	...
		Pluriel.	
3e P.	يَـ ـُونَ	...	يَـ نَ
2e P.	تَـ ـُونَ	...	تَـ نَ
1e P.	...	نَـ	...

Rem. Les lettres dont se composent ces préfixes se nomment حُرُوفُ ٱلْمُضَارَعَةِ ou ٱلزَّوَائِدُ ٱلْأَرْبَعُ; dans certains dialectes elles sont mues par un késra (surtout à la 1ᵉ pers. de l'imparfait إِخَالُ) et quelquefois, mais rarement, par un ḍámma. En général on évite la motion du يِ par le késra.

91. La première et la troisième radicale des verbes trilitères sont toujours mues par un fátḥa à la troisième pers. du sing. masc. du parfait. Le fátḥa de la première radicale disparaît par l'adjonction d'un préfixe (يَكْتُبُوا), et le fátḥa de la troisième par celle d'un suffixe commençant par une consonne (كَتَبْتَ). Si le suffixe commence par une voyelle, cette voyelle prend la place du fatḥa (كَتَبُوا).

Rem. *a.* Si la troisième radicale est un ت, elle s'unit au ت des suffixes. On n'écrit alors qu'un seul ت surmonté du tèchdîd, comme ثَبَتُّ pour ثَبَتْتُ, ثَبَتَّ pour ثَبَتْتَ, ثَبَتُّمْ pour ثَبَتْتُمْ, etc., de ثَبَتَ *être ferme.*

Rem. *b.* Quand la dernière radicale du verbe est une des lettres ث, د, ذ, ض, ط, ظ, elle peut être assimilée au ت des suffixes et prononcée comme un ت. On met le tèchdîd sur le ت, mais on retient cependant la radicale dans l'écriture, sans toutefois la surmonter du ǵèzma (§ 9, Rem. *a*), p. e. عَبَدتُّ pour عَبَدْتُ *j'ai servi;* رَبَطتَّ pour رَبَطْتَ *tu as lié fortement;* أَخَذتُّ pour أَخَذْتُ *j'ai pris.* Voyez cependant § 14,3.

Rem. *c.* Quand la dernière radicale du verbe est un ن, elle se combine avec le ن des suffixes de la 1ᵉ pers. et de la 3ᵉ pers. fémin. du plur. du parfait, et aussi avec le ن de la 2e et de la 3ᵉ pers. fémin. du plur. de l'imparfait. On n'écrit

alors qu'un seul ن surmonté du tèchdîd, comme آمَنَّ et آمَنَّا *elles crurent*, *nous crûmes*, pour آمَنْنَ et آمَنْنَا; etc.

b. Des formes des temps et des modes.

92. Quand la seconde radicale du parfait a un fátḥa, elle doit être mue par un ḍámma ou par un késra à l'imparfait, comme كَتَبَ *il écrivit*, يَكْتُبُ *il écrira*; جَلَسَ *il s'assit*, يَجْلِسُ *il s'assiéra.* Quelques verbes ont les deux formes, comme رَكَزَ *ficher en terre*, يَرْكِزُ.

Rem. *a.* Les verbes qui ont une lettre gutturale pour deuxième ou pour troisième radicale font exception à cette règle, car ils retiennent d'ordinaire le fátḥa à l'imparfait, comme فَعَلَ *faire*, يَفْعَلُ; قَطَعَ *couper*, يَقْطَعُ; طَرَحَ *jeter*, يَطْرَحُ; قَمَعَ *subjuguer*, يَقْمَعُ. Cependant cette exception n'est pas générale, ainsi شَعَرَ *connaître* fait يَشْعُرُ; رَجَعَ *retourner*, يَرْجِعُ; نَطَحَ *cosser*, *donner des coups de cornes*, يَنْطَحُ et يَنْطِحُ; etc.

Rem. *b.* Les verbes de la I^e^ forme qui indiquent la *supériorité* (لِلْغَلَبَة) ont toujours ḍámma pour caractéristique de l'imparfait, comme فَخَرَ *surpasser en gloire*, يَفْخُرُ; font exception les verbes dont la première radicale est و, ou dont l'une des deux dernières radicales est ى, lesquels conservent le késra de la forme ordinaire (§§ 142, 172 et suiv.).

Rem. *c.* Quand le verbe n'a pas de gutturale, le fátḥa du parfait se conserve très-rarement comme caractéristique de l'imparfait, ainsi رَكَنَ *s'appuyer*, يَرْكَنُ, ce qui provient peut-être de la combinaison des deux formes رَكَنَ, يَرْكُنُ, et رَكِنَ, يَرْكَنُ. Comp. § 179, Rem. *b.*

93. Quand la seconde radicale du parfait est mue par késra (§ 42), elle a fátḥa pour caractéristique de l'imparfait, comme عَلِمَ *savoir*, يَعْلَمُ; حَزِنَ *être triste*, يَحْزَنُ; مَرِضَ *être malade*, يَمْرَضُ.

Rem. *a.* **Quelques verbes seulement retiennent à l'imparfait le késra du parfait, comme** حَسِبَ *penser*, يَحْسِبُ **ou** يَحْسَبُ; نَعِمَ *être verdoyant*, يَنْعِمُ; بَئِسَ *être dans la détresse*, يَبْئِسُ **ou** يَبْأَسُ. **Comp. aussi § 142, Rem.**

Rem. *b.* **Plus rare encore est le ḍámma à l'imparfait des verbes qui ont késra au parfait, comme** حَضِرَ *être présent*, يَحْضُرُ; فَضِلَ *abonder*, *être superflu*, يَفْضُلُ; نَعِمَ *être dans l'aisance*, يَنْعُمُ.

94. Quand la seconde radicale du parfait est mue par ḍámma (§ 42), cette voyelle reste à l'imparfait, comme حَسُنَ *être beau*, يَحْسُنُ.

95. L'*indicatif* de l'imparfait se forme en donnant un ḍámma à la troisième radicale du verbe, le *subjonctif* en donnant un fátḥa à la même lettre, et le *conditionnel* en lui donnant un ǵèzma (يَكْتُبُ, يَكْتُبَ, يَكْتُبْ). Ce dernier mode porte aussi le nom d'*imparfait apocopé*, à cause de l'absence de voyelle sur la troisième radicale, ou de *jussif* (de *jubere*), parce qu'il remplace quelquefois l'impératif.

Rem. *a.* **Le ḍámma de l'indicatif et le fátḥa du subjonctif de l'imparfait correspondent, d'après les grammairiens arabes, au ḍámma du nominatif et au fátḥa de l'accusatif des noms.**

De là le nom de اَلْمُضَارِعُ qu'ils donnent à l'imparfait, parce qu'il *ressemble* au nom; l'indicatif s'appelle اَلْمَرْفُوعُ, le subjonctif اَلْمَنْصُوبُ (comp. § 306), et le conditionnel اَلْمَجْزُومُ.

Rem. *b*. Le conditionnel semble avoir rejeté une voyelle finale, qui a dû être késra, car on retrouve encore, en poésie, la forme يَقْبَلِ à la rime. Comme cette voyelle caractérise le génitif des noms, le rapport établi par les grammairiens arabes entre les modes et les cas devient encore plus évident.

96. Les personnes dont les désinences sont نَ et نِ, rejettent ces désinences au subjonctif et au conditionnel: si après l'apocope ces personnes se terminent en و, elles doivent prendre un élif séparatif (§ 7, Rem. *a*). La 2e et la 3e personne du féminin pluriel font exception à cette règle; elles retiennent la syllabe نَ à tous les modes, parce qu'elle est nécessaire pour indiquer la forme du féminin au pluriel.

97. Les deux formes du mode *énergique* dérivent du conditionnel, et se forment en ajoutant à celui-ci ـَنَّ ou ـَنْ: on nomme la première désinence اَلنُّونُ اَلْمُؤَكِّدَةُ اَلثَّقِيلَةُ, et la seconde اَلنُّونُ اَلْمُؤَكِّدَةُ اَلْخَفِيفَةُ (comp. § 11). Quand le conditionnel se termine en *î* ou en *oû* (p. e. تَكْتُبِي, يَكْتُبُوا), le premier fátha de la désinence ـَنَّ ou celui de la désinence ـَنْ s'élident, et la voyelle longue de la forme verbale devient brève, car elle fait alors partie d'une syllabe composée (§ 25): تَكْتُبِنَّ, تَكْتُبِنْ, يَكْتُبُنَّ, يَكْتُبُنْ, etc. Au duel, le premier fátha

de la désinence ـَنَّ est absorbé par celui de la terminaison de la forme verbale ـَا, mais le fátha final se transforme en késra: يَكْتُبَانِّ, تَكْتُبَانِّ. À la 2ᵉ et à la 3ᵉ personne du féminin pluriel, le fátha final de la forme verbale et le premier de la désinence ـَنَّ se fondent ensemble en un ـَا, et par suite le fátha final de la désinence se transforme en késra: يَكْتُبْنَانِّ, تَكْتُبْنَانِّ.

Rem. *a.* On ajoute la syllabe ـَنْ de l'énergique second seulement aux personnes qui ont une voyelle brève avant la désinence ـَنَّ de l'énergique premier, mais non aux personnes du duel parce que ces formes seraient identiques avec celles du singulier, pas plus qu'au féminin du pluriel à cause de la cacophonie de la syllabe نَنْ (يَكْتُبْنَنْ).

Rem. *b.* On écrit souvent ـًا pour ـَنْ, ـَا à la pause (§ 28,3), et ـَ devant un élif wèsla (§ 20, Rem. *c*).

98. L'*impératif* (اَلْأَمْرُ) se forme des deuxièmes personnes du conditionnel en éliminant les préfixes. Il a donc les mêmes voyelles que le conditionnel, mais comme la première radicale de ce mode est ǵèzmée (§ 91), l'impératif prend un élif prosthétique pour soutenir la voyelle nécessaire à la prononciation (§ 26). Cette voyelle est késra quand la voyelle caractéristique de la seconde radicale est késra ou fátha; elle est ḍámma quand la caractéristique est ḍámma, p. e. اِضْرِبْ, اِفْعَلْ, اُكْتُبْ.

Rem. *a.* Pour les cas où cette voyelle se perd, et où son

support, l'élif, devient élif wèṣla, voyez § 19,2. Pour l'orthographe إِ ou أُ, quand l'élif n'est pas surmonté du wèṣla, voyez § 19, Rem. *c.*

Rem. *b.* Le fátḥa ne peut pas servir de voyelle prosthétique à cause de sa force. — La forme indéclinable قَتَالِ qui correspond à l'infinitif absolu hébreu קָטוֹל, est aussi une espèce d'impératif, p. e. حَضَارِ *sois présent!* حَذَارِ *prends garde!*

99. Les règles du § 97 sont également applicables aux deux formes de l'impératif énergique.

2. Du passif de la première forme du verbe fort.

(Tab. II.)

100. La voix passive se distingue de la voix active par un changement de voyelles. Au parfait passif la première radicale est mue par ḍámma et la seconde par késra. A l'imparfait les préfixes ont ḍámma, et la seconde radicale fátḥa.

Rem. La vocalisation du passif est toujours la même, peu importe la voyelle de la seconde radicale du parfait actif.

101. Le passif n'a pas d'impératif, on y supplée par le conditionnel.

3. Des formes dérivées du verbe fort.

(Tab. III.)

102. La seconde radicale du parfait actif est mue par fátḥa dans toutes les formes dérivées.

103. À la cinquième et à la sixième forme, la se-

conde radicale de l'imparfait actif est mue par fátḥa; à toutes les autres formes, par késra.

Rem. On voit que l'imparfait de la neuvième et celui de la onzième forme, يَقْبَلُّ et يَقْبَالُّ, sont contractés de يَقْبَلِلُ et de يَقْبَالِلُ, parce qu'au conditionnel on trouve encore يَقْبَلِلْ et يَقْبَالِلْ, et à l'impératif اِقْبَلِلْ et اِقْبَالِلْ. Comp. §§ 106 et 120.

104. A la deuxième, à la troisième et à la quatrième forme, les préfixes de l'imparfait actif sont mûs par ḍámma, à toutes les autres formes par fátḥa.

105. L'élif hamzé caractéristique de la quatrième forme disparaît après les préfixes de l'imparfait, p. e. يُقْبِلُ, et non يُأَقْبِلُ; mais il reparaît à l'impératif, أَقْبِلْ.

106. La neuvième et la onzième forme étaient primitivement اِقْبَلَلَ et اِقْبَالَلَ, mais les deux dernières radicales se sont contractées en une seule surmontée du tèchdîd, comme dans les verbes sourds; ainsi اِصْفَرَّ pour اِصْفَرَرَ, et يَصْفَرُّ pour يَصْفَرِرُ. Si la troisième radicale perd sa voyelle il n'y a pas de contraction, p. e. اِصْفَرَرْتُ, يَصْفَرِرْ, اِصْفَرِرْ. Comp. § 120.

107. Le parfait et l'imparfait des formes dérivées à la voix passive sont vocalisés de la même manière que ceux de la forme primitive (§ 100).

Rem. *a.* L'imparfait passif de la première forme et celui de la quatrième sont identiques.

Rem. *b.* L'imparfait passif de la cinquième forme et celui

de la sixième ne se distinguent des mêmes temps de ces formes à la voix active, que par le ḍámma des préfixes, qui ont fátḥa à l'actif.

108. Puisque le passif s'exprime, au parfait, au moyen du ḍámma qui meut la première radicale, et la troisième forme au moyen de l'allongement de la voyelle qui meut aussi la première radicale, il résulte que le parfait passif de la première forme est قُوبِلَ; de là le parfait passif de la sixième forme, تُقُوبِلَ. Comp. § 46.

109. Au parfait passif de la cinquième et de la sixième forme non seulement la première radicale est mue par ḍámma, mais aussi le ت caractéristique de ces formes; p. e. تُقُبِّلَ, تُقُوبِلَ. De même, au parfait passif de la VIIe, de la VIIIe et de la Xe forme, la première radicale (à la VIIe forme) ou le ت caractéristique (à la VIIIe et à la Xe) est mû par ḍámma, en même temps que l'élif prosthétique; p. e. أُنْقُبِلَ, أُقْتُبِلَ, أُسْتُقْبِلَ. Comp. § 98.

110. La neuvième forme, la onzième et les suivantes n'ont pas de passif à cause de leur signification neutre (§ 76).

111. Quand la première radicale du verbe est ت, ث, ج, د, ذ, ز, س, ش, ص, ض, ط ou ظ, le ت caractéristique de la cinquième et de la sixième forme perd quelquefois (souvent dans le Koran) sa voyelle et s'assimile à la première radicale qui reçoit alors le tèchdîd. Aux formes qui en résultent on ajoute un élif prosthétique dans les cas où le mot commencerait pas une con-

sonne redoublée (comp. § 58). P. e. اِثَّبَتَ pour تَثَبَّتَ ; يَذَّكَّرُ pour يَتَذَكَّرُ. En arabe moderne on admet l'élif prosthétique dans ces formes, en rejetant simplement la voyelle du ت caractéristique, comme اِتْنَفَّسَ pour تَنَفَّسَ, *respirer*.

112. On omet quelquefois le ت caractéristique de la cinquième et de la sixième forme aux personnes de l'imparfait actif qui ont تَ pour préfixe (2[e] pers. du sing., du duel et du plur. masc. et fémin., 3[e] pers. du sing. et du duel fémin.), p. e. تَكَسَّرُ pour تَتَكَسَّرُ ; تَحَمَّلُ pour تَتَحَمَّلُ ; تَبَاعَدُ pour تَتَبَاعَدُ. Ces formes syncopées se distinguent suffisamment des mêmes personnes de la deuxième et de la troisième forme de l'actif (تُكَسِّرُ, تُبَاعِدُ) par le fátha du préfixe تَ et par celui de la deuxième radicale, et des mêmes personnes des dites formes du passif (تُكَسَّرُ, تُبَاعَدُ) par le fátha du même préfixe. En outre, on les distingue aussi de la troisième personne du masculin singulier du parfait (تَكَسَّرَ, تَبَاعَدَ) par le ḍámma qui meut la troisième radicale.

113. Les verbes qui ont أ, و, ى, ر, ل, ن pour première radicale, n'ont pas de septième forme en arabe classique: on la remplace par la cinquième, la huitième ou le passif de la première forme. Dans l'unique exemple (selon toute apparence) d'une septième forme d'un verbe commençant par ن. اِنَّمَسَ *être caché*, le ن radical s'unit avec le ن distinctif de la forme par un

tèchdîd; cependant quelques grammairiens croient que c'est plutôt une VIIIe forme dont le ت aurait été assimilé au ن، إِنَّمَسَ pour إِنْتَمَسَ (comp. §§ 114, 118, Rem. *a*).

114. Le م première radicale du verbe s'assimile souvent le ن de la septième forme, p. e. إِمَّحَى et إِنْمَحَى: quelques lexicographes considèrent encore celle-ci, mais probablement à tort, comme une VIIIe forme (§ 113).

115. Si le verbe primitif commence par ت, le ت caractéristique de la huitième forme s'unit à celui du radical par le tèchdîd, p. e. إِتَّبَعَ *suivre*, de تَبِعَ.

116. Dans les verbes qui commencent par ث, le ث s'assimile au ت de la VIIIe forme (تّ) ou bien le ت s'assimile au ث (ثّ), p. e. إِتَّبَتَ ou إِثَّبَتَ pour إِثْتَبَتَ *être établi*, de ثَبَتَ.

117. Si la première radicale du verbe est une des lettres د، ذ ou ز, le ت caractéristique de la VIIIe forme se change en د. Cette lettre s'unit avec le د initial en un دّ, mais dans le cas où la première radicale est ذ, en un دّ ou en un ذّ; p. e. إِزْدَادَ de زَادَ; إِدَّرَكَ de دَرَكَ; إِذَّكَرَ ou إِدَّكَرَ de ذَكَرَ.

118. Dans les verbes qui commencent par ص, ض, ط ou ظ, le ت de la VIIIe forme se change en ط. Ce ط s'unit avec la première radicale de la manière suivante: si elle est ط, il devient طّ; si elle est ظ, il devient طّ ou ظّ; si elle est ض, il devient quelquefois ضّ.

Exemples: اِصْطَبَغَ de صَبَغَ; اِطَّبَعَ de طَبَعَ; اِظْطَلَمَ et اِطَّلَمَ ou اِظَّلَمَ de ظَلَمَ; اِضْطَرَبَ et اِضَّرَبَ de ضَرَبَ.

Rem. *a.* La lettre ت de la VIII[e] forme s'assimile rarement aux sifflantes ز, س, ص, quand l'une de ces lettres est première radicale; comme dans اِصَّبَرَ pour اِصْطَبَرَ, اِصَّلَى pour اِصْطَلَى. Bien rarement aussi un ج initial change le ت de la VIII[e] forme en د, comme le ز (§ 117), p. e. اِجْدَمَعَ pour اِجْتَمَعَ plus usité.

Rem. *b.* La dixième forme de طَاعَ est quelquefois syncopée, car à côté de la forme régulière اِسْتَطَاعَ, on trouve اِسْطَاعَ ou اِسْتَاعَ, imparf. يَسْطِيعُ ou يَسْتِيعُ, et même أَسْطَاعَ, imparf. يُسْطِيعُ.

4. Du verbe quadrilitère.

(Tab. IV.)

119. Les formes du verbe quadrilitère suivent respectivement, quant à leur conjugaison, la deuxième, la cinquième, la septième et la neuvième forme du verbe trilitère (comp. §§ 72-75).

Rem. Nous avons vu (§ 112) que le ت formatif des personnes disparaît quelquefois à la cinquième forme du verbe trilitère; pareille chose a lieu dans la conjugaison de la seconde forme du quadrilitère. — Le verbe هَرَاقَ regardé comme quadrilitère, et qui en réalité est une quatrième forme archaïque pour أَرَاقَ (la IV[e] forme primitive étant سَرَاقَ § 69, Rem.), fait à l'imparf. يُهَرِيقُ, à l'impér. هَرِقْ et au mâṣdar هِرَاقَةٌ. La forme أَهْرَاقَ, imparf. يُهْرِيقُ est également usitée.

5. Des verbes dont la seconde et la troisième radicale sont identiques ou verbes sourds.

(Tab. V.)

120. Le *verbe solide* ou *sourd* اَلْفِعْلُ ٱلْأَصَمُّ, ou *verbe redoublé* اَلْفِعْلُ ٱلْمُضَاعَفُ, est compris parmi les verbes forts (§ 85, Rem.), quoiqu'il se distingue de ceux-ci par les deux particularités suivantes:

1) Quand la deuxième et la troisième radicale ont une voyelle, la seconde rejette sa voyelle et s'unit à la troisième par le tèchdîd, p. e. فَرَّ pour فَرَرَ; فُرَّ pour فُرِرَ.

2) Quand la première radicale est sans voyelle, la deuxième et la troisième en ayant une, la seconde radicale cède sa voyelle à la première, et s'unit ensuite à la troisième par le tèchdîd, p. e. يَفِرُّ pour يَفْرِرُ; يُفَرُّ pour يُفْرَرُ. Mais si la troisième radicale perd sa voyelle il n'y a pas de contraction, et les deux radicales semblables restent séparées, p. e. فَرَرْتَ، فُرِرْتَ، يَفْرِرْ.

Rem. *a.* Les verbes de la forme قَبَلَ sont presque toujours contractés; ceux des formes قَبِلَ et قَبُلَ le sont moins souvent, p. e. أَلِلَ *sentir mauvais*, ضَبِبَ *abonder en lézards*, لَحِحَ *être malade* (en parlant de l'œil), قَطِطَ *être frisé*, لَبُبَ *être sage* ou *intelligent*, دَمُمَ *être laid*.

Rem. *b.* Des formes comme فَرَرْتَ, مَدَدْتَ, ظَلِلْتَ, qui ne

sont pas naturellement sujettes à la contraction, peuvent cependant être contractées de deux manières: 1° en éliminant la seconde radicale, soit avec sa voyelle soit en transportant celle-ci sur la première radicale, comme رَدْتَ et رَدْنَ pour رَدَدْتَ et رَدَدْنَ, مِسْتَ pour مَسِسْتَ; 2° en réunissant les deux dernières radicales par le tèchdîd et en intercalant entre elles et le suffixe pronominal la diphthongue ـَيْ (plus rarement ـَا), comme قَصَّيْتَ pour قَصَصْتَ, مَدَّاتَ pour مَدَدْتَ. A la cinquième forme la diphthongue ـَيْ remplace souvent la troisième radicale, p. e. تَقَصَّيْتُ pour تَقَصَّصْتُ, d'où résulte la forme تَقَصَّى à la 3e personne du singulier.

121. Au conditionnel, les deux dernières radicales des verbes sourds s'unissent souvent par le tèchdîd, et la voyelle de la seconde radicale est transportée sur la première qui n'en avait pas. Quand cela arrive, la radicale redoublée se trouve sans voyelle, puisque la troisième est gèzmée et que la seconde a cédé sa voyelle à la première: elle prend alors fátḥa ou késra, p. e. يَفِرَّ ou يَفِرِّ pour يَفْرِرْ; يَعَضَّ ou يَعَضِّ pour يَعْضَضْ. Les verbes qui ont ḍámma comme caractéristique de l'imparfait peuvent prendre l'une ou l'autre des trois voyelles, p. e. يَمُدَّ, يَمُدُّ, يَمُدِّ pour يَمْدُدْ.

122. Les formes de l'impératif qui ont la troisième radicale mue par une voyelle (sing. fémin., duel, plur. masc.) suivent aussi la règle du § 120, 2, car elles ont les deux dernières radicales contractées, p. e. au lieu de إِفْرِرِى,

اِفْرِرَا ، اِفْرِرُوا, qui sont des formes théoriques simplement, on dirait اِفِرِّى , اِفِرَّا , اِفِرُّوا, mais alors la première radicale étant vocalisée l'élif prosthétique n'est plus nécessaire, et l'on dit فِرِّى , فِرَّا , فِرُّوا , dans le langage réel. Si la contraction a lieu au masculin singulier, on ajoute, comme au conditionnel (§ 121), l'une des trois voyelles à la dernière radicale en éliminant l'élif prosthétique, p. e. مُدَّ , مُدِّ , مُدُّ pour أُمْدُدْ.

Rem. Devant un suffixe, on emploie autant que possible la même voyelle que celle de ce suffixe, ainsi رُدُّهُ (ou رُدِّهِ), رُدَّهَا; devant l'élif wèṣla (§ 20, 4) on emploie fátḥa ou késra, رُدَّ ٱلْقَوْمَ ou رُدِّ ٱلْقَوْمَ.

123. Les règles qui s'appliquent à l'actif de la première forme, s'appliquent aussi au passif de cette forme, de même qu'à la troisième, à la quatrième, à la sixième à la septième, à la huitième et à la dixième forme. Dans celles qui ont déjà une radicale redoublée, c.-à-d. à la deuxième, à la cinquième, à la neuvième et à la onzième forme, il n'y a jamais de contraction des deux dernières radicales; on écrit donc فَرَّرَ , تَفَرَّرَ , اِفْرَرَّ , اِفْرَارَّ.

Rem. Quelques Arabes substituent un késra au ḍámma du passif et disent حِلَّ pour حُلَّ; d'autres donnent au ḍámma le son de l'*u* français (إِشْمَام) et prononcent رُدَّ *rúdda* au lieu de *roúdda*.

124. A la troisième, à la sixième et à la onzième

forme une voyelle longue (ـَا) précède la lettre redoublée (§ 13, Rem.). On rencontre toutefois assez fréquemment des formes sans contraction, comme مَادَدَ, يُمَادِدُ pour مَادَّ, يُمَادُّ: Des formes comme فُوعِرَ, تَفُوعِرُ et اِفْرِيرَارٌ n'admettent pas de contraction.

125. Au conditionnel des formes dérivées du verbe sourd on peut donner une voyelle à la troisième radicale, comme cela a lieu à la première forme (§ 121), et, dans ce cas, la seconde radicale rejette sa voyelle sur la première et les deux dernières radicales se contractent en une seule surmontée du tèchdîd, p. e. أُذِلَّهُ pour أُذْلِلْهُ, 1[e] pers. du sing. du condit. à la IV[e] forme de ذَلَّ, avec le suffixe هُ; de même أُقِلَّهُ de قَلَّ.

6. Des verbes qui ont un hámza (ٱ) parmi leurs radicales.

(Tab. VI, VII, VIII).

126. Les verbes hamzés forment une classe à part parmi les verbes forts, car bien que le ء se conserve intact dans toute la conjugaison, son support change. On peut les diviser en trois classes selon qu'ils ont l'أ pour première, pour seconde ou pour troisième radicale.

127. Si l'élif hamzé à la fin d'une syllabe, et par conséquent surmonté du ǵèzma, est précédé de l'une des voyelles qui lui sont hétérogènes, ḍámma ou késra, il se change en ؤ après ḍámma et en ئ après késra; ainsi

بُرِثْتُ pour بُرِئْتُ, 1e pers. du sing. du parf. pass. de بَرَأَ ; يُوثَرُ pour يُؤْثَرُ, imparf. passif Ie et IVe; دَنُوتَ et خَرِثْتَ pour دَنُؤْتَ et خَرِئْتَ, 2e pers. du parf. act. Ie des verbes دَنُؤَ et خَرِئَ (pour دَنَا et خَرَأَ, § 129).

128. Le و et le ى, dans ces cas, sont simplement des supports du hámza, servant à indiquer la manière de prononcer cette lettre, en coupant, pour ainsi dire, le son de la voyelle précédente dont elles rappellent mais ne gardent pas le son. Ceci est tellement vrai que le ء sur le و ou le ى rappelle non seulement la lettre radicale, mais il montre aussi que ـُؤْ et ـِئْ ne doivent être prononcés ni ـُو ni ـِى; ـُ et ـِ restent voyelles brèves et ؤ et ئ se prononcent comme أ, ou plutôt comme ء lui-même, c'est-à-dire avec une espèce d'hiatus qui ressemble à un *k* excessivement faible.

Rem. *a.* Dans l'arabe vulgaire d'aujourd'hui, le hámza au milieu et à la fin des mots a disparu, au point que ؤ et ئ, quand ils sont précédés et suivis d'une voyelle, deviennent simplement و et ى, excepté quand le premier est mû par dámma (ؤُ) et le second par késra (ئِ). Voyez §§ 129, 130. Les Arabes prononcent donc, aujourd'hui, ـُؤْ et ـِئْ comme les voyelles longues *oû*, *î*, et indiquent respectivement ces deux manières de prononcer par les termes تَحْقِيقُ ٱلْهَمْزَةِ et تَخْفِيفُ ٱلْهَمْزَةِ. On rencontre déjà dans le langage ancien une certaine tendance à adoucir dans la prononciation, et même

à abandonner, le son du hámza, surtout chez les poètes, qui écrivaient سَوَالٌ pour سُؤَالٌ, مَقْرُو pour مَقْرُوءٌ, نَبِيٌّ pour نَبِيءٌ, رَاسٌ, لُومٌ, قُرَانٌ pour قُرْآنٌ. De là vient l'habitude de convertir, de nos jours, les verbes à troisième radicale أ en verbes à troisième radicale ى, p. e. قَرَى pour قَرَأَ, قَرَيْتُ pour قَرَأْتُ, يَقْرِى pour يَقْرَأُ.

Rem. *b.* Le hámza avec ǵèzma sur و ou ى disparaît après un élif wèṣla mû (§ 19, Rem. *c*), ou après un élif hamzé, parce qu'il est alors difficile de prononcer le hámza, ainsi on écrit أُومُلْ, et non أُؤْمُلْ, إِيتَزِرْ, et non إِئْتَزِرْ. Mais si un élif wèṣla précède, le hámza reparaît, comme فَأْتَزِرَتْ pour إِيتَزَرَتْ précédé de la conjonction فَ. Comp. § 134.

Rem. *c.* أ reste toujours après fátḥa, en arabe classique, comme يَأْثُرُ; en arabe moderne il devient élif de prolongation, et on écrit يَامُرْ pour يَأْمُرْ.

129. أ devient ؤ ou ئ, quand il est mû par ḍámma ou par késra et précédé de fátḥa, ou quand il est mû par fátḥa et précédé de ḍámma ou de késra; il devient ئ quand il est mû par késra et précédé de ḍámma (comp. § 17, 2, 2°); p. e. بَؤُسَ pour بَأُسَ *être brave;* يُلَائِمُ pour يُلَاءِمُ *il s'accorde*, imparf. IIIe de لَأَمَ; اِلْتَئِمْ pour اِلْتَامْ *accorde-toi*, *réconcilie-toi*, impér. VIIIe du même verbe; دَنُؤَ pour دَنَأَ *être médiocre, sans valeur;* يُؤَثَّرُ pour يُأَثَّرُ *une impression est faite*, imparf. pass. IIe de أَثَّرَ.

Rem. On conserve généralement l' أ à la fin d'un mot quand cette lettre est mue par ḍámma et précédée de fátḥa,

p. e. يَقْرَأُ, imparf. de قَرَأَ, pour يَقْرَوُ. Devant les suffixes, أُ s'écrit ؤُ, comme يَقْرَؤُهُ, parce qu'alors il n'est plus à la fin du mot.

130. Au commencement d'une syllabe, أ mû par dámma ou par késra (أُ, إِ) et précédé d'une syllabe composée, devient ؤ ou ئ, p. e. يَبْؤُسُ pour يَبْأُسُ *il est brave*, imparf. de بَؤُسَ; يُلْئِمُ pour يُلْإِمُ *il se conduit en avare*, imparf. IVe de لَأَمَ; اِسْتَلْئِمْ pour اِسْتَلْإِمْ *mets une armure*, impér. Xe du même verbe.

131. Si au commencement d'un mot un élif de prolongation suit un élif hamzé radical (أَ), les deux se contractent en un seul qui est surmonté du mádda seulement, ou du mádda avec un hámza à droite, ou bien en un élif hamzé avec un fátḥa perpendiculaire, p. e. آمَرَ, ءآمَرَ ou أٰمَرَ pour أاْمَرَ *consulter*, parf. IIIe de أَمَرَ *commander*. La même contraction a lieu quand un élif hamzé radical avec gèzma (أْ) est précédé d'un élif hamzé avec fátḥa (أَ), p. e. آثَرَ, ءآثَرَ ou أٰثَرَ pour أَأْثَرَ *préférer*, parf. IVe de أَثِرَ *surpasser*. Dans de vieux manuscrits on trouve souvent أاْمَرَ, أاْثَرَ.

132. En arabe moderne l'élif hamzé avec fátḥa devient و quand il est précédé de fátḥa et suivi d'un élif de prolongation, p. e. تَوَامَرُوا pour تَأَامَرُوا ou تَآمَرُوا *ils délibérèrent ensemble*, 3e pers. plur. parf. VIe de أَمَرَ. Un changement semblable a lieu même avec l'élif hamzé initial

et radical à la troisième forme, p. e. وَاكَلَ *manger avec quelqu'un* (de أَكَلَ).

133. Les verbes أَخَذَ *prendre*, أَمَرَ *commander* et أَكَلَ *manger*, perdent la première radicale à l'impératif de la Ie forme: خُذْ, مُرْ, كُلْ.

134. L'impératif des verbes qui ont pour première radicale un أ, quand il est précédé de وَ ou de فَ, perd l'élif prosthétique, mais retient l'élif hamzé radical et gèzmé, p. e. وَأْمُرْ *et commande*, plus usité que وَمُرْ; فَأْذَنْ pour فَٱأْذَنْ *et permets*, impér. de أَذِنَ; comp. § 128, Rem. *b*. خُذْ et كُلْ ne reprennent jamais l'أ, et l'on écrit وَخُذْ, فَكُلْ.

135. La première radicale du verbe أَخَذَ s'assimile, à la huitième forme, au ت formatif, et les deux lettres deviennent تّ, p. e. اِتَّخَذَ pour اِيتَخَذَ (§ 128, Rem. *b*) *prendre pour soi*. La même assimilation a lieu quelquefois dans les verbes أَزَرَ *mettre le vêtement appelé* إِزَارٌ, et أَجَرَ *donner un salaire*, qui font اِتَّزَرَ *mettre le* إِزَارٌ, et اِتَّجَرَ (pour اِيتَجَرَ) *chercher un salaire;* elle a rarement lieu dans les verbes أَمِنَ *être sauf*, اِتَّمَنَ *se confier*; أَهَلَ et اِتَّهَلَ *se marier*. — La Xe forme de أَخَذَ peut aussi perdre l'أ et s'écrire اِسْتَخَذَ.

Rem. De ces huitièmes formes se sont formés des verbes tri-

litères secondaires, comme تَتَخَذَ *prendre*, تَتَجَرَ *faire le commerce*. Comp. § 148, Rem. *b*.

136. Les verbes qui ont أ pour deuxième radicale se conjuguent quelquefois comme si cette radicale était و ou ى (§§ 152, 153) et prennent un élif de prolongation au lieu de l'élif hamzé; c'est ce qui arrive spécialement dans le verbe سَأَلَ *demander;* ainsi سَالَ pour سَأَلَ, يَسَالُ pour يَسْأَلُ ou يَسْئَلُ (§ 17, Rem. *b*), يَسَلْ pour يَسْأَلْ ou يَسْئَلْ, سَلْ pour اِسْأَلْ, impér. de la I[e] (avec فَ ou وَ: وَٱسْأَلْ ou وَسَلْ), et سَلُوا plur. du même.

C. Du verbe faible.

137. Le verbe faible (§ 85, Rem.) est un verbe parmi les radicales duquel se trouve au moins une lettre qui, à cause de sa faiblesse, peut être transformée ou retranchée; il diffère par conséquent, plus ou moins, du verbe fort dans quelques-unes de ses flexions.

138. Ces lettres faibles sont و et ى qui, par leur son, se rapprochent de celui des voyelles *ou* et *i*.

139. Dans un radical il peut y avoir une, deux et même trois lettres faibles. Les verbes qui en ont deux s'appellent doublement faibles; ceux dont les trois radicales sont faibles s'appellent triplement faibles.

140. La plupart des grammairiens ont rangé les verbes hamzés parmi les verbes faibles. Nous avons

donné au § 126 l'explication de la classification adoptée dans cette traduction.

141. Les verbes faibles se divisent en trois classes, selon la place qu'occupe la lettre faible parmi les radicales, c'est-à-dire selon qu'elle est la première, la seconde ou la troisième radicale.

1. Des verbes qui ont pour première radicale un و ou un ى (اَلْفِعْلُ ٱلْمِثَالُ *le verbe assimilé*).

(Tab. IX.)

142. Les verbes qui ont pour première radicale un و et pour caractéristique de l'imparfait késra, perdent le و à l'imparfait et à l'impératif, p. e. يَلِدُ, pour يَوْلِدُ et لِدْ pour اِيلِدْ (اِوْلِدْ) de وَلَدَ *procréer;* يَعِدُ de وَعَدَ *promettre.*

Rem. *a.* Quelques verbes de la forme فَعِلَ à première radicale و, ont à l'imparfait la forme يَفْعِلُ (contre la règle du § 93), et par conséquent perdent leur première radicale. Ces verbes sont: وَثِقَ, وَرِثَ, وَرِعَ, وَرِمَ, وَرِىَ, وَفِقَ, وَلِىَ, وَمِقَ qui font يَثِقُ, etc. Le verbe وَرِعَ a aussi, dialectiquement, la forme يَوْرَعُ. D'autres verbes admettent les deux formes, comme وَحِرَ, وَغِرَ وَعِرَ, وَلِهَ, وَهِلَ, etc.

Rem. *b.* L'impératif عِمْ qui se trouve dans les locutions عِمْ صَبَاحًا *bonjour*, et عِمْ مَسَآءً *bonsoir*, ne vient pas de وَعَمَ mais de نَعَمَ. C'est l'unique exemple en arabe de la perte, à l'impératif, du ن première radicale, ce qui arrive fréquemment en hébreu et en araméen.

143. Les verbes qui ont و pour première radicale et fâtha ou dâmma pour caractéristique de l'imparfait conservent le و, p. e. يَوْجَلُ et اِيجَلْ (pour اِوْجَلْ § 145) de وَجِلَ *avoir peur;* يَوْبُؤُ de وَبُؤَ *être atteint de la peste.* La même chose a lieu dans les verbes sourds dont la première radicale est و, p. e. يَوَدُّ et اِيدَدْ (pour اِوْدَدْ) de وَدَّ (pour وَدِدَ) *aimer.*

Rem. Dans les verbes à première radicale و dont la deuxième et la troisième radicale sont des lettres fortes, quelques tribus arabes changent le و en ا ou en ى, p. e. يَاجَلُ et يِيْجَلُ pour يَوْجَلُ. De وَجِعَ *souffrir, ressentir une douleur,* on a la forme dialectique à l'imparfait يِيجَعُ, mais on dit aussi يَوْجَعُ, يَاجَعُ, يِيْجَعُ.

144. Dans quelques verbes dont les huit suivants sont les principaux, la première radicale و se perd à l'imparfait et à l'impératif, bien que la voyelle caractéristique de ces verbes soit fâtha à l'imparfait:

وَدَعَ *laisser (tranquille),*	يَدَعُ	دَعْ (parf. inusité).
وَذَرَ *laisser (tranquille),*	يَذَرُ	ذَرْ (parf. inusité).
وَزَعَ *réprimer,*	يَزَعُ	زَعْ
وَسِعَ *être spacieux,*	يَسَعُ	سَعْ
وَضَعَ *placer,*	يَضَعُ	ضَعْ
وَطِئَ (§ 129) *fouler aux pieds,*	يَطَأُ	طَأْ
وَقَعَ *tomber,*	يَقَعُ	قَعْ
وَهَبَ *donner,*	يَهَبُ	هَبْ

145. Dans les formes où un و ǵèzmé est précédé de késra ou de ḍámma, ce و est changé en ى ou en و de prolongation; comme اِيجَلْ pour اِوْجَلْ, اِيدَدْ pour اِوْدَدْ, (impérat. Ie); إِيدَاعٌ (máṣdar IVe); يُوجِبُ (imparf. IVe).

Rem. Au lieu de وُ on prononce souvent أُ, comme أُحِيَ *il fut révélé*. Comp. §§. 209, Rem. *c*, 241, Rem. *a*, et 302, XVI, 4.

146. Les verbes qui ont ى pour première radicale se conjuguent dans presque toutes les formes comme les verbes forts, p. e. يَبِسَ *être sec, aride*, imparf. يَيْبَسُ; يَسَرَ *être facile*, imparf. يَيْسِرُ.

147. Quant un ى ǵèzmé est précédé de késra ou de ḍámma, il se change respectivement en ى ou en و de prolongation; comme اِيسِرْ pour اِيْسِرْ (impér. Ie); يُوقِظُ pour يُيْقِظُ (imparf. IVe).

148. A la huitième forme, le و et le ى, premières radicales, s'assimilent au ت formatif, et il en résulte تّ, comme اِتَّعَدَ pour اِيتَعَدَ (اِوْتَعَدَ) *recevoir une promesse;* اِتَّسَرَ pour اِيتَسَرَ *jouer à un jeu de hasard.*

Rem. *a*. Quelquefois, bien que plusieurs grammairiens n'approuvent pas ce procédé, on trouve des huitièmes formes dans lesquelles le و ou le ى n'est pas assimilé, mais devient après fátḥa, ḍámma ou késra, respectivement ا, و ou ى de prolongation, p. e. اِيتَعَدَ pour اِوْتَعَدَ (comp. § 145); أُوتُسِرَ pour أُيْتُسِرَ (comp. § 147); يَاتَعِدُ pour يَوْتَعِدُ; تَاتَسِرُ pour تَيْتَسِرُ.

Rem. *b.* Des ces huitièmes formes dérivent aussi des verbes trilitères secondaires; p. e. تَقَى *craindre* (*Dieu*) de إِتَّقَى; تَجَهَ, تَلَدَ, تَلَا, etc. Comp. § 135, Rem.

2. Des verbes qui ont pour deuxième radicale un و ou un ى.

149. La conjugaison des verbes à deuxième radicale و ou ى (اَلْفِعْلُ ٱلْأَجْوَفُ *le verbe concave*; Tab. X—XIII) ne diffère de celle des verbes forts qu'à la première (comp. § 184), à la quatrième, à la septième, à la huitième et à la dixième forme, et voici dans quels cas:

150. 1. a. *α*. Si la première radicale est sans voyelle et que la troisième en ait une, la voyelle de la seconde, si cette radicale est و mû par ḍámma ou ى mû par késra, est rejetée sur la première radicale et le و ou le ى devient lettre de prolongation. Ainsi:

يَقْوُلُ devient يَقُولُ imparf. act. Ie, *il dit*;
يَسْيِرُ „ يَسِيرُ „ „ „ *il va*;
أُقْوُلُوا „ قُولُوا impér. plur. Ie (§ 161), *dites*;
اِسْيِرُوا „ سِيرُوا „ „ „ *allez*;
يُلْيِنُ „ يُلِينُ imparf. IVe, *il adoucit*;
يَسْتَلْيِنُ „ يَسْتَلِينُ imparf. Xe, *il tient pour doux*;
أُسْتُلْيِنَ „ أُسْتُلِينَ parf. pass. Xe, *il fut considéré comme doux*.

151. 1. a. *β*. Si la première radicale est sans voyelle, et que la troisième en ait une, et si la seconde est un

و mû par késra, ce késra est transporté sous la première radicale, et le و devient un ى de prolongation. Ainsi:

يُقْوِلُ devient يُقِيلُ imparf. act. IVe;
أُقْوِلَ „ أُقِيلَ parf. pass. IVe;
يَسْتَقْوِلُ „ يَسْتَقِيلُ imparf. act. X^e;
أُسْتُقْوِلَ „ أُسْتُقِيلَ parf. pass. X^e.

152. 1. a. γ. Si la première radicale est sans voyelle, et que la troisième en ait une, la seconde étant mue par fátha, ce fátha est rejeté sur la première radicale, et le و ou le ى devient ا de prolongation. Ainsi:

يَخْوَفُ devient يَخَافُ imparf. act. I^e, *il craindra*;
يَهْيَبُ „ يَهَابُ „ „ „
يُقْوَلُ „ يُقَالُ imparf. pass. I^e ou IVe;
يُهْيَبُ „ يُهَابُ „ „ „
أَقْوَمَ „ أَقَامَ parf. act. IVe, *il fut debout.*

153. 1. b. Si la troisième radicale perd sa voyelle, les voyelles longues ـُو, ـِي, ـَا deviennent brèves, parce que dans une syllabe composée il ne peut y avoir de voyelle longue (§ 25). Ainsi:

يَقُولْ pour يَقْوُلْ devient يَقُلْ condit. act. I^e (§ 150);
يَسِيرْ „ يَسْيِرْ „ يَسِرْ condit. act. I^e (§ 150);
قُولْ „ قْوُلْ „ قُلْ impér. I^e (§§ 150, 161);
سِيرْ „ سْيِرْ „ سِرْ impér. I^e (§§ 150, 161);
يُسِيرْ „ يُسْيِرْ „ يُسِرْ condit. act. IVe (§ 150);

يُقِيلْ pour يُقْوِلْ devient يُقِلْ condit. act. IVe (§ 151);
أُقِيلْتَ „ أُقْوِلْتَ „ أُقِلْتَ 2e p. m. pf. pass. IVe (§ 151);
يَخَافْ „ يَخْوَفْ „ يَخَفْ condit. act. I^e^ (§ 152);
هَابْ „ هْيَبْ „ هَبْ impér. I^e^ (§§ 152, 161);
يُقَالْ „ يُقْوَلْ „ يُقَلْ cond. pass. I^e^ et IVe (§ 152);
يُسَارْ „ يُسْيَرْ „ يُسَرْ cond. pass. I^e^ et IVe (§ 152);
أَقَامْتَ „ أَقْوَمْتَ „ أَقَمْتَ 2e p. m. pf. act. IVe (§ 152).

Rem. يَكُنْ, pour يَكُونْ, conditionnel de كَانَ *être*, devient aussi quelquefois par apocope يَكُ, surtout chez les poètes.

154. 2. a. Si la première radicale ou la formative a fâtha, et la troisième une voyelle quelconque, le و ou le ى se change en élif de prolongation (ـَا), quelle que soit la voyelle qui les meut. Ainsi:

قَامَ pour قَوَمَ *être debout;*
اِقْتَامَ „ اِقْتَوَمَ parf. act. VIIIe;
طَالَ „ طَوُلَ *être long;*
خَافَ „ خَوِفَ *craindre;*
يَقْتَالُ „ يَقْتَوِلُ imparf. act. VIIIe;
يُقْتَالُ „ يُقْتَوَلُ „ pass. „
سَارَ „ سَيَرَ *aller;*
اِنْسَارَ „ اِنْسَيَرَ parf. VIIe;
يَسْتَارُ „ يَسْتَيِرُ imparf. VIIIe;
هَابَ „ هَيِبَ *craindre.*

Rem. Comme exceptions, dialectiques seulement, on signale زِيلَ pour زَالَ et كِيدَ pour كَادَ.

155. 2. b. α. Si la première radicale est mue par fátha, la troisième étant sans voyelle, le و mû par dámma, ou le ى mû par késra disparaît, mais ils changent le fátha de la première radicale en dámma si la seconde radicale est و, et en késra si cette radicale est ى. Ainsi:

طُلْتُ pour طَوُلْتُ 1e pers. sing. parf. act. Ie;
هِبْتَ » هَيِبْتَ 2e » » » » »

156. 2. b. β. Si la première radicale est mue par fátha, la troisième étant sans voyelle, et que le و ou le ى soit aussi mû par fátha, la seconde radicale disparaît avec sa voyelle, mais elle change le fátha de la première radicale respectivement en dámma ou en késra. Ainsi:

قُمْتُ pour قَوَمْتُ 1e pers. sing. parf. act. Ie;
سِرْتَ » سَيَرْتَ 2e » » » » »

Rem. On doit faire attention aux différences de formes qui résultent des règles données aux §§ 153, 156, entre le verbe primitif et les verbes dérivés, ainsi on dit قُمْتَ, mais أَقَمْتَ pour أَقْوَمْتَ.

157. 2. b. γ. Si la première radicale est mue par fátha, la troisième étant sans voyelle, et que le و seconde radicale soit mû par késra, ce و disparaît, mais son késra se substitue au fátha de la première radicale. Ainsi:

خِفْتُ pour خَوِفْتُ 1e pers. sing. parf. act. Ie;
مِتَّ » مَوِتَّ (مَوِتْتَ) 2e » » » » »

158. 3. a. Si la seconde radicale est mue par késra et précédée de ḍámma, la troisième étant vocaliseé, le késra prend la place du ḍámma qui disparaît, et la seconde radicale, و ou ى, devient ى de prolongation. Ainsi:

سِيرَ pour سُيِرَ parf. pass. I^e;
أُنْسِيرَ „ أُنْسُيِرَ „ „ VIIe;
أُسْتِيرَ „ أُسْتُيِرَ „ „ VIIIe;
قِيلَ „ قُوِلَ „ „ I^e;
أُنْقِيلَ „ أُنْقُوِلَ „ „ VIIe;
أُقْتِيلَ „ أُقْتُوِلَ „ „ VIIIe;

159. 3. b. Si la troisième radicale perd sa voyelle, ـِى (pour ـُيْ et ـُوْ) devient un simple késra. Ainsi:

سِرْتَ pour سُيِرْتَ 2e pers. parf. pass. I^e;
قِلْتَ „ قُوِلْتَ „ „ „ „ „

Rem. Dans les verbes dont la deuxième radicale est ى et dans ceux de la forme قَبِلَ dont la deuxième est و, la seconde personne masc et fémin. du sing. du duel et du plur. et la première du sing. et du plur. du parfait actif sont identiques aux mêmes personnes du passif; p. e. بِعْتُ pour بَيَعْتُ (§ 156) et pour بُيِعْتُ (§ 159); خِفْتَ pour خَوِفْتَ et خُوِفْتَ.

160. La plupart des verbes à deuxième radicale و ont dámma, et ceux à deuxième radicale ى ont késra comme voyelle caractéristique de l'imparfait; p. e. قَالَ, يَقُولُ; سَارَ, يَسِيرُ; زَالَ (pour زَوَلَ), يَزُولُ. Cependant les verbes qui

primitivement avaient un késra au parfait, comme هَابَ (pour هَيِبَ), prennent fátḥa à l'imparfait (§ 93), et la deuxième radicale devient ا, comme يَهَابُ; زَالَ (pour زَيِلَ), يَزَالُ. — مَاتَ, *mourir*, fait ordinairement au parfait مِتُّ (pour مَوِتٌّ au lieu de مَوِتْتُ, § 164), rarement مُتُّ; mais il fait يَمُوتُ à l'imparfait, rarement يَمَاتُ ou يَمِيتُ.

161. L'impératif de la forme primitive ne prend jamais l'élif prosthétique, sa première radicale étant vocalisée (§§ 149-151), ainsi:

اُقْوُلْ	devient	اُقُولْ	(§ 150),	puis	اُقُلْ (§ 153)	et	قُلْ
اِخْوَفْ	„	اِخَافْ	(§ 152),	„	اِخَفْ (§ 153)	„	خَفْ
اِهْيَبْ	„	اِهَابْ	(§ 152),	„	اِهَبْ (§ 153)	„	هَبْ
اُقْوُلُوا	„	اُقُولُوا	(§ 150),	„	...		قُولُوا
اِخْوَفُوا	„	اِخَافُوا	(§ 152),	„	...		خَافُوا
اِهْيَبُوا	„	اِهَابُوا	(§ 152),	„	...		هَابُوا.

162. Au lieu du passif قِيلَ pour قُوِلَ, قِلْتَ pour قُوِلْتَ, etc. (§ 159), il y a des Arabes qui disent قُولَ, قُلْتَ (identique à l'actif), etc.

163. Quelques lecteurs du Koran prononcent قِيلَ, غِيضَ, قِلْتُ, etc. avec إِشْمَامٌ (§ 123, Rem.), presque *ḳüla*, *ġüḍa*, *ḳültou*.

164. Lorsque la troisième radicale des ces verbes est un ت, cette lettre s'unit au ت formatif de suffixes du parfait, et l'on écrit تّ; comme مِتُّ pour مِتْتُ, de مَاتَ *mourir*.

165. Lorsque la troisième radicale est un ن, il y a aussi union de cette lettre avec le ن formatif de suffixes du parfait, de l'imparfait et de l'impératif, et l'on écrit نّ; comme صُنَّ pour صُنْنَ (parf. et impér.), يَصُنَّ pour يَصُنْنَ, de صَانَ *garder*.

166. Au passif de la troisième et de la sixième forme des verbes à deuxième radicale و, le و de prolongation de la voyelle de la première radicale (§ 108) ne s'unit pas avec celle-là par le tèchdîd, pour ne pas effacer le و caractéristique de ces formes ni les confondre avec le passif de la seconde et de la cinquième (قُوِّلَ et تُقُوِّلَ). On écrit donc قُووِلَ et تُقُووِلَ, et non pas قُوِّلَ ni تُقُوِّلَ. Pour la même cause, dans les verbes à deuxième radicale ى, le ـُو de la troisième et de la sixième forme et ce ى mû par késra ne se contractent pas en une seule lettre avec tèchdîd; on écrit donc بُويِعَ et تُبُويِعَ.

167. Quelques verbes à deuxième radicale و ou ى de la forme قَبِلَ sont conjugués comme les verbes forts, ainsi: أَوِدَ *être courbé*, imparf. يَأْوَدُ; سَوِدَ *être noir*, يَسْوَدُ, IV° أَسْوَدَ; عَوِرَ *être borgne*, يَعْوَرُ, IV° أَعْوَرَ; صَوِفَ *être laineux*, يَصْوَفُ; حَوِلَ *loucher*, يَحْوَلُ; عَوِزَ *manquer*, يَعْوَزُ; صَيِدَ *avoir une espèce de morve* (صَيَدٌ), يَصْيَدُ; جَيِدَ *avoir un cou long et mince*, يَجْيَدُ; غَيِدَ *être tendre et flexible*, يَغْيَدُ; هَيِفَ *avoir la taille svelte*, يَهْيَفُ.

168. Quelques verbes à deuxième radicale و ou ى se conjuguent à la quatrième forme comme les verbes forts (flexion forte) ou comme les verbes faibles (flexion faible), mais à la huitième forme, parmi ceux qui ont و pour deuxième radicale, quelques-uns seulement suivent la conjugaison des verbes forts. Par exemple: أَرْوَحَ et أَرَاحَ *flairer*, أَغْيَمَ et أَغَامَ *être nuageux*; اِجْتَوَرَ *être voisins*, اِعْتَوَنَ *s'entr'aider*, etc.

169. La plus grande partie des verbes à deuxième radicale و admettent à la dixième forme les deux conjugaisons, la flexion forte et la flexion faible. En général ils préfèrent la dernière, à l'exception de quelques-uns qui suivent généralement la flexion forte; comme اِسْتَصْوَبَ *approuver*, rarement اِسْتَصَابَ. Sur la Xe de طَاعَ voyez § 118, Rem. *b*.

3. Des verbes qui ont pour troisième radicale un و ou un ى.

170. Les verbes à troisième radicale و ou ى (اَلْفِعْلُ اَلنَّاقِصُ *le verbe défectueux*; Tab. XIV—XVIII) se divisent en cinq catégories:

1) les verbes à troisième radicale و de la forme قَتَلَ, comme غَزَا *faire une incursion*, pour غَزَوَ (§ 173, I, 2);

2) les verbes à troisième radicale ى de la forme قَتَلَ, comme رَمَى *jeter*, pour رَمَيَ (§ 173, I, 2);

3) les verbes à troisième radicale و de la forme قَبِلَ, comme رَضِيَ *être satisfait de*, pour رَضِوَ (§ 172, I);

4) les verbes à troisième radicale ى de la forme قَبِلَ, comme خَزِيَ *avoir honte*;

5) les verbes à troisième radicale و de la forme قَبُلَ, comme سَرُوَ *être noble*.

171. Trois cas peuvent se présenter dans ces verbes: ou leur troisième radicale peut se conserver comme consonne, ou bien elle devient voyelle, ou bien encore elle est éliminée.

172. Au commencement d'une syllabe deux cas se présentent:

I. Les troisièmes radicales conservent leur rôle de consonnes entre les voyelles *ă* et *ā* (ـَوَا, ـَيَا), *oŭ* et *ă* (ـُوَ), *oŭ* et *ā* (ـُوَا), *ĭ* et *ă* (ـِيَ), *ĭ* et *ā* (ـِيَا) et aussi quand la syllabe précédente se termine en une consonne ǵèzmée; p. e. غَزَوَا, رَمَيَا, سَرُوَتْ, سَرُوَا, يَغْزُوَ, يَغْزُوَانِ, رَضِيَ, رَضِيَا, تَرْمِيَ, تَرْمِيَانِ, غَزْوٌ, رَمْيٌ, رَضْوٌ. Entre *ĭ* et *ă* (ـِوَ), *ĭ* et *ā* (ـِوَا), le و devient toujours ى, comme رَضِيَ pour رَضِوَ, غُزِيَ pour غُزِوَ. On ne trouve jamais un ى entre *oŭ* et *ă*, *oŭ* et *ā*.

Rem. Dans la première et la seconde catégorie de ces verbes, les 3[es] pers. fém. du sing. et du duel du parf. act. I[e] et II[e] devraient être غَزَوَتْ, غَزَوَتَا, رَمَيَتْ, رَمَيَتَا, etc., par analogie avec les formes رَضِيَتْ, خَزِيَتْ et سَرُوَتْ; mais les Arabes forment toujours la 3[e] pers. du féminin de celle du masculin, غَزَا, رَمَى (§ 173, I, 2), et, ne pouvant pas dire غَزَاتْ ni رَمَاتْ ou

رَمَيْتُ (§ 25), ils disent غَزَتْ, رَمَتْ. Au duel on aurait pu conserver l'allongement du fátha de la seconde radicale et dire غَزَاتَا et رَمَاتَا, mais comme les Arabes forment les troisièmes personnes du duel de celles du singulier en leur ajoutant un ا, ils ont adopté les formes غَزَتَا, رَمَتَا.

II. La troisième radicale est éliminée:

A. Quand elle se trouve entre une voyelle brève et une des voyelles longues *oū* ou *ī*, et les deux voyelles sont contractées de deux manières:

1) En une voyelle longue, quand *oŭ* ou *ĭ* précèdent et que *oū* ou *ī* suivent la radicale; ainsi ـُوُو devient ـُو, comme سَرُوا pour سَرُوُوا, de سَرُوَ; يَغْزُونَ et يَغْزُوا pour يَغْزُوُونَ et يَغْزُوُوا; ـِيُو devient ـُو, comme رَضُوا pour رَضِيُوا, يَرْمُونَ et يَرْمُوا pour يَرْمِيُونَ et يَرْمِيُوا; ـُوِى devient ـِى, comme تَغْزِينَ et تَغْزِى pour تَغْزُوِينَ et تَغْزُوِى; ـِيِى devient ـِى, comme تَرْمِينَ et تَرْمِى pour تَرْمِيِينَ et تَرْمِيِى;

2) En une diphthongue, quand *ă* précède et que *oū* ou *ī* suivent la radicale; ainsi ـَوُو devient ـَوْ, comme غَزَوْا pour غَزَوُوا; ـَيُو devient ـَوْ, comme رَمَوْا pour رَمَيُوا, يَرْضَوْنَ et يَرْضَوْا pour يَرْضَيُونَ et يَرْضَيُوا, يُغْزَوْنَ et يُغْزَوْا pour يُغْزَيُونَ et يُغْزَيُوا; ـَيِى devient ـَىْ, comme تَرْضَيْنَ et تَرْضَىْ pour تَرْضَيِينَ et تَرْضَيِى, تُغْزَيْنَ et تُغْزَىْ pour تُغْزَيِينَ et تُغْزَيِى.

B. Quand elle est précédée d'un késra et qu'elle

est mue par le tanwîn du ḍámma ou du késra. Dans ce cas le ḍámma ou le késra du tanwîn disparaît avec la troisième radicale et le tanwîn est rejeté sur la voyelle précédente; ainsi ـٍوٌ et ـٍيٌ deviennent ـٍ, p. e. رَامٍ pour رَامِيٌ et رَامِيٍ, غَازٍ pour غَازِيٌ et غَازِيٍ et ceux-ci pour غَازِوٌ.

Rem. Ce changement est facilement explicable; ainsi رَامِيٌ et رَامِيٍ, qui sont des formes théoriques, se prononcent رَامِيُنْ et رَامِيِنْ; mais ces mots par suite de l'élimination du يُ deviennent رَامِنْ, dont la prononciation est parfaitement représentée par رَامٍ. Ce cas se présente dans les participes actifs de toutes les formes des verbes défectueux (§ 245), dans les másdars de la Ve et de la VIe forme des mêmes verbes (§ 219), dans le nombre cardinal ثَمَانٍ et dans l'ordinal ثَانٍ, dans certains pluriels brisés (§ 302, XIII, 2, 5, et XXIII) et dans quelques adjectifs relatifs (§ 255, Rem. *b*). Comp. § 229, Rem. *a*, et § 309.

C. Quand elle est précédée de fátḥa et surmontée du tanwîn du ḍámma. Dans ce cas le ḍámma disparaît aussi et le tanwîn est rejeté sur la voyelle précédente, mais comme il faut un ا orthographique, ou un ى après le tanwîn du fátḥa (§ 8, Rem.), on écrit généralement après celui-ci un ى, p. e. هُدًى pour هُدَيٌ; رِضًى pour رِضَيٌ et celui-ci pour رِضَوٌ; عَصًا pour عَصَوٌ.

Rem. Ce changement s'explique de la même manière que

le précédent; ainsi هُدًى se prononce هُدَيُنْ, en éliminant يُ il reste هُدَنْ, prononciation qui est parfaitement représentée par هُدًى. Voyez, pour les cas où il se présente, les §§ 216, 226, 246, 299, Rem. *a*, et 302, I, 3, 4. Comp. § 308.

173. A la fin d'une syllabe deux cas se présentent:

I. La troisième radicale devient la lettre de prolongation de la voyelle précédente, ou forme avec celle-ci une diphthongue:

1) Quand elle ferme la syllabe naturellement (c'est-à-dire quand, à raison de la forme du mot, cette troisième radicale est ǵèzmée, d'accord avec le paradigme qui lui sert de modèle) et qu'elle est suivie d'une autre syllabe:

a) si la voyelle précédente est ـُ, cette troisième radicale devient و de prolongation, comme سَرُوتَ pour سَرُوْتَ; et si la voyelle précédente est ـِ, elle devient ى de prolongation, comme رَضِيتَ pour رَضِيْتَ, de رَضِيَ pour رَضِوَ (comp. § 172, I et § 174);

b) si la voyelle précédente est ـَ, elle forme avec la troisième radicale و la diphthongue ـَوْ, p. e. غَزَوْتَ (qu'on prononce *ǵazáouta* et non *ǵazáwta*), et avec la troisième radicale ى la diphthongue ـَىْ, p. e. رَمَيْتَ (qu'on prononce *ramáïta* et non *ramáyta*);

2) Quand elle ferme la syllabe, non pas naturellement, mais parce que la voyelle brève qui la mouvait a disparu, la radicale devient une lettre de prolonga-

tion. Ainsi *ـَوْ (pour ـَوَ) et *ـَيْ (pour ـَيَ et ـَيُ) deviennent *â*, mais pour indiquer la différence entre la troisième radicale و et la troisième radicale ى, ـَوَ devient ـَا, et ـَيَ devient ـَى; p. e. غَزَا pour غَزَوَ, رَمَى pour رَمَيَ, يُغْزَى pour يُغْزَيَ et يُغْزَيُ, يُرْمَى pour يُرْمَيَ et يُرْمَيُ; *ـُوْ (pour ـُوُ) devient ـُو, p. e. يَغْزُو pour يَغْزُوُ, يَسْرُو pour يَسْرُوُ; *ـِيْ (pour ـِيُ) devient ـِى, p. e. تَرْمِى pour تَرْمِيُ.

Rem. La règle d'après laquelle ـَوَ devient ـَا, et ـَيَ devient ـَى, n'existe que chez les Arabes orientaux, et eux-mêmes ne l'observent pas toujours, tandis que les Arabes occidentaux ou Mogrebins écrivent presque sans exception رَمَا, غَزَّا pour رَمَى, غَزَّى. — Cet ا final des Arabes orientaux, mis pour un و final après fátḥa, ne subsiste que dans les mots de racine trilitère; dès que la racine a plus de trois lettres, le و radical devient ى (§ 174) et ce ى est conservé dans l'écriture, p. e. غَزَا, 2e pers. غَزَوْتَ; mais غَزَّى, 2e pers. غَزَّيْتَ; أَغْزَى, 2e pers. أَغْزَيْتَ; مُغَزًّى, part. pass. IIe, مُغْزًى, part. pass. IVe.

II. La troisième radicale est éliminée: quand elle ferme la syllabe naturellement, n'étant pas suivie d'une autre syllabe; c'est ce qui arrive au conditionnel et à l'impératif, modes qui sont caractérisés par le ğèzma de cette radicale; ainsi اِرْضَ, يَرْضَ, اِرْمِ, يَرْمِ, أُغْزُ, يَغْزُ, تُغْزَ, pour يَغْزُوْ, etc. (à la pause, تَقْلِهْ, § 28, 5).

174. Nous avons vu (§ 172, I) que lorsque le و, troisième radicale, se trouve entre *ĭ* et *ă* (ـِوَ), *ĭ* et *â* (ـِوَا),

il devient toujours ى. Une fois ce ى introduit dans le verbe à la 3e pers. masc. du singulier du parfait, il se maintient partout dans la conjugaison et ne subit que les changements qui lui sont propres dans les verbes à troisième radicale ى. Ainsi de رَضِيَ pour رَضِوَ on conjugue رَضِيتَ, تَرْضَى, اِرْضَ, تَرْضَيْنَ; de غُزِيَ, on conjugue غُزِيتُ, غُزِيتَا, etc.

Le و, troisième radicale, devient aussi ى dans toutes les formes dérivées, et de là vient que la IXe et la XIe forme ne contractent pas les deux و en وّ, mais font اِرْعَوَى *s'abstenir, craindre pour*, اِحْوَاوَى *être très-vert*, et non اِرْعَوَّ ni اِحْوَاوَّ.

175. Au participe passif de la forme primitive (مَفْعُولٌ § 83) des verbes à troisième radicale و, on écrit ـُوٌّ pour ـُوُوٌ, comme مَغْزُوٌّ pour مَغْزُووٌ. Dans les verbes à troisième radicale ى, l'influence de cette radicale change le و de prolongation de ce participe en ى, les deux ى s'unissent par le tèchdîd, et finalement le ḍámma se change en késra (ـُويٌ devient ـُيٌّ, puis ـِيٌّ), comme مَرْمِيٌّ pour مَرْمُويٌ. Dans les verbes comme رَضِيَ, où le ى remplace un و (§ 172, I), les deux formes sont admises, mais مَرْضِيٌّ est plus usité que مَرْضُوٌّ. Des formes comme مَعْدِيٌّ, de عَدَا (pour عَدَوَ), sont exceptionnelles.

4. Des verbes hamzés faibles.

176. Selon la position du و ou du ى les verbes

hamzés et faibles en même temps se divisent en:

1) Verbes hamzés à première radicale و ou ى,
2) Verbes hamzés à seconde radicale و ou ى,
3) Verbes hamzés à troisième radicale و ou ى.

Rem. **Il n'existe en arabe aucun verbe ayant deux hámzas parmi ses radicales.**

177. La première division a encore deux subdivisions selon la position du hámza dans la racine: α) les verbes à seconde radicale hámza et à première radicale و ou ى, comme وَأَرَ *effrayer;* et β) les verbes à troisième radicale hámza et à première radicale و ou ى, comme وَدَأَ *aplanir,* وَطِئَ *fouler aux pieds.* Tous ces verbes se conjuguent à la fois d'après les règles des verbes assimilés et celles des verbes hamzés. Ainsi les imparfaits sont: يَئِرُ, يَدَأُ, يَطَأُ; voyez §§ 128, 129, 142 et 144.

Rem. **L'imparfait du verbe** يَئِسَ, ***désespérer,*** **est** يَيْأَسُ, **rarement** يَيْئِسُ **(dans certains dialectes** يِيأَسُ **§ 90, Rem.), impér.** إِيأَسْ, **rarement** إِيئِسْ.

178. La seconde division a aussi comme subdivisions: α) les verbes à première radicale hámza et à seconde radicale و ou ى, comme آبَ (§ 23) pour أَوَبَ *retourner*, آلَ pour أَوَلَ *revenir;* et β) les verbes à troisième radicale hámza et à seconde radicale و ou ى, comme سَآءَ pour سَوَأَ *maltraiter,* جَآءَ pour جَيَأَ *venir,* شَآءَ pour شَيِءَ *vouloir.* Chacun de ces verbes suit, à la fois,

les règles des verbes hamzés et celles des verbes concaves. Ainsi:

	α	β		
Parf. 3e sing.	آبَ	سَآءَ	جَآءَ	شَآءَ
Parf. 2e sing.	أُبْتَ	سُؤْتَ	جِئْتَ	شِئْتَ
Imparf.	يَؤُوبُ	يَسُوءُ	يَجِيءُ (يَجِئُ)	يَشَآءُ
Impér.	أُبْ	سُؤْ	جِئْ	شَأْ
Parf. pass.	إِيبَ	سِيءَ	جِيءَ	شِيءَ

179. La troisième division comprend: α) les verbes à première radicale hámza et à troisième radicale و ou ى, comme أَتَى *venir*, أَبَى *refuser*, أَسِيَ *s'affliger*; et β) ceux qui ont pour deuxième radicale hámza et pour troisième و ou ى, comme نَأَى *s'éloigner*. Ils suivent tous les règles des deux classes auxquelles ils appartiennent. Ainsi:

α. أَتَى, أَتَتْ, أَتَيْتَ; يَأْتِي; اِيتِ (§ 128, Rem. *b;* mais فَأْتِ d'après le § 134); آتِ.

β. نَأَى, نَأَتْ, نَأَيْتَ; يَنْأَى; اِنْأَ; نَآءَ.

Rem. *a.* L'impératif du verbe أَتَى est souvent contracté en تِ, que l'on écrit تِهْ à la pause (§ 28, 5). La même chose arrive aussi, en cas de pause, à tous les impératifs qui n'ont qu'une seule lettre, comme رَهْ pour رَ impér. de رَأَى *voir*, قِهْ pour قِ de وَقَى *conserver* (§ 183).

Rem. *b.* Le verbe أَبَى a pour imparfait يَأْبَى (§ 92, Rem. *c*), rarement يَأْبِي, يِئْبَى يِئْبِي (§ 90, Rem.).

180. Le hámza du verbe رَأَى est presque toujours retranché à l'imparfait et à l'impératif; on ne rencontre يَرْأَى et اِرْءَ que dans des dialectes. Les formes les plus usitées sont:

Imparfait

	Indic.	Subj.	Condit.	Énerg. I.
Sing. 3e masc.	يَرَى	يَرَى	يَرَ	يَرَيَنَّ
„ 2e fém.	تَرَيْنَ	تَرَىْ	تَرَىْ	تَرَيِنَّ
Duel 3e masc.	يَرَيَانِ	يَرَيَا	يَرَيَا	يَرَيَانِّ
Plur. 3e masc.	يَرَوْنَ	يَرَوْا	يَرَوْا	يَرَوُنَّ
„ 3e fém.	يَرَيْنَ	يَرَيْنَ	يَرَيْنَ	يَرَيْنَانِّ

Impératif

	Simple	Énergique
Sing.	m. رَ ou رَهْ (§ 179, R. *a*), f. رَىْ	m. رَيَنَّ, f. رَيِنَّ
Duel	c. رَيَا	c. رَيَانِّ
Plur.	m. رَوْا, f. رَيْنَ	m. رَوُنَّ, f. رَيْنَانِّ

Rem. *a*. Le parfait du verbe رَأَى conserve presque toujours son hámza.

Rem. *b*. Le parfait passif du verbe رَأَى est رُئِىَ comme رُمِىَ. A l'imparfait le hámza peut être retranché comme à la voix active, ainsi يُرَى pour يُرْأَى.

Rem. *c*. A la quatrième forme, quand ce verbe signifie *montrer*, le hámza est toujours retranché: أَرَى, أَرَتْ, أَرَيْتَ, يُرِى, أَرِ; dans les autres significations il retient son hámza.

5. Des verbes doublement faibles.

181. Les verbes qui ont parmi leurs radicales les lettres و ou ى, soit que ces deux lettres se trouvent en même temps, soit que l'une d'elles se trouve répétée, s'appellent verbes doublement faibles.

182. Les verbes doublement faibles se divisent en deux catégories: *α*) les verbes dont la première et la troisième radicale sont و ou ى, comme وَقَى *conserver*, وَلِيَ *être très-proche*, وَجِيَ *avoir le sabot usé* (se dit du cheval); et *β*) les verbes dont la seconde et la troisième radicale sont aussi و ou ى, comme شَوَى *rôtir*, قَوِيَ *être fort*, حَيِيَ (pour حَيِوَ) *vivre*.

183. Les verbes de la première catégorie se conjuguent à la fois d'après les règles des verbes assimilés et celles des verbes défectueux. Ainsi:

وَقَى, وَقَتْ, وَقَيْتَ; يَقِى; قِ ou قِهْ (§ 179, Rem. *a*).
وَلِيَ, وَلِيَتْ, وَلِيتَ; يَلِى; لِ ou لِهْ.
وَجِيَ, وَجِيَتْ, وَجِيتَ; يَوْجَى; اِيجَ (pour اِوْجَ).

184. Dans la seconde catégorie la deuxième radicale ne subit aucun changement. Ainsi:

شَوَى, شَوَتْ, شَوَيْتَ; يَشْوِى; اِشْوِ.
قَوِيَ, قَوِيَتْ, قَوِيتَ; يَقْوَى; اِقْوَ.
حَيِيَ, حَيِيَتْ, حَيِيتَ; يَحْيَا; اِحْيَ.

Rem. *a*. On écrit يَحْيَا, et non يَحْيَى, pour ne pas avoir deux ى de suite (comp. § 302, XXIV, 7), et aussi pour distin-

guer l'imparfait de حَيِىَ du nom propre يَحْيَى *Jean.*

Rem. *b.* Le verbe حَيِىَ admet: 1° la contraction des deux ى: *a*) aux personnes du parfait de la I^e^ forme, dans lesquelles le second ى a une voyelle, comme حَىَّ pour حَيِىَ; *b*) à l'imparfait de la même forme, comme يَحَىُّ, يَحَىَّ, يَحَيِّنَ; *c*) au másdar de la IIe forme, ainsi تَحِيَّةٌ pour تَحْيِيَةٌ; et 2° l'apocope du second ى au parfait et à l'imparfait de la Xe forme dans le sens de *avoir honte*, comme إِسْتَحَى pour إِسْتَحْيَى, يَسْتَحِى pour يَسْتَحْيِى. — عَيِىَ se contracte aussi en عَىَّ, et يَعْيَا en يَعَىُّ.

6. Des verbes hamzés doublement faibles.

185. Les verbes qui ont un hámza pour l'une de leurs radicales, et و et ى pour les deux autres, s'appellent verbes hamzés doublement faibles. Ils se divisent: *α*) en verbes à première radicale hámza, comme أَوَى, *se retirer;* et *β*) en verbes à deuxième radicale hámza, comme وَأَى *promettre.* Les premiers sont conjugués comme أَثَرَ (§§ 128—136) et شَوَى (§ 184), p. e.

أَوَى, أَوَتْ, أَوَيْتَ; يَأْوِى; إِيوِ;

les derniers comme سَأَلَ (§§ 128—136) et وَقَى (§ 183), p. e.

	Parfait.	Imparfait. Indic.	Subjonct.	Condit.
S. 3e m.	وَأَى	يَـإِى	يَـإِى	يَـإِ
3e f.	وَأَتْ	تَـإِى	تَـإِى	تَـإِ
2e m.	وَأَيْتَ	تَـإِى	تَـإِى	تَـإِ

2e f.	وَأَيْتِ	تَإِينَ	تَإِى	تَإِى
1e c.	وَأَيْتُ	أَءِى	أَءِى	أَءِ
D. 3e m.	وَأَيَا	يَإِيَانِ	يَإِيَا	يَإِيَا
3e f.	وَأَتَا	تَإِيَانِ	تَإِيَا	تَإِيَا
2e c.	وَأَيْتُمَا	تَإِيَانِ	تَإِيَا	تَإِيَا
P. 3e m.	وَأَوْا	يَأُونَ	يَأُوا	يَأُوا
3e f.	وَأَيْنَ	يَإِينَ	يَإِينَ	يَإِينَ
2e m.	وَأَيْتُمْ	تَأُونَ	تَأُوا	تَأُوا
2e f.	وَأَيْتُنَّ	تَإِينَ	تَإِينَ	تَإِينَ
1e c.	وَأَيْنَا	نَإِى	نَإِى	نَإِ

Impératif

Sing.		Duel.	Plur.	
Masc.	Fém.	Comm.	Masc.	Fém.
إِ ou إِهْ (§ 179, R. *a*)	إِى	إِيَا	أُوا	إِينَ

7. Des verbes triplement faibles.

186. Nous ne mentionnons que pour mémoire cette catégorie de verbes faibles, qui ne semble compter qu'un seul verbe très-peu usité, يَيَّا *écrire la lettre* ى.

Appendice A.

1. Du verbe لَيْسَ.

187. Le verbe négatif لَيْسَ, *n'être pas*, n'a ni imparfait ni impératif. La conjugaison de son parfait est la même que celle du parfait des verbes concaves.

S.	لَيْسَ	لَيْسَتْ	لَسْتَ	لَسْتِ	لَسْتُ
D.	لَيْسَا	لَيْسَتَا	لَسْتُمَا	لَسْتُمَا	
P.	لَبْسُوا	لَسْنَ	لَسْتُمْ	لَسْتُنَّ	لَسْنَا

Rem. Au lieu de لَيْسَ on trouve quelquefois لَاتَ, invariable.

2. Des verbes de louange et des verbes de blâme.

188. Le principal *verbe de louange* et le principal *verbe de blâme* (أَفْعَالُ ٱلْمَدْحِ وَٱلذَّمِّ) sont: نِعْمَ *être bon* et بِئْسَ *être mauvais*. Ils sont employés comme exclamations et restent invariables. On trouve cependant le féminin نِعْمَتْ et بِئْسَتْ, et aussi, dit-on, le duel نِعْمَا, نِعْمَتَا, et le pluriel نِعْمُوا, نِعِمْنَ.

Rem. Au lieu de نِعْمَ on dit aussi نِعِمَ, نَعْمَ, نَعِمَ, la dernière forme étant probablement la primitive. Il en est de même de بِئْسَ, pour lequel on trouve pareillement بِئِسَ, بَأْسَ, بَئِسَ. Quand ces verbes sont suivis de مَا, on peut écrire بِئْسَ مَا ou بِئْسَمَا, نِعْمَ مَا ou نِعِمَّا. — On trouve d'autres verbes appartenant à cette classe, comme حَبَّ ou حُبَّ, حُسْنَ, سَآءَ, بُعْدَ. Le premier se rencontre souvent combiné avec ذَا (§ 338), حَبَّذَا *comme c'est bon!*

3. Des formules d'admiration.

189. La langue arabe a deux manières de rendre l'admiration par des formules que les grammairiens appellent أَفْعَالُ ٱلتَّعَجُّبِ *verbes d'admiration*. L'une est la 3e personne du sing. masc. du parf. actif de la IVe forme précédée de مَا (مَا ٱلتَّعَجُّبِيَّةُ) et suivie de l'accusatif de

l'objet admiré, p. e. مَا أَفْضَلَ زَيْدًا *combien Zéid est excellent!* L'autre est la 2ᵉ pers. du sing. masc. de l'impératif de la IVᵉ forme, suivie de la préposition بِ et du génitif, p. e. أَفْضِلْ بِزَيْدٍ, qui a la même signification que l'expression précédente.

Rem. *a*. La première expression signifie littéralement: *qu'est-ce qui a fait exceller Zeïd?* y a-t-il quelque chose qui puisse le faire exceller davantage? Et la seconde: *fais exceller Zéid!* si tu peux, tâche de le faire exceller davantage, ou, plus exactement: essaie (ton habileté) sur (بِ) Zéid pour le faire exceller. Ces expressions sont naturellement invariables, seulement on forme des diminutifs (§ 270) de quelques-unes; مَا أُحَيْسِنَهُ *comme il est bon!* مَا أُمَيْلِحَهُ *comme il est beau!* مَا أُحَيْلَاهُ *comme il est agréable!*

Rem. *b*. On trouve de rares exemples de ces formules d'admiration formées du passif ou des formes dérivées des verbes trilitères, mais on n'en rencontre aucun provenant des verbes quadrilitères ni de leurs formes dérivées. Ces mêmes expressions venant des verbes sourds ou des verbes défectueux ne s'écartent pas de la conjugaison de ces verbes, p. e. مَا أَشَدَّ أَبَاهُ et أَشْدِدْ بِأَبِيهِ *comme son père est fort!* مَا أَعْمَى عَمْرًا et أَعْمِ بِعَمْرٍو *combien 'Amr est aveugle!* mais celles qui sont formées des verbes concaves suivent la conjugaison des verbes forts, p. e. مَا أَقْوَلَهُ et أَقْوِلْ بِهِ *comme il parle bien!*

Appendice B.

De l'addition au verbe des suffixes pronominaux qui expriment l'accusatif.

190. Quelques personnes du verbe éprouvent des changements en prenant un suffixe pronominal (§ 36).

1) Les personnes terminées en élif séparatif (§§ 7, 89, 96) le rejettent devant un suffixe, l'élif n'étant plus nécessaire dans ce cas (§ 7, Rem. *a*), p. e. نَصَرُوا *ils aidèrent*, نَصَرُونِي *ils m'aidèrent.*

2) La consonne finale de la seconde personne du plur. masc. du parfait reprend, par euphonie, devant les suffixes, le ḍámma long qu'elle paraît avoir possédé primitivement, p. e. رَأَيْتُمْ *vous avez vu*, رَأَيْتُمُوهَا *vous l'avez vue.* Le suffixe pronominal de la seconde pers. masc. du plur., كُمْ, reprend aussi le ḍámma long devant un autre suffixe (§ 191), p. e. يُرِيكُمُوهُمْ *il vous les montre.*

3) La 2ᵉ et la 3ᵉ personne masculine du pluriel, ainsi que la 2ᵉ pers. fém. du singulier de l'imparfait, rejettent quelquefois la syllabe finale نَ devant les suffixes نِي et نَا, p. e. تَأْمُرُونِي pour تَأْمُرُونَنِي *vous m'ordonnez*, تُشَوِّقِينِي pour تُشَوِّقِينَنِي *vous me faites désirer.*

4) Le késra de la 2ᵉ pers. fémin. du sing. du parfait peut être allongé devant les suffixes, p. e. كَسَرْتِيهِ pour كَسَرْتِهِ *tu l'as cassé.*

5) Le ى de la 3ᵉ pers. masc. du sing. du parfait des

verbes à troisième radicale ى peut rester devant les suffixes, ou devenir ا, p. e. رَمَاهُ et رَمَيَهُ ou رَمَيْهُ *il le jeta* (§ 7, Rem. *c*).

191. Une forme verbale peut avoir deux suffixes à condition qu'ils ne désignent pas la même personne. En pareil cas le suffixe de la première personne précède celui de la seconde ou de la troisième, et le suffixe de la seconde précède celui de la troisième; p. e. أَعْطَانِيكَ *il t'a donné à moi*, يَكْفِيكَهُمْ *il te suffira contre eux*. Cependant deux suffixes de la troisième personne, se rapportant à des sujets différents, peuvent se suivre, du moins aucune règle expresse ne s'y oppose, p. e. أَعْطَاهَاهُ, أَعْطَاهُوهَا (comp. § 36, Rem. *b*).

192. Parfois le suffixe pronominal ne s'unit pas directement au verbe; l'accusatif dans ce cas s'exprime par le mot إِيَّا suivi du suffixe du génitif (§ 36).

	Masculin.	Commun.	Féminin.
		Singulier.	
3e P.	إِيَّاهُ *lui, le.*	. . .	إِيَّاهَا *elle, la.*
2e P.	إِيَّاكَ *toi, te.*	. . .	إِيَّاكِ *toi, te.*
1e P.	. . .	إِيَّايَ (§ 315, Rem. *a*) *moi, me.*	. . .
		Duel.	
3e P.	. . .	إِيَّاهُمَا *eux deux* ou *elles deux, les.*	. . .
2e P.	. . .	إِيَّاكُمَا *vous deux.*	. . .

Pluriel.

3ᵉ P.	إِيَّاهُمْ *eux, les.*	...	إِيَّاهُنَّ *elles, les.*
2ᵉ P.	إِيَّاكُمْ *vous.*	...	إِيَّاكُنَّ *vous.*
1ᵉ P.	...	إِيَّانَا *nous.*	...

193. Les suffixes pronominaux composés avec إِيَّا s'emploient dans les cas suivants:

1) Quand il faut ajouter deux pronoms à un verbe, p. e. أَعْطَانِي إِيَّاهُ pour أَعْطَانِيهِ *il me l'a donné.* Cet emploi, quoique très-fréquent, n'est pourtant pas absolu en pareil cas (§ 191).

2) Quand le pronom est emphatique et, pour cette raison, placé devant le verbe, p. e. إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ *c'est toi que nous adorons, et c'est de toi que nous implorons le secours.*

Rem. *a.* De deux pronoms celui-là est supporté par إِيَّا qui indique le complément direct ou accusatif; c'est celui qui occuperait la seconde place s'il était suffixé. Quand un verbe régit deux accusatifs, le pronom se rapportant à la chose ou à la personne qui reçoit le plus directement l'action du verbe, est composé avec إِيَّا. Ainsi أَعْطَاهُ إِيَّاىَ *il me donna à lui,* أَعْطَانِي إِيَّاهُ *il me le donna.*

Rem. *b.* Une très-forte emphase s'exprime en faisant précéder le verbe, accompagné du suffixe pronominal, d'un autre suffixe pronominal de la même personne composé avec إِيَّا, p. e. وَإِيَّاىَ فَاتَّقُونِ *craignez-moi, moi surtout.*

III. Du nom.

194. Le *nom*, اَلِاسْمُ, comprend six catégories:

1) Le *nom substantif*, اَلِاسْمُ dans le sens restreint du mot, ou اَلْمَوْصُوفُ ou اَلْمَنْعُوتُ *le qualifiable*, c'est-à-dire le mot qui peut être qualifié;

2) Le *nom adjectif*, اَلصِّفَةُ, اَلْوَصْفُ, اَلنَّعْتُ, *la description*, *le mot descriptif;*

3) Le *nom* ou *adjectif numéral*, اِسْمُ ٱلْعَدَدِ *le nom du nombre;*

4) Le *nom* ou *pronom démonstratif*, اِسْمُ ٱلْإِشَارَةِ *le nom de l'indication*, c'est-à-dire celui qui indique une personne ou une chose;

5) Le *nom conjonctif* ou *pronom relatif*, اَلِاسْمُ ٱلْمَوْصُولُ ou اَلْمَوْصُولُ ٱلِاسْمِيُّ *le nom joint* (*à la proposition relative*, اَلصِّلَةُ, § 537);

6) Le *pronom personnel*, اَلضَّمِيرُ ou اَلْمُضْمَرُ; voyez § 34 et suiv.

Rem. A l'exception du pronom, qui a déjà été exposé, chaque catégorie de noms sera traitée dans l'ordre donné ci-dessus. Toutefois les règles qui concernent les substantifs et les adjectifs seront données dans un même chapitre, car, pour ce qui regarde la forme, les règles des substantifs s'appliquent également aux adjectifs.

A. Des noms substantifs et des noms adjectifs.

1. De la dérivation des noms substantifs et des noms adjectifs, et de leurs différentes formes.

195. Par rapport à leur origine ces noms se divisent en deux classes: le *nom primitif*, toujours substantif et essentiellement substantif, comme رَجُلٌ *homme*, فَرَسٌ *cheval*, عَيْنٌ *œil*, مَآءٌ *eau*; et le *nom dérivé*. Par rapport à leur signification les noms dérivés sont ou dérivés de verbes (déverbaux), comme تَقْسِيمٌ *division*, de قَسَّمَ *diviser*, مِفْتَاحٌ *clef*, de فَتَحَ *ouvrir*, مَرِيضٌ *malade*, de مَرِضَ *être malade;* ou dérivés d'autres noms (dénominatifs), comme مَأْسَدَةٌ *endroit peuplé de lions*, de أَسَدٌ *lion;* إِنْسَانِيٌّ *humain*, de إِنْسَانٌ *homme;* كُلَيْبٌ *petit chien*, de كَلْبٌ *chien*. A une époque relativement récente, et pour les besoins de la terminologie scolastique, des noms furent formés de pronoms et de particules; comme أَنَانِيَّةٌ *égoïsme*, de أَنَا *je*, *moi*, كَيْفِيٌّ *qualitatif* et كَيْفِيَّةٌ *qualité*, de كَيْفَ *comment?*

Rem. *a*. Dans les dictionnaires arabes, où l'on a suivi l'ordre étymologique, on donne fréquemment un verbe comme racine d'un véritable nom primitif; cependant en comparant la signification des deux mots, on reconnaît que c'est le verbe qui est le dérivé du nom. Ainsi le nom مَآءٌ, *eau*, n'est pas dérivé du verbe مَاهَ *être plein d'eau*, qui, dans les dictionnaires, est donné comme racine, mais au contraire مَاهَ est dérivé de مَآءٌ;

de même فَرُسَ, *être bon cavalier*, n'est pas la racine de فَرَسٌ *cheval*, mais bien un verbe dérivé de ce dernier mot.

Rem. *b*. Les grammairiens arabes classent les noms selon les divers points de vue sous lesquels ils les considèrent. Les termes de classification les plus usités sont: اِسْمٌ جَامِدٌ nom qui n'est pas dérivé d'une forme verbale, et dont une forme verbale n'est pas dérivée; اِسْمٌ مُشْتَقٌّ nom dérivé d'un verbe; اِسْمٌ مُجَرَّدٌ nom qui ne contient que les lettres de la racine, sans accroissement d'aucune sorte; اِسْمٌ مَزِيدٌ فِيهِ nom qui a une ou plusieurs lettres serviles; اِسْمُ عَلَمٍ *nom propre;* et اِسْمُ ٱلْجِنْسِ *nom commun* ou *appellatif*. Le nom propre peut être un *nom*, اِسْمٌ, dans le sens le plus restreint du mot, un nom propre à l'individu; ou un كُنْيَةٌ *surnom*, composé de أَبُو, أُمّ, اِبْن, اِبْنَة, بِنْت et d'un autre nom propre au génitif; ou un لَقَبٌ *sobriquet*, qui peut être une épithète honorable ou un *sobriquet injurieux*, نَبَزٌ. Le nom propre peut encore être *simple*, مُفْرَدٌ, c'est-à-dire consister en un simple mot, ou *composé*, مُرَكَّبٌ, c'est-à-dire formé de plusieurs mots. Au nom propre s'ajoute souvent un *adjectif relatif*, نِسْبَةٌ (§ 198, 4, et § 250). — Le nom commun est ou un *nom concret*, اِسْمُ عَيْنٍ, ou un *nom abstrait*, اِسْمُ مَعْنًى.

196. Les noms qui, par rapport à leur signification, sont dérivés directement du verbe, se divisent en deux classes principales:

1) Les *noms de verbe*, أَسْمَآءُ ٱلْفِعْلِ, *noms d'action*, *infinitifs* ou *másdars* (§ 199 et Rem.);

2) Les *noms de l'agent*, أَسْمَآءُ ٱلْفَاعِلِ, *participes actifs*; et les *noms du patient*, أَسْمَآءُ ٱلْمَفْعُولِ, *participes passifs*. Voyez § 83.

Les máṣdars sont par essence des substantifs employés quelquefois adjectivement, et les participes sont des adjectifs pris quelquefois substantivement.

197. Il y a en outre les quatres classes suivantes de noms dérivés de verbes:

1) *Noms d'une fois* (*nomina vicis*), أَسْمَآءُ ٱلْمَرَّةِ;

2) *Noms d'espèce*, أَسْمَآءُ ٱلنَّوْعِ;

3) *Noms du lieu et du temps*, أَسْمَآءُ ٱلْمَكَانِ وَٱلزَّمَانِ, appelés aussi *noms du vase*, أَسْمَآءُ ٱلظَّرْفِ;

4) *Noms d'instrument*, أَسْمَآءُ ٱلْآلَةِ.

198. Les noms qui, par rapport à leur signification, sont dérivés de noms, se divisent en six classes:

1) *Nom d'unité*, اِسْمُ ٱلْوَحْدَةِ;

2) *Nom d'abondance*, اِسْمُ ٱلْكَثْرَةِ;

3) *Nom du vase*, اِسْمُ ٱلْوِعَآءِ;

4) *Nom relatif* (*adjectif relatif*), اَلِٱسْمُ ٱلْمَنْسُوبُ, ou *la relation*, اَلنِّسْبَةُ;

5) *Nom abstrait de qualité*, اِسْمُ ٱلْكَيْفِيَّةِ;

6) *Nom diminutif*, اَلِٱسْمُ ٱلْمُصَغَّرُ, ou *la diminution*, اَلتَّصْغِيرُ.

a. Des noms dérivés du verbe.

α. Des máṣdars.

199. Les *máṣdars* sont des substantifs abstraits qui expriment l'action, l'état ou la condition indiqués par les verbes dont ils viennent, sans aucune relation avec le sujet, l'objet ou le temps. Voyez § 196.

Rem. Le nom de verbe est appelé اَلْمَصْدَرُ, *l'endroit d'où quelque chose provient*, *principe*, parce que la plupart des grammairiens arabes dérivent l'idée complexe du verbe fini de l'idée simple de ce substantif.

200. Les máṣdars qui dérivent de la forme primitive du verbe trilitère sont les suivants. Ceux que l'on ne rencontre que rarement ont été mis entre parenthèses.

1. قَبْلٌ	12. قِبْلَةٌ	(22. قُبُلَّى)	32. قِبَالٌ	(42. قَبُولِيَّةٌ)
2. قَبَلٌ	13. قُبْلَةٌ	(23. قَبْلَآءُ)	33. قُبَالٌ	(43. قُبُولِيَّةٌ)
3. قَبِلٌ	(14. قَبُلَّةٌ)	(24. قُبْلَآءُ)	34. قَبَالَةٌ	44. قَبِيلٌ
4. قِبْلٌ	(15. قِبِلَّةٌ)	(25. قَبُلَانٌ)	35. قِبَالَةٌ	45. قَبِيلَةٌ
5. قِبَلٌ	(16. قُبُلَّةٌ)	26. قَبَلَانٌ	(36. قُبَالَةٌ)	46. مَقْبَلٌ
6. قُبْلٌ	17. قَبْلَى	27. قِبْلَانٌ	37. قَبَالِيَةٌ	47. مَقْبِلٌ
7. قُبَلٌ	(18. قَبَلَى)	28. قُبْلَانٌ	38. قَبُولٌ	(48. مَقْبُلٌ)
(8. قُبُلٌ)	19. قِبْلَى	(29. قَبَلُوتٌ)	39. قُبُولٌ	49. مَقْبَلَةٌ
9. قَبْلَةٌ	20. قُبْلَى	(30. قَبَلُوتَى)	(40. قَبُولَةٌ)	50. مَقْبِلَةٌ
10. قَبَلَةٌ	(21. قِبِلَّى)	31. قَبَالٌ	41. قُبُولَةٌ	(51. مَقْبُلَةٌ)
11. قَبِلَةٌ				

Rem. *a*. Tout máṣdar dont la lettre initiale est un م formatif, s'appelle مَصْدَرٌ مِيمِيٌّ.

Rem. *b.* Au lieu du máṣdar on emploie quelquefois le masculin ou le féminin du participe passif (§ 232; comp. § 206, Rem.), ou la forme analogue مَقْبُولَآءُ, rarement le participe actif (§ 391, 2, Rem. *a*). Mais on doit considérer en quelque sorte comme des licences ces substitutions, ainsi que le remplacement des participes par les máṣdars (§ 232, Rem.).

201. Chacun des verbes trilitères ne donne pas naissance à toutes ces formes de máṣdars. En général chaque verbe n'en a qu'un seul; quelques-uns en ont deux ou trois, on trouve peu de verbes qui en aient davantage. Les dictionnaires nous apprennent quels sont les máṣdars propres à tel et à tel verbe.

202. Les formes les plus fréquentes sont les cinq suivantes:

1. قَبْلٌ 2. قَبَلٌ 34. قَبَالَةٌ 39. قُبُولٌ 41. قُبُولَةٌ

1) قَبْلٌ est le máṣdar des verbes transitifs des formes قَبَلَ ou قَبِلَ, comme قَتَلَ *il tua*, قَتْلٌ *meurtre*; فَهِمَ *il comprit*, فَهْمٌ *compréhension.*

2) قَبَلٌ est le máṣdar des verbes intransitifs de la forme قَبِلَ, comme فَرِحَ *il fut joyeux*, فَرَحٌ *joie*; مَرِضَ *il fut malade*, مَرَضٌ *maladie.*

3) قَبَالَةٌ et قُبُولَةٌ sont les máṣdars des verbes de la forme قَبُلَ, comme سَهُلَ *il fut plan, facile*, سُهُولَةٌ et سَهَالَةٌ *facilité, aisance;* خَشُنَ *il fut rude*, خُشُونَةٌ *rudesse;* سَرُوَ *il fut généreux*, سَرَاوَةٌ *générosité.*

4) قُبُولٌ est le máṣdar des verbes intransitifs de

la forme قَبَل, comme قَعَدَ et جَلَسَ *il s'assit*, قُعُودٌ et جُلُوسٌ, *action de s'asseoir*.

Rem. Les máṣdars qui indiquent une *fuite* ou un *refus* prennent d'ordinaire la forme 32. قِبَالٌ; ainsi de فَرَّ, نَفَرَ, شَرَدَ, *fuir*, on a فِرَارٌ, نِفَارٌ, شِرَادٌ; de أَبَى *refuser*, إِبَآءٌ. Ceux qui indiquent une *maladie* ou une *affection* ont la forme 33. قُبَالٌ, comme سُعَالٌ de سَعَلَ *tousser*. Ceux qui indiquent un *mouvement violent* ou *prolongé* ont la forme 26. قَبَلَانٌ, comme طَيَرَانٌ de طَارَ *voler*. Ceux qui indiquent un *changement de lieu* ont la forme 44. قَبِيلٌ, comme رَحِيلٌ de رَحَلَ *voyager*. Ceux qui indiquent un *son* ou un *cri* ont la forme 33. قُبَالٌ ou 44. قَبِيلٌ, comme نُعَابٌ et نَعِيبٌ de نَعَبَ *croasser*. Ceux qui indiquent un *emploi*, un *métier* ou une *profession* ont la forme 35. قِبَالَةٌ, comme خِلَافَةٌ de خَلَفَ *être successeur*, كِتَابَةٌ de كَتَبَ *écrire*, خِيَاطَةٌ de خَاطَ *coudre*.

203. Les verbes dont la deuxième radicale peut être mue par deux ou trois voyelles au parfait, et qui par conséquent changent de signification selon la voyelle caractéristique, peuvent avoir plusieurs máṣdars dont chacun correspond à l'une des significations du parfait. Quand un verbe n'a qu'une seule voyelle à la deuxième radicale du parfait, il peut avoir cependant plusieurs significations, de même que plusieurs máṣdars correspondant à chacune de celles-ci. Ainsi رَفْعٌ est le máṣdar du verbe رَفَعَ *élever*; رِفْعَةٌ celui de la forme رَفُعَ *être élevé*, *noble;* رَفَاعَةٌ celui de رَفُعَ *avoir une voix forte;*

حُكْمٌ *jugement*, حَكْمٌ *action de brider* (un cheval), tous deux du verbe حَكَمَ *juger*, *brider*.

204. Les máṣdars sont employés dans le sens actif ou dans le sens passif, ainsi قَتْلُهُ veut dire *le meurtre commis par lui* ou *le meurtre dont il a été victime*; لَا تُفْسِدُوا فِي ٱلْأَرْضِ بَعْدَ إِصْلَاحِهَا *ne faites pas de mal sur la terre après qu'elle a été bien arrangée*; فِي هٰذِهِ ٱلسَّنَةِ أَظْهَرَ ٱلْمَأْمُونُ ٱلْقَوْلَ بِخَلْقِ ٱلْقُرْآنِ *dans cette année Maᵏmoún proclama la doctrine de la création du Koran.*

Rem. Quelques máṣdars ont toujours une signification passive, comme وُجُودٌ *existence*, de وُجِدَ *être trouvé*, *exister*. Le máṣdar de la forme active وَجَدَ *trouver*, est وِجْدَانٌ *action de trouver*.

205. Les máṣdars des formes dérivées du verbe fort trilitère (les moins usités entre parenthèses) sont:

IIᵉ تَقْبِيلٌ, تَقْبِلَةٌ, (تَقْبُلَةٌ), تَقْبَالٌ, (تِقْبَالٌ, تُقْبُولٌ, قِبَّالٌ, قِبِّيلَى, قِبِّيلَآءُ).

IIIᵉ مُقَابَلَةٌ, قِبَالٌ, (قِيبَالٌ, قِبَّالٌ).

IVᵉ إِقْبَالٌ.

Vᵉ تَقَبُّلٌ, (تِقِبَّالٌ).

VIᵉ تَقَابُلٌ, (تَقَابَلٌ, تَقَابِلٌ).

VIIᵉ اِنْقِبَالٌ.

VIIIᵉ اِقْتِبَالٌ.

IXᵉ اِقْبِلَالٌ.

Xᵉ اِسْتِقْبَالٌ.

XIe اِقْبِيلَالٌ.

XIIe اِقْبِيبَالٌ.

XIIIe اِقْبِوَّالٌ.

XIVe اِقْبِنْلَالٌ.

XVe اِقْبِنْلَآءٌ.

Rem. Des máṣdars de la deuxième forme قِبَّالٌ est le primitif, تَقْبِيلٌ le plus usité, تَقْبِلَةٌ celui des verbes à troisième radicale hámza et des verbes défectueux. Pour ces derniers la forme تَقْبِيلٌ est excessivement rare. — مُقَابَلَةٌ est le plus usité de ceux de la troisième forme, mais on rencontre souvent aussi قِبَالٌ.

206. Les máṣdars des différentes formes du verbe quadrilitère sont:

Ie بَسْمَلَةٌ, بِسْمَالٌ, (بَسْمَالٌ).

IIe تَبَسْمُلٌ.

IIIe اِبْسِنْمَالٌ.

IVe اِبْسِمْلَالٌ (p. e. اِقْشِعْرَارٌ).

Rem. Les participes passifs des verbes quadrilitères et ceux des formes dérivées des trilitères peuvent aussi être employés au lieu des máṣdars (comp. § 200, Rem. *b*).

207. Les máṣdars des verbes sourds sont formés d'après les règles du § 120; ainsi مَدٌّ pour مَدْدٌ, مَرَدٌّ pour مَرْدَدٌ, تَغِرَّةٌ pour تَغْرِرَةٌ.

Rem. *a*. Les máṣdars venant des verbes sourds et dont les deux premières radicales sont mues par fátha n'admettent pas la contraction, ainsi سَدَدٌ, عَلَلٌ, غَصَصٌ.

Rem. *b.* Les máṣdars de la troisième et de la sixième forme des verbes sourds peuvent être contractés ou non, ainsi مُمَادَّةٌ ou مُمَادَدَةٌ; تَسَابُبٌ ou تَسَابٌّ.

208. La formation des máṣdars des verbes hamzés a lieu d'après les règles données pour la conjugaison de ces verbes (§§ 127—132).

209. Les máṣdars des verbes à première radicale و, qui rejettent cette lettre à l'imparfait et à l'impératif (§§ 142, 144), perdent aussi le و. Ainsi:

عِدَةٌ	de	وَعَدَ,	imparf.	يَعِدُ,	impér.	عِدْ	
عِظَةٌ	„	وَعَظَ	„	يَعِظُ	„	عِظْ	
دَعَةٌ	„	وَدَعَ	„	يَدَعُ	„	دَعْ	
زِنَةٌ	„	وَزَنَ	„	يَزِنُ	„	زِنْ	
دِيَةٌ	„	وَدَى	„	يَدِى	„	دِ.	

La terminaison ـَةٌ de ces máṣdars est une compensation de la perte de la première radicale.

Rem. *a.* Cependant un assez grand nombre de verbes à première radicale و, bien que rejetant cette lettre à l'imparfait, ont des máṣdars de la forme قَتْلٌ, comme وَجَرَ, imparf. يَجِرُ, máṣdar وَجْرٌ; وَجَسَ, imparf. يَجِسُ, máṣdar وَجْسٌ. Les máṣdars d'autres verbes de la même catégorie ont les deux formes, comme وَضْعٌ et ضَعَةٌ de وَضَعَ; وَزْنٌ et زِنَةٌ de وَزَنَ; وَعْدٌ et عِدَةٌ de وَعَدَ.

Rem. *b.* Dans les máṣdars dérivés des verbes à première radicale و, cette radicale se change en ى de prolongation, si elle est ǵèzmée et que la lettre servile qui la précède soit

mue par késra; ainsi إِيجَابٌ pour إِوْجَابٌ, máṣdar de la IVe forme de وَجَبَ; اِسْتِيفَآءٌ pour اِسْتِوْفَآءٌ, máṣdar de la Xe forme de وَفَى; comp. § 145.

Rem. *c*. Le و initial mû par dámma ou késra peut se changer en أ; ainsi, au lieu de وُجُودٌ, وِجْدَانٌ, on peut écrire أُجُودٌ, إِجْدَانٌ. Voyez § 241, Rem. *a*.

210. Les máṣdars des verbes concaves se forment d'après les règles données pour la conjugaison de ces verbes (§ 149—169).

211. Si le máṣdar est de la forme قَبْلٌ, c'est-à-dire si la seconde radicale est ǵèzmée et qu'elle précède immédiatement la troisième, le و ou le ى reste, ainsi قَوْلٌ, سَيْرٌ. S'il est de la forme قُبُولٌ, provenant de verbes à deuxième radicale و, cette radicale peut se changer en ؤ (comp. § 220 et 241, Rem. *a*); p. e. ثُؤُوبٌ, ثُؤُونٌ, pour ثُوُوبٌ, ثُوُونٌ. Les verbes à deuxième radicale ى, qui ont késra comme caractéristique de l'imparfait, préfèrent cette voyelle dans le مَصْدَرٌ مِيمِيٌّ, p. e. مَسِيرٌ, مَزِيدٌ.

212. La lettre و, mue par fátḥa et précédée de késra, devient ى; p. e. قِيَامٌ pour قِوَامٌ, máṣdar de قَامَ; اِنْقِيَادٌ pour اِنْقِوَادٌ, máṣdar de la VIIe forme de قَادَ. Le máṣdar de la IIIe forme fait exception, car on dit قِوَامٌ et non pas قِيَامٌ, de قَاوَمَ.

213. Les verbes concaves ont deux máṣdars tout particuliers: قَيْلُولَةٌ et قُبْلَلٌ. Dans le premier, la seconde radicale est toujours ى, même si cette seconde radicale était و

dans le verbe, comme دَيْمُومَةٌ de دَامَ pour دَوَمَ, بَيْنُونَةٌ de بَانَ pour بَيَنَ. On ne rencontre que rarement le second de ces máṣdars, p. e. سُودَدٌ de سَادَ pour سَوَدَ *dominer.*

214. Dans les máṣdars de la quatrième et de la dixième forme des verbes concaves, le و ou le ى est éliminé, après avoir transporté sa voyelle sur la radicale précédente qui perd son ǵèzma (comp. § 150). Ces máṣdars reçoivent en compensation un ة final. On dit donc: إِقَامَةٌ pour إِقْوَامٌ, اِسْتِقَامَةٌ pour اِسْتِقْوَامٌ; إِفَادَةٌ pour إِفْيَادٌ, اِسْتِطَابَةٌ pour اِسْتِطْيَابٌ.

Rem. Les máṣdars sans ة de la IVe forme des verbes concaves, comme إِقَامٌ, se rencontrent très-rarement.

215. Dans les máṣdars des verbes défectueux, la troisième radicale reste si la seconde est sans voyelle et la précède immédiatement, ainsi غَزْوٌ, رَمْىٌ, رِضْوَانٌ, غِشْيَانٌ. Si la seconde radicale est و et la troisième ى, les deux deviennent par assimilation يّ dans la forme قَبْلٌ, comme حَيٌّ pour حَوْىٌ.

216. Dans les máṣdars des formes قَبَلٌ, قِبَلٌ et قُبَلٌ des verbes défectueux, la troisième radicale s'élimine et le tanwîn du ḍámma est rejeté sur le fátḥa précédent pour devenir le tanwîn de ce fátḥa; mais comme celui-ci demande un appui après lui (§ 8, Rem.), on lui ajoute généralement un ى (§ 172, II, C, et Rem.), p. e. هُدًى pour هُدَىٌ, رِضًى pour رِضَىٌ et celui-ci pour رِضَوٌ.

217. Dans les másdars des verbes à troisième radicale و de la forme فَعَلَةٌ, le و perd sa voyelle et devient élif de prolongation; comme صَلَاةٌ pour صَلَوَةٌ, حَيَاةٌ pour حَيَوَةٌ, زَكَاةٌ pour زَكَوَةٌ, شَكَاةٌ pour شَكَوَةٌ.

Rem. *a.* On écrit aussi, en tenant compte de l'étymologie, صَلٰوةٌ, qu'on prononce *ṣalâtoun* (§ 14), حَيٰوةٌ *ḥayâtoun*, ou bien صَلَوةٌ et حَيَوةٌ (§ 7, Rem. *d*).

Rem. *b.* De même que l'on dit حَيَاةٌ pour حَيَوَةٌ, on dit aussi مَرْضَاةٌ pour مَرْضَيَةٌ (مَرْضَوَةٌ), مَرْثَاةٌ pour مَرْثَيَةٌ, etc.

218. Dans les másdars des formes فُعُولٌ et فُعُولَةٌ, provenant de verbes à troisième radicale و, le و de prolongation du dámma qui meut la seconde se contracte avec la troisième radicale و en un وّ, p. e. عُلُوٌّ pour عُلُووٌ, comme cela a lieu au participe passif de la première forme des mêmes verbes (§ 175). Dans les másdars des dites formes, provenant des verbes à troisième radicale ى, le و de prolongation du dámma de la seconde se change en ى qui se contracte aussi avec la troisième radicale ى en un يّ, mais le dámma de la seconde, subissant l'influence du ى, devient késra, p. e. رُقِيٌّ pour رُقُويٌ, مُضِيٌّ pour مُضُويٌ, également selon la formation du participe passif de la première forme de ces verbes (§ 175). Enfin l'influence du késra peut même s'étendre jusqu'au dámma qui meut la première radicale et le changer en késra, p. e. إِتِيٌّ pour أُتِيٌّ (comp. § 302, VI, 1).

219. Dans les másdars de la forme قَبِيلٌ, provenant des verbes défectueux, le ى de prolongation de la seconde syllabe se contracte avec le و ou le ى, troisième radicale, en un يّ; p. e. هَوِيٌّ pour هَوِيىٌ de هَوَى, أُلِيٌّ pour أُلِيوٌ de أَلَا. Voyez § 243. — Dans ceux de la cinquième et de la sixième forme, qui ont toujours ى pour dernière radicale (§ 174) dans les verbes défectueux, l'influence de cette lettre change le dámma de l'avant-dernière syllabe en késra, et les syllabes ـُيٌ deviennent ـٍ (§ 172, II, B et Rem.); p. e. تَجَلٍّ pour تَجَلِّيٌ (تَجَلُّيٌ), تَوَالٍ pour تَوَالِيٌ (تَوَالُيٌ).

220. Dans les másdars des formes قَبَالٌ, قِبَالٌ et قُبَالٌ, la troisième radicale des verbes défectueux devient hámza, ainsi سَرَآءٌ et بُكَآءٌ pour سَرَاوٌ et بُكَايٌ. Cette modification, due à la phonétique, figure parfaitement la prononciation (comp. §§ 211, 241, Rem. *a*). La même chose a lieu dans les másdars de la quatrième forme, et dans ceux de chacune des formes depuis la septième jusqu'à la dixième, p. e. إِعْطَآءٌ, اِرْتِجَآءٌ, اِسْتِدْعَآءٌ. Tous ceux des autres formes suivent les règles données aux §§ 172, 173.

β. Des noms d'une fois (nomina vicis).

221. Les Arabes expriment qu'une action a lieu *une fois* (مَرَّةٌ) par l'addition de la désinence ـَةٌ aux másdars. Ils choisissent la forme قَبْلٌ pour ceux de la pre-

mière forme des verbes trilitères, تَقْبِيلٌ pour ceux de la deuxième, بِسْمَالٌ pour ceux de la première forme des quadrilitères, et les paradigmes ordinaires pour les autres formes; p. e. نَصْرَةٌ, قَعْدَةٌ, قَوْمَةٌ, تَقْلِيبَةٌ, تَرْوِيحَةٌ, إِكْرَامَةٌ, تَقَلُّبَةٌ, تَغَافُلَةٌ, اِنْكِشَافَةٌ, اِلْتِفَاتَةٌ, اِسْتِنْشَاقَةٌ, دِحْرَاجَةٌ, تَدَحْرُجَةٌ, اِقْشِعْرَارَةٌ, *action d'aider*, *de s'asseoir*, *de se tenir debout*, *de retourner*, *de donner le repos*, *d'honorer*, *d'être retourné*, *de négliger*, *d'être découvert*, *de tourner autour*, *d'aspirer* ou *de renifler*, *de rouler*, *d'être roulé*, *de frissonner*, *une fois*. Ces noms sont appelés أَسْمَآءُ ٱلْمَرَّةِ *nomina vicis*, *noms qui indiquent* (que l'action est faite) *une fois*. Ils peuvent aussi avoir une signification passive (§ 204).

Rem. *a.* Les noms d'une fois dérivés des verbes faibles suivent la formation de ceux qui viennent des verbes forts, ainsi وَعْدَةٌ, قَوْمَةٌ, عَدْوَةٌ, رَمْيَةٌ, أَتْيَةٌ de وَعَدَ, قَامَ, عَدَا, رَمَى, أَتَى.

Rem. *b.* Quand un nom est déjà terminé en ـَةٌ on ne répète pas la désinence, mais on indique que l'action est faite une fois par le mot وَاحِدَةٌ *une*, comme إِقَامَةٌ وَاحِدَةٌ *action de mettre debout une fois*.

Rem. *c.* Un duel et un pluriel peuvent être formés de ces noms d'une fois, pour exprimer que l'action est faite deux ou plusieurs fois, comme نَصْرَتَانِ, نَصَرَاتٌ *action d'aider deux fois*, *plusieurs fois*.

γ. Des noms d'espèce.

222. Le *nom d'espèce*, اِسْمُ ٱلنَّوْعِ, prend toujours la forme فِعْلَةٌ et indique la manière de faire l'action exprimée par le verbe, soit dans un sens actif soit dans un sens passif (§ 204), p. e. هُوَ حَسَنُ ٱلْكِتْبَةِ *il est bon quant à la manière d'écrire*, c.-à-d. *il écrit bien.*

Rem. Les noms d'espèce des verbes dérivés et des quadrilitères, assez rares du reste, sont identiques aux noms d'une fois de ces mêmes verbes, mais souvent ils sont remplacés par les noms d'espèce de la première forme.

δ. Des noms du lieu et du temps.

223. Les noms appelés أَسْمَآءُ ٱلظَّرْفِ *noms du vase*, ou أَسْمَآءُ ٱلْمَكَانِ وَٱلزَّمَانِ *noms du lieu et du temps*, se forment de l'imparfait actif Ie des verbes trilitères en substituant la syllabe مَ aux préfixes et en donnant pour caractéristique de la seconde radicale un fátḥa, si l'imparfait a fátḥa ou ḍámma, et un késra si l'imparfait en a déjà un, ou si le verbe a و ou ى pour première radicale (§ 224). P. e. مَشْرَبٌ *endroit où l'on boit*, de شَرِبَ; مَجْلِسٌ *endroit* ou *temps où l'on s'assied*, *salon*, *réunion*, de جَلَسَ, يَجْلِسُ; مَصْرَعٌ *endroit où quelqu'un est tué, temps pendant lequel on le tue*, de صَرَعَ; مَكْتَبٌ *endroit où l'on apprend et enseigne l'écriture*, *école*, et aussi *endroit où l'on écrit*, *bureau*, de كَتَبَ, يَكْتُبُ.

Rem. *a.* Le nom de أَسْمَآءُ ٱلظَّرْفِ vient de ce que l'on conçoit

l'endroit et le temps où une action a lieu comme le vase dans lequel elle est contenue.

Rem. *b.* Douze noms du lieu et du temps, provenant de verbes qui ont ḍámma pour caractéristique de l'imparfait, ont cependant késra à la seconde radicale; ce sont les suivants:

مَجْزِرٌ *endroit où l'on égorge* (spécialement les chameaux);

مَسْقِطٌ *endroit où quelque chose tombe;*

مَنْبِتٌ *endroit où des plantes croissent;*

مَرْفِقٌ *endroit sur lequel on s'appuie; coude;*

مَغْرِبٌ *endroit du coucher du soleil, occident;*

مَشْرِقٌ *endroit du lever du soleil, orient*;

مَسْجِدٌ *endroit de la prière, mosquée;*

مَسْكِنٌ *endroit où l'on demeure, demeure;*

مَفْرِقٌ *endroit de la division*, particulièrement *endroit où les cheveux se divisent, raie, sommet de la tête;*

مَطْلِعٌ *endroit où l'on monte, endroit où se lève le soleil ou les étoiles, levant;*

مَنْخِرٌ (et aussi مِنْخِرٌ, مُنْخُرٌ, مُنْخُورٌ) *endroit du nez par où la respiration se fait, narine;*

مَنْسِكٌ *endroit où l'on offre un sacrifice pendant une fête religieuse.*

Les cinq derniers noms et aussi, d'après quelques grammairiens, les sept premiers, peuvent avoir un fátḥa aussi bien qu'un késra à la deuxième radicale.

224. Dans tous les noms du lieu et du temps dérivés des verbes assimilés, la première radicale se maintient, même dans ceux de ces noms qui proviennent des verbes

où la première radicale و est éliminée à l'imparfait (§§ 142, 144), et la seconde est toujours mue par késra, p. e. مَوْضِعٌ *endroit où une chose est placée, place*, de وَضَعَ *placer*, imparf. يَضَعُ; مَوْجِلٌ *endroit redoutable*, de وَجَلَ *craindre*, imparf. يَوْجَلُ; مَيْسِرٌ *jeu de hasard*, de يَسَرَ, imparf. يَيْسِرُ.

225. Les noms du lieu et du temps des verbes concaves qui ont ḍámma ou fátḥa pour caractéristique de l'imparfait, prennent, d'après le § 223, fátḥa à la deuxième radicale; mais cette voyelle est rejetée sur la première radicale ǵèzmée, et و ou ى, deuxième radicale, devient élif de prolongation (§ 152), p. e. مَقَامٌ pour مَقْوَمٌ *endroit où est quelqu'un, où quelque chose est placée*, de قَامَ *être debout*, imparf. يَقُومُ; مَغَاصٌ pour مَغْوَصٌ *endroit où le plongeur disparaît dans l'eau*, de غَاصَ *plonger*, imparf. يَغُوصُ (§ 150). — Les mêmes noms dérivés des verbes à deuxième radicale ى qui ont késra pour caractéristique de l'imparfait, prennent aussi késra à la deuxième radicale; mais ce késra étant rejeté sur la première radicale ǵèzmée, le ى devient ى de prolongation; p. e. مَصِيرٌ pour مَصْيِرٌ *endroit vers lequel* (*l'eau*) *coule*, de صَارَ, imparf. يَصِيرُ (§ 150).

226. Les noms du lieu et du temps dérivés des verbes défectueux ont toujours fátḥa sur la seconde radicale, sans qu'on tienne compte de l'imparfait de ces verbes, et font exception à la règle du § 223. Le changement de leur dernière

radicale a lieu conformément à la règle donnée au § 216 pour certains másdars; p. e. مَنْجًى *lieu de refuge*, pour مَنْجَوٌ, de نَجَا *échapper;* مَرْعًى *pâturage*, pour مَرْعَيٌ, de رَعَى *paître* (comp. § 172, II, C).

227. On ajoute assez souvent la terminaison ـَةٌ aux noms du lieu et du temps; p. e. مَقْبَرَةٌ *cimetière*, مَشْرَقَةٌ *endroit exposé au soleil*, مَرْعَاةٌ *pâturage*, مَشْرَبَةٌ *endroit où l'on boit*, *salle de festins*.

Rem. Quand le nom du lieu et du temps, dérivé d'un verbe fort, reçoit la terminaison ـَةٌ, la seconde radicale peut prendre késra ou dámma aussi bien que fátha; p. e. مَقْبَرَةٌ, مَقْبِرَةٌ et مَقْبُرَةٌ, *cimetière*. — Il faut remarquer la forme toute particulière du mot مَظِنَّةٌ *lieu où l'on suppose qu'une chose se trouve*, de ظَنَّ, imparf. يَظُنُّ, *penser*, *supposer*.

228. Quelques verbes à première radicale و ou ى, et très-peu de verbes forts, ont des noms du lieu et du temps de la forme مِفْعَالٌ (§ 230); comme مِيلَادٌ *temps de la naissance*, de وَلَدَ *enfanter;* مِيعَادٌ *temps* ou *lieu désigné pour l'accomplissement d'une promesse*, de وَعَدَ *promettre;* مِيقَاتٌ *temps* ou *lieu fixé*, de وَقَتَ *fixer un temps*.

229. Les noms du lieu et du temps, provenant des dérivés du verbe trilitère ou des verbes quadrilitères, sont semblables aux participes passifs des mêmes verbes, comme مُدْخَلٌ *lieu où l'on entre* ou *temps d'entrer*, مُنْصَرَفٌ *lieu* ou *temps du retour*, مُصَلًّى *lieu réservé pour la prière*, مُلْتَقًى *lieu de rencontre*, *de rendez-vous*.

ε. Des noms d'instrument.

230. Les noms qui indiquent l'instrument dont on fait usage pour exécuter l'action marquée par le verbe s'appellent en arabe أَسْمَآءُ ٱلْآلَةِ *noms d'instrument.* Ils ont les formes مِفْعَلٌ, مِفْعَالٌ et مِفْعَلَةٌ; ils se distinguent donc principalement des noms du lieu et du temps par la voyelle késra qui meut le م (voyez cependant § 228); p. e. مِقْوَدٌ *licou*, de قَادَ *conduire*; مِفْتَاحٌ et مِفْتَحٌ *clef*, de فَتَحَ *ouvrir;* مِيزَانٌ *balance*, de وَزَنَ *peser;* مِكْسَحَةٌ *balai*, de كَسَحَ *balayer;* مِرْقَاةٌ *échelle*, de رَقِىَ *monter.*

Rem. Un petit nombre de noms d'instrument ont la forme مُفْعَلٌ ou مُفْعُلٌ, comme مُنْخُلٌ *crible, tamis;* مُدُقٌّ *pilon*, de دَقَّ *piler;* مُغْزَلٌ, et même مَغْزَلٌ, *fuseau.*

ζ. Des participes actifs et des participes passifs (adjectifs verbaux).

231. Les *noms de l'agent*, أَسْمَآءُ ٱلْفَاعِلِ, et les *noms du patient*, أَسْمَآءُ ٱلْمَفْعُولِ, sont des adjectifs verbaux qui correspondent à nos participes, sans toutefois renfermer la moindre indication d'un temps déterminé; de là le rôle de substantifs qu'ils remplissent souvent.

232. Les participes de la première forme des verbes trilitères ont deux formes principales: فَاعِلٌ pour l'actif et مَفْعُولٌ pour le passif; comme كَاتِبٌ *écrivant, celui qui écrit*, de كَتَبَ; مَكْتُوبٌ *écrit, ce qui est écrit,*

un écrit, de كُتِبَ; حَاكِمٌ *jugeant*, *juge*, de حَكَمَ; مَوْجُودٌ *ce qui est trouvé*, *ce qui existe*, *un être*, de وُجِدَ.

Rem. Si ces participes sont formés de verbes transitifs (قَبَلَ, قَبِلَ), ils ont non seulement le sens de participes, indiquant une action ou un état temporaire, transitoire ou accidentel, mais aussi le sens d'adjectifs indiquant une action continue, un état habituel ou une qualité permanente, ainsi كَاتِبٌ *écrivain*, *secrétaire*, عَالِمٌ *savant*. Mais s'ils sont dérivés de verbes intransitifs (قَبِلَ, قَبُلَ), ils sont employés seulement avec la signification de participes. Les adjectifs provenant de ces verbes sont exprimés par l'une ou l'autre des formes données au § suivant. — Un máṣdar peut aussi parfois remplacer un participe, ainsi خَلْقُ ٱللّٰهِ *créature de Dieu*, pour مَخْلُوقُ ٱللّٰهِ; voyez §§ 200, Rem. *b*, 234, Rem. *a*, 409, 3, Rem.

233. Outre les deux formes principales pour les participes, mentionnées au § précédent, les verbes trilitères ont aussi d'autres formes, que les Arabes nomment صِفَاتٌ مُشَبَّهَةٌ *adjectifs assimilés* (aux participes). En voici les formes principales: قَبْلٌ, قَبَلٌ, قَبِلٌ, قَبُلٌ, قَبِيلٌ (dialectiquement قِبِيلٌ), قِبْلٌ, قُبْلٌ, قُبُلٌ, قُبَلٌ, قَبُولٌ, قَبَالٌ, قُبَالٌ, أَقْبَلُ, قَبْلَانُ, قَبْلَانٌ, قُبْلَانٌ. La plupart de ces adjectifs verbaux sont dérivés de verbes intransitifs et indiquent non seulement la continuation d'un état (comp. § 232, Rem., et § 42), mais aussi un certain degré d'intensité; comme صَعْبٌ *difficile*, de صَعُبَ; حَسَنٌ *beau*, de حَسُنَ; حَزِنٌ et حَزُنٌ *triste*, de حَزِنَ; رَحِيمٌ (dialect.

رحِيمٌ) *miséricordieux*, de رَحِمَ *être miséricordieux*; جِلٌّ *gros*, de جَلَّ; دِقٌّ *fin*, *délicat*, de دَقَّ; غُمْرٌ et غُمُرٌ *inexpérimenté*, de غَمَرَ; غُدَرٌ *traître*, de غَدَرَ *trahir*; كَذُوبٌ *menteur*, de كَذَبَ; شَجَاعٌ et شُجَاعٌ *brave*, de شَجُعَ; أَحْدَبُ *bossu*, de حَدِبَ; سَكْرَانُ *ivre*, de سَكِرَ; عُرْيَانٌ *nu*, de عَرِىَ.

Rem. *a.* Les formes قَبِلٌ, قَبْلَانُ et أَقْبَلُ sont dérivées principalement des verbes intransitifs de la forme قَبِلَ, يَقْبَلُ; les formes قَبْلٌ, قَبُلٌ, قَبِيلٌ, قَبَالٌ et قُبَالٌ le sont surtout des verbes intransitifs de la forme قَبُلَ, يَقْبُلُ. Ceux-ci produisent rarement des adjectifs de la forme أَقْبَلُ.

Rem. *b.* Les adjectifs de la forme قَبِيلٌ, dérivés de verbes transitifs, ont généralement la signification passive, comme قَتِيلٌ *tué* = مَقْتُولٌ; de même, quelquefois, ceux de la forme قَبُولٌ, comme رَكُوبٌ *monté*, *monture*.

Rem. *c.* Toutes ces formes, mais spécialement قَبُولٌ, indiquent souvent un degré d'intensité de la qualité possédée par le sujet, ou une action intensive ou souvent répétée; de là leur nom de أَبْنِيَةُ ٱلْمُبَالَغَةِ *formes d'intensité*.

234. De l'adjectif verbal de la forme قَابِلٌ, et de quelques autres, dérive un adjectif de la forme قَبَّالٌ, dont la signification se rapproche de celle de قَبُولٌ et de قَبِيلٌ. Il ajoute à l'idée de son primitif la signification d'intensité ou d'habitude, à laquelle il doit d'être appelé إِسْمُ ٱلْمُبَالَغَةِ *nom d'intensité*; comme آكِلٌ *mangeant*, *celui*

qui mange, أَكَّالٌ *glouton*; كَاذِبٌ *mentant*, *celui qui ment*, كَذَّابٌ *menteur*, *celui qui a l'habitude de mentir*; عَالِمٌ *savant*, عَلَّامٌ *grand savant*.

Rem. *a*. La forme قَتَّالٌ sert ordinairement pour les noms de métier; comme خَبَّازٌ *boulanger*, خَيَّاطٌ *tailleur*, نَجَّارٌ *charpentier*, سَقَّآءٌ *porteur d'eau*. Les rares adjectifs des formes قُتَّالٌ, قِتِّيلٌ, قَتُّولٌ, قُتُّولٌ, قُتَّلٌ, قَاتُولٌ ont aussi une signification d'intensité. Les noms d'instrument (§ 230), ceux de la forme مِقْتِيلٌ (§ 295), ainsi que les máṣdars de la IIe et de la Ve forme (§ 205), s'emploient quelquefois comme adjectifs, par métaphore, pour indiquer que l'on fait quelque chose comme une machine, mécaniquement et partant habituellement; comp. § 232, Rem.

Rem. *b*. A quelques-uns des adjectifs de ces diverses formes on ajoute la désinence ـَةٌ, qui indique aussi un degré d'intensité ou qui redouble celui qui existe déjà dans la forme primitive; comme رَاوِيَةٌ *narrateur* (mot plus fort que رَاوٍ), قُوَلَةٌ *babillard*, كَرِيمَةٌ *très-noble*, كُذُبَةٌ *grand menteur*, عَلَّامَةٌ *excessivement instruit*, كُرَامَةٌ *excessivement noble*; et même تِلِعَّابَةٌ (Rem. *a*) *très-enclin au jeu*; etc.

235. Des adjectifs verbaux qui n'ont que trois lettres radicales, ou qui ont trois radicales et une lettre de prolongation, sont dérivés des adjectifs de la forme أَقْتَلُ, qui ont la signification de nos comparatifs et de nos superlatifs. C'est pourquoi on appelle cette forme إِسْمُ ٱلتَّفْضِيلِ *nom de supériorité*, ou أَفْعَلُ ٱلتَّفْضِيلِ (*forme*)

أَفْعَلُ *de supériorité.* P. e. حَسَنٌ *beau*, أَحْسَنُ *plus beau, très-beau;* قَبِيحٌ *laid*, أَقْبَحُ, *plus laid, très-laid.*

Rem. Quand ces adjectifs désignent le superlatif, ils sont toujours précédés de l'article ou se trouvent à l'état construit (§ 469).

236. Des adjectifs verbaux de la voix passive et des formes dérivées du verbe, ainsi que des adjectifs qui indiquent des défauts ou des couleurs, on ne peut pas former des أَسْمَآءُ ٱلتَّفْضِيلِ; les mots de cette dernière catégorie ayant déjà eux-mêmes la forme أَفْعَلُ, ne peuvent la prendre une seconde fois. Pour indiquer la comparaison ou la supériorité de l'idée exprimée par ces adjectifs, on se sert des máṣdars du verbe, mis à l'accusatif et précédés de l'un des comparatifs أَشَدُّ *plus fort*, أَحْسَنُ *plus beau, meilleur*, أَقْبَحُ *plus laid*, خَيْرٌ *meilleur*, شَرٌّ *pire*, etc., comme أَشَدُّ حُمْرَةً *plus rouge*, litt. *plus fort en rougeur;* أَحْسَنُ تَعْلِيمًا وَتَأْدِيبًا *un meilleur maître et gouverneur*, litt. *meilleur quant à l'instruction et à l'éducation.* On emploie parfois cette expression, même dans les cas où l'on pourrait se servir d'un simple comparatif; p. e. ثُمَّ قَسَتْ قُلُوبُكُمْ فَهِيَ كَٱلْحِجَارَةِ أَوْ أَشَدُّ قَسْوَةً *ensuite vos cœurs devinrent durs comme les pierres ou même plus durs*, litt. *plus forts en dureté;* au lieu de أَشَدُّ قَسْوَةً on aurait pu dire أَقْسَى. — Il faut noter cependant que la règle que nous venons de donner est constamment violée dans la conversation et même dans l'arabe classique,

ce qui a porté quelques grammairiens à ne pas la considérer comme rigoureuse.

237. Les participes actifs et les participes passifs des formes dérivées du verbe trilitère et ceux du verbe quadrilitère et de ses formes dérivées, sont les suivants:

Participes des formes dérivées du verbe trilitère.

	Act.	Pass.		Act.	Pass.
IIe	مُقَبِّلٌ	مُقَبَّلٌ	VIIe	مُنْقَبِلٌ	مُنْقَبَلٌ
IIIe	مُقَابِلٌ	مُقَابَلٌ	VIIIe	مُقْتَبِلٌ	مُقْتَبَلٌ
IVe	مُقْبِلٌ	مُقْبَلٌ	IXe	مُقْبَلٌّ	———
Ve	مُتَقَبِّلٌ	مُتَقَبَّلٌ	Xe	مُسْتَقْبِلٌ	مُسْتَقْبَلٌ
VIe	مُتَقَابِلٌ	مُتَقَابَلٌ	XIe	مُقْبَالٌّ	———

Participes du verbe quadrilitère.

	Act.	Pass.		Act.	Pass.
Ie	مُبَسْمِلٌ	مُبَسْمَلٌ	IIIe	مُبْسَنْمِلٌ	مُبْسَنْمَلٌ
IIe	مُتَبَسْمِلٌ	مُتَبَسْمَلٌ	IVe	مُبْسَمِلٌّ	مُبْسَمَلٌّ

Rem. Ces participes sont formés des imparfaits par la substitution de la syllabe مُ à la préformative de ces temps; la voyelle caractéristique de la seconde radicale des participes des verbes trilitères, ou de la troisième de ceux des quadrilitères, est la même que celle des imparfaits correspondants, excepté à la Ve et la VIe forme active du verbe trilitère et à la IIe active du quadrilitère, qui ont késra au lieu de fátḥa. Du verbe هَرَاقَ (§ 119, Rem.) on a مُهْرِيقٌ ou مُهَرِيقٌ pour le participe actif, et مُهْرَاقٌ ou مُهَرَاقٌ pour le participe passif.

238. Pour la formation des adjectifs verbaux des verbes sourds on doit observer les règles du § 120 et des sui-

vants. Ainsi مَادٌّ (§ 13, Rem.) pour مَادِدٌ; أَشَدُّ pour أَشْدَدُ.

239. Pour la formation des adjectifs verbaux des verbes hamzés, les Arabes suivent les règles données à la conjugaison de ces verbes (§§ 127—131). D'après ces règles on écrit آثِرٌ pour أَاثِرٌ (§ 131); سَآئِلٌ pour سَاإِلٌ (§ 129); رَؤُوفٌ ou رَؤُفٌ (comp. § 17, 2) pour رَأُوفٌ; لَئِيمٌ pour لَإِيمٌ (§ 129); مُؤَاثِرٌ pour مُأَاثِرٌ (§ 129); مُؤْثِرٌ pour مُأْثِرٌ (§ 128).

Rem. أ précédé de késra devient ئ, p. e. هَانِئٌ pour هَانِأٌ. — Pour des formes comme مَقْرُوٌّ et d'autres comp. le § 128, Rem. *a*.

240. Pour la formation des adjectifs verbaux des verbes à première radicale ى, on doit observer la règle du § 147, p. e. مُوسِرٌ pour مُيْسِرٌ.

241. Dans les participes actifs de la forme primitive des verbes concaves à flexion faible (comp. § 168), un ى hamzé remplace la deuxième radicale pour une cause simplement phonétique, p. e. قَآئِلٌ pour قَايِلٌ, et celui-ci pour قَاوِلٌ; سَآئِرٌ pour سَايِرٌ. De la même manière, et pour la même cause, le و deuxième radicale, dans la forme فَعُولٌ, se change ordinairement en ؤ, comme قَؤُولٌ.

Rem. *a.* La prononciation du mot سَايِرٌ est *sâï-iroun.* Si l'on veut bien faire entendre l'*i* et le késra, on doit couper la voix entre ces deux sons; autrement on prononcerait *yi* ou bien un *i* long: cet arrêt de la voix est celui que le hámza indique, et comme l'orthographe arabe est surtout pho-

nétique, elle reproduit par un ء le son perçu. La même chose arrive avec un و et un ḍámma, ici et dans les cas analogues (§§ 145, Rem., 209, Rem. *c*, 211, 220, 262, 278, Rem. *a*).

Rem. *b*. La contraction de قَآئِمٌ en قَامٌ se rencontre rarement. On trouve rarement aussi une autre contraction faite par analogie avec les verbes défectueux (§ 172, II, B), p. e. شَاطٍ.

242. Dans les participes passifs de la forme primitive des verbes à deuxième radicale و, cette radicale disparaît après avoir rejeté sa voyelle sur la première radicale ǵèzmée; p. e. مَخُوفٌ pour مَخْوُوفٌ. — Il en est de même dans les participes des verbes à deuxième radicale ى, avec cette différence que le ḍámma reporté sur la première radicale devient késra, pour indiquer la disparition du ى, et par suite le و de prolongation se change en ى, p. e. مَبِيعٌ pour مَبْيُوعٌ.

Rem. On mentionne مَدْوُوفٌ, مَصْوُونٌ et مَقْوُودٌ comme formes dialectiques. Les formes pleines provenant de verbes à deuxième radicale ى sont un peu moins rares, comme مَبْيُوعٌ, etc.

243. Les adjectifs verbaux de la forme قَبِيلٌ, dérivés des verbes concaves, deviennent par métathèse قَيْبِلٌ et de là قَيِّلٌ; encore cette dernière forme se change-t-elle souvent en قَيْلٌ; p. e. مَيِّتٌ et مَيْتٌ *mort*, سَيِّءٌ *mauvais*, لَيِّنٌ et لَيْنٌ *doux*, *tendre*, خَيْرٌ *bon;* de مَوِيتٌ, سَوِيءٌ, لَيِينٌ, خَيِيرٌ. — De قَامَ, *être debout*, on fait قَوِيمٌ *droit et debout*, et قَيِّمٌ *préposé*, *qui a soin de*.

244. Les adjectifs verbaux des formes dérivées des verbes concaves suivent les mêmes règles que les imparfaits de ces verbes.

245. Nous avons déjà parlé des participes actifs et des participes passifs de la forme primitive des verbes défectueux (§ 172, II, B et Rem., C et Rem., et § 175). — La formation des adjectifs verbaux des formes قَبُولٌ et قَبِيلٌ a lieu d'après les mêmes règles que celles de la formation des participes passifs; ainsi عَدُوٌّ *ennemi*, pour عَدُووٌ; سَرِيٌّ *noble*, pour سَرِييٌ; بَغِيٌّ *passionné*, pour بَغُويٌ; صَبِيٌّ *jeune*, pour صَبِيوٌ.

246. Les participes passifs des formes dérivées des verbes défectueux, ayant la seconde radicale mue par fátḥa et la troisième mue par le tanwîn du ḍámma, perdent leur troisième radicale et prennent un ى après le tanwîn du fátḥa, selon la règle donnée au § 172, II, C; p. e. مُرْمًى pour مُرْمَيٌ, مُوَلًّى pour مُوَلَّيٌ, مُعْطًى pour مُعْطَوٌ. — Les adjectifs verbaux de la forme أَقْبَلُ retiennent le ى radical par la même raison que ceux qui l'avaient perdu le reprennent aussitôt qu'ils n'ont plus le tanwîn (§ 312, Rem. *b*), et se conforment à la règle du § 173, I, 2, en perdant leur dernière voyelle, avec cette différence pourtant, que *ـَوْ et *ـَيْ deviennent toujours ـَى, car on n'a pas ici autant les radicales en vue que la forme du mot, p. e. أَرْمَى pour أَرْمَيُ, أَرْضَى pour أَرْضَيُ.

b. Des noms dérivés d'autres noms.

α. Des noms d'unité.

247. Les *noms d'unité*, أَسْمَآءُ ٱلْوَحْدَةِ, indiquent un seul individu d'un genre entier, ou bien une seule partie d'un tout composé de plusieurs parties semblables. Ils se forment, comme les noms d'une fois (§ 221), avec lesquels ils ont d'ailleurs certains rapports de signification, en ajoutant la terminaison ـَةٌ aux noms qui indiquent le genre ou le tout; ainsi de حَمَامٌ *des pigeons*, avec l'article *le genre pigeon* ou *la totalité des pigeons dont on parle*, on fait حَمَامَةٌ *un pigeon;* ذَهَبٌ *or*, ذَهَبَةٌ *un morceau*, *une pépite d'or;* تِبْنٌ *paille*, تِبْنَةٌ *un brin de paille.*

β. Des noms d'abondance.

248. Les *noms d'abondance* ou *de multitude*, أَسْمَآءُ ٱلْكَثْرَةِ, indiquent un lieu dans lequel l'objet désigné par le mot primitif se trouve en abondance. Ils ont toujours la forme مَفْعَلَةٌ, et se rapprochent donc, tant par la forme que par la signification, des noms du lieu et du temps (§ 223); comme مَأْسَدَةٌ *endroit où abondent les lions*, de أَسَدٌ *lion;* مَبْطَخَةٌ *melonnière*, de بِطِّيخٌ *melon;* مَقْثَأَةٌ *champ de concombres*, de قِثَّآءٌ *concombre.*

Rem. Les noms quadrilitères perdent une de leurs radicales quand on doit former de ces noms des noms d'abondance, ce qui du reste est assez rare; p. e. مَثْعَلَةٌ *endroit plein de renards*, de ثَعْلَبٌ *renard;* مَعْقَرَةٌ *endroit plein de scorpions*, de عَقْرَبٌ *scorpion.*

Quelquefois le participe actif féminin de la IVe forme des verbes trilitères, ou celui de la Ie des quadrilitères, remplace le nom d'abondance; p. e. مُقْثِئَةٌ = مَقْثَأَةٌ, مُثْعِلَبَةٌ = مَثْعَلَةٌ.

γ. Des noms du vase.

249. Les *noms du vase*, أَسْمَآءُ ٱلْوِعَاءِ, indiquent l'ustensile qui contient un ou plusieurs objets; ils ont la même forme que les noms d'instrument (§ 230), comme مِئْبَرٌ ou مِئْبَرَةٌ *étui à aiguilles*, de إِبْرَةٌ *aiguille; مِحْلَبٌ pot à lait*, de حَلِيبٌ *lait.*

Rem. Quelques noms du vase, mais en petit nombre, ont les formes مُفْعُلٌ (§ 230, Rem.) et مُفْعُلَةٌ, comme مُدْهُنٌ *flacon à huile*, de دُهْنٌ *huile; مُكْحُلَةٌ fiole pour le cosmétique appelé* كُحْلٌ (*poudre de sulfure d'antimoine*), à bien distinguer de مِكْحَلٌ *intrument pour peindre les yeux avec le* كُحْلٌ.

δ. Des noms ou adjectifs relatifs.

250. Les *noms relatifs*, ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْمَنْسُوبَةُ ou اَلنِّسَبَاتُ (sing. اَلنِّسْبَةُ *la relation*), ou plutôt *adjectifs relatifs*, se forment par l'addition de la désinence ـِيٌّ aux autres noms. Ils servent à indiquer la relation d'une personne ou d'une chose avec le nom qui en rappelle l'origine, la famille, la race, la ville, le pays, le métier, la secte, etc.; ainsi أَرْضِيٌّ *terrestre*, de أَرْضٌ *terre; شَمْسِيٌّ solaire*, de شَمْسٌ *soleil;* حَسَنِيٌّ *hassanite, descendant d'Al-Ḥasan* (ٱلْحَسَنُ); تَمِيمِيٌّ *tamîmite, de la tribu de Tamîm* (تَمِيمٌ); دِمَشْقِيٌّ *damascène*,

de دِمَشْقُ *Damas*; مِصْرِيٌّ *égyptien*, de مِصْرُ *Égypte*; سَعْدِيٌّ *affranchi de Saʿd* (سَعْدٌ); عِلْمِيٌّ *scientifique*, de عِلْمٌ *science*; حَنَفِيٌّ *hanéfite*, *sectateur de ʾAboû Ḥanîfa* (أَبُو حَنِيفَةَ), fondateur d'une secte; طَوِيلِيٌّ *oblong*, de طَوِيلٌ *long*.

Rem. *a*. Les adjectifs relatifs se forment en général des substantifs et des adjectifs; dans le langage scolastique moderne ils se forment de tous les noms et même des particules (§ 195).

Rem. *b*. Les adjectifs relatifs dérivés des adjectifs signifient, en réalité: appartenant à la classe indiquée par tel ou tel adjectif.

251. Dans la formation des adjectifs relatifs, les noms qui leur donnent naissance subissent quelques changements: 1° dans les lettres auxiliaires, 2° dans les lettres finales و ou ى, 3° dans la vocalisation.

I. Changements des lettres auxiliaires.

252. Les terminaisons féminines ـَةٌ, ـيَّةٌ, ـِيَةٌ disparaissent, ainsi de مَكَّةُ *La Mecque*, مَكِّيٌّ; de مَلَطْيَةُ *Malâṭia*, مَلَطِيٌّ; de صِقِلِّيَةُ *Sicile*, صِقِلِّيٌّ.

Rem. Quand le nom provient d'un verbe dont la première et la troisième radicale sont faibles, et que la première a été éliminée, les deux lettres faibles reparaissent dans l'adjectif relatif; p. e. وِشَوِيٌّ de شِيَةٌ (de وَشَى; comp. § 259); on trouve aussi وِشْيِيٌّ. De عِدَةٌ on forme très-irrégulièrement عِدَوِيٌّ et aussi عِدِيٌّ.

253. La terminaison féminine ـَى disparaît dans les noms qui, outre le ى de la terminaison, ont quatre

lettres ou plus de quatre, ainsi de حُبَارَى *outarde*, حُبَارِىٌّ. Si les noms, outre le ى final, n'ont que trois lettres, deux cas peuvent se présenter: si la deuxième lettre est mue, le ى doit disparaître, ainsi de جَمَزَى *âne rapide à la course*, جَمَزِىٌّ; si la deuxième lettre est gèzmée, le ى peut disparaître, et c'est ce qui est préférable, ou il peut devenir و, ainsi de حُبْلَى *enceinte*, حُبْلِىٌّ et حُبْلَوِىٌّ. — Le ى des mots qui ont cinq lettres ou plus de cinq disparaît aussi, quand il n'est pas lettre radicale ou qu'il n'appartient pas à une terminaison féminine, mais quand il est un ى appelé par les Arabes أَلِفُ ٱلْإِلْحَاقِ *l'élif d'annexion*, c.-à.-d. un élif maḳṣoûra, comme dans ـًى, ou un élif mèmdoûda, comme dans ـَآءٌ, sans influence sur la signification des noms auxquels il est ajouté, mais auxquels il donne, par son annexion, une place dans la catégorie des mots qui ont une lettre de plus, p. e. de قَبَعْثَرًى *un chameau fort*, قَبَعْثَرِىٌّ. Si ces noms, outre le ى, n'ont que trois lettres, le ى peut devenir و, et cela est préférable, ou il peut être éliminé, ainsi de عَلْقًى (nom d'une plante), عَلْقَوِىٌّ et عَلْقِىٌّ.

Rem. حُبْلَاوِىٌّ et عَلْقَاوِىٌّ sont des formes modernes; la forme دُنْيَآئِىٌّ, avec hámza, est considérée comme appartenant au langage vulgaire.

254. Les adjectifs relatifs perdent leur désinence ـِىٌّ lorsqu'ils donnent naissance à de nouveaux adjectifs

relatifs, p. e. شَافِعِيٌّ *cháféite, sectateur de* اَلشَّافِعِيُّ; إِسْكَنْدَرِيٌّ *alexandrin, qui est d'Alexandrie*, de اَلْإِسْكَنْدَرِيَّةُ *Alexandrie.*

255. Les terminaisons du pluriel, ـُونَ et ـَاتٌ, et celle du duel, ـَانِ, disparaissent également, p. e. زَيْدُونَ, زَيْدِيٌّ; هِنْدَاتٌ, هِنْدِيٌّ; اِثْنَانِ, اِثْنِيٌّ.

Rem. *a*. Les noms de ville étrangers, terminés en ـِينُ, conservent cette terminaison dans les adjectifs relatifs; mais si en passant dans la langue arabe ils ont changé leur terminaison en ـُونَ, ils la perdent en formant ces adjectifs; p. e. de قِنَّسْرُونَ *Kinnesrîn*, قِنَّسْرِيٌّ; mais de قِنَّسْرِينُ on a قِنَّسْرِينِيٌّ; de نَصِيبُونَ *Nisibe*, نَصِيبِيٌّ; mais de نَصِيبِينُ on a نَصِيبِينِيٌّ.

Rem. *b*. Beaucoup de noms propres, principalement étrangers, forment leurs adjectifs relatifs irrégulièrement, ainsi de طَبَرِسْتَانُ *Tabaristân*, طَبَرِيٌّ; de اَلرَّيُّ *Ar-Raï*, رَازِيٌّ, et beaucoup d'autres. Dans quelques-uns de ceux-ci on trouve même la terminaison ـ au lieu de ـِيٌّ, ainsi يَمَانٍ (de اَلْيَمَنُ *l'Yémen*) et aussi يَمَنِيٌّ et يَمَانِيٌّ.

256. Le ى de prolongation des formes فَعِيلَةٌ et فُعَيْلَةٌ est éliminé, quand elles ne sont pas dérivées de verbes sourds ou de verbes faibles, et le késra de la seconde radicale, dans la première de ces formes, devient fátḥa; ainsi de اَلْجَزِيرَةُ *Mésopotamie*, جَزَرِيٌّ; de اَلْمَدِينَةُ *Médine*, مَدَنِيٌّ; de سَفِينَةٌ *vaisseau*, سَفَنِيٌّ; de جُهَيْنَةُ *Gouhaïna*, جُهَنِيٌّ. Si ces deux formes sont dérivées de verbes sourds ou de verbes concaves, le ى reste; ainsi de حَدِيدَةٌ *morceau de fer*,

حَدِيدِىٌّ; de طَوِيلَةٌ *espèce de longe*, طَوِيلِىٌّ; de قُلَيْلَةٌ *petite cruche*, قُلَيْلِىٌّ. Dans les formes فَعِيلٌ et فُعَيْلٌ, le ى n'est éliminé que quand elles sont dérivées de racines défectueuses, p. e. de عَدِىٌّ *'Adí*, عَدَوِىٌّ pour عَدَوِيِىٌّ; de قُصَىٌّ *Ḳoṣaí*, قُصَوِىٌّ; mais si la troisième radicale est une lettre forte, la forme reste sans changement, p. e. عَقِيلٌ *'Aḳîl*, عَقِيلِىٌّ; عُقَيْلٌ *'Oukáïl*, عُقَيْلِىٌّ. — On trouve des exceptions, comme قُرَشِىٌّ de قُرَيْشٌ, ثَقَفِىٌّ de ثَقِيفٌ, etc.; mais on a aussi طَبِيعِىٌّ de طَبِيعَةٌ, et beaucoup d'autres.

Rem. *a*. Dans la forme فَيْعِلٌ (§ 243) le ى et sa voyelle késra sont éliminés; ainsi de طَيِّبٌ *bon*, on forme طَيْبِىٌّ; mais de طَيِّءٌ *Ṭayï*, طَائِىٌّ au lieu de طَيْئِىٌّ. — La même remarque s'applique à tout mot qui a pour avant-dernière lettre un ى redoublé mû par késra (يِّ), ainsi de أُسَيِّدٌ *noirâtre*, أُسَيْدِىٌّ.

Rem. *b*. De نَبِىٌّ pour نَبِىءٌ *prophète* (§ 128, Rem. *a*) on forme نَبَوِىٌّ.

257. Le ى de prolongation des participes passifs des verbes à troisième radicale ى peut être éliminé, et la radicale ى changée en و (voyez § 259), et alors le késra de la deuxième radicale devient fátḥa; ainsi de مَرْمِىٌّ *jeté*, مَرْمَوِىٌّ En général on préfère éliminer le ى de prolongation et la radicale ى (يّ), de sorte que مَرْمِىٌّ est tout à la fois participe passif et adjectif relatif.

258. Finalement, le و de prolongation des formes

قَبُولٌ et قَبُولَةٌ, dérivées des verbes à troisième radicale و (voyez § 218), est élidé, et le ḍámma de la seconde radicale se change en fátḥa; p. e. de عَدُوٌّ (pour عَدُوْوٌ) *ennemi*, عَدَوِيٌّ, quoiqu'on mentionne aussi عَدُوِيٌّ.

II. Changements des lettres finales و et ى.

259. L'élif maḳṣoûra (§ 7, Rem. *b*), comme troisième lettre d'un nom trilitère, devient و devant la désinence ـِيٌّ de l'adjectif relatif; ainsi de فَتًى *jeune homme*, فَتَوِيٌّ; de عَصًا *bâton*, عَصَوِيٌّ; de حَمَاةُ *Ḥamá*, حَمَوِيٌّ. Si le nom a quatre lettres, le ى (car ا ne se trouve pas en bon arabe dans ces formes) devient généralement و, ou peut exceptionnellement être éliminé; ainsi de مَعْنًى *sens*, *signification*, مَعْنَوِيٌّ, rarement مَعْنِيٌّ; de حَانَاةُ *cabaret*, حَانَوِيٌّ, mieux que حَانِيٌّ. Si le nom se compose de cinq lettres ou de plus de cinq, le ى est toujours éliminé; ainsi de مُصْطَفًى *choisi*, مُصْطَفِيٌّ. Les mêmes règles sont applicables au ى final éliminé après un késra dans les noms provenant des verbes défectueux (§ 172, II, B); il faut noter cependant que le ى éliminé est compté comme s'il existait au nombre des lettres du nom, et que le késra devient fátḥa partout où le ى devient و; p. e. de عَمٍ (pour عَمِيٌ) *aveugle*, عَمَوِيٌّ; de شَجٍ *triste*, شَجَوِيٌّ; de قَاضٍ *juge*, قَاضِيٌّ, préférable à قَاضَوِيٌّ; de مُعْتَدٍ *qui passe les bornes* (*de la justice*), *injuste*, مُعْتَدِيٌّ.

Rem. Des formes comme مَعْنَاوِىٌّ pour مَعْنَوِىٌّ, مُصْطَفَوِىٌّ pour مُصْطَفِىٌّ, sont des néologismes incorrects.

260. Le hámza de la désinence ـَآءٌ (§ 23, Rem. *a*) devient toujours وْ, p. e. de عَذْرَآءُ *vierge*, عَذْرَاوِىٌّ; de اَلْبَيْضَآءُ (ville de Perse), بَيْضَاوِىٌّ; de زَكَرِيَّآءُ *Zacharie*, زَكَرِيَّاوِىٌّ. Mais dans la terminaison ـَآءٌ, si le hámza provient d'une radicale qui était originairement و ou ى, ou bien s'il n'est pas radical mais simplement ce qu'on nomme هَمْزَةُ ٱلْإِلْحَاقِ (§ 253), il peut rester, ce qui est préférable, ou se changer en و; p. e. de سَمَآءٌ *ciel*, سَمَاوِىٌّ et سَمَآئِىٌّ; de حِرْبَآءٌ *caméléon* حِرْبَآئِىٌّ ou حِرْبَاوِىٌّ. Cependant si le hámza était originairement أ, il reste sans changement; p. e. de قُرَّآءٌ (de قَرَأَ) *homme qui se voue à la lecture du Koran*, قُرَّآئِىٌّ.

Rem. La terminaison ـَآءٌ est retranchée dans un très-petit nombre de cas, comme جَلُولِىٌّ de جَلُولَآءُ (nom propre d'un lieu); dans d'autres la lettre ن remplace le hámza, comme dans صَنْعَانِىٌّ de اَلصَّنْعَآءُ (nom d'une ville).

261. Certains noms défectueux, qui ont perdu leur troisième radicale faible, comme أَبٌ, أَخٌ, لُغَةٌ, حَمٌ, لِثَةٌ, etc., la reprennent nécessairement dans les cas où elle reparaît aussi au duel et au pluriel (§§ 297, 299); mais si elle ne reparaît pas nécessairement à ces nombres, l'adjectif relatif peut aussi ne pas la reprendre. Si la radicale reparaît, et si elle était ى, elle devient و.

P. e. de أَخٌ *frère*, أَخَوِىٌّ; de لُغَةٌ *langue*, لُغَوِىٌّ; de اِبْنٌ *fils*, اِبْنِىٌّ et بَنَوِىٌّ; de يَدٌ *main*, يَدِىٌّ et يَدَوِىٌّ.

Rem. أُخْتٌ, *sœur*, a أَخَوِىٌّ et أُخْتِىٌّ; بِنْتٌ *fille*, بَنَوِىٌّ et بِنْتِىٌّ; شَفَةٌ *lèvre*, شَفَوِىٌّ, شَفَهِىٌّ et شَفِىٌّ. — Quelques adjectifs relatifs dérivés de noms des formes فَعْلٌ peuvent conserver leur forme primitive avec le ǵèzma, p. e. يَدْيِىٌّ, غَدْوِىٌّ, دَمْوِىٌّ.

262. La troisième radicale و ou ى se maintient dans quelques noms des formes فُعْلٌ et فُعْلَةٌ, surtout dans la dernière; ainsi de ظَبْىٌ *gazelle*, ظَبْيِىٌّ; de نَحْوٌ *grammaire*, نَحْوِىٌّ *grammairien;* dans d'autres formes elle devient و et la seconde radicale prend fátha; ainsi de قَرْيَةٌ *village*, قَرَوِىٌّ. Quelques-uns appliquent aussi cette règle aux noms qui ont و pour troisième radicale, p. e. غَزَوِىٌّ au lieu de غَزْوِىٌّ. — Si le nom primitif a و ou ى pour deuxième radicale contractée en ىّ avec la troisième, les deux radicales primitives reparaissent sans contraction pour former l'adjectif relatif, la deuxième radicale prend fátha et la troisième devient toujours و; p. e. de طَىٌّ (pour طَوْىٌ) *pli*, طَوَوِىٌّ; de حَىٌّ (pour حَيْىٌ) *vivant*, حَيَوِىٌّ. — Dans des mots des formes فَعَالَةٌ, le و troisième radicale est conservé; ainsi de شَقَاوَةٌ *misère*, شَقَاوِىٌّ, mais le ى troisième radicale devient hámza, p. e. de سِقَايَةٌ *coupe à boire*, سِقَائِىٌّ. — Des mots comme آيَةٌ *signe*, font آيِىٌّ, آئِىٌّ ou آوِىٌّ.

Rem. *a.* De بَدْوٌ, *désert*, on forme irrégulièrement بَدَوِىٌّ *bédouin.*

Rem. *b*. Les noms dont la forme est قَبِيلٌ ou قَبِيلَةٌ, قُبَيْلٌ ou قُبَيْلَةٌ, etc., dérivés des verbes défectueux, rejettent le ى de prolongation; et ceux qui ont ى pour troisième radicale le changent en و, ainsi de غَنِىٌّ, غَنَوِىٌّ (§§ 256, 257).

III. Changements dans la vocalisation.

263. Le késra de l'avant-dernière radicale dans les formes قَبِلٌ, قَبِلَةٌ, قُبِلٌ devient fátḥa, ainsi de مَلِكٌ *roi*, مَلَكِىٌّ; de شَقِرَةٌ (nom d'une tribu), شَقَرِىٌّ; de اَلدُّئِلُ (nom d'une tribu), دُؤَلِىٌّ; dans la forme قِبِلٌ il peut être retenu, ainsi de إِبِلٌ *chameaux*, إِبَلِىٌّ et إِبِلِىٌّ.

Rem. Dans les noms qui ont quatre consonnes ou plus de quatre, le késra de l'avant-dernière n'est pas changé ordinairement. Les exceptions, comme تَغْلَبِىٌّ pour تَغْلِبِىٌّ, sont rares.

264. Le késra ou le ḍámma de l'avant-dernière consonne devient fátḥa dans toutes les formes où un و ou un ى a été éliminé, et dans celles où un ى final est devenu و, ainsi de اَلْجَزِيرَةُ, جَزَرِىٌّ *mésopotamien* (à distinguer de جَزِيرِىٌّ *qui est d'Algéziras*); de غَنِىٌّ, غَنَوِىٌّ. Voyez les §§ précédents.

265. Si l'on veut former un adjectif relatif d'un nom propre composé de deux mots, les cas suivants se présentent: 1° Lorsque les deux noms font une proposition (ce que les Arabes appellent مُرَكَّبٌ إِسْنَادِىٌّ ou تَرْكِيبٌ إِسْنَادِىٌّ), comme تَأَبَّطَ شَرًّا (*il portait la méchanceté sous le bras*), ou lorsque les deux mots sont contractés

en un seul (مُرَكَّبٌ مَزْجِيٌّ), comme بَعْلَبَكّ, on néglige le dernier mot et l'on ajoute la désinence ـِيٌّ au premier; ainsi des noms précédents on forme تَأَبَّطِيٌّ, بَعْلِيٌّ. 2° Lorsque les deux noms se trouvent à l'état construit (§ 441), deux cas se présentent: a) si le nominatif est un des mots أَبٌ, اِبْنٌ, أُمٌّ ou بِنْتٌ, il est négligé et la désinence ـِيٌّ est ajoutée au second mot, ainsi de أَبُو بَكْرٍ *'Aboubèkr*, بَكْرِيٌّ; de اِبْنُ ٱلزُّبَيْرِ *Ibnouzzoubéir*, زُبَيْرِيٌّ; b) si le premier nom n'est pas un des quatre énoncés plus haut, deux cas peuvent encore se présenter: α) si celui qui parle a conscience de l'état construit, c.-à-d. de la détermination que celui-ci amène, comme dans غُلَامُ زَيْدٍ (*l'esclave de Zéid*), nom propre, le premier mot est négligé et la désinence ـِيٌّ est ajoutée au second; on dit donc, زَيْدِيٌّ; β) si l'idée de détermination est perdue, la désinence ـِيٌّ est ajoutée au premier mot et le second est négligé, pourvu qu'aucun doute ne puisse s'élever sur l'idêntité de la personne; ainsi de اِمْرُؤُ ٱلْقَيْسِ, اِمْرِئِيٌّ (ou مَرْءِيٌّ, comp. § 261, Rem.); mais s'il peut y avoir du doute, la désinence est ajoutée au second mot et le premier est négligé, ainsi de عَبْدُ ٱلْمُطَّلِبِ, مُطَّلِبِيٌّ.

Rem. On trouve cependant des adjectifs relatifs qui ont la désinence ـِيٌّ à chacun des deux mots, comme رَامِيٌّ

هُرْمُزِيٌّ de رَامَهُرْمُزُ; on en rencontre fréquemment d'autres de formation plus récente, comme بَعْلَبَكِّيٌّ. Il y en a même qui présentent d'étranges syncopes (comp. § 70, d), comme حَضْرَمِيٌّ de حَضْرَمَوْتُ; عَبْدَرِيٌّ de عَبْدُ ٱلدَّارِ.

266. En arabe classique un adjectif relatif ne se forme jamais d'un pluriel, même quand le sens semblerait devoir l'exiger, comme فَرَضِيٌّ *versé dans les institutions* (*divines*), de فَرِيضَةٌ, et non du pluriel فَرَآئِضُ. Il faut excepter les pluriels qui sont devenus noms propres, ou qui s'en rapprochent par leur signification, ainsi de أَنْمَارٌ (pluriel de نَمِرٌ *léopard*), nom d'une tribu, أَنْمَارِيٌّ; أَنْصَارٌ *aides* (de Mahomet, surnom des Médinois qui l'aidèrent), أَنْصَارِيٌّ.

Rem. En arabe moderne on forme beaucoup d'adjectifs relatifs des pluriels des noms, pour indiquer la personne qui s'occupe, soit par métier, par étude ou dans tout autre but, de l'objet indiqué par le nom primitif, ainsi de كُتُبٌ *livres*, كُتُبِيٌّ *libraire;* de جَرَآئِحُ *blessures*, جَرَآئِحِيٌّ *chirurgien;* صِفَاتٌ *attributs*, صِفَاتِيٌّ *qui reconnaît en Dieu des attributs distincts de l'essence de la nature divine.*

267. Les particules indéclinables, composées de deux lettres, redoublent ou non la dernière pour former des adjectifs relatifs; la réduplication est nécessaire si la dernière lettre est faible; elle est facultative si la dernière est une lettre forte; ainsi de كَمْ *combien?*, كَمِّيٌّ ou

كَيِّيٌّ; de لَمْ *ne ... pas*, لَمِّيٌّ ou لَمِيٌّ. La lettre و est redoublée simplement au moyen du tèchdîd ou bien les deux و sont séparés par un fátḥa, ainsi de لَوْ *si*, لَوِّيٌّ ou لَوَوِيٌّ; la lettre ى demande après soi l'insertion de ـَوِ, ainsi de فِى *dans*, فِيَوِيٌّ. Si un élif quiescent vient après la première lettre, on insère entre l'élif et la désinence un hámza qui, à son tour, peut devenir و, ainsi de لَا *ne ... pas*, لَآئِيٌّ ou لَاوِيٌّ; de مَا *ce que*, مَآئِيٌّ ou مَاهِيٌّ. Toutefois les avis des grammairiens sont partagés sur ces différents points.

268. Le terminaison ـَانِيٌّ, d'origine araméenne, a été employée pour former des adjectifs relatifs, surtout dans le langage scientifique relativement récent; ainsi de جِسْمٌ *corps*, جِسْمَانِيٌّ; de رُوحٌ *esprit*, رُوحَانِيٌّ. On ne doit pas la confondre avec une désinence matériellement identique, mais provenant des adjectifs terminés en ـَان (§ 233) auxquels la désinence ـِيٌّ est ajoutée.

Rem. On doit noter aussi la forme intensive فُعَالِيٌّ, employée seulement pour les parties du corps, comme رُؤَاسِيٌّ *qui a une grosse tête*.

ε. Des noms abstraits de qualité.

269. Le féminin de l'adjectif relatif sert, en arabe, à représenter l'idée abstraite de l'objet, tandis que le mot primitif représente l'objet concret lui-même; ce féminin sert aussi à représenter comme un tout l'objet ou les objets désignés par le mot primitif. Il correspond

donc aux désinences *té*, *isme* du français, comme اَلْإِلٰهِيَّةُ *la divinité*, اَلْإِسْمِيَّةُ *la substantivité*, اَلْوَصْفِيَّةُ *l'adjectivité*, اَلْمَاهِيَّةُ *la qualité*, اَلْمَآئِيَّةُ *l'aquosité*, اَلْجَمْعِيَّةُ *la totalité*, اَلْحَنَفِيَّةُ *le hanifisme*, اَلنَّصْرَانِيَّةُ *le christianisme.*

Rem. La désinence ـُوتٌ, empruntée de l'araméen, sert aussi quelquefois au même usage, comme لَاهُوتٌ *divinité*, مَلَكُوتٌ *royauté*; mais les noms de cette espèce sont masculins en arabe.

ζ. Des diminutifs.

270. Le *diminutif*, اَلْإِسْمُ ٱلْمُصَغَّرُ ou اَلتَّصْغِيرُ, et اَلْإِسْمُ ٱلْمُحَقَّرُ ou اَلتَّحْقِيرُ, prend la forme فُعَيْلٌ s'il est dérivé d'un nom de trois lettres, la forme فُعَيْعِلٌ s'il est dérivé d'un nom de quatre lettres, et la forme فُعَيْعِيلٌ s'il provient d'un nom de cinq lettres dont la quatrième est une lettre faible; ainsi de رَجُلٌ *homme*, رُجَيْلٌ; de عَقْرَبٌ *scorpion*, عُقَيْرِبٌ; de عُصْفُورٌ *passereau*, عُصَيْفِيرٌ. On ne tient donc aucun compte du radical, et l'on construit le diminutif directement d'après le nom même dont il est dérivé (comp. cependant § 284).

Rem. *a*. Quand la seconde radicale est ى dans le mot primitif, la première est quelquefois mue par késra au lieu de l'être par dámma, comme بُيَيْتٌ ou بِيَيْتٌ, de بَيْتٌ *maison;* نُيَيْبٌ ou نِيَيْبٌ de نَابٌ *dent canine* (§ 277). — Le sens primitif de diminution, de petitesse, se transforme souvent en celui d'affection ou de mépris et même, par antiphrase, d'augmentation, p. e. سُنَيَّةٌ

année terrible (à cause de la sécheresse ou de la disette), خُيَيْرٌ *excellent*, صُدَيِّقٌ *ami préféré*.

Rem. *b*. Pour les diminutifs des pronoms démonstratifs et des pronoms relatifs voyez les §§ 338, Rem *b*, et 345, Rem. *a*; pour ceux des formules d'admiration § 189, Rem. *a*. Quelques accusatifs adverbiaux archaïques, qui aujourd'hui servent de prépositions (§ 357), ont aussi cette forme, ainsi de قَبْلَ *avant*, قُبَيْلَ *un peu avant*. Les noms qui ont déjà la forme قُبَيْلٌ ne peuvent naturellement pas la prendre pour former des diminutifs.

271. Quand le nom est composé de cinq lettres dont l'avant-dernière est une lettre forte, ou quand il est composé de plus de cinq lettres, on en forme un diminutif قُبَيْبِلٌ au moyen des quatre premières lettres seulement, et l'on néglige les autres; ainsi de سَفَرْجَلٌ *coing*, سُفَيْرِجٌ; de عَنْدَلِيبٌ *rossignol*, عُنَيْدِلٌ. On rejette rarement une des lettres du milieu du mot, comme dans جَحْمَرِشٌ *vieille femme grasse*, qui a pour diminutifs جُحَيْمِرٌ et جُحَيْرِشٌ. Mais si parmi ces lettres il s'en trouve de serviles, ce sont celles-ci qu'on élimine soit en partie soit en totalité, ainsi de مُتَدَحْرِجٌ *qui se roule*, دُحَيْرِجٌ; de مُسْتَكْمِلٌ *qui s'efforce de perfectionner*, مُكَيْمِلٌ; de مُخْتَارٌ *choisi*, مُخَيِّرٌ pour مُخَيْيِرٌ.

Rem. *a*. Si un mot contient plus de lettres serviles qu'il n'en faut éliminer, on doit se guider, dans le choix de celles qui doivent rester, d'après l'importance relative de chacune d'elles dans la signification du nom; ainsi dans مُسْتَكْمِلٌ on

retient de préférence le م plutôt que le س ou que le ت, parce que le م est nécessaire pour conserver la forme du participe que cette lettre indique. Si les lettres formatives sont d'égale valeur, le choix en est indifférent, ainsi de عَلَنْدًى *espèce d'arbre épineux*, عُلَيْنِدٌ et عُلَيْدٌ (pour عُلَيْدِيٌ, § 172, II, B et Rem.).

Rem. *b*. La désinence ـَانٌ ajoutée aux noms de quatre lettres ou de plus de quatre, est conservée dans leurs diminutifs, dont la formation se fait au moyen des consonnes précédentes, ainsi de زَعْفَرَانٌ *safran*, زُعَيْفِرَانٌ.

Rem. *c*. Aucun diminutif n'a plus de lettres que la forme قُبَيْبِلٌ, excepté cependant le cas mentionné au § 270 (قُبَيْبِيلٌ); donc, si l'on ajoute une ou plusieurs lettres formatives à un nom dérivé d'une racine quadrilitère, le diminutif les rejette; mais on peut alors insérer un ى dans l'avant-dernière syllabe, ainsi de سَفَرْجَلٌ, سُفَيْرِيجٌ.

272. Pour former les diminutifs il n'est pas tenu compte des désinences féminines ـَةٌ, ـَى, ـَآءُ, ni de la désinence ـِيٌّ des adjectifs relatifs, ni de la désinence ـَانُ de certains noms propres et d'adjectifs dont le féminin est de la forme فَعْلَى, ni de la désinence du duel, ـَانِ, ni de celles du pluriel, ـُونَ et ـَاتٌ, ni de la seconde syllabe des pluriels brisés de la forme أَفْعَالٌ. Les diminutifs sont formés au moyen des lettres qui précédent ces désinences, et celles-ci sont ajoutées aux diminutifs ainsi obtenus; p. e. de قَلْعَةٌ *château*, *fort*, قُلَيْعَةٌ; de حُبْلَى *enceinte*, حُبَيْلَى; de سَلْمَى *Sélma*, سُلَيْمَى; de حَمْرَآءُ *rouge*,

حُمَيْرَآءُ ; de عَبْقَرِيٌّ (dérivé de عَبْقَرُ, nom propre d'un lieu habité par des génies) *qui appartient aux génies*, *puissant*, *parfait*, عُبَيْقِرِيٌّ ; de سَكْرَانُ (fém. سَكْرَى) *ivre*, *ivrogne*, سُكَيْرَانُ ; de مُسْلِمَانِ *deux musulmans*, مُسَيْلِمَانِ ; de مُسْلِمُونَ *musulmans*, مُسَيْلِمُونَ ; de مُسْلِمَاتٌ *musulmanes*, مُسَيْلِمَاتٌ ; de أَجْمَالٌ *chameaux*, أُجَيْمَالٌ.

Rem. *a.* Le terminaison féminine ـَى est rejetée dans la formation du diminutif, si le nom est composé de cinq lettres dont la troisième est forte, ou de plus de cinq lettres; ainsi de قَرْقَرَى *dos*, قُرَيْقِرٌ ; de لُغَّيْزَى *énigme*, لُغَيْغِيزٌ. Mais si la troisième des cinq lettres est faible et servile, elle peut être éliminée au lieu du ى ; ainsi de حُبَارَى *outarde*, حُبَيْرَى ou حُبَيِّرٌ (pour حُبَيْبِيرٌ).

Rem. *b.* Les pluriels de paucité (§ 305) qui ne sont pas de la forme أَقْبَالٌ ont leurs diminutifs formés régulièrement; les pluriels de multitude (§ 305) forment leurs diminutifs du diminutif singulier en y ajoutant le terminaison du pluriel sain (§ 299), comme شُوَيْعِرُونَ de شُعَرَآءُ plur. de شَاعِرٌ *poète*, dont le diminutif du singulier est شُوَيْعِرٌ (§ 278); ou bien ils forment leurs diminutifs de l'un des pluriels de paucité, quand il y en a, ainsi de فِتْيَانٌ *jeunes gens*, dont le pluriel de paucité est فِتْيَةٌ, nous avons le diminutif فُتَيَّةٌ ; le diminutif du singulier est فُتَيٌّ, de فَتًى.

273. La terminaison ـَانٌ des noms trilitères, dont le féminin n'est pas de la forme قَبْلَى (comp. § 272), est considérée comme faisant partie du radical pour la

formation du diminutif, qui est conséquemment de la forme قُبَيْبِيلٌ; ainsi de سُلْطَانٌ *sultan*, سُلَيْطِينٌ; de شَيْطَانٌ *Satan*, شُيَيْطِينٌ.

274. Dans les noms propres composés de deux mots, le premier seul prend la forme du diminutif, le second le suit sans changement, ainsi de عَبْدُ ٱللّٰهِ, عُبَيْدُ ٱللّٰهِ; de بَعْلَبَكُّ, بُعَيْلَبَكُّ.

275. Le diminutif formé d'un nom trilitère féminin, qui n'a pas de terminaison féminine, reçoit la terminaison ـَةٌ, pourvu que le nom primitif n'ait pas de nom d'unité (§ 247); ainsi de شَمْسٌ *soleil*, شُمَيْسَةٌ; de دَارٌ *maison*, دُوَيْرَةٌ. Mais si le nom primitif a un nom d'unité, on n'ajoute pas la terminaison ـَةٌ au diminutif, ainsi de شَجَرٌ *arbres*, شُجَيْرٌ; mais de شَجَرَةٌ *un arbre*, شُجَيْرَةٌ; de بَقَرٌ *bétail*, بُقَيْرٌ; mais de بَقَرَةٌ *une tête de bétail*, بُقَيْرَةٌ.

Rem. *a*. Les diminutifs des nombres cardinaux de 3 à 10 qui se joignent aux noms féminins, ne prennent pas non plus la terminaison ـَةٌ; ainsi de خَمْسٌ *cinq* (avec fém.), خُمَيْسٌ; de خَمْسَةٌ *cinq* (avec masc.), خُمَيْسَةٌ.

Rem. *b*. Si le nom primitif a plus de trois lettres on n'ajoute jamais la terminaison ـَةٌ. On trouve d'ailleurs des exceptions à ces règles.

276. Les lettres contractées par le tèchdîd dans les noms provenant de verbes sourds se dédoublent au diminutif; ainsi de ظِلٌّ *ombre*, ظُلَيْلٌ; de طَسٌّ *tasse*, طُسَيْسٌ.

277. Si la deuxième lettre est faible et que par

suite de l'influence des voyelles elle ait été changée en une autre, la lettre primitive reparaît au diminutif; ainsi de بَابٌ (pour بَوَبٌ) *porte*, بُوَيْبٌ; de نَابٌ (pour نَيَبٌ) *dent canine*, نُيَيْبٌ; de قِيمَةٌ *prix*, قُوَيْمَةٌ: de مُوسِرٌ *riche*, مُيَيْسِرٌ; de مِيزَانٌ *balance*, مُوَيْزِينٌ.

Rem. Le diminutif de شَيْءٌ est, contre la règle, شُوَىٌّ (pour شُوَيْءٌ) au lieu de شُيَيْءٌ, mais on dit vulgairement شُوَيَّةٌ; celui de بَيْتٌ peut être بُوَيْتٌ, بِيَيْتٌ, etc. (V. § 270, Rem. *a*). Tout autrement, de عِيدٌ *fête* (de la racine عود) on forme عُيَيْدٌ.

278. Si, immédiatement après la première lettre du nom, il y a un élif servile ou un élif dont l'origine est inconnue, il devient toujours و; ainsi de فَارِسٌ *cavalier*, فُوَيْرِسٌ; de عَاجٌ *ivoire*, عُوَيْجٌ.

Rem. *a*. Des mots de la forme فَاعِلٌ dont la première radicale est و, changent cette lettre en أ dans leurs diminutifs; ainsi de وَاصِلٌ, أُوَيْصِلٌ (pour وُوَيْصِلٌ). Dans d'autres cas ce changement est facultatif; ainsi de أَوْرَقُ on a أُرَيْقٌ et وُرَيْقٌ (§ 284). Voy. § 241, Rem. *a*, et comp. §§ 145, Rem., 302, XVI, 4.

Rem. *b*. Des mots tels que دُوَيْبَّةٌ (de دَابَّةٌ *bête de trait*) ont aussi la forme دُوَابَّةٌ, conformément à la règle du § 25, Rem.

279. Si la troisième lettre est faible, elle se contracte avec le ى de la diphthongue précédente ـَيْ en ـيّ; ainsi de غُلَامٌ *serviteur*, غُلَيِّمٌ; de جَدْوَلٌ *ruisseau*, جُدَيِّلٌ; de أَسْوَدُ *noir*, أُسَيِّدُ (mais on dit aussi جُدَيْوِلٌ, أُسَيْوِدُ); de فَتًى *jeune homme*, فُتَيٌّ; de عَصًا *bâton*, عُصَيَّةٌ.

Rem. Les mots dont la deuxième et la troisième radicale se sont contractées en un يّ, dédoublent ces lettres dans le diminutif, qui se forme d'après la règle de ce § et d'après celle du § 277; ainsi de طَيٌّ *pli*, طُوَيٌّ; de حَيَّةٌ *serpent*, حُيَيَّةٌ.

280. Les noms de quatre ou de cinq lettres dont la troisième et la quatrième sont faibles, rejettent l'une de celles-ci au diminutif; ainsi de يَحْيَى *Jean*, يُحَيٌّ (pour يُحَيِّيٌ); de أَحْوَى *noir*, أُحَيٌّ (selon d'autres, أُحَيْوٍ, أُحَيٍّ ou أُحَيٌّ); de مُعَاوِيَةٌ *Mo'âwiya*, مُعَيَّةٌ (et selon d'autres, مُعَيِّيَةٌ ou مُعَيْوَةٌ).

281. Les máṣdars des verbes à première radicale و, qui ont perdu cette lettre et l'ont remplacée par un ة final (§ 209), la reprennent au diminutif; ainsi de عِدَةٌ *promesse*, وُعَيْدَةٌ; de جِدَةٌ *opulence*, وُجَيْدَةٌ.

Rem. Le ة final distingue ces diminutifs de ceux des máṣdars de la forme فَعْلٌ provenant des mêmes verbes; ainsi وُعَيْدٌ de وَعْدٌ.

282. Les noms qui ont perdu leur troisième radicale, que cette perte ait été compensée ou non par un ة final, ne la reprennent au diminutif que dans le cas où ils n'ont que deux lettres, le ة, s'il existe, n'étant pas compté pour une lettre; ainsi de أَبٌ *père*, أُبَيٌّ; de أَخٌ *frère*, أُخَيٌّ; de مَآءٌ *eau*, مُوَيْهٌ ou مُوَيٌّ; de شَفَةٌ *lèvre*, شُفَيْهَةٌ; mais de قَاضٍ *juge*, قُوَيْضٍ. De même, une première ou une deuxième radicale éliminée ne reparaît pas

si le nom est encore composé de trois lettres, non compris le ة; ainsi de نَاسٌ *gens*, نُوَيْسٌ; de مَيْتٌ (§ 243), مُيَيْتٌ

Rem. فَمٌ *bouche*, dont on donne pour forme primitive فُوهٌ ou فَوَهٌ, a par conséquent pour diminutif فُوَيْهٌ.

283. Les noms qui ont perdu leur troisième radicale et qui ont compensé cette perte par un élif prosthétique, perdent cet élif et reprennent leur radicale au diminutif; ainsi de اِسْمٌ *nom*, سُمَىٌّ; de اِبْنٌ *fils*, بُنَىٌّ; de اِسْتٌ *derrière*, سُتَيْهَةٌ.

Rem. Les diminutifs de أُخْتٌ *sœur*, de بِنْتٌ *fille* et de هَنْتٌ *chose*, sont أُخَيَّةٌ, بُنَيَّةٌ et هُنَيَّةٌ; ils se forment comme ceux de أَخٌ, de اِبْنٌ et de هَنَةٌ. Les diminutifs des deux premiers se distinguent de ceux des masculins correspondants par la terminaison féminine ـَةٌ.

284. Une autre manière de former les diminutifs est de les faire dériver directement de la racine. Si celle-ci est trilitère, le diminutif est de la forme قُبَيْلٌ, si elle est quadrilitère, le diminutif est de la forme بُسَيْمِلٌ; ainsi de مِعْطَفٌ *manteau*, عُطَيْفٌ; de حَارِثٌ (nom propre), حُرَيْثٌ; de قَاضٍ *juge*, قُضَىٌّ; de أَسْوَدُ *noir*, سُوَيْدٌ; de عُصْفُورٌ *passereau*, عُصَيْفِرٌ. On appelle ce diminutif تَصْغِيرُ ٱلتَّرْخِيمِ *diminutif* (*raccourci pour cause*) *d'adoucissement*.

285. Les règles suivantes s'appliquent à ces diminutifs: 1° les noms masculins qui ont la terminaison

ـَةٌ la rejettent, ainsi de حَارِثَةٌ (nom propre), حُرَيْثٌ; 2° les noms féminins terminés en ـَى ou en ـَآءُ remplacent ces terminaisons par ـَةٌ; ainsi de حُبْلَى, حُبَيْلَةٌ; de حَمْرَآءُ, حُمَيْرَةٌ.

Rem. Il y a en outre des diminutifs très-irréguliers, ainsi de رَجُلٌ *homme*, رُوَيْجِلٌ; de دُخَانٌ *fumée*, دُوَيْخِنٌ; de إِنْسَانٌ *être humain*, أُنَيْسِيَانٌ, etc.

η. De quelques autres formes de noms.

286. Parmi les formes très-nombreuses de noms dont la nature étymologique et la signification ne sont pas bien déterminées, il y en a qui semblent, par leur forme même, donner des indices sur leurs significations. Les voici:

a) قِبْلَةٌ indique souvent un *petit morceau* de quelque chose, p. e. كِسْرَةٌ *morceau, fragment;* خِرْقَةٌ *lambeau, haillon.*

b) قُبْلَةٌ indique une *petite quantité* contenue dans un endroit, p. e. قُبْضَةٌ *poignée*, شُرْبَةٌ *gorgée, trait;* ou bien une *couleur*, p. e. حُمْرَةٌ *couleur rouge.*

c) قِبَالٌ indique des *ustensiles* ou des *vêtements*, p. e. إِنَآءٌ, وِعَآءٌ *vase*, حِلَابٌ *seau à lait*, لِبَاسٌ *vêtement.*

d) قُبَالَةٌ indique de *petites parties* d'une chose qui restent ou qui sont rejetées après une opération quelconque, p. e. بُرَايَةٌ *copeaux*, كُسَاحَةٌ *balayures.* — Quelques mots de cette classe admettent la forme mas-

culine قُبَالٌ pour indiquer une plus grande quantité, comme بُرَآءُ.

e) قِبَالَةٌ indique un *emploi*, un *poste*, p. e. كِتَابَةٌ *poste de secrétaire*, إِمَارَةٌ *poste d'émir*, خِلَافَةٌ *califat* (§ 202, Rem.)

f) قَبَّالَةٌ indique un *instrument* à l'aide duquel une action se fait habituellement, ou un *endroit* où elle a lieu constamment (comp. قَبَّالٌ § 234, Rem. *a*), p. e. طَرَّاحَةٌ *filet de pêcheur*, مَلَّاحَةٌ *saline*.

2. Du genre des noms.

287. Par rapport au genre les noms arabes se divisent en trois classes: 1° ceux qui sont du genre *masculin* (مُذَكَّرٌ) seulement, 2° ceux qui sont du genre *féminin* (مُؤَنَّثٌ) seulement, et 3° ceux qui sont à la fois masculins et féminins, c'est-à-dire du genre *commun*.

Rem. Un nom féminin par essence, ou naturellement féminin, s'appelle مُؤَنَّثٌ حَقِيقِيٌّ, celui qui ne l'est que par convention, ou grammaticalement féminin, مُؤَنَّثٌ غَيْرُ حَقِيقِيٍّ ou مُؤَنَّثٌ مَجَازِيٌّ.

288. On reconnaît qu'un nom est féminin 1° par la signification, et 2° par la forme.

1) Sont féminins par la signification (مُؤَنَّثٌ مَعْنَوِيٌّ):

a) Les noms propres de femmes et les noms communs qui s'appliquent aux femmes, p. e. مَرْيَمُ *Marie*, هِنْدٌ *Hind*, أُمٌّ *mère*, عَرُوسٌ *épousée*.

b) Les noms propres de pays et de villes, parce que

les noms communs أَرْضٌ *terre*, مَدِينَةٌ *ville*, قَرْيَةٌ *village*, etc., sont féminins, p. e. مِصْرُ *Égypte*, مُخَا *Móḫá*, c.-à-d. *Moka* (ville de l'Yémen). Ces noms propres sont masculins s'ils sont triptotes, comme وَاسِطٌ, mais ils peuvent suivre aussi la déclinaison diptote et deviennent alors féminins.

Rem. Les noms qui indiquent des positions ou des directions, comme أَمَامٌ, قُدَّامٌ *partie de devant*, خَلْفٌ, وَرَآءٌ *partie de derrière*, peuvent être considérés aussi comme des féminins suivant le genre de جِهَةٌ *côté*.

c) Les noms des vents et des différentes sortes de feu, parce que les noms communs رِيحٌ, *vent*, et نَارٌ, *feu*, sont féminins, comme قَبُولٌ *vent de l'est*, دَبُورٌ *vent de l'ouest*, شَمَالٌ *vent du nord*, جَنُوبٌ *vent du sud*, سَعِيرٌ *feu ardent*, سَقَرُ *feu infernal*. Il n'y a qu'une exception, إِعْصَارٌ *ouragan accompagné de tourbillons de sable*, qui est masculin.

d) Les noms de la plupart des parties du corps, spécialement de celles qui sont doubles, comme يَدٌ *main*, رِجْلٌ *pied*, عَيْنٌ *œil*, سِنٌّ *dent*, كَتِفٌ *épaule*, سَاقٌ *jambe*.

Rem. رَأْسٌ *tête*, وَجْهٌ *visage*, صَدْرٌ *poitrine*, فَمٌ *bouche*, أَنْفٌ *nez*, ظَهْرٌ *dos*, et les noms du sang, des muscles, des nerfs et des os sont masculins.

e) Les noms collectifs (شِبْهُ ٱلْجَمْعِ *ressemblant au pluriel*)

d'êtres dénués de raison qui n'ont pas de nom d'unité, comme إِبِلٌ *chameaux*, ذَوْدٌ *troupeau de chameaux*, غَنَمٌ *brebis*, *chèvres*.

2) Sont féminins par la forme (مُؤَنَّثٌ لَفْظِىٌّ):

a) Les noms terminés en ـَةٌ, comme جَنَّةٌ *jardin*, ظُلْمَةٌ *obscurité*.

b) Les noms terminés en ـَى ou en ـَا (élif maḳṣoûra § 7, Rem. *b*), quand cette terminaison n'appartient pas à la racine, comme ذِكْرَى *souvenir*, دُنْيَا *monde*.

c) Les noms terminés en ـَآءُ, quand cette terminaison n'appartient pas à la racine, comme كِبْرِيَآءُ *gloire* (*de Dieu*), *orgueil*, صَحْرَآءُ *désert*.

Rem. Quelques noms terminés en ـَةٌ, ainsi que les adjectifs verbaux qui prennent ـَةٌ comme signe d'intensité (§ 234, Rem. *b*), sont masculins parce qu'ils se rapportent à des êtres masculins; ainsi خَلِيفَةٌ *successeur*, *calife*, عَلَّامَةٌ *très-savant*, رَاوِيَةٌ *narrateur*.

289. Les noms suivants, qui ne sont féminins ni par la signification ni par la forme, le sont néanmoins par l'usage:

أَرْضٌ *terre*,
أَفْعَى *vipère*,
بِئْرٌ *puits*,
حَرْبٌ *guerre* (qqf. masc.),
خَمْرٌ *vin* (qqf. masc.),
دَارٌ *maison* (qqf. masc.),
دِرْعٌ *cotte de mailles* (qqf. masc., et toujours masc. dans le sens de *chemise de femme*),

دَلْوٌ *seau* (qqf. masc.),
رَحًى *moulin*,
رِيحٌ *vent* (qqf. masc.),
شَمْسٌ *soleil* (masc. dans le sens de *collier*),
ضَبُعٌ *hyène* (qqf. masc.),
عَرُوضٌ *mètre*, *prosodie*,
عَصًا *bâton*,
عُقَابٌ *aigle*,
عَقْرَبٌ *scorpion*,
فَأْسٌ *hache*,
فِرْدَوْسٌ *paradis* (masc. dans le sens de *jardin* ou *parc.*)
كَأْسٌ *coupe*.
مَنْجَنُونٌ *roue hydraulique*,
مَنْجَنِيقٌ *catapulte* (qqf.masc.),
مُوسَى *rasoir*, *canif* (on trouve aussi مُوسًى, masc.),
نَارٌ *feu* (qqf. masc.),
نَعْلٌ *chaussure*,
نَفْسٌ *âme*.

290. Au genre commun appartiennent:

1) Les noms collectifs (شِبْهُ ٱلْجَمْعِ), spécialement les noms d'animaux et de plantes, qui ont un nom d'unité, comme حَمَامٌ *pigeons* (حَمَامَةٌ *un pigeon*), جَرَادٌ *sauterelles*, نَحْلٌ *abeilles*, نَخْلٌ *palmiers* (comp. § 247). D'après leur forme ils sont masculins, d'après leur signification (جَمَاعَةٌ *totalité*) ils sont féminins.

2) Les noms des lettres de l'alphabet, quoique le plus souvent ils soient féminins, comme هٰذِهِ ٱلْأَلِفُ ou هٰذَا ٱلْأَلِفُ *cet élif;* et aussi les mots quand ils sont employés comme noms appellatifs des mots eux-mêmes, et dans ce cas ils sont regardés plutôt comme noms propres, et ne prennent pas l'article,

p. e. مَآءٌ هٰذِهِ ou مَآءٌ هٰذَا *ce mot* مَآءٌ (*eau*). Mais les particules sont habituellement et le verbe كَانَ est toujours du genre féminin.

3) Un certain nombre de substantifs dont les plus usuels sont les suivants:

إِبْهَامٌ *pouce* (généralement masc.),
أَرْنَبٌ *lièvre* (général. fém.),
إِزَارٌ *voile de femme*,
إِصْبَعٌ *doigt*,
بَشَرٌ *homme*, *genre humain*,
بَطْنٌ *ventre* (général. masc.),
ثَدْىٌ *mamelle*,
ثَعْلَبٌ *renard*,
جَنَاحٌ *aile* (général. masc.),
حَالٌ *état* (général. fém.),
حَانُوتٌ *échoppe*, *boutique*,
دُكَّانٌ *boutique*,
رُوحٌ *esprit*,
سَبِيلٌ *sentier*,
سُرًى *voyage nocturne*,
سِكِّينٌ *couteau*,
سِلَاحٌ *arme*, *armes*,
سُلْطَانٌ *pouvoir*, *souverain*,
سَلْمٌ *paix*,
سُلَّمٌ *échelle*,
سَمَآءٌ *ciel* (masc. dans le sens de *toit*),
سُوقٌ *marché*,
شَعِيرٌ *orge*,
صَاعٌ *une mesure de capacité*,
صِرَاطٌ *chemin*,
صُلْحٌ *paix*,
ضُحًى *matinée*,
ضَرَبٌ *miel blanc*,
طِبَاعٌ *nature*, *naturel*,
طَرِيقٌ *chemin*,
عَجُزٌ *partie postérieure*, *croupion*.
عُرْسٌ *mariage* (masc. dans le sens de *noce*),
عَسَلٌ *miel*,
عُنْقٌ, عُنُقٌ *cou*,

عَنْكَبُوتٌ *araignée* (général. fém.),
فَرَسٌ *cheval*,
فُلْكٌ *barque*, *felouque*,
قِدْرٌ *marmite* (général. fém.),
قَفًا *nuque*, *occiput*,
قَوْسٌ *arc*,
قَوْمٌ *peuple*, *tribu*,
كَبِدٌ *foie*,
كُرَاعٌ *tibia*, *os de la jambe*,
لِسَانٌ *langue*,
لَيْلٌ *nuit* (général. masc.),
مِسْكٌ *musc* (général. masc.),
مِعًى *intestin* (général. masc.),
مِلْحٌ *sel* (général. fém.),
نَفَرٌ *troupe d'hommes* (de 3 à 7),
نَاسٌ *hommes*, *gens* (gén. masc.).

Rem. Le genre d'un grand nombre de mots a changé à une époque assez rapprochée de nous.

291. On forme le féminin de la plupart des adjectifs, et de quelques substantifs, en ajoutant au masculin l'une des terminaisons ـَةٌ, ـَى et ـَآءُ (§ 288, 2).

Rem. La terminaison ـَةٌ est ajoutée au masculin, pour former les féminins, sans changer davantage la forme du mot; mais les terminaisons ـَى et ـَآءُ sont ajoutées à des masculins dont la forme est différente de celle des féminins; voyez les §§ 293 et 294.

292. La terminaison féminine la plus usitée est ـَةٌ: elle s'ajoute simplement au masculin; ainsi عَظِيمٌ *grand*, عَظِيمَةٌ *grande*; جَدٌّ *grand-père*, جَدَّةٌ *grand'mère*; فَتًى *jeune homme*, فَتَاةٌ *jeune fille*.

Rem. Les mots dérivés de racines à troisième radicale و ou ى dont la terminaison est ـَآءٌ, peuvent remplacer le hámza,

devant la terminaison féminine ـَةٌ, par leur troisième radicale, p. e. سَقَّآءٌ *porteur d'eau*, féminin سَقَّآءَةٌ ou سَقَّايَةٌ.

293. Les féminins en ـَى se forment:

1) Des masculins de la forme فَعْلَانُ; ils font au féminin فَعْلَى, p. e. غَضْبَانُ *courroucé*, غَضْبَى; سَكْرَانُ *ivre*, سَكْرَى; شَبْعَانُ *rassasié*, شَبْعَى.

2) Des masculins de la forme أَفْعَلُ, quand ils ont une signification superlative et sont déterminés par l'article ou bien par un génitif qui les suit. Leur féminin est de la forme فُعْلَى; p. e. اَلْأَكْبَرُ *le plus grand*, اَلْكُبْرَى *la plus grande;* اَلْأَصْغَرُ *le plus petit*, صُغْرَى ٱلْمُدُنِ *la plus petite des villes.*

Rem. *a.* Les formes فَعْلَانٌ et فُعْلَانٌ forment leur féminin par la simple addition de ـَةٌ, comme نَدْمَانٌ *commensal*, نَدْمَانَةٌ; عُرْيَانٌ *nu*, عُرْيَانَةٌ.

Rem. *b.* Les féminins de اَلْأَوَّلُ (pour اَلْأَوْأَلُ ou اَلْأَأْوَلُ) *le premier*, et de آخَرُ (pour أَأْخَرُ) *un autre* (indéterminé, parce qu'il a seulement la forme mais non pas la signification d'un superlatif), sont اَلْأُولَى et أُخْرَى. Le féminin de أَحَدٌ *un* est إِحْدَى.

Rem. *c.* Quelques adjectifs féminins, comme أُنْثَى *femelle*, حُبْلَى *enceinte*, n'ont ni masculin ni signification superlative.

294. Les féminins terminés en ـَآءُ (فَعْلَآءُ) se forment des masculins de la forme أَفْعَلُ qui ne sont ni comparatifs ni superlatifs; ainsi أَصْفَرُ *jaune*, صَفْرَآءُ; أَحْمَرُ

rouge, حَمْرَآءُ. Quelques-uns n'ont pas de masculin, comme حَسْنَآءُ *beau;* ٱلْعَرَبُ ٱلْعَرْبَآءُ *les Arabes de pure race.* — Parfois des adjectifs de la forme قَتْلَانُ (§ 293) ont pour féminin قَتْلَآءُ, p. e. جَذْلَانُ *joyeux*, جَذْلَآءُ.

295. Les adjectifs n'ont pas tous des formes distinctes pour le féminin. Les suivantes servent pour l'un et l'autre genre: 1° قَتُولٌ, quand elle a la signification de قَاتِلٌ et qu'elle sert d'attribut ou de prédicat à un substantif ou à un pronom singulier, p. e. رَجُلٌ صَبُورٌ *un homme patient*, اِمْرَأَةٌ صَبُورٌ *une femme patiente.* Si ces conditions ne sont pas remplies, ou si l'adjectif a la signification de مَقْتُولٌ, il prend la désinence féminine en ـَةٌ, p. e. رَكُوبٌ (= مَرْكُوبٌ) *chameau de selle*, رَكُوبَةٌ. 2° قَتِيلٌ, quand elle a la signification de مَقْتُولٌ, et qu'elle se trouve avec un substantif dans les cas indiqués ci-dessus pour la forme قَتُولٌ, p. e. رَجُلٌ قَتِيلٌ *un homme tué*, اِمْرَأَةٌ قَتِيلٌ *une femme tuée;* mais si elle a la signification de قَاتِلٌ, ou même celle de مَقْتُولٌ, sans être accompagnée d'un substantif, elle forme son féminin en ةٌ, sauf de rares exceptions, p. e. عَفِيفٌ *continent*, *chaste*, عَفِيفَةٌ; نَصِيرٌ *aide*, نَصِيرَةٌ; هٰذِهِ نَطِيحَةٌ *c'est une femme frappée à coups de cornes.* 3° مِقْتَلٌ, مِقْتَالٌ et مِقْتِيلٌ, originairement noms d'instrument, qui sont devenus des adjectifs signifiant *quelqu'un qui agit habituellement* ou *qui fait quelque chose comme une machine*, dans les mêmes cas que

قَبُولٌ et قَبِيلٌ (1°, 2°); ainsi اِمْرَأَةٌ مِغْشَمٌ *une femme entêtée;* مِهْذَارٌ *bavard, bavarde;* مِعْطِيرٌ *parfumé, parfumée.*

Rem. *a.* عَدُوٌّ *ennemi,* مِسْكِينٌ *pauvre,* مِيقَانٌ *véridique*, sont des exceptions, car ils forment leur féminin en ـَةٌ.

Rem. *b.* Les adjectifs qui, par leur signification, ne s'appliquent qu'aux femelles, n'ont pas la forme féminine en ة quand ils désignent l'action ou l'état comme naturel et permanent ou tout au moins comme durant un certain laps de temps, p. e. حَامِلٌ *enceinte*, عَاقِرٌ *stérile.* Mais s'ils désignent l'état ou l'action comme commençant ou en voie d'exécution, ils ajoutent ـَةٌ pour le féminin, p. e. مُرْضِعٌ *femme qui nourrit*, مُرْضِعَةٌ *femme qui allaite un enfant* (momentanément).

3. Du nombre des noms.

296. Les noms, comme les verbes, ont trois nombres, le singulier, le duel et le pluriel (§ 84).

297. Pour former le duel on ajoute au singulier la terminaison ـَانِ, en rejetant le tanwîn ou la voyelle finale de ce nombre, p. e. كِتَابَانِ *deux livres*, de كِتَابٌ.

Rem. *a.* Si le singulier se termine en ة, cette lettre devient ت au duel, ainsi de أُمَّةٌ *peuple*, أُمَّتَانِ; mais أَلْيَةٌ *mollet* et خُصْيَةٌ *testicule* font par exception أَلْيَانِ et خُصْيَانِ.

Rem. *b.* Si le singulier est dérivé d'un verbe à troisième radicale faible, ayant perdu cette troisième radicale (§ 172, II, C), elle reparaît au duel, soit que le nom se termine en ى quiescent (اَلْأَلِفُ ٱلْمَقْصُورَةُ) et provienne d'une racine à troisième radicale ى, soit qu'il se termine en ا quiescent et provienne

d'un verbe à troisième radicale و; p. e. de فَتًى (pour فَتَيٌ) *jeune homme*, فَتَيَانِ; de ذِكْرَى (pour ذِكْرَيُ) *souvenir*, ذِكْرَيَانِ; de عَصًا (pour عَصَوٌ) *bâton*, عَصَوَانِ. Si le singulier d'un nom de quatre lettres se termine en ى quiescent, et qu'il provienne d'une racine à troisième radicale و, le و primitif ne reparaît pas au duel, mais le ى devient mobile, p. e. de مُرْضًى on a مُرْضَيَانِ pour مُرْضَوَانِ. On peut regarder comme une exception le mot مِذْرَوَانِ dont le singulier, s'il était usité, serait مِذْرًى.

Rem. *c*. Le hámza de la terminaison ـَآءُ, quand elle indique le féminin (§ 294), devient و au duel, p. e. صَفْرَاوَانِ de صَفْرَآءُ *jaune* (fém.); mais on mentionne aussi صَفْرَآءَانِ et صَفْرَايَانِ. Le hámza de la terminaison ـَآءٌ, provenant de l'une des radicales و ou ى, peut être conservé au duel ou changé en و, p. e. رِدَآءَانِ ou رِدَاوَانِ, de رِدَآءٌ pour رِدَايٌ (§ 220) *manteau*, quoique le duel رِدَايَانِ soit aussi admis. Le و est préféré quand le hámza est un هَمْزَةُ ٱلْإِلْحَاقِ (§ 253); ainsi عِلْبَاوَانِ est préférable à عِلْبَآءَانِ. Si le hámza de la terminaison ـَآءٌ est lettre radicale, on le conserve toujours au duel, p. e. قُرَّآءَانِ de قُرَّآءٌ (*bon*) *lecteur*, de قَرَأَ *lire*. — Dans les mots composés de cinq lettres ou de plus de cinq, les deux terminaisons ـَى et ـَآءُ peuvent être négligées, p. e. قَاصِعَانِ de قَاصِعَآءُ *trou de gerboise*.

Rem. *d*. Si le ى, à cause de sa position entre késra et le tanwîn de dámma, a été éliminé au singulier (§ 172, II, B), il reparaît au duel; ainsi de رَامٍ pour رَامِيٌ *frondeur*, رَامِيَانِ. — Le و éliminé dans quelques mots, reparaît également au duel, p. e. أَبَوَانِ, أَخَوَانِ, حَمَوَانِ, de أَبٌ, أَخٌ, حَمٌ, pour أَبَوٌ, etc. Les

duels de إِبْنٌ pour بَنَيٌ et de إِسْمٌ pour سِمْوٌ sont إِبْنَانِ et إِسْمَانِ; celui de بِنْتٌ ou إِبْنَةٌ est بِنْتَانِ ou إِبْنَتَانِ. De يَدٌ, de دَمٌ et de فَمٌ, les duels يَدَانِ, etc. sont plus usités que يَدَيَانِ, دَمَيَانِ, فَمَوَانِ, et surtout que دَمَوَانِ et فَمَيَانِ; هَنٌ fait au duel هَنَانِ et هَنَوَانِ.

Rem. *e.* Si la troisième radicale a été éliminée au singulier devant la terminaison ـَةٌ, elle ne reparaît pas au duel, p. e. لُغَتَانِ de لُغَةٌ pour لُغْوَةٌ *langue, idiome*, شَفَتَانِ de شَفَةٌ pour شَفْهَةٌ *lèvre*, سَنَتَانِ de سَنَةٌ pour سَنْهَةٌ *année.*

Rem. *f.* On désigne souvent deux objets différents, constamment associés, par le duel de l'un d'eux seulement, p. e. اَلْأَبَوَانِ *les parents* (*père et mère*); اَلْحَسَنَانِ les frères *Al-Ḥásan et Al-Ḥoséin;* اَلْفُرَاتَانِ *l'Euphrate et le Tigre.* La désinence du duel peut aussi être ajoutée aux collectifs et aux pluriels brisés pour indiquer deux groupes ou deux troupes formant en quelque sorte un tout (comp. le latin *utrique*), p. e. غَنَمَانِ *deux troupeaux de brebis* ou *de chèvres.*

Rem. *g.* Les noms propres composés appartenant à la classe مُرَكَّبٌ مَزْجِيٌّ (§ 265) forment leur duel de différentes manières. Ceux dont la première partie est indéclinable et la seconde déclinable, forment leur duel en ajoutant ـَانِ à cette dernière, p. e. مَعْدِى كَرِبَانِ de مَعْدِى كَرِبُ. Si les deux composants sont indéclinables, comme dans سِيبَوَيْهِ, ou si, pris ensemble, ils forment une proposition, comme تَأَبَّطَ شَرًّا, on a recours à une périphrase au moyen de ذُو (§ 338, Rem. *c*), p. e. ذَوَا سِيبَوَيْهِ *deux hommes appelés Sîbawáïhi*, ذَوَا تَأَبَّطَ شَرًّا *deux hommes appelés Taʾábbaṭa chárran.* Si le premier des composants est à l'état construit, c'est

ce composant qui reçoit la terminaison du duel, p. e. عَبْدَا مَنَافٍ *deux hommes appelés* عَبْدُ مَنَافٍ. Mais les noms composés de أَبٌ, اِبْنٌ, etc. peuvent prendre la terminaison du duel dans chacun de leurs composants, p. e. أَبَوَا زَيْدَيْنِ.

298. Il y a deux sortes de pluriel en arabe. L'un n'a qu'une forme et conserve intactes les radicales et leurs voyelles: il s'appelle pour cette raison جَمْعٌ صَحِيحٌ ou جَمْعٌ مُصَحَّحٌ *pluriel entier* ou *parfait*, جَمْعٌ سَالِمٌ ou جَمْعُ ٱلسَّلَامَةِ *pluriel sain* ou *complet;* l'autre s'appelle جَمْعٌ مُكَسَّرٌ ou جَمْعُ ٱلتَّكْسِيرِ *pluriel brisé*, parce que le singulier est brisé par une intercalation ou une annexion de lettres, par une élimination de radicales ou par un changement de voyelles.

299. Le pluriel sain des noms masculins se forme en ajoutant la terminaison ـُونَ au singulier, comme سَارِقُونَ *voleurs*, de سَارِقٌ. Le pluriel sain des noms féminins dont le singulier a la terminaison ـَةٌ se forme par le changement de cette terminaison en ـَاتٌ, comme سَارِقَاتٌ de سَارِقَةٌ. Quant aux noms féminins qui ne se terminent pas en ـَةٌ au singulier, on forme leur pluriel par la simple addition au singulier de la terminaison ـَاتٌ, comme مَرْيَمَاتٌ de مَرْيَمُ *Marie*.

Rem. *a*. Si le singulier finit par un élif maksoûra précédé d'un fátha simple (ـَى) ou d'un fátha avec tanwîn (ـًى), ou s'il finit par un késra avec tanwîn (ـٍ) provenant de ـِيٌ, on

observe pour la formation du pluriel sain la règle du § 172, II, A; ainsi de ٱلْحَافِى pour ٱلْحَافِيُ (§ 312 Rem. *b.*) *celui qui va pieds nus*, plur. ٱلْحَافُونَ pour ٱلْحَافِيُونَ; قَاضٍ pour قَاضِيٌ (§ 172, II, B) *juge*, plur. قَاضُونَ pour قَاضِيُونَ; مُوسَى *Moïse*, plur. مُوسَوْنَ pour مُسَيُونَ, مُصْطَفًى pour مُصْطَفَيٌ (§ 246) *choisi*, plur. nominatif مُصْطَفَوْنَ pour مُصْطَفَيُونَ, plur. aux cas obliques مُصْطَفَيْنَ pour مُصْطَفَيِينَ.

Rem. *b.* Dans la formation du pluriel le ǵèzma de la deuxième radicale des substantifs féminins des formes قُبْلٌ et قُبْلَةٌ, dérivés de racines qui n'ont pas la seconde radicale redoublée ou qui n'ont pas و ou ى comme seconde radicale, se change en fátha ou en la voyelle qui meut déjà la première radicale; p. e. أَرْضٌ *terre*, plur. أَرَضَاتٌ; قَصْعَةٌ *plat*, plur. قَصَعَاتٌ; ظُلْمَةٌ *obscurité*, plur. ظُلُمَاتٌ, ظُلَمَاتٌ; سِدْرَةٌ *lotus*, plur. سِدِرَاتٌ, سِدَرَاتٌ. Les substantifs des formes قُبْلَةٌ (excepté عُرُسَاتٌ, de عُرْسٌ ou عُرُسٌ) peuvent cependant conserver le ǵèzma, p. e. ظُلْمَاتٌ, سِدْرَاتٌ; ceux de la forme قَبْلَةٌ, même ceux des noms propres d'hommes, comme طَلْحَةُ, suivent la règle générale et ne peuvent retenir leur ǵèzma que par licence poétique. Si les substantifs viennent de racines à troisième radicale و ou ى, ils suivent les règles générales, en évitant cependant les sons *i-ou*, *ou-i;* ainsi de ذِرْوَةٌ *sommet*, plur. ذِرْوَاتٌ ou ذِرَوَاتٌ, mais non ذِرِوَاتٌ; de كُلْيَةٌ *rein*, plur. كُلْيَاتٌ ou كُلَيَاتٌ, mais non كُلُيَاتٌ. La seule exception est جِرْوَةٌ, *petit fruit*, *fruit encore petit*, plur. جِرِوَاتٌ. Si la racine a و ou ى pour deuxième radicale, le ǵèzma est conservé, quoique, dans certains dialectes, il se transforme aussi en voyelle. Si la racine a la seconde radicale redoublée, le ǵèzma est tou-

jours conservé; cette règle s'applique également aux adjectifs, p. e. سَهْلَةٌ *facile*, plur. سَهْلَاتٌ; excepté رَبْعَةٌ *de taille moyenne* (*homme, femme*), plur. رَبَعَاتٌ ou رَبْعَاتٌ, et لَجْبَةٌ *qui a peu de lait* (*chèvre* ou *brebis*), plur. لَجَبَاتٌ.

Rem. *c*. Si les troisièmes radicales و ou ى deviennent quiescentes devant la terminaison ةٌ, d'après la règle du § 217, elles reprennent le fátha au pluriel; p. e. صَلَوةٌ ou صَلَاةٌ, plur. صَلَوَاتٌ; تَوْرِيَةٌ ou تَوْرَاةٌ, plur. تَوْرِيَاتٌ; مُرْمَاةٌ pour مُرْمِيَةٌ, plur. مُرْمَيَاتٌ. (Comparez § 173, I, 2, avec 172, I.)

Rem. *d*. Quand la troisième radicale est éliminée au singulier devant la terminaison ةٌ, elle reparaît quelquefois au pluriel, ainsi سَنَوَاتٌ ou سَنَهَاتٌ de سَنَةٌ (pour سَنْوَةٌ ou سَنْهَةٌ) *année*, ظُبَاتٌ de ظُبَةٌ (pour ظُبْوَةٌ) *pointe d'une arme*. — Les pluriels de بِنْتٌ ou اِبْنَةٌ pour بَنَيَةٌ *fille*, et de أُخْتٌ pour أَخَوَةٌ *sœur*, sont بَنَاتٌ et أَخَوَاتٌ. Les formes relativement modernes أَبَهَاتٌ et أَبَوَاتٌ, pluriels de أَبٌ *père*, sont incorrectes.

Rem. *e*. Les règles concernant le hámza des terminaisons ـَاءُ et ـَاءٌ, sont exactement les mêmes pour le pluriel que pour le duel (§ 297, Rem. *c*), ainsi de صَفْرَاءُ, رِدَاءٌ, قُرَّاءٌ les pluriels sont صَفْرَاوَاتٌ, رِدَاوَاتٌ et رِدَاءَاتٌ, قُرَّاؤُونَ.

300. Prennent la désinence du pluriel sain masculin:

1) Les noms propres d'hommes (excepté ceux qui se terminent en ةٌ (§§ 299, Rem. *b*, 301, 1), ainsi que leurs diminutifs et les diminutifs des noms communs désignant des êtres doués de raison, comme رُجَيْلُونَ de رُجَيْلٌ, diminutif de رَجُلٌ *homme*.

2) Les adjectifs verbaux, dont le féminin se forme au moyen de la terminaison ـَةٌ.

3) Les adjectifs de la forme أَفْعَلُ, qui ont une signification comparative ou superlative.

4) Les adjectifs relatifs.

5) Les mots اِبْنٌ pour بَنَىٌ *fils*, عَالَمٌ *une des quatre classes d'êtres créés, monde, univers*, أَرْضٌ *terre*, أَهْلٌ *famille*, إِوَزٌّ *oie*, ذُو *possesseur de*, dont les pluriels sont بَنُونَ, عَالَمُونَ, أَرَضُونَ, rarement أَرْضُونَ (comp. § 301, 8), أَهْلُونَ, إِوَزُّونَ, * ذَوُونَ (qu'on ne rencontre qu'à l'état construit ذَوُو, ainsi que son synonyme أُولُو, § 388, Rem. *c*); هَنٌ *chose*, dont le pluriel est هَنُونَ, et quelques autres plus rares, comme أَبٌ, أَخٌ, qui font au pluriel أَبُونَ, أَخُونَ.

Rem. *a*. Les adjectifs ne prennent la forme du pluriel sain que lorsqu'ils qualifient des substantifs qui désignent des êtres doués de raison.

Rem. *b*. On forme aussi des pluriels brisés de substantifs, et d'adjectifs qui ont un pluriel sain, principalement d'adjectifs pris substantivement.

Rem. *c*. Quelques noms féminins terminés en ـَة, spécialement ceux dont la troisième radicale (و, ى, ه) a été éliminée, ont un pluriel sain masculin, p. e. سِنُونَ, سُنُونَ (la forme سِنِينٌ est considérée comme pluriel brisé) de سَنَةٌ pour سَنَهَةٌ *année*; كُرُونَ de كُرَةٌ pour كُرْوَةٌ *balle, boule;* حِرُّونَ (et très-irrégulièrement أَحَرُّونَ) de حَرَّةٌ *espèce de terrain volcanique;* et beaucoup d'autres où la terminaison ـَةٌ disparaît également.

Rem. *d.* Les règles données, § 297, Rem. *g*, pour le duel des noms propres composés sont applicables au pluriel de ces noms.

301. Prennent la désinence du pluriel sain féminin:

1) Les noms propres de femmes et les noms propres d'hommes qui se terminent en ـَة, et même d'après quelques auteurs, tous les noms communs en ـَة.

2) Les adjectifs féminins dont le masculin a le pluriel sain.

3) Les noms féminins terminés en ـَى ou ـَآءُ (voyez § 302, XXIV, 3).

4) Les noms des lettres de l'alphabet, qui sont généralement féminins (§ 290, 2).

5) Les noms des mois, comme اَلْمُحَرَّمَاتُ de اَلْمُحَرَّمُ *le Moḥárrem*, رَمَضَانَاتٌ de رَمَضَانُ *Ramaḍân.*

6) Les máṣdars féminins (à cause de la terminaison féminine) de la première forme du verbe, et tous les máṣdars des formes dérivées, p. e. تَعْرِيفٌ *définition*, plur. تَعْرِيفَاتٌ; اِصْطِلَاحٌ *terme technique*, plur. اِصْطِلَاحَاتٌ; mais ceux de la seconde et de la quatrième forme, employés dans un sens concret, prennent aussi un pluriel brisé, comme تَصَانِيفُ *écrits*, أَرَاجِيفُ *rumeurs alarmantes.*

7) Les substantifs d'origine étrangère, même ceux qui s'appliquent à des personnes, comme أَغَا *aga*, plur. أَغَوَاتٌ; بَاشَا *pacha*, plur. بَاشَوَاتٌ; بِيمَارِسْتَانٌ *hôpital*,

plur. بِيمَارِسْتَانَاتٌ; أُسْتَا (pour أُسْتَاذٌ) *maître, précepteur,* plur. أُسْتَوَاتٌ.

8) Beaucoup de substantifs masculins qui n'ont pas de pluriel brisé, et quelques noms féminins qui n'ont pas de terminaison féminine, comme حَمَّامٌ *bain chaud*, plur. حَمَّامَاتٌ; أَرْضٌ *terre*, plur. أَرَضَاتٌ (comp. § 300, 5); سَمَآءٌ *ciel*, plur. سَمَاوَاتٌ (ce mot est aussi masculin).

9) Les adjectifs verbaux qui sont employés au pluriel comme substantifs, p. e. كَآئِنَاتٌ *êtres*, de كَآئِنٌ *étant*, *existant;* مَوْجُودَاتٌ *êtres*, de مَوْجُودٌ *trouvé*, *existant;* مَخْلُوقَاتٌ *créatures*, de مَخْلُوقٌ *créé.*

10) Tous les diminutifs, comme جُبَيْلَاتٌ *éminences*, *collines*, de جُبَيْلٌ; excepté ceux qui sont spécifiés au § 300, 1.

302. Les formes les plus usitées du pluriel brisé des substantifs et des adjectifs dérivés de racines trilitères, lesquels, au singulier, n'ont aucune lettre avant la première radicale, ou qui sont de la forme أَقْبَلُ, sont les suivantes:

I. قُبَلٌ: pluriel brisé des singuliers des formes:

1. قُبْلَةٌ, comme تُحْفَةٌ *cadeau*, تُحَفٌ; أُمَّةٌ *peuple*, أُمَمٌ.

2. قُبْلَى (féminin de أَقْبَلُ superlatif, §§ 235 et 293), comme اَلْكُبْرَى *la plus grande*, اَلْكُبَرُ;

de même أُخْرَى *une autre*, أُخَرُ (et non أُخَرٌ, comp. § 293, Rem. *b*).

3. قَبْلَةٌ (spécialement les dérivés de verbes à deuxième radicale و), comme دَوْلَةٌ *empire, dynastie*, دُوَلٌ; قَرْيَةٌ *village*, قُرًى pour قُرَيٌ (§ 216).

4. قِبْلَةٌ (rarement), comme لِحْيَةٌ *barbe*, لُحًى.

II. قُبْلٌ:

1. أَقْبَلُ (ni comparatif ni superlatif § 236), comme أَحْمَرُ *rouge*, حُمْرٌ.

2. قَبْلَاءُ (féminin de أَقْبَلُ ni comparatif ni superlatif), comme حَمْرَآءُ *rouge*, حُمْرٌ.

Rem. جَمْعَآءُ, كَتْعَآءُ, بَصْعَآءُ, بَتْعَآءُ (féminins de أَجْمَعُ, etc. et corroboratifs de كُلٌّ *tout*) font جُمَعُ, كُتَعُ, etc. *tous ensemble*, sans tanwîn (§ 307, I, 4).

3. قُبَالٌ
4. قَابِلٌ
} (dérivés de verbes à deuxième radicale و), comme خِوَانٌ *table*, خُونٌ; عَآئِذٌ (*femelle*) *qui vient de mettre bas*, عُوذٌ.

III. قُبُلٌ:

1. قِبَالٌ (non dérivés de verbes sourds ni de verbes défectueux), comme كِتَابٌ *livre*, كُتُبٌ; سَيَالٌ *carduus lacteus, mimosa*, سُيُلٌ; حِصَانٌ *étalon*, حُصُنٌ. Les pluriels حُجُجٌ de حِجَاجٌ *arcade sourcilière*, et عُنُنٌ de عِنَانٌ *rêne*, sont des exceptions.

2. قَبِيلٌ (non dérivés de verbes défectueux),
3. قَبِيلَةٌ comme سَرِيرٌ *trône*, سُرُرٌ; سَفِينَةٌ *vaisseau*,
4. قَبُولٌ سُفُنٌ; عَمُودٌ *colonne*, *pilier*, عُمُدٌ.

5. قَبْلٌ, قَبَلٌ, قَبَلَةٌ (rares), comme سَقْفٌ *toit*, سُقُفٌ; أَسَدٌ *lion*, أُسُدٌ; نَمِرٌ *léopard*, نُمُرٌ; ضَبُعٌ *hyène*, ضُبُعٌ; خَشَبَةٌ *morceau de bois*, خُشُبٌ.

6. قَبِيلٌ
7. قَبُولٌ
(adjectifs verbaux qui n'ont pas la signification passive, § 233, Rem. *b* et *c*, et qui ne sont pas dérivés de verbes défectueux), comme نَذِيرٌ *avertisseur*, نُذُرٌ; صَبُورٌ *patient*, صُبُرٌ.

8. قَابِلٌ (rares), comme تَاجِرٌ *marchand*, تُجُرٌ.

Rem. La forme قُبْلٌ peut remplacer قُبُلٌ dans les cas précédents, ainsi أُسْدٌ; بِيضٌ, rarement بُوضٌ, pour بُيُضٌ; mais elle est rare dans les dérivés d'une racine sourde, comme ذُبَابٌ *mouche*, ذُبٌّ. On trouve quelquefois قُبَلٌ comme forme secondaire, p. e. سُرَرٌ de سَرِيرٌ *trône*.

IV. قِبَلٌ:

قِبْلَةٌ, rarement قَبْلَةٌ, قَبَلَةٌ, comme قِطْعَةٌ *morceau*, قِطَعٌ; خَيْمَةٌ *tente*, خِيَمٌ.

V. قِبَالٌ:

1. قَبْلٌ (non dérivés de racines à première ou à deuxième radicale ى), comme بَحْثٌ

mer, بِحَارٌ; ثَوْبٌ *vêtement*, ثِيَابٌ; قِدْحٌ *flèche* قِدَاحٌ; ذِئْبٌ *loup*, ذِئَابٌ; رِيحٌ *vent*, رِيَاحٌ.

2. قَبُلٌ, comme رَجُلٌ *homme*, رِجَالٌ.

3. قُبْلَةٌ, comme قَصْعَةٌ *grande écuelle*, قِصَاعٌ, لِقْحَةٌ *chamelle à lait*, لِقَاحٌ; رُقْعَةٌ *morceau d'étoffe* ou *de papier*, رِقَاعٌ.

4. قَبَلٌ (non dérivés de verbes sourds ou de verbes défectueux), comme جَبَلٌ *montagne*, جِبَالٌ; رَقَبَةٌ *cou*, رِقَابٌ.

5. قَبَلَةٌ

6. قَبْلٌ, dont le féminin est قَبْلَةٌ (adjectifs verbaux), comme صَعْبٌ *difficile*, صِعَابٌ; صُلْبٌ *dur*, صِلَابٌ.

7. قُبَلٌ, comme رُطَبٌ *dattes fraîches*, رِطَابٌ.

8. قُبْلَى, dans toute autre acception que celle du superlatif féminin, comme أُنْثَى *femelle*, إِنَاثٌ.

9. قَبْلَانٌ, dont le féminin est قَبْلَانَةٌ (adjectifs verbaux), comme خُمْصَانٌ *maigre*, خِمَاصٌ.

10. قَبْلَانُ, dont le féminin est قَبْلَى (adjectifs verbaux), comme غَضْبَانُ *courroucé*, غِضَابٌ.

11. قَبِيلٌ, dont le féminin est en ة (adjectifs verbaux n'ayant presque jamais la signification passive), comme شَرِيفٌ *noble*, شِرَافٌ.

12. قَابِلٌ (adjectifs verbaux), comme تَاجِرٌ *marchand*, تِجَارٌ.

VI. قُبُولٌ:

1. قَبْلٌ, comme بَحْرٌ *mer*, بُحُورٌ; ظَبْيٌ *gazelle*, ظُبِيٌّ (comp. § 218); جُنْدٌ *armée*, جُنُودٌ; نَفْسٌ *âme*, نُفُوسٌ.

Rem. Les noms à deuxième radicale ى prennent quelquefois cette forme au pluriel, p. e. بَيْتٌ *maison*, بُيُوتٌ et بِيُوتٌ (§ 270, Rem. *a*); mais ceux à deuxième radicale و, de la forme قَبْلٌ ou قِبْلٌ, la prennent rarement, p. e. حَوْلٌ *année*, حُوُولٌ (ou حُؤُولٌ).

2. قَبْلَةٌ, قِبْلَةٌ (rares), comme بَدْرَةٌ *outre à lait*, بُدُورٌ; خُرْبَةٌ *trou*, خُرُوبٌ; دَوَاةٌ *encrier*, دُوِيٌّ ou دِوِيٌّ.

3. قَبَلٌ (venant de racines à deuxième radicale و, rares), comme أَسَدٌ *lion*, أُسُودٌ; عَصًا *bâton*, عُصِيٌّ (§ 218); كَبِدٌ *foie*, كُبُودٌ.

4. قَابِلٌ (adjectifs verbaux non dérivés de racines sourdes ou de racines concaves), comme شَاهِدٌ *témoin*, شُهُودٌ.

VII. قُبَّلٌ:

1. قَابِلٌ et son féminin قَابِلَةٌ (adjectifs verbaux presque jamais dérivés de verbes défectueux), comme حَاكِمٌ *juge*, حُكَّمٌ; نَائِمٌ *dormeur*, نُوَّمٌ ou نُيَّمٌ (ou bien نِيَّمٌ, qui est la forme ordinaire des dérivés de racines à

deuxième radicale و ou ى); نَائِحَةٌ *pleureuse*, نُوَّحٌ.

VIII. فُعَّالٌ:

فَاعِلٌ (adjectifs verbaux non dérivés de verbes défectueux, sauf de rares exceptions), comme حَاكِمٌ *juge*, حُكَّامٌ; كَاتِبٌ *écrivain*, كُتَّابٌ.

IX. فَعَلَةٌ:

فَاعِلٌ (adjectifs verbaux non dérivés de verbes défectueux et désignant des être doués de raison), comme كَامِلٌ *parfait*, كَمَلَةٌ; بَائِعٌ *vendeur*, بَاعَةٌ (pour بَيَعَةٌ).

Rem. فَاعِلٌ, dérivés de verbes à deuxième radicale و, conservent quelquefois au pluriel la forme pleine, ainsi de جَائِرٌ *qui agit mal*, جَوَرَةٌ ou جَارَةٌ; حَائِكٌ *tisserand*, حَوَكَةٌ ou حَاكَةٌ.

X. فُعَلَةٌ:

فَاعِلٌ (adjectifs verbaux dérivés de verbes défectueux et désignant des êtres doués de raison, comme غَازٍ *soldat*, غُزَاةٌ pour غُزَوَةٌ; قَاضٍ *juge*, قُضَاةٌ pour قُضَيَةٌ.

XI. فِعَلَةٌ:

1. فُعْلٌ (non dérivés de verbes défectueux), comme دُبٌّ *ours*, دِبَبَةٌ; قُرْطٌ *boucle d'oreilles*, قِرَطَةٌ.

2. قَبْلٌ (non dérivés de verbes défectueux, rares), comme زَوْجٌ *époux* ou *épouse*, زِوَجَةٌ.

3. قِبْلٌ (non dérivés de verbes défectueux, rares), comme قِرْدٌ *singe*, قِرَدَةٌ.

XII. قِبْلَةٌ:

1. قَبْلٌ, comme ثَوْرٌ *taureau*, ثِيَرَةٌ.

2. قَبَلٌ, comme أَخٌ pour أَخَوٌ *frère*, إِخْوَةٌ.

3. قُبَالٌ, comme غَزَالٌ *gazelle*, غِزْلَةٌ; غُلَامٌ *garçon*, *jeune serviteur*, غِلْمَةٌ.

4. قَبِيلٌ, comme صَبِيٌّ pour صَبِيوٌ *garçon*, صِبْيَةٌ.

XIII. أَقْبُلٌ:

1. قَبْلٌ (rarement dérivés de verbes concaves), comme وَجْهٌ *visage*, أَوْجُهٌ; عَيْنٌ *œil*, *source*, أَعْيُنٌ.

2. قَبَلٌ
3. قِبْلٌ
4 قُبْلٌ
(non dérivés de verbes concaves, rares), comme عَصًا *bâton*, أَعْصٍ pour أَعْصُىٌ; رِجْلٌ *pied*, أَرْجُلٌ; قُفْلٌ *serrure de fer*, أَقْفُلٌ.

5. قَبَلَةٌ (rares), comme أَمَةٌ pour أَمَوَةٌ *servante*, *femme esclave*, آمٍ pour أَأْمُىٌ.

6. Noms féminins de quatre lettres qui ne se terminent pas en ة, et qui ont une lettre de prolongation entre la seconde et la troisième radicale, comme ذِرَاعٌ *bras*, أَذْرُعٌ; يَمِينٌ *serment*, أَيْمُنٌ.

Rem. Quelques noms d'autres formes que celles énoncées prennent aussi au pluriel la forme أَفْعُلٌ; ainsi سَبُعٌ *bête féroce*, أَسْبُعٌ; نَهَارٌ *jour*, أَنْهُرٌ. — بِئْرٌ *puits* fait أَبْؤُرٌ et آبُرٌ; دَارٌ *maison*, أَدْوُرٌ, أَدْؤُرٌ et آدُرٌ.

XIV. أَفْعَالٌ:

1. Noms de trois lettres de toutes les formes, mais rarement des formes فَعْلٌ (voy. n° 2) et فُعَلٌ, comme مَطَرٌ *pluie*, أَمْطَارٌ; إِبِلٌ *troupeau de chameaux*, آبَالٌ; اِسْمٌ pour سِمْوٌ *nom*, أَسْمَآءٌ; اِبْنٌ pour بَنَيٌ *fils*, أَبْنَآءٌ; عَضُدٌ *bras*, أَعْضَادٌ; أَبٌ pour أَبَوٌ *père*, آبَآءٌ; رُطَبٌ *dattes*, أَرْطَابٌ; عِيدٌ *fête*, أَعْيَادٌ.
2. فَعْلٌ (dérivés de racines concaves ou de racines à première radicale و), comme سَيْفٌ *sabre*, أَسْيَافٌ; يَوْمٌ *jour*, أَيَّامٌ pour أَيْوَامٌ; وَقْتٌ *temps*, أَوْقَاتٌ. — شَيْءٌ *chose* fait أَشْيَآءُ, sans tanwîn.
3. فَاعِلٌ (rares), comme طَاهِرٌ *pur*, أَطْهَارٌ.
4. فَعِيلٌ (adjectifs verbaux qui n'ont pas la signification passive, rares), comme شَرِيفٌ *noble*, أَشْرَافٌ; مَيْتٌ (§ 243) *mort*, أَمْوَاتٌ.
5. Quelques autres formes, comme عَدُوٌّ *ennemi*, أَعْدَآءٌ; فَلُوٌّ *poulain*, أَفْلَآءٌ; يَمِينٌ *main droite, serment*, أَيْمَانٌ; جَنَانٌ *cœur*, أَجْنَانٌ.

XV. أَفْعِلَةٌ:

1. Noms de quatre lettres dont l'avant-dernière est quiescente, surtout ceux des formes قِبَالٌ, comme جَنَاحٌ *aile*, أَجْنِحَةٌ; إِلَهٌ pour إِلَاهٌ *dieu*, آلِهَةٌ; إِمَامٌ *iman*, أَئِمَّةٌ ou أَيِمَّةٌ (§ 128, Rem. *a*) pour أَأْمِمَةٌ; عَمُودٌ *colonne*, *pilier*, أَعْمِدَةٌ; دَوَآءٌ *remède*, أَدْوِيَةٌ.

2. قَبِيلٌ (adjectifs verbaux dérivés de verbes sourds ou de verbes défectueux), comme عَزِيزٌ *glorieux*, أَعِزَّةٌ; صَبِيٌّ pour صَبِيوٌ *garçon*, أَصْبِيَةٌ.

3. قِبْلٌ (rares), comme فَرْخٌ *poussin*, أَفْرِخَةٌ; بُرْجٌ *tour*, أَبْرِجَةٌ.

4. قَبَلٌ (rares), comme نَدًى *rosée*, أَنْدِيَةٌ; خُزَزٌ *lièvre*, أَخِزَّةٌ pour أَخْزِزَةٌ.

Rem. On trouve très-rarement ce pluriel pour d'autres formes, comme وَادٍ *vallée*, أَوْدِيَةٌ.

XVI. قَوَابِلُ:

1. قَابَلٌ, comme طَابَقٌ *creuset*, طَوَابِقُ; خَاتَمٌ *bague*, خَوَاتِمُ.

2. قَابِلٌ (substantifs), comme سَاحِلٌ *bord de la mer*, سَوَاحِلُ.

3. قَابِلٌ (quelques adjectifs verbaux qui s'appliquent aux hommes, et des adjectifs verbaux qui par leur signification ne s'appliquent qu'aux femelles, § 295, Rem. *b*), p.e.

فَارِسٌ *cavalier*, فَوَارِسُ ; حَامِلٌ *enceinte*, حَوَامِلُ.

4. فَاعِلَةٌ (substantifs et adjectifs verbaux féminins), comme صَاعِقَةٌ *éclair*, صَوَاعِقُ ; خَاصَّةٌ *gens distingués*, خَوَاصُّ. — Le و initial devient أ, comme وَاصِلَةٌ *qui joint*, (*femme*) *qui allonge* (*les cheveux avec des faux cheveux*), أَوَاصِلُ ; comp. § 278, Rem. *a*.

5. فَاعِلَاءُ, comme قَاصِعَاءُ *trou de gerboise*, قَوَاصِعُ.

XVII. فَعَائِلُ :

Noms féminins de quatre lettres dont la troisième est une lettre de prolongation (§ 6), qu'ils aient en plus ou non la terminaison féminine ـَةٌ, comme عَجُوزٌ *vieille femme*, عَجَائِزُ ; عَجِيبَةٌ *chose merveilleuse*, عَجَائِبُ ; سَحَابَةٌ *nuage*, سَحَائِبُ.

Rem. Rarement d'autres formes, comme ضَمِيرٌ *pronom*, ضَمَائِرُ.

XVIII. فِعْلَانٌ :

1. فُعَالٌ, comme غُلَامٌ *garçon*, *jeune serviteur*, غِلْمَانٌ ; غَزَالٌ, *gazelle*, غِزْلَانٌ ; صِوَارٌ *troupe de bêtes sauvages*, صِيرَانٌ.

2. فُعَلٌ, comme أَخٌ pour أَخَوٌ *frère*, إِخْوَانٌ ; صُرَدٌ (nom d'un oiseau), صِرْدَانٌ.

3. فُعْلٌ (dérivés de racines à deuxième radicale و), comme حُوتٌ *poisson*, حِيتَانٌ.

4. قِبْلٌ (rares), comme ضَيْفٌ *hôte*, ضِيفَانٌ ; قِنْوٌ *régime de dattes*, قِنْوَانٌ.

5. قَبِيلٌ (rares), comme صَبِيٌّ *garçon*, صِبْيَانٌ.

6. قُبَيْلٌ et قُبَيْلَةٌ (quand ils ne sont pas diminutifs), comme كُعَيْتٌ *rossignol*, كِعْتَانٌ.

7. قَبَلَانٌ (rares), comme وَرَشَانٌ *ramier*, وِرْشَانٌ.

8. قَابِلٌ (rares), comme حَائِطٌ *mur*, حِيطَانٌ.

XIX. قُبْلَانٌ:

1. قَبَلٌ, comme بَلَدٌ *pays*, *ville*, بُلْدَانٌ.

2. قِبْلٌ, comme سَقْفٌ *toit*, سُقْفَانٌ; ذِئْبٌ *loup*, ذُؤْبَانٌ.

3. قَبِيلٌ, comme رَغِيفٌ *gâteau*, رُغْفَانٌ.

4. قَابِلٌ (adjectifs verbaux pris substantivement et non dérivés de verbes concaves), comme فَارِسٌ *cavalier*, فُرْسَانٌ.

5. قُبَالٌ (rares), comme شُجَاعٌ *brave*, شُجْعَانٌ; شِهَابٌ *feu brillant*, شُهْبَانٌ.

6. أَقْبَلُ (dont le féminin est قَبْلَآءُ), comme أَعْوَرُ *borgne*, عُورَانٌ.

Rem. Quelques-uns de ces noms ont aussi un pluriel de la forme قِبْلَانٌ, comme عِيرَانٌ *borgnes*; حُورَانٌ et حِيرَانٌ de حُوَارٌ ou حِوَارٌ *petit de chameau non sevré*.

XX. قُبَلَآءُ:

1. قَبِيلٌ (adjectifs verbaux masculins désignant

des êtres doués de raison, sans signification passive, et qui ne sont pas dérivés de verbes sourds ni de verbes défectueux), comme أَمِيرٌ *prince*, *émir*, أُمَرَآءُ. Les exceptions sont rares, comme أَسِيرٌ *prisonnier*, أُسَرَآءُ.

2. قَابِلٌ (quelques adjectifs masculins dans les mêmes conditions que ceux du n° 1), comme شَاعِرٌ *poète*, شُعَرَآءُ.

Rem. قُبَلَآءُ **est aussi le pluriel d'autres formes, comme** جَوَادٌ ***généreux***, جُوَدَآءُ; خَلِيفَةٌ ***successeur***, ***député***, ***calife***, خَلَآئِفُ **dans les deux premiers sens**, خُلَفَآءُ **dans le dernier.**

XXI. أَقْبِلَآءُ:

قَبِيلٌ (adjectifs masculins dans les mêmes conditions que ceux du n° XX, la plupart dérivés de verbes sourds ou de verbes défectueux), comme حَبِيبٌ *ami*, أَحِبَّآءُ; غَنِيٌّ *riche*, أَغْنِيَآءُ.

XXII. قَتْلَى:

1. قَبِيلٌ
2. قَابِلٌ
3. قَبِلٌ
4. أَقْبَلُ

(adjectifs qui dénotent des accidents ou des défauts physiques ou moraux), comme قَتِيلٌ *tué*, قَتْلَى; جَرِيحٌ *blessé*, جَرْحَى; مَيِّتٌ (§ 243) *mort*, مَوْتَى; هَالِكٌ *périssant*, هَلْكَى; حَمِقٌ et أَحْمَقُ *stupide*, حَمْقَى.

5. قَبْلَانُ (adjectifs verbaux), comme غَضْبَانُ *courroucé*, غَضْبَى.

Rem. On ne rencontre le pluriel قِبْلَى que dans deux mots: حَجَلٌ *perdrix*, حِجْلَى, et ظَرِبَانٌ *putois*, ظِرْبَى.

XXIII. قَبَالٍ:

1. قَبْلَآءُ, comme عَذْرَآءُ *vierge*, عَذَارٍ.

2. قِبْلَى, comme فَتْوَى *opinion judiciaire*, فَتَاوٍ; ذِفْرَى *os proéminent derrière l'oreille*, ذَفَارٍ.

3. قِبْلَاةٌ, قِبْلِيَةٌ, قَبْلُوَةٌ et quelques autres formes plus rares, comme حِذْرِيَةٌ *terrain raboteux*, حَذَارٍ.

Rem. Les noms لَيْلٌ *nuit*, أَهْلٌ *gens* et أَرْضٌ *terre*, ont aussi les pluriels لَيَالٍ, أَهَالٍ et أَرَاضٍ. Pour la déclinaison de cette forme comp. § 307, 1, c, et § 310.

XXIV. قَبَالَى:

1. قَبْلَآءُ, comme صَحْرَآءُ *désert*, صَحَارَى.

2. قِبْلَى comme حَلْوَى *pâtisserie, gâteau*, حَلَاوَى; ذِفْرَى *os proéminent derrière l'oreille*, ذَفَارَى.

3. قُبْلَى (adjectifs féminins, sans signification superlative), comme حُبْلَى *enceinte*, حَبَالَى.

4. قِبْلِيَةٌ, comme حِذْرِيَةٌ *terrain raboteux*, حَذَارَى,

5. قَبْلَانُ (dont le féminin est قَبْلَى) et قَبِيلٌ (adjectifs verbaux), comme سَكْرَانُ *ivre*, سَكَارَى; أَسِيرٌ *captif*, أَسَارَى.

6. قَبِلٌ (adjectifs verbaux), comme حَذِرٌ *prévoyant*, حَذَارَى.

7. قَبِيلَةٌ (substantifs féminins dérivés de racines défectueuses), comme هَدِيَّةٌ *don*, *cadeau*, هَدَايَا; مَنِيَّةٌ *sort*, مَنَايَا (§ 184, Rem. *a*).

8. قُبَالَةٌ (dérivés de racines défectueuses), comme إِتَاوَةٌ *impôt*, أَتَاوَى; نُقَايَةٌ *la meilleure partie*, نَقَايَا (§ 184, Rem. *a*).

9. قَابِلَةٌ (dérivés de racines à deuxième radicale و qui en même temps ont و ou ى pour troisième radicale), p. e. زَاوِيَةٌ *angle*, زَوَايَا.

Rem. Dans les mots des n[os] 1, 2, 4 les formes قَبَالِ et قَبَالَى s'emploient l'une pour l'autre. Au lieu de قَبَالَى on trouve, pour les mots des n[os] 5 et 6, les formes قُبَالَى et قَبَالَى, comme كُسَالَى ou كَسَالَى pour كَسَالَى *paresseux*.

XXV. قَبِيلٌ (rare; plutôt collectifs أَشْبَاهُ ٱلْجَمْعِ, (§ 304, Rem. *b*), que pluriels):

1. قَبْلٌ, comme عَبْدٌ *serviteur*, عَبِيدٌ; بَقَرٌ *gros bétail*, بَقِيرٌ.

2. قِبَالٌ, comme حِمَارٌ *âne*, حَمِيرٌ.

3. قَابِلٌ, comme غَازٍ *soldat*, غَزِيٌّ pour غَزِيوٌ.

XXVI. قُبُولَةٌ (rare; plutôt forme intensive du n° VI): قَبْلٌ, comme بَعْلٌ *époux*, بُعُولَةٌ; عَمٌّ *oncle paternel*, عُمُومَةٌ; خَالٌ *oncle maternel*, خُؤُولَةٌ (comp. § 211).

XXVII. قِبَالَةٌ (rare; plutôt forme intensive du n° V):

1. قَبْلٌ, comme ثَوْرٌ *taureau*, ثِيَارَةٌ; حَجَرٌ *pierre*, حِجَارَةٌ.

2. قَابِلٌ, comme صَاحِبٌ *compagnon*, صِحَابَةٌ (et aussi صَحَابَةٌ).

XXVIII. قَبَلٌ (rare; plutôt أَشْبَاهُ ٱلْجَمْعِ que pluriels):

1. قَبْلَةٌ, comme حَلْقَةٌ *cercle*, حَلَقٌ.

2. قَابِلٌ, comme طَالِبٌ *chercheur*, طَلَبٌ.

XXIX. قَبْلٌ (rare; plutôt أَشْبَاهُ ٱلْجَمْعِ que pluriels):

قَابِلٌ, comme نَاصِرٌ *aide*, نَصْرٌ.

Rem. *a*. Les règles que nous venons de voir et qui donnent pour chaque forme de pluriel brisé les formes correspondantes du singulier, sont sujettes à beaucoup d'exceptions. Quelques formes, telles que مَقْبَلَةٌ, etc., ont été omises, bien qu'on en trouve des exemples dans les dictionnaires.

Rem. *b*. Plusieurs formes de pluriel brisé semblent provenir plutôt d'autres singuliers, avec lesquels elles ont plus d'analogie, que de ceux qui sont en usage aujourd'hui; ainsi قُبَلَآءُ serait plutôt le pluriel d'une forme قَبِيلٌ que d'une forme قَابِلٌ, p. e. شُعَرَآءُ *poètes* viendrait plutôt d'un singulier inusité شَعِيرٌ que de شَاعِرٌ.

Rem. *c*. Dans le tableau précédent on a vu qu'un même singulier peut avoir plusieurs formes de pluriel brisé; ainsi بَحْرٌ *mer*, بِحَارٌ, بُحُورٌ et أَبْحُرٌ; عَبْدٌ *serviteur*, عِبَادٌ, عُبُدٌ,

عَبِيدٌ, أَعْبُدٌ, عُبْدَانٌ, etc. — Un singulier peut en même temps avoir le pluriel sain et un ou plusieurs pluriels brisés, comme شَاهِدٌ *témoin*, plur. شَاهِدُونَ et شَوَاهِدُ, شُهُودٌ, etc. Dans ce cas les différentes acceptions du nom au singulier peuvent avoir chacune un pluriel qui leur correspond, ainsi شُهُودٌ veut dire *témoins*, et شَوَاهِدُ *citations*, *autorités*. De عَيْنٌ 1) *œil*, 2) *source* (*d'eau*), 3) *essence* (*d'une chose*), 4) *personne distinguée*, on a respectivement les pluriels: 1) عُيُونٌ, أَعْيُنٌ, plus rarement أَعْيَانٌ; 2) عُيُونٌ et أَعْيُنٌ; 3) et 4) أَعْيَانٌ.

303. Les trois formes de pluriel brisé des noms composés de quatre ou de plus de quatre lettres sont les suivantes:

I. بَسَامِلُ (تَقَابِلُ, مَقَابِلُ, أَقَابِلُ) pluriels de:

Substantifs et adjectifs de quatre lettres (le ة final n'étant pas compté pour une lettre) qui sont toutes radicales, comme ضِفْدِعٌ *grenouille*, ضَفَادِعُ; قَنْطَرَةٌ *pont*, قَنَاطِرُ, et aussi: des noms de quatre lettres (sans compter le ة final) formés de racines trilitères par la préfixation de ت, de م ou de أ, comme تَجْرِبَةٌ *expérience*, تَجَارِبُ; مَعِيشَةٌ *moyens d'existence*, مَعَايِشُ; إِصْبَعٌ *doigt*, أَصَابِعُ. Quelquefois, mais rarement, les singuliers du n° II prennent aussi cette forme de pluriel.

Rem. *a.* Dans le pluriel brisé مَقَابِلُ provenant d'une racine à deuxième radicale ى, le ى n'est pas surmonté du hámza (§ 241), comme cela a lieu, par exemple, dans la forme قَبَائِلُ (§ 302, XVII); ainsi مَسَايِحُ, plur. de مَسَاحٌ ou de مَسَاحَةٌ *espace ouvert pour la circulation*, de سَاحَ pour سَيَحَ; mais مَسَائِحُ, plur. de مَسِيحَةٌ *boucle de cheveux*, parce que ce nom provient de la racine forte مَسَحَ. — Dans les pluriels brisés de cette même forme, provenant de singuliers dérivés de racines à deuxième radicale و, le و reste; p. e. مَصَاوِبُ de مُصِيبَةٌ *malheur*, quoique le pluriel le plus usité de ce nom et celui de مَنَارَةٌ *minaret* soient, par exception, مَصَائِبُ et مَنَائِرُ. Les formes comme مَصَايِبُ sont dans ce cas vulgaires.

Rem. *b.* Des adjectifs de la forme أَفْعَلُ, surtout de ceux qui ont le sens du superlatif, quand ils sont pris comme substantifs se rapportant à des personnes, on forme un pluriel de la forme أَفَاعِلُ, p. e. اَلْأَكْبَرُ *le plus grand*, اَلْأَكَابِرُ *les grands, les nobles*.

II. بَسَامِيلُ (تَقَابِيلُ ,مَقَابِيلُ ,أَقَابِيلُ ,يَقَابِيلُ ,قَوَابِيلُ):

Substantifs et adjectifs de cinq lettres (sans compter le ة final) dont l'avant-dernière est une lettre de prolongation, comme سُلْطَانٌ *sultan*, سَلَاطِينُ; سِكِّينٌ *couteau*, سَكَاكِينُ; كُرْسِيٌّ *siége, trône*, كَرَاسِيُّ pour كَرَاسِيِيُ; تَصْوِيرٌ *image, tableau*, تَصَاوِيرُ; مِسْكِينٌ *pauvre*, مَسَاكِينُ; إِكْلِيلٌ *couronne*, أَكَالِيلُ; يَنْبُوعٌ

source, يَنَابِيعُ; جَامُوسٌ *buffle*, جَوَامِيسُ. Ce pluriel se trouve, mais rarement, dans d'autres cas.

Rem. Il y a quelques pluriels irréguliers de cette forme, p. e. دِينَارٌ *dinar*, دَنَانِيرُ; دِيوَانٌ *divan*, دَوَاوِينُ, دِيبَاجٌ *brocart*, دَبَابِيجُ ou دَيَابِيجُ; etc.

III. بَسَامِلَةٌ:

1. Quelques substantifs et adjectifs, généralement d'origine étrangère, qui ont cinq lettres, ou plus de cinq, dont l'avant-dernière est une lettre de prolongation, comme تِلْمِيذٌ *disciple*, تَلَامِيذُ et تَلَامِذَةٌ.

2. Substantifs et adjectifs composés de quatre ou de plus de quatre lettres, et qui n'ont pas de lettre de prolongation avant le dernière radicale, surtout ceux d'origine étrangère, et beaucoup d'adjectifs relatifs ayant plus de quatre lettres, comme أُسْقُفٌ *évêque*, أَسَاقِفُ et أَسَاقِفَةٌ; مَغْرِبِيٌّ *maure*, *Mogrebin*, مَغَارِبَةٌ; بَغْدَادِيٌّ *qui est de Bagdad*, بَغَادِدَةٌ.

Rem. *a.* Pour former les pluriels brisés des noms composés de cinq ou plus de cinq lettres, non compris le ة final ni les lettres de prolongation, on rejette une des lettres radicales, généralement la dernière, p. e. de عَنْكَبُوتٌ *araignée*, عَنَاكِبُ (comp. § 271), et aussi de عَبْدُ ٱللّٰهِ, nom propre, عَبَادِلَةٌ (comp. § 265, Rem.).

Rem. *b.* Les formes du § 303 servent aussi pour la formation des pluriels provenant d'autres pluriels (جَمْعُ ٱلْجَمْعِ *pluriel du pluriel*), p. e. كَلْبٌ *chien*, plur. أَكْلُبٌ, plur. du plur. أَكَالِبُ; يَدٌ *main*, plur. أَيْدٍ, plur. du plur. أَيَادٍ. — Des pluriels brisés on peut former aussi de nouveaux pluriels sains féminins, p. e. بَيْتٌ *maison*, plur. بُيُوتٌ, plur. du plur. بُيُوتَاتٌ; on connaît même des pluriels formés des pluriels de pluriels, p. e. فِرْقَةٌ *secte*, فِرَقٌ, أَفْرَاقٌ, أَفَارِيقُ. — Ces pluriels secondaires ne servent qu'à indiquer un nombre indéfini ou du moins un nombre supérieur à neuf.

Rem. *c.* D'un grand nombre d'adjectifs relatifs, spécialement de ceux qui indiquent la relation de secte, de famille ou de clientèle, on forme des collectifs en ـَةٌ au lieu de pluriels, p. e. شَافِعِيٌّ *chaféite* (§ 254), اَلشَّافِعِيَّةُ *les chaféites;* on en forme aussi d'adjectifs d'autres formes, surtout de قَابِلٌ et de قَبَّالٌ, p. e. سَابِلَةٌ, سَيَّارَةٌ *voyageurs*, *caravane.*

Rem. *d.* Les pluriels de quelques noms sont anomaux ou formés d'une racine différente de celle du singulier, p. e. أُمٌّ *mère*, أُمَّهَاتٌ, rarement أُمَّاتٌ; فَمٌ *bouche*, أَفْوَاهٌ (d'un singulier فُوهٌ); مَآءٌ *eau*, أَمْوَاهٌ ou مِيَاهٌ (d'un sing. مَاهٌ); شَفَةٌ *lèvre*, شِفَاهٌ; إِسْتٌ *derrière*, أَسْتَاهٌ; شَاةٌ *brebis*, *mouton*, شَآءٌ, شِيَآءٌ, شَوِيٌّ; قَوْسٌ *arc*, قِسِيٌّ (comp. § 302, VI, 1, Rem.); أَمَةٌ *servante*, إِمْوَانٌ et أَمَوَاتٌ, أَمَاتٌ (§ 299, Rem. *d*); اِمْرَأَةٌ *femme*, نِسَآءٌ, نِسْوَةٌ, نِسْوَانٌ; إِنْسَانٌ *homme*, plur. archaïque et poétique أُنَاسٌ, plur. habituel نَاسٌ.

304. Par rapport à leur signification il existe une différence entre les pluriels sains et les pluriels brisés.

Les pluriels sains indiquent plusieurs individus distincts de la même espèce, les pluriels brisés une pluralité d'individus pris collectivement; ainsi عَبْدُونَ veut dire *serviteurs* (*servi*), عَبِيدٌ, *serviteurs*, *ensemble des serviteurs* ou *domesticité*, employé comme terme collectif (*servitium* ou *servitus*); شُبَّانٌ, *jeunes gens*, *jeunesse* (*juventus*) = شَبَابٌ; مَشْيَخَةٌ, *vieillards*, *vieillesse* (*senectus*). Les pluriels brisés sont par conséquent des *singuliers* ayant une *signification collective* et qui approchent souvent des *noms abstraits* par leur nature; c'est pourquoi ils sont tous du genre féminin: on ne peut leur donner le genre masculin que par syllepse.

Rem. *a*. D'après une théorie récente, les pluriels brisés ne seraient autre chose que des pluriels formés primitivement par l'addition d'un suffixe qui aurait amené le changement de la vocalisation interne du mot. Le suffixe aurait disparu plus tard, en totalité, ou en partie, ou aurait été remplacé par un ة, mais le changement de vocalisation serait resté. Que les Arabes eux-mêmes les reconnaissent comme des vrais pluriels semblerait se déduire du nom qu'ils donnent aux mots qui indiquent une collectivité, أَشْبَاهُ ٱلْجَمْعِ, comme قِطَعٌ *des fragments*, *une collection de fragments;* قِطْعَةٌ au lieu d'être un singulier, dont قِطَعٌ serait le pluriel, n'est que le nom d'unité du collectif, *un fragment*.

Rem. *b*. On doit distinguer des pluriels brisés les noms أَشْبَاهُ ٱلْجَمْعِ *semblables au pluriel*, comme نَحْلٌ *abeilles* (comp. § 247 et § 290). On peut appeler les premiers *collectifs abstraits* et les seconds *collectifs concrets*. Une troisième classe de collectifs

est celle des noms dont la signification même renferme l'idée de collectivité, comme قَوْمٌ *peuple*, عَسْكَرٌ *armée*. Ceux-ci s'appellent أَسْمَآءُ ٱلْجَمْعِ et se distinguent des أَشْبَاهُ ٱلْجَمْعِ en ce qu'ils n'ont pas de nom d'unité.

305. Les pluriels sains et les pluriels brisés des formes XII à XV du § 302, فِعْلَةٌ, أَفْعُلٌ, أَفْعَالٌ et أَفْعِلَةٌ, ne s'emploient que pour désigner des personnes ou des choses qui sont au nombre de 3 à 10, quand les noms dont ils sont formés ont en même temps d'autres pluriels. On les appelle جُمُوعُ ٱلْقِلَّةِ *pluriels de paucité;* les autres pluriels sont nommés جُمُوعُ ٱلْكَثْرَةِ *pluriels d'abondance*. Mais si le nom n'a qu'un seul pluriel, celui-ci s'emploie dans tous les cas, quel que soit le nombre des objets indiqués.

4. De la déclinaison des noms.

a. De la déclinaison des noms indéterminés.

306. Le nom est ou *indéclinable* (مَبْنِيٌّ) ou *déclinable* (مُعْرَبٌ, مُتَمَكِّنٌ). Un nom déclinable, quand il n'est pas déterminé par l'article ou par un génitif qui le suit (§ 311), est, au singulier, *triptote* (مُنْصَرِفٌ ou مُتَمَكِّنٌ أَمْكَنُ) ou *diptote* (غَيْرُ مُنْصَرِفٍ ou مُتَمَكِّنٌ غَيْرُ أَمْكَنَ). Les triptotes sont ceux qui ont trois *cas* (إِعْرَابٌ) formés par trois terminaisons différentes: ـٌ au *nominatif* (اَلرَّفْعُ), ـٍ au *génitif* (اَلْجَرُّ ou اَلْخَفْضُ) et ـًا ou ـً (§ 8, Rem.) à l'*accusatif* (اَلنَّصْبُ). Les diptotes sont ceux qui n'ont que deux cas: ـُ pour le nomina-

tif, et ـَ pour le génitif et l'accusatif. — Le duel n'a que deux terminaisons casuelles; elles sont communes au masculin et au féminin: ـَانِ pour le nominatif, et ـَيْنِ pour le génitif et l'accusatif. On trouve aussi pour ces deux derniers cas, quoique très-rarement, la terminaison dialectique ـَيْنَ, ainsi que ـَانَ, mais celle-ci est douteuse. — Le pluriel sain a aussi deux terminaisons pour chaque genre: au masculin, ـُونَ pour le nominatif et ـِينَ (ou ـِينِ en poésie et dialectiquement) pour le génitif et l'accusatif; au féminin, ـَاتٌ pour le nominatif et ـَاتٍ pour le génitif et l'accusatif. — Les pluriels brisés peuvent être aussi diptotes ou triptotes. — Voici le paradigme de la déclinaison des noms indéterminés:

Triptotes.

	Substantif.		Adjectif.	
	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
	Sing.		Sing.	
Nom.	رَجُلٌ *homme.*	جَنَّةٌ *jardin.*	جَالِسٌ *assis.*	جَالِسَةٌ
Gén.	رَجُلٍ	جَنَّةٍ	جَالِسٍ	جَالِسَةٍ
Acc.	رَجُلًا	جَنَّةً	جَالِسًا	جَالِسَةً
	Duel.		Duel.	
Nom.	رَجُلَانِ	جَنَّتَانِ	جَالِسَانِ	جَالِسَتَانِ
G.-A.	رَجُلَيْنِ	جَنَّتَيْنِ	جَالِسَيْنِ	جَالِسَتَيْنِ
	Plur. sain.		Plur. sain.	
Nom.	زَيْدُونَ *Zéid* (au plur.)	جَنَّاتٌ	جَالِسُونَ	جَالِسَاتٌ
G.-A.	زَيْدِينَ	جَنَّاتٍ	جَالِسِينَ	جَالِسَاتٍ

	Plur. brisé.		Plur. brisé.	
Nom.	رِجَالٌ *hommes.*	نِسَآءٌ *femmes.*	كِبَارٌ *grands.*	نُوَّحٌ *pleureuses.*
Gén.	رِجَالٍ	نِسَآءٍ	كِبَارٍ	نُوَّحٍ
Acc.	رِجَالًا	نِسَآءً	كِبَارًا	نُوَّحًا

Diptotes.

	Substantif.		Adjectif.	
	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
	Sing.		Sing.	
Nom.	عُثْمَانُ *ʿOtmân.*	زَيْنَبُ *Zéinab.*	أَبْيَضُ *blanc.*	بَيْضَآءُ *blanche.*
G.-A.	عُثْمَانَ	زَيْنَبَ	أَبْيَضَ	بَيْضَآءَ
	Duel.		Duel.	
Nom.	عُثْمَانَانِ	زَيْنَبَانِ	أَبْيَضَانِ	بَيْضَاوَانِ
G.-A.	عُثْمَانَيْنِ	زَيْنَبَيْنِ	أَبْيَضَيْنِ	بَيْضَاوَيْنِ
	Plur. sain.		Plur. sain.	
Nom.	عُثْمَانُونَ	زَيْنَبَاتٌ	أَفْضَلُونَ *distingués.*	
G.-A.	عُثْمَانِينَ	زَيْنَبَاتٍ	أَفْضَلِينَ	
	Plur. brisé.		Plur. brisé.	
Nom.	دَرَاهِمُ *dirhems.*		فُقَرَآءُ *pauvres.*	نَوَآئِحُ *pleureuses.*
G.-A.	دَرَاهِمَ		فُقَرَآءَ	نَوَآئِحَ

Rem. Dans les deux mots اِمْرُؤٌ *homme* et اِبْنُمٌ *fils*, non seulement la dernière voyelle, mais aussi l'avant-dernière change dans la déclinaison:

Nom.	اِمْرُؤٌ	ou	اِمْرُءٌ	اِبْنُمٌ
Gén.	اِمْرِئٍ		اِمْرِءٍ	اِبْنِمٍ
Acc.	اِمْرَأً		اِمْرَءًا	اِبْنَمًا

Voyez aussi فَمٌ, § 313, Rem. *a*.

307. Sont diptotes:

1. Les pluriels brisés de quelques formes, à savoir:

a) Les pluriels brisés quadrisyllabiques dont chacune des deux premières syllabes a fátḥa et la troisième késra, c'est-à-dire les formes قَوَابِلُ, قَبَآئِلُ (§ 302, XVI, XVII), بَسَامِلُ, etc., et بَسَامِيلُ, etc., (§ 303, I, II); comme بَوَاعِثُ *causes*, عَجَآئِبُ *choses étonnantes*, قَنَاطِرُ *ponts*, سَلَاطِينُ *sultans*.

b) Les pluriels brisés terminés en ـَآءُ (§ 23, Rem. *a*), c'est-à-dire les formes فُعَلَآءُ (§ 302, XX) et أَفْعِلَآءُ (XXI); comme حُكَمَآءُ *sages*, أَوْلِيَآءُ *amis*. Comparez n° 2, a, et n° 3, b.

c) Les pluriels brisés dont la terminaison est ـِ ou ـَى, c'est-à-dire les formes فَعَالِ (XXIII), فَعْلَى (XXII) et فَعَالَى (XXIV); comme عَذَارِ ou عَذَارَى *vierges*, جَرْحَى *blessés*. Comparez n° 2, b, et n° 3, b.

d) أُوَلُ et أُخَرُ, pluriels brisés de أَوَّلُ *premier*, et de son fém. أُولَى *première*, et de آخَرُ et de son fém. أُخْرَى, *autre*, ainsi que les pluriels sans tanwîn qui ont été indiqués au § 302, II, 2, Rem. et XIV, 2.

2. Plusieurs substantifs communs et plusieurs adjectifs:

a) Les substantifs communs et les adjectifs terminés en ـَآءُ, dont le hámza n'est ni radical (§ 297, Rem. *c*) ni هَمْزَةُ ٱلْإِلْحَاقِ (§ 260); comme عَذْرَآءُ *vierge*, بَيْضَآءُ *blanche* (§ 294). Comparez n° 1, b, et n° 3, b.

b) Les substantifs communs et les adjectifs terminés en élif makṣoûra, excepté ceux qui sont terminés en ـًى (comme هُدًى pour هُدَىٌ), et ceux dans lesquels cet élif est un أَلِفُ ٱلْإِلْحَاقِ (p. e. عَلْقًى, § 253) tels que سَكْرَى *femme ivre* (§ 293), دُنْيَا *monde* (§ 184, Rem. *a* et § 302, XXIV, 7), صُغْرَى *plus petite*, أُولَى *première* (§ 293). Comparez n° 1, c, et n° 3, b.

c) Les adjectifs de la forme أَقْبَل (§§ 235, 236), dont les féminins ont la forme قُبْلَى ou قَبْلَآءُ (§§ 293 et suiv.), p. e. أَعْجَبُ *plus étonnant*, fém. عُجْبَى ; أَحْمَرُ *rouge*, fém. حَمْرَآءُ. Mais les adjectifs de la forme أَقْبَل, dont le féminin est en ة, sont triptotes, comme أَرْمَلٌ (il y en a qui écrivent أَرْمَل) *veuf*, أَرْمَلَةٌ *veuve*. — Les substantifs communs de cette forme sont généralement regardés comme triptotes, p. e. أَجْدَلٌ *gerfaut*, أَرْنَبٌ *lièvre;* mais la forme des diptotes est admissible aussi dans les noms qui étaient primitivement des adjectifs, comme أَجْدَلُ. — Les adjectifs de la forme أَقْبَلُ, pris substantivement, retiennent la forme diptote, comme أَسْوَدُ (*noir*), *serpent*.

d) Les adjectifs de la forme قَبْلَان dont le féminin est قَبْلَى (§ 293), comme سَكْرَانُ *ivre*, fém. سَكْرَى. Mais ceux de la même forme dont le féminin est قَبْلَانَةٌ (§ 293, Rem. *a*), sont triptotes, comme نَدْمَانٌ *commensal*, fém. نَدْمَانَةٌ. — Les adjectifs de la forme

فُعْلَانٌ sont triptotes, car leur féminin se forme par l'addition de ـَةٌ, p. e. عُرْيَانٌ *nu*, fém. عُرْيَانَةٌ.

Rem. فُلَانٌ *un tel* a le féminin irrégulier فُلَانَةُ.

e) Les noms de nombre terminés en ة et employés comme nombres abstraits, p. e. ثَمَانِيَةُ ضِعْفُ أَرْبَعَةَ 8 *est le double de* 4.

f) Les noms de nombre distributifs des formes فُعَالُ et مَفْعَلُ, comme أُحَادُ, وُحَادُ et مَوْحَدُ *un à un* (§ 331).

g) Les paradigmes grammaticaux formés de la racine فعل quand ils sont employés sans l'article, mais déterminés cependant comme s'ils étaient des noms propres (§ 311, Rem., § 444), p. e. وَزْنُ طَلْحَةَ فَعْلَةُ *la forme de Ṭálḥa est fá'la.* Mais on emploie le tanwîn dans les cas où l'indétermination est nécessaire à cause de la construction grammaticale, p. e. كُلُّ أَفْعَلَ *chaque forme ʾáfʿalên* (§ 448).

h) Les diminutifs de tous les noms diptotes, comme أُسَيِّدُ (§ 279), excepté ceux qui sont mentionnés au § 284 et ceux qui sont dérivés des noms de nombre distributifs de la forme فُعَالُ (§ 331).

3. Beaucoup de noms propres:

a) Les noms d'homme étrangers, comme إِبْرَاهِيمُ *Abraham*, إِسْحٰقُ *Isaac*, يُوسُفُ *Joseph*, آدَمُ *Adam;* excepté ceux qui ont trois lettres dont la seconde est ǵèzmée, ou dont la seconde n'est qu'une lettre de prolongation, comme نُوحٌ *Noé*, لُوطٌ *Loth*.

b) Les noms propres, arabes ou étrangers, terminés en élif maḳṣoûra (comp. nº 1, c, et nº 2, b) ou en élif mèmdoûda (§ 23, Rem. *a*; comp. nº 1, b, et nº 2, a), comme يَحْيَى *Jean*, زَكَرِيَّآءُ *Zacharie.*

c) Les noms propres, arabes ou étrangers, terminés en ـَانُ, comme غَطَفَانُ *Ġaṭafân*, عُثْمَانُ *ʿOṯmân*, سُلَيْمَانُ *Salomon*, excepté ceux qui primitivement étaient des noms communs de la forme فِعَالٌ ou فِعْلَانٌ, comme سِنَانٌ, رِضْوَانٌ.

d) Les noms propres qui ressemblent par la forme aux formes verbales فَعَّلَ et فُعِلَ, ou à l'une des personnes de l'imparfait, comme شَمَّرُ *Chámmar*, ضُرِبُ *Ḍórib*, أَحْمَدُ *ʾAḥmed*, يَزِيدُ *Yézíd.*

e) Les noms communs féminins de plus trois lettres, quand ils sont employés comme noms propres, tels que عَقْرَبٌ *scorpion*, عَقْرَبُ *ʿAḳrab*, nom propre d'homme.

f) Les noms propres terminés en ـَةٌ, qu'ils soient masculins ou féminins, comme طَلْحَةُ *Ṭálḥa;* مَكَّةُ *La Mecque*, فَاطِمَةُ *Fâṭima.*

g) Les noms propres féminins dont la terminaison n'est pas ـَةٌ, mais qui sont d'origine étrangère, ou qui ont plus de trois lettres, ou qui, n'ayant que trois lettres, sont trissyllabiques, leur seconde radicale étant mue, p. e. مِصْرُ *Égypte*, زَيْنَبُ *Zéinab*, سَقَرُ *feu de l'enfer*

(nom propre d'une partie de l'enfer). Les noms propres féminins de trois lettres, dont la deuxième est ǵèzmée, sont diptotes ou, le plus souvent, triptotes, comme هِنْدٌ ou هِنْدُ, دَعْدٌ ou دَعْدُ.

h) Les noms propres d'hommes et de femmes, dérivés réellement ou en apparence de substantifs communs ou d'adjectifs, spécialement les noms d'hommes de la forme فُعَلُ, comme عُمَرُ *'Omar*, زُفَرُ *Zófar*, et les noms propres de femmes de la forme فَعَالُ, comme قَطَامُ *Kaṭám*, غَلَابُ *Ġaláb*. Ces noms semblent être dérivés d'adjectifs de la forme فَاعِلٌ, فَاعِلَةٌ. La forme la plus correcte de ces noms propres de femmes est فَعَالِ, qui est indéclinable, comme قَطَامِ, غَلَابِ.

Rem. *a*. Les formes فُعَلُ et فَعَالِ se trouvent aussi comme vocatifs dans les invectives, p. e. يَا فُسَقُ *ô scélérat!* fém. يَا فَسَاقِ.

Rem. *b*. Dans les noms propres composés de deux mots (§ 265), chacun peut être décliné séparément d'après la déclinaison triptote, alors le second est mis au génitif, et le premier, étant déterminé par le second, perd le tanwîn (§ 311); ou, plus communément, le premier nom n'est pas décliné et le second suit la déclinaison diptote; p. e. حَضْرُ مَوْتٍ (nom.), حَضْرِ مَوْتٍ (gén.), حَضْرَ مَوْتٍ (accus.); ou حَضْرَ مَوْتُ (nom.), حَضْرَ مَوْتَ (gén. et accus.). — Les noms propres, quand ils sont employés comme noms communs, suivent la déclinaison triptote, p. e. رُبَّ إِبْرٰهِيمٍ لَقِيتُهُ *j'ai ren-*

contré beaucoup d'Abrahams. Les grammairiens doutent que cette règle puisse s'appliquer aux noms de la forme أَقْبَلُ.

308. Les noms terminés en ـًى, pour ـَوٌ ou ـَيٌ, (§§ 216, 246), qui sont triptotes par la forme, et ceux dont la terminaison est ـى ou ـا, qui sont diptotes (§ 307, 1, c, 2, b et 3, b), retiennent dans les cas obliques la terminaison du nominatif, de sorte que leur déclinaison n'est que *virtuelle*, تَقْدِيرِىٌّ, et non *exprimée*, لَفْظِىٌّ, ou *apparente*, ظَاهِرٌ. P. e. عَصًا pour عَصَوٌ, عَصَوٍ et عَصَوًا; رَحًى pour رَحَىٌ, رَحَىٍ et رَحَيًا; بُشْرَى pour بُشْرَىُ et بُشْرَىَ.

309. Les noms terminés en ـٍ, pour ـِوٌ et ـِيٌ (§ 172, II, B, et les paradigmes des verbes, Tabl. XVIII, lignes 4 et 12 de l'arabe) et pour ـُيٌ ou ـُوٌ (§ 174, et les paradigmes, Tabl. XVIII, l. 5 de l'ar.), ont au génitif la même terminaison qu'au nominatif, mais celle de l'accusatif (d'après le § 172, I) est ـِيًا; p. e. غَازٍ nom. et gén. pour غَازِوٌ, accus. غَازِيًا; رَامٍ nom. et gén. pour رَامِيٌ, accus. رَامِيًا; مُغَزٍّ pour مُغَزِّيٌ, accus. مُغَزِّيًا; مُرْمٍ pour مُرْمِيٌ, accus. مُرْمِيًا; تَغَزٍّ pour تَغَزُّيٌ, accus. تَغَزِّيًا; تَمَنٍّ pour تَمَنُّيٌ, accus. تَمَنِّيًا; عَمٍ pour عَمِيٌ, accus. عَمِيًا.

310. Tous les pluriels appartenant à la déclinaison diptote, dont la terminaison régulière devrait être ـى (pour ـِيُ), ont la forme triptote au nominatif, et substituent ـٍ (pour ـِيٌ) à leur terminaison régulière. Ils

retiennent cette même terminaison au génitif, d'après le § 309, mais à l'accusatif ils ont la forme régulière diptote en ـِيَ, p. e. جَارِيَةٌ *jeune servante*, plur. nom. et gén. جَوَارٍ, accus. جَوَارِيَ, et aussi, mais par licence poétique seulement, جَوَارِيًا.

b. De la déclinaison des noms déterminés.

311. Les noms indéterminés deviennent déterminés: 1° par la préfixation de l'article أَلْ, 2° par l'addition d'un nom déterminé au génitif ou d'un suffixe pronominal.

Rem. Les noms propres et aussi les noms communs considérés comme noms propres (§ 307, 2, g; § 444) sont déterminés par essence; ils ne prennent donc jamais l'article, à moins qu'ils n'aient été primitivement des noms communs, comme اَلْحَسَنُ *Al-Ḥásan*, qui veut dire *le beau*. Mais s'ils sont employés dans le sens de noms communs (comme dans رُبَّ إِبْرٰهِيمٍ, § 307, Rem. *b*), ils prennent l'article, p. e. اَلزَّيْدُ ٱلْأَوَّلُ *le premier Zéid*. — Le nom *déterminé* s'appelle مَعْرِفَةٌ ou مُعَرَّفٌ (*détermination* = تَعْرِيفٌ); l'*indéterminé*, نَكِرَةٌ, مُنَكَّرٌ (*indétermination* = تَنْكِيرٌ).

312. Si un nom devient déterminé par l'article, voici les cas qui se présentent:

1) Les triptotes perdent le tanwîn, et par conséquent l'accusatif rejette son ا, p. e.

Nom.	اَلرَّجُلُ	اَلْحَسَنُ	اَلْمَدِينَةُ	اَلْمُحَصَّنَةُ
Gén.	اَلرَّجُلِ	اَلْحَسَنِ	اَلْمَدِينَةِ	اَلْمُحَصَّنَةِ
Acc.	اَلرَّجُلَ	اَلْحَسَنَ	اَلْمَدِينَةَ	اَلْمُحَصَّنَةَ.

2) Les diptotes deviennent triptotes et prennent, naturellement, les terminaisons des cas de ceux-ci, p. e.

Nom.	اَلْأَسْوَدُ	*le noir.*	اَلْبَيْضَآءُ	*la blanche.*
Gén.	اَلْأَسْوَدِ		اَلْبَيْضَآءِ	
Acc.	اَلْأَسْوَدَ		اَلْبَيْضَآءَ.	

3) Les pluriels féminins perdent le tanwîn, p. e.

Nom. اَلظُّلُمَاتُ *les ténèbres.* Gén. et Acc. اَلظُّلُمَاتِ.

Rem. *a*. La déclinaison des pluriels sains masculins et des duels ne change pas par la préfixation de l'article.

Rem. *b*. Les mots terminés en ـٍ (§§ 309, 310) reprennent le ى en perdant le tanwîn, p. e. اَلرَّامِى de رَامٍ, accus. اَلرَّامِىَ.

313. Si un nom déterminé et au génitif est ajouté à un nom indéterminé, les changements suivants ont lieu:

1) Les singuliers et les pluriels brisés des deux déclinaisons sont déclinés comme s'ils étaient déterminés par l'article, p. e.

Nom.	كِتَابُ ٱللّٰهِ	*le livre de Dieu.*	أَسْفَلُ ٱلْأَرْضِ	*la partie la*
Gén.	كِتَابِ ٱللّٰهِ		أَسْفَلِ ٱلْأَرْضِ	*plus basse*
Acc.	كِتَابَ ٱللّٰهِ		أَسْفَلَ ٱلْأَرْضِ	*de la terre.*

Rem. *a*. Les mots أَبٌ *père*, أَخٌ *frère*, حَمٌ *beau-père*, et quelquefois هَنٌ *chose*, prennent après leur dernière voyelle la lettre de prolongation correspondante, ainsi:

Nom.	أَبُو	أَخُو	حَمُو	هَنُو
Gén.	أَبِى	أَخِى	حَمِى	هَنِى
Acc.	أَبَا	أَخَا	حَمَا	هَنَا.

La voyelle brève seule (أَبِهِ, etc.), ne se trouve, selon toute apparence, que dans les dialectes, ainsi que la forme أَبَا pour les trois cas — Le mot ذُو *possesseur de*, qui a toujours un génitif après lui, fait au génitif ذِى, et à l'accusatif ذَا. — Le mot فَمٌ (pour فُوهٌ ou فَوَهٌ) fait au nominatif فَمُ ou فُو, au génitif فَمِ ou فِى, et à l'accusatif فَمَ ou فَا.

Rem. *b*. Les noms propres triptotes perdent le tanwîn quand ils sont suivis du mot اِبْنٌ dans une série généalogique (§ 21, 2), p. e. مُحَمَّدُ بْنُ جَعْفَرٍ *Mohámmed fils de Ǵá'far*. Pour l'élision de l'élif wèṣla dans le mot اِبْنٌ voyez le § 21, 2.

Rem. *c*. Au lieu de بِنْتٌ *fille*, on peut employer la forme اِبْنَةٌ quand un génitif vient après ce mot.

2) Le duel perd la terminaison نِ, p. e.

Nom. جَآءَ عَبْدَا ٱلسُّلْطَانِ *les deux esclaves* (masc.) *du sultan vinrent.*

Acc. رَأَيْتُ جَارِيَتَىْ أَبِى *j'ai vu les deux jeunes esclaves* (fém.) *de mon père.*

Rem. Si un élif wèṣla vient après un duel au génitif ou à l'accusatif, le ى final du duel est mû par késra, p. e. مَرَرْتُ بِجَارِيَتَىِ ٱلْمَلِكِ *je suis passé près des deux jeunes esclaves du roi* (§ 20, 3).

3) Le pluriel sain masculin perd la terminaison نَ, p. e.

Nom. جَآءَ بَنُو ٱلْمَلِكِ *les fils du roi sont venus.*

Acc. رَأَيْتُ بَنِى ٱلْمَلِكِ *j'ai vu les fils du roi.*

Rem. Si le pluriel se termine en ـَوْنَ au nomin. et en ـَيْنَ à l'accus., d'après ce qui a été dit au § 299, Rem. *a*, ces ter-

minaisons deviennent ـَوْ, ـَيْ devant un nom au génitif. Si le mot au génitif commence par un ٱ, le و de la diphthongue ـَوْ prend un dámma, et le ى de la diphthongue ـَيْ prend un késra, d'après le § 20, 3; p. e. فِى عَيْنَيِ ٱلْمَلِكِ, مُصْطَفَوُ ٱللّٰهِ. — Il n'est pas correct d'ajouter un élif séparatif (§ 7, Rem. *a*) aux terminaisons ـُو et ـَوْ des noms.

314. Si un suffixe pronominal est ajouté à un nom indéterminé, les changements suivants ont lieu:

1) Les triptotes et le pluriel sain féminin perdent le tanwîn; le duel et le pluriel sain masculin perdent les désinences نِ et نَ; p. e. كِتَابُهُ *son livre*, de كِتَابٌ; ظُلُمَاتُهَا *ses ténèbres*, de ظُلُمَاتٌ; كِتَابَاكُمْ *vos deux livres*, de كِتَابَانِ; بَنِيكَ *tes fils* (accus.), de بَنِينَ.

2) Devant le suffixe pronominal de la première personne du singulier, ـِى (§§ 36, 315), les voyelles finales de tous les noms au singulier, des pluriels brisés et du pluriel sain féminin sont élidées, d'où il résulte que tous les cas ont la même forme, p. e. كِتَابِى *mon livre*, *de mon livre*, *mon livre* (acc.); تَوَابِعِى *mes adeptes*, de تَوَابِعُ; ظُلُمَاتِى *mes ténèbres*, de ظُلُمَاتٌ.

3) Si le nom finit par ة, ce ة perd sa voyelle et se change en ت, p. e. نِعْمَتِى *mon bien-être*, *mon bienfait*, de نِعْمَةٌ (comp. § 297, Rem. *a*).

4) Si la dernière lettre du nom est un élif mobile ou un hámza, cette lettre, devant un suffixe, devient ؤ quand

elle est mue par ḍámma (nom.), et ئ si elle est mue par késra (gén.); p. e. نِسَآؤُهُ *ses femmes*, لِنِسَآئِهِ *à ses femmes*, de نِسَآءٌ *femmes;* mais نِسَآءَهُ *ses femmes* (accus.).

Rem. Les mots أَبٌ, أَخٌ et حَمٌ prennent les suffixes de la manière suivante: au nomin. أَبُوكَ, أَبُوهُ; au génit. أَبِيكَ, أَبِيهِ; à l'accus. أَبَاكَ, أَبَاهُ; mais أَبِى, أَخِى, حَمِى, aux trois cas (§ 314, 2). — هَنٌ fait هَنِى; هَنُوكَ ou هَنُكَ; هَنِيكَ ou هَنِكَ; هَنَاكَ ou هَنَكَ. — فَمٌ fait régulièrement فَمِى; فَمُكَ; فَمُهُ, فَمِهِ; mais généralement nom. فُوكَ, فُوهُ; gén. فِيكَ, فِيهِ; acc. فَاكَ, فَاهُ; et فِىَّ *ma bouche*, aux trois cas, — ذُو ne s'emploie pas avec des suffixes.

Appendice.

Des suffixes pronominaux qui indiquent le génitif.

315. Les suffixes pronominaux qui, ajoutés aux noms, indiquent le génitif, sont les mêmes que les suffixes pronominaux qui, ajoutés au verbe, indiquent l'accusatif (§ 36); il n'y a qu'une exception, c'est le suffixe de la première personne du singulier qui est ـِى ou ـَىْ, pour le génitif, au lieu de نِى, suffixe de l'accusatif.

Rem. *a.* Le suffixe de la première personne du singulier ـِى devient ىَ, avec élision du késra de l'ancienne forme mentionnée au § 36, Rem. *d.*, quand il est ajouté aux mots qui finissent par les voyelles longues ـَا, ـِى, ـُو, ou par les diphthongues ـَىْ, ـَوْ. Si le mot se termine en ـَا la terminaison reste; s'il se termine en ـِى ou en ـَىْ,

le ى final s'unit avec le ى suffixé et les deux deviennent ىّ; si le mot se termine en ـُو ou en ـَوْ, le و final devient ى, qui s'unit au ى du suffixe au moyen du tèchdîd; p. e. خَطَايَاىَ *mes péchés*, de خَطَايَا; غُلَامَاىَ *mes deux serviteurs*, de غُلَامَانِ (§ 314, 1); عَصَاىَ *mon bâton*, de عَصًا; قَاضِىَّ *mon juge*, de قَاضٍ (§ 314, 1; § 312, Rem. *b*); مُسْلِمِىَّ *de mes musulmans*, de مُسْلِمِينَ (§ 314, 1); غُلَامَىَّ *de mes deux serviteurs*, de غُلَامَيْنِ (§ 314, 1); مُسْلِمِىَّ *mes musulmans*, pour مُسْلِمُوىَ de مُسْلِمُونَ (§ 314, 1); مُصْطَفَىَّ *mes élus*, pour مُصْطَفَوْىَ de مُصْطَفَوْنَ (§ 299, Rem. *a*; § 314, 1).

Rem. *b*. De même que le suffixe نِى devient quelquefois نِ (§ 36, Rem. *c*), le suffixe ـِى peut être raccourci et devenir ـِ, p. e. رَبِّ *mon maître*, surtout quand le nom auquel il est ajouté est au vocatif. — Comp. aussi § 403, Rem. *a*.

Rem. *c*. Pour le changement du dámma des suffixes de la 3me personne (كِتَابِهِ, كِتَابِهِمَا, كِتَابِهِمْ, كِتَابِهِنَّ), voyez le § 36, Rem. *b*.

B. Des noms de nombre (أَسْمَآءُ ٱلْعَدَدِ).

1. Des noms de nombre cardinaux.

316. Les noms de nombre cardinaux de 1 à 10 sont les suivants:

	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.
1.	أَحَدٌ	إِحْدَى (§ 293, Rem. *b*)	3.	ثَلَاثٌ	ثَلَاثَةٌ
	وَاحِدٌ	وَاحِدَةٌ	4.	أَرْبَعٌ	أَرْبَعَةٌ
2.	اِثْنَانِ	اِثْنَتَانِ	5.	خَمْسٌ	خَمْسَةٌ
		ثِنْتَانِ	6.	سِتٌّ	سِتَّةٌ

	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.
7.	سَبْعٌ	سَبْعَةٌ	9.	تِسْعٌ	تِسْعَةٌ
8.	ثَمَانٍ	ثَمَانِيَةٌ	10.	عَشْرٌ	عَشَرَةٌ

Rem. Pour ثَلَاثٌ, ثَلَاثَةٌ et ثَمَانِيَةٌ on peut écrire aussi ثَلٰثٌ, ثَلٰثَةٌ et ثَمٰنِيَةٌ (§ 6, Rem.). -- D'après les lexicographes arabes, سِتٌّ est au lieu de سِدْتٌ (§ 14, 3) pour سِدْسٌ. Le diminutif سُدَيْسَةٌ, le nom de nombre fractionnaire سُدُسٌ *un sixième*, et le nom de nombre ordinal سَادِسٌ *sixième*, prouvent la justesse de cette manière de voir.

317. Les noms de nombre cardinaux de 3 à 10 prennent la forme féminine si les objets comptés sont du genre masculin, et la forme masculine si les objets sont du genre féminin, p. e. رِجَالٌ عَشَرَةٌ *dix hommes*, littéralement *hommes, une dizaine*, et عَشَرَةُ رِجَالٍ *une dizaine d'hommes*, نِسَآءٌ عَشْرٌ et عَشْرُ نِسَآءٍ *dix femmes.* Cette anomalie s'explique par l'importance que les Arabes attachent à la nature substantive des noms de nombre (§ 319), qu'ils tiennent ainsi à distinguer des adjectifs. Comme ceux-ci s'accordent en genre avec les noms qu'ils qualifient, les Arabes ont donné aux noms de nombre la forme du genre opposé à celui du substantif.

Rem. Un nombre indéterminé de 3 à 10 s'exprime par le mot بِضْعٌ, littéralement *une partie, une portion*, p. e. بِضْعُ رِجَالٍ *quelques hommes*, فِى بِضْعِ سِنِينَ *dans quelques années.* L'emploi de بِضْعَةٌ dans le même sens est postérieur à l'époque classique.

318. Les noms de nombre cardinaux de 1 à 10 sont triptotes, à l'exception des duels اِثْنَانِ, اِثْنَتَانِ et ثِنْتَانِ. — ثَمَانٍ (pour ثَمَانِيٌ) fait au génitif ثَمَانٍ, et à l'accusatif ثَمَانِيًا (§ 309).

319. Les noms de nombre cardinaux sont toujours des substantifs. Ils suivent les noms des objets comptés, et sont mis en apposition avec ceux-ci au même cas, p. e. رِجَالٍ ثَلَاثَةٍ *de trois hommes*, littéralement *d'hommes une triade*; ou bien ils précèdent les objets comptés, qui, dans ce cas, sont mis au génitif pluriel (de même qu'avec بِضْعٌ, § 317, Rem.), p. e. ثَلَاثَةُ رِجَالٍ *trois hommes*, littéralement *une triade d'hommes*.

Rem. *a.* ثَمَانٍ, à l'état construit, fait, d'après le § 312, Rem. *b*, au nominatif et au génitif ثَمَانِى, et à l'accusatif ثَمَانِىَ.

Rem. *b.* On emploie très-rarement اِثْنَانِ et اِثْنَتَانِ devant un singulier au génitif; dans ce cas ils perdent le نِ final (§ 313, 2), p. e. ثِنْتَا حَنْظَلٍ *deux coloquintes*.

Rem. *c.* Si l'on ajoute l'article aux noms de nombre de 3 à 10, ceux-ci perdent le tanwîn (§ 312).

320. Les noms de nombre cardinaux de 11 à 19 sont:

	Masc.	Fém.
11.	أَحَدَ عَشَرَ	إِحْدَى عَشْرَةَ
12.	اِثْنَا عَشَرَ	اِثْنَتَا عَشْرَةَ ثِنْتَا عَشْرَةَ
13.	ثَلَاثَةَ عَشَرَ	ثَلَاثَ عَشْرَةَ

	Masc.	Fém.
14.	أَرْبَعَةَ عَشَرَ	أَرْبَعَ عَشْرَةَ
15.	خَمْسَةَ عَشَرَ	خَمْسَ عَشْرَةَ
16.	سِتَّةَ عَشَرَ	سِتَّ عَشْرَةَ
17.	سَبْعَةَ عَشَرَ	سَبْعَ عَشْرَةَ
18.	ثَمَانِيَةَ عَشَرَ	ثَمَانِيَ عَشْرَةَ
19.	تِسْعَةَ عَشَرَ	تِسْعَ عَشْرَةَ

Rem. *a.* Au lieu de ثَمَانِيَ عَشْرَةَ on trouve aussi ثَمَانِي عَشْرَةَ, ثَمَانِ عَشْرَةَ et ثَمَانَ عَشْرَةَ. — Au lieu de عَشْرَةَ quelques Arabes disent عَشِرَةَ.

Rem. *b.* Le genre du nom de nombre qui indique les unités dans les noms de nombre depuis 13 jusqu'à 19 se règle d'après ce qui a été dit au § 317. Quant à عَشَرَ, fém. عَشْرَةَ, il s'accorde en genre avec les objets comptés. — La même règle s'applique au nombre indéterminé بِضْعٌ, puisqu'on dit pour le masculin بِضْعَةَ عَشَرَ et pour le féminin بِضْعَ عَشْرَةَ, *quelques* (de 11 à 19); comp. § 317, Rem.

Rem. *c.* Les noms de nombre de 11 à 19 ne se déclinent presque jamais, même quand ils prennent l'article, excepté اِثْنَا عَشَرَ et اِثْنَتَا عَشْرَةَ, dont le génitif et l'accusatif sont اِثْنَيْ عَشَرَ et اِثْنَتَيْ عَشْرَةَ.

321. Les noms de nombre cardinaux de 20 à 90 sont:

20.	عِشْرُونَ	40.	أَرْبَعُونَ	60.	سِتُّونَ	80.	ثَمَانُونَ
30.	ثَلَاثُونَ	50.	خَمْسُونَ	70.	سَبْعُونَ	90.	تِسْعُونَ

Rem. *a.* Au lieu de ثَلَاثُونَ, ثَمَانُونَ on écrit aussi ثَلٰثُونَ, ثَمٰنُونَ.

Rem. *b.* Les noms de nombre depuis 20 jusqu'à 90 sont du genre commun. Ils ont la terminaison du pluriel sain, ـُونَ au nominatif et ـِينَ au génitif et à l'accusatif. Ils sont aussi des substantifs. Le nom qui désigne les objets comptés se mettant après eux à l'accusatif singulier, il en résulte qu'ils ne perdent pas la terminaison نَ. Parfois cependant ils prennent le génitif après eux; ils ont alors la désinence ـُو au nominatif et ـِى au génitif et à l'accusatif.

322. Les noms de nombre composés d'unités et de dizaines se forment en énonçant d'abord le nombre qui indique les unités, puis celui qui indique la dizaine précédé de la conjonction وَ *et*, p. e. أَحَدٌ وَعِشْرُونَ *vingt et un.* Chacun des composants se décline, p. e. أَحَدٍ وَعِشْرِينَ au génitif, أَحَدًا وَعِشْرِينَ à l'accusatif.

Rem. Le nombre indéfini, dans ce cas, peut être بَضْعٌ, mais on emploie généralement نَيِّفٌ, littéralement *excès*, *surplus*, p. e. نَيِّفٌ وَعِشْرُونَ *vingt et quelques.*

323. Les noms de nombre cardinaux de 100 à 900 sont:

100.	مِئَةٌ	600.	سِتُّ مِئَةٍ
200.	مِئَتَانِ	700.	سَبْعُ مِئَةٍ
300.	ثَلَاثُ مِئَةٍ	800.	ثَمَانِى مِئَةٍ
400.	أَرْبَعُ مِئَةٍ	900.	تِسْعُ مِئَةٍ
500.	خَمْسُ مِئَةٍ		

Rem. *a.* Au lieu de مِئَةٌ, et même plus fréquemment, on écrit aussi مِائَةٌ, qui vient de la prononciation vulgaire et archaïque, *mâ^k^yèh*, de ce mot, dans lequel on a substitué un késra au fátha pour tâcher de le mettre en rapport avec la prononciation actuelle, changement partiel inacceptable. Le pluriel est مِئُونَ, مِئَاتٌ ou مِئًى; les formes مِئُونَ, مِئِينَ (comp. سِنِينَ, § 300, Rem. *c*) et مِئٍ (avec l'article اَلْمِئِي) sont rares.

Rem. *b.* Les noms de nombre qui indiquent les unités s'unissent souvent dans l'écriture avec le mot مِئَةٌ pour ne former qu'un seul mot, p. e. أَرْبَعْمِئَةٍ. La construction régulière ثَلَاثُ مِئِينَ, etc. est employée très-rarement; elle est poétique. — Le nom qui indique les objets comptés se met au génitif singulier après مِئَةٌ.

324. Les noms de nombre cardinaux à partir de 1000 sont:

1000 أَلْفٌ. 2000 أَلْفَانِ. 3000 ثَلَاثَةُ آلَافٍ. 4000 أَرْبَعَةُ آلَافٍ; etc.
11,000 أَحَدَ عَشَرَ أَلْفًا. 12,000 اِثْنَا عَشَرَ أَلْفًا; etc.
100,000 مِئَةُ أَلْفٍ. 200,000 مِئَتَا أَلْفٍ.
300,000 ثَلَثُمِئَةِ أَلْفٍ. 1,000,000 أَلْفُ أَلْفٍ; etc.

Rem. Le pluriel de أَلْفٌ est أُلُوفٌ, آلَافٌ ou آلُفٌ. — أَلْفٌ précède le nom des objets comptés, nom qui se met au génitif singulier.

325. Les noms de nombre composés de milliers, de centaines, de dizaines et d'unités peuvent être formés de deux manières: 1° on exprime d'abord le nombre des milliers, ensuite ceux des centaines, des unités et

des dizaines; ou 2° on commence par les unités et on ajoute ensuite les nombres des dizaines, des centaines et des milliers, reliant dans chacun de ces deux cas les diverses catégories de nombres par la conjonction وَ; p. e. ثَلَاثَةُ آلَافٍ وَسَبْعُ مِئَةٍ وَأَحَدٌ وَعِشْرُونَ ou bien أَحَدٌ وَعِشْرُونَ وَسَبْعُ مِئَةٍ وَثَلَاثَةُ آلَافٍ, 3721.

2. Des noms de nombre ordinaux.

326. Les dix premiers noms de nombre ordinaux sont:

	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.
1er	اَلْأَوَّلُ	اَلْأُولَى	6me	سَادِسٌ	سَادِسَةٌ
2me	ثَانٍ (§§ 309, 312, Rem. *b*)	ثَانِيَةٌ	7me	سَابِعٌ	سَابِعَةٌ
3me	ثَالِثٌ	ثَالِثَةٌ	8me	ثَامِنٌ	ثَامِنَةٌ
4me	رَابِعٌ	رَابِعَةٌ	9me	تَاسِعٌ	تَاسِعَةٌ
5me	خَامِسٌ	خَامِسَةٌ	10me	عَاشِرٌ	عَاشِرَةٌ

Rem. Le pluriel de اَلْأَوَّلُ (comp. § 293, Rem. *b*) est اَلْأُوَلُ, اَلْأَوَائِلُ, اَلْأَوَالِي ou اَلْأَوَّلُونَ pour le masculin, et اَلْأُوَلُ (§ 302, 1), rarement اَلْأُوَّلُ, pour le féminin. — Au lieu de سَادِسٌ on trouve aussi سَادٍ et سَاتٌّ; de même ثَالٍ pour ثَالِثٌ, خَامٍ pour خَامِسٌ.

327. Les noms de nombre ordinaux de 11me à 19me sont:

	Masc.	Fém.
11me	حَادِيَ عَشَرَ	حَادِيَةَ عَشْرَةَ
12me	ثَانِيَ عَشَرَ	ثَانِيَةَ عَشْرَةَ
13me	ثَالِثَ عَشَرَ	ثَالِثَةَ عَشْرَةَ
14me	رَابِعَ عَشَرَ, etc.	رَابِعَةَ عَشْرَةَ, etc.

Rem. Les noms de nombre ordinaux de 11me à 19me, qu'ils soient ou non précédés de l'article, ne se déclinent jamais. S'ils sont déterminés, on peut cependant, d'après quelques auteurs, décliner le nom indiquant les unités, auquel l'article est joint, et laisser invariable le nom qui exprime la dizaine. — Au lieu de حَادِىَ et de ثَانِىَ on trouve aussi حَادِى et ثَانِى.

328. Les noms de nombre ordinaux des dizaines depuis 20me jusqu'à 90me sont identiques aux cardinaux, p. e. اَلْعِشْرُونَ *le vingtième.* — Si le nom de nombre ordinal est composé de dizaines et d'unités, le nom du nombre d'unités précède celui des dizaines auquel on préfixe généralement le وَ, p. e. حَادٍ وَعِشْرُونَ (génit. حَادٍ وَعِشْرِينَ, accus. حَادِيًا وَعِشْرِينَ), حَادِيَةٌ وَعِشْرُونَ, *vingt et unième.* — Si un nombre ainsi composé est déterminé, on met l'article à chacun des deux composants, p. e. اَلْحَادِى وَٱلْعِشْرُونَ (§ 312, Rem. *b*) *le vingt et unième.*

3. Des autres classes de noms de nombre.

329. Les adverbes numéraux cardinaux, *une fois, deux fois*, etc., s'expriment: 1° Par l'accusatif des noms d'une fois (§ 221), ou au défaut de ceux-ci par les máṣdars, p. e. قَامَ قَوْمَةً أَوْ قَوْمَتَيْنِ *il se leva une fois ou deux fois*, قَاتَلَ قِتَالًا وَاحِدًا أَوْ قِتَالَيْنِ *il combattit une fois ou deux fois.* Il est permis aussi d'employer simplement les noms de nombre cardinaux, le máṣdar étant sous-entendu, p. e. قَامَ ٱثْنَتَيْنِ *il se leva deux fois.*

2° Par le substantif مَرَّةٌ et par d'autres mots semblables, à l'accusatif, p. e. مَرَّةً (وَاحِدَةً) *une fois*, مَرَّتَيْنِ *deux fois*, ثَلٰثَ دَفَعَاتٍ *trois fois*, عِشْرِينَ كَرَّةً *vingt fois.*

330. Les adverbes numéraux ordinaux, *une* ou *la première fois*, *une* ou *la seconde fois*, etc., s'expriment par l'accusatif du nom de nombre ordinal mis après le temps du verbe, et dans ce cas le máṣdar correspondant à ce verbe est sous-entendu; ou bien ils s'expriment par l'un des mots مَرَّةٌ, دَفْعَةٌ, etc., à l'accusatif, suivi du nom de nombre ordinal, également à l'accusatif. P. e. جَآءَ ثَالِثًا (pour جَآءَ مَجِيئًا ثَالِثًا) ou جَآءَ مَرَّةً ثَالِثَةً *il vint une troisième fois;* جَآءَ ٱلثَّالِثَ ou جَآءَ ٱلْمَرَّةَ ٱلثَّالِثَةَ *il vint la troisième fois.*

331. Les noms de nombre distributifs sont exprimés par la répétition des cardinaux, ou bien par des mots dérivés des noms de nombre, des formes فُعَالُ et مَفْعَلُ, exprimés une seule fois ou répétés, comme أُحَادُ, (وُحَادُ, مَوْحَدُ) *un à un*, ثُنَآءُ et مَثْنَى *deux à deux*, et ainsi jusqu'à 10 (§ 307, 2, f); p. e. جَآءُوا ٱثْنَيْنِ ٱثْنَيْنِ ou جَآءُوا مَثْنَى (ثُنَآءَ) *ils vinrent deux à deux.*

332. Les noms de nombre multiplicatifs s'expriment par la forme des participes passifs de la deuxième forme des verbes, et sont dérivés des noms de nombre cardinaux, p. e. مُثَلَّثٌ *triple.* La seule exception est

مُفْرَدٌ (part. pass. de la IVe forme) qui veut dire *unique*, *simple*, *singulier*.

333. Les noms de nombre qui indiquent le nombre de parties dont un tout est composé, ont la forme قُبَالِيٌّ, comme رُبَاعِيٌّ *quadrilitère* (§ 37), *de quatre coudées de haut*, *tétrastique*.

334. Les noms de nombre fractionnaires de 1/3 à 1/10 ont les formes قُبُلٌ, قُبْلٌ et قَبِيلٌ, pluriel أَقْبَالٌ, rarement celle de مِقْبَالٌ, p. e. ثُلُثٌ, ثُلْثٌ et ثَلِيثٌ *un tiers*, سُدُسٌ, سُدْسٌ et سَدِيسٌ *un sixième*. *Demi* se dit نِصْفٌ ou نَصِيفٌ, pluriel أَنْصَافٌ. Les noms de nombre fractionnaires au-dessus de 1/10 s'expriment au moyen d'une circonlocution, p. e. ثَلَاثَةُ أَجْزَآءٍ مِنْ عِشْرِينَ جُزْءًا = 3/20, littéralement *trois parties de vingt parties;* on dit aussi plus brièvement رُبْعُ ٱلسُّبْعِ = 1/28.

335. La période à la fin de laquelle un événement a lieu régulièrement, s'exprime au moyen d'un nom de la forme قِبْلٌ, dérivé des noms de nombre, et mis à l'accusatif avec ou sans l'article, p. e. اَلثِّلْثَ ou ثِلْثًا *tous les trois* (jours, mois, années, etc.) ou *chaque troisième* (jour, etc.).

C. Des pronoms démonstratifs et des pronoms relatifs.

336. Nous traitons des pronoms démonstratifs, l'article y compris, et des pronoms relatifs, les interrogatifs y compris, dans un même chapitre, parce qu'ils sont tous pronoms, d'après notre terminologie.

1. Des pronoms démonstratifs et de l'article.

337. Les *pronoms démonstratifs*, أَسْمَآءُ ٱلْإِشَارَةِ, se divisent en simples et en composés.

338. Le pronom démonstratif simple est ذَا *celui-ci, celui-là; ceci, cela.*

Singulier.

Masc. ذَا.

Fém. ذِى (ذِهْ, ذِهِ, ذِهِى), تِى (تِهْ, تِهِ, تِهِى), تَا.

Duel.

Masc. Nom. ذَانِ (ذَانِّ).

G.-A. ذَيْنِ (ذَيْنِّ; comp. § 25, Rem.; § 278, Rem. *b*).

Fém. Nom. تَانِ (تَانِّ).

G.-A. تَيْنِ (تَيْنِّ).

Pluriel.

Commun. أُولَى (أُولَا) et plus souvent أُولَآءِ *ceux-ci, celles-ci*, etc.

La forme simple du pronom démonstratif sert à indiquer une personne ou une chose qui est à proximité de celui qui parle.

Rem. *a.* La première syllabe de أُولَى et de أُولَآءِ est brève malgré le و de prolongation (§ 345), tandis que dans أُولَى *première*, elle est longue.

Rem. *b.* Le diminutif de ذَا est ذَيَّا, fém. تَيَّا; duel ذَيَّانِ, fém. تَيَّانِ; plur. أُولَيَّا, أُولَيَّاءُ.

Rem. *c.* Le mot ذُو, littéralement *celui de*, c.-à-d. *possesseur de*, *doué de*, dont l'origine se rapproche de celle de ذَا, ne se trouve qu'à l'état construit (§ 447), et se décline de la manière suivante:

		Masc.	Fém.
Sing.	Nom.	ذُو	ذَاتُ
	Gén.	ذِى	ذَاتِ
	Acc.	ذَا	ذَاتَ
Duel.	Nom.	ذَوَا	(ذَاتَا) ذَوَاتَا
	Gén.-Acc.	ذَوَىْ	(ذَاتَىْ) ذَوَاتَىْ
Plur.	Nom.	أُولُو, أُلُو, (أَذْوَاءُ), ذَوُو	أُولَاتُ, أُلَاتُ, ذَوَاتُ
	Gén.-Acc.	أُولِى, أُلِى, ذَوِى	أُولَاتِ, أُلَاتِ, ذَوَاتِ

La première syllabe de أُولُو et de أُولَاتُ est brève.

339. Du pronom démonstratif simple se forment des pronoms composés:

1) par l'addition des suffixes pronominaux de la seconde personne, كَ, كِ, كُمَا, كُمْ, كُنَّ, seuls ou précédés de la syllabe لِ;

2) par la préfixation de la particule هَا.

340. Le suffixe pronominal ajouté à ذَا prend, le plus souvent, le genre et le nombre de la personne ou des personnes à qui on s'adresse. Ainsi, en parlant à un homme seul on dira ذَاكَ, à plusieurs hommes ذَاكُمْ, à deux personnes ذَاكُمَا, à une femme seule ذَاكِ, à plusieurs ذَاكُنَّ. Mais

la forme ذَاكَ peut être employée indifféremment dans tous les cas. — L'addition de كَ modifie la signification des pronoms démonstratifs en ce qu'ils indiquent alors un objet éloigné.

Singulier.

Masc. ذَاكَ *celui-là, ce...-là.* Fém. تَاكَ, تِيكَ (ذِيكَ).

Duel.

Nom. Masc. ذَانِكَ. Fém. تَانِكَ.

Gén.-Accus. „ ذَيْنِكَ. „ تَيْنِكَ.

Pluriel.

Commun. أُلَاكَ, أُولَاكَ, أُلَآئِكَ, أُولَآئِكَ.

Rem. *a*. La première syllabe de أُولَاكَ et de أُولَآئِكَ est brève. Comp. § 338, Rem. *a* et *c*.

Rem. *b*. Le diminutif est ذَيَّاكَ, fém. تَيَّاكَ. Comp. § 338, Rem. *b*.

341. En insérant dans le pronom précédent la syllabe démonstrative لِ on obtient:

Singulier.

Masc. ذَالِكَ (ذَآلِكَ), ذٰلِكَ, ذَلِكَ (§ 6, Rem.) *celui-là, ce...-là.*

Fém. تِلْكَ (pour تِيلِكَ), rarement تَالِكَ.

Duel.

Masc. Nom. ذَانِّكَ (pour ذَانِلِكَ).

G.-A. ذَيْنِّكَ (pour ذَيْنِلِكَ); comp. § 13, Rem.

Fém. Nom. تَانِّكَ (pour تَانِلِكَ).

G.-A. تَيْنِّكَ (pour تَيْنِلِكَ); comp. § 13, Rem.

Pluriel.

Commun. أُلَالِكَ, أُولَالِكَ; plus usités, أُولَاكَ, أُلَآئِكَ (§ 340).

La différence de signification entre ذَاكَ et ذَٰلِكَ consiste, d'après quelques grammairiens, en ce que le premier indique le plus proche et le second le moins proche de deux objets éloignés. Le second est plus usité au singulier.

Rem. *a*. On ne doit pas prendre la syllabe لِ pour la préposition, qui avec les suffixes pronominaux devient لَ (p. e. لَكَ); il faut la regarder comme une consonne démonstrative, qui se trouve aussi dans l'article et dans le pronom relatif (§§ 343, 345).

Rem. *b*. Le diminutif de ذَلِكَ est ذَيَّالِكَ, fém. تَيَّالِكَ. Comp. § 338, Rem. *b*.

342. La particule هَا, qui a la même force démonstrative qu'en latin *ce* dans *hicce*, etc., est appelée par les Arabes حَرْفُ ٱلتَّنْبِيهِ *la particule qui excite l'attention*. Préfixée aux pronoms ذَا, ذَاكَ, mais jamais à ذَٰلِكَ, elle forme encore deux autres pronoms démonstratifs. L'orthographe en est généralement défective devant ذَا et pleine devant ذَاكَ.

Singulier.

Masc. هٰذَا, هَـٰذَا (§ 6, Rem.) *celui-ci*, *ce...-ci*.

Fém. هٰذِهِ (هٰذِهْ), هَـٰذِهِ, هٰذِى (هَاتِهِ, هَاتِى, هَاتَا).

Duel.

Masc. Nom. هٰذَانِ. Gén.-Acc. هٰذَيْنِ.

Fém. Nom. هٰتَانِ, هَاتَانِ. Gén.-Acc. هٰتَيْنِ, هَاتَيْنِ.

Pluriel.

Comm. هٰؤُلَا, هَآؤُلَا, هٰؤُلَآءِ, هَآؤُلَآءِ (هَاؤُلَآءِ).

Avec ذَاكَ on dit de même هَاذَاكَ ou هٰذَاكَ, fém. هَاتَاكَ هَاتِيكَ, etc.

Rem. On mentionne le duel هٰذَانِّ (§ 338). Les diminutifs sont هٰذَيَّا, هٰذَيَّاكَ, etc. Comp. §§ 338, Rem. *b*, 340, Rem. *b*, 341, Rem. *b*.

343. L'article أَلْ, appelé par les Arabes أَدَاةُ ٱلتَّعْرِيفِ *l'instrument de la détermination*, أَلْأَلِفُ وَٱللَّامُ *l'élif et le lám*, ou لَامُ ٱلتَّعْرِيفِ *le lám de la détermination*, est composé de la lettre démonstrative ل et d'un ا prosthétique, reste d'un أ primitif. Quoiqu'il soit devenu déterminatif, l'article était primitivement démonstratif; nous le trouvons encore aujourd'hui avec ce sens, dans des locutions telles que أَلْيَوْمَ *aujourd'hui*, أَلْآنَ *à présent*, etc.

Rem. L'article remplace quelquefois, mais rarement, le relatif ٱلَّذِى (§ 345), p. e. اَلْقَوْمُ ٱلرَّسُولُ ٱللّٰهِ مِنْهُمْ *le peuple auquel (appartient) l'envoyé de Dieu*.

2. Des pronoms relatifs et des pronoms interrogatifs.

a. Des pronoms relatifs.

344. Les pronoms relatifs sont:

1) أَلَّذِى *qui, lequel;* fém. أَلَّتِى.

2) مَنْ *celui qui, celle qui;* مَا *ce qui.*

3) أَىٌّ *celui qui;* fém. أَيَّةٌ.

4) أَيُّمَنْ *quiconque;* أَيُّمَا *quoi que ce soit.*

Rem. Tous ces pronoms, excepté le premier, sont en même temps interrogatifs (§§ 349—351); primitivement ils étaient pro-

bablement indéfinis. Logiquement on devrait donc commencer par les faire connaître sous leur signification d'interrogatifs, mais grammaticalement il est préférable de parler d'abord des pronoms relatifs.

345. Le pronom relatif اَلَّذِى est composé de l'article اَلْ, du démonstratif لِ (comp. §§ 341, 343) et du pronom démonstratif ذَا, ou plutôt ذُو (§ 338, Rem. *c*). Quand il est pris substantivement, il a le sens de مَنْ *celui qui*, *celui que*, ou de مَا *ce qui*, *ce que*. Comme adjectif il a le sens de *qui*, *que*, *dont*, et doit nécessairement se rattacher à un substantif déterminé avec lequel il s'accorde en genre, en nombre et en cas. Voici sa déclinaison:

Singulier.

Masc. اَلَّذِى (اَلَّذِ , اَلَّذْ ; اَللَّذِىُّ , اَللَّذِىِّ ; لَذِى).

Fém. اَلَّتِى (اَلَّتِ , اَلَّتْ ; اَللَّاتِى).

Duel.

Masc. Nom. اَللَّذَانِ (اَللَّذَانِّ , § 338 ; اَللَّذَا).

G.-A. اَللَّذَيْنِ (اَللَّذَيْنِّ).

Fém. Nom. اَللَّتَانِ (اَللَّتَانِّ ; اَللَّتَا).

G.-A. اَللَّتَيْنِ (اَللَّتَيْنِّ).

Pluriel.

Masc. اَلَّذِينَ (اَللَّذِى ; اَللَّآءِى , اَللَّآءِ ; اَللَّآؤُونَ nomin., اَللَّآئِينَ génit.-accus.); اَلْأُلَى , اَلْأُولَى (*où*).

Fém. اَللَّاتِى (اَللَّاتِ , اَللَّآءَاتِ), اَللَّوَاتِى (اَللَّوَاتِ , اَللَّوَا), اَللَّآءِى (اَللَّآءِ); اَلْأُلَى , اَلْأُولَى (*où*).

Rem. *a.* اَلَّذِى, اَلَّتِى et اَلَّذِينَ s'écrivent avec un seul ل à cause de leur fréquent usage. Les autres formes, qui ne sont pas aussi usitées, retiennent les deux ل. — L'emploi de اَلَّذُونَ comme nominatif du pluriel, et celui de ذُو comme relatif (ce dernier déclinable en pareil cas, § 338, Rem. *c*) est dialectique. — Les diminutifs de اَلَّذِى sont: اَللَّذَيَّا, fém. اَللَّتَيَّا; duel اَللَّذَيَّانِ, fém. اَللَّتَيَّانِ; plur. اَللَّذَيُّونَ, fém. اَللَّتَيَّاتُ.

346. Les pronoms relatifs مَنْ et مَا sont indéclinables; le premier sert pour les êtres doués de raison, et le second pour tous les autres objets. Ils ne sont jamais employés adjectivement comme اَلَّذِى, mais toujours substantivement, et correspondent par conséquent à *is qui*, *ea quæ*, *id quod* du latin, et à ὅστις, ἥτις, ὅ,τι du grec.

347. Les pronoms relatifs أَىٌّ, أَيَّةٌ, *celui qui*, *celle qui* se déclinent régulièrement au singulier selon la déclinaison triptote, mais ils n'ont généralement ni duel ni pluriel.

348. Les pronoms أَيُّمَنْ *quiconque*, et أَيُّمَا *quoi que ce soit*, sont composés de أَىٌّ et de مَنْ ou de مَا. Le premier composant seul peut être décliné: génit. أَيِّمَنْ, أَيِّمَا; accus. أَيَّمَنْ, أَيَّمَا.

b. Des pronoms interrogatifs.

349. Il a déjà été dit (§ 344, Rem.) que tous les pronoms relatifs, sauf اَلَّذِى, sont aussi interrogatifs. On doit aussi remarquer l'interrogatif كَمْ *combien?* qui a,

d'après nos idées, une signification exclamative (*combien!*), et d'après les grammairiens arabes, une signification énonciative (لِلْإِخْبَارِ), mais qui n'est jamais relatif.

Rem. *a*. L'interrogatif مَا peut être abrégé dans l'écriture après les prépositions inséparables, et il ne forme alors qu'un seul mot avec celles-ci; mais cette orthographe est nouvelle quand il s'agit des prépositions séparables (§ 355 et suiv.); p. e. بِمَ. لِمَ, إِلَامَ, عَلَامَ, حَتَّامَ (l'ancienne manière d'écrire était إِلَى مَ, عَلَى مَ, حَتَّى مَ). L'accent tonique est alors reculé et se place sur l'avant-dernière syllabe au lieu d'être sur le مَ; on dit donc *bíma*, etc. — De là les formes poétiques بِمْ et لِمْ pour بِمَ et لِمَ, et la forme actuelle de كَمْ pour كَمَ, primitivement كَمَا, *le pareil de quoi? l'équivalent de quoi?*

Rem. *b*. L'emploi de مَا comme pronom interrogatif ou comme pronom relatif n'est pas le seul. Il s'emploie aussi comme pronom indéfini (et c'est là, paraît-il, sa signification primitive), soit dans le cas indiqué au § 384, 3, soit dans le cas où il y a des particules qui ont un sens de généralisation (§§ 348, 351, Rem. *b*, 360 et suiv. en plusieurs endroits). Les Arabes le considèrent comme purement explétif (مَا ٱلْمَزِيدَةُ). De même مَهْمَا *quelconque*, *n'importe quoi* (= *مَامَا).

350. Le pronom interrogatif مَنْ ne se décline que lorsqu'il est employé seul, comme lorsqu'une personne dit: *quelqu'un est venu*, *j'ai vu quelqu'un*, et qu'on lui demande *qui?* Dans ce cas voici quelle en est la déclinaison:

Sing. Masc. Nom. مَنُو. Génit. مَنِي. Accus. مَنَا.

Fém. Nom.-Génit.-Accus. مَنَهْ (مَنْتْ).

Duel. Masc. Nom. مَنَانْ. Génit.-Accus. مَنَيْنْ.

Fém. Nom. مَنْتَانْ (مَنَتَانْ). G.-A. مَنْتَيْنْ (مَنَتَيْنْ).

Plur. Masc. Nom. مَنُونْ. Génit.-Accus. مَنِينْ.

Fém. Nom.-Génit.-Accus. مَنَاتْ.

Rem. On trouve aussi ce pronom sous la forme d'adjectif relatif (§ 250), مَنِيٌّ, اَلْمَنِيُّ, *appartenant à qui?* duel اَلْمَنِيَّانْ, plur. اَلْمَنِيُّونْ.

Le pronom interrogatif مَا ne se décline jamais.

351. On construit le pronom interrogatif أَيٌّ, أَيَّةٌ, *quel? lequel?, quelle? laquelle?* avec un suffixe ou avec un nom mis au génitif, ou bien le pronom reste seul. Dans les deux premiers cas le pronom perd le tanwîn et n'a ni duel ni pluriel, p. e. أَيُّ كِتَابٍ *quel livre?* littéralement *quid libri?* génitif أَيِّ كِتَابٍ, accusatif أَيَّ كِتَابٍ; أَيَّةُ عَيْنٍ *quel œil?* أَيُّهُمْ *lequel d'entre eux?* أَيَّتُهُنَّ *laquelle d'entre elles?* أَيٌّ se trouve quelquefois construit avec des noms féminins, p. e. أَيُّ عَيْنٍ *quel œil?* littéralement *quid oculi?* Quand il est seul il se décline régulièrement; et quand il est employé comme مَنُو etc. (§ 350), voici quelle en est la déclinaison à la pause:

Sing. Masc. Nom. أَيٌّ ou أَيٌّ (c.-à-d. avec une voyelle finale tout à fait indistincte, comp. § 11, Rem. *b*).

Génit. أَيِّ ou أَيٌّ. Accus. أَيَّا. Fém. أَيَّةْ.

Duel. Masc. Nom. أَيَّانْ. Génit.-Accus. أَيَّيْنْ.

Fém. Nom. أَيَّتَانْ. Génit.-Accus. أَيَّتَيْنْ.

Plur. Masc. Nom. أَيُّونَ. Génit.-Accus. أَيِّينَ.

Fém. Nom.-Génit.-Accus. أَيَّاتٌ.

Rem. *a.* أَيٌّ peut devenir أَىْ devant les suffixes, p. e. أَيْهُمَا pour أَيُّهُمَا.

Rem. *b.* Au lieu de أَيٌّ avec les suffixes, on emploie quelquefois le pronom indéfini أَيُّمَا (rarement écrit أَيُّمْ), p. e. أَيُّمَا أَحَبُّ إِلَيْكَ هُوَ أَمْ أَنَا *lequel de nous t'est le plus cher, lui ou moi?* où أَيُّمَا est pour أَيُّنَا.

IV. Des particules.

352. Il y a quatre sortes de *particules* (حَرْفٌ, plur. حُرُوفٌ; ou أَدَاةٌ, plur. أَدَوَاتٌ): les prépositions, les adverbes, les conjonctions et les interjections.

A. Des prépositions.

353. Les prépositions sont appelées par les Arabes حُرُوفُ ٱلْجَرِّ *particules de l'attraction*, ou ٱلْجَوَارُّ (sing. ٱلْجَارَّةُ) *les attractives*, parce qu'elles attirent (régissent) le génitif, ou encore حُرُوفُ ٱلْخَفْضِ *particules de la dépression* (*du génitif*, § 306), ou enfin حُرُوفُ ٱلْإِضَافَةِ (§ 441) *particules de l'annexion*. On les divise en deux classes: les inséparables, qui sont toujours jointes dans l'écriture au nom qu'elles régissent, et les séparables, qui sont écrites séparément.

354. Les prépositions inséparables consistent sim-

plement en une consonne avec voyelle; ce sont les suivantes:

بِ *dans, en, à, auprès, avec, par, pour;*

تَ *par* (dans un serment);

لِ *à* (indiquant le datif), *pour, à cause de;* employée aussi comme conjonction devant le subjonctif, *pour que, afin que* (§ 364);

وَ *par* (dans un serment).

Rem. *a.* D'après ce qui a été dit au § 36, Rem. *b*, les suffixes pronominaux de la troisième personne changent le dámma en késra après بِ: بِهِ, بِهِمْ, etc.; avec le suffixe de la première personne du singulier on a بِي.

Rem. *b.* لِ devant les suffixes pronominaux change le késra en fátha, p. e. لَهُ, لَكَ, etc.; excepté لِي *à moi.*

Rem. *c.* كَ *comme*, rangé ordinairement parmi les prépositions, n'en est cependant pas une. En réalité c'est un nom (*similitudo, instar*) dont la forme indéclinable n'a pas été développée complétement, et qu'on ne rencontre qu'avec un génitif.

355. Les prépositions séparables se divisent en deux classes. Celles de la première, formées de deux ou de trois lettres, ont différentes terminaisons. Celles de la seconde classe sont simplement des noms de diverses formes à l'accusatif singulier, déterminés par le génitif suivant; elles se terminent par conséquent en fátha.

356. Les prépositions séparables de la première classe sont:

إِلَى *à, vers;*

حَتَّى (forme dialectique عَتَّى) *jusqu'à*; employée aussi comme conjonction, *jusqu'à ce que* (§ 365);

عَلَى *sur*, *au-dessus de*, *contre*, *à*, *à cause de;*

عَنْ *de*, *d'après*, *au lieu de*, *pour;*

فِى *dans*, *en*, *parmi*, *entre*, *autour de* (inséparable avec les suffixes de la 3e pers.: فِيهِ, etc.; فِيهُ est rare et archaïque);

لَدُنْ, لَدَى, لَدَا (لَدْنُ, لُدْنِ, لَدْنِ, لُدُنْ, لَدِنْ, لَدًّا, لَدَنْ), لَدُ, لُدُ), *chez*, *auprès de* (*penes*, *apud*);

مَعَ *avec* (مَعْ, qui devant un élif wèṣla devient مَعِ, est dialectique);

مِنْ *de*, *depuis*, *à cause de* (voy. aussi § 20, 4);

مُنْذُ, مُذْ (مِنْذُ, مُنْذَ, مِذْ, مُذُ; devant un élif wèṣla مُذْ devient مُذُ § 20, 4, rarement مُذِ) *depuis*.

Rem. *a*. إِلَى, عَلَى et لَدَى retiennent devant les suffixes leur forme originelle إِلَيْ, عَلَيْ, لَدَيْ; p. e. إِلَيْهِ, عَلَيْهِ, لَدَيْكُمْ. Sur إِلَيْهُ, عَلَيْهِمْ, etc. voy. § 36, Rem. *b*. Le suffixe de la première personne du singulier ـِى (primitivement ـِيَ) devient ـَّ avec ces mêmes prépositions; ainsi on dit إِلَيَّ, عَلَيَّ, لَدَيَّ; avec فِى on dit فِيَّ; comp. § 315, Rem. *a*.

Rem. *b*. On redouble le ن des prépositions عَنْ, مِنْ et لَدُنْ, quand le suffixe de la première personne du singulier les suit, et l'on dit عَنِّى, مِنِّى, لَدُنِّى. Sur عَمَّنْ, مِمَّنْ, عَمَّا, مِمَّا, voy. § 14, 2.

357. Voici des exemples de prépositions séparables

de la seconde classe: بَيْنَ *entre*, بَعْدَ *après*, تَحْتَ *sous*, حَوْلَ *autour de*, دُونَ *sous*, *au-dessous de*, عِنْدَ *chez*, *en la possession de*, عِوَضَ *au lieu de*, *pour*, فَوْقَ *sur*, *au-dessus de*, قَبْلَ *avant*, قُدَّامَ *devant*, وَرَآءَ *derrière*, *au-delà de*. — Voyez encore § 270, Rem. *b*.

B. Des adverbes.

358. Il y a trois catégories d'adverbes. La première comprend des particules de diverses origines, les unes inséparables, les autres séparables; la seconde, des noms indéclinables terminés en ḍámma, et la troisième, des noms à l'accusatif.

359. Les adverbes inséparables sont:

أَ, adverbe interrogatif (حَرْفُ ٱلِاسْتِفْهَامِ, *la particule de l'interrogation*), *est-ce que?* (*num? utrum? an?*). L'emploi de هَ pour أَ est dialectique, p. e. هَمَا pour أَمَا (§ 360).

سَ (سَفْ, سَوْ, سَيْ), pour سَوْفَ, *à la fin*, est toujours préfixé à l'imparfait des verbes pour indiquer le vrai futur, p. e. سَيَكْفِيكَهُمُ ٱللّٰهُ *Dieu te suffira contre eux.*

لَ, adverbe d'affirmation, *certes*, *certainement*. Cet adverbe peut être: 1° *le lâm qui répond au serment* (لَامُ جَوَابِ ٱلْقَسَمِ), p. e. وَٱللّٰهِ لَأَفْعَلَنَّ *par Dieu, certainement je* (*le*) *ferai;* 2° *le lâm qui aplanit la voie pour le serment* (اَللَّامُ ٱلْمُوَطِّئَةُ لِلْقَسَمِ), p. e. le premier لَ de وَٱللّٰهِ لَئِنْ أَكْرَمْتَنِي

لَأُكْرِمَنَّكَ *par Dieu, si vous m'honorez, certainement je vous honorerai;* 3° *le lâm qui répond à* لَوْ *et à* لَوْلَا (لَامُ جَوَابِ لَوْ وَلَوْلَا), p. e. لَوْلَا فَضْلُ ٱللّٰهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُ لَٱتَّبَعْتُمُ ٱلشَّيْطَانَ *n'eût été la bonté de Dieu pour vous et sa miséricorde, certes vous auriez suivi Satan;* 4° *le lâm inchoatif* (لَامُ ٱلِٱبْتِدَآءِ) qui est préfixé à un nom ou à un verbe à l'imparfait, p. e. إِنَّ رَبَّكَ لَيَحْكُمُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيٰمَةِ *certes ton Seigneur jugera entre eux au jour de la résurrection;* 5° *le lâm séparatif* (اَللَّامُ ٱلْفَارِقَةُ) qui est préfixé au prédicat de إِنْ (pour إِنَّ), p. e. إِنْ كُلُّ نَفْسٍ لَمَا عَلَيْهَا حَافِظٌ *certes pour chaque âme il y a un gardien.*

360. Les adverbes séparables les plus usités sont les suivants:

إِذَنْ, إِذًا (rarement ذَنْ), *alors, dans ce cas.* Comp. إِذَا, § 365.

أَلَا, composé de أَ et de لَا, *est-ce que... ne... pas?* (*nonne?*).

أَمْ *est-ce que?* (*an?*). — أَ ... أَمْ *est-ce que ... ou?*

أَمَا, composé de أَ et de مَا, *est-ce que... ne... pas* (*nonne?*). أَمَ, هَمَا, هَمَ, عَمَا, عَمَ, et حَمَا ou حَمَى, sont des variétés dialectiques.

إِنَّ (plus rarement إِنْ), et renforcé par l'addition de لَ, لَإِنَّ (dial. لَهِنَّ), *certes, certainement, vraiment.* Cet adverbe régit l'accusatif du nom ou du suffixe pronominal, mais avec celui de la première personne du

singulier on peut dire إِنِّى ou إِنَّنِى (comp. § 401). Le suffixe pronominal ہٗ dans إِنَّهٗ, au commencement d'une proposition, représente et annonce souvent toute cette proposition. Les Arabes le nomment ضَمِيرُ ٱلْقِصَّةِ *pronom de l'exposition*, ou ضَمِيرُ ٱلشَّأْنِ *pronom du fait* (ou *de la chose*).

إِنَّمَا, particule restrictive composée de إِنَّ et de مَا, *seulement* (*dumtaxat*).

أَنَّى *d'où? comment?* comp. أَيْنَ plus bas.

أَىْ, particule explicative, d'un usage fréquent chez les commentateurs, *c'est-à-dire*.

إِى *oui*, toujours suivi d'un serment, p. e. إِى وَٱللّٰهِ que l'on abrège de différentes manières, comme إِىَ ٱللّٰهِ, etc.

أَيْنَ *où?* مِنْ أَيْنَ *d'où?* إِلَى أَيْنَ *où?* (avec mouvement, *quo?*); أَيْنَمَا *partout où*.

بَلْ *non, mais; non, au contraire.*

بَلَى *oui*, pour répondre affirmativement à une question négative, ou pour confirmer une proposition négative.

ثَمَّ, à la pause ثَمَّهْ, *là*.

قَدْ, devant le parfait, *maintenant*, *déjà*, *réellement* (*jam*). Il indique que quelque chose d'incertain a réellement eu lieu (voy. § 368). Devant l'imparfait il signifie *et même*, *par occasion*, *peut-être;* dans ce cas on dit qu'il est employé لِلتَّقْلِيلِ *pour exprimer la rareté* ou *paucité*.

قَطُّ (قَطُ, قُطُّ, قُطْ, قَطِّ) *jamais*, se construit toujours avec le parfait ou avec le conditionnel et une néga-

tion, p. e. مَا رَأَيْتُهُ قَطُّ *je ne l'ai jamais vu.* فَقَطْ (littéral. *et assez*) *seulement*, *pas plus.*

كَلَّا *point du tout* (حَرْفُ ٱلرَّدْعِ *particule de la répulsion*).

لَا, 1° *non*, *ne ... pas*, adverbe négatif du futur et du présent indéfini; il remplace aussi tous les autres adverbes négatifs après وَ *et;* 2° *ne...pas* (*ne*), adverbe prohibitif employé avec le conditionnel.

لَمْ, adverbe négatif de temps passé, mais toujours joint au conditionnel dans le sens du parfait, *ne...pas.*

لَمَّا *ne...pas encore*, avec le conditionnel.

لَنْ (contraction de لَا أَنْ, c.-à-d. لَا يَكُونُ أَنْ *il ne sera pas que*), avec le subjonctif, *ne...pas.*

مَا, adverbe négatif du présent indéfini et du parfait, *ne...pas.*

مَتَى *quand?* Employé aussi comme conjonction (§ 365).

نَعَمْ, نَعِمْ, *oui* (abréviation de نَعِمَ *c'est agréable*).

هَلْ (أَلْ) *est-ce que?* (*num? utrum?*). هَلَّا (أَلَّا) *est-ce que...ne...pas?* (*nonne?*).

هُنَا *ici;* هُنَاكَ et هُنَالِكَ *là;* comp. § 340 et suiv.; هَاهُنَا (et هٰهُنَا) *ici;* comp. § 342.

هَنَّا (هَنَّاكَ, etc.) *là.*

361. Presque tous les noms qui s'emploient comme prépositions à l'accusatif singulier (§§ 355, 357) peuvent faire fonction d'adverbes; dans ce cas ils prennent

un ḍámma pour terminaison et sont invariables; p. e. بَعْدُ (مِنْ بَعْدُ) *après;* تَحْتُ (مِنْ تَحْتُ) *au-dessous;* فَوْقُ (مِنْ فَوْقُ) *au-dessus;* قَبْلُ (مِنْ قَبْلُ) *auparavant*, *avant;* حَيْثُ *où* (مِنْ حَيْثُ *d'où*, إِلَى حَيْثُ *jusqu'où*, حَيْثُمَا *partout où*); غَيْرُ dans لَا غَيْرُ *pas autre chose*, *seulement ceci* ou *ainsi.*

362. L'accusatif en arabe est le cas adverbial par excellence. Voici quelques exemples des noms pris adverbialement dont l'usage est le plus fréquent: دَاخِلًا *en dedans;* خَارِجًا *en dehors;* كَثِيرًا *beaucoup;* قَلِيلًا *peu;* جِدًّا *beaucoup, très;* مَعًا *ensemble*, *en même temps;* جَمِيعًا (deux ou plusieurs) *ensemble;* يَوْمًا *un jour*, *une fois;* اَلْيَوْمَ *aujourd'hui;* لَيْلًا *nuitamment;* نَهَارًا *de jour;* غَدًا *demain;* يَمِينًا *à droite;* شِمَالًا *à gauche;* أَبَدًا *toujours*, et avec négation, *jamais.* A cette même classe appartiennent les adverbes: وَحْدَ, toujours avec un suffixe pronominal, p. e. وَحْدَهُ *lui seul*, وَحْدَهُمْ *eux seuls;* سَوْفَ (§ 359); كَيْفَ *comment?;* رُبَّمَا *quelquefois*, *peut-être*, litt. *ó la quantité de ce qui;* لَا سِيَّمَا, et, sans la négation, سِيَّمَا, *surtout*, *spécialement*, litt. *il n'y a rien d'égal à;* حِينَ *quand*, litt. *au temps de;* de là حِينَئِذٍ *alors*, litt. *au temps d'alors* (comp. إِذًا § 360).

Rem. *a.* Le késra de أَمْسِ *hier* n'est pas le signe du génitif, mais une voyelle euphonique ajoutée pour faciliter la

prononciation. On trouve également la forme أَمْسَ dans le sens adverbial.

Rem. *b.* لَيْتَ *plût à Dieu que* (*utinam*) et عَلَّ, لَعَلَّ, *peut-être que* semblent être, non pas des noms à l'accusatif, mais des verbes. On les construit avec les suffixes pronominaux à l'accusatif, p. e. لَيْتَنِى (rarement لَيْتِى) *plût à Dieu que moi*, لَيْتَهُ *plût à Dieu que lui*, لَعَلِّى (rarement لَعَلَّنِى) *peut-être que moi*, لَعَلَّهُ *peut-être que lui*, *que ceci* ou *cela*. — Dialectiquement لَعَلَّ régit aussi le génitif; ce mot a plusieurs formes secondaires: عَنَّ, غَنَّ, أَنَّ, لَعَنَّ, etc., لَوَنَّ, رَعَلَّ, رَغَنَّ.

C. Des conjonctions.

363. Les conjonctions, que les grammairiens arabes appellent selon leurs différentes significations حُرُوفُ ٱلْعَطْفِ *particules de la conjonction*, حُرُوفُ ٱلشَّرْطِ *particules de la condition*, etc., sont inséparables ou séparables.

364. Les conjonctions inséparables sont:

وَ (حَرْفُ عَطْفٍ) *et*. Elle unit des mots ou des propositions comme simple copulative.

فَ (حَرْفُ عَطْفٍ, ou plutôt حَرْفُ تَرْتِيبٍ *particule de la gradation*) *et*, *et puis*, *ensuite; c'est pourquoi*, *par conséquent; car*, *parce que* (quoique dans ces deux derniers sens فَإِنَّ soit plus usité). Elle joint quelquefois de simples mots, et, dans ce cas, elle indique que les objets énumérés se succèdent immédiatement ou viennent immédiatement les uns après les autres. Le plus souvent

elle joint deux propositions entières, et elle indique alors que la seconde vient immédiatement après la première par rapport au temps, ou qu'il y a une liaison interne entre elles, telle que celle de la cause et de l'effet. Dans les phrases conditionnelles, فَ sert à séparer l'apodose de la protase. Si la protase commence par la particule disjonctive أَمَّا *quant à*, l'apodose commencera invariablement par فَ.

لِ, qui peut être: 1° لَامُ ٱلْأَمْرِ *le lâm du commandement*, qui est ordinairement préfixé à la 3e pers. du sing. du conditionnel pour donner à celle-ci un sens impératif, p. e. لِيَطِبْ قَلْبُكَ *que ton cœur se trouve bien.* Si لِ, dans ce cas, est précédé de فَ ou de وَ, le késra disparaît généralement, p. e. فَلْيَسْتَجِيبُوا لِي وَلْيُؤْمِنُوا بِي *qu'ils m'écoutent et qu'ils croient en moi.* 2° اَللَّامُ ٱلنَّاصِبَةُ *le lâm qui régit le verbe au subjonctif* et qui peut être traduit par *que*, *afin que*, *pour que*, *de manière que*, p. e. تُبْ لِيَغْفِرَ لَكَ ٱللّٰهُ *repens-toi, afin que Dieu te pardonne.* Dans ce second cas le لِ est identique à la préposition لِ (§ 354), qui s'emploie لِلتَّعْلِيلِ, pour indiquer le motif ou la raison pour laquelle une chose est faite, et de là l'opinion des grammairiens arabes qui considèrent لِ, dans tous les cas, comme une abréviation de لِأَنْ ou de لِكَيْ.

365. Les conjonctions séparables les plus usitées sont:

إِذْ *quand*, *lorsque*, *puisque*, *parce que ;* elle indique le

passé et se place au commencement d'une phrase nominale ou d'une phrase verbale (§ 478). إِذَا *quand*, *lorsque*, *pendant que;* elle indique ordinairement le futur et implique une condition; dans ce cas elle se place au commencement d'une phrase verbale. On trouve aussi ces deux conjonctions, إِذْ en tête d'une phrase verbale, إِذَا en tête d'une phrase nominale, dans le sens de *voici que, voilà que tout à coup*, pour indiquer une action qui survient subitement (لِلْمُفَاجَأَةِ); p.e. بَيْنَا زَيْدٌ قَائِمٌ إِذْ رَأَى عَمْرًا *pendant que Zéid était debout, voilà que tout à coup il vit ʿAmr* (comp. § 423). Ces deux conjonctions, ainsi que إِذًا (§ 360), sont, par leur origine, des noms pris adverbialement (comme حِينَ, etc., § 362) dans le sens démonstratif, et signifient *au temps de.* Elles sont de la même racine que le nom hors d'usage إِذٌ *temps*, dont le génitif se retrouve encore, par exemple, dans les expressions حِينَئِذٍ *dans ce temps*, يَوْمَئِذٍ *dans ce jour.*

إِنْ (هِنْ est dialectique): 1° *particule de condition* (حَرْفُ شَرْطٍ) qui signifie *si;* وَإِنْ *bien que*, *quoique* (on l'écrit fréquemment وَأَنْ pour la distinguer de وَإِنْ *et si*); 2° *ne ... pas.* De لَ et de إِنْ on fait لَئِنْ *certes si*, *si en effet.*

إِلَّا, composé de إِنْ et de لَا: 1° *sinon*, tient lieu dans ce cas de toute une proposition; 2° *particule d'exception* (حَرْفُ ٱسْتِثْنَآءٍ) qui signifie *si ce n'est que*, *sinon que*, *excepté;* et, après une particule négative, *seulement.*

إِمَّا (rarement إِيمَا), composé de إِنْ et de مَا; dans إِمَّا ... أَوْ ou إِمَّا ... وَإِمَّا, *ou ... ou*, *soit ... soit*.

أَنْ (عَنْ est dialectique) *que*, *afin que*, *pour que*, *de manière que* (*ut*), *que* (*quod*), toujours devant un verbe. S'emploie aussi, comme l'hébreu כִּי et le grec ὅτι, pour annoncer le discours direct. كَأَنْ *comme si*; لِأَنْ *à cause que*, *parce que*.

أَلَّا, composé de أَنْ et de لَا, *afin que ne ... pas*, *pour que ne ... pas* (*ut non*, *ne*, *quod non*); لِئَلَّا *c'est pourquoi ... ne ... pas* (*ideo ne*).

أَنَّ *que* (*quod*) (seulement devant les noms, comp. § 401; s'emploie comme إِنَّ avec le ضَمِيرُ ٱلشَّأْنِ § 360); كَأَنَّ *comme si c'était*, *comme si*; لِأَنَّ *parce que*.

أَمَّا (rarement أَيْمَا): أَمَّا ... فَ, *quant à* (voy. فَ § 364), qui peut se trouver deux ou plusieurs fois dans une même phrase.

أَوْ *ou* (*aut*, *vel*, *sive*).

بَيْنَا, بَيْنَمَا, *pendant que;* c'est à vrai dire un adverbe, (comp. § 427, Rem.).

ثُمَّ *ensuite*, particule classée avec raison parmi les conjonctions, car, en tant que حَرْفُ تَرْتِيبٍ (§ 364), elle n'admet aucune autre conjonction devant elle. Il ne faut pas la confondre avec ثَمَّ adverbe (§ 360).

حَتَّى *jusqu'à ce que* (aussi préposition § 356).

كَيْ (حَرْفُ تَعْلِيلٍ *particule indiquant le motif*, *le but*)

afin que, *pour que*, se construit avec le subjonctif; لِكَيْ idem; كَيْلَا et لِكَيْلَا *afin que … ne … pas*, *pour que … ne … pas*.

لٰكِنْ et لٰكِنَّ ou وَلٰكِنْ et وَلٰكِنَّ, *mais*, *cependant*, *pourtant;* لٰكِنَّ s'emploie seulement devant les noms et les suffixes pronominaux à l'accusatif, mais avec le suffixe de la 1re pers. du sing. on peut dire لٰكِنِّي aussi bien que لٰكِنَّنِي.

لَمَّا *quand*, *lorsque*, *après que*, avec le parfait.

لَوْ, particule conditionnelle, *si;* لَوْ أَنَّ *si*, devant les noms; لَوْلَا, لَوْمَا et لَوْلَمْ, *sinon*.

مَا (مَا ٱلدَّيْمُومَةِ *le mâ de la durée;* proprement *quoi*, en parlant du temps) *aussi longtemps que*, avec le parfait. On forme avec مَا (§ 349, Rem. *b*) plusieurs autres particules qui ont un sens plus général, comme إِذَا مَا *n'importe quand;* etc.

مَتَى (aussi adverbe, § 360), مَتَى مَا, *quand*, *n'importe quand*.

D. Des interjections.

366. Les plus usitées d'entre les très-nombreuses interjections arabes (أَصْوَاتٌ *sons*, *tons*) sont: أ, آ, أَهْ, أَهٍ, آهْ, آهٍ, *ah!* وَا *hélas!* وَيْ *malheur!* يَا *ô!* particule vocative, devant les noms qui ne sont pas déterminés par l'article; أَيُّهَا et يَا أَيُّهَا *ô!* dans le même sens que la précédente devant

les noms qui ont l'article; أُفٍّ, أُفِّ etc., *fi!* هَيْتَ *viens ici! venez ici!* هَيْهَاتَ *dehors! au large!* هَلُمَّ *ici! viens ici! par ici! apporte ici!*

Rem. *a.* يَا est souvent raccourci dans l'écriture, p. e. يَأَخِي *ô mon frère!* — أَيُّهَا a un féminin أَيَّتُهَا, mais le masculin est souvent employé avec des noms féminins.

Rem. *b.* Le nom qui vient après وَا change souvent sa terminaison propre en ـَا (quelquefois ـَى), et, à la pause, en ـَاهْ, p. e. وَا زَيْدَا, وَا زَيْدَاهْ, وَا أَمِيرَ ٱلْمُؤْمِنِينَاهْ. Si le nom se termine en ـَى (élif maksoûra), cette terminaison se change en ـَاهْ, p. e. وَا مُوسَاهْ (de مُوسَى *Moïse*). On peut dire aussi وَا مُوسَيَاهْ. Comp. § 403, c.

Rem. *c.* De وَيْ (auquel on peut ajouter les suffixes pronominaux, p. e. وَيْكَ *malheur à toi!*) se forment les noms interjectifs وَيْحٌ et وَيْلٌ; ainsi on dit, p. e. وَيْحًا لِزَيْدٍ, وَيْحٌ لِزَيْدٍ, وَيْحَ زَيْدٍ et وَيْحَ زَيْدٍ, *malheur à Zéid!* وَيْحُهُ *malheur à lui!* وَيْلٌ لَهُ et ٱلْوَيْلُ لَهُ, *malheur à lui!* — وَيْ لِأُمِّهِ peut aussi être écrit en un seul mot وَيْلُمِّهِ.

Rem. *d.* Quelques-unes des interjections dont le sens se rapproche de celui de l'impératif, et qui, à cause de cette ressemblance avec le verbe, reçoivent le nom de أَسْمَاءُ ٱلْأَفْعَالِ, prennent les terminaisons de l'impératif, p. e. هَلُمَّ, fém. هَلُمِّي duel هَلُمَّا, plur. masc. هَلُمُّوا, fém. هَلْمُمْنَ.

LIVRE TROISIÈME.

SYNTAXE.

---

1. Du verbe.

1. Des temps.

367. Le *parfait* arabe, اَلْمَاضِى (§ 80), indique:

1) Une action accomplie dans un temps passé (le passé défini français, le temps historique, l'aoriste grec). Ex.: ثُمَّ جَآءَ زَيْدٌ *ensuite Zéid vint.*

2) Une action accomplie au moment où l'on parle et qui se continue dans le temps présent (le passé indéfini français, le parfait grec). Ex.: اُذْكُرُوا نِعْمَتِىَ ٱلَّتِى أَنْعَمْتُ عَلَيْكُمْ *rappelez-vous ma bonté, celle que je vous ai témoignée.*

3) Une action accomplie dont on peut dire qu'elle est fréquente, et que probablement elle a lieu encore dans les mêmes conditions où elle s'est produite précédemment. Ce temps correspond à l'emploi du présent dans les phrases générales et dans les locutions adverbiales (comp. l'aoriste gnomique grec). Ex.: اِتَّفَقَ ٱلْمُفَسِّرُونَ *les commentateurs ont été (et sont) d'accord;* كَفَى بِٱلسَّلَامَةِ دَآءً *en fait de maladie, la santé (a suffi et) suffit.*

4) Une action qui est accomplie au moment même où l'on en parle ou par le fait même que l'on en parle. Ex.: أَنْشَدْتُكَ ٱللّٰهَ *je te conjure par Dieu;* بِعْتُكَ هٰذَا *je te vends ceci.*

5) Une action dont l'accomplissement est tellement certain qu'on peut la considérer comme déjà accomplie; ce qui a lieu dans les promesses, traités, marchés, etc., et aussi après l'adverbe لَا *ne ... pas*, quand il se trouve précédé d'une formule de serment. Ex.: فَأَعْطِنَا ٱلْأَمَانَ عَلَى خَلَّتَيْنِ إِمَّا أَنَّكَ قَبِلْتَ مَا أَتَيْنَاكَ بِهِ وَإِمَّا سَتَرْتَ وَأَمْسَكْتَ عَنْ أَذَانَا حَتَّى نَخْرُجَ مِنْ بِلَادِكَ *donne-nous une assurance de sécurité sous* (*l'une des*) *deux conditions: ou que tu acceptes* (litt. *tu as accepté*) *ce que nous te proposons* (litt. *ce que nous t'avons apporté*), *ou bien* (*en nous promettant*) *que tu garderas le secret et que tu t'abstiendras* (litt. *que tu as gardé le secret et que tu t'es abstenu*) *de nous faire du mal jusqu'à ce que nous sortions de ton pays;* وَٱللّٰهِ لَا أَقَمْتُ بِمَكَّةَ *par Dieu, je ne resterai certes pas à la Mecque.*

Rem. Quand une proposition qui commence par لَا est en relation avec une proposition précédente commençant par مَا (négatif) suivi du parfait, ou par لَمْ suivi du conditionnel, ce لَا ne donne pas au parfait qui suit le sens du futur, parce qu'il rappelle seulement les négations précédentes. Ex.: بَلَوْتُ مِنَ ٱلْعَجَائِبِ مَا لَمْ يَرَهُ ٱلرَّاؤُونَ وَلَا رَوَاهُ ٱلرَّاوُونَ *j'ai éprouvé*

des choses étonnantes, telles que ceux qui voient n'en ont (jamais) vu, ni ceux qui racontent n'en ont (jamais) raconté.

6) Une action qu'on souhaite de voir accomplie, soit par un autre, soit, le plus souvent, par Dieu. C'est le sens optatif du parfait, qui dans ce cas doit toujours être mis en tête de la proposition. Ex.: رَحِمَهُ ٱللّٰهُ *que Dieu lui soit miséricordieux!* لَعَنَهُ ٱللّٰهُ *que Dieu le maudisse!* دَامَ مُلْكُهُ *que son règne dure longtemps!* La véritable traduction de ce parfait serait: *Si les choses ont eu lieu comme je le désire, Dieu a été miséricordieux pour lui*, etc. — Le parfait a encore ce sens optatif après لَا. Ex.: لَا لَقِيتُمْ مَا بَقِيتُمْ ضُرًّا *puissiez-vous ne jamais rencontrer de mal aussi longtemps que vous vivrez!* — Si une proposition conditionnelle précède une proposition optative, on doit mettre فَ en tête de celle-ci pour soustraire le parfait, par lequel elle commence, à l'influence de la particule conditionnelle de la première proposition (§ 549, 3). Ex.: إِنْ كُنْتَ ٱبْنَ هَمَّامٍ فَحُيِّيتَ بِإِكْرَامٍ *si tu es le fils de Hammâm, sois salué avec respect.*

Rem. Les parfaits تَعَالَى, عَزَّ وَجَلَّ, etc., placés après le nom de Dieu, ne sont pas optatifs (ce qui pour les musulmans serait un blasphème), mais bien affirmatifs ou déclaratifs; ainsi قَالَ ٱللّٰهُ تَبَارَكَ وَتَعَالَى veut dire *Dieu, qui est béni et exalté (au-dessus de tout), a dit.*

368. Le parfait est souvent précédé de la particule

قَدْ *déjà.* Quand cela arrive et que le parfait a le sens indiqué au § 367, 2 et 4, il exprime l'idée que l'action est réellement accomplie au moment où l'on parle. Cette désignation de l'accomplissement de l'action veut dire que l'on écarte tout doute, en affirmant la réalité de l'action comme opposée à sa probabilité; ou que l'action a eu lieu d'accord ou en désaccord avec ce qui l'avait précédé ou avec ce qu'on avait espéré ou pouvait espérer, ou bien qu'elle a eu lieu peu de temps avant le moment où l'on parle (de là le nom de حَرْفُ ٱلتَّوَقُّعِ). Ex.: قَدْ ذَكَرْنَا وِزَارَةَ خَالِدِ بْنِ بَرْمَكَ وَنَذْكُرُ هَاهُنَا وِزَارَةَ ٱلْبَاقِينَ *nous avons parlé du vizirat de Ḫâlid, fils de Bármek, nous allons maintenant parler du vizirat de ceux qui restent* (dans cet exemple on oppose l'action qui vient de s'accomplir à celle qui va suivre); إِنَّ ٱبْنَتَكَ قَدْ مَاتَتْ *ta fille vient de mourir* ou *ta fille est morte* (*comme on s'y attendait*); أَمَّا ٱلْوِلَايَةُ فَقَدْ وَلَّيْتُ ٱبْنَكَ مِصْرَ *pour ce qui regarde le poste de gouverneur, je viens de nommer ton fils gouverneur d'Égypte* (§ 367, 4); قَالَ لَهُ وَعَدْتَ هَذَا فَقَالَ قَدْ وَفَيْتُ ٱلْمَوْعُودَ *il lui dit: tu as promis ceci; et l'autre lui répondit: j'accomplis vraiment ce que j'ai promis.*

Rem. قَدْ doit précéder immédiatement le verbe, il ne peut en être séparé que par une formule de serment ou d'affirmation (وَٱللّٰهِ, etc.).

369. Le *plus-que-parfait* et le *passé antérieur* se rendent en arabe par:

1) Le parfait, sans aucune addition, dans les propositions relatives et dans les propositions conjonctives (c'est-à-dire celles qui sont jointes par لَمَّا *quand, lorsque, après que*, ou par d'autres particules semblables), lorsqu'elles dépendent d'autres propositions dont le verbe est au parfait. Ex.: عَرَضَ عَلَيْهِمْ مَا أَمَرَ بِهِ ٱلْمَأْمُونُ *il exposa devant eux ce qu'Al-Ma'moûn avait ordonné;* جَلَسَ حَيْثُ جَلَسَ أَبُوهُ *il s'assit où s'était assis son père;* فَلَمَّا وَصَلَ ٱلثَّوْرُ إِلَى ٱلْمَوْضِعِ فَوَلَّى هَارِبًا *et après que le taureau fut arrivé à l'endroit, il tourna le dos en fuyant;* اِنْهَزَمَ لَمَّا قُتِلَ أَهْلُ بَيْتِهِ *il s'enfuit après que ses parents* (litt. *les gens de sa maison*) *eurent été tués.*

2) Le parfait précédé de قَدْ ou de وَقَدْ, pourvu que la proposition précédente ait son verbe au parfait. Ex.: أَخْرَجَهُ وَقَدْ عَمِيَ *il le conduisit dehors comme un aveugle* (litt. *il le fit sortir et il avait était aveuglé*) بَكَرَ إِلَى ٱلْفَضْلِ فَوَجَدَهُ قَدْ بَكَرَ إِلَى دَارِ ٱلرَّشِيدِ *il alla de bonne heure chez Al-Faḍl et il trouva que celui-ci était allé de grand matin au palais d'Ar-Rachîd.* Les propositions précédées de قَدْ ou de وَقَدْ expriment un état (حَالٌ); comp. § 374, 4 et 5.

3) Par le parfait du verbe précédé du parfait de كَانَ *être*. Ex.: مَاتَ ٱلرَّشِيدُ بِطُوسَ وَكَانَ خَرَجَ لِمُحَارَبَةِ رَافِعٍ *Ar-Rachîd mourut à Ṭoûs après être sorti* (litt. *et il était sorti*) *pour combattre Râfi'.* Les propositions comme celle-ci expriment aussi un état.

4) Par كَانَ et le parfait et un قَدْ intercalé entre ces deux mots. Ex.: كُنْتُ قَدْ رَبَّيْتُ جَارِيَةً ثُمَّ أَهْدَيْتُهَا إِلَى ٱلْفَضْلِ *j'avais élevé une jeune esclave, ensuite j'en fis présent à Al-Faḍl.* La particule قَدْ peut aussi précéder كَانَ, mais ce cas est plus rare.

Rem. *a*. Lorsque dans une succession de verbes au plus-que-parfait ou au passé antérieur, on veut indiquer que l'un ou plusieurs d'entre eux sont antérieurs aux autres, on se sert, devant ceux-là, de la particule قَدْ que l'on place entre كَانَ et le parfait. Ex.: مَاتَ ٱلرَّشِيدُ وَكَانَ خَرَجَ لِمُحَارَبَةِ رَافِعٍ وَكَانَ رَافِعٌ هٰذَا قَدْ خَلَعَ ٱلطَّاعَةَ *Ar-Rachîd mourut après être sorti* (litt. *et il était sorti*) *pour combattre Râfi‘, qui avait secoué* (litt. *et ce Râfi‘ avait auparavant secoué*) (*le joug de*) *l'obéissance.*

Rem. *b*. Une proposition conjonctive peut également être intercalée entre كَانَ et le parfait. Ex.: كَانَ لَمَّا بَلَغَ صَلَاحَ ٱلدِّينِ خَبَرُ ٱلْعَدُوِّ جَمَعَ ٱلْأُمَرَاءَ *lorsque la nouvelle* (*de la marche*) *de l'ennemi parvint à Ṣalâḥ ad-dîn* (Saladin), *celui-ci avait rassemblé les émirs.*

370. Quand la conjonction لَوْ *si* et les autres particules conditionnelles dans la composition desquelles entre لَوْ (§ 365), sont suivies de deux propositions corrélatives, les verbes de chacune de ces deux propositions * sont en général mis au parfait, et doivent être traduits,

* La protase qui vient immédiatement après لَوْلَا, même quand elle est dépourvue de verbe, renferme néanmoins une idée verbale, celle du verbe كَانَ.

le premier par notre plus-que-parfait, le second par notre conditionnel passé. Ex.: لَوْ شَآءَ رَبُّكَ لَجَعَلَ ٱلنَّاسَ أُمَّةً وَاحِدَةً *si ton Seigneur l'avait voulu, il aurait fait de tous les hommes un seul peuple;* لَوْلَا عَلِيٌّ لَهَلَكَ عُمَرُ *si ce n'avait été ʿAlí, ʿOmar aurait péri;* وَلَوْ أَنَّ أَهْلَ ٱلْقُرَى آمَنُوا لَفَتَحْنَا عَلَيْهِمْ بَرَكَاتٍ مِنَ ٱلسَّمَآءِ *si les habitants des villes avaient été croyants, nous aurions répandu sur eux les bénédictions du ciel.* — Parfois كَانَ se place entre لَوْ et le parfait de la protase, et il peut également être répété devant le parfait de l'apodose. Ex.: لَوْ كَانُوا عَرَفُوهَا لَمَا [كَانُوا] صَلَبُوا رَبَّ ٱلْمَجْدِ *s'ils avaient su cela, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de la gloire.* — Si après لَوْ le verbe de la protase est un imparfait et celui de l'apodose un parfait, ils doivent être traduits, le premier par notre imparfait, le second par notre conditionnel présent. Ex.: لَوْ نَشَآءُ أَصَبْنَاهُمْ بِذُنُوبِهِمْ *si nous voulions, nous les punirions pour leurs péchés.*

371. Après إِذَا, إِذَامَا (§ 365, à la fin), *quand, lorsque, aussi souvent que*, le parfait a en apparence le sens de l'imparfait arabe, une action future étant donnée comme ayant déjà eu lieu par suite du sens primitivement démonstratif de la particule إِذَا (§ 365). Ex.: اِسْتَجِيبُوا لِلّٰهِ إِذَا دَعَاكُمْ إِلَى مَا يُحْيِيكُمْ *répondez à Dieu, quand il vous appelle* (ou *appellera*) *à ce qui vous donnera la vie.* Quand la particule إِذَا est suivie de deux propositions corréla-

tives dont la première influe sur le verbe de la seconde, les parfaits de ces deux propositions ont une signification ou présente ou future. Ex: إِذَا جَآءَ وَعْدُ ٱلْآخِرَةِ جِئْنَا بِكُمْ لَفِيفًا *quand s'accomplira la promesse de la vie future, nous vous réunirons tous ensemble.* Parfois le verbe de la protase est à l'imparfait au lieu d'être au parfait, ainsi: وَإِذَا تُتْلَى عَلَيْهِمْ آيَاتُنَا قَالُوا الخ *et quand nos versets leur seront lus, ils diront* etc. — Quand une proposition dépendant de إِذَا se trouve introduite par un parfait servant d'auxiliaire, comme كَانَ, صَارَ, ou renfermée dans un récit de choses passées, les parfaits des verbes régis par إِذَا sont également historiques. Ex.: كَانَ إِذَا تَكَلَّمَ أَبْلَغَ *quand il parlait il était très-éloquent.*

Rem. *a.* Souvent إِذَا, en tête d'une proposition verbale, a presque la signification conditionnelle de إِنْ *si*, tandis que cette conjonction n'a jamais la signification temporelle de إِذَا. Cependant, même dans ce cas, إِذَا, au contraire de إِنْ, est rarement suivi du conditionnel (§ 378).

Rem. *b.* Lorsque les particules إِذَا et إِذَامَا, précédées immédiatement de حَتَّى *jusqu'à ce que*, sont suivies de deux propositions corrélatives dont les verbes sont au parfait, ces derniers n'ont pas le sens de nos temps passés historiques, mais correspondent à l'imparfait arabe (employé comme temps présent historique). Ex.: فَتَحْنَا عَلَيْهِمْ أَبْوَابَ كُلِّ شَيْءٍ حَتَّى إِذَا فَرِحُوا بِمَا أُوتُوا أَخَذْنَاهُمْ بَغْتَةً *nous leur ouvrons les portes de chaque chose,*

jusqu'à ce que, alors qu'ils se réjouissent de ce qu'ils ont obtenu, nous les emportions soudainement.

372. Après la particule conditionnelle إِنْ *si*, et beaucoup d'autres mots qui en ont également le sens conditionnel (مَعْنَى ٱلشَّرْطِ, مَعْنَى إِنْ), comme مَنْ et أَىٌّ, *qui, si quelqu'un;* أَيُّمَنْ *quiconque;* مَا *ce qui, si quelque chose;* كُلَّمَا *aussi souvent que;* حَيْثُ *où* et حَيْثُمَا *n'importe où;* مَهْمَا *n'importe quoi;* مَتَى *quand* et مَتَامَا *quand, n'importe quand;* أَيْنَ *où* et أَيْنَمَا *n'importe où;* كَيْفَ *comment;* كَيْفَمَا *n'importe comment*, le parfait a en apparence le sens du futur, parce que la condition est représentée comme étant déjà remplie. Ex.: إِنِّى أَخَافُ إِنْ عَصَيْتُ رَبِّى عَذَابًا *certes je crains, si je m'insurge* (litt. *si je me suis insurgé*) *contre mon Seigneur, une punition;* أُقْتُلُوهُمْ حَيْثُ ثَقِفْتُمُوهُمْ *tuez-les, n'importe où vous les trouverez.* — Il en est de même avant et après أَوْ *ou*, dans les propositions disjonctives elliptiques, comme سَوَآءٌ قُمْتَ أَوْ قَعَدْتَ *il est bien égal (que) tu restes debout ou (que) tu t'asseyes.* Lorsque les particules إِنْ, مَنْ, etc. sont suivies de deux propositions dont la première exprime une condition, et la seconde la conséquence résultant de cette condition, les verbes des deux propositions se mettent au parfait, la condition et sa conséquence étant représentées comme ayant déjà eu lieu. Ex.: إِنْ فَعَلْتَ ذَلِكَ هَلَكْتَ *si tu fais* (litt. *si tu as fait*) *cela, tu périras* (litt. *tu as péri*), comp.

§ 367, 5; مَنْ كَتَمَ سِرَّهُ بَلَغَ مُرَادَهُ *celui qui cache son secret, atteindra son but*; اَلْحِكْمَةُ ضَالَّةُ ٱلْمُؤْمِنِ أَيْنَمَا وَجَدَهَا أَخَذَهَا *la sagesse est le chameau égaré du croyant: n'importe où il le trouve (l'aura trouvé), il le saisit (le saisira)*. — Si l'on veut conserver aux parfaits précédés de إِنْ, مَنْ, etc. leur signification propre, il est nécessaire de placer entre ces particules et le parfait de la protase le verbe كَانَ ou l'une des أَخَوَاتُ كَانَ et d'introduire l'apodose par la particule فَ. Ex.: فَمَهِّدِ ٱلْعُذْرَ إِنْ كُنْتُ أَجْرَمْتُ *accepte donc mon excuse, si j'ai commis une faute*; إِنْ كَانَ قَمِيصُهَا قُدَّ مِنْ قُبُلٍ فَصَدَقَتْ *si sa chemise est déchirée par devant, elle a dit la vérité*. — Mais si l'on veut donner au temps qui suit ces particules la signification du temps historique, il faut faire précéder du parfait du verbe كَانَ ou de l'une des أَخَوَاتُ كَانَ les propositions corrélatives. Ex.: كَانُوا إِنْ بَالَغُوا بَلَغُوا *s'ils s'étaient efforcés d'atteindre (un objet), ils l'auraient atteint*. Il suffit du reste que les propositions corrélatives dépendent d'autres propositions au temps historique. Ex.: إِنَّمَا أَدْرَكْتُ ٱلْعِلْمَ بِٱلْحَمْدِ فَكُلَّمَا فَهِمْتُ قُلْتُ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ *je n'ai acquis la science que par la louange (de Dieu); aussi souvent que je comprenais (quelque chose), je disais: la louange à Dieu!*

Rem. Quand les mots مَنْ, etc. ne renferment pas l'idée de إِنْ, les parfaits qui en dépendent conservent leur signifi-

cation propre. — Dans une phrase conditionnelle la protase s'appelle اَلشَّرْطُ, l'apodose جَزَآءُ ٱلشَّرْطِ ou جَوَابُ ٱلشَّرْطِ.

373. Après la particule مَا *aussi longtemps que*, *pendant que* (مَا ٱلدَّيْمُومَةِ, une variété du مَا ٱلشَّرْطِيَّةُ), le parfait a également le sens de l'imparfait arabe (présent ou futur). Ex.: لَا لَقِيتُمْ مَا بَقِيتُمْ ضُرًّا *puissiez-vous ne jamais rencontrer de mal* (v. § 367, 6), *aussi longtemps que vous vivrez!* (*vivez*) اَلنَّاسُ مَا دَامُوا فِي ٱلْحَيٰوةِ ٱلدُّنْيَوِيَّةِ غَافِلُونَ *les hommes, aussi longtemps qu'ils vivent dans ce monde, sont insouciants.* Pour que cet imparfait devienne historique il faut observer la règle exposée à la fin du § 372. *Aussi longtemps que ... ne ... pas* se rend toujours par مَا لَمْ, suivi du conditionnel; comp. § 377.

374. L'*imparfait* arabe n'exprime par lui-même aucune idée de temps; il indique simplement une action commencée, inachevée, continue dans l'une des trois périodes du temps: le *présent*, le *passé* ou le *futur*. Il indique donc:

1) Une action qui ne doit pas être fixée à un moment précis, mais qui doit être représentée comme ayant lieu en tout temps, ou plutôt une action dont on parle sans avoir égard aux circonstances de temps mais en ne considérant que sa durée (le présent indéfini). Ex.: اَلْإِنْسَانُ يُدَبِّرُ وَٱللّٰهُ يُقَدِّرُ *l'homme règle les choses et Dieu les mène* (l'homme propose et Dieu

dispose); بِٱلْبِرِّ يُسْتَعْبَدُ ٱلْحُرُّ *par les bienfaits l'homme libre devient esclave.*

2) Une action qui, bien que commencée dans le temps où nous parlons, n'est pas encore achevée, qui dure dans le moment actuel et qui continuera (le présent défini). Ex.: اَللّٰهُ يَعْلَمُ بِمَا تَعْمَلُونَ *Dieu sait ce que vous faites.* Parfois on le rencontre dans un discours animé avec cette signification (le présent historique de nos langues), et dans ce cas on ne peut naturellement pas le remplacer par le parfait. Ex.: قَالَ طَلْحَةُ فَأَخْرُجُ أَعْدُو فَأَلْبَسُ دِرْعِى وَآخُذُ سَيْفِى الخ *Ṭalḥa dit: Je me précipite au-dehors, revêts ma cuirasse, saisis mon épée* etc.

3) Une action simplement future. Ex.: كَذٰلِكَ يُحْيِى ٱللّٰهُ ٱلْمَوْتَى *ainsi Dieu ressuscitera les morts.* Pour exprimer plus clairement encore le futur on fait précéder l'imparfait de la particule سَوْفَ (renforcée, لَسَوْفَ) ou de l'une des formes abrégées de cette particule (v. § 359). Ex.: سَنُبَيِّنُهُ فِى مَوْضِعِهِ *nous l'expliquerons en son lieu;* مَنْ يَفْعَلْ ذٰلِكَ فَسَوْفَ نُصْلِيهِ نَارًا *si quelqu'un fait cela, nous l'améliorerons par le feu.*

4) Une action qui devait être faite ou devait avoir lieu dans un temps passé par rapport au moment où l'on parle, mais futur par rapport à un temps passé déterminé (un post-prétérit, que nous

traduisons par un complément d'infinitif ou par un temps du subjonctif); dans ce cas l'imparfait qui se trouve en rapport avec le parfait sans l'intermédiaire d'une particule, et les compléments de cet imparfait (c.-à-d. les mots en rapport grammatical avec lui) forment une proposition subordonnée secondaire. Celle-ci indique l'état (اَلْحَالُ) dans lequel se trouvait le sujet du parfait qui précède, quand ce sujet a accompli l'action exprimée par le parfait. Ex.: جَآءَ إِلَيْهِ يَعُودُهُ *il vint chez lui pour le visiter.*

5) Une action qui a de la durée dans le passé (notre imparfait de l'indicatif): ce qui a lieu dans les propositions subordonnées exprimant un état (avec ou sans وَ copulatif, v. § 548) et qui dépendent d'un parfait précédent, mais qui diffèrent de celles dont il est question au nº 4, par le temps où se produit l'action indiquée par l'imparfait. Pour exprimer cette différence on nomme حَالٌ مُقَدَّرٌ, *état prédisposé,* la proposition secondaire du genre de celles dont il est parlé au nº 4, et حَالٌ مُقَارِنٌ, *état simultané,* celle dont il est question ici. Ex.: جَآءَ زَيْدٌ يَضْحَكُ *Zéid vint en riant;* اِنْكَفَأَ يَحْمَدُ مَغْدَاهُ *il s'en retourna, se félicitant de sa promenade matinale;* دَخَلَ فِى دَارِ أَبِيهِ وَأُمُّهُ تَنْظُرُ إِلَيْهِ *il entra dans la maison de son père, pendant que sa mère le regardait.* Nous exprimons en pareil cas l'imparfait par le participe présent ou par une proposition com-

mençant par *tandis que*, *pendant que*, etc. avec le verbe à l'imparfait de l'indicatif.

Rem. Après la particule négative لَا l'imparfait conserve l'idée d'inachèvement et de durée. Ex.: خَرَجَ لَا يَعْلَمُ أَيْنَ هُوَ *il sortit sans savoir où il était;* لَا يُكْرِمُ ٱلسَّخِيُّ ٱلْبَخِيلَ *l'homme généreux ne respecte pas l'avare.* Après la particule négative مَا l'imparfait a le sens du présent. Ex.: ٱلَّذِينَ يَكْتُمُونَ مَا أَنْزَلَ ٱللّٰهُ ٱلْآيَاتِ مَا يَأْكُلُونَ فِى بُطُونِهِمْ إِلَّا ٱلنَّارَ وَلَا يُكَلِّمُهُمُ ٱللّٰهُ يَوْمَ ٱلْقِيَامَةِ *ceux qui cachent ce que Dieu a envoyé, ne dévorent dans leur ventre que le feu, et Dieu ne leur parlera pas au jour de la résurrection.*

375. Pour exprimer notre imparfait dans les propositions autres que celles qui indiquent un état (§ 374, 5), on fait précéder du parfait de كَانَ l'imparfait du verbe arabe. Dans ce cas l'action peut être ou continue, ou souvent répétée (comp. § 374). Ex.: كَانَ يُحِبُّ ٱلشِّعْرَ وَٱلشُّعَرَآءَ *il aimait la poésie et les poètes;* كَانَ يَرْكَبُ فِى كُلِّ يَوْمٍ عِدَّةَ مِرَارٍ *il montait à cheval chaque jour plusieurs fois.* — Si plusieurs verbes qui se suivent doivent exprimer l'imparfait, il suffit de placer كَانَ seulement devant le premier. Quand un ou deux parfaits précèdent l'imparfait arabe ou que la construction rend évidente la signification de notre imparfait, il n'est pas nécessaire d'ajouter كَانَ au verbe arabe. Ex.: وَٱتَّبَعُوا مَا تَتْلُو ٱلشَّيَاطِينُ عَلَى مُلْكِ سُلَيْمَانَ *et ils suivaient ce que (les doctrines que) les démons enseignaient sous le règne de Salomon;* قُلْ فَلِمَ تَقْتُلُونَ أَنْبِيَآءَ ٱللّٰهِ

مِنْ قَبْلُ *dis: pourquoi tuïez-vous auparavant les prophètes de Dieu?*

376. Le *subjonctif de l'imparfait* a toujours un sens futur après أَنْ, etc. (comp. § 380). Ex.: لَنْ يَدْخُلَ ٱلْجَنَّةَ إِلَّا مَنْ كَانَ هُودًا أَوْ نَصَارَى *personne n'entrera au paradis sauf ceux qui sont juifs ou chrétiens.*

377. Le *conditionnel de l'imparfait*, quand il dépend des adverbes لَمْ *ne…pas* et لَمَّا *ne…pas encore* a toujours le sens de notre parfait. Ex.: أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ ٱللَّهَ لَهُ مُلْكُ ٱلسَّمٰوَاتِ وَٱلْأَرْضِ *n'as-tu pas su qu'à Dieu appartient le royaume des cieux et de la terre?* أَمْ حَسِبْتُمْ أَنْ تَدْخُلُوا ٱلْجَنَّةَ وَلَمَّا يَأْتِكُمْ مَثَلُ ٱلَّذِينَ مِنْ قَبْلِكُمْ *croyez-vous que vous entrerez dans le paradis sans qu'il vous soit arrivé ce qui est arrivé à ceux qui vous ont précédés?* إِنْ لَمْ تَفْعَلْ ذٰلِكَ هَلَكْتَ *si tu n'as pas fait* (*si tu n'auras pas fait*) *cela, tu périras* (§ 372); لَمْ يَكُنْ يُحِبُّ ٱلشِّعْرَ وَٱلشُّعَرَآءَ *il n'aima pas la poésie ni les poètes* (§ 375).

378. Après إِنْ et les mots qui en ont la signification, le conditionnel de l'imparfait a le même sens que le parfait arabe (§ 372). Ex.: إِنْ تُخْفُوا مَا فِي صُدُورِكُمْ أَوْ تُبْدُوهُ يَعْلَمْهُ ٱللَّهُ *que vous cachiez ce qui est dans vos cœurs ou que vous le manifestiez, Dieu le sait;* مَا تَفْعَلُوا مِنْ خَيْرٍ يَعْلَمْهُ ٱللَّهُ *quelque bien que vous fassiez, Dieu le sait,* أَيْنَمَا تَكُونُوا يُدْرِكْكُمُ ٱلْمَوْتُ *où que vous soyez, la mort vous atteindra.* — Le conditionnel de l'imparfait

dans une proposition conséquente, dépendant d'une proposition antécédente impérative, a le même sens que dans une proposition commençant par إِنْ, etc.; mais il faut pour cela que la proposition antécédente impérative renferme un sens conditionnel. Ex.: قَالُوا كُونُوا هُودًا أَوْ نَصَارَى تَهْتَدُوا *ils disaient: soyez juifs ou chrétiens* (*quand vous serez juifs ou chrétiens*), *vous serez bien conduits.*

379. Le mode *énergique de l'imparfait* a constamment le sens du futur. Ex.: لَئِنْ أَنْجَيْتَنَا مِنْ هٰذِهِ لَنَكُونَنَّ مِنَ ٱلشَّاكِرِينَ *certes si tu nous délivres de ce* (*danger*), *certes alors nous serons* (*du nombre*) *des reconnaissants.*

2. Des modes.

380. Le mode *subjonctif* ne se rencontre que dans des propositions subordonnées; il désigne une action dépendante de celle qu'exprime la proposition précédente et en rapport futur avec elle. Il correspond donc en beaucoup de cas au subjonctif latin après *ut.* Il est régi par les conjonctions suivantes:

1) Par أَنْ *que*, après les verbes qui indiquent la volonté ou le non-vouloir, l'effort, la crainte, le commandement ou la défense, l'influence, la nécessité, le devoir, la permission, etc.; par أَنْ لَا, أَلَّا *que ... ne ... pas, afin que ... ne ... pas*, et par لَنْ (= لَا يَكُونُ أَنْ, § 360). Ex.: أَرَدْتُ وَأَحْبَبْتُ أَنْ أُبَيِّنَ لَهُمْ طَرِيقَ ٱلتَّعَلُّمِ *j'ai voulu et j'ai désiré leur montrer le chemin de la sagesse;* لَا يَأْبَ كَاتِبٌ أَنْ يَكْتُبَ *que celui qui sait écrire ne refuse*

pas d'écrire ; يَنْبَغِى أَنْ يَنْوِىَ ٱلْمُتَعَلِّمُ بِطَلَبِ ٱلْعِلْمِ رِضَا ٱللّٰهِ *il faut que l'étudiant recherche par l'étude de la science la faveur de Dieu ;* يَجُوزُ أَنْ يَكُونَ ٱلنَّصْبَ *il se peut que ce soit l'accusatif ;* مَا يَكُونُ لَكَ أَنْ تَتَكَبَّرَ فِى ٱلْجَنَّةِ *il ne t'est pas (permis) de t'enorgueillir dans le paradis ;* إِنِّى أَخَافُ أَلَّا يَتْرُكَنِى *certes je crains qu'il ne me quitte pas* (ou, puisque لَا après les verbes de crainte est quelquefois employé en arabe explétivement, comme *ne* en latin et en français, *certes je crains qu'il ne me quitte*) ; لَنْ تَمَسَّنَا ٱلنَّارُ إِلَّا أَيَّامًا مَعْدُودَةً *le feu (de l'enfer) ne nous touchera certainement que pendant un certain nombre de jours.* — Mais si le verbe dont أَنْ dépend ne désigne pas l'influence, l'attente, etc., le verbe qui est régi pas أَنْ, ayant le sens du parfait ou du présent, on emploie le parfait ou l'indicatif de l'imparfait. Ex.: أَعْلَمُ أَنْ قَالَ *je sais qu'il a dit ;* أَعْلَمُ أَنْ يَنَامُ *je sais qu'il dort.* — Comme, dans ce genre de propositions, أَنَّ *que* (*quod*, ὅτι § 401) est plus souvent employé, les Arabes donnent à la conjonction أَنْ, quand elle a la même signification que أَنَّ et qu'elle régit l'indicatif, la dénomination de أَنِ ٱلْمُخَفَّفَةُ مِنَ ٱلثَّقِيلَةِ ou celle plus brève de اَلْمُخَفَّفَةُ (§§ 11, 97), parce qu'ils la considèrent comme un أَنَّ abrégé ; quand elle a la signification de *afin que*, elle se nomme أَنِ ٱلنَّاصِبَةُ *le* أَنْ *qui régit le subjonctif.* Après les verbes de supposition,

de présomption, de doute, lorsqu'ils se rapportent au temps futur, la particule أَنْ peut tout aussi bien régir l'indicatif de l'imparfait, quand elle a le sens de اَلْمُخَفَّفَةُ, que le subjonctif, quand elle a le sens de اَلنَّاصِبَةُ.

Rem. On supprime rarement أَنْ devant le subjonctif; quelques Arabes l'emploient toujours avec l'indicatif, d'autres toujours avec le conditionnel.

2) Par لِ *que, afin que, pour que* (originairement préposition, v. § 354), كَيْ, لِكَيْ, لِأَنْ, idem, كَيْلَا, لِكَيْلَا et لِئَلَّا *que...ne...pas, afin que...ne...pas, pour que ...ne...pas*, particules qui désignent l'intention de l'agent et l'objet de l'action. Ex.: يَنْبَغِي أَنْ يَسْأَلَ ٱلْمُسْلِمُ ٱللَّهَ تَع ٱلْعَافِيَةَ لِيَصُونَهُ عَنِ ٱلْبَلَايَا *il convient que le musulman demande à Dieu, qui est exalté au-dessus de tout, le salut, pour qu'il le préserve des malheurs;* إِذَا حَفِظْتَ شَيْئًا فَعَلِّقْهُ كَيْ تَعُودَ إِلَيْهِ عَلَى ٱلتَّأْبِيدِ *quand tu apprends* (litt. *as appris*) *quelque chose, inscris-le, afin que tu puisses constamment y revenir;* إِنَّمَا قَالَ ذٰلِكَ لِئَلَّا يُسْتَخَفَّ بِٱلْعِلْمِ *il a dit cela seulement pour que la science ne fût pas dépréciée.*

Rem. *a.* لِأَنْ peut être partout substitué à لِ, sauf après لَمْ يَكُنْ, مَا كَانَ. Ex.: لَمْ يَكُنْ زَيْدٌ لِيَشْرَبَ ٱلْخَمْرَ *Zéid n'était pas (homme) à boire du vin.*

Rem. *b.* Au lieu de كَيْ on se sert aussi de كَيْمَا (§ 349, Rem. *b*) qui peut également régir l'indicatif. Plus énergique encore est l'expression كَيْمَا أَنْ (avec le subjonctif).

3) Par حَتَّى *jusqu'à ce que, de façon que, afin que, pour que, que* (avec le subjonctif français); *jusqu'à*, etc. (avec l'infinitif français), quand cette particule désigne l'intention de l'agent et l'objet de l'action, ou bien le résultat de l'action se produisant conformément à la volonté ou tout au moins à l'attente de l'agent. Ex.: لَا بُدَّ مِنَ ٱلتَّأَمُّلِ قَبْلَ ٱلْكَلَامِ حَتَّى يَكُونَ صَوَابًا *il faut absolument que la réflexion précède la parole, pour que celle-ci soit précise;* يَنْبَغِي أَنْ لَا يُضْعِفَ ٱلنَّفْسَ حَتَّى يَنْقَطِعَ عَنِ ٱلْعَمَلِ *il ne doit pas affaiblir l'esprit jusqu'à le détourner de l'action.* — Mais quand حَتَّى indique purement la limite de temps, ou simplement l'effet et le résultat de l'action sans vouloir exprimer l'idée de volonté ou d'attente de la part de l'agent, il est suivi du parfait ou de l'indicatif de l'imparfait. Ex.: مَرِضَ حَتَّى لَا يَرْجُونَهُ *il est malade au point qu'on désespère de sa vie.* — Dans quelques cas, ainsi que cela a lieu après de semblables particules dans d'autres langues, il arrive qu'il y a doute sur l'emploi de l'un ou de l'autre mode, et que les deux constructions sont possibles.

4) Par فَ, quand cette particule est précédée d'une proposition renfermant un impératif ou une forme verbale équivalente (et non un substantif à l'accusatif ou une interjection), ou quand elle est précédée de l'expression d'un souhait ou d'une espérance,

ou d'une question; enfin, quand après une proposition négative, elle introduit la conséquence qui résulte de l'impératif, du souhait, etc., exprimés dans cette proposition. Dans ces cas فَ a la même signification que حَتَّى (فَآءُ ٱلسَّبَبِ ou فَآءُ ٱلْجَوَابِ). Ex.: اِغْفِرْ لِي يَا رَبِّ فَأَدْخُلَ ٱلْجَنَّةَ *pardonne-moi, ô mon maître! pour que j'entre dans le paradis;* لَا تُؤَاخِذْنِي فَأَهْلِكَ *ne me punis pas de façon que je périsse;* يَنْبَغِي أَنْ يَحْفَظَ نُسْخَةً وَاحِدَةً دَآئِمًا فَيَتَيَسَّرَ لَهُ بَعْدَ ذَلِكَ حِفْظُ مَا سَمِعَ *il faut qu'il conserve constamment (le contenu) d'un écrit dans la mémoire, afin qu'il lui soit facile après cela de retenir ce qu'il entend;* هَلْ زَيْدٌ فِي ٱلدَّارِ فَأَمْضِيَ إِلَيْهِ *Zéid est-il à la maison, que je puisse aller chez lui?*

Rem. La proposition négative ne peut être restreinte par إِلَّا, ni la négation s'étendre à ce qui suit, comme dans cette phrase مَا تَزَالُ تَأْتِينَا فَتُحَدِّثُنَا *tu ne cesses de venir à nous et (tu ne cesses) de nous raconter.*

5) Par وَ, dans les mêmes conditions que par فَ, quand le verbe que cette particule régit indique une action subordonnée à celle qu'exprime la proposition précédente, mais qui a lieu en même temps. Ex.: لَا تَنْهَ عَنْ خُلْقٍ وَتَأْتِيَ مِثْلَهُ *ne défends pas (aux autres) un usage, alors que tu pratiques le même;* هَلْ تَأْكُلُ ٱلسَّمَكَ وَتَشْرَبَ ٱللَّبَنَ *est-ce que tu manges du poisson en même temps que tu bois du lait?* — Les Ara-

bes nomment ce وَ *le wâw de la simultanéité*, وَاوُ ٱلْمَعِيَّةِ (وَاوُ ٱلْمُصَاحَبَةِ, وَاوُ ٱلْجَمْعِ), et ils l'expliquent par مَعَ أَنْ.

6) Par أَوْ, dans le sens de إِلَّا أَنْ *à moins que*, ou de إِلَى أَنْ ou de حَتَّى *jusqu'à ce que*. Ex.: لَأَقْتُلَنَّ ٱلْكَافِرَ أَوْ يُسْلِمَ *certes je tuerai l'infidèle, à moins qu'il ne devienne musulman;* لَأَضْرِبَنَّ ٱلْكَافِرَ أَوْ يُسْلِمَ *certes je frapperai l'infidèle jusqu'à ce qu'il devienne musulman.* Dans le premier cas, l'action qui précède doit être considérée comme n'ayant lieu qu'une fois et comme étant momentanée; dans le second cas, comme étant répétée et continue.

7) Par إِذَنْ (إِذًا) *alors*, au commencement d'une proposition faisant suite à une proposition précédente et se rapportant au futur. Il faut aussi que le verbe suive immédiatement إِذًا, ou qu'il n'en soit tout au plus séparé que par لَا ou par un serment (ou encore, d'après quelques grammairiens, par un vocatif). On peut aussi employer l'indicatif avec وَإِذًا, فَإِذًا. Ex.: أَنَا آتِيكَ غَدًا *je te ferai visite demain;* à quoi l'on répond: إِذَنْ أُكْرِمَكَ *alors je te traiterai avec respect.* Cette règle ne s'applique pas aux propositions conditionnelles.

381. Puisque le subjonctif n'est régi, en arabe, que par la conjonction أَنْ *que* et d'autres qui renferment le même sens, on n'emploie que l'indicatif dans les autres propositions subordonnées, aussi bien dans

celles qui dépendent d'un antécédent relatif ou conjonctif, que dans celles qui sont simplement jointes à un substantif indéterminé. Ex.: أَعْطَانِي مَا آكُلُ *il me donna ce que je devais manger;* لَا يَدْرِي أَيْنَ يَذْهَبُ *il ne sait pas où il doit aller;* سَيُدْخِلُهُمْ جَنَّاتٍ يَخْلُدُونَ فِيهَا *il les conduira dans des jardins pour qu'ils y vivent éternellement.* Dans les propositions de ce genre la grammaire arabe ne distingue pas l'*intention* de l'*effet*; le premier exemple peut donc aussi être traduit: *il me donna ce que je mangeais* (*alors*), ou *ce que je mange* (*maintenant*), ou *ce que je mangerai* (*après*).

382. Le *conditionnel*, ou *jussif* (§ 95), qui a du rapport avec l'impératif tant par la forme que par la signification, indique un ordre, un commandement. Il s'emploie:

1) En ayant presque toujours pour préfixe la particule لِ (لَامُ ٱلْأَمْرِ). Cette particule, bien que rejetant souvent sa voyelle quand on lui préfixe فَ ou وَ, ne la perd néanmoins que très-rarement dans le langage poétique. Ex.: لِيُنْفِقْ ذُو سَعَةٍ *que le riche donne* (*pour de bonnes œuvres*); مَنْ أَرَادَ أَنْ يَتْرُكَ عِلْمَنَا هٰذَا سَاعَةً فَلْيَتْرُكْهُ ٱلسَّاعَةَ *que celui qui veut abandonner notre science pendant une heure, l'abandonne sur l'heure.* La 3ᵉ pers. est surtout employée de cette manière, la 2ᵉ plus rarement, et la 1ʳᵉ presque jamais.

2) Après la particule لَا (لَا ٱلنَّهْيِ *le* لَا *de la pro-*

hibition) pour exprimer une défense ou un souhait de non-accomplissement. Ex.: لَا تَحْزَنْ إِنَّ ٱللّٰهَ مَعَنَا *ne t'attriste pas, car Dieu est avec nous.*

3) Dans la protase et l'apodose de propositions corrélatives conditionnelles qui dépendent de إِنْ ou de l'une des particules dont il est parlé au § 372, et dans l'apodose d'une protase impérative. On l'emploie dans la protase, quand le verbe de celle-ci n'est ni un parfait, ni un imparfait avec كَانَ, mais un imparfait simple; et dans l'apodose, quand le verbe de cette dernière est également un imparfait et qu'il n'est pas séparé de la protase par la particule فَ (dans ce dernier cas on emploie l'indicatif.). Ex.: إِنْ تُخْفُوا مَا فِي صُدُورِكُمْ يَعْلَمْهُ ٱللّٰهُ *si vous cachez ce qui est dans vos cœurs, Dieu le sait* (*cependant*); أَيْنَمَا تَكُونُوا يُدْرِككُّمُ ٱلْمَوْتُ *où que vous soyez, la mort vous atteindra;* عِشْ قَنِعًا تَكُنْ مَلِكًا *vis content, tu seras roi* (litt. *vis content, sois roi*); mais مَنْ كَانَ يُرِيدُ حَرْثَ ٱلْآخِرَةِ نَزِدْ لَهُ فِي حَرْثِهِ *nous augmenterons la récolte de quiconque veut cultiver le champ de la vie future;* إِنْ يَسْرِقْ فَقَدْ سَرَقَ أَخٌ لَهُ مِنْ قَبْلُ *s'il vole,* (*c'est qu'*) *il a un frère qui a volé d'abord;* مَنْ يُؤْمِنْ بِرَبِّهِ فَلَا يَخَافُ بَخْسًا *quiconque croit en son Seigneur ne doit pas craindre de diminution* (*de sa récompense*). Le conditionnel est en usage dans la protase, parce que, du moment qu'une chose est établie, il y

a en quelque sorte commandement pour que cette chose soit établie ou ait lieu. Ce qui prouve l'évidence de cette manière de voir, c'est l'emploi du conditionnel dans l'apodose d'une protase *impérative* aussi bien que dans celle d'une protase *conditionnelle*. Cet emploi du conditionnel dans l'apodose s'explique ainsi: lorsqu'une chose a lieu ou est établie, tout ce qui dépend de cet établissement a lieu ou est établi en même temps, et, par conséquent, quand une chose est commandée, tout ce qui en dépend semble être commandé en même temps.

Rem. Des diverses formes qui naissent de la combinaison des locutions indiquées dans ce § et dans le § 372, celles qui ont un parfait dans la protase et un conditionnel dans l'apodose sont seules susceptibles de substituer le conditionnel à l'indicatif. Ex.: وَإِنْ أَتَاهُ خَلِيلٌ يَقُولُ (يَقُلْ) *et si un ami vient à lui, il dit.* — Quand le conditionnel de l'apodose est joint à un autre verbe au moyen de وَ, de فَ ou de ثُمَّ, le dernier verbe se met au conditionnel ou à l'indicatif; après وَ ou فَ il se met aussi, mais plus rarement, au subjonctif. Un verbe joint au conditionnel de la protase par وَ ou فَ se met au conditionnel, bien que le subjonctif soit également employé.

383. On met aussi le conditionnel après لَمْ *ne...pas* et لَمَّا *ne...pas encore* (composé de لَمْ et du مَا ٱلدَّيْمُومَةِ, comp. § 373); voyez § 377. Le verbe après لَمْ et لَمَّا n'a du reste que la forme et non la signification du conditionnel, et l'effet de ces particules sur l'imparfait

semble être le même que celui que le ו conversif exerce sur le futur hébreu.

Rem. Naturellement quand la particule لَمْ est suivie de plusieurs imparfaits dépendant successivement l'un de l'autre, le premier seulement se met au conditionnel. Ex.: لَمْ يَكُنْ يَعْرِفُ يَسْبَحُ *il ne savait pas nager* (v. §§ 375 et 374, 5).

384. Le mode *énergique* de l'imparfait est employé, dans le sens indiqué au § 379:

1) Avec le préfixe لَ *certes* (§ 359), dans les formules d'affirmation simples ou renforcées par un serment. Ex.: ٱلَّذِينَ جَاهَدُوا فِينَا لَنَهْدِيَنَّهُمْ سُبُلَنَا *ceux qui auront combattu pour notre cause, certes nous les conduirons dans nos voies;* فَبِعِزَّتِكَ لَأُغْوِيَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ *par ta puissance je les égarerai tous;* لَتَرَوُنَّ ٱلْجَحِيمَ *certes vous verrez le feu de l'enfer.*

2) Dans les commandements, les prohibitions, les souhaits et les demandes. Ex.: لَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنْتُمْ مُسْلِمُونَ *ne mourez pas que vous ne soyez devenus musulmans;* لَيْتَكَ تَرْجِعَنَّ *puisses-tu donc revenir!* أَلَّا تَنْزِلَنَّ (§ 360) *pourquoi ne descends-tu pas?*

3) Dans l'apodose des propositions conditionnelles. Dans ce cas on préfixe لَ à la particule conditionnelle de la protase et au verbe de l'apodose. Ex.: وَلَئِنْ سَأَلْتَهُمْ مَنْ خَلَقَ ٱلسَّمَوَاتِ وَٱلْأَرْضَ لَيَقُولُنَّ الخ *et si tu leur demandes: Qui a créé les cieux et la terre? cer-*

tes ils diront etc. Le mode énergique s'emploie aussi dans la protase des propositions conditionnelles commençant par إِمَّا (pour إِنْ مَّا) *si*. Ex.: يَا بَنِي آدَمَ إِمَّا يَأْتِيَنَّكُمْ رُسُلٌ مِنْكُمْ *ô fils d'Adam, si des envoyés de votre sang venaient chez vous.* On l'emploie aussi quelquefois après la particule généralisatrice مَا (§ 349, Rem. *b*). Ex.: بِعَيْنٍ مَّا أَرَيَنَّكَ *je te verrai d'un œil quelconque.* On le rencontre rarement dans d'autres cas.

385. Aucune particule négative ne peut être placée devant l'*impératif;* pour exprimer une négation impérative il faut employer le conditionnel avec une particule négative. Ex.: اُمْكُثْ شَهْرَيْنِ وَلَا تَعْجَلْ فِي ٱلِٱخْتِلَافِ إِلَى ٱلْأَئِمَّةِ *reste deux mois et ne te presse pas de courir d'un iman à l'autre.* Les formes énergiques servent également à renforcer l'impératif. Ex.: بِٱللّٰهِ ٱضْرِبَنَّ *mais par Dieu! frappe donc!*

3. Du régime du verbe.

386. Le verbe régit a) l'*accusatif* du nom, ou b) une *préposition avec le génitif* du nom, complément qui prend la place de l'accusatif et donne plus de précision et de justesse à l'expression. — Cette influence n'est pas seulement exercée par les temps personnels du verbe, mais encore par les máṣdars, les participes et les autres substantifs et adjectifs verbaux, aussi longtemps

que ces différents noms conservent la nature verbale. — Il ne faut même pas que le verbe soit exprimé; il suffit qu'il existe virtuellement dans une particule ayant force verbale, ou simplement qu'il soit sous-entendu.

a. De l'accusatif.

387. Le verbe régit l'accusatif du nom, cas que l'on peut appeler le *cas déterminatif du verbe* ou le *cas adverbial* (comp. § 362). Cet accusatif peut être:

1) le complément objectif (déterminatif) qui, tout en indiquant l'objet de l'action, détermine et restreint celle-ci; ou bien

2) le complément adverbial dans le sens le plus strict, désignant plusieurs autres restrictions du verbe, exprimées dans d'autres langues (non sémitiques) par des adverbes, par des prépositions régissant différents cas, par des propositions conjonctives, ou (comme dans les langues slaves) par le cas instrumental.

388. La plupart des verbes transitifs ont leur complément objectif à l'accusatif, bien qu'un nombre assez considérable de ces mêmes verbes régissent leur complément au moyen de prépositions. D'autres encore admettent les deux espèces de régime et présentent alors, dans la plupart des cas, des différences de signification, suivant le sens particulier de la préposition employée; p. e. دَعَا avec l'accusatif signifie *appeler* (*quelqu'un*); avec لِ joint au nom de la personne au génitif, *souhaiter*

(*quelque chose à quelqu'un*); avec عَلَى suivi du nom de la personne au génitif, *maudire* (*quelqu'un*). Souvent les verbes transitifs admettent ces deux espèces de régime sans qu'on y attache aucune différence de signification; dans ce cas on peut considérer le régime exprimé au moyen d'une préposition suivie du génitif, comme une construction plus faible que le régime exprimé au moyen de l'accusatif (comp. aussi § 433, 6, Rem. *c*); p. e. علِقَ, soit avec l'acc. du nom de la personne, soit avec بِ joint au gén. du nom de la personne, signifie dans les deux cas *être attaché à* (*quelqu'un*). On voit plus rarement, au contraire, des cas où le régime à l'accusatif est une construction moins ancienne et moins correcte que le régime exprimé par une préposition suivie du génitif, p. e. فَرَغَ *finir* se construit avec مِنْ, et إِحْتَاجَ *avoir besoin de* avec إِلَى, tandis qu'en arabe moderne ces deux verbes demandent l'accusatif.

Rem. *a.* Les verbes transitifs qui ont les deux espèces de régimes sont nommés par les Arabes [ٱلْأَفْعَالُ ٱلْمُتَعَدِّيَةُ]; ils les divisent en ٱلْأَفْعَالُ ٱلْمُتَعَدِّيَةُ بِأَنْفُسِهَا *les verbes qui passent* (*au régime*) *par eux-mêmes*, et non à l'aide d'une préposition, c.-à-d. ceux qui régissent l'accusatif; et en ٱلْأَفْعَالُ ٱلْمُتَعَدِّيَةُ بِغَيْرِهَا *les verbes qui passent* (*au régime*) *par autre chose qu'eux-mêmes*, c.-à-d. par des prépositions.

Rem. *b.* C'est le dictionnaire qui doit servir de guide dans l'emploi des constructions admises pour chaque verbe; nous

nous bornerons ici à faire remarquer que les verbes ayant le sens de *venir* peuvent se construire avec l'accusatif de la personne ou de la chose. Ex.: جَآءَنَا عَامِرٌ *'Âmir vint à nous.* On peut donc dire au passif أُتِىَ بِشَىْءٍ *on vint à lui* (*il fut venu à lui*) *avec une chose*, c.-à-d. *une chose lui fut apportée.*

389. Un grand nombre de verbes ont deux compléments objectifs à l'accusatif, dont l'un est un nom de personne et l'autre un nom de chose, ou bien tous les deux sont des noms de chose. — Ces verbes, d'après le rapport qui existe entre leurs compléments, peuvent former deux classes. La première comprend les verbes dont les compléments objectifs diffèrent l'un de l'autre et n'ont aucune relation entre eux; la seconde, ceux dont les compléments objectifs ont entre eux le rapport du sujet au prédicat. — A la première classe appartiennent tous les verbes causatifs de la deuxième et de la quatrième forme (§§ 45 et 49), dont la forme fondamentale est transitive et régit l'accusatif, ainsi que les verbes qui ont le sens de *remplir*, de *satisfaire*, de *donner*, de *priver*, de *prohiber*, de *demander*, de *prier*, etc., lesquels pour la plupart ont également une signification causative. Ex.: عَلَّمَهُ عِلْمَ ٱلْهَيْئَةِ *il lui enseigna l'astronomie;* زَوَّجْتُ زَيْدًا ٱبْنَةَ أَخِى *j'ai marié Zéid à la fille de mon frère;* أَشْبَعَهُ خُبْزًا *il le rassasia de pain* (شَبِعَ خُبْزًا *il se rassasia de pain*); أَطْعَمَهُ ٱلسَّيْفَ *il lui fit goûter l'épée*, c.-à-d. *il le transperça de l'épée;* سَقَوْا زَيْدًا خَمْرًا مَسْمُومَةً

ils donnèrent à boire à Zéid du vin empoisonné; رَزَقَهُ ٱللّٰهُ ٱلْعُمْرَ *Dieu lui fit don de la vie;* حَرَمَهُ ٱللّٰهُ بَرَكَةَ ٱلْعِلْمِ *Dieu l'a privé de la bénédiction de la science;* قِنَا عَذَابَ ٱلنَّارِ (قِ impératif de وَقَى § 183) *préserve-nous de la punition du feu de l'enfer;* اِسْأَلِ ٱللّٰهَ ٱلْعَفْوَ *demande à Dieu le pardon des péchés.* — Les verbes qui régissent deux compléments objectifs dont le rapport est celui du sujet au prédicat, sont: 1° les verbes qui ont le sens de *faire*, d'*instituer*, d'*appeler*, de *nommer*, etc., et 2° ceux que les grammairiens arabes appellent أَفْعَالُ ٱلْقُلُوبِ *verbes de cœur* (قَلْبٌ *cœur*), c.-à-d. les verbes qui désignent un mouvement de l'esprit, ou أَفْعَالُ ٱلشَّكِّ وَٱلْيَقِينِ *verbes du doute et de la certitude*, comme عَلِمَ *savoir*, وَجَدَ *trouver*, *apercevoir*, رَأَى *juger*, ظَنَّ *penser, croire*, حَسِبَ *compter, penser, croire*, خَالَ *s'imaginer*, زَعَمَ *penser*, *estimer*. Ex.: 1) جَعَلَ ٱللّٰهُ لَكُمُ ٱلْأَرْضَ فِرَاشًا *Dieu fit de la terre un lit pour vous;* اِتَّخَذَ ٱللّٰهُ إِبْرٰهِيمَ خَلِيلًا *Dieu prit (choisit) Abraham pour ami;* دَعَوْتُهُ مُحَمَّدًا *je l'appelai Moḥámmed;* 2) عَلِمْتُ زَيْدًا جَاهِلًا *je sais que Zéid est un fou;* رَأَيْتُ أَحَقَّ ٱلْحَقِّ حَقَّ ٱلْمُعَلِّمِ *je regarde comme la plus grande des dettes celle que l'on doit au professeur;* لَا تَحْسِبُنَّ ٱلَّذِينَ قُتِلُوا فِي سَبِيلِ ٱللّٰهِ أَمْوَاتًا *ne comptez pas comme morts ceux qui ont été tués dans la voie de Dieu* (pour la religion); وَجَدْتُهُ شَيْخًا حَلِيمًا *j'ai trouvé en lui* (litt. *je l'ai trouvé*) *un doux vieillard;*

مَا أَظُنُّ ٱلسَّاعَةَ قَآئِمَةً *je ne crois pas que l'heure (du jugement) soit imminente.* — Comp. encore § 407, Rem. *c.*

Rem. *a.* Celui des deux compléments objectifs qui fait fonction de sujet, et qui doit suivre immédiatement le verbe, s'appelle ٱلْمَفْعُولُ ٱلْأَوَّلُ *le premier complément objectif*, l'autre ٱلْمَفْعُولُ ٱلثَّانِى *le second complément objectif.*

Rem. *b.* Quand des verbes, comme رَأَى et وَجَدَ, expriment la perception immédiate par l'un des organes des sens (أَفْعَالُ ٱلْحِسِّ *verbes du sens*), ils peuvent également régir deux accusatifs, mais dans ce cas le second accusatif n'est pas un مَفْعُولٌ ثَانٍ, mais un حَالٌ (§ 409, 3), comme dans وَجَدْتُكَ مَرِيضًا *je t'ai trouvé malade*, c.-à-d. *je t'ai trouvé en état de maladie;* رَأَيْتُكَ نَآئِمًا *je te vis dormant.* Quand, dans des phrases semblables à celles-ci, وَجَدَ et رَأَى sont des verbes de cœur, ils peuvent parfaitement être rendus par les mêmes mots, mais ils signifient alors: *j'ai trouvé que tu étais malade, tu me semblais dormir.* Dans ce dernier cas le complément direct n'est pas l'individu, abstraction faite de tout prédicat, mais la proposition logique: *tu étais malade*, *tu dormais*, c.-à-d. l'individu considéré *comme possesseur de la qualité exprimée par le verbe.*

Rem. *c.* Les verbes de cœur de la quatrième forme régissent trois accusatifs. Ex.: يُرِيكُمْ أَعْمَالَكُمْ خَبِيثَةً *il vous montrera que vos œuvres sont mauvaises;* il en est de même de quelques verbes de la deuxième forme.

Rem. *d.* Dans certains cas les verbes de cœur n'ont pas de double complément objectif, mais sont accompagnés d'une proposition nominale indépendante (§ 478). Ceci a lieu: 1° avec le verbe قَالَ *dire* (qui n'est généralement construit avec deux

accusatifs qu'à la deuxième personne du singulier de l'imparfait dans les phrases interrogatives), quand la particule interrogative précède immédiatement le verbe (تَقُولُ) ou n'en est séparée que par une préposition et son complément, ou par un complément objectif du verbe. — 2° a) Les deux constructions sont possibles, mais celle avec l'accusatif est préférable, quand le verbe est inséré dans la phrase en quelque sorte par parenthèse (زَيْدًا ظَنَنْتُ جَاهِلًا vaut mieux que زَيْدٌ ظَنَنْتُ جَاهِلٌ). — b) Les deux constructions sont bonnes, mais celle avec le nominatif doit être préférée, quand le verbe vient à la fin d'une phrase (زَيْدٌ صَادِقٌ ظَنَنْتُ préférable à زَيْدًا صَادِقًا ظَنَنْتُ). — c) La construction avec le nominatif doit être seule employée, quand le verbe se trouve au commencement d'une phrase, et que la proposition qui en dépend est négative ou interrogative, ou introduite par لَ *certes* (§ 359) (عَلِمْتُ أَيُّهُمْ أَبُوكَ, ظَنَنْتُ مَا زَيْدٌ صَادِقٌ, ظَنَنْتُ لَزَيْدٌ صَادِقٌ). Comme dans ce dernier cas la proposition subordonnée est tout au moins virtuellement (عَلَى ٱلتَّقْدِيرِ, § 308; ou عَلَى مَحَلِّ ٱلنَّصْبِ) à l'accusatif, si un second complément objectif vient à lui être ajouté, il faut l'exprimer لَفْظًا (§ 308) à l'accusatif (ظَنَنْتُ لَزَيْدٌ صَادِقٌ وَعَمْرًا كَاذِبًا). — Dans les cas a et b on peut employer le máṣdar à l'accusatif au lieu du temps personnel du verbe. Ex.: زَيْدٌ ظَنَّكَ صَادِقٌ *Zéid dans ton opinion est sincère.* — En arabe moderne on intercale أَنَّ (§ 365) entre le verbe de cœur et la proposition interrogative subordonnée. Ex.: لَمْ أَدْرِ أَنَّهُ مَتَى يَجِيءُ *je ne savais pas quand il viendrait.*

390. Quand les verbes qui régissent deux accusatifs,

sont à la voix passive, l'un de ces accusatifs se change en nominatif. Celui qui subit cette transformation est, pour les verbes de la première classe (§ 389), l'accusatif du nom de la personne *; pour ceux de la seconde, celui qui, par rapport à l'autre, fait fonction de sujet. L'autre accusatif ne subit aucune modification. Ex.: 1) عُلِّمَ زَيْدٌ عِلْمَ ٱلْهَيْئَةِ *Zéid reçut l'enseignement de l'astronomie*; 2) جُعِلَتِ ٱلْأَرْضُ فِرَاشًا *la terre fut faite un tapis.*

Rem. *a.* Comme le verbe أَتَى *venir* se construit, d'après le § 388, Rem. *b*, avec l'accusatif d'un nom de personne, il régit à la quatrième forme, qui est doublement transitive, outre l'accusatif du nom de la personne l'accusatif du nom de la chose. Ex.: آتَى مُوسَى بَنِى إِسْرَآئِيلَ ٱلْكِتَابَ *Moïse apporta* (litt. *fit parvenir*) *aux enfants d'Israël le livre* (*sacré*). Comme cet accusatif du nom de la chose est le complément objectif le plus direct de آتَى, il devrait se changer en nominatif si le verbe devenait passif. Il n'en est pas ainsi, et c'est l'accusatif du nom de la personne qui passe au nominatif, parce que la personne est beaucoup plus importante que la chose. Ex.: أُوتِىَ بَنُو إِسْرَآئِيلَ ٱلْكِتَابَ *le livre* (*sacré*) *fut apporté aux enfants d'Israël.*

---

* Quand les deux accusatifs sont des noms de personne, c'est celui qui est le plus rapproché du verbe, qui prend le nominatif. Ex.: زُوِّجَ ٱبْنَةَ أَخِى *il fut marié à la fille de mon frère.* Quand les deux accusatifs sont des noms de chose, celui qui se met au nominatif est le nom désignant la chose qui est affectée par l'autre, qui en reçoit l'impression ou se transforme en l'autre.

Rem. *b.* Quand le verbe à la voix active régit trois accusatifs (§ 389, Rem. *c*), c'est celui qui est le plus rapproché du verbe à la voix passive, qui prend la forme du nominatif. Ex.: نُبِّئْتُ عَمْرًا كَرِيمًا *on me fit savoir que ʿAmr était généreux.*

391. Tous les verbes, les intransitifs comme les transitifs, à la voix passive ainsi qu'à la voix active, prennent pour compléments objectifs à l'accusatif leurs noms abstraits ou máṣdars (§ 199), ainsi que les noms d'une fois (§ 221) et les noms d'espèce (§ 222), qui se rapprochent le plus des máṣdars (v. § 197). L'emploi de ces noms, comme compléments objectifs, a lieu quel que soit le nombre des autres compléments objectifs déjà régis par le verbe, celui-ci n'en eût-il qu'un seul ou en fût-il même complétement privé. En pareil cas, le máṣdar peut rester seul ou être accompagné d'un adjectif, d'un pronom démonstratif, du génitif d'un nom, d'un suffixe, d'une proposition descriptive ou d'une proposition relative. Ex.: ضَرَبَ ضَرْبًا *il frappa un coup*; ضَرَبَنِى ضَرْبًا *il me frappa d'un coup*; ضَرَبَ زَيْدًا رَأْسَهُ ضَرْبًا *il frappa la tête de Zéid* (litt. *Zéid, sa tête;* بَدَلٌ, § 504, Rem. *a*) *d'un coup;* نَامَ نَوْمًا *il dormit un somme*; سَارَ سَيْرًا *il fit un voyage;* ضُرِبَ ضَرْبًا *il fut frappé d'un coup;* ضُرِبْتُ ضَرْبًا *je fus frappé d'un coup;* سِيرَ سَيْرًا (litt. *il fut voyagé un voyage*) *un voyage fut fait;* ضَرَبْتُهُ ضَرْبًا شَدِيدًا ou, en supprimant le máṣdar, ضَرَبْتُهُ شَدِيدًا *je le frappai violemment*, c.-à-d. *d'un coup violent* (la notion du fait indiqué par le complément ob-

jectif indéterminé étant inséparable de l'idée de l'action même *); سِيرَ سَيْرًا طَوِيلًا *un long voyage fut fait ;* ضَرَبَنِي هٰذَا ٱلضَّرْبَ *il me frappa ainsi* (litt. *de ce coup-ci*); خَافَ خَوْفَ ٱلْجَبَانِ *il craignit de la crainte du lâche*, c.-à-d. comme craint un lâche; ضَرَبَنِي ضَرْبَ ٱلْمَوْتِ *il me frappa du coup de la mort ;* ضَرَبَنِي ضَرْبًا أَوْجَعَنِي *il me frappa au point de me faire mal* (litt. *il me frappa d'un coup qui me fit mal*); ضَرَبَنِي ٱلضَّرْبَ ٱلَّذِي لَا يَخْفَى عَلَيْكَ *il me frappa comme tu sais* (litt.: *il me frappa le coup qui ne t'est pas caché*); ضَرَبْتُهُ ضَرْبَةً وَضَرَبَنِي ضَرْبَتَيْنِ *je lui portai un coup, et il me porta deux coups* (§ 221, Rem. *c*); ضَرَبْتُهُ ضِرْبَةً وَطَعَنَنِي طِعْنَةً *je le frappai d'une sorte de coup et il me perça d'une certaine manière.* — Ce complément objectif, que les Arabes nomment اَلْمَفْعُولُ ٱلْمُطْلَقُ *l'objet absolu* ou اَلْمَصْدَرُ *le principe* (§ 199, Rem.), s'emploie de deux manières:

1) Quand il est isolé et indéterminé (مُبْهَمٌ), on l'emploie لِلتَّأْكِيدِ *pour le renforcement* ou لِلتَّعْظِيمِ *pour l'augmentation.* Cette signification est renfermée dans l'indétermination, qui laisse sans limites la force

---

* Cependant, quand le sens le permet ou l'exige, le complément objectif indéterminé peut avoir une signification spéciale, par exemple celle d'un accusatif de temps. Ex.: سَارُوا طَوِيلًا *ils voyagèrent longuement*, c.-à-d. سَارُوا زَمَانًا طَوِيلًا *ils voyagèrent un long temps.*

et l'effet de l'idée verbale. Ex.: إِذَا رُجَّتِ ٱلْأَرْضُ رَجًّا وَبُسَّتِ ٱلْجِبَالُ بَسًّا *quand la terre sera secouée d'une secousse* (c.-à-d. violemment), *et que les montagnes seront broyées d'un broiement* (c.-à-d. complétement). La répétition donne encore plus de force à l'expression: رَضَّ عِظَامَهُ رَضًّا رَضًّا *il écrasa ses os complétement* (c.-à-d. d'un écrasement écrasant).

Rem. Quand un másdar de cette espèce est mis au duel ou au pluriel, ces nombres indiquent seulement qu'une action indéterminée a eu lieu en diverses occasions ou de diverses manières: ضَرَبَنِى ضَرْبَتَيْنِ *il m'a porté deux fois* (à deux reprises, de deux manières différentes) *un nombre indéterminé de coups;* ce مَصْدَرٌ est donc ici principalement لِلنَّوْعِ (v. 2, à la fin).

2) Quand il est accompagné d'un adjectif, d'un pronom démonstratif, d'un génitif, d'une proposition descriptive ou d'une proposition relative (v. les exemples donnés ci-dessus). Dans ce cas il définit et limite l'idée verbale de la même manière que, dans nos langues, nous la limitons par un adverbe ou par une proposition conjonctive.

Si le اَلْمَفْعُولُ ٱلْمُطْلَقُ est un nom d'une fois, on l'emploie لِلتَّعْدَادِ *pour l'énumération*; s'il est un nom d'espèce ou s'il est joint à un adjectif ou à un autre mot de ce genre, on l'emploie لِلنَّوْعِ *pour indiquer l'espèce, pour la spécification;* لِلتَّمْيِيزِ ou لِلتَّبْيِينِ *pour la distinction*.

Rem. *a.* **Au lieu du máṣdar d'un verbe donné, on peut employer aussi celui d'une autre forme de ce verbe ou celui d'un verbe de signification analogue, ou bien un substantif concret, et même le participe actif. Ex.: اِنْهَزَمُوا هَزِيمَةً شَنِيعَةً** ***ils s'enfuirent d'une fuite honteuse;*** **جَلَسَ قُعُودًا** ***il s'assit d'une assiette;*** **ضَرَبْتُهُ سَوْطًا** ***je le frappai à coups de fouet;*** **قُمْ قَائِمًا** ***lève-toi.*** **— Le máṣdar peut aussi dépendre d'un mot qui le détermine, comme dans جَلَسْتُ أَحْسَنَ ٱلْجُلُوسِ** ***j'étais assis très-agréablement*****, ou le déterminatif peut prendre tout à fait la place du máṣdar, comme dans جَلَدْتُهُ ثَلٰثًا (= جَلَدْتُهُ ثَلَاثَ جَلَدَاتٍ)** ***je lui infligeai trois corrections.***

Rem. *b.* **Comme nous l'avons déjà vu, l'accusatif du máṣdar ne change pas quand le verbe dont il dépend devient passif, d'actif qu'il était. Néanmoins, quand le verbe n'a pas de sujet exprimé, et que le nom verbal se trouve plus étroitement déterminé par un adjectif ou un substantif au génitif, on peut faire usage du nominatif. Ex.: ضُرِبَ ضَرْبُ ٱلسَّوْطِ ;ضُرِبَ ضَرْبٌ شَدِيدٌ** ***des coups de fouet ont été donnés.***

392. Nous avons vu (§ 386) que les máṣdars des verbes qui régissent un complément objectif à l'accusatif, peuvent eux-mêmes régir ce cas. A ce sujet il faut savoir que:

1) Si le complément objectif est seul exprimé et que le sujet ne le soit pas, ce complément se met au génitif (*génitif objectif*) et suit immédiatement le máṣdar; mais quand un ou plusieurs mots le séparent du nom d'action, le complément objectif se

met à l'accusatif, parce qu'un génitif ne peut être séparé du mot qui le gouverne. Ex.: لَا يَسْأَمُ ٱلْإِنْسَانُ مِنْ دُعَآءِ ٱللّٰهِ *que l'homme ne se lasse pas d'invoquer Dieu;* إِطْعَامٌ فِى يَوْمٍ ٱلْمَسْغَبَةِ يَتِيمًا *donner à manger à un orphelin au jour de la famine;* بِضَرْبٍ بِٱلسُّيُوفِ رُؤُوسَ قَوْمٍ *en tranchant par les épées les têtes des gens.* — De même le complément objectif d'un máṣdar est mis à l'accusatif, quand ce máṣdar est accompagné de l'article, parce qu'alors, d'après le § 441, il ne peut admettre de génitif après soi. Ex.: ضَعِيفُ ٱلنِّكَايَةِ أَعْدَآءَهُ *faible pour frapper ses ennemis.*

Rem. Lorsque plusieurs compléments objectifs se suivent, il est rare qu'on mette le premier au génitif et les autres à l'accusatif; le plus souvent on les met tous au génitif.

2) Si le sujet et le complément objectif de l'action sont tous deux exprimés, trois constructions sont possibles: a) le sujet est mis au génitif et le complément objectif à l'accusatif, ou b) le sujet est mis au nominatif et le complément objectif au génitif, ou bien enfin c) le sujet est mis au nominatif et le complément objectif à l'accusatif. De ces constructions la première est la plus fréquente; la seconde n'est pas rare, particulièrement quand le complément objectif est un pronom; quant à la troisième, dans laquelle le máṣdar peut indifféremment être muni du tanwîn ou de l'article, ou être accompagné d'un complément au génitif, indiquant le temps ou le lieu de l'action, c'est

la plus rare de toutes. Ex.: a) كَانَ قَتْلُ ٱلْخَلِيفَةِ جَعْفَرًا فِي هٰذِهِ ٱلسَّنَةِ *en cette année le calife fit mourir Ǵá'far* (litt. *fut l'action du calife de tuer Ǵá'far en cette année*); اُذْكُرُوا ٱللّٰهَ كَذِكْرِكُمْ آبَآءَكُمْ *souvenez-vous de Dieu comme vous vous souvenez de vos pères;* b) سَفَتْهُمْ رِيحُ ٱلْفَنَآءِ سَفْيَ ٱلرِّمَالِ يَدُ ٱلدَّبُورِ *le souffle de la mort les a dispersés, comme la main du vent de l'ouest disperse les sables;* مَنَعَ ٱلنَّاسَ مِنْ مُخَاطَبَتِهِ أَحَدٌ بِسَيِّدِنَا *il défendit au peuple que quelqu'un l'appelât "notre Seigneur";* c) بَلَغَنِي تَطْلِيقُ زَيْدٌ هِنْدًا *j'ai appris que Zéid a répudié Hind;* بَلَغَنِي ٱلْقَتْلُ مَحْمُودٌ أَخَاهُ *j'ai appris que Maḥmoûd tua son frère;* أَعْجَبَنِي ٱنْتِظَارُ يَوْمَ ٱلْجُمْعَةِ مُحَمَّدٌ عَمْرًا *je m'étonne que Moḥámmed ait attendu 'Amr un vendredi.*

Rem. *a.* L'adjectif qui accompagne un sujet au génitif, se met généralement au génitif, rarement au nominatif. Ex.: عَجِبْتُ مِنْ قِيَامِ زَيْدٍ ٱلظَّرِيفِ.

Rem. *b.* Si le sujet et le complément objectif sont tous deux des pronoms, ils peuvent être suffixés au verbe en même temps. Ex.: حُبِّيهِ عَلَّمَنِي ٱلتَّنَسُّكَ *mon amour pour lui* * *m'a appris à servir Dieu avec zèle* (litt. *mon aimer lui* etc.).

---

* حُبٌّ est à vrai dire un إِسْمُ مَصْدَرٍ, et non un véritable مَصْدَرٌ; toutefois on l'emploie (comp. § 391, Rem. *a*) comme مَصْدَرٌ de أَحَبَّ *aimer*, au lieu de إِحْبَابٌ, forme peu ordinaire. — Un nom qui n'aurait pas participé de la nature du verbe (§ 386, a), n'aurait naturellement pas pu gouverner l'accusatif. V. Rem. *c*.

Rem. *c.* Comme les máṣdars eux-mêmes, les noms qui participent de leur force et de leur signification et qui, conséquemment, peuvent les remplacer, demandent que le sujet soit au génitif et l'objet à l'accusatif. Ex.: مِنْ قُبْلَةِ ٱلرَّجُلِ زَوْجَتَهُ ٱلْوُضُوءُ *si un époux donne un baiser à sa femme, l'ablution religieuse est nécessaire.*

Rem. *d.* Ce qui a été dit pour les máṣdars des verbes simplement transitifs est également applicable à ceux des verbes doublement transitifs. Seulement ces derniers font suivre le génitif objectif d'un accusatif, ou bien ils ajoutent un second accusatif à celui qui vient après le génitif objectif. Ex.: تَعْلِيمُ ٱلْمُتَعَلِّمِ طَرِيقَ ٱلتَّعَلُّمِ *l'action d'enseigner le chemin de l'étude à l'étudiant* (litt.: *l'enseignement de l'étudiant*, gén. object.); تَعْلِيمُ ٱلْمُعَلِّمِ ٱلْمُتَعَلِّمَ طَرِيقَ ٱلتَّعَلُّمِ *l'action du professeur* (gén. subj.) *d'enseigner à l'étudiant le chemin de l'étude;* إِنَّ ٱلنَّاسَ كَرِهُوا إِطْعَامَ مُحَمَّدٍ عَمْرًا خُبْزًا مَسْمُومًا *certes les hommes ont condamné l'action de Moḥámmed donnant à manger à ʿAmr du pain empoisonné.*

Rem. *e.* Le génitif, complément d'un máṣdar, peut être rendu par une périphrase avec مِنْ quand il exprime le sujet, avec لِ (v. § 394) quand il exprime l'objet, et avec فِي quand il exprime le temps ou le lieu. Ex.: حُبِّيهِ (v. Rem. *b*) peut se rendre par ٱلْحُبُّ (ٱلْحَاصِلُ) مِنِّي لَهُ *l'amour* (*qui naît*) *en moi pour lui;* سَقْيُ ٱلرِّمَالِ يَدَ ٱلدَّبُورِ (v. § 392, 2, b) peut se rendre par ٱلسَّقْيُ مِنْ يَدِ ٱلدَّبُورِ لِلرِّمَالِ; ٱنْتِظَارُ يَوْمِ ٱلْجُمْعَةِ (ibid., 2, c) par ٱلِٱنْتِظَارُ فِي يَوْمِ ٱلْجُمْعَةِ.

393. Les máṣdars des verbes transitifs qui régissent leurs compléments objectifs au moyen d'une préposition, conservent devant leurs compléments la même préposition; p. e. مَا لِي قُدْرَةٌ عَلَى ذَٰلِكَ *je n'ai pas le pouvoir de faire cela.* — Il en est de même pour les máṣdars qui ont un complément complexe: le complément le plus rapproché se met au génitif, le plus éloigné conserve sa préposition. Ex.: تَوْفِيقُ ٱلْإِنْسَانِ لِلطَّاعَةِ *le soutien* (*par Dieu*) *de l'homme pour l'obéissance.* — Quelquefois cependant la construction forte au moyen du génitif prend la place de la construction faible au moyen d'une préposition. Ex.: مَيْلُ ٱلْإِسْلَامِ pour اَلْمَيْلُ إِلَى ٱلْإِسْلَامِ *l'inclination* (*des esprits*) *vers l'islamisme.*

394. Les máṣdars (et les noms qui s'en rapprochent) établissent très-fréquemment leurs rapports avec le complément objectif, non pas au moyen de l'accusatif de ce dernier, mais par la préposition لِ avec le génitif. Celle-ci apparaît dans ce cas comme l'exposant extérieur de la relation qui existe entre le nom verbal et son complément direct, et porte à juste titre le nom de اَللَّامُ لِتَقْوِيَةِ ٱلْعَامِلِ *le* لِ *qui sert de renforcement au régissant* (le máṣdar ou la force verbale qu'il renferme). Car les máṣdars ayant une force verbale moindre que celle des temps personnels du verbe, la langue leur vient en aide au moyen d'une préposition qui exprime la direction de l'action vers le complément objectif. Ce لِ s'emploie:

a) quand un máṣdar indéterminé précède immédiatement le complément (§ 392, 1); ex.: مِنْ غَيْرِ تَأَمُّلٍ لِخَطَآئِهِ وَصَوَابِهِ au lieu de مِنْ غَيْرِ تَأَمُّلٍ خَطَآءَهُ وَصَوَابَهُ *sans considérer ce qu'il y a de faux ou de vrai là-dedans;* principalement si le máṣdar se trouve à l'accusatif adverbial (v. § 408); ex.: إِنَّمَا قَالَ ذٰلِكَ إِكْرَامًا لَهُ au lieu de إِكْرَامًا إِيَّاهُ *il a dit ceci seulement pour l'honorer;* b) quand un máṣdar déterminé par l'article précède immédiatement le complément; ex.: تَرْكُ ٱلْمُطَالَبَةِ لِلنَّاسِ *l'abandon de la poursuite des hommes;* c) quand il y a un génitif entre le máṣdar et l'accusatif (§ 392, 2); ex.: تَسْخِينُ ٱلشَّمْسِ لِلْأَرْضِ إِنَّمَا هُوَ عَلَى سَبِيلِ ٱلْإِضَآءَةِ (pour تَسْخِينُ ٱلشَّمْسِ ٱلْأَرْضَ) *le soleil échauffe la terre seulement en l'éclairant* (litt. *l'action du soleil d'échauffer la terre est seulement par la voie de la lumière*); لِمُطَالَبَةِ أَعْدَآئِى لِى pour لِمُطَالَبَةِ أَعْدَآئِى إِيَّاىَ *parce que mes ennemis me poursuivent;* رُؤْيَتُهُ لِلّٰهِ *qu'il voie Dieu* (litt. *sa vision vers Dieu*). Du reste le choix entre la construction ancienne et forte, au moyen de l'accusatif, et la construction postérieure et faible, au moyen d'une préposition, est surtout laissé au jugement et au goût de l'écrivain.

395. Les participes actifs qui, de même que les máṣdars, occupent une position intermédiaire entre le verbe et le nom, et participent de la nature de l'un et de l'autre, adoptent la construction du verbe, ou

celle du nom, ou une construction mixte. Voici les règles à observer avec ces participes:

1) Si le participe actif est accompagné d'*un* complément objectif, celui-ci peut se mettre à l'accusatif ou au génitif (annexion représentative, impropre, § 441, Rem.). Ex.: سَارِعُوا إِلَى جَنَّةٍ أُعِدَّتْ لِلْكَاظِمِينَ ٱلْغَيْظَ *efforcez-vous de courir vers un jardin qui est préparé pour ceux qui domptent la colère;* كُلُّ نَفْسٍ ذَآئِقَةُ ٱلْمَوْتِ *chaque âme goûtera la mort* (litt. *est un goûtant de la mort*); رَبَّنَا إِنَّكَ جَامِعُ ٱلنَّاسِ *notre maître, certes tu rassembleras les hommes* (litt. *certes toi le rassemblant des hommes*); ٱلَّذِينَ يَظُنُّونَ أَنَّهُمْ مُلَاقُو رَبِّهِمْ *qui croient qu'ils paraîtront devant leur maître.* — a) Cette double construction est permise pour les participes actifs des verbes transitifs qui régissent leurs compléments sans préposition, en tant qu'ils ont force verbale, quand ils indiquent l'*imparfait* (imparfait historique, présent, futur); l'emploi du génitif, dont l'annexion au participe actif est *impropre* (§ 441, Rem.), permet que ce dernier soit déterminé par l'article. Ex.: قَاتِلُ ٱلنَّاسِ et قَاتِلٌ ٱلنَّاسَ *quelqu'un qui tue, tuera les hommes;* ٱلْقَاتِلُ ٱلنَّاسِ et ٱلْقَاتِلُ ٱلنَّاسَ *celui qui tue, tuera les hommes.* — b) Quand les participes actifs des verbes transitifs qui régissent leurs compléments sans préposition intermédiaire, ont le sens du *parfait* (plus-que-parfait, par-

fait défini, parfait indéfini, imparfait, futur antérieur), ils ne peuvent se construire qu'avec le génitif, de même que les substantifs auxquels ils donnent naissance (comme كَاتِبٌ *écrivant*, *écrivain*), parce qu'alors les participes se rapprochent beaucoup plus de la nature des substantifs. Comme cette construction au moyen du génitif constitue une annexion *propre* (§ 441, Rem.), et que les participes actifs sont déterminés par le génitif lui-même, ils ne peuvent pas être pourvus de l'article. Ex.: قَاتِلُ ٱلنَّاسِ (et non ٱلْقَاتِلُ ٱلنَّاسِ ou ٱلْقَاتِلُ ٱلنَّاسَ) *celui qui avait tué, tua, a tué, tuait, aura tué les hommes*, même signification que اَلَّذِى كَانَ قَتَلَ, قَتَلَ et يَكُونُ قَتَلَ. La règle est la même quand le génitif paraît sous la forme d'un suffixe. Ex.: أَحَدٌ = لَآئِمِى يَلُومُنِى *quelqu'un qui me blâme*, et اَلَّذِى يَلُومُنِى = اَللَّآئِمِى *celui qui me blâme;* mais لَآئِمِى (et non اَللَّآئِمِى) = اَلَّذِى لَامَنِى *celui qui m'a blâmé.* — c) Du reste, quand le participe actif est indéterminé, il ne prend son complément à l'accusatif que dans les trois cas suivants: 1° Lorsqu'il est l'attribut, ou qu'il est mis à l'accusatif pour indiquer un état du sujet (§ 409, 3), ou quand il est le prédicat d'un sujet qui d'ordinaire le précède; 2° quand après une particule interrogative ou une particule négative il est l'attribut d'un sujet, soit que celui-ci le précède (ce

qui est ordinairement le cas), soit qu'il le suive; ou enfin 3° quand il suit les interjections vocatives, telles que يَا, etc. (§ 403), comme prédicat d'un sujet sous-entendu. Ex.: 1) زَيْدٌ ضَارِبٌ أَبُوهُ أَخًا لِي *le père de Zéid* (litt. *Zéid, son père*) *frappe* (ou *frappera;* litt. *frappant*) *un frère à moi;* جَآءَنِي عَمْرٌو طَالِبًا أَدَبًا *'Amr vint à moi, demandant à s'instruire* (litt. *instruction*); مَرَرْتُ بِفَارِسٍ طَالِبٍ ثَأْرَ أَبِيهِ *je passai près d'un cavalier, qui cherchait* (litt. *cherchant*) *vengeance du meurtre de son père;* 2) هَلْ مُكْرِمٌ أَنْتَ زَيْدًا *est-ce que tu honoreras Zéid?* مَا أَنْتَ بِتَابِعٍ قِبْلَتَهُمْ *tu ne suis pas leur ḳibla;* 3) يَا طَالِعًا جَبَلًا *ô toi qui gravis une montagne!*

Rem. *a.* Le participe actif auquel se trouve annexé un substantif au génitif, peut prendre l'article, seulement quand ce génitif est lui-même déterminé par l'article ou par un autre génitif déterminé par l'article et régi par le premier génitif. Ex.: اَلضَّارِبُ ٱلْعَبْدِ *celui qui frappe l'esclave*, et اَلضَّارِبُ رَأْسِ ٱلْعَبْدِ *celui qui frappe la tête de l'esclave;* mais on ne dit ni اَلضَّارِبُ عَبْدٍ ni اَلضَّارِبُ زَيْدٍ ni اَلضَّارِبُ عَبْدِهِ ni اَلضَّارِبُ عَبْدِ زَيْدٍ. Il faut chercher la raison de cette règle dans une certaine opposition qu'on a voulu établir entre اَلْمُضَافُ et اَلْمُضَافُ إِلَيْهِ (§ 441); toutefois le participe actif, quand il se trouve au duel ou au pluriel sain masculin, peut prendre l'article, même quand le génitif ou le complément de celui-ci en sont dépourvus, par la raison qu'après la suppression des terminaisons نِ et نَ (§ 313, 2, 3) اَلْمُضَافُ et اَلْمُضَافُ إِلَيْهِ

sont plus étroitement liés et se fondent en quelque sorte en un mot, comme le participe actif déterminé par l'article ou suivi d'un suffixe pronominal. Ex.: اَلضَّارِبَىْ زَيْدٍ, اَلضَّارِبَا عَبْدٍ, اَلضَّارِبِيْنَ زَيْدًا, اَلضَّارِبَانِ عَبْدًا = اَلضَّارِبِى عَبْدِهِ, اَلضَّارِبُو عَبْدِ زَيْدٍ, اَلضَّارِبِينَ عَبْدَهُ, اَلضَّارِبُونَ عَبْدَ زَيْدٍ. Voici des exemples d'une troisième manière qui tient le milieu entre les deux autres: اَلضَّارِبِى عَبْدَهُ, اَلضَّارِبُو عَبْدَ زَيْدٍ, اَلضَّارِبَىْ زَيْدًا, اَلضَّارِبَا عَبْدًا, où la suppression des terminaisons نِ et نَ ne sert qu'à indiquer la forte connexion du lien logique, comme dans cet exemple اَلْأَمِيرُ ٱلْقَاتِلَا أَخَوَاهُ مُحَمَّدًا *l'émir dont les deux frères ont tué Mohámmed*, où, entre le duel du participe actif, privé de sa terminaison نِ, et son accusatif, s'est même glissé un autre nom. — Il y a également trois manières de s'exprimer quand on veut annexer un pronom, comme complément direct, au duel ou au pluriel sain masculin du participe actif déterminés par l'article. Ex.: 1) اَلضَّارِبَاهُ, اَلضَّارِبُوهُ; 2) اَلضَّارِبَانِ إِيَّاهُ, اَلضَّارِبُونَ إِيَّاهُ ou اَلضَّارِبَانِ لَهُ, اَلضَّارِبُونَ لَهُ; et 3) اَلضَّارِبَانِهِ, اَلضَّارِبُونَهُ. Dans les exemples du 3), le suffixe semble être un suffixe nominal au génitif; en réalité c'est un suffixe verbal à l'accusatif; et même dans les exemples du 1), le complément, tout en ayant l'apparence d'un suffixe nominal au génitif, doit avoir été, pour les Arabes, un accusatif, ainsi que le prouve le suffixe de la 1e personne نِى dans صَادِقُونِى, اَلْمُوَافِينِى et dans d'autres cas semblables.

Rem. *b*. Quand le participe actif est suivi de deux ou de plusieurs noms unis par وَ ou par أَوْ, c'est le premier seulement qui d'ordinaire se met au génitif; celui ou ceux qui le suivent

prennent l'accusatif. La raison en est que la nature nominale du participe actif se perd pour les compléments qui sont éloignés de lui, et se transforme en nature verbale. Ex.: جَاعِلُ ٱللَّيْلِ سَكَنًا وَٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ حُسْبَانًا *celui qui a établi la nuit pour le repos, et le soleil et la lune pour le calcul du temps.*

2) Si le participe actif provient d'un verbe qui régit deux ou trois compléments objectifs (§ 389), le premier se met ou à l'accusatif, ce qui a lieu le plus souvent, ou au génitif; le second ou les deux autres se mettent à l'accusatif. Ex.: أَنَا كَاسٍ زَيْدًا ثَوْبًا مُعْجَّرًا *je revêtirai Zéid d'un brillant habit;* هَلْ أَنْتَ ظَانٌّ عَمْرًا عَاقِلًا (ظَانُّ عَمْرٍو عَاقِلًا) *est-ce que tu crois que ʿAmr est intelligent?*

Rem. *a.* Si un participe actif provenant d'un verbe doublement transitif a des pronoms pour compléments objectifs, il peut prendre deux suffixes pronominaux (comp. § 191). Ex.: مُعْطِيكَهُ *celui qui te le donne,* مُطْعِمُنِيهَا *celui qui me la donne à manger.*

Rem. *b.* Le second des deux compléments d'un participe actif, c.-à-d. celui qui est à l'accusatif, se place très-rarement entre le participe actif et le premier complément, c.-à-d. celui qui est au génitif. Ex.: سِوَاكَ مَانِعُ فَضْلَهُ ٱلْمُحْتَاجِ *d'autres que toi refusent leurs bienfaits au nécessiteux;* لَا تَحْسَبَنَّ ٱللَّهَ مُخْلِفَ وَعْدَهُ رُسُلِهِ *ne crois pas que Dieu ne tienne sa promesse à ses apôtres.*

396. Ce qui a été dit au § 394 sur l'usage de لِ après les máṣdars est également applicable aux parti-

cipes actifs. لِ s'emploie donc: a) quand un participe actif indéterminé précède immédiatement le complément; ex.: مُعْجِبٌ لَكَ *quelqu'un qui te fait admirer;* وَهِىَ مُجَانِبَةٌ لَهُ *tandis qu'elle l'évitait* (dans cet exemple le participe actif indéterminé est le prédicat d'une *proposition circonstancielle* جُمْلَةٌ حَالِيَّةٌ § 548, 1); وَٱلْحِيلَةُ لَا تَجُوزُ إِلَّا إِذَا كَانَ ٱلْخَصْمُ مُتَعَنِّتًا لَا طَالِبًا لِلْحَقِّ *et l'artifice n'est pas licite* (dans la discussion), *si ce n'est quand l'adversaire est un sophiste qui exploite les faiblesses d'autrui et qui ne cherche pas la vérité;* surtout quand le participe actif est à l'accusatif adverbial (§ 408); ex.: نَزَلَ عَلَى ٱلْمَدِينَةِ مُحَاصِرًا لَهَا *il s'arrêta devant la ville pour l'assiéger;* وَكَفَى بِلَذَّةِ ٱلْعِلْمِ دَاعِيًا وَبَاعِثًا لِلْعَاقِلِ *il suffit de la douceur de la science pour appeler et attirer l'homme intelligent;* b) quand le participe actif déterminé par l'article précède immédiatement le complément; ex.: اَلْمُفَسِّرُونَ لِهٰذِهِ ٱلْأَبْيَاتِ *ceux qui expliquent ces vers;* وَبَقِىَ يَتَفَكَّرُ فِى ذٰلِكَ ٱلشَّىْء ٱلْمُصَرِّفِ لِلْجَسَدِ *et il continua de méditer sur cette chose qui gouverne le corps;* c) quand un génitif se trouve entre le participe actif et l'accusatif; ex.: مُطْعِمُهَا لِى *celui qui me la donna à manger.*

Rem. L'emploi de لِ (et de إِيَّا devant les suffixes, d'après le § 193, 2) au lieu de l'accusatif est indispensable, quand le complément du participe actif précède celui-ci par suite d'une transposition de rhétorique. Ex.: وَكَانُوا لَنَا عَابِدِينَ *et ils nous ado-*

raient; مَا كُنَّا لِلْغَيْبِ حَافِظِينَ *nous ne savions pas ce qui était caché (dans l'avenir)*; إِنَّا لَهُ لَحَافِظُونَ *certes nous le garderons.* **La même chose a lieu avec les temps personnels du verbe, ex.:** إِنْ كُنْتُمْ لِلرُّؤْيَا تَعْبُرُونَ *si vous expliquez la vision.*

397. Les participes passifs provenant d'un verbe qui régit deux accusatifs à la voix active, conservent l'un de ces accusatifs et transforment l'autre en nominatif. Ex.: زَيْدٌ مُعْطًى عَبْدُهُ دِرْهَمًا *l'esclave de Zéid est gratifié d'un dirhem*; comp. § 390.

398. Les adjectifs verbaux dont la signification ne se distingue de celle des participes actifs que par une plus grande intensité, régissent, comme ces derniers: a) l'accusatif, ou b) la préposition لِ. Ces formes intensives sont قَتَّالٌ (§ 234), قَتُولٌ (§ 233, Rem. *c*). — Cette règle s'applique plus rarement aux adjectifs des formes قَتِيلٌ (§ 234), قَتِلٌ, مِقْتَالٌ (§ 234, Rem. *a*). — Comme ces adjectifs n'ont qu'une force verbale très-faible, l'accusatif est rarement employé et ne se rencontre pour ainsi dire que chez les poètes. Ex.: a) فَتَاتَانِ أَمَّا إِحْدَاهُمَا فَشَبِيهَةٌ هِلَالًا *deux jeunes filles, dont l'une ressemble à la nouvelle lune*; b) سَمَّاعُونَ لِلْكَذِبِ أَكَّالُونَ لِلسُّحْتِ *ceux qui prêtent l'oreille au mensonge, qui mangent les choses défendues*; مَنَّاعٌ لِلْخَيْرِ *celui qui empêche constamment le bien*; قَؤُولٌ لِ *celui qui dit continuellement que.*

399. Les adjectifs verbaux de la forme أَفْعَلُ, qui

répond à notre comparatif et à notre superlatif (§ 235), lorsqu'ils sont dérivés de verbes transitifs, régissent leur complément le plus souvent a) au génitif avec لِ, rarement b) à l'accusatif. Ex.: a) هُوَ أَطْلَبُ لِلْعِلْمِ مِنْكُمْ *il recherche la science plus que vous;* اَلْمُؤْمِنُ أَحَبُّ لِلّٰهِ مِنْ نَفْسِهِ *le croyant aime Dieu plus que lui-même;* هُوَ أَشْهَى لِلْأَمْرِ مِنِّي *il est plus désireux de la chose que moi;* b) وَأَضْرَبَ مِنَّا بِٱلسُّيُوفِ ٱلْقَوَانِسَ *et frappant plus que nous avec des épées sur les cimiers des casques.*

Rem. *a.* Les adjectifs verbaux de la forme أَفْعَلُ, provenant de verbes qui expriment l'amour ou la haine, régissent leur complément au génitif avec لِ, quand ils sont employés dans le sens actif (v. le deuxième et le troisième exemple du § précédent); dans le sens passif *, ils s'unissent au mot qui serait le sujet du verbe actif au moyen de إِلَى. Ex.: اَلْمُؤْمِنُ أَحَبُّ إِلَى ٱللّٰهِ مِنْ غَيْرِهِ *le croyant est plus aimé de Dieu qu'un autre;* هُوَ أَبْغَضُ إِلَيَّ مِنْهَا *il m'est plus odieux qu'elle.*

Rem. *b.* Les adjectifs verbaux de la forme أَفْعَلُ, provenant de verbes intransitifs, régissent leurs compléments au moyen des mêmes prépositions que leurs verbes. Ex.: هُوَ أَزْهَدُ فِي ٱلدُّنْيَا وَأَسْرَعُ إِلَى ٱلْخَيْرِ وَأَبْعَدُ مِنَ ٱلْإِثْمِ وَأَحْرَصُ عَلَى ٱلْحَمْدِ *il est*

---

* Le comparatif et le superlatif n'ayant qu'une forme, celle-ci peut tout aussi bien provenir d'un adjectif verbal de signification passive que d'un adjectif verbal de signification active, p. e. أَحَبُّ de مُحِبٌّ *aimant* ou de حَبِيبٌ *aimé.*

plus retiré du monde et plus ardent pour le bien et plus éloigné du péché et plus avide de la louange (de Dieu). Ces adjectifs tirent souvent leur signification, non pas de la forme primitive du verbe, mais d'une des formes dérivées, notamment de la IIe et de la IVe. Ex.: ذَٰلِكُمْ أَقْوَمُ لِلشَّهَادَةِ (de مُقِيمٌ) *ceci confirme davantage le témoignage;* غَيْرُ ٱلدَّجَّالِ أَخْوَفُنِى عَلَيْكُمْ (de مُخَوِّفٌ ou de مُخِيفٌ) *un autre que l'Antéchrist me cause une plus grande crainte pour vous.*

400. L'accusatif dépend assez souvent d'un verbe sous-entendu. Ce cas se présente:

1) Dans les formules de commandement, de souhait, de reproche avec interrogation, de louange, de salutation et dans d'autres semblables, où nous devons suppléer le verbe dont le nom mis à l'accusatif est dérivé et auquel il sert de ٱلْمَفْعُولُ ٱلْمُطْلَقُ. Ex.: صَبْرًا لَا جَزَعًا *(exerce) la patience, non l'impatience* (pour اِصْبِرْ صَبْرًا); رَعْيًا لَكَ *Dieu t'accorde protection!* (pour رَعَاكَ ٱللّٰهُ رَعْيًا); أَكُفْرًا *ingratitude? (témoignerai-je de l'ingratitude?)* = أَأَكْفُرُ كُفْرًا; سُبْحَانَ ٱللّٰهِ et سُبْحَانَهُ *la louange de Dieu* et *sa louange* (de Dieu), sous-entendu أُسَبِّحُ *je loue* (qui est un إِخْبَارٌ *énonciation d'un fait*), ou سَبِّحْ *loue*, سَبِّحُوا *louez* (qui est un إِنْشَآءٌ *ordre* ou *souhait*); سَمْعًا وَطَاعَةً *entendre et obéir* (*entendre c'est obéir*) pour أَسْمَعُ سَمْعًا وَأُطِيعُ طَاعَةً.

Rem. *a.* Dans les formules de commandement, de souhait, de reproche, l'accusatif n'est du reste pas un مَصْدَرٌ

مُؤَكِّدٌ (§ 391, 1), mais un simple substitut (بَدَلٌ ou نَائِبٌ) de l'un des temps personnels du verbe.

Rem. *b.* Quelques-uns de ces accusatifs, comme لَبَّيْكَ (exclamation des pèlerins de la Mecque), sont employés au duel لِلتَّكْرِيرِ وَٱلتَّكْثِيرِ *pour exprimer la répétition et la fréquence.*

2) Quand le verbe sous-entendu est un autre que celui qui a donné naissance au nom mis à l'accusatif, pourvu que ce verbe puisse être facilement deviné par la manière dont le nom est exprimé et par les circonstances dans lesquelles se trouve celui qui parle. Ceci a lieu:

a) Dans des formules de salutation et d'autres semblables, ainsi que dans d'autres locutions, où l'accusatif peut se rencontrer comme ٱلْمَفْعُولُ ٱلْمُطْلَقُ d'après le § 391, 2, Rem. *a* (comme dans هَنِيئًا مَرِيئًا, sous-entendu كُلْ, كُلُوا, *mange, mangez et digérez facilement et avec gaîté,* c.-à-d. *bon appétit!*), ou bien comme exprimant simplement le complément direct, ou bien encore comme accusatif adverbial (§§ 408 et suiv.) Ex.: مَرْحَبًا وَأَهْلًا وَسَهْلًا, c.-à-d. أَتَيْتَ مَرْحَبًا وَأَتَيْتَ أَهْلًا الخ *tu es venu dans un endroit spacieux et chez des gens amis et dans un endroit facile*, c.-à-d. *sois le bienvenu!* مَرْحَبًا بِكَ ٱللّٰهُ وَمَسْهَلًا *Dieu te donne un asile commode et facile!* ٱلْهِلَالَ وَٱللّٰهِ *la nouvelle lune, par Dieu (on la voit)*; أَكُلَّ هٰذَا بُخْلًا *est-ce que (tu as fait) tout cela par avarice?*

b) Dans les locutions *α*) qui préviennent quel-

qu'un qu'il ait à garder sa personne ou une partie de son corps d'un être ou d'une chose (اَلتَّحْذِيرُ). Dans ces locutions on met à l'accusatif tantôt la personne (presque toujours la seconde) qui doit être sur ses gardes, tantôt la personne ou la chose dont il faut se garder, en mentionnant une ou deux fois l'un ou l'autre de ces noms, ou en les mentionnant une fois tous deux et en les unissant par وَ. — β) Dans les locutions qui servent à exciter une ou plusieurs personnes à l'attaque d'un être ou d'une chose (اَلْإِغْرَآء). Ex.: α) إِيَّاكَ *toi!* إِيَّاكُمْ *vous!* إِيَّاكَ إِيَّاكَ *toi, toi!* sous-entendu أُحَذِّرُ *je préviens*, c.-à-d. *prends garde!* إِيَّاكَ وَٱلْمُعَادَاةَ *garde-toi de l'inimitié!* إِيَّاكَ وَأَنْ تَشْتَغِلَ بِهٰذَا ٱلْجَدَلِ *garde-toi de te mêler de ce genre de lutte!* (ex. dans lequel, comme il arrive fréquemment, أَنْ avec le subjonctif prend la place de l'accusatif; comp. § 453), أَمَامَكَ *devant toi!* sous-entendu *regarde! prends garde!* رَأْسَكَ رَأْسَكَ *ta tête, ta tête!* sous-entendu نَحِّ *écarte!* اَلْأَسَدَ *le lion!* sous-entendu إِحْذَرْ *garde-toi!* رَأْسَكَ وَٱلْحَائِطَ *ta tête et le mur!* c.-à-d. نَحِّ رَأْسَكَ وَٱحْذَرِ ٱلْحَائِطَ *écarte ta tête et prends garde au mur;* β) اَلْعَدُوَّ ٱلْعَدُوَّ *l'ennemi, l'ennemi!* sous-entendu خُذُوا *attaquez!* *

* Quand on mentionne un accusatif une seule fois, on peut également lui joindre le verbe, mais si l'accusatif est répété ou s'il y a dans l'expression deux noms unis par وَ, le verbe ne peut jamais être exprimé.

c) Dans les locutions dans lesquelles on ajoute au nom, pour le caractériser plus spécialement, un accusatif (complément de أَعْنِي *j'entends, je veux dire*, sous-ent.). Ceci se présente surtout dans les formules de louange ou de blâme, etc., d'où cet accusatif a reçu également le dénomination de نَصْبُ ٱلْمَدْحِ وَٱلذَّمِّ *l'accusatif de louange et de blâme*. Ex.: اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ ٱلْحَمِيدَ *la louange (est) à Dieu le digne de louange;* أَتَانِي زَيْدٌ ٱلْفَاسِقَ *Zéid, le coquin, vint à moi.* Quand le mot à déterminer est un pronom, cet accusatif sert alors لِلِٱخْتِصَاصِ *pour la spécification* du pronom indéterminé par lui-même. Ex.: نَحْنُ ٱلْعَرَبَ أَسْخَى مَنْ بَذَلَ *nous*, (je veux dire) *les Arabes, nous sommes les plus généreux d'entre les généreux.*

Rem. Dans des phrases comme هَاكَ ٱلسَّيْفَ *voilà (pour toi) l'épée*, عَلَيْكَ زَيْدًا, عِنْدَكَ زَيْدًا, دُونَكَ زَيْدًا, *contre toi, chez toi, auprès de toi Zéid*, c.-à-d. *saisis Zéid, qui se met contre toi*, etc., دُونَكَ *saisis-le*, دُونَكُمْ *saisissez-le*, l'accusatif ne dépend pas des mots أَنْ تَأْخُذَ *que tu saisisses* (*c'est à toi* etc. *de saisir*) sous-entendus entre عَلَيْكَ etc. et زَيْدًا, mais de l'impératif خُذْ, dont la préposition renferme le sens. On dit رُوَيْدَ زَيْدًا *conduis Zéid lentement, traite-le avec douceur*, de même que رُوَيْدَ زَيْدٍ; dans le premier cas le fátha final de رُوَيْدَ est un بِنَآءٌ, c.-à-d. une terminaison indéclinable, comme dans أَيْنَ; dans رُوَيْدَ زَيْدٍ ce fátha est la terminaison de l'ac-

cusatif de رُوَيْدَ à l'état construit (رُوَيْدٌ est le diminutif de رُودٌ *action de s'avancer lentement et doucement*). On peut dire aussi رُوَيْدَكَ زَيْدًا *traite Zéid avec douceur!* litt. *ton action de traiter Zéid avec douceur;* رُوَيْدَكَنِي *traite-moi avec douceur!*

401. L'adverbe إِنَّ *certes*, et la conjonction أَنَّ *que*, de même que les conjonctions composées de إِنَّ ou de أَنَّ, comme لٰكِنَّ et وَلٰكِنَّ *mais*, *cependant*, كَأَنَّ *comme si*, et لِأَنَّ *parce que*, *car* (comp. §§ 360 et 365) exigent que le nom qui les suit et qui, d'après nos idées, devrait comme sujet être au nominatif, soit mis à l'accusatif, parce que ces particules renferment en elles-mêmes la force du verbe *voir*. Ceci a lieu tout aussi bien quand le sujet suit immédiatement إِنَّ, etc., que lorsqu'il est séparé de la particule par le prédicat de cette dernière, composé d'un adverbe de lieu ou de temps, ou d'une préposition avec son complément. Si le sujet suit immédiatement, on peut après إِنَّ préfixer la particule affirmative لَ au prédicat; dans l'autre cas c'est au sujet lui-même que cette dernière peut être préfixée. Ex.: إِنَّ ٱللّٰهَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ *certes Dieu est tout-puissant* (litt. *vois Dieu, sur chaque chose il est puissant*); إِنَّ ٱلْحَدَاثَةَ لَا تَدُومُ *certes la jeunesse ne dure pas;* حُكِيَ أَنَّ مَلِكًا مِنْ مُلُوكِ ٱلْهِنْدِ كَانَ لَهُ زَوْجَةٌ *il a été raconté qu'un roi des rois de l'Inde avait une femme;* زَيْدٌ قَائِمٌ وَلٰكِنَّ مُحَمَّدًا جَالِسٌ *Zéid est debout, mais Mohámmed est assis;* كَأَنَّ زَيْدًا أَسَدٌ

comme si Zéid était un lion; وَهٰذَا لِأَنَّ ٱلْعِلْمَ نُورٌ وَٱلْوُضُوءَ نُورٌ *et* (il fit) *cela, parce que la science est une lumière et l'ablution religieuse une lumière;* أَئِنَّكُمْ لَتَشْهَدُونَ أَنَّ مَعَ ٱللّٰهِ آلِهَةً أُخْرَى *est-ce que vous témoignerez qu'il y a d'autres dieux avec* (*le vrai*) *Dieu?* إِنَّ بِٱلشِّعْبِ ٱلَّذِي دُونَ سَلْعٍ لَقَتِيلًا *vois dans la vallée qui est sous Sél'a un homme tué;* إِنَّ فِي ذٰلِكَ لَعِبْرَةً *vois, dans ceci il y a un exemple à imiter.*

Rem. *a.* Le nom régi par إِنَّ, etc. (إِنَّ وَأَخَوَاتُهَا) se nomme اِسْمُ إِنَّ *le nom de* إِنَّ, et le prédicat, خَبَرُ إِنَّ *le prédicat de* إِنَّ.

Rem. *b.* Si le prédicat se trouve placé entre إِنَّ, etc. et leur اِسْمٌ, l'accent logique repose sur le اِسْمُ إِنَّ; si au contraire il vient après le اِسْمُ إِنَّ, il a lui-même l'accent logique.

Rem. *c.* Quand مَا (ou le ضَمِيرُ ٱلشَّأْنِ § 360) est suffixé aux particules إِنَّ, كَأَنَّ et لٰكِنَّ (إِنَّمَا, كَأَنَّمَا, لٰكِنَّمَا), celles-ci ne peuvent plus régir l'accusatif; ce pouvoir leur est enlevé par مَا (مَا ٱلْكَافَّةُ *le mâ d'empêchement*), et le nom se met alors au nominatif. On *peut* mettre au même cas un second sujet, à condition que le prédicat commun le précède, mais chaque sujet *doit* être mis au nominatif quand on emploie les formes plus faibles إِنْ, أَنْ, كَأَنْ, لٰكِنْ, et dans ce cas إِنْ est toujours suivi de لَ. Néanmoins ces dernières formes se rencontrent aussi, quoique rarement, accompagnées de suffixes et même d'un accusatif.

Rem. *d.* Les mots لَيْتَ *plût à Dieu que*, عَلَّ et لَعَلَّ, *peut-être*, exigent également que le nom qui les suit soit mis à

l'accusatif (ex.: يَا لَيْتَ بَيْنَكَ وَبَيْنِي بُعْدَ ٱلْمَشْرِقَيْنِ *plût à Dieu qu'entre toi et moi il y eût la distance de l'orient à l'occident;* وَمَا يُدْرِيكَ لَعَلَّ ٱلسَّاعَةَ قَرِيبٌ *et qu'est-ce qui te permet de savoir que peut-être l'heure de la résurrection est proche?*); mais comme ils semblent avoir été des verbes (§ 362, Rem. *b*), l'accusatif qui les suit serait donc régi par leur propre force verbale et non par celle d'un verbe sous-entendu. Le مَا qu'on leur suffixe a le même effet que pour les particules إِنَّ, etc. (Rem. *c*); cependant après لَيْتَمَا on peut aussi mettre le nom à l'accusatif. Pour لَعَلَّ comp. encore § 362, Rem. *b*. On trouve, dialectiquement, aussi à l'accusatif le prédicat de إِنَّ, etc.

402. Quand la conjonction وَ, entre deux mots, ne les unit pas comme une simple copulative, mais subordonne au premier celui auquel elle est préfixée, elle gouverne l'accusatif, car elle a dans ce cas la signification de la préposition مَعَ *avec*, et elle acquiert force verbale. Cet accusatif s'appelle ٱلْمَفْعُولُ مَعَهُ. Ex.: مَا شَأْنُكَ وَزَيْدًا et مَا لَكَ وَزَيْدًا, *qu'as-tu avec Zéid?* Ce وَ se nomme وَاوُ ٱلْمُصَاحَبَةِ *le wâw d'association* ou *de concomitance*, ou bien encore, comme le وَ qui régit le subjonctif, وَاوُ ٱلْمَعِيَّةِ et وَاوُ ٱلْجَمْعِ *le wâw de la simultanéité** (§ 380, 5).

403. Le nom de la personne ou de la chose qui fait l'objet d'un appel (ٱلْمُنَادَى *l'appelé, l'appelée;* نِدَآءٌ *vocatif*,

* Le subjonctif du verbe correspond à l'accusatif du nom, tant sous le rapport de la signification (l'indication de la dépendance) que sous celui de la forme (comp. § 95, Rem. *a*).

compellatif), est d'ordinaire précédé de l'une des حُرُوفُ ٱلنِّدَآءِ ou حُرُوفُ ٱلْمُنَادَاةِ *particules de l'appel:* a) أَ, آ, يَا, أَيَا, هَيَا, أَىْ, آىْ; b) أَيُّهَا, fém. أَيَّتُهَا, devant lesquelles on peut mettre يَا; c) وَا.

a) Après les premières particules, qui correspondent à notre *ó*, et dont يَا, أَ et أَيَا sont les plus usitées, un مُنَادًى est toujours dépourvu de l'article et mis tantôt au nominatif, sans tanwîn au singulier, tantôt à l'accusatif. α) Le nominatif s'emploie lorsque l'invocation ou l'appel est fait directement à celui auquel il s'adresse, et qu'il n'y est ajouté aucun terme explicatif quelconque; β) l'accusatif, quand l'invocation ou l'appel est indéterminé et indirect, ou si, tout en étant direct, il ajoute au مُنَادًى soit un génitif, soit un complément objectif, soit une préposition avec le génitif, soit enfin une expression déterminative. Ex.: α) يَا مُحَمَّدُ *ó Mohámmed!* يَا سَيِّدُ *ó seigneur!* يَا رَجُلَانِ *ó vous deux* (*hommes*)*!* يَا نَبِيُّونَ *ó prophètes!* β) يَا غَافِلًا وَٱلْمَوْتُ يَطْلُبُهُ *ó insouciant, tandis que la mort te* [*le*] *cherche!* يَا عَبْدَ ٱللّٰهِ *ó 'Abdállah!* يَا سَيِّدَ ٱلْوُحُوشِ *ó seigneur des bêtes féroces!* أَإِخْوَانَنَا *ó vous, nos frères!* يَا طَالِعًا ٱلْجَبَلَ *ó toi qui gravis la montagne!* يَا رَفِيقًا بِٱلْعِبَادِ *ó toi qui es bienveillant envers les hommes!* يَا خَيْرًا مِنْ زَيْدٍ *ó toi qui es meilleur que Zéid!* يَا حَسَنًا وَجْهُهُ *ó toi au beau visage!* Quand un مُنَادًى est employé seul avec l'interjection, et se trouve

à l'accusatif, l'appel n'est qu'une exclamation qui ne s'adresse à personne ou qui s'adresse à un absent: *ó ce Zéid!* et devient alors l'expression de la joie, de la douleur, de l'étonnement; tandis que l'emploi du nominatif constitue une véritable invocation ou appel (خِطَابٌ) à une personne ou à une chose présente ou censée être présente: *ó Zéid! écoute! viens!* etc. Dans un نِدَآءٌ composé cette distinction de cas disparaît, et lors même qu'il y a vraiment invocation ou appel on emploie l'accusatif, comme étant le cas de la dépendance verbale, celui auquel viennent s'attacher plus aisément d'autres compléments de nom ou de verbe; tandis que le nominatif est, pour ainsi dire, indépendant et rejette tout complément. La suppression du tanwîn au nominatif singulier semble provenir de l'énergie avec laquelle le nom est prononcé; il en résulte un raccourcissement de la désinence, comme à l'impératif et au conditionnel du verbe (voyez aussi Rem. *a* et *b*).

Rem. *a*. Les mêmes règles sont applicables quand l'interjection est omise (omission qui a lieu très-rarement devant les pronoms). Le suffixe ـِى de la 1e pers. du sing. devient ordinairement, au vocatif, un simple késra; ex.: رَبِّ ou يَا رَبِّ *mon maître! ô mon maître!* نَفْسِ ou يَا نَفْسِ *mon âme! ô mon âme!* (mais on dit يَا فَتَاىَ *ô mon jeune (ami)* § 315, Rem. *a*). On trouve d'autres formes, comme يَا عَبْدِىَ (à la pause عَبْدِيَهْ), عَبْدَا (ou عَبْدَى), عَبْدَ (à la pause عَبْدَاهْ). أَبٌ et أُمٌّ ont les

formes particulières أَبَتِ (أَبَتَ) et أُمَّتِ, à la pause أَبَهْ, أَبَتَاهْ et أُمَّهْ, أُمَّتَاهْ.

Rem. *b.* Cette tendance au raccourcissement, que nous constatons dans les vocatifs, ne se manifeste pas seulement par la suppression fréquente des désinences grammaticales, comme dans يَا تَوْبَ au lieu de يَا تَوْبَةُ *ô Táouba*, mais encore par la disparition de lettres radicales du mot, surtout dans les noms propres; ex.: يَا مَازِ *ô Mâzin!* يَا مَنْصُ *ô Manṣoûr!* يَا صَاحِ (de صَاحِبٌ) *ô ami!* يَا فُلُ (de فُلَانٌ § 307, 2, d, Rem.).

Rem. *c.* Il faut excepter اَللّٰهُ de la règle qui supprime l'article au vocatif, bien que l'on dise le plus souvent اَللّٰهُمَّ au lieu de يَا اَللّٰهُ. Il y a aussi d'autres exceptions du même genre, mais elles sont très-rares.

Rem. *d.* Le nom commun ou l'adjectif, placé en apposition avec un nom propre, se met tantôt au nominatif, tantôt à l'accusatif, d'après des règles que nous ne donnerons pas ici en détail. Ex.: يَا مُحَمَّدُ ٱلنَّبِىُّ et يَا مُحَمَّدُ ٱلنَّبِىَّ *ô Moḥámmed, le prophète!* Si un génitif suit le nom en apposition, il faut absolument mettre ce dernier à l'accusatif. Ex.: يَا إِبْرَاهِيمُ خَلِيلَ ٱللّٰهِ *ô Ibrâhîm, ami de Dieu!* Quand إِبْنٌ perd son ا, d'après le § 21, 2, le nom propre qui le précède est mis tantôt au nominatif, tantôt à l'accusatif, ex.: يَا زَيْدُ بْنَ عَمْرٍو. Il en est de même pour إِبْنَةٌ, placé également en apposition (comp. § 313, 1, Rem. *c*), ex.: يَا هِنْدُ ٱبْنَةَ عَمْرٍو. Dans tous les autres cas on suit les règles ordinaires.

b) أَيُّهَا (يَا) doit être suivi d'un nom au nominatif

avec l'article. Ex.: أَيُّهَا ٱلنَّاسُ *ô hommes!* يَا أَيَّتُهَا ٱلنَّفْسُ *ô âme!* On trouve aussi parfois أَيُّهَا ذَا (أَيُّهٰذَا) *ô toi là!*

Rem. Quelquefois أَيُّهَا s'emploie pour attirer l'attention sur le narrateur (لِلْٱخْتِصَاصِ, § 400, 2, c). Ex.: فَتَخَلَّفْنَا أَيَّتُهَا ٱلثَّلَاثَةُ *et nous restâmes en arrière, nous trois* (litt. *ô trois*).

c) وَا, qui s'emploie pour exprimer la tristesse ou la douleur (حَرْفُ ٱلنُّدْبَةِ, de même que يَا), suit les règles de يَا; l'interjection وَا se met seulement devant les noms propres ou les noms avec l'article ou précédés de مَنْ, et ceux-ci peuvent encore s'adjoindre la terminaison ـَا (v. § 366, Rem. *b*). Ex.: وَا زَيْدَا *hélas Zéid!* La forme de cette terminaison varie dans quelques cas particuliers dont nous ne nous occuperons pas ici.

404. Quand la particule négative لَا est *immédiatement* suivie du nom *indéterminé* d'une personne ou d'une chose dont elle indique la non-existence d'une manière absolue (لَا نَافِيَةُ ٱلْجِنْسِ *le* لَا *qui nie le genre*), elle le régit à l'accusatif parcequ'elle acquiert force verbale. Comme elle attire sur elle-même tout le poids de la proposition, cet accusatif s'abrège, quand c'est possible, et perd le tanwîn. Ex.: لَا إِلٰهَ إِلَّا ٱللّٰهُ *il n'y a pas de dieu si ce n'est Dieu!* لَا إِلٰهَيْنِ *il n'y a pas deux dieux!* لَا مُسْلِمِينَ فِي ٱلدَّارِ *il n'y a pas de musulmans dans la maison;* لَا رِجَالَ هُنَا *il n'y a pas d'hommes ici;* لَا مُسْلِمَاتِ عِنْدَكَ *il n'y a pas de musulmanes chez toi* (mais on dit لَا فِي ٱلدَّارِ رَجُلٌ

parce que لَا ne précède pas immédiatement le nom). L'accusatif cependant retient le tanwîn, quand il est accompagné de termes explicatifs, comme nous l'avons vu, pour l'accusatif de l'appel, au § 403, a, β, pourvu qu'un génitif ne dépende pas de lui: لَا خَيْرًا مِنْ زَيْدٍ عِنْدَنَا *il n'y en a pas de meilleur que Zéid parmi nous.* S'il est accompagné d'un adjectif, le substantif conserve sa forme abrégée; quant à l'adjectif, ou il est décliné comme le substantif ou il prend l'accusatif avec le tanwîn, ou bien encore le nominatif avec le tanwîn; il n'y a que les participes actifs suivis de لِ (§ 396) qui prennent toujours l'accusatif abrégé. Quand l'accusatif abrégé est joint par وَ à un autre nom, ce dernier prend la forme du premier, le nominatif ou l'accusatif tous deux avec le tanwîn. Mais quand لَا est répété, et chaque fois accompagné d'un nom, on peut mettre 1° le premier nom à l'accusatif abrégé, le second à l'accusatif avec ou sans tanwîn, ou au nominatif; ou bien 2° le premier au nominatif, le second à l'accusatif abrégé ou au nominatif.

Rem. On rencontre parfois des exceptions apparentes ou réelles, comme la suppression du ن au duel et au pluriel masculin, ـَاتَ au lieu de ـَاتِ au pluriel féminin, et أَبَا au lieu de أَبَ dans l'expression لَا أَبَا لَكَ *tu n'as pas de père.* On rencontre aussi أَخَا dans le même cas que أَبَا. — L'accusatif régi par لَا s'appelle إِسْمُ لَا *le nom de* لَا; le prédicat, خَبَرُ لَا, *le prédicat de* لَا.

405. L'autre espèce d'accusatif, l'accusatif adver-

bial dans le *sens restreint* (§ 387, 2), dépend de l'idée d'*existence* exprimée a) par le verbe كَانَ *être*, *exister*, ou b) par d'autres verbes qui renferment le sens du verbe كَانَ. L'idée générale d'existence est, dans ce cas, déterminée et restreinte par cet accusatif. Comp. § 408.

406. Le verbe كَانَ, quand il occupe la place de la copule logique, exige que le prédicat soit mis à l'accusatif. Ex.: إِنْ كَانَ ٱلْبَلَآءُ مُقَدَّرًا يُصِيبُهُ لَا مَحَالَةَ *si le malheur est décidé* (c.-à-d. *existe comme décidé*), *il l'atteindra nécessairement;* أَكْرِمِ ٱلضَّيْفَ غَنِيًّا كَانَ أَوْ فَقِيرًا *honore l'hôte, qu'il soit riche ou pauvre.* Mais si le mot كَانَ est seulement accompagné d'un sujet auquel est attribuée l'idée d'existence inhérente au verbe, ce sujet, comme tout sujet, est mis au nominatif. Ex.: كَانَ تَاجِرٌ وَكَانَ لَهُ بَنُونَ ثَلَاثَةٌ *il y avait* (*une fois*) *un marchand*, *et il avait trois fils* (كَانَ تَاجِرًا voudrait dire: *il était marchand*). Les Arabes donnent à كَانَ, dans le premier cas, le nom de كَانَ ٱلنَّاقِصَةُ *le* كَانَ *incomplet* (qui a besoin d'un attribut pour être complet), dans le second cas, celui de كَانَ ٱلتَّامَّةُ *le* كَانَ *complet* (qui n'a pas besoin d'attribut).

Rem. On supprime quelquefois كَانَ. Ex.: إِنْ خَيْرًا وَإِنْ شَرًّا (*qu'il soit*) *bon ou méchant.* — Le sujet s'appelle اِسْمُ كَانَ *le nom de* كَانَ; le prédicat, خَبَرُ كَانَ *le prédicat de* كَانَ.

407. Comme كَانَ ٱلنَّاقِصَةُ se construisent quelques verbes qui, outre l'idée d'existence, en renferment une

autre déterminant ou modifiant celle-ci; soit a) l'idée de *durée* et de *continuation;* ainsi دَامَ *durer*, بَقِىَ *rester* (comp. § 373), مَا زَالَ, لَمْ يَزَلْ et لَا يَزَالُ, *il n'a pas cessé, ne cessera pas, ne cesse pas*, etc.; soit b) l'idée de *devenir;* ainsi صَارَ *devenir*, عَادَ, آضَ, رَجَعَ (litt. *retourner, revenir, devenir à plusieurs reprises* ou *tout autre*, et simplement) *devenir;* soit c) l'idée de *temps;* ainsi رَاحَ ou أَمْسَى *être, se trouver, faire quelque chose le soir;* غَدَا ou أَصْبَحَ, *le matin;* أَسْفَرَ, *à l'aube;* أَضْحَى, *dans l'avant-midi;* ظَلَّ, *durant le jour;* بَاتَ, *durant la nuit*, verbes dans lesquels l'idée de temps est affaiblie à tel point qu'ils sont devenus synonymes de كَانَ et de صَارَ; soit enfin d) l'idée de *négation*, qui exprime absolument l'idée de la non-existence, ainsi لَيْسَ *n'être pas.* Ex.: لَا تَعُدَّ نَفْسَكَ مِنَ ٱلنَّاسِ مَا دَامَ ٱلْغَضَبُ غَالِبًا عَلَيْكَ *ne te compte pas parmi les hommes aussi longtemps que la colère te domine;* لَا تَزَالُ طَآئِفَةٌ مِنْ أُمَّتِى ظَاهِرِينَ عَلَى ٱلْحَقِّ *une partie de mon peuple ne cessera pas de tenir à la vérité;* وَكَانَ يَرَى ٱلْمَآءَ يَصِيرُ بُخَارًا وَٱلْبُخَارَ يَصِيرُ مَآءً *il croyait* (§ 389, 2°) *que l'eau devenait vapeur et que la vapeur devenait eau;* تَمَنَّيْتَ أَنْ تُمْسِىَ فَقِيهًا مُنَاظِرًا *tu désires devenir un savant habile dans la controverse;* أَصْبَحْتُمْ بِنِعْمَةِ ٱللّٰهِ إِخْوَانًا *vous êtes devenus frères par la grâce de Dieu;* لَيْسَ مَطْلُوبِى شَىْءٌ بِهٰذِهِ ٱلصِّفَةِ *ce que je cherche n'est pas pareille chose.* Tous ces ver-

bes sont appelés par les Arabes أَخَوَاتُ كَانَ *sœurs de* كَانَ, et par nous, *verbes abstraits.*

Rem. *a.* On compte ordinairement وُجِدَ *être trouvé*, *exister*, au nombre des أَخَوَاتُ كَانَ. Cependant وُجِدَ ne peut être que كَانَ ٱلتَّامَّةُ, et alors il est sans prédicat, ou il peut être le passif de وَجَدَ qui régit deux accusatifs (§ 389), et alors il conserve l'un des deux, le ٱلْمَفْعُولُ ٱلثَّانِى (§ 390). Ex.: لَا يُوجَدُ مِنْهَا شَىْءٌ صِرْفًا qui signifie ou: *il ne se trouve rien de pur en eux* (aucun n'est dans un état de pureté), — et ici صِرْفًا est un حَالٌ (§ 409, 3), — ou: *on trouve que rien n'est pur chez eux;* dans ce cas صِرْفًا est un second complément objectif.

Rem. *b.* Dans le principal dialecte, celui du Ḥiǵâz, les particules مَا et لَا, quand elles sont employées بِمَعْنَى لَيْسَ *dans le sens de* لَيْسَ (ou مُشَبَّهَتَيْنِ بِلَيْسَ *assimilées à* لَيْسَ) veulent, de même que ce verbe, leur prédicat à l'accusatif, pourvu 1° que le prédicat vienne après le sujet, 2° que la particule d'exception إِلَّا ne se trouve pas entre les deux, 3° que la particule corroborative إِنْ (§ 401, Rem. *c*) ne soit pas jointe à مَا, et enfin 4° que le prédicat des deux négations et le sujet de لَا soient des noms indéterminés; ex.: مَا هٰذَا بَشَرًا *celui-ci n'est pas un homme;* لَا رَجُلٌ حَاضِرًا *aucun homme n'est présent.* Les exceptions au 4° sont rares. — Un second prédicat de مَا se met de préférence à l'accusatif plutôt qu'au nominatif; le nominatif n'est indispensable que lorsque les deux prédicats sont joints par une particule adversative. — La particule négative إِنْ (§ 523) permet la même construction; il en est éga-

lement ainsi dans les expressions de temps où se trouve لَاتَ, qui est synonyme de لَيْسَ, mais qui n'admet jamais qu'*un* nom près de soi; ex.: لَاتَ حِينَ مَنَاصٍ *ce n'était pas le temps de fuir.*

Rem. *c.* De même que كَانَ, d'après le § 375, ses sœurs peuvent être suivies d'un imparfait au lieu de l'accusatif (comp. § 439). — Peuvent avoir la même construction: 1⁰ les verbes de cœur (§ 389. Pour la manière de remplacer leur second accusatif, voyez l'exemple donné page 297, lignes 18 et 19); 2⁰ les أَفْعَالُ ٱلْمُقَارَبَةِ *verbes de proximité*, dont les principaux sont: عَسَى *il peut arriver que*, كَادَ, كَرَبَ, أَوْشَكَ *être sur le point de, peu s'en est fallu que*, حَرَى *il se peut que*, اخْلَوْلَقَ (XIIᵉ) *il se peut que* (p. e. كَادَ يَؤُوبُ rarement كَادَ آئِبًا *il était presque revenu*), cependant quelques-uns préfèrent أَنْ avec le subjonctif (comme عَسَى أَنْ يَأْتِيَ rarement عَسَى يَأْتِي ou عَسَى آتِيًا ou عَسَاهُ آتٍ, *peut-être viendra-t-il*); 3⁰ les أَفْعَالُ ٱلشُّرُوعِ ou أَفْعَالُ ٱلْإِنْشَاءِ *verbes inchoatifs*, dont les plus fréquents sont: جَعَلَ, شَرَعَ, أَخَذَ, عَلِقَ, طَبِقَ, طَفِقَ, أَقْبَلَ, قَامَ, أَنْشَأَ, qui, dans ce cas, signifient *se mettre à, commencer à* (p. e. جَعَلَ يَلُومُهُ *il se mit à le blâmer*). C'est du reste au dictionnaire qu'il appartient d'indiquer les constructions usitées pour chaque verbe en particulier.

408. L'accusatif adverbial dépend aussi de toute idée verbale qui détermine ou restreint en quelque manière le sujet, le prédicat, le verbe ou toute la proposition. Il tient la place d'une préposition avec le

génitif ou d'une proposition conjonctive, et supplée amplement au petit nombre des adverbes arabes. Comp. aussi §§ 362, 405.

409. L'accusatif adverbial sert à désigner:

1) Le *temps* dans lequel ou durant lequel l'action a lieu. Ex.: فَرَآهُ ٱلْخَلِيفَةُ يَوْمًا يَتَوَضَّأُ رِجْلَيْهِ *et le calife le vit un jour se laver les pieds;* لَا يَدْرِى كَيْفَ يَمُوتُ يَوْمَ ٱلْهَلَاكِ *il ne sait pas comment il mourra le jour du trépas;* سَكَنَ فِى بَعْضِ ٱلْقُرَى أَيَّامًا *il demeura quelques jours dans un village;* سَيُعْطِيكَ ٱلْكِتَابَ غَدًا *il te donnera le livre demain;* لَمْ يَبِتْ عَلَى ٱلْفِرَاشِ أَرْبَعِينَ سَنَةً *durant quarante ans il ne passa pas la nuit sur un lit;* قَتَلْتُهُ ٱلسَّنَةَ ٱلْمَاضِيَةَ *je le tuai l'année passée;* قَالَ حِينَ لَقِيَهُ *il dit quand il le rencontra;* قَامَ فِى خِلَالِ ٱلدَّرْسِ أَحْيَانًا *il se leva de temps en temps pendant la leçon;* جَآءَ طُلُوعَ ٱلشَّمْسِ *il vint au lever du soleil;* لَا آتِيهِ ٱلْفَرْقَدَيْنِ *je n'irai pas à lui, (aussi longtemps que luiront) les deux étoiles conductrices*, c.-à-d. *jamais je n'irai à lui.*

Rem. Certaines expressions de temps, comme سَحَرَ, بُكْرَةَ, *au matin*, et d'autres, lorsqu'elles se rapportent à un moment bien exactement indiqué, sont employées comme des noms propres (déterminés par eux-mêmes, § 311, Rem.). Ex. جَآءَ يَوْمَ ٱلْجُمْعَةِ سَحَرَ *il vint vendredi matin.*

2) L'*extension locale* de l'action et le *lieu* où celle-ci se passe, quand elle est générale et indéterminée.

Ex.: سَارُوا أَرْبَعَةَ أَمْيَالٍ *ils firent une route de quatre milles;* هٰذَا مِنِّى مَنَاطَ ٱلثُّرَيَّا *cela est* (*aussi loin*) *de moi* (*que*) *la distance des Pléiades;* نَظَرَ يَمِينًا وَيَسَارًا *il regarda à droite et à gauche;* اِنْتَصَرَ عَلَى ٱلْعَدُوِّ بَرًّا وَبَحْرًا *il vainquit l'ennemi sur terre et sur mer;* أَمَامَ *devant;* وَرَآءَ, خَلْفَ *derrière;* وَسْطَ *au milieu;* فَوْقَ *au-dessus;* تَحْتَ *au-dessous;* etc.; v. § 357.

Rem. *a.* Quand le lieu de l'action est déterminé, on emploie فِى *dans;* ex.: صَلَّيْتُ فِى مَسْجِدِ ٱلنَّبِىِّ *je priai dans la mosquée du prophète.* — Il y a cependant exception à cette règle dans les cas où un nom général de lieu, comme مَكَانٌ et مَقَامٌ, vient après un verbe de repos ou de demeure, et où un nom de lieu quelconque se trouve à l'accusatif après le verbe dont il est dérivé. Ex.: جَلَسْتُ مَكَانَ زَيْدٍ et جَلَسْتُ مَجْلِسَ زَيْدٍ *je me suis assis là où Zéid se trouvait, était assis;* mais on dit أَكَلْتُ فِى مَكَانِهِ (مَجْلِسِهِ) *j'ai mangé dans sa demeure.* — De même les noms نَاحِيَةٌ, جَانِبٌ, جِهَةٌ, وَجْهٌ, *côté;* خَارِجٌ *extérieur;* دَاخِلٌ, جَوْفٌ, *intérieur*, se construisent toujours avec فِى. Ex.: نِمْتُ فِى خَارِجِ ٱلدَّارِ *je dormis hors de la maison.* Cependant on rencontre souvent dans l'arabe moderne les accusatifs جَانِبَ, دَاخِلَ, خَارِجَ, ainsi que قُرْبَ *près*, et d'autres.

Rem. *b.* L'accusatif de lieu et de temps s'appelle ظَرْفٌ *vase* (§ 223, Rem. *a*), ou مفعولٌ فيه *ce dans quoi a lieu l'action.*

3) L'*état* (اَلْحَالُ) du sujet ou de l'objet pendant la durée de l'action. Ex.: اُدْخُلُوا ٱلْبَابَ سُجَّدًا *entrez par la*

porte en vous prosternant; اَلَّذِينَ يَذْكُرُونَ ٱللَّهَ قِيَامًا وَقُعُودًا *ceux qui se souviennent de Dieu quand ils se lèvent et quand ils s'asseyent;* مَنْ يَعْصِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُ يُدْخِلْهُ نَارًا خَالِدًا فِيهَا *celui qui s'élèvera contre Dieu et son prophète, il (Dieu) le jettera dans le feu, pour qu'il y reste éternellement;* لَقِيتُ ٱلسُّلْطَانَ بَاكِيًا عِنْدَهُ *j'ai trouvé le sultan en pleurs chez lui;* كُنْتُ فِي ٱلْبُسْتَانِ زَاهِرًا *j'étais dans le jardin pendant qu'il était en fleur;* لَقِيتُهُ رَاكِبَيْنِ *je l'atteignis (comme) nous chevauchions tous les deux;* لَقِيتُهُ مُصْعِدًا مُنْحَدِرًا *je le rencontrai, (l'un de nous) montant, (l'autre) descendant.*

Rem. Le حَالٌ dépend toujours d'une idée verbale qu'il n'est pas absolument nécessaire d'exprimer par un verbe; ex.: مَا لَكَ وَاقِفًا *pourquoi es-tu debout?* c.-à-d. *que* fais-*tu debout?* هُوَ ٱلْحَقُّ بَيِّنًا *ceci (est) la vérité notoire.* Il peut, comme l'imparfait d'une proposition subordonnée indiquant l'état (ٱلْحَالُ, § 374, 4 et 5) qui lui correspond, être مُقَارِنٌ *qui indique un état présent dans un temps passé* ou مُقَدَّرٌ *qui indique un état futur.* D'ordinaire le حَالٌ est un adjectif, plus rarement un máṣdar ou un substantif concret ayant cependant le sens d'un adjectif (comme قَتَلْتُهُ صَبْرًا *je le tuai avec patience*, c.-à-d. *de sang froid*, = مَصْبُورًا; بَايَعْتُهُ يَدًا بِيَدٍ *j'ai fait le marché avec lui la main dans la main* (c.-à-d. *au comptant*). On trouve d'autres tournures de phrase des plus variées.

Rem. *b.* En règle générale le حَالٌ se place, dans la phrase, après le mot auquel il se rapporte ou qui est l'objet de la détermination circonstancielle d'état (صَاحِبُ ٱلْحَالِ ou ذُو ٱلْحَالِ).

Il peut le précéder: 1° quand ce mot est مُتَصَرِّفٌ, c.-à-d. un verbe qui peut être conjugué ou un adjectif verbal qui peut être décliné; ex.: رَاكِبًا جَآءَ زَيْدٌ *à cheval vint Zéid;* on ne peut pas dire مَا أَحْسَنَ زَيْدٌ ضَاحِكًا pour ضَاحِكًا مَا أَحْسَنَ زَيْدًا, parce que أَحْسَنَ comme فِعْلُ ٱلتَّعَجُّبِ ne peut pas être conjugué; 2° quand le صَاحِبُ ٱلْحَالِ est le sujet (nomin.) ou le complément direct (accus.); ex.: جَآءَ ضَاحِكًا زَيْدٌ, ضَرَبَ مُجَرَّدَةً هِنْدًا. D'après la règle, le حَالٌ doit être indéterminé et le صَاحِبُ ٱلْحَالِ déterminé.

4) La *cause* et l'*objet* de l'action, s'ils sont exprimés par un másdar qui indique un mouvement de l'esprit. Ex.: هَرَبْتُ خَوْفًا *je m'enfuis de peur;* إِذَا رَأَيْتُهُ أَقُومُ لَهُ تَعْظِيمًا لِأُسْتَاذِى *quand je le vois, je me lève devant lui par respect pour mon professeur;* وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَنْ يَشْرِى نَفْسَهُ ٱبْتِغَآءَ مَرْضَاةِ ٱللَّهِ *et parmi les hommes il y en a qui vendent leurs âmes (sacrifient leur vie) pour acquérir la grâce de Dieu.* Cet accusatif, qui n'est presque jamais déterminé par l'article, mais qui l'est très-souvent par un génitif, se nomme اَلْمَفْعُولُ لَهُ (§ 420, 3).

5) D'autres *déterminations* et *restrictions de l'attribut.* Ex.: اَللَّهُ عَظِيمٌ قُدْرَةً *Dieu est grand en puissance;* تَصَبَّبَ زَيْدٌ عَرَقًا *Zéid ruisselait de sueur;* وَهِىَ كَٱلْحِجَارَةِ أَوْ أَشَدُّ قَسْوَةً *et ils* (leurs cœurs) *sont comme les pierres ou les surpassent encore* (litt. *sont plus forts*) *en dureté;* طَابَ ٱلْوَرْدُ لَوْنًا *la*

rose est agréable par la couleur. Cet accusatif se nomme تَمْيِيزٌ ou مُمَيِّزٌ *spécification.*

Rem. Les accusatifs qui suivent les noms de nombre cardinaux de 11 à 99 (v. § 321, Rem. *b*), les noms de nombre indéfinis (ٱلْكِنَايَاتُ) كَمْ (§ 349) et كَأَيِّنْ ou كَأَيٍّ (et aussi كَآءٍ, كَآئِنْ, كَيْءٍ et d'autres) *combien?* كَذَا *tant,* ainsi que les noms de poids et de mesure, appartiennent aussi à la classe du تَمْيِيز. Ex.: ثَمَانُونَ سَنَةً 80 *ans;* كَمْ دِرْهَمًا أَخَذْتَ *combien de dirhems as-tu reçu?* كَأَيِّنْ رَجُلًا قُتِلُوا *combien d'hommes ont été tués?* لِي كَذَا وَكَذَا دِرْهَمًا *j'ai tant et tant de dirhems;* رِطْلَانِ زَيْتًا *deux livres d'huile;* ذِرَاعَانِ جُوخًا *deux aunes de drap.* Excepté avec les noms de nombre, cet accusatif peut généralement être remplacé par un génitif (§§ 442, 459), ce qui est même indispensable dans certains cas, ou par مِنْ (§ 415, 6).

410. Le másdar qui exprime une action à laquelle on compare celle qui est exprimée par un temps personnel du verbe, prend également l'accusatif adverbial, que l'on peut cependant remplacer par كَ avec le másdar mis au génitif ou par كَمَا avec un temps du verbe. Ex.: قَتَلُوهُ قَتْلَ ٱبْنِهِ أَخَاهُمْ عَمْرًا *ils le tuèrent comme son fils avait tué leur frère 'Amr* (قَتْلَ = كَقَتْلِ ou كَمَا قَتَلَ); عَذَّبَ زَيْدًا تَعْذِيبَهُ إِسْمَعِيلُ أَبُو زَيْدٍ *il tortura Zéid, comme Ismaël, père de Zéid, l'avait torturé* (comp. § 392).

411. Si l'on ajoute à une proposition, pour déterminer son sujet ou son objet, une proposition entière

composée d'un sujet et d'un prédicat (une proposition nominale), il faut que le prédicat précède le sujet et prenne l'accusatif, et que le sujet soit mis au nominatif. Ex.: وَلَّى تِمُرْلَنْكُ مَكْسُورًا أَوَائِلُهُ وَمَذْعُورًا أَوَاخِرُهُ *Timourlánk* (Tamerlan) *tourna le dos après que sa première ligne fut battue et sa dernière mise en déroute;* سَأَغْسِلُ عَنِّي ٱلْعَارَ بِٱلسَّيْفِ جَالِبًا عَلَيَّ قَضَآءُ ٱللّٰهِ مَا كَانَ جَالِبًا *je laverai ma honte avec l'épée, quel que soit (le malheur) que le décret de Dieu m'envoie* (جَالِبًا عَلَيَّ قَضَآءُ ٱللّٰهِ au lieu de وَإِنْ جَلَبَ عَلَيَّ قَضَآءُ ٱللّٰهِ).

b. Des prépositions.

412. Les prépositions désignent toutes, d'après leur origine, des rapports de *lieu*, et par extension, des rapports de *temps* d'abord, et ensuite toute espèce de rapports d'une *idée*, conçus sous l'impression des rapports de lieu qui leur correspondent.

413. Les prépositions sont divisées en simples et en composées. Les prépositions simples expriment 1° un mouvement hors d'un lieu ou à partir d'un lieu, 2° un mouvement vers ou dans un lieu, ou 3° un repos dans un lieu.

414. Les prépositions simples de la première espèce sont مِنْ *hors de*, *de* (*ex*), et عَنْ *loin de*, *de* (*ab*).

415. مِنْ (voy. § 356) désigne:

1) Le point de départ quant au *lieu*, la sortie d'un lieu, comme خَرَجَ مِنْ مَكَّةَ; de là son emploi avec les verbes renfermant l'idée de séparation, de départ, d'éloignement (qu'on s'éloigne soi-même ou qu'un autre soit éloigné d'une personne ou d'une chose), de même qu'avec les verbes de délivrance, de préservation, de fuite, de frayeur, de prohibition et autres semblables. Ex.: هُوَ ٱلْحِصْنُ يُنْجِى مِنْ جَمِيعِ ٱلشَّدَآئِدِ *c'est* (il s'agit de la science) *la forteresse qui préserve de toutes les calamités;* أَعُوذُ بِٱللّٰهِ مِنَ ٱلطَّمَعِ *je me réfugie vers Dieu contre* (litt. *de*) *la convoitise.* On trouve même cette préposition, comme parfois *ab* en latin, en réponse à la question *où?* p. e. هُوَ مِنَ ٱلدَّارِ *il est à la maison;* ou même à la question *vers où?* p. e. جَآءَ مِنْ ظَاهِرِ ٱلدَّارِ *il alla à l'extérieur de la maison;* dans d'autres cas elle correspond à notre préposition *par*, comme dans دَخَلَ مِنَ ٱلْبَابِ *il entra par la porte;* ou à *au lieu de*, comme dans أَرَضِيتُمْ بِٱلْحَيٰوةِ ٱلدُّنْيَا مِنَ ٱلْآخِرَةِ *êtes-vous contents de la vie de ce monde au lieu de la* (*vie*) *future?*

2) Le point de départ quant au *temps*. Ex.: عَبَدَ ٱللّٰهَ مِنْ شَبَابِهِ *il servit Dieu dès sa jeunesse;* وَقْتُ ٱلتَّعَلُّمِ مِنَ ٱلْمَهْدِ إِلَى ٱللَّحْدِ *le temps de l'étude* (*dure*) *depuis le berceau jusqu'à la tombe.*

Rem. Les Arabes disent que le مِنْ dont il est question au

n° 1 et au n° 2 de ce §, est employé لِلِٱبْتِدَآءِ *pour indiquer le commencement.*

3) Le point de départ quant à la *cause*, c.-à-d. l'origine, la source. Ex.: فَوَقَفَ يَتَعَجَّبُ مِنْهَا *et il était debout l'admirant* (son admiration provenant *d'elle*); ذَلِكَ مِنْ نَبَإٍ جَآءَنِى *cela* (*est arrivé*) *à la suite d'une nouvelle qui m'était parvenue;* مَا كَانَ مِنْهُ *ce qu'il avait l'habitude de faire;* مِمَّا خَطِيٓئَاتِهِمْ أُغْرِقُوا *à cause de leurs péchés ils furent noyés* (comp. § 433, Rem. *d*). — Par conséquent cette préposition se rencontre souvent avec les verbes qui renferment l'idée de vendre ou de marier. Ex.: بَاعَ مِنْهُ فَرَسًا *il lui vendit un cheval;* زَوَّجَ ٱبْنَتَهُ مِنِ ٱبْنِ أَخِيهِ *il maria sa fille au fils de son frère.*

Rem. *a.* Ce مِنْ s'emploie لِلتَّعْلِيلِ *pour indiquer la cause.*

Rem. *b.* Au lieu du مِنْ on emploie souvent, et, quand il s'agit de personnes, on emploie toujours مِنْ أَجْلِ *à cause de.* Ex.: ٱلَّتِى تَبْكِى مِنْ أَجْلِهَا *celle à cause de qui tu pleures.*

4) La distance d'un endroit, d'une chose, d'une personne; elle s'emploie aussi après les mots qui renferment l'idée de proximité, comme دَنَا, قَرُبَ, *être proche de*, قَرِيبٌ *proche*, etc. (comp. § 418, 3). Ex.: قَرُبَ ٱلْجَيْشُ مِنْهُمْ *l'armée était proche d'eux;* دَنَا مِنِّى *il était près de moi* (دَنَا إِلَىَّ signifie: *il s'approcha de moi*); يَنْبَغِى

لِطَالِبِ ٱلْعِلْمِ أَنْ لَا يَجْلِسَ قَرِيبًا مِنَ ٱلْأُسْتَاذِ *il convient à l'étudiant qu'il ne s'asseye pas trop près du maître.*

5) La différence, la distance qui existe entre deux personnes ou deux choses comparées l'une à l'autre. Ex.: أَيْنَ أَنْتَ مِنْ نُوحٍ وَطُولِ عُمْرِهِ *que tu es loin de Noé* (litt. *où es-tu de Noé*) *et de la longueur de sa vie!* هُوَ دُونَكَ بِمَنْزِلَةِ ٱلْفِضَّةِ مِنَ ٱلذَّهَبِ *il est au-dessous de toi de* (*toute*) *la distance* (*qui sépare*) *l'argent de l'or.* De là résulte l'emploi régulier de مِنْ après le comparatif. Ex.: هُوَ أَفْضَلُ مِنِّى *il est plus distingué que moi.* — V. aussi § 416, 4.

Rem. Si l'on compare une personne ou une chose à elle-même en la considérant sous un rapport différent, le suffixe pronominal qui correspond à cette personne ou à cette chose doit être ajouté à مِنْ. Ex.: هُمْ لِلْكُفْرِ أَقْرَبُ مِنْهُمْ لِلْإِيمَانِ *ils sont plus près de l'incrédulité que de la foi* (litt. *qu'eux-mêmes sont près de la foi*); أَنَا مِنْكُمْ عَلَى ٱلْعَرَبِ أَخْوَفُ مِنِّى مِنَ ٱلْعَرَبِ عَلَيْكُمْ *je vous crains plus pour les Arabes que je ne crains les Arabes pour vous.* — Parfois, dans un style moins soigné, on ajoute la préposition مِنْ au dernier des deux objets, au lieu de l'ajouter au nom de la personne ou de la chose comparée à elle-même par rapport à ces deux objets. Ex.: صَارَ يُقَاتِلُهُمْ بِٱلْعَصَا أَقْوَى مِنَ ٱلسِّلَاحِ *il se mit à les combattre avec le bâton plus vigoureusement qu'avec une arme.* — Le comparatif a toujours la forme du masculin dans les phrases de ce genre (comp. § 451). Sauf dans quelques propositions interrogatives (comme

dans (مِمَّنْ أَنْتَ خَيْرٌ), il précède presque toujours la préposition مِنْ. On le rencontre aussi à l'état absolu, comme dans أَللّٰهُ أَعْلَمُ *Dieu le sait mieux* (expression habituelle de l'incertitude).

6) La relation qui existe entre la partie et le tout, l'espèce et le genre, l'individu et la masse. Ex.: كَثِيرٌ مِنَ ٱلْأَهْلِ *beaucoup d'entre les gens du peuple;* عِلْمُ ٱلطِّبِّ سَبَبٌ مِنَ ٱلْأَسْبَابِ *la science de la médecine est une des professions;* وَمِنْ تَعْظِيمِ ٱلْعِلْمِ تَعْظِيمُ ٱلْكِتَابِ *et une part de l'honneur qui revient à la science est l'honneur qui est dû au livre;* اَلْإِنْسَانُ مُرَكَّبٌ مِنْ نَفْسٍ وَجَسَدٍ *l'homme est composé d'une âme et d'un corps;* قَفِيزٌ مِنْ بُرٍّ *un ḳafîz de froment* (comp. § 409, 5, Rem.).

Rem. *a.* Quand مِنْ précède un nom déterminé, surtout un pluriel, il désigne ordinairement une quantité indéterminée. Ex.: أَخَذَ مِنَ ٱلدَّنَانِيرِ *il prit des dinars* (*quelques dinars*); شَرِبْتُ مِنَ ٱلْمَاءِ *je bus un peu d'eau.*

Rem. *b.* Quand مِنْ précède un nom indéterminé et suit une particule négative ou une particule interrogative employée négativement, cette préposition sert à renforcer la négation (لِتَأْكِيدِ ٱلنَّفْيِ). Ex.: مَا لَكُمْ مِنْ إِلَاهٍ غَيْرُهُ *vous n'avez (absolument) pas de Dieu sauf lui;* لَا فِي ٱلدَّارِ مِنْ رَجُلٍ *il n'y a pas un (seul) homme dans la maison* (= لَا رَجُلَ § 404); هَلْ تُحِسُّ مِنْهُمْ مِنْ أَحَدٍ *est-ce que tu remarques quelqu'un d'entre eux?* Après un nom indéterminé on joint volontiers مِنْ au pluriel déterminé du même nom, pour désigner une personne ou

une chose tout à fait indéterminée. Ex.: أَمِيرٌ مِنَ ٱلْأُمَرَاءِ *un émir quelconque;* وَجْهٌ مِنَ ٱلْوُجُوهِ *une espèce quelconque.*

Rem. *c.* مِن dans ces acceptions est employé لِلتَّبْعِيضِ *pour désigner une partie du tout*, ou لِلتَّرْكِيبِ *pour désigner la composition.*

7) La détermination ou l'explication du tout par l'unité, ou de ce qui est général par ce qui est particulier, quand cette unité ou cette particularité forme avec d'autres objets, ou même à elle seule, le tout ou la généralité. Ex.: تَصَفَّحَ جَمِيعَ ٱلْأَجْسَامِ ٱلَّتِى فِى عَالَمِ ٱلْكَوْنِ وَٱلْفَسَادِ مِنَ ٱلْحَيَوَانَاتِ وَٱلنَّبَاتِ وَٱلْمَعَادِنِ *et il examina tous les corps qui se trouvent dans ce monde de création et de ruine, tels que les animaux, les plantes et les minéraux;* كُلٌّ مِنْ هَابِيلَ وَقَابِيلَ *tous les deux, Abel aussi bien que Caïn;* إِخْوَانُنَا هٰؤُلَآءِ مِنَ ٱلْأَنْصَارِ *ces frères à nous, les aides* (du prophète); لَا يَحْصُلُ مَقْصُودُهُمْ مِنَ ٱلْعِلْمِ *leur but, c'est-à-dire la science, n'est pas atteint.* A cette classe appartient aussi l'indication du rapport qui existe entre la matière et l'objet qui en est fabriqué. Ex.: صَنَمٌ مِنْ ذَهَبٍ *une idole d'or;* comp. § 460, Rem. *a.* Le préposition مِنْ est surtout employée après le pronom indéfini مَا *ce qui*, lequel ne peut pas être construit avec le génitif. Ex.: مَا ذَهَبَ مِنَ ٱلْمَالِ *ce qui s'en est allé, en fait d'argent* (*l'argent dépensé*); مَا تُنْفِقُوا مِنْ خَيْرٍ يُوَفَّ إِلَيْكُمْ *tout le bien que vous ferez vous sera rendu.*

Rem. Ce مِنْ s'emploie لِلْبَيَانِ ou لِلتَّبْيِينِ *pour l'explication.*

416. عَنْ désigne un mouvement pour s'éloigner d'un endroit, pour abandonner les côtés d'une personne ou d'une chose. Ex.: سَافِرْ عَنِ ٱلْبَلَدِ *éloigne-toi de la ville;* حَتَّى لَا تَحْتَاجَ إِلَى تَرْكِهِ وَٱلْإِعْرَاضِ عَنْهُ *afin que tu ne sois pas forcé de l'abandonner et de le quitter.* Cette préposition est donc employée:

1) Après les verbes qui renferment l'idée de fuir, d'éviter, de se garder et de s'abstenir, de se défendre, de veiller et de délivrer, d'interdire et d'empêcher, et aussi après les verbes qui expriment l'action de faire quelque chose pour quelqu'un, p. e. combattre, payer. Ex.: اَلْهَرَبُ عَنْ قَضَآءِ ٱللّٰهِ تَعَالَى غَيْرُ مُمْكِنٍ *échapper au décret de Dieu, le Très-Haut, est impossible;* يَنْبَغِي أَنْ يَصْبِرَ عَمَّا تُرِيدُهُ نَفْسُهُ *il est nécessaire qu'il s'abstienne de ce que désire son âme;* يَصُونُهُ ٱللّٰهُ عَنِ ٱلْبَلَايَا *Dieu le gardera des épreuves;* يَتَخَلَّصُ عَنْ عَذَابِ ٱلْآخِرَةِ *il est délivré de toute punition dans la vie future;* اَلنَّهْيُ عَنِ ٱلْمُنْكَرِ *la prohibition de ce qui est abominable;* لَا تُجَادِلْ عَنِ ٱلَّذِينَ يَخْتَانُونَ أَنْفُسَهُمْ *ne lutte pas pour ceux qui se trahissent eux-mêmes*, c.-à-d. ne cherche pas par la lutte à éloigner le châtiment de ceux qui etc.; لَا تَجْزِي نَفْسٌ عَنْ نَفْسٍ *aucune âme ne saura tenir lieu d'une autre;* تَنَحَّ عَنِ ٱلْقَبِيحِ *évite ce qui est honteux.*

2) Après les verbes qui renferment l'idée de dé-

couvrir, de mettre à nu, d'ouvrir, d'informer, de questionner et de répondre, parce qu'ils expriment en quelque sorte l'idée propre ou figurée d'enlever un voile de dessus quelque chose. Ex.: لَوْ كُشِفَ عَنِّى سُتُورُ ٱلدُّنْيَا *si les voiles de ce monde étaient écartés de moi;* إِنْ كُنْتَ تَبْغِى شَاهِدًا يُخْبِرُ عَنْ غَآئِبٍ *si tu cherches un témoin qui révèle ce qui est caché;* هٰذَا سُؤَالٌ سُئِلَ عَنْهُ رَسُولُ ٱللّٰهِ فَأَجَابَ عَنْهُ *ceci est une question qui a été posée à l'envoyé de Dieu, et à laquelle il a répondu;* كَأَنَّهَا تَبْسِمُ عَنْ لُؤْلُؤٍ *elle souriait (en laissant voir des dents comme) des perles.*

3) Après les verbes qui expriment le laisser faire et la négligence, l'idée de se passer d'une chose parce qu'on jouit d'une (بِ) autre, verbes qui renferment tous l'idée de se détourner (أَعْرَضَ). Ex.: يَنْبَغِى لِلْإِنْسَانِ أَنْ لَا يَغْفُلَ عَنْ نَفْسِهِ *l'homme ne doit pas se négliger lui-même;* لِى فِى طِلَابِ ٱلْعِلْمِ غِنًى عَنْ غِنَآءِ ٱلْغَانِيَاتِ *je me trouve si heureux de l'étude de la science que je puis me passer du chant des jeunes filles;* وَهُوَ غَنِىٌّ عَنْهَا *et il n'en a pas besoin* (litt. *et il est riche en dehors d'elle*). Le même ordre d'idées se retrouve dans شَغَلَهُ ذٰلِكَ عَنِ ٱلْفِكْرَةِ فِى كُلِّ شَىْءٍ إِلَّا فِيهِ *cela l'occupa* (*à tel point qu'il s'abstint*) *de penser à toute chose sauf à celle-là;* بِى حَصَرٌ عَنْ ذِكْرِ كُلِّ ٱلْمَنَاقِبِ *je suis incapable de mentionner toutes les vertus* (litt. *en moi est*

l'incapacité de la mention etc.); قَصَّرْتُ عَنِ ٱلشَّيْءِ *je n'étais pas à la hauteur de la chose, j'y renonçai;* يَبْخَلُ عَنْ نَفْسِهِ *il est avare envers lui-même.*

4) Après les verbes qui renferment l'idée de surpasser ou de laisser quelqu'un ou quelque chose derrière soi. Ex.: لَا أَفْضَلْتَ عَنِّي *tu ne me surpasses pas.* C'est ici la place de l'expression فَضْلًا عَنْ *à plus forte raison, bien loin de.* Ex.: فَتَبَيَّنَ لَهُ فِي أَقَلِّ ٱلْأَشْيَاءِ ٱلْمَوْجُودَةِ فَضْلًا عَنْ أَكْبَرِهَا مِنْ آثَارِ ٱلْحِكْمَةِ *et des traces de la sagesse lui apparurent dans les plus petites des choses existantes, et à plus forte raison dans les plus grandes.* C'est également ici que l'on doit mentionner l'emploi de عَنْ dans les comparaisons. Ex.: أَيْنَ أَنْتَ عَنِ ٱلْبَيْتِ ٱلنَّادِرِ *où es-tu* (où sont tes vers) *en comparaison de ce vers remarquable* (comp. aussi § 415, 5).

5) عَنْ indique également la source d'où provient quelque chose. Ex.: رَضِيَ عَنْهُ *il fut content de lui;* لَا نَفْعَلُ هٰذَا عَنْ قَوْلِكَ *nous ne ferons pas cela à cause de ta parole* (c.-à-d. mus par l'autorité *qui sort de ta parole*). — Cette préposition désigne donc: a) la source d'un proverbe, d'un récit, d'une tradition quelconque; ex.: حُكِيَ عَنِ ٱلشَّافِعِيِّ *il est raconté d'après Chăfi'î;* وَعَنِ ٱلنَّبِيِّ أَنَّهُ قَالَ *on raconte du prophète qu'il a dit;* b) la cause d'où provient un effet comme d'une source; ex.: اَللَّازِمُ عَنْهُ *ce qui en résulte*

nécessairement; مَا هَلَكَ ٱمْرُؤٌ عَنْ مَشْوَرَةٍ *personne n'a péri pour avoir demandé conseil.*

6) Enfin عَنْ s'emploie également comme expression de temps dans le sens de بَعْدَ *après.* Ex.: وَعَنْ قَرِيبٍ يَكُونُ كَثِيرًا *et sous peu il y (en) aura beaucoup* (*après peu de temps* etc.).

Rem. *a.* عَنْ est quelquefois un nom indéclinable ayant le sens de *côté*, ce qui est sa signification primitive; il dépend dans ce cas d'une préposition. Ex. مِنْ عَنْ يَمِينِهِ *de son côté droit.*

Rem. *b.* Les expressions suivantes sont à remarquer: مَاتَ عَنْ ثَمَانِينَ سَنَةً *il mourut à quatre-vingts ans*, et مَاتَ عَنْ وَلَدٍ صَغِيرٍ *il mourut laissant un petit enfant.*

Rem. *c.* عَنْ et مِنْ, ayant des significations semblables, sont quelquefois employés l'un pour l'autre, p. e. après مَنَعَ *retenir,* اِجْتَنَبَ *éviter,* بَرِىٌّ *libre.* — Comp. aussi § 416, 4.

417. Les prépositions de la deuxième classe sont إِلَى *à, vers,* حَتَّى *jusqu'à,* لِ *à, pour,* نَحْوَ *vers, du côté de.*

418. إِلَى est opposé (مُعَارِضَةٌ) à عَنْ et à مِنْ. Ex.: مِنَ ٱلْمَهْدِ إِلَى ٱللَّحْدِ *du berceau à la tombe;* إِلَيْكَ et إِلَيْكَ عَنِّى *va-t'en!* ou *laisse-moi tranquille!* (litt. *va vers toi loin de moi*). — Cette préposition indique:

1) Le mouvement vers un lieu. Ex.: جَآءَ إِلَى ٱلْمَدِينَةِ *il vint à la ville.*

2) Appliquée au temps, elle indique jusqu'à quel

moment dure une chose ou une action. Ex.: لَا تَزَالُ طَآئِفَةٌ مِنْ أُمَّتِى ظَاهِرِينَ عَلَى ٱلْحَقِّ إِلَى يَوْمِ ٱلْقِيٰمَةِ *une partie de mon peuple ne cessera pas de se maintenir dans la vérité jusqu'au jour de la résurrection.* Cette préposition a un sens un peu différent dans لَيَجْمَعَنَّكُمْ إِلَى يَوْمِ ٱلْقِيٰمَةِ *certes il vous rassemblera pour le jour de la résurrection.* Comp. § 419.

3) إِلَى indique encore qu'une chose est ajoutée à une autre (لِلْمُصَاحَبَةِ), d'où résulte son emploi avec زَادَ *accroître*, *augmenter*, et dans des cas semblables. Ex.: لَا تَأْكُلُوا أَمْوَالَهُمْ إِلَى أَمْوَالِكُمْ *ne mangez pas leurs biens et encore les vôtres.* Les adjectifs de la forme أَفْعَلُ et d'autres, quand ils proviennent de verbes exprimant l'amour ou la haine et qu'ils sont employés dans le sens passif, s'unissent avec le sujet logique au moyen de إِلَى; v. § 399, Rem. *a.* Cette préposition se place également après قَرِيبٌ *proche*, *près de* et après d'autres mots semblables en tant qu'ils renferment l'idée d'approximation. Ex.: فَإِنَّهُ أَقْرَبُ إِلَى ٱلتَّعْظِيمِ *car ceci est plus près de la vénération.* L'idée contraire se trouve dans بَعِيدٌ عَنْ *éloigné de*, *loin de.* Quand قَرِيبٌ renferme l'idée de mesure de la distance d'une localité a une autre, il se construit avec مِنْ (comp. § 415, 4).

On doit encore remarquer les locutions suivantes: إِلَى غَيْرِ ذَٰلِكَ et إِلَى آخِرِهِ (par abréviation: آلخ) *et*

ainsi de suite, *et cætera* (litt. *jusqu'à d'autres de cette espèce, jusqu'à sa fin*); هٰذَا إِلَيْهِ (sous-ent. مُسَلَّمٌ ou مُفَوَّضٌ) *ceci lui est confié.*

419. La préposition حَتَّى (presque toujours employée sans suffixes) diffère de إِلَى en ce qu'elle désigne, en même temps que le mouvement, l'arrivée à un but, que celui-ci soit réellement atteint ou non; tandis que la préposition إِلَى ne désigne que le mouvement vers un but, qu'il soit ou non réellement atteint. Ex.: حَتَّى مَطْلَعِ ٱلْفَجْرِ *jusqu'à l'endroit* ou *jusqu'au moment du lever de l'aurore*. Seulement quand مِنْ et إِلَى sont employés en opposition l'un à l'autre pour désigner, le premier le point de départ, le second le but vers lequel on tend, la préposition إِلَى, en raison de cette opposition, renferme nécessairement l'idée d'atteindre ce but. En outre, quand cette dernière idée est exprimée par le verbe régissant ou même par le máṣdar, la signification de إِلَى en subit naturellement des modifications. Ex.: اِنْتَهَيْتُ إِلَيْهِ *j'arrivai à lui*, اَلْاِنْتِهَآءُ إِلَيْهِ *l'action de l'atteindre*. La preuve que l'idée d'*atteindre* le but, vers lequel a porté le mouvement, n'est pas nécessairement renfermée dans حَتَّى, résulte de l'emploi de cette particule pour indiquer une exception; dans ce cas *jusqu'à* exclut le but, et doit être rendu par *excepté*.

Rem. *a.* إِلَى **est employé** لِلْاِنْتِهَآءِ ***pour indiquer le but de***

l'action, tandis que حَتَّى est employé لِلْغَايَةِ ou لِٱنْتِهَاءِ ٱلْغَايَةِ *pour désigner l'atteinte de la limite extrême.*

Rem. *b.* Quand la particule حَتَّى est employée comme simple particule copulative (حَرْفُ عَطْفٍ ou عَاطِفَةٌ ou لِلْعَطْفِ) dans le sens de *même*, elle, non plus que les autres particules copulatives (وَ, فَ, ثُمَّ), ne régit pas le nom suivant; ce nom est plutôt régi de la même manière ou par le même mot que le nom qui le précède. Ex.: جَآءَ ٱلْقَوْمُ حَتَّى ٱلْمُشَاةُ *les gens vinrent, même les piétons;* أَكَلْتُ ٱلسَّمَكَةَ حَتَّى رَأْسَهَا *je mangeai le poisson et même sa tête* (حَتَّى رَأْسِهَا ou إِلَى رَأْسِهَا voudrait dire: *jusqu'à sa tête, celle-ci non comprise*).

420. La signification de لِ et de إِلَى a beaucoup de ressemblance, mais il y a cette différence pourtant: إِلَى exprime surtout des rapports concrets de lieu ou de temps, tandis que لِ exprime des rapports abstraits; un rapport idéal. Cette dernière particule indique surtout la transmission de l'action sur un objet *plus éloigné*, et correspond donc au *datif;* elle peut aussi indiquer le rapport de l'action à un objet *plus proche*, et tient par conséquent alors la place de *l'accusatif* (§§ 394—399). لِ indique donc:

1) Le simple rapport d'une action à un objet plus éloigné. Ex.: وَهَبَ لَهُ *il lui donna*, قَالَ لَهُ *il lui dit.*

Rem. Avec les formes moyennes du verbe, لِ a souvent le sens de céder à l'action d'un autre ou à l'influence d'une

chose. Ex.: مَنْ خَدَعَنَا بِٱللّٰهِ ٱنْخَدَعْنَا لَهُ *quand quelqu'un nous trompe avec Dieu* (par sa fausse dévotion), *nous nous laissons tromper par lui.*

2) Le datif a) de possession; ex.: اَلرَّجُلُ مَنْ لَهُ رَأْيٌ صَائِبٌ *un homme est celui qui a un jugement correct;* اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ *la louange est à Dieu;* إِنَّا لِلّٰهِ *nous sommes à Dieu;* et de là elle sert à indiquer l'auteur d'un proverbe, d'un poème, etc.; ex.: كَمَا قِيلَ لِمُحَمَّدِ بْنِ ٱلْحَسَنِ *comme il a été dit par Mohámmed fils de Ḥásan;* أَنْشَدَ لِبَعْضِهِمْ *il récita* (*des vers*) *de l'un d'eux;* أُنْشِدْتُ وَقِيلَ أَنَّهُ لِعَلِيٍّ *on me récita* (*un poème*), *et il fut dit qu'il était de 'Alí;* b) de permission; ex.: فَلَهُ ذٰلِكَ *alors cela lui est permis;* c) de l'avantage (opposé à la préposition عَلَى qui indique le dommage); ex.: اَلْفِقْهُ مَعْرِفَةُ ٱلنَّفْسِ مَا لَهَا وَمَا عَلَيْهَا *la sagesse est la connaissance par l'âme de ce qui lui est utile et de ce qui lui est nuisible.*

Rem. *a.* Ce لِ est employé لِلْمِلْكِ *pour indiquer le droit de propriété* ou لِلٱخْتِصَاصِ *pour indiquer qu'une chose est assignée à quelqu'un comme lui étant propre.*

Rem. *b.* Les Arabes n'ayant pas de verbe correspondant à notre verbe *avoir* dans le sens de posséder, l'expriment par لِ. Ex.: مَا لِي أَبٌ وَلَا ٱبْنٌ *je n'ai ni père ni fils.*

Rem. *c.* Sur l'emploi de لِ pour la suppression de l'état construit v. § 457 et comp. § 443.

Rem. *d.* Suivant 2, c, on fait usage de لِ pour désigner

le créancier et de عَلَى pour désigner le débiteur. Ex.: لِى عَلَيْكَ أَلْفُ دِرْهَمٍ *tu me dois mille dirhems* (litt. *à moi il y a mille dirhems sur toi*); v. § 428, 3.

Rem. *e.* Il faut remarquer les formules d'admiration: لِلّٰهِ دَرُّهُ *quel homme supérieur!* et لِلّٰهِ دَرُّكَ مِنْ رَجُلٍ *quel homme tu fais!* لِلّٰهِ أَبُوكَ *ton père, quel homme!* et les locutions هَلْ لَكَ فِى هٰذَا *as-tu envie de cela? aimes-tu cela?* et هَلْ لَكُمْ فِى أَنْ تَفْعَلُونَ هٰذَا *avez-vous envie de faire cela?* (comp. § 532).

3) لِ indique dans quel but et pour quelle raison une action se produit (v. § 409, 4). Ex.: قَامَ لِمُعَاوَنَتِهِ *il se leva pour lui porter secours;* طَلَبَ ٱلْجَاهَ لِلْأَمْرِ بِٱلْمَعْرُوفِ *il rechercha la dignité* (*l'emploi*) *dans le but d'ordonner le bien;* وَلِهٰذَا قِيلَ *et à cause de cela il a été dit;* لِأَنَّهُ يَضُرُّ *parce que cela nuit;* عَجِبْتُ لِقَوْلِهِ *je m'étonnai de* (litt. *à cause de*) *son discours;* comp. §§ 409, 4; 415, 3.

Rem. لِ est employé ici لِلتَّعْلِيلِ ou لِلْعِلَّةِ *pour indiquer la cause.*

4) Après le verbe قَالَ, la préposition لِ indique souvent la personne ou la chose au sujet de laquelle on parle. Ex.: وَلَا تَقُولُوا لِمَنْ يُقْتَلُ فِى سَبِيلِ ٱللّٰهِ أَمْوَاتٌ *et n'appelez pas morts ceux qui ont été tués pour la cause* (litt. *dans la voie*) *de Dieu;* أَتَقُولُونَ لِلْحَقِّ أَسِحْرٌ هٰذَا *dites-vous de la vérité: est-ce de la magie?*

Rem. Après l'interjection يَا (§ 403), la préposition لِ est

souvent préfixée (لِلْاسْتِغَاثَةِ *pour demander du secours*), soit au nom de la personne dont on implore le secours (ٱلْمُسْتَغَاثُ ou ٱلْمُسْتَغَاثُ بِهِ), soit au nom de celle contre laquelle le secours est demandé (ٱلْمُسْتَغَاثُ لَهُ ou ٱلْمُسْتَغَاثُ لِأَجْلِهِ). Dans le premier cas elle prend fátha (comme devant les suffixes, § 354, Rem. *b*); elle prend cependant késra, quand deux ou plusieurs noms de personnes sont cités, et qu'elle est répétée devant le deuxième et les suivants sans être accompagnée de l'interjection يَا; de même quand elle se trouve devant le مُسْتَغَاثٌ لِأَجْلِهِ. Ex.: يَا لَزَيْدٍ *hé! Zéid! (à l'aide! au secours!)*; يَا لَلنَّاسِ لِلْكَاذِبِ *à l'aide, hommes, contre le menteur!* يَا لَلْكُهُولِ وَلِلشُّبَّانِ *à l'aide, ô vieillards et jeunes gens!* يَا لَقَوْمِي وَيَا لَأَمْثَالِ قَوْمِي *ô ma famille! et ô vous qui êtes comme de ma famille!* Un adjectif au génitif ou à l'accusatif peut être joint au مُسْتَغَاثٌ بِهِ, et celui-ci peut avoir, au lieu de لَ avec le génitif, la terminaison ـَا (§ 403, c). — La même construction avec لِ est en usage *pour exprimer l'étonnement* (لِلتَّعَجُّبِ). Ex.: فَيَا لَلْخُسْرَانِ لِطَالِبِيهِ لِنَيْلِ فَضْلٍ مِنَ ٱلْعِبَادِ *mais malheur à ceux qui la recherchent* (la science) *pour obtenir des bienfaits des hommes!* On emploie tout aussi souvent يَا لَهُ avec l'accusatif, ou plutôt avec مِنْ; ex.: جَآءَنِي رَجُلٌ وَيَا لَهُ مِنْ رَجُلٍ (رَجُلًا) *un homme vint à moi, et quel homme!* — Dans tous ces cas لِ semble indiquer la personne ou la chose à propos de laquelle se produit l'exclamation, comme étant l'origine et la cause de celle-ci.

421. نَحْوَ (un máṣdar à l'accusatif employé comme préposition (§§ 355, 357) et dérivé de نَحَا *se diriger vers*)

signifie d'abord *vers* (un lieu) et ensuite *conformément à*, *suivant*. Ex.: نَحْوَ قَوْلِهِ *conformément à son dire* (comp. l'emploi de لِ au § 420, 4). Ce mot est en outre employé substantivement et adjectivement aux trois cas et suivi du génitif, pour signifier *comme*, *environ* (litt. *la direction de*). Ex.: رَجُلٌ نَحْوُ زَيْدٍ *un homme comme Zéid;* هُمْ نَحْوٌ مِنْ أَرْبَعِ مِئَةِ رَجُلٍ *ils sont environ 400 hommes* (avec suppression de l'état construit, d'après le § 443); كَٱلصَّلٰوةِ وَٱلصَّوْمِ وَنَحْوِهَا *comme la prière*, *le jeûne et les choses semblables* (c.-à-d. *etc.*); تَكَلَّمَ نَحْوَ زَيْدٍ *il a parlé comme Zéid;* comp. § 448, Rem. *b*.

422. Les prépositions de la troisième classe sont: فِي *dans*, *en*, بِ *à*, *dans*, مَعَ *avec*, عِنْدَ *chez*, لَدُنْ, لَدَى *chez*, بَيْنَ *entre*, عَلَى *sur*, دُونَ *sous*.

فِي *dans*, *en* (v. pour ce qui le distingue de بِ § 423) indique:

1) Tout aussi bien le repos dans un lieu ou dans un espace de temps que le mouvement vers un lieu. Dans ce dernier sens, فِي correspond à la préposition latine et allemande *in* avec l'accusatif ou à la prép. grecque *εἰς*. Ex.: فِي ٱلْبَيْتِ *dans la maison;* فِي تِلْكَ ٱلسَّنَةِ *en cette année;* وَقَعَ فِي ٱلْبِئْرِ *il tomba dans le puits;* يُوقِعُهُ ٱللّٰهُ فِي ٱلرَّسَاتِيقِ *Dieu le jettera* (*le fera habiter*) *dans les villages*. On étend cette signification à tout rapport existant entre deux choses quelconques, dont

l'une, celle qui est jointe à فِى, est considérée comme l'endroit dans lequel l'autre a lieu ou se trouve, s'introduit ou se trouve introduite. Ex.: فِى حَالِ ٱلتَّعَلُّمِ *à l'état d'étude;* مَا فِيهِ مِنَ ٱلْخَيْرِ *ce qu'il contient de bon;* دَخَلَ فِى ٱلتَّعَلُّمِ *il commença à apprendre;* يُدْخِلُهُمُ ٱللّٰهُ فِى رَحْمَتِهِ *Dieu les admettra dans sa miséricorde.*

2) فِى est quelquefois synonyme de مَعَ ou de بَيْنَ. Ex.: تَوَجَّهَ فِى خَمْسِينَ أَلْفًا *il partit avec* (litt. *au milieu de*) *50,000* (*hommes*).

3) Cette préposition indique en outre l'objet de la pensée et du discours, les limites dans lesquelles se meuvent la pensée et le discours. Ex.: تَأَمَّلْ شَهْرَيْنِ فِى ٱخْتِيَارِ ٱلْأُسْتَاذِ *réfléchis deux mois sur le choix du maître;* تَكَلَّمَ فِى ذٰلِكَ *il a parlé là-dessus* (tandis que تَكَلَّمَ بِذٰلِكَ veut dire: *il exprima ceci, son opinion*); صَنَّفَ كِتَابًا فِى ٱلْأَخْلَاقِ *il composa un livre sur les mœurs.*

4) فِى après les verbes exprimant le désir, comme رَغِبَ et طَمِعَ, se joint au nom de l'objet désiré. Ex.: يَنْبَغِى أَنْ لَا يَطْمَعَ فِى أَمْوَالِ ٱلنَّاسِ *il ne doit pas convoiter les biens des hommes.*

5) فِى se joint au nom d'une chose à laquelle une autre est comparée. Ex.: مَا ٱلْحَيٰوةُ ٱلدُّنْيَا فِى ٱلْآخِرَةِ إِلَّا مَتَاعٌ *cette vie comparée à la vie future n'est qu'un usufruit;* on semble avoir ici en vue deux objets, dont le plus petit

serait en quelque sorte introduit dans le plus grand pour lui être comparé.

6) Enfin, فِي sert encore à exprimer la proportion (p. e. entre la longueur et la largeur) et la multiplication. Ex.: طُولُهُ خَمْسُونَ ذِرَاعًا فِي ٱثْنَيْ عَشَرَ ذِرَاعًا عَرْضًا *sa longueur est de cinquante brasses sur douze brasses de largeur;* ثَلٰثَةٌ فِي خَمْسَةٍ *trois par cinq* (à multiplier), conformément à l'expression ضَرَبَ عَدَدًا فِي عَدَدٍ *il multiplia un nombre par un autre.*

423. بِ se distingue de فِي en ce que cette dernière particule, qui possède la force de la préposition allemande *in* avec le datif et de la préposition latine *in* avec l'ablatif, désigne qu'une chose se trouve au milieu d'une autre, en est entourée de tous les côtés; tandis que la première, correspondant aux prépositions latines *prope*, *juxta*, *apud*, *ad*, et aux prépositions allemandes *bei*, *an*, indique qu'une chose se trouve tout près d'une autre, en touche la surface, y adhère. Ex.: قَرْيَةٌ بِبَابِ ٱلْقَاهِرَةِ *un village près, aux portes* (litt. *à la porte*) *du Caire;* مَرَرْتُ بِرَجُلٍ *je passai près d'un homme;* جَلَسَ بِهِ *il s'assit tout près de lui;* نَصَرَكُمُ ٱللّٰهُ بِبَدْرٍ *Dieu vous aida à Bèdr;* كَانَ بِٱلْمَدِينَةِ تَاجِرٌ *il y avait un marchand à Médine;* قَرْيَةٌ بِمِصْرَ *un village d'Égypte* (*situé en Égypte*); وَبِيَدِهِ سَيْفٌ *et il avait un sabre à la main;* اِجْتَنِبْ دَارَنَا بِٱلنَّهَارِ *évite notre maison pendant le jour* (= نَهَارًا). Il

s'ensuit que بِ est joint aux verbes qui ont le sens d'adhérer et d'attacher, comme عَلِقَ, لَصِقَ, لَفَّ, etc.; de saisir, de prendre et de commencer, comme أَخَذَ et بَدَأَ; de s'informer, de savoir, d'apprendre, d'implorer quelqu'un, de croire à quelqu'un, de jurer par quelqu'un ou par quelque chose. Ex.: بَدَأَ بِٱلسَّبَقِ *il commença à étudier;* نَعُوذُ بِٱللَّهِ مِنْ سَخَطِهِ *nous cherchons refuge en Dieu contre sa colère;* آمَنْتُ بِٱللَّهِ ٱلْوَاحِدِ *je crois au Dieu unique;* أَقْسَمْتُ بِٱللَّهِ *je jure par Dieu;* بِرَأْسِكَ *par ta tête!* De là l'usage de بِ après إِذَا ٱلْمُفَاجَأَةِ (§ 365). Ex.: بَيْنَا هُوَ يَسِيرُ إِذَا بِرَهْجٍ *pendant qu'il avançait, voilà tout à coup un nuage de poussière;* وَإِذَا نَحْنُ بِغُلَامٍ مُقْبِلٍ *et voilà qu'un jeune homme s'avança vers nous;* إِذَا بِرَجُلٍ يُقَالُ لَهُ ٱلسَّيِّدُ بَرَكَةُ قَدْ أَقْبَلَ *voilà que vint un homme nommé cid Béraka.* Dans tous ces exemples nous devons suppléer le participe actif du verbe أَحَسَّ *sentir, remarquer*, qui se construit avec بِ. Il en est de même pour كَأَنَّ avec بِ et un suffixe. Ex.: كَأَنِّي بِكَ تُخَادِعُنِي *il me semble que tu veux me tromper* (c.-à-d. *comme si je te remarquais voulant me tromper*); كَأَنِّي بِكَ قَتِيلًا *il me semble que je te vois tué.*

De la signification primitive d'entourage, exprimée par بِ, découle celle d'union, de connexion ou de relation entre deux objets dont l'un est subordonné à l'autre. Ex.: سَارَ بِأَهْلِهِ *il partit avec les siens;* اِشْتَرَى ٱلْحِمَارَ بِلِجَامِهِ *il acheta*

l'âne et sa bride; فَتَرْجَمُوا لَهُ سِتًّا وَثَلٰثِينَ نُسْخَةً بِٱلتَّوْرِيَةِ *et ils lui traduisirent trente-six copies du Pentateuque.* Cette préposition sert donc à exprimer:

a) Le rapport entre le sujet et le prédicat, particulièrement dans les propositions négatives, et quand il s'agit de relier le sujet au prédicat dans le cas où ils seraient séparés par des propositions intermédiaires. Ex.: أَوَلَمْ يَرَوْا أَنَّ ٱللّٰهَ بِقَادِرٍ عَلَى أَنْ يُحْيِيَ ٱلْمَوْتَى *ne voient-ils pas que Dieu est (assez) puissant pour ressusciter les morts?* لَسْتُ بِعَالِمٍ *je ne sais pas;* مَا هُمْ بِمُؤْمِنِينَ *ils ne sont pas croyants.*

b) Le rapport entre l'action et l'objet de l'action; à cet effet *α*) la préposition بِ est toujours employée après les verbes intransitifs, surtout après ceux qui désignent un mouvement, comme جَآءَ, أَتَى, *venir;* رَاحَ, سَارَ, *partir;* ذَهَبَ *s'en aller;* قَامَ, نَهَضَ, *se lever;* سَمَا *être élevé*, et autres. Ces verbes se joignent au moyen de بِ à la chose transportée par quelqu'un qui se meut avec elle, et deviennent alors transitifs. Ex.: فَأْتُوا بِسُورَةٍ مِنْ مِثْلِهِ *et apportez* (c.-à-d. *venez avec*) *une sourate semblable à celle-ci;* أَتَى بِهٰذَا ٱلْكَلَامِ *il prononça ce discours;* ذَهَبَ ٱللّٰهُ بِنُورِهِمْ *Dieu emporta leur lumière;* قَامَ بِٱلْحَقِّ *il maintint la vérité;* نَهَضَ بِأَعْبَآءِ ٱلْمَمْلَكَةِ *il assuma les charges du pouvoir;* سَمَا بِهِ *il le leva.* *β*) La même construction n'est pas rare après

des verbes transitifs, non seulement après ceux qui expriment un mouvement, mais encore après d'autres, notamment ceux qui renferment l'idée d'appeler, de lire, de discourir; dans ce cas ces verbes s'emploient dans un sens absolu. Ex.: بَعَثَ إِلَيَّ بِهِمْ *il me les envoya* (c.-à-d. *il fit l'action de m'envoyer au moyen d'eux*). L'usage de بِ est encore très-fréquent pour joindre les verbes transitifs à leur régime, quand ils sont employés au figuré (بَآءُ ٱلْمَجَازِ *le* ب *du sens figuré*). Ex.: كَسَرَ ٱلْعَصَا *il a brisé le bâton*, mais كَسَرَ بِقَلْبِى *il m'a brisé le cœur;* جَبَرَ ٱلْعَظْمَ *il a remis l'os* (cassé), mais جَبَرَ بِقَلْبِى *il a consolé mon cœur.* La même distinction a lieu avec des verbes exprimant une disposition de l'esprit, que l'on veut faire sentir à quelqu'un. Ex.: اِحْتَقَرَهَا *il la méprisait;* اِحْتَقَرَ بِهَا *il lui témoigna son mépris.* Dans ce cas بِ désigne l'adhérence de l'action à son objet; mais le rapport de l'action de briser, etc. à son objet étant moins immédiat quand le sens est figuré que lorsqu'il est propre, l'emploi d'un complément prépositionnel devient nécessaire pour exprimer que le sens est figuré.

c) Le rapport entre l'action et l'instrument, c.-à-d. le moyen ou la cause qui la produit. Ex.: قَتَلَهُ بِٱلسَّيْفِ *il le tua par l'épée;* يَرْزُقُهُ ٱللّٰهُ ٱلصَّبْرَ بِبَرَكَةِ دُعَآئِهِ *Dieu lui accordera la patience, au moyen du salutaire pouvoir*

de la prière. Après عُرِفَ *être connu*, بِ se joint au surnom, et après كَفَى *suffire*, au nom de la personne ou de la chose qui a produit la suffisance. Ex.: حَسَنُ بْنُ عَلِيٍّ ٱلْمَعْرُوفُ بِٱلْمَرْغِينَانِيِّ *Ḥásan fils de ʿAlí, connu sous le nom d'Al-Marġînânî;* كَفَى بِٱللّٰهِ شَهِيدًا *Dieu suffit comme témoin.* — Au بِ de l'instrument ou de la cause se rattache le بِ *du prix*, qui se place après les verbes ayant le sens d'acheter, de payer, etc. Ex.: اِشْتَرَى قَلَمًا بِدِرْهَمٍ *il acheta un roseau à écrire pour un dirhem;* اِشْتَرَوُا ٱلضَّلَالَةَ بِٱلْهُدَى *ils ont acheté l'erreur au prix de la vérité;* لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ بِمَا كَانُوا يُكَذِّبُونَ *ils subiront une punition douloureuse pour avoir accusé* (le prophète) *de mensonge* (بِكَوْنِهِمْ = بِمَا كَانُوا).

Rem. *a.* **Les Arabes rendent la préposition** *sans* **par** بِلَا **et par** بِغَيْرِ, **plus rarement par** مِنْ غَيْرِ **ou** مِنْ دُونِ; بِلَا **ne s'emploie que devant un nom indéterminé,** بِغَيْرِ **s'emploie indifféremment devant un nom déterminé ou un nom indéterminé. Ex.:** ٱلْأَوْقَاتُ تَمُرُّ بِلَا نَفْعٍ *le temps s'écoule sans profit;* بِغَيْرِ ضَرُورَةٍ *sans nécessité, inutilement.*

Rem. *b.* **Dans les formules comme** بِأَبِي أَنْتَ وَأُمِّي *pour* (*le prix de*) *mon père et de ma mère tu es* (*à racheter*), **c.-à-d.** *tu m'es si cher que je donnerais mon père et ma mère pour toi*, **le** بِ **se rapporte à l'idée non exprimée de** مَفْدِيٌّ, مَفْدِيَّةٌ, *racheté, -ée* **(d'où la dénomination de** بَآءُ ٱلتَّفْدِيَةِ**); c'est, à vrai dire, le** بَآءُ ٱلثَّمَنِ *le* ب *du prix* **(v. ci-dessus c). On fait également**

usage de ب dans بِنَفْسِى et dans بِرُوحِى. Il faut remarquer aussi l'expression فَبِهَا وَنِعْمَتْ *alors c'est bien.* Ex.: إِنْ أَطَعْتَ فَبِهَا وَنِعْمَتْ *si tu obéis, c'est bien*, c.-à-d. *alors par cette action quelque chose d'excellent sera fait.*

Rem. *c.* Dans des phrases comme مَاتَ قَبْلَ ٱلنَّبِيِّ بِقَلِيلٍ (بِيَسِيرٍ) *il mourut peu de temps avant le prophète*, et قَدِمَ بَعْدَ ذَلِكَ بِشَهْرَيْنِ وَأَيَّامٍ *il arriva deux mois et quelques jours après cela*, ب est le ب indiquant la mesure; il répond à la question *combien?* dans le sens de quantité, et diffère de l'accusatif qui répond à la question *combien?* dans le sens de durée; ainsi سَافَرَ قَبْلِى يَوْمَيْنِ signifie: *il voyagea pendant deux jours avant moi, profectus est biduum ante me*, tandis que سَافَرَ قَبْلِى بِيَوْمَيْنِ signifie: *il partit deux jours avant moi, profectus est biduo ante me.* Notons aussi que ب et son génitif doivent toujours être placés après la préposition (بَعْدَ, قَبْلَ, etc.) à laquelle ils se rapportent.

Rem. *d.* Pour désigner les différents usages de ب, les Arabes disent qu'on l'emploie لِلْإِلْصَاقِ *pour exprimer l'adhésion;* لِلظَّرْفِيَّةِ *pour désigner le temps et le lieu;* لِلْقَسَمِ *pour exprimer le serment;* لِلْمُصَاحَبَةِ et لِلْمُلَابَسَةِ *pour indiquer l'accompagnement et la réunion;* لِلتَّعْدِيَةِ ou لِلنَّقْلِ *pour exprimer la relation entre l'action et son objet;* لِلْاِسْتِعَانَةِ ou لِلتَّعْلِيلِ *pour désigner l'instrument* ou *la cause;* لِلثَّمَنِ, لِلتَّعْوِيضِ ou لِلْمُقَابَلَةِ *pour indiquer la récompense, l'équivalent* ou *le prix.*

424. مَعَ (rarement مَعْ) *avec* désigne l'accompagnement, le rapport de temps et de lieu. Ex.: سَارَ مَعِى *il voyagea avec moi;* جِئْتُكَ مَعَ طُلُوعِ ٱلشَّمْسِ *je vins vers toi*

au lever du soleil; لَا يَصِحُّ ٱلزُّهْدُ مَعَ ٱلْجَهْلِ *la sainteté n'est pas vraie* (c.-à-d. *n'est pas réelle*, *aussi méritoire*) *avec l'ignorance;* مَعَ تَكْرَارِ مَا تَقَدَّمَ مِنْهُ *avec la répétition de ce qui l'avait précédé.* Il en résulte que مَعَ indique que quelqu'un porte une chose sur soi et la possède. Ex.: هَلْ مَعَكَ مِحْبَرَةٌ *n'as-tu pas sur toi un encrier?* مَا مَعِي دِينَارٌ وَلَا دِرْهَمٌ *je n'ai sur moi ni or ni argent* (*monnayés*). Cette préposition signifie quelquefois *de plus*, *en outre*. Ex.: مَعَ كَوْنِهِ غَرِيبًا *en outre il est étranger.* — Une acception très-fréquente est celle de *malgré*, *en dépit de*, *nonobstant*. Ex.: قُتِلَ مَعَ شَجَاعَتِهِ *il fut tué malgré sa bravoure;* مَعَ ذَلِكَ *malgré cela.* De là vient que la locution مَعَ أَنَّ a le sens de *quoique*, *bien que*. Ex.: عَجَزَ عَنْ هَدْمِ ٱلْأَهْرَامِ مَعَ أَنَّ ٱلْهَدْمَ أَسْهَلُ مِنَ ٱلْبِنَآءِ *il ne put pas détruire les pyramides*, *quoiqu'il soit plus facile de détruire que d'édifier.* — Enfin مَعَ est employé dans les comparaisons (avec le sens de *à côté de*, *comparé à*). Ex.: ٱلْخَضِرُ مَعَهُ وَتَدٌ *Ḫáḍir* (ou *Ḫiḍr*, *Élie*, le Juif errant des mahométans) *est un piquet de tente* (c.-à-d. *est ferme et immobile*) *à côté de lui*, expression que l'on emploie en parlant d'un homme vagabond et inconstant.

425. عِنْدَ, accusatif adverbial du nom عِنْدٌ *côté* (v. §§ 355 et 357), signifie *à côté de*, *près de*, *chez* (comp. § 426, Rem. *b*). Ex.: وَكَانَ يَضَعُ عِنْدَهُ دَفَاتِرَ *et il plaçait des cahiers à côté de lui;* وَيَنْبَغِي أَن لَّا يَبْتَدِئَ ٱلْكَلَامَ عِنْدَهُ

إِلَّا بِإِذْنِهِ *et il faut qu'il ne commence pas son discours devant lui sans sa permission.* En parlant du temps, cette préposition désigne qu'une chose se rattache à une action qui a lieu dans un moment déterminé, soit que cette chose se produise dans le moment même, soit qu'elle se produise immédiatement après. Ex.: عِنْدَ ذَلِكَ *là-dessus, alors, pendant que cela a lieu* ou *avait lieu* ou *immédiatement après que cela a eu lieu, avait eu lieu;* عِنْدَ مَا *pendant que* ou *immédiatement après que.* De plus عِنْدَ, comme مَعَ, désigne la possession ou la comparaison. Ex.: مَا كَانَ عِنْدِى إِلَّا دِينَارٌ وَاحِدٌ *je n'avais qu'un dinar;* مَا عِنْدَ ٱلنَّاسِ *ce que les hommes possèdent;* مُلُوكُ ٱلْأَرْضِ عِنْدَ ٱللّٰهِ تُرَابٌ *les rois de la terre, comparés à Dieu* (litt. *à côté de Dieu*), *sont de la poussière.* Enfin عِنْدِى, عِنْدَهُ signifient *dans mon, dans son esprit,* c.-à-d. *d'après mon, son jugement, avis,* etc. Ex.: اَلصَّوَابُ عِنْدِى مَا فَعَلَهُ مَشَايِخُنَا *ce qui est juste, voilà, à mon avis, ce qu'ont fait nos anciens;* كَانَ عِنْدَهُ أَنَّ ٱلْقُرْآنَ مَخْلُوقٌ *il était d'avis que le Koran avait été créé;* عِنْدَكُمْ يَسْتَحِيلُ أَنْ يَفْعَلَهُ *dans votre opinion, il est impossible qu'il* (Dieu) *le fasse.* — Comp. § 400, 2, Rem.

Rem. قِبَلَ (de قِبَلٌ *côté antérieur*) *devant, près de,* et aussi *vers,* est presque synonyme de عِنْدَ comme préposition de lieu.

426. La préposition لَدُنْ, لَدَى, لَدَا (comp. § 356)

auprès de, *chez*, s'emploie surtout pour les choses qui touchent à la divinité (p. e. les qualités de Dieu); elle est du reste d'un usage restreint. Ex.: اِعْتَقَدَ أَنَّ ٱلنَّارَ أَفْضَلُ ٱلْأَشْيَآءِ ٱلَّتِى لَدَيْهِ *il croyait que le feu était la plus parfaite des choses qui se trouvaient en lui.* Pour les différentes formes de cette préposition voyez § 356.

Rem. *a.* لَدُنْ est le plus souvent accompagné de مِنْ (§ 433, 5); il peut aussi régir directement une proposition. Dans la locution لَدُنْ غُدْوَةً *depuis le matin*, au lieu de l'accusatif, on trouve plus rarement غُدْوَةٍ, et aussi, selon certains grammairiens, غُدْوَةٌ.

Rem. *b.* لَدَى diffère de عِنْدَ en ce qu'il ne s'applique qu'aux choses qui se trouvent réellement, au moment indiqué, dans le voisinage immédiat de la personne désignée, ou sur elle-même. On constate encore certaines différences entre لَدُنْ et لَدَى.

427. بَيْنَ *entre* est l'accusatif du substantif بَيْنٌ, qui désigne ce qui réunit ou ce qui sépare deux ou plusieurs objets; d'où il résulte que بَيْنَ peut tout aussi bien être joint aux verbes exprimant l'union qu'à ceux exprimant la séparation. Ex.: جَمَعَ بَيْنَنَا *il nous réunit*, c.-à-d. *il réunit ce qui nous séparait;* فَرَّقَ بَيْنَنَا *il nous sépara*, c.-à-d. *il sépara ce qui nous réunissait;* أَلَّفَ ٱللّٰهُ بَيْنَ قُلُوبِكُمْ *Dieu a uni vos cœurs.* — Quand les deux mots unis par بَيْنَ sont des suffixes pronominaux, ou quand l'un des deux seulement est un suffixe pronominal,

cette préposition est répétée devant le second mot et accompagnée de la copulative وَ. Quand ces deux mots sont des substantifs, la préposition ne précède ordinairement que le premier. Ex.: بَيْنِى وَبَيْنَهُ *entre moi et lui;* بَيْنَكُمْ وَبَيْنَ أَخِيكُمْ *entre vous et votre frère;* بَيْنَ زَيْدٍ وَعَمْرٍو *entre Zéid et 'Amr.* — Au lieu de بَيْنَ on se sert souvent de مَا بَيْنَ *ce qui est entre*, ou de فِيمَا بَيْنَ *dans ce qui est entre.* La locution مَا بَيْنَ, de même que la préposition simple بَيْنَ, indique souvent l'union de deux ou de plusieurs parties désignant chacune des divisions d'un tout (*aussi bien que* ou *en partie... en partie*). Ex.: مَا بَيْنَ مَعْرُوفٍ وَمَجْهُولٍ *en partie connu, en partie inconnu;* جَآءَنِى مَا بَيْنَ فَقِيرٍ وَغَنِيٍّ *vinrent à moi aussi bien les pauvres que les riches;* ٱلْقَوْمُ بَيْنَ قَتِيلٍ وَأَسِيرٍ *le peuple fut en partie tué, en partie fait prisonnier.* Dans les phrases de ce genre, مَا بَيْنَ ou بَيْنَ tient la place d'un nom, et désigne ce qui unit les parties pour en faire un tout. Si l'on veut indiquer l'intervalle qui sépare deux endroits ou deux moments, on fait précéder le second nom de إِلَى. Ex.: بَيْنَ ٱلْبَصْرَةِ إِلَى مَكَّةَ *entre Báṣra et la Mecque.* On doit remarquer l'expression بَيْنَ يَدَىْ فُلَانٍ *entre les mains d'un tel*, c.-à-d. *devant un tel*, *en présence d'un tel*, *au pouvoir d'un tel.*

Rem. De بَيْنَ sont formés les adverbes conjonctifs بَيْنَمَا et بَيْنَا, *pendant que* (v. § 365), qui n'exercent aucune influence grammaticale

sur la proposition qui suit. Ex.: بَيْنَا نَحْنُ نَرْقُبُهُ *pendant que nous l'attendons;* بَيْنَا زَيْدٌ مَضْرُوبٌ *pendant que Zéid était frappé.*

428. عَلَى *sur, au-dessus de, contre, à, à cause de, près de*, s'emploie:

1) Dans sa signification primitive de préposition de lieu. Ex.: فَأَقْبَلَتْ تَحُومُ عَلَى حَائِطٍ *et elle se mit à voltiger sur un mur;* وَجَدَ إِنْسَانًا عَلَى ٱلطَّرِيقِ *il trouva un homme sur le chemin;* نَظَرَ عَلَى ٱلْحَائِطِ صُورَةَ رَجُلٍ *il vit* (*peinte*) *sur le mur la figure d'un homme.* — Le même sens se trouve dans جَلَسَ عَلَى ٱلْمَائِدَةِ *il était assis à la table* (parce que celui qui est assis à une table, la dépasse); وَقَفَ عَلَى ٱلنَّهْرِ *il se tenait près de la rivière.* On trouve fréquemment عَلَى employé dans le sens de *auprès de.* Ex.: فِي وَقْتِ شَهْوَتِهِ فِي ٱلْوُقُوفِ عَلَى خَصَائِصِ أَعْضَاءِ ٱلْحَيَوَانِ *dans le temps où il portait ses investigations sur les particularités des membres des animaux;* هِيَ عَلَى ٱثْنَيْ عَشَرَ مِيلًا مِنَ ٱلْفُسْطَاطِ *elle* (la ville) *est à douze milles d'Al-Fosṭâṭ;* طَالَعَ عَلَى شَيْءٍ *il considéra une chose;* اِطَّلَعَ عَلَى شَيْءٍ *il prit connaissance d'une chose;* قَرَأَ عَلَيْهِ signifie tout aussi bien: *il* (l'élève) *a lu un livre devant lui* (le professeur), que: *il* (le professeur), *a lu un livre devant lui* (l'élève), c.-à-d. l'élève lut pour apprendre ou le professeur lut pour enseigner; تَلَا ٱلرِّسَالَةَ عَلَيْهِمْ *il leur lut la lettre.* — Le même sens se trouve dans غُشِيَ عَلَيْهِ, أُغْمِيَ عَلَيْهِ, *il est tombé en*

syncope (litt. *l'obscurité fut étendue sur lui*), مَغْشِيٌّ عَلَيْهِ *en syncope*, et dans اَلسَّلَامُ عَلَيْكُمْ *la paix soit sur vous; رَحْمَةُ ٱللّٰهِ عَلَيْهِ la miséricorde de Dieu soit avec* (litt. *sur*) *lui*.

2) Pour indiquer l'opposition, l'hostilité. Ex.: خَرَجَ عَلَيْهِ *il alla* (*en guerre*) *contre lui;* يَنْبَغِى أَنْ يَصْبِرَ عَلَى ٱلْمِحَنِ *il faut qu'il supporte patiemment les contrariétés* (litt. *il doit être patient contre les contrariétés*); كَيْلَا يَكُونَ عَقْلُهُ وَعِلْمُهُ حُجَّةً عَلَيْهِ *afin que son intelligence et sa science ne deviennent pas un argument contre lui;* comp. aussi § 420, 2, c. — Cette préposition est employée, à cause de la tendance à l'opposition, après les verbes exprimant la colère, la provocation, l'excitation. Ex.: لَمْ يُكَلِّمْهُ سَاخِطًا عَلَيْهِ *il ne lui parla pas à cause de sa colère contre lui;* أَغْرَى ٱلْكَلْبَ عَلَيْهِ *il excita le chien contre lui* (avec بِهِ cette phrase voudrait dire: *il excita le chien à s'attacher à lui*). — La même signification se rencontre dans هٰذَا صَعْبٌ (عَسِيرٌ) عَلَىَّ *ceci m'est difficile*, et dans la locution opposée (يَسِيرٌ, هَيِّنٌ) هٰذَا سَهْلٌ عَلَىَّ *ceci m'est facile*, de même que dans هٰذَا خَفِىٌّ عَلَىَّ *ceci m'est caché*, et هٰذَا جَلِىٌّ عَلَىَّ *ceci est clair pour moi.* Après les verbes qui expriment la provocation ou l'excitation, عَلَى n'indique pas toujours un mouvement hostile contre une chose, mais elle désigne souvent un mouvement vers la chose, pour la faire ou s'en emparer. Ex.:

خَاطَبُوهُ مُحَرِّضِينَ ٱلْحَثُّ عَلَى ٱلْفِعْلِ *l'excitation à l'action;* إِيَّاهُ عَلَى تَصْنِيفِ كِتَابٍ *ils lui parlèrent, l'engageant à composer un livre.* — Nous devons noter ici la locution حَمَلَ عَلَى *pousser à* (litt. *porter à*); ex.: هَمُّ ٱلْآخِرَةِ يَحْمِلُ ٱلْإِنْسَانَ عَلَى ٱلْخَيْرِ *le souci de la vie future pousse l'homme au bien.* — Les mots حَرِصَ *être désireux,* حِرْصٌ *désir,* حَرِيصٌ *désireux,* se construisent aussi avec عَلَى suivi du génitif de la chose désirée. Quand elle accompagne d'autres verbes, cette préposition sert rarement à exprimer un mouvement qui n'est pas hostile, p. e. اِجْتَمَعُوا عَلَيْهِ *ils se réunirent à lui;* دَخَلَ عَلَى فُلَانٍ *il entra chez un tel;* cette dernière locution s'emploie quand celui chez lequel on entre, est chez lui et qu'on peut le voir; tandis que دَخَلَ إِلَى فُلَانٍ veut simplement dire *il entra dans la demeure d'un tel.*

3) Pour exprimer la charge, le devoir, la dette qui incombe à quelqu'un. Ex.: طَلَبُ ٱلْعِلْمِ فَرِيضَةٌ عَلَى كُلِّ مُسْلِمٍ *la recherche de la science est un précepte pour tout musulman;* عَلَيْكَ أَنْ تَفْعَلَ هٰذَا *c'est à toi de faire cela;* عَلَيَّ هٰذَا *je dois ceci;* هٰذَا لِي عَلَيْهِ *cela m'est dû par lui;* comp. § 420, 2, Rem. *d.*

4) Pour exprimer la distinction entre deux objets, l'avantage, la supériorité d'une personne ou d'une chose sur une autre. Ex.: فَضْلُ آدَمَ عَلَى ٱلْمَلَائِكَةِ

la supériorité d'Adam sur les anges; يَسْتَحِبُّونَ ٱلْحَيٰوةَ ٱلدُّنْيَا عَلَى ٱلْآخِرَةِ *ils préfèrent la vie de ce monde à la vie future;* آثَرَهُ (ou إِخْتَارَهُ) عَلَى غَيْرِهِ *il le préféra aux autres.*

5) Pour indiquer dans quelle condition se trouve quelqu'un relativement à la religion, à la profession, à la santé, à la fortune, aux dons de l'esprit ou du corps, etc., c.-à-d. la base sur laquelle il est établi relativement à chacune de ces choses. Ex.: اَلنَّاسُ عَلَى دِينِ مُلُوكِهِمْ *les hommes suivent la religion de leurs rois;* قَالَتِ ٱلْيَهُودُ لَيْسَتِ ٱلنَّصَارَى عَلَى شَيْءٍ *les juifs disent: les chrétiens ne se basent sur rien;* لَمْ يَجِدْ أَمْرًا عَلَى خِلَافِ مَا كَانَ يَعْتَقِدُهُ *il ne trouva rien de contraire à ce qu'il croyait;* سَوَآءٌ كَانَتْ عَلَى صُورَةِ إِنْسَانٍ أَمْ لَمْ تَكُنْ *il est égal qu'ils soient doués de la forme humaine, ou qu'ils ne le soient pas;* مَا أَنَا عَلَيْهِ *ma situation, la condition* ou *l'état dans lequel je suis.*

6) Pour indiquer le fondement, la cause, la raison, le motif sur lequel une personne s'appuie pour faire quelque chose. Ex.: جَآءَ عَلَى أَنَّهُ مَلِكٌ *il vint se fondant sur ce qu'il était roi;* أَتَى بَابَ ٱلْمَلِكِ عَلَى أَنَّهُ أُخْتُهُ *il vint à la porte du roi prétendant qu'il était sa sœur;* لَا أَسْأَلُكُمْ عَلَيْهِ مَالًا *je ne vous demanderai pas d'argent pour ce motif* (c.-à-d. بِنَآءً عَلَيْهِ *bâtissant sur cela*, ou مُعْتَمِدًا عَلَيْهِ *s'appuyant sur cela*). L'expression

suivante est fort employée: بِنَآءً عَلَى أَنْ *s'appuyant* (litt. *bâtissant*) *sur ce que*.

7) Pour indiquer à quelle condition une chose a lieu. Ex.: أَجَابَهُ إِلَى ذَلِكَ عَلَى أَنْ يُمِدُّوهُ بِٱلسِّلَاحِ *il y consentit, à la condition qu'ils le pourvoiraient d'armes;* صَالَحَهُ عَلَى أَلْفِ دِرْهَمٍ *il consentit à la paix, moyennant (le payement de) mille dirhems.*

8) Pour exprimer qu'une chose existe ou a lieu malgré une autre qui aurait pu empêcher son existence ou sa formation. Ex.: أُعَذِّبُكَ عَلَى كِبَرِ سِنِّكَ *je te punirai malgré ton grand âge;* اَلْخَيْلُ تَجْرِى عَلَى مَسَاوِيهَا *les chevaux courent malgré leurs tares.*

9) En parlant de la règle en vertu de laquelle une chose a lieu. Ex.: عَلَى قَدْرِ أَهْلِ ٱلْعَزْمِ تَأْتِى ٱلْعَزَآئِمُ *c'est de l'adresse des gens qui entreprennent (quelque chose), que dépend le succès des entreprises;* عَلَى مَا رَأَيْتُ فِى ٱلْكُتُبِ *d'après ce que j'ai vu dans les livres;* عَلَى مَا حَكَاهُ *d'après ce qu'il a raconté;* عَلَى نِسْبَةٍ مَحْفُوظَةٍ *suivant une proportion établie.*

10) Pour désigner la chose dont on parle, celle qui est, pour ainsi dire, la base du discours. Ex.: قَالَ عَلَى ذَلِكَ *il dit concernant cela (sur cette matière).*

Rem. On doit remarquer les expressions عَلَىَّ بِهِ *qu'on me l'amène!* عَلَى ٱلرَّأْسِ وَٱلْعَيْنِ *volontiers, cela sera fait à l'instant* (litt. *sur la tête et sur l'œil*); بِٱللّٰهِ عَلَيْكَ إِلَّا آلخ *par Dieu je*

te conjure (et que ce serment te pèse), si tu ne etc.; عَلَى يَدَيْهِ, عَلَى يَدِهِ, عَلَيْهِ, *par son aide, grâce à lui;* قَالَهُ عَلَى لِسَانِ رَسُولِهِ *il l'a dit par son envoyé* (litt. *par la langue de son envoyé*). Pour عَلَيْكَ زَيْدًا v. § 400, 2, Rem.

429. دُونَ *sous, au-dessous de* (accusatif de دُونٌ, máṣdar de دَانَ *être sous* quelqu'un ou quelque chose, *être moindre*, qui se rapproche de دَنَا *approcher* et de دَنُؤَ *être infime, mauvais*), son diminutif دُوَيْنَ, ainsi que مِنْ دُونِ locution qui est très-souvent employée pour دُونَ, et dans laquelle مِنْ a force partitive; ces formes de la même préposition indiquent:

1) Qu'une personne ou une chose se trouve ou qu'une action a lieu au-dessous d'un endroit. Ex.: دُونَ قَدَمِكَ خَدُّ عَدُوِّكَ *que la joue de ton ennemi soit sous ta semelle;* اِلْتَقَوْا دُونَ صَنْعَآءَ *ils se rencontrèrent au-dessous de Ṣan'â^k^.*

2) Qu'une personne ou une chose est près ou à la portée d'une autre qui est généralement plus élevée, c.-à-d. qu'elle est au-dessous d'une autre, qu'elle ne l'atteint pas. Ex.: قَامَ دُونَ ٱلْبَكْرَةِ *il était debout près du jeune chameau;* أُدْنُ دُونَكَ *approche-toi* (*de ce qui est*) *près de toi*, c.-à-d. *approche-toi* (*de moi*); دُونَكَ زَيْدًا *saisis Zéid* (*qui est près de toi*). Comp. § 400, 2, Rem.

3) Qu'un espace, une distance, un nombre est moindre qu'un autre. Ex.: وَبَيْنَهُمَا دُونَ رَمْيَةِ حَجَرٍ *et*

entre eux deux il n'y avait pas la distance d'un jet de pierre.

4) Qu'une chose est moindre ou pire qu'une autre. Ex.: مِنْ دُونِ ٱلْعِلْمِ عِزٌّ ٱلْعُلَى فِي ٱلْمَوَاكِبِ *inférieure à* (*la splendeur de*) *la science est la magnifique splendeur de la cour.*

5) Qu'une personne ou une chose manque de la qualité qui distingue une autre personne ou une autre chose, de sorte que, sous ce rapport, la personne ou la chose privée de cette qualité peut être considérée comme étant inférieure à la personne ou à la chose qui la possède. Ex.: مِنْهُمُ ٱلصَّالِحُونَ وَمِنْهُمْ دُونَ ذَلِكَ *quelques-uns d'entre eux sont honnêtes, d'autres ne le sont pas;* dans ce sens دُونَ est synonyme de غَيْرُ.

6) Qu'une personne ou une chose est exclue, exceptée, abandonnée ou laissée en arrière (*excepté, sauf, plutôt que, avant*); ou en d'autres termes, qu'une action n'a pas d'influence sur une personne ou sur une chose, ou qu'elle en a moins qu'une autre. Ex.: يَدْعُو مِنْ دُونِ ٱللّٰهِ مَا لَا يَضُرُّهُ وَمَا لَا يَنْفَعُهُ *il invoque, excepté Dieu, ce qui ne peut lui être ni nuisible ni utile;* هٰذَا لِي مِنْ دُونِكَ *ceci est à moi et non pas à toi* (c.-à-d. à moi seulement); يَنْبَغِي أَنْ يَخْتَارَ ٱلْعَتِيقَ دُونَ ٱلْمُحْدَثَاتِ *il faut qu'il choisisse l'ancien plutôt que le moderne* (*qu'il le préfère au moderne*); وَإِنْ كَانَ فِيهِ ٱخْتِلَافٌ يَسِيرٌ ٱخْتَصَّ بِهِ نَوْعٌ

نَوْعٍ دُونَ نَوْعٍ *quoiqu'il y ait quelque différence qui soit plus particulière à une espèce qu'à une autre;* أَمَّكُمْ دُونَ ٱلْأَنَامِ طُرًّا *il vous cherchait de préférence à tous les autres hommes.* — On doit traduire quelquefois دُونَ (rarement بِدُونِ) par *sans.* Ex.: لَيْسَ ٱكْتِسَابُ ٱلْمَالِ دُونَ مَشَقَّةٍ *la fortune ne s'acquiert pas sans peine.*

Rem. دُونَكَ, دُونَكُمْ peuvent être synonymes de أَمَامَكَ, *devant toi,* أَمَامَكُمْ *devant vous* dans le sens de *garde-toi de, gardez-vous de;* comp. § 400, 2, b, *β*.

7) Qu'un objet est placé devant une personne ou une chose, soit a) comme obstacle, pour qu'on ne puisse les atteindre, soit b) comme abri pour les défendre. Ex.: إِنَّ ٱمْرَءَ ٱلْقَيْسِ جَرَى إِلَى مَدًى وَٱعْتَاقَهُ حِمَامُهُ دُونَ ٱلْمَدَى *Imrou^k^oulkáïs courut vers un but, mais la mort l'empêcha de l'atteindre;* دُونَ ذَلِكَ خَرْطُ ٱلْقَتَادِ *avant cela* (*avant que tu parviennes à cela*) *il faut écorcer le katád* (arbre coriace et très-épineux), c.-à-d. il faudra surmonter des obstacles nombreux et difficiles; لَيْسَ دُونَهُمْ حِجَابٌ *il n'y a point de rideau devant eux* (*aucun abri qui les protège*); مِجَنِّي دُونَ مَنْ كُنْتُ أَتَّقِي *mon bouclier contre ceux que je craignais.* — Il faut également mentionner ici les verbes qui ont la signification de fermer une porte sur quelqu'un et autres de signification semblable, plus ceux qui renferment l'idée de combattre pour quelqu'un; tous ces ver-

bes se construisent avec دُونَ. Ex.: قَاتَلَ دُونَهُمْ *il combattit pour eux* (*sous* leurs ordres); comp. § 416, 1. Dans cette signification دُونَ est synonyme de أَمَامَ.

Rem. *a.* دُونَ signifie aussi *en deçà de*, opposé à وَرَآءَ *au delà de.* Ex.: دُونَ جَيْحُونَ *en deça de l'Oxus*, مَا وَرَآءَ ٱلنَّهْرِ *ce qui est au delà de l'Oxus; la Transoxiane.*

Rem. *b.* Pour d'autres accusatifs employés comme prépositions, voyez §§ 357, 270, Rem. *b.*

430. Il faut joindre aussi à ces prépositions: مُنْذُ *depuis*, وَ et تَ, *par* (dans les serments) et كَ *comme.*

مُنْذُ ou مُذْ (§ 356) *depuis* a deux significations: a) ce mot conserve sa nature primitive de nom désignant un espace de temps entièrement écoulé; il régit alors le nominatif; ou b) il remplit la fonction des véritables prépositions désignant un espace de temps non entièrement écoulé, qui doit être exprimé par un nom déterminé; il régit alors le génitif. Ex.: a) مَا رَأَيْتُهُ مُنْذُ يَوْمُ ٱلْجُمْعَةِ *je ne l'ai pas vu depuis vendredi;* مَا رَأَيْتُهُ مُذْ عَامٌ أَوَّلُ *je ne l'ai pas vu depuis l'année dernière;* b) أَنَا أَعْلَمُ أَنَّهُ جَآئِعٌ مُنْذُ خَمْسَةِ أَيَّامٍ *je sais qu'il a faim depuis cinq jours;* مَا كَلَّمْتُهُ مُذْ شَهْرِنَا هٰذَا *je ne lui ai pas parlé depuis le commencement de ce mois* (litt. *depuis notre mois;* celui que nous possédons, dans lequel nous sommes).

Rem. *a.* مُنْذُ ne vient pas de مِنْ et de إِذْ, comme pour-

rait le faire supposer son analogie avec حِينَئِذٍ (§ 362), mais il est composé de مِنْ et de ذُو (§ 338, Rem. *c*, § 345, Rem.); comp. فَيَعُودُ مِنْ ذِى قَبْلُ *pour qu'il retourne à son état primitif.*

Rem. *b.* مُنْذُ et مُذْ ne prennent jamais de suffixes et ne se joignent qu'à des substantifs qui se rapportent au temps; mais ils peuvent aussi, étant dans le cas énoncé sous la lettre a), se trouver directement devant toute une proposition: مَا رَأَيْتُهُ مُنْذُ رَحَلَ ٱلْقَوْمُ *je ne l'ai pas vu depuis que les gens sont partis.* — Les bédouins emploient مِنْ pour مُنْذُ, ex.: مُنْذُ سَنَةٍ = مِنْ سَنَةٍ *depuis un an;* comp. Koran, 9, 109, أُسِّسَ عَلَى ٱلتَّقْوَى مِنْ أَوَّلِ يَوْمٍ (le temple) *fut fondé sur la crainte de Dieu depuis le premier jour.*

431. La particule وَ, très-usitée dans les serments, régit le génitif du nom par lequel on jure. Ex.: وَٱللّٰهِ *par Dieu!* وَرَبِّكَ *par ton maître!* Mais ce وَ n'est employé dans les serments qu'à la condition 1° d'être suivi d'un substantif, et 2° d'avoir le verbe du serment sous-entendu. Devant un suffixe pronominal, le verbe du serment étant exprimé, on se sert de بِ (comp. § 423). Quelquefois ce وَ est précédé de فَ: فَوَٱللّٰهِ *donc par Dieu!* — La particule de serment تَ, dont l'origine est fort obscure, ne se rencontre, pour ainsi dire, que dans la formule de serment تَٱللّٰهِ *par Dieu!* elle est très-rare dans d'autres cas.

Rem. La formule de serment (ٱلْقَسَمُ) exige un complément (جَوَابُ ٱلْقَسَمِ), pouvant être une proposition nominale affirma-

tive (§ 478) précédée de لَ ou de إِنَّ (qui peut alors, d'après le § 401, prendre لَ devant son خَبَرٌ), ou une proposition verbale affirmative avec le verbe au parfait précédé de لَقَدْ, ou avec le verbe à l'énergique précédé de لَ, ou bien encore une proposition négative avec مَا ou avec لَا, celles-ci n'ayant aucune autre particule préfixée. Ex.: وَٱللّٰهِ لَأَفْعَلَنَّ *par Dieu, je le ferai!* — La formule de serment مُنُ ٱللّٰهِ (on dit aussi مُ ٱللّٰهِ, sans parler de beaucoup d'autres variantes) est une abréviation de أَيْمُنُ ٱللّٰهِ (§ 19, Rem. *a*).

432. Nous avons déjà parlé, au § 354, Rem. *c*, de la signification propre de la particule كَ qui régit, elle aussi, constamment le génitif; elle n'est pour nous une quasi-préposition que lorsqu'elle se trouve virtuellement à l'accusatif comme صِفَةٌ *qualification*, c.-à-d. comme adjectif en relation avec un infinitif sous-entendu. Ex.: جِئْتَ كَزَيْدٍ *tu es venu comme Zéid*, et intégralement: جِئْتَ مَجِيئًا مِثْلَ مَجِيءِ زَيْدٍ, c.-à-d. جِئْتَ مَجِيئًا كَمَجِيءِ زَيْدٍ *tu es venu une venue semblable à la venue de Zéid;* mais ici la particule peut tout aussi bien être un حَالٌ (§ 409, 3) se rapportant au pronom de la deuxième personne sous-entendu dans جِئْتَ, et qui est l'*agent* (فَاعِلٌ) (§ 478); donc intégralement: جِئْتَ كَائِنًا كَزَيْدٍ = جِئْتَ كَائِنًا مِثْلَ زَيْدٍ *tu es venu comme étant semblable à Zéid.*

Rem. كَ se joint très-rarement aux suffixes pronominaux.

433. Les prépositions composées, quoique n'étant pas rares dans l'arabe ancien, sont plus fréquentes dans

l'arabe moderne. Leur première partie constitutive est presque exclusivement la particule مِنْ, et leur seconde partie, une soi-disant préposition qui n'est plus à l'accusatif, mais au génitif. Avec مِنْ se joignent:

1) بَيْنَ *entre* (مِنْ بَيْنِ *d'entre*, *entre*). Ex.: مُحَمَّدٌ هُوَ ٱلْمَخْصُوصُ مِنْ بَيْنِ كَافَّةِ ٱلْخَلْقِ بِٱلْفَضْلِ وَٱلْكَمَالِ *Mohámmed est, d'entre tous les hommes, le seul éminemment distingué par l'excellence et la perfection;* فِي آذَانِنَا وَقْرٌ وَمِنْ بَيْنِنَا وَبَيْنِكَ حِجَابٌ *dans nos oreilles est la surdité, et entre nous et toi il y a un rideau;* مِنْ est ici partitif; donc plutôt: *et dans une partie de l'espace il y a un rideau entre nous et toi.*

2) فَوْقَ *sur, au-dessus de* (مِنْ فَوْقِ idem) et تَحْتَ *sous, au-dessous de* (مِنْ تَحْتِ idem). Ex.: جَعَلَ فِيهَا رَوَاسِيَ مِنْ فَوْقِهَا *il* (Dieu) *plaça sur elle* (la terre) *de solides* (*montagnes*); مِنْ est encore ici partitif; le sens propre est: *qui forment une partie de ce qui couvre la terre;* طَلَعَ مِنْ فَوْقِ ٱلْجَبَلِ وَنَزَلَ مِنْ خَلْفِهِ *il gravit la montagne et descendit de l'autre côté;* مِنْ désigne ici clairement une partie de toute la montagne; لَهُمْ جَنَّاتٌ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا (مِنْ تَحْتِ أَشْجَارِهَا) ٱلْأَنْهَارُ *ils ont des jardins, sous lesquels* (*sous les arbres desquels*) *coulent des rivières;* ici également مِنْ est partitif: les rivières prennent une partie de l'espace où sont les arbres.

3) قَبْلَ *avant* (مِنْ قَبْلِ idem) et بَعْدَ *après* (مِنْ بَعْدِ

idem). Ex.: اَلَّذِينَ مِنْ قَبْلِكُمْ *ceux qui existaient avant vous;* ثُمَّ بَعَثْنَاكُمْ مِنْ بَعْدِ مَوْتِكُمْ *ensuite nous vous ressuscitâmes après votre mort;* ثُمَّ خَلَفَ مِنْ بَعْدِهِمْ خَلْفٌ آخَرُ *ensuite une autre génération vint après eux;* dans tous ces exemples مِنْ est partitif, il indique une partie du temps.

4) عَلَى *sur, au-dessus de* (مِنْ عَلَى *de dessus*). Ex.: نَزَلَ مِنْ عَلَى ٱلْفَرَسِ *il descendit de* (*dessus le*) *cheval*; قَفَزَ مِنْ عَلَى ظَهْرِهِ *il sauta de* (*dessus*) *son dos.*

5) عِنْدَ et لَدُنْ *chez* (مِنْ عِنْدِ et مِنْ لَدُنْ *de chez;* comp. § 426, Rem. *a*). Ex.: هُوَ مِنْ عِنْدِ ٱللّٰهِ *cela vient de* (*chez*) *Dieu;* رَبِّ هَبْ لِي مِنْ لَدُنْكَ ذُرِّيَّةً *ô mon maître, donne-moi des enfants qui proviennent de toi.*

6) قِبَلَ *chez* (مِنْ قِبَلِ *de chez, de par, de la part de*). Ex.: كَانَ أَمِيرًا بِٱلشَّأْمِ مِنْ قِبَلِ عُثْمَانَ *il était gouverneur de Syrie pour 'Oṯmân;* litt. *de par 'Oṯmân*, c.-à-d. nommé par 'Oṯmân; سَلَامٌ مِنْ قِبَلِي عَلَى مَنْ تَيَّمَتْنِي بِطَرْفِهَا *salut de ma part à celle qui me fit esclave par sa beauté.*

Rem. *a*. Pour مِنْ عَنْ v. § 416, Rem. *a*; pour مِنْ دُونِ et بِدُونِ § 429 au comm. et 6. — On trouve encore d'autres prépositions composées, comme مُذْ لَدُنْ, surtout des prépositions formées avec إِلَى, comme إِلَى نَحْوِ, إِلَى عِنْدِ, etc., mais elles ne sont pas admises par les grammairiens.

Rem. *b.* On supprime parfois les prépositions tout en conservant le génitif, mais cela a lieu très-rarement et seulement chez les poètes. Ex.: إِذَا قِيلَ أَىُّ ٱلنَّاسِ شَرٌّ قَبِيلَةً أَشَارَتْ كُلَيْبٍ بِٱلْأَكُفِّ ٱلْأَصَابِعُ *quand il est dit: quelle est, entre les hommes, une méchante race? les doigts avec les mains montrent Kouléib* = (أَشَارَتْ إِلَى كُلَيْبٍ). Il arrive, rarement aussi, qu'un mot sépare la préposition du substantif qu'elle régit. Ex.: اِشْتَرَيْتُهُ بِوَٱللّٰهِ دِرْهَمٍ *je l'ai acheté, par Dieu, pour un dirhem* (= وَٱللّٰهِ بِدِرْهَمٍ).

Rem. *c.* Quelquefois, pour plus de concision et d'intention, l'accusatif est mis à la place des prépositions, particulièrement de لِ (comp. aussi § 388). Ex.: كِلْتُ زَيْدًا طَعَامَهُ وَوَزَنْتُهُ مَالَهُ *je mesurai à Zéid ses vivres et je lui pesai son argent* (pour لِزَيْدٍ et لَهُ وَزَنْتُ); وَلٰكِنْ رَحَلْنَاهَا نُفُوسًا كَرِيمَةً *mais nous avons préparé de nobles âmes pour les supporter* (les malheurs; pour رَحَلْنَا لَهَا); أَمَرْتُكَ ٱلْخَيْرَ فَٱفْعَلْ مَا أُمِرْتَ بِهِ *je t'ai commandé (de faire) le bien, fais donc ce qui t'est commandé* (pour أَمَرْتُكَ بِٱلْخَيْرِ); كَمَا عَسَلَ ٱلطَّرِيقَ ٱلثَّعْلَبُ *comme le renard court dans le chemin* (pour فِى ٱلطَّرِيقِ); comp. § 409, 2, Rem. *a*.

Rem. *d.* Ce n'est qu'au moyen de أَنْ, de أَنَّ ou de مَا, qu'on peut faire dépendre une proposition d'une préposition (comp. § 453); il faut toutefois excepter les propositions commençant par لَدُنْ (§ 426, Rem. *a*) ou par مُنْذُ (§ 430, Rem. *b*). Ex.: إِلَى أَنْ كَبِرْتُ *jusqu'à ce que je grandis;* كَمَا أَرْسَلْنَا *comme nous envoyâmes.* — مَا est encore suffixé comme مَزِيدَةٌ (§ 349, Rem. *b*) à مِنْ, à عَنْ et à بِ (très-rarement à كَ), sans qu'il influe sur le régime de ces prépositions. Ex.: مِمَّا خَطِيئَاتِهِمْ *à cause de leurs péchés;* بِمَا رَحْمَةٍ مِنَ ٱللّٰهِ *par la grâce de Dieu.*

II. Du nom.

1. Du másdar et des participes.

434. Comme nous avons déjà parlé de la nature du másdar (§ 199), de son emploi comme اَلْمَفْعُولُ ٱلْمُطْلَقُ (§ 391), et de son régime quand il a force verbale (§§ 392—394), il nous reste seulement à dire ici que ce nom n'est pas déterminé par lui-même ou en vertu de l'idée qu'il renferme, comme on pourrait le croire au premier abord. Il a, comme tous les autres noms, besoin de l'article pour être déterminé. Ex.: قِتَالٌ فِيهِ كَبِيرٌ وَصَدٌّ عَنْ سَبِيلِ ٱللّٰهِ وَكُفْرٌ بِهِ أَكْبَرُ *combattre dans celui-ci* (un des mois sacrés) *est grand* (*péché*), *mais détourner* (*d'autres hommes*) *de la voie de Dieu et ne pas croire en lui*, (*est*) *encore plus grand* (*péché*); ici قِتَالٌ veut dire *combattre*, *combat*, et non *le combat;* il en est de même de صَدٌّ et de كُفْرٌ; لَا يَسْتَطِيعُونَ نَصْرًا *ils ne peuvent apporter aucun secours* (= نَصْرًا مَّا, v. § 14, 2 — ou مِنْ نَصْرٍ); لَا يَسْتَطِيعُونَ ٱلنَّصْرَ *il ne peuvent pas apporter le secours* (nécessaire dans un cas déterminé).

435. Le participe actif et le participe passif, noms verbaux concrets, du régime desquels nous avons déjà parlé en tant qu'ils ont force verbale (§§ 395—397), désignent la personne ou la chose à laquelle s'attache l'idée verbale qui décrit cette personne ou cette chose;

p. e. أَلْبَاعِثُ *la cause déterminante*, *le motif*, أَلْمَانِعُ *l'objet empêchant*, *l'obstacle.* La personne ou la chose, ainsi que l'idée verbale, étant par elle-même fixe et permanente, il en résulte que les participes désignent une action constante et continue, produite par un agent ou soufferte par un patient. Cette idée leur est commune avec l'imparfait (v. § 374), dont ils se rapprochent souvent sous le rapport de la forme (v. § 237, Rem.), et dont ils diffèrent, par rapport à la signification, en ce qu'ils désignent une personne ou une chose à laquelle l'idée verbale est si intimement attachée, qu'elle indique une action constante ou un état permanent, tandis que cette action ou cet état se répète ou se renouvelle quand on les exprime par l'imparfait, temps personnel du verbe (v. § 439 à la fin, comp. § 440) *. L'expression d'une idée au parfait, au moyen des participes, découle de leur emploi comme noms verbaux possédant l'idée d'une action ou d'un état constants; ainsi خَالِقُ كُلِّ شَيْءٍ *le créateur de toute chose* signifie *celui qui a créé toute chose.*

436. Pour reconnaître à quel temps se rapporte l'état actif ou l'état passif constant ou continu de l'agent ou

* Les grammairiens arabes assignent aux temps personnels en général أَلْحُدُوثُ *l'introduction, la naissance (de l'action);* à l'imparfait en particulier أَلتَّجَدُّدُ *le renouvellement constant*, *la répétition* (v. § 374); au nom verbal أَلثُّبُوتُ ou أَلثَّبَاتُ *la fixité*, *l'immobilité.*

du patient, état indiqué par les participes, il faut, puisque ces derniers ne contiennent pas l'idée d'un temps déterminé, s'en rapporter à l'un ou à l'autre mot de la proposition, qui puisse désigner un moment déterminé, à la nature de la chose en question, à l'idée générale de la pensée, à la tournure de l'expression, aux règles données au § 395, 1, a et b, ou enfin au contexte du discours.

437. Dans les propositions qui ne sont pas circonstancielles d'état (comp. § 548), qu'elles soient absolues ou dépendantes d'une autre proposition, le participe indique que l'idée verbale qu'il contient se rapporte au présent, au futur prochain ou au futur en général. Ex.: زَيْدٌ نَاكِحٌ ٱبْنُهُ غَدًا زُبَيْدَةَ *le fils de Zéid épousera demain Zoubéida* (غَدًا indique que le participe actif نَاكِحٌ désigne le futur prochain); أَنَا قَاتِلُهُ *je vais le tuer, ego eum interfecturus sum;* أَنَا قَاتِلُكَ *je te tuerai, ego te interficiam;* c'est le contexte qui indique dans ces trois exemples que le participe actif se rapporte au futur; هٰذَا مَقْتُولٌ *celui-ci doit être tué*, et aussi *est destiné à être tué*, ou *mérite d'être tué* (comp. la Rem.); وَٱعْلَمُوا أَنَّكُمْ غَيْرُ مُعْجِزِى ٱللّٰهِ *et sachez que vous ne trouverez pas Dieu impuissant;* ٱلَّذِينَ يَظُنُّونَ أَنَّهُمْ مُلَاقُو رَبِّهِمْ *ceux qui croient qu'ils comparaîtront devant leur Seigneur;* قَدْ أَطْرَقَ يَنْظُرُ مَا هُمْ صَانِعُونَ *il se tut pour voir ce qu'ils feraient*

(c'est de يَنْظُرُ que résulte la signification future de صَانِعُونَ).

Rem. Quand le participe indiquant le futur est précédé du parfait كَانَ, il exprime la postériorité par rapport à un temps passé, un post-prétérit. Ex.: أَمْرٌ كَانَ مَفْعُولًا ***une chose qui était à faire*** **(=** أَمْرٌ كَانَ حَقِيقًا أَنْ يُفْعَلَ ***une chose qui méritait d'être faite*);** مَا كَانَ كَائِنًا لَوْ ٱلخ ***ce qui serait si*** **etc.,** ***quid futurum esset si*** **etc. Comp. l'emploi de l'imparfait avec** كَانَ **§§ 375, 440.**

438. Si le participe fait partie d'une proposition circonstancielle d'état (حَالٌ), l'état qu'il décrit appartient à la même période de temps que le verbe de la proposition principale. Ex.: أَنْشَدَ وَهُوَ مَحْبُوسٌ بِمَكَّةَ *il récitait des vers pendant qu'il était prisonnier à la Mecque;* جَدَّ ٱلْمَهْدِىُّ فِى ٱلْهَرَبِ وَقَدِمَ طَرَابُلُسَ ٱلْغَرْبِ وَزِيَادَةُ ٱللّٰهِ مُتَوَقِّعٌ عَلَيْهِ *Al-Mahdí s'enfuit en toute hâte et arriva à Ṭaráboulous* (Tripoli) *de Barbarie, pendant que Ziyádetoulláh continuait à le poursuivre;* مَنْ يُسْلِمْ وَجْهَهُ إِلَى ٱللّٰهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ ٱلخ *celui qui se tourne entièrement vers Dieu en faisant une bonne action* etc. Dans les propositions subordonnées de ce genre, l'imparfait est employé à peu près de la même façon que le participe (§ 374, 5).

439. Quand le participe est joint au verbe sous la forme de l'accusatif adverbial, alors même que les sujets seraient différents (§§ 409 et 411), il se rapporte à la période de temps indiquée par le verbe. Ex.:

خَرَجَ هَارِبًا *il sortit en fuyant;* سَافَرَ بَارِيًا أَخُوهُ ٱلْقَوْسَ *il partit pendant que son frère façonnait l'arc;* خَرَجَ قَاعِدًا أَبُوهُ *il sortit tandis que son père était assis;* مَنْ يَعْصِ ٱللّٰهَ وَرَسُولَهُ يُدْخِلْهُ ٱللّٰهُ نَارًا خَالِدًا فِيهَا *celui qui s'insurge contre Dieu et son prophète, Dieu le jettera dans le feu pour qu'il y reste éternellement*, exemple où le حَالٌ est un مُقَدَّرٌ et non pas un مُقَارِنٌ (§ 409, 3, Rem.). La même relation existe après لَمْ يَزَلْ *il ne cessa pas de,* لَا يَزَالُ *il ne cessera pas de,* دَامَ *durer,* بَقِيَ *rester*, etc. (§ 407 et Rem. *c*). Ex.: لَمْ يَزَلْ قَاعِدًا *il ne cessa d'être assis, il resta continuellement assis;* لَا تَزَالُ طَآئِفَةٌ مِنْ أُمَّتِى ظَاهِرِينَ عَلَى ٱلْحَقِّ *une partie de mon peuple ne cessera de maintenir la vérité;* مَا دَامَ ٱلرُّوحُ سَاكِنًا فِى ٱلْجَسَدِ *aussi longtemps que l'esprit habite le corps;* فَبَقِيَ مُتَحَيِّرًا *et il resta étonné;* ذُو ٱلْعِلْمِ يَبْقَى عِزُّهُ مُتَضَاعِفًا *le savant conserve (après sa mort) sa réputation multipliée.* Après ces verbes on fait également usage de l'imparfait, avec cette différence; l'imparfait désigne une action constamment ou souvent répétée, tandis que le participe désigne un état constant de l'agent (v. § 435 vers la fin). Ex.: وَلَمْ يَزَلْ يُنْعِمُ ٱلنَّظَرَ فِيهَا *et il ne cessa de la considérer attentivement.* Comp. § 374, 5.

440. Le participe est quelquefois joint au verbe كَانَ, de même que l'imparfait arabe (§ 375), pour ex-

primer l'idée d'un fait présent (coexistant) pendant un temps passé; notre imparfait de l'indicatif. Ex.: كَانَ نَازِلًا *il demeurait;* كَانَتْ مَرْكُوزَةً *ils* (les bâtons) *étaient enfoncés* (*dans le sol*); كَانَتْ تُرْكَزُ voudrait dire: *on les enfonçait*, ou *ils avaient été enfoncés*. Comp. § 435.

2. Du régime du nom.

De l'état construit et du génitif.

441. L'idée exprimée par un nom est souvent plus étroitement déterminée par l'idée d'un autre nom ou d'un suffixe pronominal (تَخْصِيصٌ *spécification*, تَعْرِيفٌ *détermination*). Le premier nom, étroitement déterminé dans ce cas, se prononce plus brièvement que le nom ou le suffixe déterminant (§§ 313 et 314), afin que l'on arrive plus vite à ce dernier et à cause de leur liaison intime. Le nom déterminant se met au génitif, et comme ce cas est déterminant de sa nature, il empêche que le nom déterminé ne prenne l'article. Les Arabes nomment le nom déterminé اَلْمُضَافُ *l'annexé*, le nom déterminant اَلْمُضَافُ إِلَيْهِ *le nom auquel on annexe*, et le rapport existant entre les deux اَلْإِضَافَةُ *l'annexion;* les grammairiens européens disent que le nom déterminé est dans ce cas à l'*état construit*.

Rem. Les Arabes distinguent deux genres d'annexion: اَلْإِضَافَةُ ٱلْحَقِيقِيَّةُ *l'annexion propre* ou *réelle*, nommée également اَلْإِضَافَةُ ٱلْمَعْنَوِيَّةُ *l'annexion logique* ou اَلْإِضَافَةُ ٱلْمَحْضَةُ *l'annexion pure*; et اَلْإِضَافَةُ غَيْرُ ٱلْحَقِيقِيَّةِ *l'annexion impropre*, qu'ils

nomment aussi ٱلْإِضَافَةُ ٱللَّفْظِيَّةُ *l'annexion grammaticale* ou ٱلْإِضَافَةُ غَيْرُ ٱلْمَحْضَةِ *l'annexion imparfaite.* Cette dernière consiste à donner un nom déterminé mis au génitif pour complément à un adjectif, à un participe actif intransitif ou à un participe passif, au lieu d'un accusatif indéterminé de spécification (تَمْيِيزٌ, § 409, 5); ou bien encore à donner un nom mis au génitif, au lieu de l'accusatif, pour complément objectif au participe actif d'un verbe directement transitif, quand ce participe est employé dans le sens de l'imparfait. Ces constructions avec le génitif ne sont que représentatives; elles tiennent lieu de la construction plus stricte, avec l'accusatif, et par conséquent le génitif n'a pas ici pour effet de déterminer le nom qui le régit (comp. § 454). Nous allons maintenant nous occuper de l'annexion propre.

442. Par le génitif on désigne la personne à laquelle appartient la qualité indiquée par le nom déterminé, p. e. حِكْمَةُ ٱللّٰهِ *la sagesse de Dieu;* la matière de la forme et la forme de la matière, p. e. بَيْضَةُ فِضَّةٍ *un œuf d'argent* (celle-ci est une *annexion explicative*, إِضَافَةٌ بَيَانِيَّةٌ, l'expression primitive étant بَيْضَةٌ فِضَّةٌ, c.-à-d. بَيْضَةٌ هِيَ فِضَّةٌ (§ 459), et فِضَّةُ ٱلدَّرَاهِمِ *l'argent des dirhems;* la cause de l'effet et l'effet de la cause, p. e. حَرُّ ٱلشَّمْسِ *la chaleur du soleil*, et خَالِقُ ٱلْأَرْضِ *le créateur de la terre;* les parties constitutives du tout (*annexion partitive*, إِضَافَةٌ تَبْعِيضِيَّةٌ) et le tout par rapport à l'une de ses parties (*annexion explicative*, إِضَافَةٌ بَيَانِيَّةٌ), p. e.

كُلُّ ٱلْمَخْلُوقَاتِ *la totalité des créatures*, et رَأْسُ ٱلْحِكْمَةِ *le commencement de la sagesse;* la chose possédée par le possesseur et le possesseur de la chose possédée, p. e. سُلْطَانُ ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ *le maître de la terre et de la mer*, et خَزِينَةُ ٱلسُّلْطَانِ *le trésor du sultan;* enfin l'objet de l'action ou de l'agent, p. e. خَلْقُ ٱلسَّمَآءِ *la création du ciel*, et كَاتِبُ ٱلرِّسَالَةِ *l'écrivain de la lettre;* §§ 395, 439.

443. Les Arabes disent que dans l'annexion propre se trouve la force de l'une des prépositions لِ (qui se met aussi à la place de l'accusatif; v. §§ 394—399, 420), مِنْ ou فِي, et que, par conséquent, leur emploi peut tenir lieu de cette annexion. Ainsi غُلَامُ زَيْدٍ *l'esclave de Zéid* = اَلْغُلَامُ ٱلَّذِي لِزَيْدٍ *l'esclave qui* (*appartient*) *à Zéid* (comp. § 420, 2); كَأْسُ فِضَّةٍ *une coupe d'argent* = كَأْسٌ مِنْ فِضَّةٍ *une coupe* (*faite*) *d'argent* § 415, 7); صَوْمُ ٱلْيَوْمِ *le jeûne d'aujourd'hui* = اَلصَّوْمُ فِي ٱلْيَوْمِ *le jeûne* (*observé*) *aujourd'hui*

444. Dans l'annexion propre le nom déterminant est ou un substantif, ou un mot employé substantivement, ou un pronom, ou toute une proposition. Ex.: كَلِمَةُ إِنْ *le mot* إِنْ; مَعْنَى قَتَلَ *le sens* (*du verbe*) قَتَلَ; تَنْكِيرُ إِنْسَانٍ *l'indétermination* (*du substantif*) إِنْسَانٌ (et non كَلِمَةُ ٱلْإِنْ, etc., attendu que ces mots, considérés comme noms propres, sont déterminés par eux-

mêmes, d'après le § 311, Rem.); مَعْنَاهُ *sa signification;* وَقْتَ أَنِ ٱسْتَتَرَ *au temps qu'il se cacha* = وَقْتَ ٱسْتِتَارِهِ. — Le nom déterminé ne peut être qu'un substantif, car les noms de nombre, comme dans خَمْسَةُ رِجَالٍ *cinq hommes*, et les prépositions, comme dans بَعْدَ سَنَةٍ *après une année*, sont par eux-mêmes des substantifs, et les adjectifs employés comme noms déterminés ont force de substantifs. Ex.: عَاجِلُ طَعْنَةٍ *un rapide de coup*, c.-à-d. *un coup rapide; خَيْرُ ٱلْبَرِيَّةِ la meilleure des créatures;* comp. § 451.

445. Non seulement les noms communs, mais encore les noms propres sont déterminés par le génitif. Ex.: إِيلِيَا فِلَسْطِينَ *Ælia de Palestine*, حِيرَةُ ٱلنُّعْمَانِ *Ḥîra* (capitale du pays) *de No'mân*, تَغْلِبُ وَآئِلٍ *Taǵleb* (fils) *de Wâ*ʾ*il*, حَاتِمُ طَيِّءٍ *Ḥâtim* (de la tribu) *de Ṭayiʾ*.

446. Il n'est pas rare qu'un nom soit qualifié par le génitif d'un autre nom; cela a lieu surtout quand on veut indiquer la matière dont une chose est faite, parce que les adjectifs qui pourraient l'indiquer manquent en arabe. Ex.: بَيْضَةُ فِضَّةٍ *un œuf d'argent*, ثَوْبُ حَرِيرٍ *un habit de soie.* Comp. §§ 442, 443. On ajoute de la même manière, au nom d'une personne, un génitif indiquant quelque chose qui lui est particulier et qui la fait ainsi reconnaître. Ex.: زَيْدُ ٱلضَّلَالِ *le Zéid de l'égarement*, c.-à-d. *Zéid l'égaré* (*l'apostat*) = زَيْدٌ ذُو ٱلضَّلَالِ.

On emploie fréquemment dans ce cas اَلْخَيْرُ *du bien* et اَلسُّوْءُ *du mal.*

447. Les Arabes se servent aussi, au lieu d'adjectif, d'un certain nombre de noms qui renferment, quoique souvent d'une manière secondaire, l'idée de possession, d'association, d'origine, etc., et qu'ils font suivre du génitif de substantifs exprimant surtout une qualité. Ces quasi-adjectifs sont mis en apposition après les noms qu'ils doivent qualifier. On les rencontre très-souvent aussi à l'état absolu. Ce sont: 1° ذُو (§ 338, Rem. *c*) littéralement *celui d'*une chose, c.-à-d. *possesseur de*, *doué d'*une chose; صَاحِبٌ *compagnon*, *possesseur*, *maître;* أَهْلٌ *famille*, *gens;* 2° أَبٌ *père* et أُمٌّ *mère*, c.-à-d. *créateur*, *cause*, *origine*, *principe* d'une chose; إِبْنٌ *fils* et اِبْنَةٌ ou بِنْتٌ, *fille*, c.-à-d. *conséquence*, *résultat*, *dépendance* d'une chose, *relation* avec une chose; أَخٌ *frère*, c.-à-d. *qui est en rapport* avec une chose. Les mots ذُو, صَاحِبٌ et أَهْلٌ sont d'un usage très-fréquent dans la prose ordinaire, les autres appartiennent surtout au style figuré des poèmes et du langage poétique. Ex.: 1) ذُو ٱلْخَيْرِ *le bon*, ذُو ٱلشَّرِّ *le mauvais*, ذُو ٱلْعِلْمِ *le savant*, ذُو ٱلْجَهْلِ *l'ignorant*, أَرْضٌ ذَاتُ شَوْكٍ *une terre couverte de ronces*, أُولُو ٱلْأَلْبَابِ *les gens intelligents*, صَاحِبُ ٱلطَّبْعِ ٱلْمُسْتَقِيمِ *celui qui a de bonnes dispositions*, *doué d'un naturel droit;* 2) أَبُو ٱلْحَيَاةِ *le père de la vie*, c.-à-d. *la pluie;* أُمُّ ٱلْخَبَائِثِ

la mère des actions honteuses, c.-à-d. *le vin;* اِبْنُ ٱلسَّبِيلِ *le fils du chemin*, c.-à-d. *le voyageur;* بِنْتُ ٱلْأَرْضِ *la fille de la terre*, c.-à-d. *le gravier;* أَخُو ٱلْعِلْمِ *le frère de la science* c.-à-d. *le savant;* et particulièrement dans un grand nombre de noms d'animaux, etc., comme أَبُو ٱلْحُصَيْنِ *le père de la petite forteresse*, c.-à-d. *le renard.*

448. En outre, quelques idées secondaires, comme celles de la totalité, de la partie, de la diversité, etc., que nous exprimons au moyen d'adjectifs, de compléments prépositionnels, ou de mots composés, sont rendues en arabe par des substantifs qui précèdent les substantifs principaux mis au génitif. Ce sont:

1) كُلٌّ *totalité, tout.* Quand le substantif principal est déterminé et forme une unité indivisible, كُلٌّ signifie *tout, toute*, p. e. كُلُّ ٱلْبَيْتِ *toute la maison* (litt. *le tout de la maison*); quand le substantif déterminé est un pluriel ou un collectif, كُلٌّ signifie *tous, toutes*, p.e. كُلُّ ٱلْحَيَوَانَاتِ *tous les animaux*, كُلُّ ٱلنَّاسِ *tous les hommes* (litt. *la totalité des animaux, des hommes*); quand le substantif est indéterminé, كُلٌّ signifie *chaque*, p. e. كُلُّ كَيْدٍ *chaque stratagème*, كُلُّ يَوْمٍ *chaque jour*, كُلُّ وَاحِدٍ et كُلُّ أَحَدٍ *chacun*, كُلُّ مَنْ *quiconque;* dans ce cas l'annexion est explicative (§ 442). On place très-souvent le substantif principal avant كُلٌّ, et l'on donne à ce dernier un suffixe correspondant au substantif prin-

cipal, de manière que celui-ci est en quelque sorte répété par le suffixe. Ex.: اَلنَّاسُ كُلُّهُمْ *tous les hommes*, اَلْبَيْتُ كُلُّهُ *toute la maison* (litt. *les hommes*, *leur totalité;* etc.). Au lieu de كُلّ avec le suffixe on fait parfois usage de اَلْكُلُّ τὸ πᾶν, et même de كُلٌّ, qui est déterminé malgré le tanwîn, étant employé, suivant les circonstances, pour كُلُّنَا, كُلُّكُمْ, كُلُّهُمْ, etc. Ex.: كُلٌّ يَمُوتُ *tous doivent mourir* = كُلُّ أَحَدٍ مِنَ ٱلنَّاسِ. Il en est de même pour les mots غَدٌ = غَدُ ٱلْيَوْمِ et غَدُ ذٰلِكَ ٱلْيَوْمِ *le jour suivant*, *demain*, et pour قَابِلٌ = قَابِلُ ذٰلِكَ ٱلْعَامِ, قَابِلُ هٰذَا ٱلْعَامِ (*l'année*) *qui suit cette année-ci*, *cette année-là; l'année prochaine.*

2) جَمِيعٌ *totalité*, *tout* (litt. *qui est réuni*, de جَمَعَ, analogue à جَمٌّ), qui se règle dans beaucoup de cas comme كُلٌّ. Ex.: اَلنَّاسُ جَمِيعُهُمْ, جَمِيعُ ٱلنَّاسِ, et aussi اَلنَّاسُ جَمِيعًا (tandis qu'il n'est pas permis de dire اَلنَّاسُ كُلًّا), *tous les hommes;* اَلْمَدِينَةُ جَمِيعُهَا *toute la ville;* اَلْجَمِيعُ τὸ ὅλον, *tous*, *toutes*, comme اَلْكُلُّ. On emploie de la même manière عَامَّةٌ *grande masse*, *grande partie.* Ex.: اَلْجَيْشُ عَامَّتُهُ *la* (*plus*) *grande partie de l'armée.*

3) بَعْضٌ *une partie*, *quelques*, *un certain*, *un*, qui s'emploie presque toujours suivi du génitif d'un pluriel ou d'un collectif. Ex.: خَاطَبَ بَعْضُ ٱلتَّلَامِيذِ مُحَمَّدَ بْنَ ٱلْحَسَنِ *un des disciples harangua Moḥámmed, fils*

d'Al-Ḥásan; فِى بَعْضِ ٱلْقُرَى *dans un certain village;* أَنْشَدَ لِبَعْضِهِمْ *il récita des vers de l'un d'eux;* بَعْضُ مَا فِى ٱلْعِلْمِ *une partie de ce qui (est contenu) dans la science.* Ce n'est que par le contexte qu'il est possible de savoir si ce mot se rapporte à un ou à plusieurs objets. — Si بَعْضٌ est répété comme corrélatif, le second ne prend pas de suffixe pronominal. Ex.: بَعْضُ ٱلشَّرِّ أَهْوَنُ مِنْ بَعْضٍ *quelques maux sont plus faciles à supporter que d'autres;* إِنْ يَعِدُ ٱلظَّالِمُونَ بَعْضُهُمْ بَعْضًا إِلَّا غُرُورًا *les méchants ne se font les uns aux autres que des promesses trompeuses.* On emploie aussi parfois ٱلْبَعْضُ au lieu de بَعْضٌ suivi du génitif. Ex.: وَقَدْ خَالَفَهُمُ ٱلْبَعْضُ فِى ذَلِكَ *quelques-uns les contredirent en cela.*

4) غَيْرٌ, litt. *changement, différence*, et, comme terme concret, *quelque chose de différent, d'autre.* Ce mot désigne, quand il est joint à un génitif: 1° *un* ou *plusieurs* objets *autres* que celui ou ceux exprimés par le génitif, ou 2° *différents* de ce ou de ces objets, ou même 3° *opposés* directement à celui-là ou à ceux-là. Dans ce dernier cas, غَيْرٌ correspond aux privatifs *ἀ* ou *ἀν* du grec, et *in* des langues latines, dans les mots composés. Dans les deux premiers cas, il peut se traduire par *un* ou *une autre, d'autres, les autres, et cætera.* Ex.: جَآءَ ٱلْوُزَرَآءُ وَٱلْقُضَاةُ وَغَيْرُهُمْ *vinrent les*

vizirs, les juges et d'autres; اَلْمُلُوكُ وَغَيْرُهُمْ *les rois et d'autres (hommes);* اَلشَّجَاعَةُ وَٱلْقُوَّةُ وَٱلشَّفَقَةُ وَغَيْرُهَا *la bravoure, la force, la douceur et autres (qualités);* أَفَغَيْرَ دِينِ ٱللّٰهِ يَبْغُونَ *est-ce qu'ils cherchent donc une autre religion que celle de Dieu?* غَيْرُ مَخْلُوقٍ *increé;* غَيْرُ ٱلْمَخْلُوقِ *l'increé;* غَيْرُ مُمْكِنٍ *impossible;* غَيْرُ ٱلْعَرَبِ *un* ou *le non-arabe, les non-arabes, les barbares;* وَجْهُهُ إِلَى غَيْرِ مِصْرَ *son visage n'était pas tourné vers l'Égypte.* Quand il est à l'accusatif, غَيْرَ, qui reste toujours substantif, doit être traduit par l'un des mots *excepté, sauf, hormis, si ce n'est, ne… que, seulement.* Ex.: غَيْرَ أَبِى بَكْرٍ *excepté ʿAboubékr;* لَا تُرَى غَيْرَ جَاهِلٍ *tu ne seras jamais regardé que comme un fou;* غَيْرَ أَنَّ *si ce n'est que.* Pour بِغَيْرِ et مِنْ غَيْرِ voyez § 423, Rem. *a;* pour لَا غَيْرُ (لَيْسَ غَيْرُ), § 361.

Rem. *a*. Si le sens de la phrase demande la répétition de غَيْر, il faut, d'après le § 525, au lieu de répéter ce mot, employer la particule لَا, suivie quand même du génitif. Ex.: مِنْ غَيْرِ أَبٍ وَلَا أُمٍّ *sans père ni mère.* Au lieu de غَيْر avec le génitif d'un adjectif, on trouve aussi لَا avec l'adjectif mis au même cas que le substantif qu'il qualifie. Ex.: بَقَرَةٌ لَا ذَلُولٌ pour بَقَرَةٌ غَيْرُ ذَلُولٍ *une vache indomptée.*

Rem. *b*. Aux substantifs كُلٌّ, etc. il faut encore ajouter: a) سِوًى (rarement سُوًى, سَوَآءٌ) *un autre, une autre, d'autres* (que quelqu'un ou quelque chose), qui s'emploie à tous les cas,

et qui, mis à l'accusatif, correspond souvent à *excepté*, *sauf*, *hormis*, *si ce n'est*, *ne ... que*, *seulement*, etc. (comp. غَيْرٌ dans ce §); ex.: وَسِوَاكَ مَانِعٌ فَضْلَهُ ٱلْمُحْتَاجَ *tandis que d'autres que toi refusent leurs bienfaits au nécessiteux;* وَٱكْفِنِي بِفَضْلِكَ عَنْ سِوَاكَ *et satisfais-moi par ta bonté pour que je n'aie besoin de personne si ce n'est de toi;* سِوَى ٱلْعِلْمِ *excepté la science;* سِوَى كَوْنِهِ رَوْنَقَ ٱلْمَجْلِسِ *outre qu'il est un ornement de la société;* b) مِثْلٌ *semblable à*, *comme*, pl. أَمْثَالٌ, qui s'emploie également à tous les cas; ex.: مِثْلُهُ *un* (autre) *semblable à lui*, *comme lui;* رَجُلٌ مِثْلُ زَيْدٍ *un homme comme Zéid;* رَجُلٍ مِثْلِ زَيْدٍ *d'un homme comme Zéid;* كَمَثَلِ ٱلْحِمَارِ يَحْمِلُ أَسْفَارًا *comme l'âne qui porte des livres;* de même شِبْهٌ *ressemblance*, *semblable à*, قَدْرٌ *mesure*, *grandeur*, *quantité*, *valeur*, et d'autres; c) نَحْوٌ; pour ce dernier voyez § 421.

Rem. *c.* كِلَانِ, fém. كِلْتَانِ, *une couple*, *une paire*, *deux*, *tous* ou *toutes deux*, bien que déjà duel par lui-même, se construit avec le génitif du duel d'un nom déterminé ou d'un pronom, ou bien avec le génitif singulier ou pluriel d'un pronom qui a quand même le sens du duel. كِلَانِ ne prend de flexion que joint aux suffixes. Ex.: كِلَا ٱلرَّجُلَيْنِ *les deux hommes* (nom. et acc.); مَرَرْتُ بِكِلْتَا ٱلْجَنَّتَيْنِ *je passai devant les deux jardins;* أَحَدُهُمَا أَوْ كِلَاهُمَا *l'un des deux ou tous les deux;* إِنَّ ٱلْمُعَلِّمَ وَٱلطَّبِيبَ كِلَيْهِمَا *les voilà tous les deux*, *le professeur et le médecin;* كِلْتَاهُمَا *toutes les deux* (pour le féminin on emploie aussi, mais rarement, le masculin كِلَاهُمَا), كِلَانَا *nous deux*, كِلَا ذَلِكَ *ces deux-là.* En poésie, كِلَا se construit encore avec

le génitif de deux singuliers. Ex.: كِلَا زَيْدٍ وَعَمْرٍو *tous deux, Zéid et ʿOmar;* كِلَا أَخِي وَخَلِيلِي *chacun des deux, mon frère et mon ami.* En prose on dirait زَيْدٌ وَعَمْرٌو كِلَاهُمَا ou كِلَاهُمَا مِنْ زَيْدٍ وَعَمْرٍو.
Quand كِلَا doit nécessairement signifier *tous les deux ensemble*, et non *chacun des deux séparément*, on le fait suivre du duel (ou même du pluriel) du prédicat; ex.: وَكِلَاهُمَا يَعُمَّانِ كُلَّ ضَارٍّ وَنَافِعٍ *et à eux deux ils embrassent tout ce qui est nuisible et utile;* sinon le prédicat se met au singulier; ex.: كِلَانَا غَنِيٌّ *chacun de nous deux est riche.*

449. De même رُبَّ *maint* se construit toujours avec un génitif indéterminé suivi du génitif, également indéterminé, d'un adjectif ou bien suivi de toute une proposition nominale ou de toute une proposition verbale (avec le verbe au parfait) tenant lieu de cet adjectif. Ex.: رُبَّ رَجُلٍ كَرِيمٍ قَدْ لَقِيتُ *j'ai rencontré maint homme noble;* رُبَّ رَجُلٍ رَأَيْتُهُ جَاهِلًا *j'ai vu maint homme ignorant.* رُبَّ est à vrai dire l'accusatif de رُبٌّ *multitude, quantité*, employé d'une manière exclamative, et qui, joint à un génitif indéterminé, a la valeur de toute une proposition, au nom indéterminé de laquelle est ajouté un صِفَةٌ, c.-à-d. un adjectif ou une proposition qui en tient lieu; c'est ce que les Arabes appellent جَوَابُ رُبَّ *la réponse* ou *le complément de* رُبَّ. Nous devrions donc traduire littéralement: *ô la multitude d'hommes, je les ai vus ignorants.* On trouve aussi, mais plus rarement,

يَا رُبَّ, en exprimant l'interjection qui est d'autres fois sous-entendue.

Rem. *a*. Au lieu de رُبَّ avec le génitif, on emploie quelquefois رُبَّ avec le suffixe pronominal هُ et un substantif indéterminé mis à l'accusatif de spécification (تَمْيِيزٌ, § 409, 5). Ex.: رُبَّهُ رَجُلًا *maint homme*, رُبَّهُ ٱمْرَأَةً *mainte femme*, رُبَّهُ نَبِيِّينَ *maints prophètes.* On considère aussi cet accusatif comme dépendant du verbe sous-entendu أَعْنِي *je veux dire*, et alors la traduction de ces exemples serait: *ô la multitude* (sous-entendu *je veux dire*) *d'hommes*, *de femmes*, *de prophètes.* Quelques grammairiens veulent que le suffixe joint à رُبَّ s'accorde en genre et en nombre avec l'accusatif qui le suit. Ex.: رُبَّهَا ٱمْرَأَةً *mainte femme.*

Rem. *b*. L'usage a tellement modifié la signification primitive de رُبَّ, qu'il signifie ordinairement, comme son équivalent français, presque le contraire de *multitude*, c.-à-d. *pas un grand nombre.* Ce changement de signification est un phénomène qui se rencontre dans toutes les langues. Au lieu de رُبَّ on trouve aussi رُبَ, رُبَّتْ, rarement رُبُّ, رَبَّ, رَبَ, رَبَّتْ, رَبَتْ.

Rem. *c*. De رُبَّ et de مَا (مَصْدَرِيَّةٌ, § 453) est composé l'adverbe رُبَّمَا *mainte fois*, *quelquefois*, *peut-être*, que l'on fait suivre d'une proposition nominale ou d'une proposition verbale. Ex.: رُبَّمَا زَيْدٌ فِي ٱلدَّارِ *Zéid est peut-être à la maison.* Il ne faut pas confondre ce مَا avec le مَا ٱلْكَافَّةُ (§ 401, Rem. *c*), qui enlève, dans la plupart des cas, tout pouvoir régissant à رُبَّ.

450. Par suite de l'ellipse de رُبَّ, on trouve sou-

vent un génitif indéterminé après وَ (وَاوُ رُبَّ), rarement après فَ, et plus rarement encore après بَلْ; quelquefois on rencontre un génitif même sans qu'une conjonction le précède. Il faut dans tous ces cas compléter le sens de la phrase au moyen de رُبَّ. Ex.: وَرَجُلٍ رَأَيْتُهُ جَاهِلًا *j'ai vu maint homme ignorant;* رَسْمِ دَارٍ وَقَفْتُ فِي طَلَلِهِ *je me suis arrêté au milieu des ruines de mainte maison abandonnée.*

451. Les noms qui ont le sens du superlatif se construisent aussi avec le génitif, soit qu'ils aient la forme ordinaire أَقْتَلُ (§ 235), soit toute autre, p. e. قَتْلٌ, comme خَيْرٌ *le meilleur,* شَرٌّ *le pire.* Ex.: أَعْلَمُ ٱلْفَلَاسِفَةِ *le plus savant des philosophes;* خَيْرُ ٱلْبَرِيَّةِ *la meilleure des créatures.* Dans ces exemples le génitif désigne le tout, dont on indique quelqu'un ou quelque chose comme en étant la meilleure partie. Aucun adjectif ne pouvant être, par sa nature même, le nom déterminé (§ 441) dans une annexion propre (§ 454), أَقْتَلُ et قَتْلٌ, dans le sens de أَقْتَلُ, sont des substantifs déterminés, équivalant au neutre de nos langues, et comme tels, ils ne prennent ni le genre ni le nombre des noms auxquels ils se rapportent. P. e.: خَيْرُ ٱلْبَرِيَّةِ se dit tout aussi bien d'un homme que d'une femme, de deux ou de plusieurs hommes que de deux ou de plusieurs femmes. — C'est pour la même raison que le génitif s'emploie après le nom de nombre ordinal أَوَّلُ, qui est réellement un superlatif, p. e. أَوَّلُهُمْ *le premier d'entre eux,* et nulle-

ment après les autres noms de nombre ordinaux, ceux-ci étant par leur forme des participes actifs de la première forme de verbes transitifs (comp. § 474). Cependant, dans la langue moderne, on trouve ces noms de nombre construits avec le génitif, par analogie avec أَوَّلُ, p. e. ثَانِي مَرَّةٍ *la deuxième fois.* — Pour indiquer qu'une personne ou une chose est la plus grande de son espèce, on répète, souvent, le substantif au génitif pluriel déterminé. Ex.: سُلْطَانُ ٱلسَّلَاطِينِ *le sultan des sultans*, c.-à-d. *le plus grand des sultans;* قَاضِي ٱلْقُضَاةِ *le juge suprême.* Pour indiquer qu'il faut assigner à une personne ou à une chose le plus haut degré d'une qualité, on joint l'adjectif qui désigne cette qualité au substantif, et l'on met ce dernier au génitif pluriel déterminé. Ex.: نَفِيسُ ٱلْجَوَاهِرِ *la* (*plus*) *précieuse des gemmes*, c.-à-d. *la précieuse d'entre les gemmes;* جُهَّالُكُمْ *les plus fous d'entre vous.* Nous considérons donc l'adjectif comme toujours neutre; quant au nombre, l'adjectif peut s'accorder ou non avec le substantif pluriel qui le suit. Ex.: سَابِغُ ٱلنِّعَمِ ou سَوَابِغُ ٱلنِّعَمِ *les plus grandes des faveurs.* — Dans عَزِيزُ كِتَابِكُمْ *votre très-honorée lettre* et d'autres constructions semblables, le génitif ne désigne pas le tout, dont اَلْمُضَافُ est une partie, mais, comme dans نَهْرُ ٱلْأُرْدُنِّ *le fleuve du Jourdain*, il est explicatif; ainsi donc عَزِيزُ كِتَابِكُمْ = اَلْعَزِيزُ ٱلَّذِي هُوَ كِتَابُكُمْ *l'honoré, qui est votre écrit;* comp. §§ 444, 458.

452. Le pronom interrogatif أَيٌّ, fém. أَيَّةٌ, *quel? lequel? quelle? laquelle?* se construit avec le génitif indéterminé, comme dans أَيُّ رَجُلٍ *quel homme?* ou déterminé, comme dans أَيُّ ٱلرِّجَالِ *lequel des hommes?* Dans le premier cas l'annexion est explicative, et l'exemple donné signifie *quelle* (*espèce*) *d'homme?* dans le second, elle est partitive; أَيُّ ٱلرَّجُلِ ne peut donc signifier que *quelle* (*partie*) *de l'homme?* Il y a exception cependant quand أَيٌّ est répété: أَيِّي وَأَيُّكَ شَرٌّ *lequel de nous deux*, litt. *lequel de moi et lequel de toi* (*est*) *le plus mauvais?*

453. On remplace assez souvent un máṣdar au génitif par un temps personnel du verbe précédé de أَنْ ou de مَا. Ex.: وَقْتَ أَنِ ٱسْتَتَرَ *au temps où il se cachait* = وَقْتَ ٱسْتِتَارِهِ; عَجِبْتُ مِمَّا ضَرَبْتَ زَيْدًا *je m'étonne que tu frappes Zéid* = مِنْ ضَرْبِكَ. On donne à أَنْ et à مَا dans ce cas-ci le nom de مَصْدَرِيَّةٌ, parce qu'ils remplacent le máṣdar. Comp. §§ 433, Rem. *d*; 444; 479. De même, les substantifs, particulièrement ceux qui désignent le temps ou des parties du temps, ont souvent après eux pour déterminant (مُضَافٌ إِلَيْهِ, § 441) une proposition verbale ou une proposition nominale (comp. § 444). Ex.: يَوْمُ جَآءَ *le jour qu'il vint;* يَوْمِ جَآءَ *du jour qu'il vint;* يَوْمَ هُمْ بَارِزُونَ *au jour où ils se montreront.*

454. Les adjectifs et les participes peuvent se construire avec un génitif, qui sert à déterminer plus

étroitement ou à restreindre leur signification. Ex.: حَسَنُ ٱلْوَجْهِ *beau de visage;* طَاهِرُ ٱلْقَلْبِ *pur de cœur;* شَدِيدُ ٱلْحَرَارَةِ *très-chaud,* litt. *fort de chaleur;* مُسْتَجَابُ ٱلدُّعَآءِ *écouté quant à la prière,* c.-à-d. un homme dont la prière est écoutée; كُلُّ نَفْسٍ ذَآئِقَةُ ٱلْمَوْتِ *chaque âme goûte la mort;* comp. avec le latin *æger animi, integer vitæ scelerisque purus.* Cette annexion est impropre et simplement représentative; elle est employée au lieu de l'accusatif de spécification (تَمْيِيزٌ, § 409, 5) ou de l'accusatif du régime direct; par conséquent le génitif, bien qu'il soit, dans ce cas, toujours déterminé par l'article, n'a pas plus le pouvoir de déterminer le mot qui gouverne, que ne l'a l'accusatif dont il tient la place. Quand, dans de telles constructions, le mot qui gouverne doit être déterminé, il faut qu'il prenne également l'article. Ex.: اَلْمُقِيمُو ٱلصَّلٰوةِ *ceux qui s'acquittent de la prière;* اَلضَّارِبُ رَأْسِ ٱلْجَانِي *celui qui frappe la tête du pécheur;* مُحَمَّدٌ ٱلْحَسَنُ ٱلْوَجْهِ *Moḥámmed au beau visage;* اَلْمُبْتَدِئُكَ *celui qui t'a créé* (*te créera*); اَللَّائِمِي *celui qui me blâme*; comp. § 395, 1, et § 441, Rem. — Il faut cependant remarquer que toute annexion impropre de cette espèce, peut être aussi une annexion propre de nature partitive ou de nature explicative, dans laquelle le مُضَافٌ est déterminé immédiatement par le مُضَافٌ إِلَيْهِ et acquiert la signification d'un substantif: ainsi حَسَنُ

ٱلْوَجْهِ peut encore signifier *la jolie partie du visage*, et même *le beau visage;* شَدِيدُ ٱلْحَرَارَةِ *la partie la plus intense de la chaleur;* مُسْتَجَابُ ٱلدُّعَاءِ *la partie de la prière qui a été écoutée, à laquelle il a été répondu;* comp. § 451.

455. Aucun mot ne peut être placé entre le nom à l'état construit et le génitif; donc, si un adjectif doit qualifier le premier, il faut que cet adjectif vienne après le génitif. Ex.: كِتَابُ ٱللّٰهِ ٱلْعَزِيزُ *le glorieux livre de Dieu;* يَدُهُ ٱلْيُمْنَى *sa main droite.* Cependant, dans le langage poétique, les deux mots en annexion peuvent être séparés par une formule de serment, quelquefois même par un autre mot. Ex.: إِنَّ ٱلشَّاةَ تَسْمَعُ صَوْتَ وَٱللّٰهِ رَبِّهِ *certes la brebis entend, par Dieu! la voix de son maître;* فَزَجَجْتُهَا بِمِزَجَّةٍ زَجَّ ٱلْقَلُوصَ أَبِي مَزَادَةٍ *et je la perçai d'une lance, comme ʿAbou Mazâdah perce le jeune chameau;* وَسِوَاكَ مَانِعُ فَضْلَهُ ٱلْمُحْتَاجِ *tandis que d'autres que toi refusent leurs bienfaits au nécessiteux.* Outre les formules de serment, les mots qui peuvent être placés entre le مُضَافٌ et le مُضَافٌ إِلَيْهِ, sont ou un complément objectif du premier, ou un adverbe de temps, ou un vocatif.

456. Quand un adjectif relatif (§ 250) tient lieu d'un génitif, il peut être suivi d'un génitif, qui lui est mis en apposition. Ex.: رَأَيْتُ ٱلتَّيْمِيَّ تَيْمِ عَدِيٍّ *j'ai vu le taïmite ʿAdî de* (*la tribu de*) *Taïm* = رَأَيْتُ ٱلرَّجُلَ مِنْ تَيْمِ تَيْمِ عَدِيٍّ.

457. Dans l'annexion propre, si le second nom est indéterminé, le premier est aussi indéterminé; si au contraire le second est déterminé, le premier l'est également. Ainsi بِنْتُ مَلِكٍ signifie *une fille de roi*, *une princesse*, sans qu'il soit possible de savoir si le roi, non désigné, n'a que cette seule fille ou s'il en a plusieurs; mais بِنْتُ ٱلْمَلِكِ signifie *la fille du roi*. Lorsque le premier nom doit rester indéterminé, et que son annexion à un génitif déterminé aurait pour conséquence de le déterminer lui-même, on remplace l'état construit par une construction avec لِ (§ 443). Ex.: مَاتَ لِي أَخٌ *un de mes frères est mort*, litt. *un frère à moi est mort;* مَاتَ أَخِي signifierait *mon frère est mort*, c.-à-d. le seul frère que j'avais, ou celui de mes frères dont il est question. Il y a cependant quelques noms à signification vague et générale qui, même construits avec un génitif déterminé, restent indéterminés. Ex.: نَظِيرُهُ, مِثْلُهُ, نَحْوُهُ, *quelque chose de semblable à lui;* بَعْضُ ٱلْفُقَرَاءِ *quelques pauvres.*

Rem. Dans أَمْرُ آخِرَةٍ وَدُنْيَا *une affaire quelconque de la vie future et de la vie présente*, ainsi que dans les constructions de ce genre, le مُضَافٌ إِلَيْهِ indéterminé, indique que le مُضَافٌ doit être considéré comme une simple partie, une seule affaire de la vie future et de la vie présente. Dans ces annexions et dans celles où le génitif indéterminé équivaut à un adjectif

qualificatif de nos langues, comme dans قَصْرُ مَلِكٍ *un château de roi*, c.-à-d. *un château royal*, le génitif peut même être virtuellement déterminé, seulement il ne prend pas l'article afin de ne pas déterminer le مُضَافٌ; ainsi donc, le premier exemple est réellement, par sa signification, l'équivalent de قَصْرٌ مِنْ قُصُورِ ٱلْمَلِكِ, et le second, celui de أَمْرٌ مِنْ أُمُورِ ٱلْآخِرَةِ (§ 415, 6, Rem. *b*).

458. Les noms de la forme أَقْبَلُ, قَبْلٌ et d'autres, qui sont employés dans le sens du superlatif, se construisent comme des substantifs au singulier masculin en annexion avec le génitif (§ 451). Ce génitif est tantôt indéterminé et explicatif, comme dans أَفْضَلُ رَجُلٍ *l'homme le plus distingué;* هُمَا أَفْضَلُ رَجُلَيْنِ *ce sont les deux hommes les plus distingués;* اَللّٰهُ خَيْرُ حَافِظٍ *Dieu est le meilleur gardien;* أَنْتُمْ خَيْرُ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ *vous êtes la meilleure nation qui a été créée pour l'humanité;* وَصَفَ ٱلْيَهُودَ بِٱلْبُخْلِ وَٱلْحَسَدِ وَهُمَا شَرُّ خَصْلَتَيْنِ *il dépeignit les juifs (comme pleins) d'avarice et d'envie, et ce sont les deux plus mauvaises qualités;* tantôt déterminé par l'article et partitif, comme dans خَيْرُ ٱلْأُمُورِ أَوْسَاطُهَا *les meilleurs des choses sont les moyennes;* شَرُّ ٱلنَّاسِ مَنْ يَذْهَبُ بِدِينِهِ لِدِينِ غَيْرِهِ *le plus mauvais des hommes est celui qui abandonne sa religion pour la religion des autres;* أَفْضَلُ ٱلْأَوْقَاتِ شَرْخُ ٱلشَّبَابِ وَوَقْتُ ٱلسَّحَرِ *les meilleurs des temps sont le commencement de la jeunesse et le point du jour.* Comp. § 451. — Notons

encore ici le génitif indéterminé et explicatif qui suit أَوَّلُ *premier* et آخِرٌ *dernier*, ces mots, comme nous l'avons déjà fait remarquer pour أَوَّلُ (§ 451; comp. § 293, Rem. *b*), étant en réalité des superlatifs. Ex.: أَوَّلُ بَيْتٍ وُضِعَ لِلنَّاسِ *la première maison qui a été fondée pour les hommes;* أَوَّلُ يَوْمٍ *le premier jour;* عَنِ ٱبْنِ عَبَّاسٍ أَنَّهَا آخِرُ آيَةٍ نَزَلَ بِهَا جِبْرِيلُ (*la tradition rapporte,*) *d'après Ibn 'Abbás, que ceci est le dernier verset* (du Koran) *révélé par Gabriel.* On dit toutefois très-fréquemment اَلْيَوْمُ ٱلْأَوَّلُ.

Le positif d'un adjectif employé substantivement se construit avec un génitif explicatif, indéterminé ou déterminé. Ex.: عَاجِلُ طَعْنَةٍ *un coup prompt;* عَزِيزُ كِتَابِكُمْ *votre très-honorée lettre.* Comp. §§ 444, 451, 460.

Rem. *a*. L'adjectif qui régit un génitif déterminé, peut également s'accorder avec celui-ci en genre et en nombre. Ex.: فُضْلَى ٱلنِّسَآءِ *la meilleure des femmes;* أَفْضَلَا ٱلْقَوْمِ *les deux meilleurs de la tribu;* أَفَاضِلُو ٱلْقَوْمِ *les meilleurs de la tribu.*

Rem. *b*. Dans les expressions أَفْضَلُ رَجُلٍ, أَوَّلُ يَوْمٍ, شَرُّ خَصْلَتَيْنِ, عَاجِلُ طَعْنَةٍ, عَزِيزُ كِتَابِكُمْ, خَيْرُ أُمَّةٍ, le génitif est explicatif, comme dans مَدِينَةُ بَغْدَاذَ (§ 460), et non, comme on pourrait le croire, le substitut d'un تَمْيِيزٌ (§ 454). En effet, il faut observer que أَفْضَلُ رَجُلٍ n'est pas la même chose que أَفْضَلُ رَجُلًا *très-distingué en tant qu'homme;* ainsi on dit هُمَا أَفْضَلُ رَجُلَيْنِ et هُمَا شَرُّ خَصْلَتَيْنِ, et non pas هُمَا أَفْضَلَا ٱلرَّجُلِ ni هُمَا شَرَّا ٱلْخَصْلَةِ, tandis qu'on dit هُمَا طَوِيلَا ٱللِّحْيَةِ *tous les deux ont une longue barbe*, et non pas هُمَا طَوِيلَانِ لِحْيَةً.

459. Le substantif qui indique la matière dont une chose est faite se met au génitif, déterminé ou indéterminé, après le substantif qui désigne cette chose et qui, dans ce cas, ne prend pas l'article (§§ 442, 443, 446). Ex.: ثَوْبُ حَرِيرٍ *un habit de soie*, et صَنَمُ ٱلذَّهَبِ *l'idole d'or* (comp. § 457). Quelquefois, et c'est même la construction primitive, le nom de la matière est mis en apposition, comme nom déterminatif de l'espèce (بَيَانٌ *explication*, apposition explicative; comp. Rem. *a* et § 460), avec le nom de la chose et, naturellement, au même cas que ce dernier. Les deux noms sont déterminés ou, ce qui a lieu plus rarement, indéterminés. Ex.: اَلصَّنَمُ ٱلذَّهَبُ *l'idole d'or*, et non pas اَلصَّنَمُ ٱلذَّهَبِ; اَلْكَأْسُ ٱلْفِضَّةُ *la coupe d'argent;* وَنَزَعَ مَا كَانَ عَلَيْهِنَّ مِنَ ٱلثِّيَابِ ٱلْحَرِيرِ وَأَلْبَسَهُنَّ ثِيَابًا مِنَ ٱلشَّعْرِ *et il leur ôta ce qu'elles portaient de vêtements de soie* (litt. *des vêtements, de la soie*), *et il les vêtit de vêtements de poil* (§ 415, 7); اَلصُّلْبَانُ ٱلْخَشَبُ *les croix de bois;* عِجْلًا جَسَدًا *un veau d'or jaune.* Comp. § 415, 7.

Rem. *a.* Dans chacun des exemples ci-dessus il y a un بَيَانٌ, parce que l'on passe de ce qui est particulier à ce qui est général, de l'espèce au genre; cependant le contraire peut aussi avoir lieu, p. e. سَحْقُ عِمَامَةٍ *un turban usé*, litt. *un usé d'un turban* = سَحْقٌ عِمَامَةٌ ou سَحْقٌ مِنْ عِمَامَةٍ. Dans tous ces cas, même avec l'emploi de مِنْ, il n'y a qu'un rapport explicatif et nullement partitif.

Rem. *b*. Le cas où le génitif prend la place de l'accusatif-temyîz (§ 409, 5) est tout différent; alors on peut, p. e., au lieu de رَطْلٌ زَيْتًا *une livre d'huile*, non seulement dire رَطْلُ زَيْتٍ ou رَطْلٌ مِنْ زَيْتٍ (§ 415, 7), mais aussi رَطْلٌ زَيْتٌ; ici le nominatif n'est pas un بَيَانٌ, mais un بَدَلٌ (§ 504, Rem. *a*, 3). — Dans ٱلْبَيْتُ ٱلْحَرَامُ *la maison sacrée* et d'autres expressions analogues, ٱلْحَرَامُ est un adjectif du genre commun, primitivement un máṣdar (§ 232, Rem.).

460. La construction au moyen du génitif explicatif s'étend encore à quelques autres cas, où l'on devrait attendre plutôt une apposition amenée par l'identité essentielle des deux idées exprimées par les deux noms. Ceci s'applique: 1° aux sobriquets joints aux noms, p. e. سَعِيدُ كُرْزٍ *Sa'íd* (*surnommé*) *la panetière*, c.-à-d. سَعِيدٌ ٱلَّذِى هُوَ كُرْزٌ *Sa'íd qui est une panetière;* 2° aux noms joints à d'autres noms et dont le rapport avec ceux-ci est celui du genre à l'espèce, p. e. شَجَرُ ٱلزَّيْتُونِ *l'olivier*, équivalent de اَلشَّجَرُ ٱلزَّيْتُونُ; 3° aux noms propres de villes, de montagnes, de rivières, etc. précédés des noms communs désignant la ville, etc., p. e. مَدِينَةُ بَغْدَاذَ *la ville de Bagdad* = اَلْمَدِينَةُ ٱلَّتِى هِىَ بَغْدَاذُ; مَدِينَةُ دِمِشْقَ *la ville de Damas;* نَهْرُ ٱلْأُرْدُنِّ *le fleuve du Jourdain;* نَهْرُ ٱلْفُرَاتِ *le fleuve de l'Euphrate;* 4° aux mots pris dans le sens de noms appellatifs des mots mêmes, et accompagnés d'un nom signifiant *mot*, p. e. كَلِمَةُ كَانَ *le mot* كَانَ (comp. § 444); 5° au nom joint à un autre

nom qui indique une chose semblable à celle exprimée par le premier, p. e. لُجَيْنُ ٱلْمَآءِ litt. *l'argent de l'eau*, c.-à-d. *l'eau argentée, qui ressemble à l'argent* = اَلْمَآءُ ٱلَّذِى هُوَ ٱلْمَآءُ, اَللُّجَيْنُ ٱلَّذِى هُوَ مِثْلُ ٱللُّجَيْنِ c.-à-d. ;ici le مُضَافٌ إِلَيْهِ est le premier terme de la comparaison, et le مُضَافٌ le second; 6° aux adjectifs déterminés par l'article et qualifiant des substantifs qui ne sont pas déterminés de la même manière, p. e. بَيْتُ ٱلْمُقَدَّسِ *la maison sainte*, c.-à-d. *Jérusalem* = اَلْبَيْتُ ٱلَّذِى هُوَ ٱلْمُقَدَّسُ; رَبِيعُ ٱلْأَوَّلِ *le premier rébî'*, رَبِيعُ ٱلْآخِرِ *le dernier* (*second*) *rébî'*, noms de mois; عَامُ ٱلْأَوَّلِ *l'année dernière*. Quelques grammairiens arabes désignent ce genre d'annexion par l'expression إِضَافَةُ ٱلْمَوْصُوفِ إِلَى ٱلصِّفَةِ *l'annexion de ce qui est décrit à l'épithète*, c.-à-d. l'annexion du substantif à l'adjectif, ce qui est inexact, puisqu'un adjectif ne peut comme tel être le terme déterminant (de l'état construit, v. § 444). Il faut plutôt, comme le disent d'autres grammairiens arabes, voir dans le mot au génitif un adjectif qui est devenu substantif; ainsi dans بَيْتُ ٱلْمُقَدَّسِ *la maison de la sainteté, du saint lieu*, مُقَدَّسٌ est considéré comme nom du lieu, de قَدَّسَ, et l'expression signifie *la maison qui est la sainteté, le saint lieu;* il en est de même pour رَبِيعُ ٱلْأَوَّلِ *le rébî' du premier rang;* etc. Dans صَلٰوةُ ٱلْأُولَى l'annexion est propre, car اَلْأُولَى est mis pour اَلسَّاعَةُ ٱلْأُولَى; donc *la prière de la pre-*

mière heure = اَلصَّلٰوةُ فِى ٱلسَّاعَةِ ٱلْأُولَى; comp. § 443. L'annexion عَزِيزُ كِتَابِكُمْ, أَفْضَلُ رَجُلٍ, عَاجِلُ طَعْنَةٍ, etc. trouve aussi son explication ici, v. § 458. — Les Arabes nomment cette espèce d'annexion إِضَافَةُ ٱلتَّفْسِيرِ ou إِضَافَةٌ تَفْسِيرِيَّةٌ, *annexion interprétative*, et إِضَافَةُ ٱلْبَيَانِ ou إِضَافَةٌ بَيَانِيَّةٌ, *annexion explicative*. Ils nomment celle qu'on trouve dans l'expression لُجَيْنُ ٱلْمَآءِ, et dans d'autres semblables, إِضَافَةُ ٱلتَّشْبِيهِ *annexion comparative*.

Rem. On peut également employer la construction primitive par apposition, mais elle a été entièrement remplacée dans le cas mentionné au 3°, et presque entièrement dans le cas mentionné au 2°, par la construction faite au moyen du génitif. Cependant un nom propre, même déterminé quant à la forme extérieure, comme اَلْحٰرِثُ, عَبْدُ ٱللّٰهِ, ne peut se joindre à un surnom qu'au moyen de l'apposition. Nous omettons quelques constructions plus rares.

3. Des noms de nombre.

461. Nous avons déjà dit au § 319, que les noms de nombre cardinaux de 3 à 10, quand ils sont mis en apposition après le nom des objets comptés, s'accordent en cas avec ce nom; mais lorsqu'ils le précèdent, ils forment avec celui-ci une annexion dont ils sont le مُضَافٌ (§ 441), et le nom des objets comptés se met par conséquent au génitif. Nous devons ajouter ici que, dans ce dernier cas, ils s'unissent au génitif d'un pluriel brisé,

si le nom en a un, et, si le nom a un pluriel de paucité (§ 305), ils s'unissent presque exclusivement à ce dernier; p. e. خَمْسَةُ أَثْوَابٍ *cinq habits* (et non ثِيَابٍ); عَشَرَةُ غِلْمَةٍ *dix esclaves* (et non غِلْمَانٍ). Ils admettent aussi les suffixes, p. e. ثَلَاثَتُنَا *nous trois*, أَرْبَعَتُهُمْ *eux quatre;* et très-rarement l'accusatif pluriel employé comme temyîz (§ 409, 5), p. e. خَمْسَةٌ أَثْوَابًا *cinq habits*, litt. *cinq en fait d'habits.*

462. وَاحِدٌ se distingue de أَحَدٌ en ce que d'ordinaire le premier est employé comme adjectif, et le dernier comme substantif. Ex.: رَجُلٌ وَاحِدٌ *un seul homme;* أَحَدُ ٱلنَّاسِ *un des hommes.* أَحَدٌ se rencontre aussi à l'état absolu dans des propositions négatives et dans des propositions interrogatives; il a alors le sens de *quelqu'un.* Ex.: لَا أَحَدَ فِي ٱلدَّارِ *il n'y a personne* (litt. *il n'y a pas quelqu'un*) *à la maison.* En parlant de Dieu ces deux mots sont employés indifféremment. Ex.: هُوَ ٱلْوَاحِدُ et هُوَ ٱلْأَحَدُ. — اِثْنَانِ et son féminin اِثْنَتَانِ ou ثِنْتَانِ suivent quelquefois un nom au duel, pour renforcer l'idée de dualité. Ex.: مَرَرْتُ بِرَجُلَيْنِ ٱثْنَيْنِ *je passai à côté de deux hommes;* فَٱسْلُكْ فِيهَا مِنْ كُلٍّ زَوْجَيْنِ ٱثْنَيْنِ *fais-y entrer* (dans l'arche) *de chacune* (de chaque espèce d'animaux) *deux individus* (un mâle et une femelle).

463. Quand le nom de nombre n'est pas suivi du nom des objets comptés, mais d'un collectif indiquant

l'espèce ou le genre auquel ceux-là appartiennent, le rapport entre le nom de nombre et ce nom collectif n'est pas exprimé par le génitif, mais par مِنْ. Ex.: أَرْبَعَةٌ مِنَ ٱلطَّيْرِ *quatre oiseaux*, litt. *quatre* (*oiseaux* طُيُور) *de la classe des oiseaux;* تِسْعَةٌ مِنَ ٱلرَّهْطِ *neuf* (*individus* أَشْخَاص) *des personnes.* Cependant le nom collectif qui suit le nom de nombre, est quelquefois mis au génitif. Ex.: وَكَانَ فِي ٱلْمَدِينَةِ تِسْعَةُ رَهْطٍ *et il y avait dans la ville neuf personnes.*

464. Les noms de nombre cardinaux de 11 à 99 demandent après eux le nom des objets comptés à l'accusatif singulier (§ 321, Rem. *b*; comp. § 409, 5). Bien que très-rarement, on peut aussi les rencontrer suivis de l'accusatif pluriel, comme dans وَقَطَّعْنَاهُمُ ٱثْنَتَيْ عَشْرَةَ أَسْبَاطًا *et nous les divisâmes en douze tribus.* Par rapport au genre, les noms de nombre qui indiquent les dizaines, à partir de عِشْرُونَ, sont du genre commun; et, dans les noms de nombre composés de dizaines et d'unités, le nom qui indique les unités se règle d'après le genre du nom des objets comptés; p. e. أَحَدَ عَشَرَ كَوْكَبًا *onze étoiles;* تِسْعٌ وَتِسْعُونَ نَعْجَةً *quatre-vingt-dix-neuf moutons.*

465. Si un adjectif est ajouté au nom des objets comptés, nom qui après les noms de nombre cardinaux de 11 à 99 est mis à l'accusatif singulier, l'adjectif peut s'accorder en nombre, soit avec le nom des objets comptés (accord grammatical), soit avec le nom de

nombre cardinal (accord logique). Ex.: عِشْرُونَ دِينَارًا نَاصِرِيًّا et عِشْرُونَ دِينَارًا نَاصِرِيَّةً *vingt dinars* (*frappés sous le règne*) *d'An-Nâṣir* (عِشْرُونَ représente دَنَانِيرُ, pluriel brisé qui s'accorde en nombre avec un fém. sing. §§ 517, Rem.).

466. Les noms de nombre cardinaux des dizaines, de 20 à 90, peuvent se joindre directement au nom du possesseur mis au génitif, quand le nom des objets comptés est sous-entendu, mais à condition que ce nom soit parfaitement connu. Ex.: عِشْرُو زَيْدٍ *les vingt* (chameaux) *de Zéid*, ثَلَاثُوكَ *tes trente* (serviteurs). V. § 473.

467. A l'exception de اِثْنَا عَشَرَ et de son féminin, les noms de nombre cardinaux de 11 à 19 peuvent aussi se joindre au nom du possesseur au génitif, quand on omet celui de la chose possédée. Dans ce cas, d'après la plupart des grammairiens, ils restent indéclinables; d'après d'autres, on les décline en donnant à leur première partie constituante le cas exigé par le discours, et en mettant au génitif leur seconde partie comme dépendante de la première. Ex.: خَمْسَةُ عَشَرِكَ, gén. خَمْسَةِ عَشَرِكَ, acc. خَمْسَةَ عَشَرِكَ. D'autres, au contraire, déclinent le second mot en laissant le premier indéclinable, p. e. خَمْسَةَ عَشَرُكَ.

468. Les noms de nombre cardinaux مِئَةٌ *cent* et أَلْفٌ *mille*, ainsi que leurs multiples, se construisent

avec le génitif singulier (مِئَةٌ se rencontre aussi, mais très-rarement, avec l'acc. singulier ou le gén. pluriel). Ex.: مِئَةُ رَجُلٍ *cent hommes*, مِئَتَا حِمَارٍ *deux cents ânes*, ثَلٰثُمِئَةِ كَلْبٍ *trois cents chiens*, أَلْفُ مَدِينَةٍ *mille villes*, أَلْفَا كِتَابٍ *deux mille livres*, أَرْبَعَةُ آلَافِ رَجُلٍ *quatre mille hommes*, أَحَدَ عَشَرَ أَلْفَ دِينَارٍ *onze mille dinars*, ثَلٰثُمِئَةِ أَلْفِ رَجُلٍ *trois cent mille hommes.*

469. Quand un nombre est composé de noms de nombre qui demandent un régime différent, c'est avec celui qui vient en dernier lieu que s'accorde en nombre et en cas le nom des objets comptés. Ex.: بَيْنَ ٱلْهِجْرَةِ وَبَيْنَ آدَمَ عَلَى مُقْتَضَى ٱلتَّوْرَاةِ ٱلْعِبْرَانِيَّةِ أَرْبَعَةُ آلَافٍ وَسَبْعُ مِئَةٍ وَإِحْدَى وَأَرْبَعُونَ سَنَةً *entre l'hégire et Adam il y a, suivant le Pentateuque hébreu, 4741 ans;* بَيْنَ تَبَلْبُلِ ٱلْأَلْسُنِ وَبَيْنَ ٱلْهِجْرَةِ عَلَى ٱخْتِيَارِ ٱلْمُؤَرِّخِينَ ثَلٰثَةُ آلَافٍ وَثَلٰثُمِئَةٍ وَأَرْبَعُ سِنِينَ *entre la confusion des langues et l'hégire il y a, selon la supposition des chronologistes, 3304 ans.* Cependant on peut répéter aussi le nom des objets comptés après chaque nom de nombre. Ex.: ٱلْغَرْبِيَّةُ غِيرَتُهَا أَلْفَا أَلْفِ دِينَارٍ ومِئَةُ أَلْفِ دِينَارٍ وَأَرْبَعَةٌ وَأَرْبَعُونَ أَلْفَ دِينَارٍ وَثَمَانُونَ دِينَارًا جَيْشِيَّةً *les revenus de (la province de) Ġarbîya s'élèvent à 2,144,080 dinars militaires.* — Dans les nombres composés de millions, de centaines et de dizaines de mille et de mille, أَلْفٌ est répété après chaque partie du nom de nombre. Ex.: جُمْلَةُ ذَلِكَ تِسْعَةُ آلَافِ أَلْفٍ وَخَمْسُمِئَةِ أَلْفٍ

وَأَرْبَعَةٌ وَثَمَانُونَ أَلْفًا وَمِئَتَانِ وَأَرْبَعَةٌ وَسِتُّونَ دِينَارًا *l'addition de cela s'élève à 9,584,264 dinars.*

470. De même que les noms de nombre cardinaux de 3 à 10 (§ 319), tous les autres peuvent également être mis en apposition après le nom des objets comptés. Ex.: جَذَبَ ٱلشَّبَكَةَ إِلَى ٱلْأَرْضِ إِذْ هِيَ مُمْتَلِئَةٌ حِيتَانًا كِبَارًا مِئَةٌ وَثَلٰثَةٌ وَخَمْسِينَ *il tira le filet à terre, et voilà qu'il était rempli de cent cinquante-trois grands poissons;* كَانَتْ شُعُوبُ أَوْلَادِ نُوحٍ ٱلثَّلٰثَةِ عِنْدَ تَبَلْبُلِ ٱلْأَلْسُنِ ٱثْنَيْنِ وَسَبْعِينَ شَعْبًا *les peuples descendant des trois fils de Noé* (litt. *les peuples des trois fils de Noé*), *lors de la confusion des langues*, *étaient* (*au nombre de*) *soixante-douze.* Dans cet exemple le nom désignant les peuples comptés est répété, parce que le dernier nom de nombre veut le substantif qui le suit, à un nombre et à un cas différents de ceux du mot شُعُوبُ.

471. Pour ce qui concerne l'accord, quant au genre, entre le nom de nombre cardinal et le nom des objets comptés, il faut observer les règles suivantes:

1) Quand le nom de nombre est joint à un pluriel dont le genre diffère de celui de son singulier, il est plus correct de régler l'accord du nom de nombre d'après le genre de ce singulier. Ex.: ثَلَاثَةُ حَمَّامَاتٍ *trois bains* (le sing. حَمَّامٌ est masc.); سَبْعُ سِنِينَ *sept ans* (le sing. سَنَةٌ est fém.).

2) Même quand le nom des objets comptés est

sous-entendu, le nom de nombre s'accorde en genre avec lui. Ex.: صُمْتُ خَمْسَةً *je jeûnai cinq jours* (sous-entendu أَيَّام *jours*, du sing. يَوْمٌ masc.).

3) Quand les personnes ou les choses comptées sont exprimées seulement par un nom de signification générale et vague, le nom de nombre s'accorde avec le genre grammatical de ce nom. Ainsi on dit ثَلٰثَةُ أَشْخُصٍ *trois personnes*, même quand il est question de femmes, et ثَلٰثُ أَعْيُنٍ *trois personnes*, même quand il est question d'hommes, parce que شَخْصٌ est du genre masc. et عَيْنٌ du fém. — Mais si l'on ajoute à ce nom général un autre nom qui en détermine le genre, le nom de nombre prend le genre de ce dernier. Ex.: فَكَانَ مِجَنِّي دُونَ مَنْ كُنْتُ أَتَّقِي ثَلَاثُ شُخُوصٍ كَاعِبَانِ وَمُعْصِرٌ *et mon bouclier était, contre ceux que je craignais, trois personnes, deux toutes jeunes filles et une jeune fille nubile* (كَاعِبَانِ et مُعْصِرٌ ne s'emploient qu'en parlant des femmes; § 295, Rem. *b*); وَإِنَّ كِلَابًا هٰذِهِ عَشْرُ أَبْطُنٍ وَأَنْتَ بَرِىٓءٌ مِنْ قَبَآئِلِهَا ٱلْعَشْرِ *cette* (*tribu de*) *Kilâb est partagée en dix branches, mais tu n'as rien à voir avec ses dix branches* (أَبْطُنٌ, plur. de بَطْنٌ masc., est joint ici à un nom de nombre masculin, parce qu'il a le sens de قَبَآئِل qui suit et qui est le plur. de قَبِيلَةٌ). Quelquefois cependant le nom de nombre s'accorde, non pas avec le genre grammatical, mais

avec le genre réel du nom exprimé des objets comptés, même là où aucun autre nom ne l'indique. Ex.: ثَلٰثَةُ أَنْفُسٍ *trois personnes* (*du sexe masculin*), *trois hommes;* on a employé ثَلٰثَةُ, parce que نَفْسٌ, bien que grammaticalement du genre féminin, a ici le sens de رَجُلٌ.

4) Si le nom des objets comptés est supprimé et remplacé par un adjectif ou par un autre mot qui exprime la qualité de ces objets, le nom de nombre cardinal s'accorde en genre avec le substantif sous-entendu. Ex.: مَنْ جَآءَ بِٱلْحَسَنَةِ فَلَهُ عَشْرُ أَمْثَالِهَا *quiconque aura fait quelque chose de bien, recevra dix* (*bonnes choses*) *pareilles;* عَشْرُ, parce que أَمْثَالٌ, bien que masc., n'est qu'une épithète du nom sous-entendu حَسَنَاتٌ, plur. du fém. حَسَنَةٌ.

5) Quand le nom de nombre est joint par مِنْ au nom des objets comptés (§ 463), il s'accorde en genre avec ce dernier. Ex.: أَرْبَعٌ مِنَ ٱلْغَنَمِ *quatre des moutons* (غَنَمٌ est fém., § 288, 1, e); ثَلٰثَةٌ مِنَ ٱلْبَطِّ *trois des canards* (بَطٌّ masc., § 290, 1). Cela a même lieu quand le nom collectif est suivi d'une épithète qui indique le genre réel des objets comptés. Ex.: ثَلٰثٌ مِنَ ٱلْغَنَمِ ذُكُورٌ *trois béliers*, litt. *trois des moutons mâles;* ثَلٰثَةٌ مِنَ ٱلْبَطِّ إِنَاثٌ *trois canes*, litt. *trois des canards femelles.* Mais quand l'épithète est placée entre le nom de nombre et le

nom collectif, le nom de nombre s'accorde en genre avec l'épithète. Ex.: ثَلٰثَةُ ذُكُورٍ مِنَ ٱلْغَنَمِ *trois béliers*, litt. *trois mâles des moutons.*

6) Quand ils sont employés comme nombres abstraits, les noms de nombre cardinaux sont du genre féminin. Ex.: اَلثَّلٰثَةُ نِصْفُ ٱلسِّتَّةِ *trois est la moitié de six.*

7) Dans une énumération de plusieurs groupes d'objets de genres différents, il faut observer les règles suivantes: a) les noms de nombre de 3 à 5 doivent se répéter devant chaque substantif, et par conséquent prendre chacun le genre requis par le substantif, p. e. لِي خَمْسَةُ أَعْبُدٍ وَخَمْسُ إِمَآءٍ *j'ai cinq serviteurs et cinq servantes;* b) les noms de nombre de 6 à 10 s'accordent en genre avec le substantif qui les suit immédiatement, p. e. لِي ثَمَانِيَةُ أَعْبُدٍ وَإِمَآءٍ *j'ai huit serviteurs et* (*huit*) *servantes;* لِي ثَمَانِي إِمَآءٍ وَأَعْبُدٍ *j'ai huit servantes et* (*huit*) *serviteurs;* c) les noms de nombre, à partir de 11, prennent le masculin, quand les substantifs qui les suivent désignent des êtres doués de raison; mais si les substantifs désignent des êtres privés de raison, ces mêmes noms de nombre prennent le genre du substantif qui les suit immédiatement, p. e. عِنْدِي خَمْسَةَ عَشَرَ عَبْدًا وَجَارِيَةً *j'ai quinze serviteurs et* (*quinze*) *servantes;* عِنْدِي خَمْسَةَ عَشَرَ جَارِيَةً

عِنْدِى خَمْسَ عَشْرَةَ أَمَةً وَعَبْدًا *j'ai quinze servantes et (quinze) serviteurs;* عِنْدِى خَمْسَةَ عَشَرَ جَمَلًا وَنَاقَةً *j'ai quinze chameaux et (quinze) chamelles;* عِنْدِى خَمْسَ عَشْرَةَ نَاقَةً وَجَمَلًا *j'ai quinze chamelles et (quinze) chameaux.* Quand il s'agit d'êtres privés de raison, le nom de nombre prend le genre féminin si une expression dont le sens est vague et général, comme مَا بَيْنَ, est placée entre le nom de nombre et le nom des objets comptés. Ex.: عِنْدِى خَمْسَ عَشْرَةَ مَا بَيْنَ جَمَلٍ وَنَاقَةٍ *j'ai quinze chameaux, tant mâles que femelles;* عِنْدِى خَمْسَ عَشْرَةَ مَا بَيْنَ نَاقَةٍ وَجَمَلٍ *j'ai quinze chameaux, tant femelles que mâles.*

472. Les noms de nombre cardinaux deviennent déterminés dans les mêmes cas que les substantifs; à savoir:

a) Quand un nom de nombre exprime un nombre abstrait, et renferme, par conséquent, l'idée de genre ou de classe; p. e. اَلثَّلٰثَةُ نِصْفُ ٱلسِّتَّةِ *trois est la moitié de six* (*le trois est la moitié du six*, chaque trois est la moitié de chaque six; l'article est ici employé لِلْجِنْسِ). Cependant, le nom de nombre étant en quelque sorte regardé comme un nom propre, on peut dire également, d'après le § 307, 2, e, et le § 311, Rem., ثَلٰثَةُ نِصْفُ سِتَّةَ.

b) Quand le nom des objets comptés est omis,

soit qu'il ait déjà été donné, soit qu'on le suppose généralement connu (ici l'article est employé لِلْعَهْدِ), p. e. فَرَجَعَ ٱلسَّبْعُونَ بِفَرَحٍ *et les soixante-dix retournèrent avec joie.*

c) Quand le nom de nombre est mis en apposition après le nom des objets comptés, p. e. اَلرِّجَالُ ٱلْخَمْسَةُ *les cinq hommes*, litt. *les hommes*, *les cinq;* comp. § 319.

d) Quand un nom de nombre de 3 à 10, à l'état construit, précède le nom déterminé des objets comptés mis au génitif (comp. § 457), p. e. ثَلٰثَةُ ٱلرِّجَالِ *les trois hommes*, c.-à-d. *la triade d'hommes.* Cependant on rencontre parfois, même dans ce cas, le nom de nombre déterminé par l'article, p. e. اَلْخَمْسَةُ ٱلْأَثْوَابِ *les cinq habits;* اَلثَّلَاثَةُ ٱلْأَصْوَاتِ ٱلْمُخْتَارَةِ *les trois chansons choisies;* mais la plupart des grammairiens condamnent cet usage. D'après une construction encore plus incorrecte, devenue d'un usage assez ordinaire, on place l'article devant le nom de nombre seulement, p. e. اَلثَّلَاثَةُ رِجَالٍ. Ces règles s'appliquent également à مِئَةٌ, à أَلْفٌ, à leurs dérivés et à leurs composés; on dit donc correctement ثَلَاثُمِئَةِ ٱلدِّينَارِ, avec moins de correction اَلثَّلَاثُمِئَةِ ٱلدِّينَارِ, et dans la langue moderne اَلثَّلَاثُمِئَةِ دِينَارٍ *les trois cents dinars.* — Les noms de nombre qui prennent l'accusatif, reçoivent l'article

quand ils doivent être déterminés; et, dans les noms de nombre de 20 à 99 qui sont composés d'unités et de dizaines unies par وَ, l'article est répété devant chacune de leurs deux parties constitutives; p. e. اَلسَّبْعَةُ وَٱلسَّبْعُونَ جَمَلًا *les soixante-dix-sept chameaux.* Mais les noms de nombre de 11 à 19 (sur le fátha final desquels l'article est sans action) ne prennent l'article que devant leur première partie; p. e. اَلثَّلَاثَةَ عَشَرَ جَمَلًا *les treize chameaux.* Il y a toutefois des grammairiens, ne faisant pas d'ailleurs autorité, qui permettent la répétition de l'article devant chaque partie de ces nombres; p. e. اَلثَّلٰثَةَ ٱلْعَشَرَ جَمَلًا.

473. Les noms de nombre ordinaux, ainsi que les cardinaux qui s'emploient pour les ordinaux (§ 328), régissent souvent le génitif, surtout quand il s'agit de mois ou de jours. Ex.: خَامِسَ عَشَرِهِمْ *le quinzième d'entre eux;* ثُمَّ سَارَ ٱلسُّلْطَانُ إِلَى عَزَازَ وَنَازَلَهَا ثَالِثَ ذِى ٱلْقَعْدَةِ وَتَسَلَّمَهَا حَادِىَ عَشَرَ ذِى ٱلْحِجَّةِ *ensuite le sultan partit pour 'Azáz et commença le siége de cette ville le trois (du mois de) doû'l-ḳá'da, et s'en rendit maître le onze doû'l-ḥiǵǵa.*

Rem. Voici encore d'autres exemples: هُوَ حَادِى عِشْرِينَ تِشْرِى *c'est le vingt et un tichri* (nom. عِشْرِينُ, gén. عِشْرِينِ, acc. عِشْرِينَ, en conservant le ن caractéristique du pluriel, au lieu des formes classiques: nom. عِشْرُو, gén. et acc. عِشْرِى; comme سِنِينٌ, § 300, Rem. *c*, et § 323, Rem. *a*); فِى ثَالِثِ عِشْرِينِهِ نُودِىَ بِٱلْقَاهِرَةِ *le vingt-trois (du même mois) on fit une proclamation au Caire;*

وَكَانَ ثَامِنَ عِشْرِى تَمُّوزَ *et c'était le vingt-huit tamoûz.* Dans ces exemples, le premier nom de nombre est à l'état construit: *le premier des vingt de tichri*, etc.

474. Les noms de nombre ordinaux se joignent assez souvent au génitif des cardinaux: 1° au génitif du cardinal dont l'ordinal dérive, et 2° au génitif d'un cardinal inférieur d'une unité au nombre exprimé par l'ordinal. — Dans le premier cas, le nom de nombre ordinal exprime d'une manière indéterminée un des individus désignés par le nom de nombre cardinal. Ex.: لَقَدْ كَفَرَ ٱلَّذِينَ قَالُوا إِنَّ ٱللَّهَ ثَالِثُ ثَلَاثَةٍ *certes ceux-là sont des infidèles, qui disent: Dieu est un troisième de trois* (c.-à-d. *un de trois*); إِذْ أَخْرَجَهُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا ثَانِيَ ٱثْنَيْنِ *lorsque ceux qui étaient infidèles l'eurent chassé deuxième de deux* (c.-à-d. *en même temps qu'un autre*, *avec un compagnon*); خَرَجَ زَيْدٌ سَابِعَ سَبْعَةٍ *Zéid est parti septième de sept* (c.-à-d. *avec six compagnons*). — Pour les nombres de 11me à 19me, on fait précéder le nom de nombre cardinal du nom de nombre ordinal tout entier, ou, ce qui vaut mieux, seulement de la première partie de ce dernier, laquelle est alors déclinable. Ex.: ثَانِيَ عَشَرَ ٱثْنَىْ عَشَرَ ou ثَانِي ٱثْنَىْ عَشَرَ *un douzième de douze.* — Dans le second cas, c.-à-d. quand le nom de nombre ordinal est joint au génitif d'un cardinal qui lui est inférieur d'une unité, comme dans هُوَ ثَالِثُ ٱثْنَيْنِ *il est un troisième* (*joint*) *à deux*, les noms de nombre ordinaux de 3me à

9me sont en réalité les participes actifs des verbes ثَلَّثَ, رَبَّعَ, etc., *élever au nombre de trois, de quatre*, etc. Ils peuvent, en conséquence, se joindre également à l'accusatif des noms de nombre cardinaux qui leur sont inférieurs d'une unité, p. e. هُوَ رَابِعُ ثَلَاثَةً *il fait le quatrième* (avec trois autres); et aussi avec les suffixes, p. e. هُوَ رَابِعُهُمْ *il entre* ou *intervient comme quatrième* (comp. § 451). On peut également dire, pour les noms de nombre ordinaux de 11me à 19me, هُوَ ثَالِثَ عَشَرَ ٱثْنَيْ عَشَرَ *il fait, comme treizième, treize de douze*, bien que beaucoup de grammairiens condamnent cette manière de s'exprimer. Dans les nombres ordinaux composés d'unités et de dizaines, on n'exprime que le nom de nombre ordinal de l'unité et non celui de la dizaine. Ex.: هُوَ رَابِعُ ثَلَاثَةٍ وَعِشْرِينَ ou هُوَ رَابِعُ ثَلَاثَةً وَعِشْرِينَ *il élève, comme vingt-quatrième, les vingt-trois au nombre de vingt-quatre.* Des noms de nombre ordinaux 20me, 30me, etc. jusqu'à 90me, dérivent des verbes quadrilitères dont les participes actifs se joignent de la même manière à l'accusatif du nom de nombre cardinal inférieur d'une unité au nombre ordinal. Ex.: هُوَ مُعَشِّرُنْ تِسْعَةَ عَشَرَ (par son arrivée) *il élève les dix-neuf à vingt.*

475. Dans les dates on emploie les noms de nombre cardinaux au lieu des ordinaux, non seulement pour indiquer les dizaines, les centaines et les mille, nombres qui ne prennent jamais la forme des ordinaux, mais

encore pour les unités et le nombre 10, dont cependant les ordinaux existent. Ex.: فِى سَنَةِ ثَمَانٍ وَثَمَانِينَ وَثَمَانِى مِئَةٍ لِلْإِسْكَنْدَرِ *dans la huit cent quatre-vingt-huitième année de l'ère alexandrine.* Cela a lieu principalement quand on indique le temps d'après l'ère mahométane. Ex.: تُوُفِّىَ صلعم ضُحًى يَوْمَ ٱلِاثْنَيْنِ لِثِنْتَىْ عَشْرَةَ لَيْلَةً خَلَتْ مِنْ شَهْرِ رَبِيعٍ ٱلْأَوَّلِ سَنَةَ إِحْدَى عَشْرَةَ مِنَ ٱلْهِجْرَةِ *il* (le prophète), *que Dieu le bénisse et le conserve, mourut au matin, le lundi après que douze nuits du premier mois de rébi' se furent écoulées, dans la onzième année de l'hégire.* Mais s'il est question des années de la vie d'un être ou des années d'un règne, il faut employer les noms de nombre ordinaux. Ex.: فِى ٱلسَّنَةِ ٱلسَّادِسَةِ مِنْ مُلْكِ ٱلْأَشْرَفِ شَعْبَانَ *dans la sixième année du règne d'Al-ᵏAchraf Cha'bán;* فِى ٱلسَّنَةِ ٱلثَّانِيَةِ وَٱلْأَرْبَعِينَ مِنْ مُلْكِهِ *dans la quarante-deuxième année de son règne.*

476. Les Arabes ont deux façons d'indiquer les jours du mois: ou bien ils les comptent comme nous, du premier au dernier, p. e. اَلْيَوْمُ ٱلرَّابِعَ وَٱلْعِشْرِينَ مِنْ شَهْرِ رَجَبٍ *le vingt-quatrième jour du mois de règeb;* ou bien ils comptent par les nuits du mois, le jour légal commençant chez eux, comme chez les juifs, au coucher du soleil: لِأَوَّلِ لَيْلَةٍ مِنْ رَجَبٍ *dans la première nuit de règeb;* ce qu'on exprime aussi par لِغُرَّةِ رَجَبٍ ou غُرَّةَ رَجَبٍ, ou فِى مُسْتَهَلِّ رَجَبٍ (plus rarement هِلَّةٌ, مُهَلٌّ, إِهْلَالٌ,

(اِسْتِهْلَالٌ) *à la nouvelle lune de rèǵeb*, ou لِلَيْلَةٍ خَلَتْ مِنْ رَجَبٍ *après une nuit de rèǵeb écoulée*, c.-à-d. *le premier rèǵeb;* لِلَيْلَتَيْنِ خَلَتَا مِنْ رَجَبٍ *le 2 rèǵeb;* لِثَلَاثِ لَيَالٍ خَلَوْنَ مِنْ رَجَبٍ ou لِثَلَاثٍ خَلَوْنَ مِنْ رَجَبٍ *le 3 rèǵeb;* et ainsi de suite jusqu'à لِأَرْبَعَ عَشْرَةَ (لَيْلَةً) خَلَتْ مِنْ رَجَبٍ *le 14 rèǵeb;* فِي ٱلنِّصْفِ مِنْ رَجَبٍ *au milieu de rèǵeb*, c.-à-d. *le 15 rèǵeb;* لِأَرْبَعَ عَشْرَةَ (لَيْلَةً) بَقِيَتْ مِنْ رَجَبٍ *quand il reste encore quatorze (nuits) de rèǵeb*, c.-à-d. *le 16 rèǵeb;* لِعَشْرٍ بَقِينَ (بَقِيَتْ) مِنْ رَجَبٍ *le 20 rèǵeb;* لِلَيْلَتَيْنِ بَقِيَتَا مِنْ رَجَبٍ *quand il reste encore deux nuits de rèǵeb*, c.-à-d. *le 28 rèǵeb;* لِلَيْلَةٍ بَقِيَتْ مِنْ رَجَبٍ *le 29 rèǵeb;* لِآخِرِ لَيْلَةٍ مِنْ رَجَبٍ *dans la dernière nuit de rèǵeb;* c.-à-d. *le 30 rèǵeb.* Pour désigner ce dernier jour du mois, on dit aussi لِسَلْخِ رَجَبٍ ou لِٱنْسِلَاخِ رَجَبٍ ou لِمُنْسَلَخِ رَجَبٍ. Les mots سِرَارٌ, سَرَرٌ servent aussi pour désigner ce même jour.

III. De la proposition en général.

1. Des parties de la proposition: du sujet et du prédicat et de leurs compléments.

477. Toute proposition, جُمْلَةٌ *total*, *somme* de mots (pl. جُمَلٌ), se compose nécessairement de deux parties, le *sujet* et le *prédicat*. Les Arabes donnent au prédicat le nom de اَلْمُسْنَدُ *ce qui est appuyé*, *ce qui est supporté;*

au sujet, celui de أَلْمُسْنَدُ إِلَيْهِ *ce contre quoi l'on appuie, ce qui supporte.* Le rapport entre le sujet et le prédicat s'appelle إِسْنَادٌ, proprement *action d'appuyer;* nous le nommons *rapport d'attribution.*

478. Le sujet est un *nom* (substantif ou pronom isolé) ou un *pronom contenu dans le verbe;* le prédicat est un *nom* (substantif ou adjectif) ou un *verbe.* Ex.: زَيْدٌ عَالِمٌ *Zéid est savant;* أَنْتَ شَرِيفٌ *tu es noble;* اَللّٰهُ هُوَ ٱلْحَقُّ *Dieu est la vérité;* زَيْدٌ مَاتَ *Zéid est mort;* مَاتَ *il est mort.* Toute proposition qui commence par le sujet, qu'il soit un substantif ou un pronom isolé, s'appelle جُمْلَةٌ ٱسْمِيَّةٌ *proposition nominale.* Il n'importe aucunement que le prédicat qui suit, soit aussi un nom ou une préposition avec le substantif qu'elle régit (جَارٌّ وَمَجْرُورٌ *attirant et attiré*, §§ 353, 480), ou qu'il soit un verbe: زَيْدٌ مَاتَ est pour les grammairiens arabes une proposition nominale tout comme زَيْدٌ عَالِمٌ et زَيْدٌ فِي ٱلْمَسْجِدِ. D'après eux, ce qui caractérise la proposition nominale, c'est l'absence d'une copule logique exprimée par un verbe à un temps personnel, ou contenue dans ce verbe. Une proposition dont le prédicat est un verbe qui précède le sujet, p. e. مَاتَ زَيْدٌ, ou une proposition consistant en un verbe qui renferme à la fois le sujet et le prédicat, p. e. مَاتَ, se nomme جُمْلَةٌ فِعْلِيَّةٌ *proposition verbale.* Le sujet d'une proposition nominale est

appelé اَلْمُبْتَدَأُ (proprement اَلْمُبْتَدَأُ بِهِ; § 498) *ce par quoi l'on commence*, *l'inchoatif;* son prédicat, اَلْخَبَرُ *l'énonciatif;* le sujet d'une proposition verbale est appelé اَلْفَاعِلُ *l'agent;* son prédicat, اَلْفِعْلُ *le verbe.*

479. Le sujet d'une proposition nominale ou d'une proposition verbale est parfois remplacé par toute une proposition composée d'un verbe et d'une des particules أَنْ et مَا, appelées اَلْحُرُوفُ ٱلْمَصْدَرِيَّةُ (§ 453). Ex.: أَنْ تَصُومُوا خَيْرٌ لَكُمْ *que vous jeûniez, c'est bon pour vous* (صَوْمُكُمْ = أَنْ تَصُومُوا *votre jeûne*); طَالَ مَا عَادَيْتَ ٱلْإِسْلَامَ *il y a longtemps que tu es ennemi de l'islam* (مَا عَادَيْتَ = مُعَادَاتُكَ).

480. D'après ce qui a été dit au § 478, le prédicat peut également être une préposition avec son génitif. Ex.: زَيْدٌ فِي ٱلْمَسْجِدِ *Zéid est à la mosquée;* زَيْدٌ عِنْدَكَ *Zéid est chez toi;* نَحْنُ لِلّٰهِ *nous appartenons à Dieu;* أَنَا مِنَ ٱلصَّادِقِينَ *j'appartiens aux gens sincères;* عَلَيَّ دَيْنٌ *je dois de l'argent*, litt. *sur moi est une dette;* لَكَ أَنْ تَفْعَلَهُ *il t'est permis de le faire* (*c'est à toi de le faire*). Toutes celles de ces propositions qui commencent par le sujet, sont, d'après le § 478, des propositions nominales; mais celles dans lesquelles le prédicat vient en premier lieu, ont considérées par quelques grammairiens arabes comme des propositions nominales interverties; عَلَيَّ dans عَلَيَّ دَيْنٌ est donc un خَبَرٌ مُقَدَّمٌ *prédicat placé devant*, دَيْنٌ un

مُبْتَدَأٌ مُؤَخَّرٌ *sujet placé derrière;* d'autres regardent ces propositions comme des vraies propositions verbales dont le verbe est omis. D'après ceux-ci il y aurait dans عَلَيَّ un verbe (فِعْلٌ) sous-entendu, qui, dans le dernier exemple, équivaudrait à يَسْتَقِرُّ عَلَيَّ *il pèse sur moi*, et دَيْنٌ serait فَاعِلٌ ou sujet de ce verbe sous-entendu. Les Arabes donnent à une proposition dont le prédicat est une préposition avec un génitif indiquant un lieu, le nom de جُمْلَةٌ ظَرْفِيَّةٌ *proposition locale* (comp. § 223, Rem. *a*); tandis qu'une proposition dont le prédicat est une préposition avec un génitif exprimant un rapport autre que celui de lieu, se nomme جُمْلَةٌ جَارِيَةٌ مَجْرَى ٱلظَّرْفِيَّةِ *proposition qui suit l'analogie d'une proposition locale.* Cependant l'expression ظَرْفٌ est souvent prise dans le sens général de جَارٌّ وَمَجْرُورٌ (§ 478), et, conséquemment, جُمْلَةٌ ظَرْفِيَّةٌ se dit aussi de toute proposition commençant par un prédicat composé d'une préposition et de son génitif (§ 492).

481. Lorsque le prédicat est une préposition avec son génitif, et le sujet un substantif indéterminé ou une proposition composée de أَنْ et d'un verbe à un temps personnel (§ 479), ce sujet doit nécessairement être précédé de son prédicat. Ex.: لَكَ أَنْ تَفْعَلَهُ, et non أَنْ تَفْعَلَهُ لَكَ. Les deux constructions sont possibles, mais seulement quand le substantif indéterminé est accom-

pagné d'un adjectif exprimé ou nécessairement sous-entendu. Ex.: رُجَيْلٌ عِنْدَنَا ou عِنْدَنَا رُجَيْلٌ *il y a un petit homme chez nous* (رُجَيْلٌ = رَجُلٌ صَغِيرٌ § 492, 3).

482. Si une proposition nominale commence par une particule interrogative ou par une particule négative, le prédicat doit précéder le sujet, quand il s'accorde en nombre avec celui-ci (comp. § 486). Ex.: أَقِيَامٌ ٱلرِّجَالُ *les hommes sont-ils debout?* مَا قَآئِمَانِ ٱلرَّجُلَانِ *les deux hommes ne sont pas debout.* La même inversion est nécessaire, quand le مُبْتَدَأٌ ou inchoatif contient un pronom qui se rapporte au prédicat; p. e. فِى ٱلدَّارِ صَاحِبُهَا *dans la maison est le maître de celle-ci;* et aussi quand l'inchoatif se trouve restreint par إِنَّمَا ou, à peu d'exceptions près, par إِلَّا; p. e. إِنَّمَا فِى ٱلدَّارِ زَيْدٌ *il n'y a que Zéid dans la maison*, tandis que إِنَّمَا زَيْدٌ فِى ٱلدَّارِ voudrait dire *Zéid n'est que dans la maison;* مَا لَنَا إِلَّا ٱتِّبَاعُ مُحَمَّدٍ *nous n'avons rien d'autre à faire qu'à suivre Moḥámmed;* enfin quand le خَبَرٌ est un pronom interrogatif, p. e. مَنْ أَنْتَ *qui es-tu?*

483. Dans les propositions verbales le sujet ou agent doit toujours suivre le prédicat ou verbe. Ex.: مَاتَ عُمَرُ *'Omar est mort;* عُمَرُ مَاتَ أَبُوهُ *le père de 'Omar est mort.* Comp. § 478.

484. Quand le nom (substantif ou pronom) vient

en premier lieu, et le verbe en second lieu, le nom n'est pas un فَاعِلٌ ou agent, mais un مُبْتَدَأٌ ou inchoatif; le verbe est un خَبَرٌ ou énonciatif, et la proposition n'est pas verbale, mais nominale (comp. § 478). Une proposition de ce genre, consistant en un inchoatif et en une proposition verbale complète, dont l'agent est contenu dans le verbe lui-même (§ 478), peut être nommée *proposition composée*. Ex.: زَيْدٌ مَاتَ *Zéid est mort* (مَاتَ = مَاتَ هُوَ); أَنَا قُلْتُ *moi j'ai dit* (l'agent est تُ dans قُلْتُ). Dans ces sortes de propositions, le pronom contenu dans le verbe représente le nom précédant la proposition composée et constituant son inchoatif, et se rapporte à ce nom. La différence entre les propositions nominales composées, comme زَيْدٌ مَاتَ, et les propositions verbales, comme مَاتَ زَيْدٌ, consiste en ce que, dans les premières, l'inchoatif diffère toujours, formellement ou tacitement, d'un autre, qui a un prédicat différent ou même un prédicat tout à fait opposé, comme زَيْدٌ مَاتَ وَعَمْرٌو حَيٌّ (= أَمَّا زَيْدٌ فَمَاتَ وَأَمَّا عَمْرٌو فَحَيٌّ); tandis que dans les propositions verbales, l'accent logique reposant presque uniquement sur le verbe, une semblable différence entre deux inchoatifs n'est pas possible. Cette différence ne peut non plus exister, même quand quelque complément du verbe a, par sa force spécificative ou antithétique, attiré sur soi l'accent logique de la proposition. Ex.: إِيَّاكَ نَعْبُدُ

وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ *c'est toi que nous adorons, et c'est de toi que nous implorons le secours;* ضَرَبَ زَيْدٌ رَجُلًا وَاحِدًا وَضَرَبَ عُمَرُ رَجُلَيْنِ ٱثْنَيْنِ *Zéid frappa un homme, mais ʿOmar frappa deux hommes.*

485. Les propositions qui consistent en un nom et en une proposition verbale, formée d'un verbe et d'un nom qui le suit, ou qui consistent en un nom et en une proposition nominale, sont également des propositions composées. Ex.: زَيْدٌ مَاتَ ٱبْنُهُ *le fils de Zéid est mort;* زَيْدٌ قُتِلَ أَخُوهُ *le frère de Zéid a été tué;* زَيْدٌ جِيءَ إِلَيْهِ بِكِتَابٍ *une lettre a été apportée à Zéid;* زَيْدٌ ٱبْنُهُ حَسَنٌ *le fils de Zéid est beau.* Dans ce genre de propositions composées, on ajoute au sujet de la proposition verbale ou de la proposition nominale, qui tient la place du خَبَرٌ, un suffixe pronominal appelé اَلرَّابِطُ *celui qui joint*, qui représente le nom formant le مُبْتَدَأٌ de la proposition composée, et qui s'y rapporte.

Rem. On peut omettre le رَابِطٌ si le sens est parfaitement clair sans son emploi, comme dans اَلسَّمْنُ مَنَوَانِ بِدِرْهَمٍ *deux manâs de beurre fondu (valent) un dirhem*, litt. *le beurre fondu deux manâs pour un dirhem.* On l'omet surtout quand la signification du خَبَرٌ est plus étendue ou plus générale que celle du مُبْتَدَأٌ, ou quand les deux sont parfaitement identiques, p. e. زَيْدٌ نِعْمَ ٱلرَّجُلُ *comme Zéid est un homme excellent!* (§ 188); نُطْقِي ٱللّٰهُ حَسْبِي *ma parole (est): Dieu (est) ma suffisance.*

486. Si une proposition se compose d'un adjectif verbal placé en premier lieu, et d'un nom placé en second lieu, la proposition peut être regardée comme verbale, parce que le premier est le فِعْلٌ du dernier, et celui-ci le فَاعِلٌ du premier. Ex.: زَيْدٌ ضَارِبٌ غُلَامُهُ *l'esclave de Zéid frappe*, litt. *Zéid, son esclave (est) frappant;* جَآءَنِي زَيْدٌ ٱلْحَسَنُ غُلَامُهُ *vint à moi Zéid, dont l'esclave est beau.* Il en est nécessairement de même quand l'adjectif verbal qui occupe la première place, est précédé d'une particule interrogative ou d'une particule négative, et qu'il ne s'accorde pas en nombre avec le nom suivant (comp. § 482). Ex.: أَقَآئِمٌ ٱلرِّجَالُ *les hommes sont-ils debout?* مَا قَآئِمٌ ٱلرَّجُلَانِ *les deux hommes ne sont pas debout.* S'il s'accorde en nombre avec le nom suivant, dans une proposition de ce genre, la proposition est nominale; comp. § 482.

487. La langue arabe manque d'un *verbe abstrait* ou *substantif* (*être*), pour réunir le prédicat au sujet dans les propositions nominales, puisque كَانَ n'est pas un verbe abstrait, mais, comme tous les autres verbes, un attributif, donnant au sujet l'idée d'*existence.* C'est pour cette raison que le prédicat qui lui est joint, se met à l'accusatif adverbial et non pas au nominatif (§ 406). Il en est naturellement de même pour les أَخَوَاتُ كَانَ (§ 407).

488. Si un nom (substantif ou pronom), déterminé

de quelque manière que ce soit, se trouve à côté d'un adjectif indéterminé, par cela même que l'un est déterminé et l'autre indéterminé, il est évident que celui-ci est le prédicat de celui-là, et que ces deux mots forment à eux seuls une proposition nominale complète; car un adjectif qui n'est joint à un nom que pour le qualifier, et qui forme avec lui une seule et même partie de la proposition, doit, si le nom est déterminé, être déterminé également. Ex.: يُوسُفُ مَرِيضٌ *Joseph* (*est*) *malade;* اَلسُّلْطَانُ مَرِيضٌ *le sultan* (*est*) *malade;* أَبُو يُوسُفَ مَرِيضٌ *le père de Joseph* (*est*) *malade;* أَبِي مَرِيضٌ *mon père* (*est*) *malade;* هُوَ مَرِيضٌ *il* (*est*) *malade;* هٰذَا خَيْرٌ *cela* (*est*) *bon;* tandis que هٰذَا ٱلْمَرِيضُ signifierait *ce malade*, ou *celui-ci* (*est*) *le malade.*

489. Quand le sujet et le prédicat sont déterminés tous les deux, on insère très-souvent entre eux (comp. § 494) le pronom de la troisième personne, pour empêcher qu'on ne les prenne pour une seule et même partie de la proposition. Cette insertion a lieu même dans les cas où le sujet est un pronom de la première ou de la deuxième personne. Ex.: اَللّٰهُ هُوَ ٱلْحَيٰوةُ وَٱلْحَقُّ *Dieu est la vie et la vérité;* اَلْغِنَى هُوَ ٱلْقُنُوعُ *la* (*vraie*) *richesse c'est le contentement;* أُولٰئِكَ هُمْ وَقُودُ ٱلنَّارِ *ceux-là sont l'aliment du feu;* ذٰلِكَ ٱلرَّجُلُ هُوَ أَنَا *cet homme-là c'est moi;* أَنَا هُوَ ٱلرَّبُّ إِلٰهُكَ *je suis le Seigneur ton Dieu;* مَنْ هُوَ أَنَا *qui suis-je?*

Les Arabes nomment ce pronom ضَمِيرُ ٱلْفَصْلِ *le pronom de la séparation.*

490. Quand le sujet est déterminé et mis à l'accusatif, parce qu'il est placé après les particules إِنَّ, أَنَّ et autres semblables (comp. § 401), le ضَمِيرُ ٱلْفَصْلِ ne doit pas être inséré entre le sujet et le prédicat, ce dernier étant déjà reconnaissable à la forme du nominatif qu'il conserve, puisque s'il était un adjectif qualificatif, il devrait suivre le cas du sujet. Ex.: إِنَّ ٱللَّهَ ثَالِثُ ثَلٰثَةٍ *certes Dieu est un troisième entre [de] trois.* Cependant on peut insérer un pronom dans les propositions de ce genre, pourvu qu'il soit de la même personne que le إِسْمُ إِنَّ (§ 401, Rem.). Ex.: إِنَّ ٱلْآخِرَةَ هِيَ دَارُ ٱلْقَرَارِ *certes la vie future est la maison du repos éternel;* إِنَّكَ أَنْتَ ٱلْوَهَّابُ *certes tu es le généreux;* إِنِّي أَنَا رَبُّكَ *en vérité je suis ton maître.* Très-souvent le prédicat, venant après إِنَّ, etc., est encore précédé de لَ (§ 401), pour le mieux distinguer du sujet, p. e. إِنَّ ٱللَّهَ لَذُو فَضْلٍ عَلَى ٱلنَّاسِ *certes Dieu est bon envers les hommes;* et même le pronom peut être joint à لَ, dans ce cas, p. e. إِنَّ ٱللَّهَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ *certes Dieu est le puissant, le sage.*

491. Lorsque le sujet et le prédicat d'une proposition nominale sont indéterminés, et que le premier est composé de plusieurs mots, il ne peut y avoir de

doute que les deux ne forment une proposition complète et non pas une partie de la proposition, parce que le sujet, séparé des mots qui l'accompagnent, ne peut d'aucune manière former une partie de la proposition (le sujet ou le prédicat) avec le nom dont il est séparé par ces mots. Ex.: قَوْلٌ مَعْرُوفٌ وَمَغْفِرَةٌ خَيْرٌ مِنْ صَدَقَةٍ يَتْبَعُهَا أَذًى *des paroles obligeantes et de l'indulgence valent mieux qu'une aumône suivie d'une offense;* أَمَةٌ مُؤْمِنَةٌ خَيْرٌ مِنْ مُشْرِكَةٍ وَلَوْ أَعْجَبَتْكُمْ *une servante croyante est préférable à une idolâtre, même quand celle-ci vous plaît* (*mieux*).

492. Dans l'opinion des grammairiens arabes, le مُبْتَدَأٌ ne peut pas être un nom indéterminé, bien qu'ils admettent celui qui est seulement en quelque sorte déterminé, comme il a été dit au § 457, par un génitif, par un adjectif, ou par un complément équivalant à un adjectif (p. e. رَجُلٌ مِنَ ٱلْكِرَامِ عِنْدَنَا *un homme des nobles est chez nous* = رَجُلٌ كَرِيمٌ) *. Il faut excepter les cas suivants: 1° Lorsque la proposition est locale, ظَرْفِيَّةٌ (§ 480), et que α) le sujet suit le prédicat, p. e. فِى ٱلْمَسْجِدِ حِمَارٌ *dans la mosquée il y a un âne*, ou β) que le sujet est précédé d'une particule interrogative ou d'une particule négative, p. e. هَلْ إِنْسَانٌ فِى ٱلدَّارِ *y a-t-il un homme dans la*

* Le مُبْتَدَأٌ peut aussi être un másdar indéterminé, pourvu qu'il conserve le pouvoir régissant du verbe dont il dérive. Ex.: رَغْبَةٌ فِى ٱلْخَيْرِ خَيْرٌ *le désir de bien faire est une bonne chose.*

maison? مَا أَحَدٌ فِي ٱلدَّارِ *il n'y a personne dans la maison.* 2° Quand le sujet est précédé de l'adverbe d'affirmation لَ, p. e. لَرَجُلٌ قَائِمٌ *certes un homme est* (*là*) *debout.* 3° Quand le sujet est un diminutif, parce que les diminutifs renferment l'idée de l'adjectif صَغِيرٌ *petit* (§ 481). 4° Quand le sujet est un nom de signification générale, indéfinie, comme كُلٌّ, p. e. كُلٌّ فَانٍ *tous périssent* (كُلٌّ, d'après le § 448, 1, à la fin, est déterminé par le sens, car il équivaut à كُلُّ ٱلنَّاسِ). 5° Quand la proposition exprime un souhait, p. e. سَلَامٌ عَلَيْكُمْ (*que la*) *paix soit sur vous!* 6° Quand le sujet est un mot qui renferme l'idée conditionnelle de la particule إِنْ, comme مَنْ, etc. (§ 372). 7° Quand le sujet est précédé du وَاوُ ٱلْحَالِ (§ 548, 4, Rem.), ou de لَوْلَا *sinon, si...ne...pas*, ou du فَ (§ 549) qui se met au commencement de l'apodose dans les propositions conditionnelles, p. e. سَرَيْنَا وَنَجْمٌ قَدْ أَضَآءَ *nous voyagions la nuit, et déjà une étoile avait répandu sa lumière;* لَوْلَا ٱصْطِبَارٌ الخ *si la patience* (*n'existait*) *pas* etc. 8° Lorsque le sujet répond à une question et que le prédicat n'est pas exprimé, p. e. مَنْ عِنْدَكَ *qui est chez toi?* Rép.: رَجُلٌ *un homme.* 9° Quand le sujet est un adjectif dont le substantif n'est pas exprimé (comp. le commencement de ce §). 10° Quand le sujet est joint à un autre sujet déterminé ou accompagné d'un adjectif, p. e. زَيْدٌ وَرَجُلٌ قَائِمَانِ *Zéid et un homme sont debout.*

Rem. D'après ce que nous venons de dire, les paroles du Koran (sourate 12, verset 18) فَصَبْرٌ جَمِيلٌ ne doivent pas être prises pour une proposition nominale complète signifiant *et la patience est convenable*, mais, comme les Arabes le soutiennent avec raison, pour une proposition énonciative elliptique, qui veut dire: *donc (il faut montrer) une patience convenable* (= فَأَمْرِى صَبْرٌ جَمِيلٌ). Pour qu'elles formassent une proposition exhortative (*donc, de la patience convenable!*) il faudrait dire, d'après le § 400, فَصَبْرًا جَمِيلًا. — Dans quelques cas très-rares l'indétermination du مُبْتَدَأٌ est due à une forte emphase, qui tient en quelque sorte lieu d'un adjectif. Ex.: بَقَرَةٌ تَكَلَّمَتْ *une vache a parlé* (بَقَرَةٌ est pour حَيَوَانٌ غَيْرُ نَاطِقٍ *un animal privé de raison*).

493. Lorsque le sujet et le prédicat sont déterminés, et que le premier se compose de plusieurs mots, il est évident que, même sans l'insertion du pronom de séparation (ضَمِيرُ ٱلْفَصْلِ), les mots forment une proposition complète. Ex.: اَلدِّينُ عِنْدَ ٱللّٰهِ ٱلْإِسْلَامُ *la religion aux yeux de Dieu c'est l'islam;* مَثَلُ ٱلَّذِينَ يُنْفِقُونَ أَمْوَالَهُمْ فِى سَبِيلِ ٱللّٰهِ كَمَثَلِ حَبَّةٍ أَنْبَتَتْ سَبْعَ سَنَابِلَ *ceux qui donnent leur fortune pour la cause de Dieu, ressemblent à un grain de blé qui produit sept épis.*

494. Le ضَمِيرُ ٱلْفَصْلِ est omis assez fréquemment aussi dans les propositions dont le sujet et le prédicat sont déterminés, et dont le sujet n'est représenté que par un seul mot. Quand on pourrait douter, en pareil cas, si les mots forment une proposition complète ou

seulement le sujet d'une proposition, il faut voir si les mots qui les suivent immédiatement, peuvent, sans déranger le sens ou la construction grammaticale, être joints aux premiers comme prédicat; de cette façon tout doute disparaîtra. Ex.: مُحَمَّدٌ رَسُولُ ٱللَّهِ *Mohámmed* (*est*) *l'envoyé de Dieu;* عَلِيٌّ وَلِيُّ ٱللَّهِ *'Alí* (*est*) *l'ami de Dieu;* ذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ (Kor., sour. 9, v. 90) *ceci* (*est*) *le plus grand bonheur;* mais à la sour. 9, v. 73, on lit: ذَٰلِكَ هُوَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ.

495. Il ne faut pas confondre avec le ضَمِيرُ ٱلْفَصْلِ le pronom qui sert à faire ressortir le sujet et à l'opposer à un autre sujet (ضَمِيرُ ٱلتَّأْكِيدِ *le pronom du renforcement*). Ex.: كَانَ هٰذَا هُوَ ٱلسَّبَبَ *ceci était la cause;* كَانَ ٱلْمُسْلِمُونَ هُمُ ٱلْجُنْدَ *les musulmans* (et non des esclaves et des mercenaires) *composaient l'armée.* Ce pronom suit assez souvent un suffixe pronominal pour le faire ressortir. Ex.: كَانَ رَأْيُهُ هُوَ أَلَّا يَتَنَاوَلَ أَحَدٌ شَيْئًا *son opinion était que personne ne prendrait rien;* أَيْنَ نَصِيبِي أَنَا *où est ma part?* لِمَنْ هٰذَا ٱلْكِتَابُ لَنَا نَحْنُ *à qui appartient ce livre? à nous.* — Quelquefois on ajoute encore le لَ emphatique au pronom. Ex.: إِنْ كُنَّا لَنَحْنُ ٱلصَّالِحِينَ *si nous sommes les justes.*

496. Si, dans une proposition nominale, une désignation plus précise du temps et du mode est nécessaire, les Arabes se servent du verbe كَانَ ou de l'une

de ses sœurs (§ 407). L'imparfait يَكُونُ de ce verbe a, dans ce cas, l'une des significations habituelles de l'imparfait (§ 374), tandis que le parfait كَانَ peut désigner: 1° le temps historique, notre passé défini *fut* (§ 367, 1); il a dans ce cas, selon les Arabes, le sens de صَارَ *devenir;* 2° notre passé indéfini *a été* (§ 367, 2); 3° notre imparfait *était*, comme s'il y avait un abrégement de كَانَ يَكُونُ (§ 375), qu'on rencontre aussi quelquefois; enfin 4° parfois notre présent *est*, surtout dans le Koran; ce qui n'a lieu qu'en donnant une tournure particulière à son emploi comme parfait (comp. le grec πέφυκα), de sorte qu'il signifie en réalité: *est* (*devenu*) *par nature*, p. e. إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلَيْكُمْ رَقِيبًا *certes Dieu vous observe* (sour. 4, v. 1). كَانَ indique le présent, surtout après la particule négative مَا et après les particules interrogatives. Ex.: مَا كَانَ حَدِيثًا يُفْتَرَى وَلَكِنْ تَصْدِيقَ ٱلَّذِى بَيْنَ يَدَيْهِ *il* (le Koran) *n'est pas un récit imaginé* (par Mahomet), *mais la confirmation de ce qui a précédé;* مَا كَانَ لَهُ أَنْ الخ *il ne lui est pas permis de* etc.; مَا كَانَ هُوَ لِيَضُرَّنَا *il n'est pas homme à nous nuire;* أَكَانَ لِلنَّاسِ عَجَبًا أَنْ أَوْحَيْنَا إِلَى رَجُلٍ مِنْهُمْ *est-ce une chose étonnante pour les hommes que nous ayons fait une révélation à l'un d'eux?*

497. Celui qui parle peut ne pas spécifier le sujet de la proposition, soit qu'il ne le connaisse pas, soit

qu'il ne veuille pas le nommer. Dans ce cas nous l'exprimons *personnellement* par les mots *on*, *quelqu'un*, *certains*, etc.; ou *impersonnellement*, tantôt par le passif impersonnel, comme *il est écrit*, tantôt par l'actif impersonnel, comme *il neige*. Les Arabes peuvent également l'exprimer de ces deux manières, sauf la restriction indiquée au § 498, Rem. *b*. Pour l'exprimer *personnellement*, puisqu'il leur manque des mots tels que *on*, etc., ils ajoutent à la troisième personne du singulier masculin du verbe un sujet, qui est le participe actif de ce même verbe, soit en le déterminant par l'article, soit en le laissant indéterminé. Ex.: قَالَ قَآئِلٌ ou قَالَ ٱلْقَآئِلُ *on a dit* (litt. *celui qui était à même de dire a dit*); يَقُولُ ٱلْقَآئِلُ *on dit* (litt. *celui qui est à même de dire dit*). La détermination du sujet au singulier par l'article exprime en pareil cas une totalité distributive. Si la personne que l'on ne nomme pas, appartient à un nombre de personnes qui sont connues, on désigne ces personnes en ajoutant au participe actif le suffixe pronominal correspondant. Ex.: قَالَ قَآئِلُهُمْ *quelqu'un d'entre eux a dit*. Quelquefois, au lieu du participe actif, on préfère ajouter à la troisième personne du singulier du verbe les mots رَجُلٌ *homme*, اِمْرَأَةٌ *femme* ou d'autres. Ex.: قَالَ رَجُلٌ et يَقُولُ ٱلرَّجُلُ = قَالَ قَآئِلٌ et يَقُولُ ٱلْقَآئِلُ. Pour désigner plusieurs sujets personnels indéfinis, les Arabes se servent de la troisième personne du pluriel masculin du verbe. Ex.:

قَالُوا *ils disent, on dit;* زَعَمُوا *ils croient, on croit;* mais ils préfèrent joindre au singulier du verbe le pluriel indéterminé, ou le pluriel déterminé par l'article, du participe actif de ce même verbe; p. e. قَالَ قَآئِلُونَ *quelques-uns disaient;* مَا سَمِعَ ٱلسَّامِعُونَ قَطُّ شَيْئًا أَحْسَنَ مِنْ ذٰلِكَ *on n'avait jamais entendu chose plus belle que celle-là.* D'après le § 448, 3, on rencontre souvent aussi des expressions comme قَالَ بَعْضُهُمْ pour قَالَ قَآئِلُهُمْ. Comp. encore § 415, 6, Rem. *b.*

498. Pour exprimer *impersonnellement* le sujet indéfini, les Arabes emploient la troisième personne du singulier masculin de la voix passive, soit d'un verbe transitif, soit d'un verbe intransitif. Ex.: كُتِبَ *il a été écrit, on a écrit;* سِيرَ *il a été voyagé, on a voyagé;* أُخْتُلِفَ *il s'est élevé une dispute, on a disputé;* يُظْمَأُ *il est souffert de la soif, on a soif;* أُنْزِلَ عَلَيْهِ *il lui a été révélé, on lui a révélé;* غُشِيَ عَلَيْهِ (§ 428, 1, à la fin) *il est tombé en syncope;* d'où les expressions اَلْمَغْشِيُّ عَلَيْهِ, fém. اَلْمَغْشِيُّ عَلَيْهَا (formes récentes mais incorrectes: اَلْمَغْشِيَّةُ عَلَيْهَا et اَلْمَغْشِيَّةُ) *un homme tombé* ou *une femme tombée en syncope.* En pareil cas, la langue moderne supprime souvent la préposition, p. e. اَلْمُعْتَمَدُ au lieu de اَلْمُعْتَمَدُ عَلَيْهِ *celui auquel on se fie.* Le genre du sujet indéfini est toujours le masculin, comme c'est ordinairement le cas en français. Les Arabes l'em-

ploient souvent là où l'on trouve le neutre en latin, en anglais et en allemand; cependant quand il s'agit du pluriel des adjectifs et des participes actifs et passifs, ils emploient tantôt le pluriel sain féminin, tantôt le pluriel brisé. Ex.: اَلْحَسَنَاتُ *les belles choses* (et non اَلْحِسَانُ, qui signifie *les belles personnes*); اَلطَّيِّبَاتُ *les bonnes choses* (et non اَلطَّيِّبُونَ); اَلْمَوْجُودَاتُ *les choses existantes;* اَلْوَاجِبَاتُ *les choses nécessaires;* اَلْمُمْكِنَاتُ *les choses possibles;* اَلشَّدَآئِدُ *les choses pénibles*, *les calamités;* اَلْبَوَاعِثُ *les causes déterminantes* (de بَاعِثٌ); اَلْمَوَانِعُ *les obstacles* (de مَانِعٌ); comp. § 301, 9.

Rem. *a.* Le passif des verbes directement transitifs (اَلْأَفْعَالُ ٱلْمُتَعَدِّيَةُ بِأَنْفُسِهَا), qui régissent leur complément sans l'intermédiaire d'une préposition (§ 388, Rem. *a*), a en soi les deux significations, *personnelle* et *impersonnelle;* p. e. كُتِبَ peut signifier *il* (c.-à-d. un livre ou autre chose) *a été écrit* ou *l'action d'écrire a été accomplie.* Dans le premier cas, le sujet verbal (قَآئِمٌ مَقَامَ ٱلْفَاعِلِ) est le mot qui, employé avec le verbe actif, serait le complément objectif (مَفْعُولٌ بِهِ) à l'accusatif, et qui, devenu sujet, est passé au nominatif; dans le second cas, le sujet, selon les grammairiens arabes, est un máṣdar sous-entendu, p. e. اُخْتُلِفَ *on a disputé* = اُخْتُلِفَ ٱخْتِلَافٌ litt. *une dispute a été disputée;* d'où il résulte que le passif impersonnel, complété par le máṣdar, devient personnel. Si l'on ajoute à un verbe passif, impersonnel selon notre manière de voir, un complément au moyen d'une préposition (§ 388), comme dans غُشِيَ

عَلَيْهِ, ce complément prend la place du sujet du verbe passif et se trouve donc virtuellement au nominatif, de même qu'à la voix active il est virtuellement à l'accusatif; donc, si un máṣdar lui est ajouté, il faut que celui-ci soit nécessairement à l'accusatif. Ex.: سِيرَ إِلَيْهِ سَيْرًا *il a été fait le but d'un voyage* (et non سِيرَ إِلَيْهِ سَيْرٌ *il a été fait un voyage vers lui*). — Du reste, que le passif soit personnel ou impersonnel, le verbe n'est qu'un verbe مَا لَمْ يُسَمَّ فَاعِلُهُ *dont l'agent* (c.-à-d. la personne qui agit, le sujet actif) *n'est pas nommé*, celui-ci ne pouvant même pas être introduit au moyen d'une préposition, comme dans nos langues; veut-on le nommer, il faut qu'on emploie l'actif. Des autres accusatifs qui peuvent dépendre de verbes actifs, le مَفْعُولٌ مُطْلَقٌ ne peut être employé comme قَائِمٌ مَقَامَ ٱلْفَاعِلِ que de la manière indiquée au § 391, Rem. *b*. Un ظَرْفٌ (§ 409, 2, Rem. *b*) ne peut être employé comme قَائِمٌ مَقَامَ ٱلْفَاعِلِ, que lorsqu'il est susceptible de flexion et qu'il ajoute quelque chose à la signification du verbe, comme سِيرَ يَوْمُ ٱلْجُمْعَةِ *on a voyagé le vendredi* (et non سِيرَ وَقْتٌ *on a voyagé un certain temps*). Quand un verbe à la voix passive est en relation avec un مَفْعُولٌ بِهِ et avec un مَفْعُولٌ مُطْلَقٌ, un مَصْدَرٌ, un ظَرْفٌ ou un جَارٌّ وَمَجْرُورٌ, c'est le مَفْعُولٌ بِهِ seul qui, dans la plupart des cas, devient le قَائِمٌ مَقَامَ ٱلْفَاعِلِ. Ex.: ضُرِبَ زَيْدٌ ضَرْبًا شَدِيدًا يَوْمَ ٱلْجُمْعَةِ. — Comme en arabe beaucoup de verbes sont directement transitifs, quoique leurs équivalents dans nos langues soient indirectement transitifs, régissant leur complément au moyen d'une préposition, le passif de ces verbes peut être également employé des deux manières. Ainsi جِيءَ ne signifie

pas seulement *ventum est* (impers.), mais encore *ventum est ad eum* (pers.). Les passifs personnels admettent tous les nombres, tous les genres et toutes les personnes, p. e. جِيءَ, جِيئَتْ, جِئْتَ *ventum est ad eum, eam, te;* tandis que les impersonnels ne peuvent être employés qu'à la troisième personne du singulier masculin, p. e. جِيءَ *ventum est*, يُجَآءُ *venitur, venietur.*

Rem. *b.* Nos verbes impersonnels indiquant des phénomènes de la nature, comme *il neige, il pleut*, sont toujours exprimés par les Arabes d'une façon personnelle, car ils disent ثَلَجَ ٱلثَّلْجُ *la neige a neigé*, ou ثَلَجَتِ ٱلسَّمَآءُ *la ciel a neigé*, مَطَرَ ٱلْمَطَرُ *la pluie a plu* ou مَطَرَتِ ٱلسَّمَآءُ *le ciel a plu.* Parfois cependant ils suppriment le nom, mais alors ils mettent le verbe au féminin singulier, en sous-entendant ٱلسَّمَآءُ. — Les verbes comme يَجُوزُ *il est permis*, et autres semblables, suivis de أَنْ et du subjonctif, ont la proposition suivante pour sujet.

499. Les compléments du sujet et du prédicat s'ajoutent à ces deux parties de la proposition par *subordination*, c.-à-d. au moyen de l'accusatif ou d'une préposition suivie du génitif, ou par *apposition.*

500. Quand un suffixe pronominal est joint à un substantif à l'accusatif régi par un verbe, ou à un substantif au génitif régi par une préposition annexée au verbe, il peut se rapporter au sujet du verbe (à l'agent) et avoir la signification de l'un de nos pronoms réfléchis, pour l'expression desquels les Arabes n'ont pas de mots spéciaux. Ex.: أَنْفَقَ مَالَهُ *il a dépensé sa*

(*propre*) *fortune;* قَالُوا لِإِخْوَانِهِمْ *ils dirent à leurs* (*propres*) *frères.* Mais un suffixe pronominal attaché au verbe comme complément objectif, soit à l'accusatif, soit au génitif régi par une préposition qui suit immédiatement le verbe, ne peut avoir la signification réfléchie. Pour la lui donner on ajoute le mot نَفْسٌ *âme* (dans la langue moderne رُوحٌ, ذَاتٌ, عَيْنٌ, حَالٌ) à l'accusatif, ou, quand le suffixe est régi par une préposition, au génitif; et c'est à ce mot que le suffixe est joint. Ex.: قَتَلَ نَفْسَهُ *il se tua.* Cependant le suffixe peut aussi, même comme complément objectif à l'accusatif, avoir la signification réfléchie, quand il tient la place du premier complément objectif d'un verbe de cœur, ces verbes régissant deux accusatifs (§ 389), et que le second complément objectif est ou un nom ou toute une proposition. Ex.: خَالَهُ مُصَابًا *il se tint pour touché, il se crut atteint;* رَآهُ يَعْصِرُ خَمْرًا *il se vit pressant du vin* (il lui apparut en rêve qu'il faisait du vin).

501. Les compléments mis en apposition avec le sujet ou avec le prédicat sont nommés par les Arabes اَلتَّوَابِعُ *ceux qui suivent* ou *les appositifs* (sing. تَابِعٌ), et le sujet ou le prédicat, avec lequel ils sont mis en apposition, est appelé اَلْمَتْبُوعُ *ce qui est suivi.* Les appositifs s'ajoutent le plus souvent au nom, rarement au verbe. — Ce sont surtout des adjectifs qui sont joints au nom par apposition; ils se placent après celui-ci, comme

tous les appositifs; ils sont déterminés ou indéterminés selon que le nom est déterminé ou indéterminé, et s'accordent avec ce dernier en genre, en nombre et en cas, p. e. رَجُلٌ كَرِيمٌ *un homme noble;* كِتَابُهُ ٱلْعَزِيزُ *son glorieux livre.* Un nom peut avoir deux ou plusieurs adjectifs en apposition avec lui, p. e. ٱلْكَوْكَبُ ٱلنَّيِّرُ ٱلْأَحْمَرُ *l'étoile brillante et rouge.* Les collectifs (§ 290, 1) peuvent avoir pour appositif un adjectif au singulier masculin ou féminin, au pluriel sain féminin, ou au pluriel brisé. — Parfois un substantif occupe la place d'un adjectif, p. e. جَارِيَةٌ بِكْرٌ *une jeune fille vierge* (*puella virgo*); les mâṣdars surtout sont employés de cette manière (comp. § 232, Rem.), p. e. إِمْرَأَةٌ عَدْلٌ *une femme juste.* Quant aux pronoms démonstratifs (§ 337 et suiv.), que les Arabes regardent comme des substantifs, c'est le nom qui les suit qui est placé en apposition avec eux, ou bien ils sont eux-mêmes placés en apposition avec le nom qui les précède. Ex.: هٰذَا ٱلْمَلِكُ *ce roi-ci* (litt. *celui-ci le roi*); زَيْدٌ هٰذَا *ce Zéid-ci* (litt. *Zéid celui-ci*). Dans les deux cas l'apposition est qualificative; c'est pourquoi les Arabes désignent le premier mot, dans l'un comme dans l'autre cas, sous le nom de ٱلْمَوْصُوفُ *ce qui est décrit*, le second sous celui de الصِّفَةُ *la description.* Comme le pronom démonstratif est déterminé par sa nature, le nom dont il est l'appositif doit toujours être déterminé. Si celui-ci est déterminé par l'article, le pronom dé-

monstratif le précède comme مَتْبُوعٌ, ce qui a lieu le plus souvent, ou il le suit comme تَابِعٌ, p. e. هٰذَا ٱلرَّجُلُ et ٱلرَّجُلُ هٰذَا. Mais si le nom est déterminé par lui-même (comme le sont les noms propres et les mots employés comme noms appellatifs des mots eux-mêmes § 444), ou par un génitif, le pronom démonstratif doit toujours le suivre. Ex.: زَيْدٌ هٰذَا *ce Zéid* (mais on dira tout aussi bien هٰذَا ٱلْحٰرِثُ que ٱلْحٰرِثُ هٰذَا *ce Ḥâriṯ* parce que l'article est joint au nom propre ٱلْحَارِثُ, qui était primitivement un nom commun); إِذَنْ هٰذِهِ *ce* (*mot*) *'iḏan;* إِلَى وَقْتِنَا هٰذَا *jusqu'à ce temps qui est* (ou *était*) *le nôtre;* عِبَادِى هٰؤُلَاءِ *mes serviteurs, ceux-ci;* كِتَابُهُ هٰذَا ٱلْجَلِيلُ *celui-ci, son fameux livre.* Dans une proposition comme هٰذِهِ نَاقَةُ ٱللّٰهِ لَكُمْ آيَةً, les mots نَاقَةُ ٱللّٰهِ sont donc le prédicat (خَبَرٌ) de هٰذِهِ, et les mots لَكُمْ آيَةً un accusatif circonstanciel: *celle-ci est la chamelle de Dieu et un signe pour vous.*

Rem. Quand un adjectif au duel se rapporte à deux noms au singulier, il s'accorde avec eux en cas, pourvu que les mots qui les régissent (عَامِلٌ) aient entre eux la même signification et qu'ils prennent leur régime de la même manière, p. e. مَرَرْتُ بِزَيْدٍ وَجُزْتُ عَلَى عَمْرٍو ٱلْكَرِيمَيْنِ; mais si ces deux conditions ne sont pas remplies, l'adjectif au duel se met au nominatif ou à l'accusatif (selon qu'on complète la proposition par هُمَا comme inchoatif ou par أَعْنِى comme verbe), p. e. جَآءَ

ٱلْكَرِيمَيْنِ ou زَيْدٌ وَذَهَبَ عَمْرٌو ٱلْكَرِيمَانِ. Il en est de même quand deux noms au singulier sont en relation, comme sujets ou comme objets, avec un seul mot régissant; mais, si l'un est le sujet, et l'autre l'objet, la construction varie selon la relation existant entre le mot régissant et chacun de ces noms. On dit ضَرَبَ زَيْدٌ عَمْرًا ٱلْعَاقِلَانِ parce que Zéid seul étant ضَارِبٌ, et ʿAmr seul étant مَضْرُوبٌ, la relation est différente; mais on dit خَاصَمَ زَيْدٌ عَمْرًا ٱلْعَاقِلَيْنِ parce que la relation est la même, Zéid étant مُخَاصِمٌ et مُخَاصَمٌ aussi bien que ʿAmr. Voyez, pour les règles générales de l'accord, le § 517 et la Rem.

502. Souvent كُلٌّ, جَمِيعٌ, et aussi, mais moins fréquemment, عَامَّةٌ, viennent après un nom déterminé, et dans ce cas ils prennent un suffixe pronominal qui se rapporte à ce nom (comp. § 448, 1 et 2). Ex.: اَلنَّاسُ كُلُّهُمْ et اَلنَّاسُ جَمِيعُهُمْ (ou جَمِيعًا § 448, 2), *tous les hommes;* اَلْجَيْشُ عَامَّتُهُ *l'armée entière.* Si le nom est indéterminé, cette construction ne peut pas avoir lieu, car le suffixe, étant lui-même déterminé par sa nature, exige que le nom auquel il se rapporte soit déterminé. On n'en excepte qu'un cas, celui où ce nom désigne un espace de temps précisé, comme سَنَةٌ كُلُّهَا *toute* (*une*) *année*, شَهْرٌ كُلُّهُ *tout* (*un*) *mois;* mais les noms dont la signification est tout à fait indéfinie, comme وَقْتٌ *temps*, مُدَّةٌ *période*, *espace de temps*, ne peuvent se construire de cette façon. — كُلٌّ accompagné de son suffixe et venant après un nom, est fréquemment suivi d'un autre appositif qui

doit s'accorder en genre, en nombre et en cas avec le nom; c'est le mot أَجْمَعُ; fém. sing. جَمْعَآءُ, masc. plur. أَجْمَعُونَ, fém. plur. جُمَعُ (le masc. أَجْمَعَانِ et le fém. جَمْعَاوَانِ du duel ne sont pas admis par la plupart des grammairiens). Ex.: فَسَجَدَ ٱلْمَلَآئِكَةُ كُلُّهُمْ أَجْمَعُونَ *tous les anges* (*sans exception*) *priaient*. Souvent كُلٌّ avec suffixe précède aussi les mots أَكْتَعُ, أَبْصَعُ, أَبْتَعُ (§ 302, II, 2, Rem.), que l'on trouve ordinairement réunis dans l'ordre donné dans la phrase جَآءَ ٱلْجَيْشُ كُلُّهُ أَجْمَعُ أَكْتَعُ أَبْصَعُ أَبْتَعُ *l'armée tout entière vint*, et rarement isolés, comme dans اَلْقَوْمُ أَكْتَعُونَ. Quelquefois أَجْمَعُ est seulement mis en apposition avec le nom, p. e. لَأُغْوِيَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ *certes je les égarerai tous.*

Rem. Un emploi particulier de كُلٌّ en apposition, se rencontre dans des propositions comme هُوَ ٱلشُّجَاعُ كُلُّ ٱلشُّجَاعِ *il est extraordinairement brave.* Selon Az-Zamahcharî, جِدٌّ *effort*, *peine* et حَقٌّ *vérité*, *réalité* sont employés de la même façon.

503. Quelques autres mots, qui prennent les suffixes pronominaux correspondants, sont, comme كُلٌّ et ses synonymes, mis en apposition avec des noms; ce sont: كِلَا, fém. كِلْتَا, *deux* (§ 448, Rem. *c*); نِصْفٌ *moitié* et بَعْضٌ *partie*, *quelques-uns*. Ex.: إِنَّ ٱلْمُعَلِّمَ وَٱلطَّبِيبَ كِلَيْهِمَا *tous les deux*, *le professeur et le médecin*; اَلْجَيْشُ نِصْفُهُ *la moitié de l'armée*; جَآءَنِي ٱلْقَوْمُ بَعْضُهُمْ *une partie du peuple vint à moi.*

504. نَفْسٌ *âme* et عَيْنٌ *œil* (la meilleure partie, l'essence d'une chose) ont souvent la signification de *même*. Dans cette acception il n'est pas rare de les voir joints à un nom qu'ils régissent au génitif. Ex.: عَيْنُ ٱلْكَوْكَبِ *l'étoile même*, رَأَيْتُ نَفْسَهُ *je l'ai vu lui-même*. Mais la plupart du temps ils prennent un suffixe pronominal se rapportant au nom qui précède et s'accordant avec lui en genre, tandis qu'ils se placent en apposition avec le nom déterminé, dont ils adoptent le nombre et le cas (le pluriel est alors toujours أَنْفُسٌ et أَعْيُنٌ, selon d'autres aussi أَعْيَانٌ); toutefois, au lieu du duel on emploie le pluriel, bien que certains grammairiens permettent dans ce cas le duel ou le singulier. Ex.: جَآءَ زَيْدٌ نَفْسُهُ *Zéid vint lui-même;* جَآءَتْ زَيْنَبُ نَفْسُهَا *Zéinab vint elle-même;* رَأَيْتُ ٱلْأَمِيرَيْنِ أَنْفُسَهُمَا *je vis les deux émirs mêmes* (et aussi نَفْسَهُمَا ou نَفْسَيْهِمَا); قَتَلَهُ ٱلْوُزَرَآءُ أَنْفُسُهُمْ *les vizirs eux-mêmes le tuèrent.* Il n'est pas rare que نَفْسٌ ou عَيْنٌ, avec suffixe, soit joint aux noms au moyen de la préposition بِ, p. e. وَٱلْآنَ يَخْتَارُونَ بِأَنْفُسِهِمْ *mais maintenant ils choisissent eux-mêmes;* اَلْهَوَانُ بِعَيْنِهِ *la dégradation même* (la plus abjecte dégradation). Parfois aussi عَيْنٌ est ajouté, sous la forme d'un accusatif adverbial ou au moyen de la préposition بِ, mais sans suffixe, p. e. هُوَ هُوَ عَيْنًا ou هُوَ هُوَ بِعَيْنٍ *c'est (l'homme, l'objet) lui-même.* On peut également mettre

نَفْسٌ et عَيْنٌ en apposition avec un suffixe, p. e. رَأَيْتُكَ نَفْسَكَ *je t'ai vu toi-même;* مَرَرْتُ بِكَ نَفْسِكَ *j'ai passé près de toi-même* (comp. § 495). Toutefois, quand l'un de ces deux mots est mis en apposition avec le pronom sous-entendu (§ 34) ou compris (Rem. *b* de ce §) dans un temps personnel du verbe, dont ce pronom est l'agent, il faut de toute nécessité qu'un pronom isolé soit inséré entre نَفْسٌ ou عَيْنٌ et le verbe, p. e. قُمْتَ أَنْتَ نَفْسُكَ *toi-même tu t'es levé;* قُومُوا أَنْتُمْ أَنْفُسُكُمْ *levez-vous vous-mêmes;* on peut dire également قُومُوا كُلُّكُمْ.

Rem. *a.* Les noms كُلٌّ, جَمِيعٌ, عَامَّةٌ, أَجْمَعُ, كِلَانِ, نِصْفٌ et بَعْضٌ, نَفْسٌ et عَيْنٌ forment, lorsqu'ils sont mis en apposition avec les noms, une division de cette classe d'appositifs, اَلتَّوَابِعُ, que les Arabes appellent اَلتَّأْكِيدُ (ou اَلتَّوْكِيدُ) *le renforcement, la corroboration*, ou اَلْمُؤَكِّدُ *ce qui renforce, le corroboratif*, parce que le sens de totalité du مَتْبُوعٌ, indiqué par la détermination et par le nombre, que ce sens soit pris comme collectif, duel ou pluriel, est renforcé par les premiers noms, et que celui d'individualité, indiqué par la détermination, est renforcé par l'un des deux derniers. Il y a encore une autre espèce de تَأْكِيدٌ, où la corroboration est extérieure, تَوْكِيدٌ لَفْظِيٌّ *corroboration d'expression* (celle que nous venons de voir est appelée تَوْكِيدٌ مَعْنَوِيٌّ *corroboration de sens*) et consiste dans la simple répétition du même mot; si celui-ci est régi par une préposition ou par une autre particule, celles-ci doivent également être répétées, p. e. فِي ٱلدَّارِ فِي ٱلدَّارِ زَيْدٌ. Au lieu de

مَرَرْتُ بِكَ بِكَ on peut employer, mais seulement avec les suffixes pronóminaux, la construction indiquée au § 495 et dire مَرَرْتُ بِكَ أَنْتَ, ou celle avec إِيَّا (§ 193), p. e. رَأَيْتُكَ إِيَّاكَ. — Outre celles-ci les Arabes connaissent encore trois autres classes de تَوَابِعُ, à savoir: 1° اَلنَّعْتُ ou اَلصِّفَةُ *le mot descriptif*, *le qualificatif* ou *l'adjectif*, p. e. جَآءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ *un bel homme vint à moi;* v. § 501. Si un adjectif se trouve entre deux noms, comme dans جَآءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ أَخُوهُ *un homme, dont le frère est beau*, *vint à moi*, il appartient, comme prédicat prépositif, au nom suivant qui est son sujet, et forme avec lui le صِفَةٌ du nom qui les précède; il prend le cas du nom précédent (mais non le genre ni le nombre) par attraction, p. e. رَأَيْتُ زَيْدًا ٱلْحَسَنَ أَخُوهُ *je vis Zéid dont le frère est beau* (v. pour l'emploi de l'article § 488); مَرَرْتُ بِٱمْرَأَتَيْنِ حَسَنٍ أَبَوَاهُمَا *je passai près de deux femmes dont les parents sont beaux;* cependant si le nom suivant est au pluriel, l'adjectif peut se mettre au pluriel brisé. Les Arabes supposent que tout adjectif qui n'est pas accompagné d'un autre agent, contient en lui-même un agent pronominal, et, pour cette raison, ils nomment l'adjectif شِبْهُ ٱلْفِعْلِ *ce qui ressemble au verbe*, de sorte que جَآءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ équivaut à جَآءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ هُوَ qui est à son tour = جَآءَنِي رَجُلٌ حَسُنَ (هُوَ). Mais dans cette phrase: جَآءَنِي رَجُلٌ حَسَنٌ أَخُوهُ, l'adjectif a pris un autre agent; ici c'est أَخُوهُ qui est l'agent (حَسَنٌ أَخُوهُ = يَحْسُنُ أَخُوهُ). Dans ce genre de propositions, sous la proposition nominale se cache une proposition verbale qui est le صِفَةٌ du substantif qui précède. Mais

pour qu'il en soit ainsi, l'adjectif doit se trouver *devant* le (second) substantif; si le contraire a lieu, comme dans جَآءَنِى رَجُلٌ أَخُوهُ حَسَنٌ, le (second) substantif et l'adjectif qui le suit forment une proposition nominale, dont le مُبْتَدَأٌ est le substantif qui précède, et dont le خَبَرٌ est l'adjectif qui suit; tous deux doivent donc se trouver naturellement au nominatif, et le خَبَرٌ doit s'accorder en genre et en nombre avec le مُبْتَدَأٌ, comme dans رَأَيْتُ رَجُلًا أَخُوهُ حَسَنٌ. — 2° ٱلْبَدَلُ *le permutatif*, qui se divise en quatre classes: a) بَدَلُ ٱلْكُلِّ مِنَ ٱلْكُلِّ *le permutatif du tout pour le tout*, p. e. جَآءَنِى عُمَرُ أَخُوكَ *'Omar, ton frère, est venu à moi;* جَآءَنِى قَوْمُ ٱلْمَدِينَةِ كُبَرَآؤُهُمْ وَضُعَفَآؤُهُمْ *le peuple de la ville vint à moi, les grands et les petits;* جَآءَنِى ٱلْقَوْمُ كُلُّهُ *tout le peuple vint à moi;* رَأَيْتُ زَيْدًا إِيَّاهُ; ce permutatif ne peut pas être mis en apposition avec un suffixe pronominal, à moins que celui-ci ne soit de la troisième personne, ou que le بَدَلٌ ne se rapporte expressément à une pluralité d'individus, p. e. تَكُونُ عِيدًا لَنَا لِأَوَّلِنَا وَآخِرِنَا *(qui) peut être une fête pour nous, pour les premiers comme pour les derniers d'entre nous;* b) بَدَلُ ٱلْبَعْضِ مِنَ ٱلْكُلِّ *le permutatif de la partie pour le tout*, p. e. جَآءَنِى ٱلْقَوْمُ بَعْضُهُمْ *une partie du peuple vint à moi;* قَبِّلْهُ ٱلْيَدَ *baise-lui la main;* c) بَدَلُ ٱلِٱشْتِمَالِ *le permutatif de compréhension*, c.-à-d. le permutatif qui désigne une qualité, une circonstance ou une propriété comprise dans son antécédent, p. e. أَعْجَبَنِى زَيْدٌ حُسْنُهُ *la beauté de Zéid m'a plu;* ذَكَرَتْ تَقْتُدَ بَرْدَ مَآئِهَا *elle fit mention de l'eau froide de Táktoud* (n. p. de lieu); يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلشَّهْرِ ٱلْحَرَامِ قِتَالٍ فِيهِ *ils*

te questionneront relativement à l'action de combattre pendant le mois sacré; أَعْجَبَنِى زَيْدٌ ثَوْبُهُ *l'habit de Zéid me plut;* d) بَدَلُ ٱلْغَلَطِ *le permutatif d'erreur*, p. e. مَرَرْتُ بِكَلْبٍ فَرَسٍ *j'ai passé près d'un chien, (je me trompe, je veux dire) d'un cheval.* — 3° عَطْفُ ٱلْبَيَانِ *le conjonctif explicatif, la liaison de l'explication*, c.-à-d. l'apposition explicative, l'emploi asyndétique d'un substantif pour déterminer plus fortement celui qui le précède, comme si وَهُوَ se trouvait entre les deux, p. e. جَآءَنِى أَخُوكَ زَيْدٌ *ton frère Zéid est venu à moi;* يُسْقَى مِنْ مَآءٍ صَدِيدٍ *il sera abreuvé d'une eau, (qui sera) de l'humeur (pus).* Cette apposition est nommée عَطْفُ ٱلْبَيَانِ par opposition à عَطْفُ ٱلنَّسَقِ *le conjonctif d'ordre, la liaison de la succession*, qui s'effectue au moyen des conjonctions copulatives وَ, فَ, ثُمَّ, حَتَّى, أَمْ, أَوْ. — Les Arabes donnent au mot ayant un مُؤَكِّدٌ en apposition, le nom de ٱلْمُؤَكَّدُ *le renforcé, le corroboré;* à celui avec lequel un نَعْتٌ ou un صِفَةٌ est mis en apposition, le nom de ٱلْمَنْعُوتُ ou de ٱلْمَوْصُوفُ *le décrit, le qualifié;* à celui avec lequel on met en apposition un بَدَلٌ, le nom de ٱلْمُبْدَلُ مِنْهُ *celui auquel (un autre mot) est substitué* et à celui avec lequel on met en apposition un عَطْفُ بَيَانٍ, le nom de ٱلْمَعْطُوفُ عَلَيْهِ *celui auquel est lié (un mot explicatif).*

Rem. *b.* Dans des propositions telles que تَقَاتَلُوا بَعْضُهُمْ لِبَعْضٍ *ils se sont combattus les uns les autres*, les mots بَعْضُهُمْ لِبَعْضٍ forment un بَدَلٌ de l'agent هُمْ contenu dans تَقَاتَلُوا, parce qu'ils renforcent l'idée de réciprocité que renferme en soi la forme verbale تَقَاتَلُوا. — Le لَامُ لِتَقْوِيَةِ ٱلْعَامِلِ (§ 394) dans لِبَعْضٍ, qui

remplace l'accusatif, dépend de قَاتَلُوا *ils ont combattu*, qui est contenu dans تَقَاتَلُوا.

505. Un verbe à un temps personnel peut également être mis en apposition avec un autre verbe. Dans ce cas le premier prépare, introduit le second, p. e. قَامَ سَجَدَ لَهُ *il se leva (et) se prosterna devant lui;* فَأَرْسَلَ أَعْلَمَ بِذٰلِكَ أَبَاهُ *et il envoya informer de cela son père;* ou le premier est modifié par le second, p. e. سَجَدَ أَطَالَ *il resta longtemps prosterné;* غَنَّى أَحْسَنَ *il chanta bien.* La copulative فَ sert aussi à exprimer le rapport entre les deux verbes: قَامَ فَسَجَدَ لَهُ, سَجَدَ فَأَطَالَ, et cette manière est la plus ancienne et la plus élégante. Quand le premier verbe est au parfait, le second, afin de pouvoir être mis en apposition avec lui, doit être également au parfait. Si le second verbe est à l'imparfait, c'est qu'il est un حَالٌ, et comme tel il est virtuellement à l'accusatif, p. e. أَرْسَلَ يُعْلِمُ *il envoya pour informer, misit nuntiaturus.* Si les deux verbes sont à l'imparfait, le second peut être employé comme un mot en apposition ou comme un حَالٌ, p. e. يُرْسِلُ يُعْلِمُ *il envoie et informe*, ou *il envoie pour informer*, *mittit nuntiaturus.*

2. De l'accord en genre et en nombre des parties de la proposition.

506. Relativement à l'accord en genre et en nombre dans la proposition verbale, c.-à-d. dans celle où le

prédicat (le verbe) précède toujours le sujet (l'agent § 483), il faut observer les règles suivantes:

1) Si le sujet est un substantif singulier, féminin par la signification (§ 288, 1), deux cas peuvent se présenter. S'il vient immédiatement après le verbe, ce dernier doit se mettre au féminin. Ex.: قَالَتِ ٱمْرَأَةُ ٱلْعَزِيزِ *la femme d'Al-'Azîz a dit.* Mais si le verbe est séparé du sujet par un ou plusieurs mots, il peut se mettre également au masculin, bien que le féminin soit préférable. Ex.: إِنَّ ٱمْرَءًا غَرَّهُ مِنْكُنَّ وَاحِدَةٌ *l'une de vous a séduit un homme.*

2) Si le sujet est un substantif singulier, féminin par la forme (§ 288, 2) ou par l'usage (§ 289), le verbe peut être mis indifféremment au masculin ou au féminin, que le sujet vienne immédiatement après le verbe ou non; toutefois dans le premier cas le féminin est préférable. Ex.: طَلَعَتِ ٱلشَّمْسُ *le soleil s'est levé;* فَيَنْظُرُونَ كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ ٱلَّذِينَ مِنْ قَبْلِهِمْ *et ils voient quelle est la fin de ceux qui les ont précédés.*

3) Si le verbe est séparé de son sujet féminin par la particule إِلَّا, il se met au masculin. Ex.: مَا زَكَا إِلَّا فَتَاةُ ٱبْنِ ٱلْعَلَاءِ *personne n'était innocent sauf la servante d'Ibnou-'l'alâ* (c.-à-d. مَا زَكَا أَحَدٌ). Cependant on peut aussi employer le féminin: مَا زَكَتْ ٱلح (sous-entendu فَتَاةٌ).

4) Les verbes نِعْمَ et بِئْسَ (§ 188) peuvent, quand le sujet est féminin, se mettre au féminin aussi bien qu'au masculin; toutefois l'emploi du masculin est plus élégant. Ex.: نِعْمَتِ ٱلْمَرْءَةُ زَيْنَبُ (mieux نِعْمَ) *comme Zéinab est une excellente femme!*

507. 5) Si le sujet est un pluriel sain masculin ou un pluriel brisé, et que celui-ci désigne des personnes du sexe masculin, le verbe qui le précède se met généralement au masculin singulier, surtout quand il est séparé du sujet par un ou plusieurs mots, parce que ce sujet ne se présente alors à l'esprit de celui qui parle, qu'avec un caractère général et peu défini quant au genre et au nombre. Ex.: قَالَ ٱلْمُؤْمِنُونَ *les croyants ont dit;* جَآءَ ذَاتَ يَوْمٍ رِجَالٌ مِنْ مَكَّةَ *des hommes vinrent de la Mecque un jour;* — قَالَتِ ٱلرُّوَاةُ *les narrateurs disent.*

508. 6) Si le sujet est un pluriel brisé, que son singulier soit masculin ou féminin, le verbe qui le précède peut indifféremment se mettre au féminin singulier ou au masculin singulier. Ex.: ثُمَّ قَسَتْ قُلُوبُهُمْ مِنْ بَعْدِ ذٰلِكَ *ensuite leurs cœurs devinrent durs après cela;* مَتَى كَانَ ٱلْخِيَامُ بِذِى طُلُوحٍ *quand les tentes sont (dressées) à Doû Toloûh.* Comp. § 507. A ce cas s'applique également ce que nous avons dit concernant إِلَّا au § 506, 3.

509. 7) A la règle donnée au § 507 font excep-

tion les noms indiqués au § 300, 5, et Rem. *c* (mais بَنُونَ seulement quand il est employé pour indiquer la race ou la tribu), parce que ces noms ne conservant pas la forme du singulier, sont considérés comme pluriels brisés et permettent en conséquence l'emploi du féminin. Ex.: قَالَتْ بَنُو إِسْرَآئِيلَ *les fils d'Israël dirent.*

510. 8) Si le sujet est ou un collectif, comme قَوْمٌ *peuple*, *tribu*, ou un شِبْهُ ٱلْجَمْعِ (§ 288, 1, e), comme غَنَمٌ *moutons*, طَيْرٌ *oiseaux*, le verbe qui le précède peut être mis au féminin singulier. Ex.: قَالَتِ ٱلْيَهُودُ لَيْسَتِ ٱلنَّصَارَى عَلَى شَيْءٍ *les juifs disent: les chrétiens ne se basent sur rien;* إِنِّى أَرَانِى أَحْمِلُ فَوْقَ رَأْسِى خُبْزًا تَأْكُلُ ٱلطَّيْرُ مِنْهُ *je me vis* (dans un songe) *portant sur la tête du pain dont les oiseaux mangeaient.*

511. 9) Si le sujet est un féminin pluriel, sain ou brisé, pourvu qu'il ne soit pas un pluriel sain désignant des personnes du sexe féminin, le verbe qui le précède peut être au masculin ou au féminin singulier. Ex.: فَأَصَابَهُمْ سَيِّئَاتُ مَا كَسَبُوا *et les conséquences fâcheuses de ce qu'ils ont fait, les ont atteints;* قَالَ نِسْوَةٌ فِى ٱلْمَدِينَةِ *des femmes dans la ville ont dit;* مِنْ بَعْدِ مَا جَآءَتْكُمُ ٱلْبَيِّنَاتُ *après que les signes évidents furent arrivés jusqu'à vous.* Le pluriel sain féminin qui désigne des personnes du sexe féminin, est ra-

rement précédé du verbe au masculin singulier, comme dans إِذَا جَآءَكُمُ ٱلْمُؤْمِنَاتُ *quand les croyantes viennent à vous.*

512. 10) Les noms des tribus arabes, lesquels appartiennent pour la plupart au genre féminin, quand ils font fonction de sujet s'accordent avec le verbe au féminin singulier, si le verbe précède. Les verbes qui les suivent peuvent être mis au masculin pluriel, parce que ces noms de tribus ont le sens de collectifs. Ex.: تَجَمَّعَتْ عُقَيْلٌ وَقُشَيْرٌ وَتَشَاكَوْا مَا يَلْحَقُهُمْ مِنْ سَيْفِ ٱلدَّوْلَةِ (*les tribus de*) *'Okâil et* (*de*) *Koschâïr se réunirent et se plaignirent entre elles de ce que leur avait fait Sâïf-ad-dâoula.*

513. 11) En général, dès qu'une fois le sujet est mentionné, tous les verbes qui suivent doivent s'accorder avec lui en genre et en nombre. Ex.: خَرَجَ عَلَيْهِ ٱلصَّيَّادُونَ فَلَمْ يُدْرِكُوهُ *les chasseurs sortirent contre lui, mais ne l'atteignirent pas.* — Si, dans le discours, des êtres privés de raison sont traités comme des personnes, alors même qu'ils seraient au pluriel brisé, le verbe peut être au masculin pluriel. Ex.: قَالُوا لِجُلُودِهِمْ لِمَ شَهِدْتُمْ عَلَيْنَا قَالُوا أَنْطَقَنَا ٱللّٰهُ *ils dirent à leurs peaux: pourquoi avez-vous témoigné contre nous? Elles dirent: Dieu nous fit parler.*

514. 12) Le verbe précédant un sujet qui se trouve au duel, s'accorde en genre avec lui, mais

se met au singulier. Ex.: دَخَلَ مَعَهُ ٱلسِّجْنَ فَتَيَانِ *deux jeunes gens entrèrent avec lui dans la prison;* قُطِعَتْ قَدَمَاهُ *ses deux pieds sont coupés.* Le verbe qui suit doit être naturellement au duel, bien que, si le sujet a le sens collectif et désigne des créatures douées de raison, le verbe puisse se mettre aussi au masculin pluriel. Ex.: وَإِنْ طَآئِفَتَانِ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ٱقْتَتَلُوا *et si deux partis de croyants se combattent.*

Rem. Il arrive aussi que le verbe se trouve en accord virtuel, de genre et de nombre, avec un sujet pluriel ou duel, et même avec un collectif qui le suit. Ex.: وَقَدْ أَسْلَمَاهُ مُبْعَدٌ وَحَمِيمٌ *et ceux qui étaient éloignés de lui, ainsi que ses proches l'avaient abandonné;* نَصَرُوكَ قَوْمِى *mon peuple t'aida;* رَأَيْنَ ٱلْغَوَانِى ٱلشَّيْبَ لَاحَ بِعَارِضِى *les jeunes filles voyaient briller les poils gris sur ma joue.* La phrase أَكَلُونِى ٱلْبَرَاغِيثُ *les puces m'ont mangé* est souvent citée par les Arabes comme exemple de cette construction.

515. 13) Si le verbe se rapporte à plusieurs sujets qui le suivent, il peut ou se mettre au pluriel, ou s'accorder en genre et en nombre avec le sujet qui le suit immédiatement. Ex.: جِئْنَا أَنَا وَأَنْتَ *nous sommes venus, moi et toi;* تَكَلَّمَتْ مَرْيَمُ وَهٰرُونُ فِى مُوسَى *Marie et Aaron parlèrent de Moïse.* Quand le verbe vient après les sujets, il se met au pluriel s'il y a plus de deux sujets au singulier, ou un singulier et

un duel; il se met au duel s'il n'y en a que deux au singulier. Ex.: اَلْبَطْنُ وَٱلرِّجْلَانِ تَخَاصَمُوا *le ventre et les deux pieds disputèrent entre eux;* وَٱلنَّجْمُ وَٱلشَّجَرُ يَسْجُدَانِ *et les plantes et les arbres adorent* (et non pas يَسْجُدُونَ parce que اَلنَّجْمُ et اَلشَّجَرُ désignent non des individus mais des espèces entières); فَإِذَا حُمِلَتِ ٱلْأَرْضُ وَٱلْجِبَالُ فَدُكَّتَا دَكَّةً وَاحِدَةً *et quand la terre et les montagnes seront soulevées, elles seront broyées d'un seul coup* (et non pas دُكَّتْ ni دُكِكْنَ, parce que جِبَالٌ est un pluriel brisé). Le verbe qui vient après plusieurs sujets de genres différents se met ordinairement au masculin. Ex.: اَلْكَسَلُ وَكَثْرَةُ ٱلنَّوْمِ يُبْعِدَانِ مِنَ ٱللّٰهِ وَيُورِثَانِ ٱلْفَقْرَ *la paresse et l'excès de sommeil éloignent de Dieu et amènent la misère.*

516. 14) Très-souvent le verbe ne s'accorde pas en genre avec le sujet grammatical, mais avec le complément de celui-ci, c.-à-d. avec le génitif qui lui est annexé et qui est le sujet logique. Ex.: يَوْمَ تَجِدُ كُلُّ نَفْسٍ مَا عَمِلَتْ مِنْ خَيْرٍ *au jour où chaque âme trouvera ce qu'elle a fait de bien;* كُنْتُمْ خَيْرَ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ *vous êtes le meilleur peuple qui ait été créé pour les hommes;* اِسْتَرْخَتْ جَمِيعُ أَعْضَائِي *tous mes membres sont amollis.* Cet accord avec le sujet logique a particulièrement lieu, comme le prouvent les exemples cités, quand le sujet gramma-

tical exprime une idée secondaire, comme كُلٌّ et autres substantifs mentionnés au § 448.

517. Les règles pour l'accord en genre et en nombre, dans la proposition nominale, sont à peu près les mêmes que dans la proposition verbale:

1) Si le prédicat vient après le sujet, il s'accorde avec celui-ci en genre et en nombre; ce n'est que dans le cas où le sujet est un pluriel brisé, ou un nom de tribu (§ 512), que le prédicat peut aussi prendre le féminin singulier. Ex.: تَعْمَى ٱلْقُلُوبُ وَٱلْعُيُونُ نَاظِرَةٌ *les cœurs sont aveugles, tandis que les yeux (sont) voyants.* Toutefois, si le prédicat est représenté par un substantif, il peut naturellement différer en genre et en nombre du nom qui représente le sujet. Ex.: اَلشَّامُ أَقْطَاعُهُ litt. *la Syrie (est) ses revenus*, c.-à-d. *la Syrie est la province dont les revenus lui sont attribués.*

2) Si le prédicat précède le sujet, comme cela arrive dans des propositions négatives et dans des propositions interrogatives, et que le sujet soit au pluriel ou au duel, le prédicat s'accorde en nombre avec le sujet quand la proposition est nominale; mais si la proposition est verbale il se met au singulier. Voyez §§ 482, 484.

3) Si le sujet est un collectif, le prédicat peut être mis au pluriel. Ex.: كُلٌّ لَهُ قَانِتُونَ *tous lui obéissent.* Il en est de même quand le verbe vient

après un sujet collectif. Ex.: وَلٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَشْكُرُونَ *mais la plus grande partie des hommes ne sont pas reconnaissants;* فَرِيقٌ مِنْهُمْ يَخْشَوْنَ ٱلنَّاسَ *une partie d'entre eux craint les hommes.* V. § 510.

4) Le plus souvent le prédicat ne s'accorde pas en genre avec le sujet grammatical, mais avec le complément de celui-ci, c.-à-d. avec le génitif qui lui est annexé, et qui est le sujet logique. Ex.: كُلُّ نَفْسٍ ذَآئِقَةُ ٱلْمَوْتِ *chaque âme goûtera la mort;* أَتْيُ ٱلْفَوَاحِشِ عِنْدَهُمْ مَعْرُوفَةٌ *commettre des crimes est chez eux* (*chose*) *louable.* Comp. § 516.

5) Si le sujet d'une proposition nominale est un pronom personnel ou un pronom démonstratif, et que le prédicat soit un féminin ou un pluriel brisé, ce sujet se met généralement au féminin singulier, même quand le nom précédent, auquel il se rapporte, serait un masculin. Ex.: ذٰلِكَ لِتُؤْمِنُوا بِٱللّٰهِ وَتِلْكَ حُدُودُ ٱللّٰهِ *cela* (*est ainsi ordonné*), *afin que vous croyiez en Dieu, et ce sont là les règles de Dieu;* إِنَّ هٰذِهِ تَذْكِرَةٌ *ceci est un avertissement.*

Rem. Les adjectifs qui accompagnent le substantif pour le qualifier, suivent les mêmes règles que les adjectifs servant de prédicat. Il faut surtout remarquer qu'un pluriel brisé peut être accompagné d'un adjectif au féminin singulier (comp. plus haut 1), § 300, Rem. *a* et *b*, et § 304), et qu'un collectif peut

être accompagné d'un adjectif (ou un pronom) au pluriel (comp. 3). Ex.: إِنَّهُمْ كَانُوا قَوْمًا فَاسِقِينَ *certes ils étaient des gens impies;* هٰؤُلَآءِ ٱلْقَوْمُ *ces gens.*

IV. Des différentes espèces de propositions.

1. Des propositions négatives et des propositions prohibitives.

518. Les particules négatives peuvent, comme dans les langues européennes, nier chacune des parties de la proposition, le prédicat, le sujet (p. e. le لَا نَافِيَةُ ٱلْجِنْسِ § 404), le complément objectif, le حَالٌ ou complément circonstanciel d'état, etc.

519. Dans une proposition la particule négative précède immédiatement la partie que l'on nie, ou elle en est séparée par une autre partie de la proposition. Ex.: لَا يُكْرِمُ ٱلسَّخِيُّ ٱلْبَخِيلَ *l'homme généreux n'estime pas l'avare;* مَا هٰذَا بَشَرًا *ceci n'est pas un être humain* (§ 406, Rem.); مَا قَالَ هٰذَا *il n'a pas dit cela.*

520. Le prédicat d'une proposition déclarative simple (qui n'est ni affirmative ni optative, v. § 367, 5, 6), quand il est rendu négatif au moyen de لَا, se met parfois à l'imparfait, que nous pouvons traduire par le présent, par le futur ou par l'imparfait de l'indicatif, si l'imparfait arabe est en rapport avec des verbes au parfait et qu'ils le précèdent, p. e. لَا يُكْرِمُ ٱلسَّخِيُّ

ٱلْبَخِيلَ *l'homme généreux n'estime* (ou *n'estimera*, *n'estimait*) *pas l'avare.* Il se met parfois aussi au parfait; mais cela n'a lieu régulièrement que lorsque لَا est répété deux ou plusieurs fois avec وَ; p. e. لَا صَدَّقَ وَلَا صَلَّى *il n'a ni cru ni prié*, ou *il ne crut ni ne pria;* ou bien lorsque لَا, relié au moyen de وَ à l'une des particules مَا, لَمْ ou لَمَّا qui précèdent, ne fait que continuer la négation d'une chose passée; § 525.

521. La particule لَنْ (avec le subjonctif § 376) constitue, d'accord avec son origine (§ 360), une négation énergique du futur. Ex.: فَإِنْ لَمْ تَفْعَلُوا وَلَنْ تَفْعَلُوا فَٱتَّقُوا ٱلنَّارَ *or si vous ne le faites pas — et jamais vous ne le ferez — craignez le feu (de l'enfer).*

Rem. Pour لَمْ et لَمَّا v. § 377.

522. La particule مَا jointe au parfait nie une chose passée; jointe à l'imparfait elle nie une chose présente (§ 374, Rem.).

523. La particule إِنْ (§ 365), dans un sens négatif, se rencontre tout aussi bien dans les propositions verbales que dans les propositions nominales, soit devant l'indicatif de l'imparfait, soit devant le parfait. Ex.: إِنِ ٱلْكَافِرُونَ إِلَّا فِي غُرُورٍ *les infidèles sont dans un aveuglement complet*, litt. *les infidèles ne sont pas si ce n'est dans un aveuglement complet;* أَيَا ٱللّٰهُ إِنْ أَفْعَلُ هٰذَا ٱلْفَعَالَ *ô mon Dieu! je ne commettrai pas cette action;* ثُمَّ جَآءُوكَ

يَحْلِفُونَ بِٱللَّهِ إِنْ أَرَدْنَا إِلَّا إِحْسَانًا *ensuite ils vinrent à toi en jurant: par Dieu! nous n'avons voulu faire que le bien.* Ce إِنْ n'est pas la particule conditionnelle إِنْ; c'est pourquoi il admet après soi une proposition nominale, laisse au parfait la signification du passé, ne régit pas le conditionnel de l'imparfait, et, dans le langage élevé et poétique, se joint quelquefois à مَا pour le renforcer. Ex.: مَا إِنْ يَمَسُّ ٱلْأَرْضَ إِلَّا مَنْكِبٌ مِنْهُ *une seule de ses épaules touche la terre.* C'est donc une particule négative presque synonyme de مَا.

524. Le verbe négatif لَيْسَ a trois acceptions: 1° il correspond à كَانَ ٱلتَّامَّةُ négatif, p. e. لَيْسَ لِصَحِيحِ ٱلْعَقْلِ وَٱلْبَدَنِ عُذْرٌ فِي تَرْكِ ٱلتَّعَلُّمِ *celui qui est sain d'esprit et de corps n'a pas d'excuse pour négliger l'étude;* 2° il équivaut à كَانَ ٱلنَّاقِصَةُ négatif, p. e. لَيْسَ عَالِمًا ou لَيْسَ بِعَالِمٍ *il n'est pas instruit* (v. §§ 406, 407); enfin 3° il sert, comme particule invariable, à nier une seule partie de la proposition, partie qu'il précède immédiatement comme un لَا énergique, p. e. لَيْسَ لِهٰذَا خُلِقْتَ وَلَا بِهٰذَا أُمِرْتَ *ce n'est pas pour cela que tu as été créé et cela n'est pas ce qui t'est commandé;* لَيْسَ كُلُّ مَا فَاتَ يُدْرَكُ *tout ce qui nous a échappé ne peut être recouvré.* Joint à un imparfait, il exprime avec énergie le présent ou le futur négatif, p. e. لَسْتَ تَنَالُ ٱلْعِزَّ حَتَّى تُذِلَّهَا *tu n'acquerras pas la grandeur avant que tu ne l'aies humiliée* (ton âme).

Il peut également, étant joint à كَانَ, exprimer l'imparfait négatif, p. e. كَانَ ٱلنَّبِىُّ لَيْسَ بِٱلطَّوِيلِ وَلَا بِٱلْقَصِيرِ *le prophète n'était ni grand ni petit.*

525. Quand à une proposition contenant une des particules négatives لَنْ, لَمْ, لَمَّا, مَا, ou le verbe لَيْسَ, est jointe, au moyen de وَ, une autre proposition négative subordonnée, on ne répète pas dans la seconde la particule ni لَيْسَ, mais on les remplace par la particule négative لَا, dont la signification est la plus générale, car la nature spéciale de la négation est suffisamment indiquée dans la première proposition. Ex.: لَنْ تُغْنِىَ عَنْهُمْ أَمْوَالُهُمْ وَلَا أَوْلَادُهُمْ مِنَ ٱللّٰهِ شَيْئًا *ni leurs biens ni leurs enfants ne leur serviront de rien contre Dieu;* رَأَى أَنَّ ذَٰلِكَ ٱلْبَدَنَ لَمْ يُخْلَقْ لَهُ عَبَثًا وَلَا قُرِنَ بِهِ لِأَمْرٍ بَاطِلٍ *il vit que ce corps n'avait pas été créé pour lui par plaisanterie, ni lié à lui dans un vain but;* لَسْتُ أَعْنِى بِٱلْقَلْبِ قَلْبَ ٱلْجِسْمِ وَلَا ٱلرُّوحَ ٱلَّذِى فِى تَجْوِيفِهِ *par le cœur je n'entends ni le cœur corporel, ni l'esprit qui réside dans sa cavité.* Comp. aussi § 541, à la fin. Mais si la seconde proposition négative est indépendante de la première et jointe à celle-ci par un lien purement extérieur, on répète dans la seconde la négation de la première. Ex.: هَلْ هُوَ أَمْرٌ لَمْ يَزَلْ مَوْجُودًا فِيمَا سَلَفَ وَلَمْ يَسْبِقْهُ ٱلْعَدَمُ بِوَجْهٍ مِنَ ٱلْوُجُوهِ *est-ce donc une chose qui n'a jamais cessé d'exister dans le passé, et qu'en aucune façon un néant n'a précédée?* — Pour غَيْرُ comp. § 448, 4, Rem. *a.*

Rem. وَلَا se trouve parfois répété emphatiquement après une négation, p. e. لَا أَرَى أَنْ خَرَجَ مِنْهُمْ وَلَا أَحَدٌ *je ne vois pas que même un seul d'entre eux soit sorti.*

526. Dans les serments et les formules affirmatives emphatiques, لَا donne au parfait qu'il précède la signification du futur. Ex.: وَٱللّٰهِ لَا عَصَيْتُ رَبِّى *par Dieu! je ne désobéirai pas à mon maître.* Voyez sur ce sujet et sur la signification optative du parfait le § 367, 5 et 6; comparez aussi لَا كَانَ *qu'il ne soit pas!* c.-à-d. *puisse t-il périr!* formule de malédiction qui se rencontre fréquemment.

527. Quand les verbes de prohibition, de crainte et autres semblables sont suivis de أَنْ avec le subjonctif, la particule négative لَا est quelquefois placée, par pléonasme, après أَنْ (أَنْ لَا ou أَلَّا). Ex.: مَا مَنَعَكَ أَلَّا تَسْجُدَ لِآدَمَ *qu'est-ce qui t'a empêché de révérer Adam?* إِنْ خِفْتُمْ أَلَّا تَقْسِطُوا فِى ٱلْيَتَامَى *si vous craignez d'être injustes envers les orphelins* (mais si nous lisions تُقْسِطُوا, la traduction serait: *si vous craignez de ne pas être justes* etc., et le لَا cesserait d'être pléonastique).

Rem. Une négation virtuelle étant souvent exprimée par un serment ou par une exécration, on a recours à un procédé assez singulier, et fort en usage, qui consiste à négliger dans le serment la négation quand on nie, et à ne la mettre que quand il s'agit d'affirmer. Ex.: أَقْسَمْتُ بِٱللّٰهِ أَسْقِيهَا *je jure par*

Dieu, de ne pas le donner à boire (le vin); لَا أُقْسِمُ بِيَوْمِ ٱلْقِيٰمَةِ *je jure par le jour de la résurrection.*

528. Le لَا prohibitif régit tantôt le conditionnel (§ 382, 2), tantôt l'énergique (§ 384, 2).

2. Des propositions interrogatives.

529. La langue arabe ne connaît pas l'usage de l'interrogation indirecte, indiquée par la place que les mots occupent dans la phrase ou par l'emploi de certains modes du verbe. Toutes les propositions interrogatives, même subordonnées, sont directes.

530. C'est le ton seul qui exprime parfois l'interrogation, que celle-ci soit isolée ou jointe à une seconde commençant par أَمْ ou par أَوْ. Ex.: رَمْىُ ٱلْجِمَارِ رَاكِبًا أَفْضَلُ أَمْ رَاجِلًا *vaut-il mieux jeter les pierres* (coutume du pèlerinage à la Mecque) *à cheval ou à pied?* لَا أَدْرِى هُوَ مِنْ رُحْتُ أَوْ مِنْ أَرَحْتُ *je ne sais pas,* (ce mot) *vient-il de roúḥtou ou de ᵏaráḥtou?* Le plus souvent cependant, l'interrogation s'exprime au moyen des particules interrogatives mentionnées aux §§ 359, 360.

531. La particule interrogative la plus simple est أَ. Elle se met en tête de la proposition et peut être suivie de l'adverbe إِنَّ ou de l'une des conjonctions فَ, وَ et ثُمَّ, p. e. أَئِنَّكَ لَأَنْتَ يُوسُفُ *es-tu réellement Joseph?* Si une proposition interrogative commençant par أَ est suivie

d'une seconde question, d'une troisième, etc., indiquées au moyen de la particule interrogative أَمْ, il en résulte une interrogation disjonctive. Ex.: أَزَيْدٌ أَمْ عُمَرُ *est-ce Zéid ou ʿOmar?* سَوَآءٌ عَلَيْهِمْ أَأَنْذَرْتَهُمْ أَمْ لَمْ تُنْذِرْهُمْ *il leur est bien égal que tu les aies avertis ou non.* On emploie أَوْ, de même que أَمْ, dans l'interrogation disjonctive, p. e. أَزَيْدٌ عِنْدَكَ أَوْ عُمَرُ.

Rem. On dit qu'il y a une différence de signification entre أَوْ et أَمْ, et qu'elle consiste en ce que أَمْ indique, dans l'exemple donné, qu'on est sûr de l'existence de l'un des deux hommes, et qu'on se borne à demander *lequel* c'est, tandis que l'emploi de أَوْ marque l'ignorance sur ce point. — Souvent la particule interrogative est omise dans la première partie d'une interrogation disjonctive, p. e. أَنَا ٱلْمَلِكُ شِئْتُمْ أَوْ أَبَيْتُمْ *je suis le roi, que vous le vouliez ou non* = أَنَا ٱلْمَلِكُ سَوَآءٌ أَشِئْتُمْ ٱلخ *je suis le roi, il est bien égal que vous* etc. Si les deux parties dépendent du même verbe, la particule se place entre elles, p. e. غَنِيًّا كَانَ أَوْ فَقِيرًا *qu'il soit riche ou pauvre.*

532. La particule هَلْ donne à l'interrogation une allure plus vive. Ex.: هَلْ تَحْفَظِينَ مِنْ أَبِى يُوسُفَ فِى ٱلْفِقْهِ شَيْئًا *te rappelles-tu quelque chose* (*des maximes*) *de ʾAbou Yousouf sur la jurisprudence?* — هَلْ peut être précédé de وَ, de فَ, de ثُمَّ, et, comme renforcement, de أَ, mais ne peut être suivi de ces particules, ni de إِنَّ, ni d'une proposition négative (excepté avec هَلَّا § 534), ni d'une propo-

sition conditionnelle, ni, en général, d'une proposition nominale dont le prédicat est un temps personnel du verbe. Dans les interrogations disjonctives on trouve هَلْ ... أَوْ ou هَلْ ... أَمْ هَلْ. — Sont elliptiques les locutions هَلْ لَكَ ... فِي (au lieu de هَلْ لَكَ رَغْبَةٌ فِي ...) et هَلْ لَكَ إِلَى ... (au lieu de هَلْ لَكَ مَيْلٌ إِلَى ...) *as-tu envie de..?* On peut omettre la préposition فِي quand elle est suivie de أَنْ, p. e. هَلْ لَكَ أَنْ تَنَامَ *as-tu envie de dormir?*

533. La particule interrogative أَلَا *est-ce que ... ne ... pas?* (*nonne?*) sert fréquemment à attirer vivement l'attention sur la certitude de l'assertion qui va suivre, et se trouve souvent renforcée, dans ce cas, par إِنَّ. Ex.: أَلَا لَا تَنَالُ ٱلْعِلْمَ إِلَّا بِسِتَّةٍ *en vérité, tu n'acquerras la science qu'au moyen de six choses;* أَلَا إِنَّهُمْ هُمُ ٱلسُّفَهَآءُ *vraiment ceux-là sont les fous.* La particule أَلَا sert aussi (avec ou sans يَا, § 403) à renforcer l'idée de la proposition, lorsque cette particule précède le parfait employé optativement, l'impératif, le conditionnel ou l'énergique. Ex.: أَلَا قَبَّحَ ٱللّٰهُ وَجْهَكَ *oui, puisse Dieu abîmer ton visage!* أَلَا يَا ٱسْجُدُوا *ah! priez.* — أَمَا s'emploie aussi dans la même acception que أَلَا. Ex.: أَمَا وَٱللّٰهِ لَوْ تَعَدَّيْتَهَا لَقَتَلْتُكَ *en vérité, par Dieu! si tu l'avais transgressé, je t'aurais tué.*

534. أَلَّا, هَلَّا, لَوْلَا et لَوْمَا, que l'on nomme حُرُوفُ ٱلتَّحْضِيضِ وَٱلْعَرْضِ *particules de l'excitation et de l'invitation,*

quand elles précèdent l'imparfait, servent à exciter à l'accomplissement d'une chose; et, quand elles précèdent le parfait, à blâmer le non-accomplissement de cette chose. Ex.: أَلَّا تُصَنِّفُ كِتَابًا فِى ٱلزُّهْدِ *pourquoi ne fais-tu pas un livre sur la vie ascétique?* c.-à-d. *fais donc* etc.; أَلَّا صَنَّفْتَ كِتَابًا فِى ٱلزُّهْدِ *pourquoi n'as-tu pas fait un livre sur la vie ascétique?* هَلَّا أَعْلَمْتَنِى *pourquoi ne m'(en) as-tu pas informé?* لَوْلَا يُكَلِّمُنَا ٱللّٰهُ أَوْ تَأْتِينَا آيَةٌ *pourquoi Dieu ne nous parle-t-il pas ou un signe ne nous apparaît-il pas?* لَوْمَا تَأْتِينَا بِٱلْمَلَآئِكَةِ إِنْ كُنْتَ مِنَ ٱلصَّادِقِينَ *pourquoi ne laisses-tu pas venir à nous les anges, si tu es de ceux qui disent la vérité?* Dans la langue moderne, مَا s'emploie de la même manière; p. e. مَا تَقُومُ *ne te lèves-tu pas?* c.-à-d. *lève-toi donc!*

Rem. On emploie aussi أَلَا dans le même cas, mais cette particule est considérée comme plus faible que les autres. — Quelquefois le verbe fait défaut, p. e. هَلَّا خَيْرًا مِنْ ذٰلِكَ *pourquoi ne fais-tu pas mieux que cela?* (sous-entendu تَفْعَلُ); هَلَّا خَيْرٌ مِنْ ذٰلِكَ *pourquoi (rien) de mieux que cela ne vient-il de toi* (sous-entendu كَانَ مِنْكَ).

535. Les pronoms interrogatifs مَنْ *qui?* et مَا *quoi? que?* peuvent prendre la place de l'accusatif et du génitif tout aussi bien que celle du nominatif, p. e. مَنْ قَتَلْتَ *qui as-tu tué?* بِنْتُ مَنْ أَنْتِ *de qui est-tu la fille?* Au lieu de مَنْ ou de مَا au génitif à la suite d'un autre mot,

on peut mettre le pronom interrogatif en premier lieu, au nominatif absolu, et le répéter plus loin par un عَآئِدٌ ou رَاجِعٌ (pronom se rapportant à مَنْ ou à مَا, comp. § 540). Ex.: قُلْ مَنْ بِيَدِهِ مَلَكُوتُ كُلِّ شَيْءٍ *dis: dans la main de qui est la domination sur toute chose?* (مَنْ بِيَدِهِ pour بِيَدِ مَنْ). On ne peut toutefois employer ce عَآئِدٌ si مَنْ ou مَا ne se trouve pas au nominatif absolu en tête de la proposition. Afin de donner plus de vivacité à l'interrogation, on peut joindre aux interrogatifs مَنْ et مَا le pronom démonstratif ذَا, même lorsque le sujet de la proposition interrogative est introduit par le relatif اَلَّذِى. Ex.: مَا ذَا تَقُولُ et مَا ذَا ٱلَّذِى تَقُولُ *qu'est-ce que tu dis?* مَنْ ذَا ٱلَّذِى أَمَرَ et مَنِ ٱلَّذِى أَمَرَ *qui est-ce qui a commandé?* — مَنْ et مَا sont toujours employés substantivement, mais ne peuvent avoir après eux ni un génitif déterminant, ni un substantif au même cas (nom., gén. ou acc.), comme appositif. Dans مَنْ فَارِسٌ, مَنْ فَتًى, مَنْ إِلٰهٌ غَيْرُ ٱللّٰهِ يَأْتِيكُمْ بِهِ, etc. on ne peut donc joindre مَنْ au nom qui le suit, et traduire: *quel cavalier* (est celui que tu vois)? *quel jeune homme? quel dieu, hormis Dieu, pourrait vous donner cela?* mais مَنْ étant le sujet, et le nom qui suit, le prédicat, on doit traduire: *qui (est) un cavalier?* etc. Si quelqu'un en demandant à son interlocuteur quelle est la personne dont celui-ci vient de parler, répète le nom de cette dernière au cas employé

dans la phrase du premier interlocuteur (ce qu'on appelle حِكَايَةٌ *citation exacte*), le mot مَنْ dont il se sert n'est pas un adjectif, mais un substantif, p. e. مَنْ زَيْدًا *qui est „Zéidan"?* c.-à-d. qui est cet homme que tu as nommé زَيْدًا à l'accusatif, en disant: رَأَيْتُ زَيْدًا *j'ai vu Zéid.* Toutefois, on emploie plus généralement le nominatif, et l'on dit: مَنْ زَيْدٌ *quel Zéid?* On ne peut employer le حِكَايَةٌ qu'avec des noms propres isolés, quand مَنْ n'est pas précédé de وَ. — Pour مَنُو etc. v. § 350. — Le مَنْ interrogatif, qui se construit généralement avec le masculin singulier du verbe, se joint quelquefois à un verbe au féminin, quand le prédicat est une personne du sexe féminin, p. e. مَنْ كَانَتْ أُمَّكَ *qui était ta mère?* — Quand on interroge au sujet de la manière d'être, des qualités, de la position, etc. d'une personne, on emploie مَا, p. e. مَا أَنْتَ *qu'es-tu?* مَا رَبُّ ٱلْعَالَمِينَ *qu'est le maître des créatures?*

Rem. Pour l'abrégement du مَا interrogatif en مَ v. § 349, Rem. *a.* Nous devons ajouter que مَ se rencontre aussi dans des constructions où il prend la place d'un génitif, p. e. مِثْلَ مَ أَنْتَ *à qui ressembles-tu?* Il est rare qu'on trouve le مَا interrogatif pour مَنْ; cette substitution a lieu plus fréquemment pour le relatif (§ 537 et suivants).

536. Au sujet du pronom interrogatif أَيٌّ (v. §§ 351 et 452), il y a encore deux remarques à faire: 1° أَيٌّ

non seulement remplace souvent sa forme féminine, أَيَّةٌ, mais même celle du pluriel, أَيُّونَ (v. § 351); p. e. مِنْ أَيِّ ٱلنَّاسِ أَنْتَ *de quel peuple es-tu?* 2° Une proposition nominale avec un prédicat nominal, dont le sujet (اَلْمُبْتَدَأُ) est أَيٌّ auquel est joint un suffixe pronominal, peut, sans aucun changement de cas, telle quelle et dans son ensemble, prendre la place d'un accusatif objectif ou d'un génitif régi par une préposition. Ex.: ثُمَّ لَنَنْزِعَنَّ عَنْ كُلِّ شِيعَةٍ أَيُّهُمْ أَشَدُّ عَلَى ٱلرَّحْمٰنِ عُتِيًّا *ensuite nous retirerons de chaque secte ceux qui ont été les plus violents dans leur orgueilleuse fierté contre (Dieu) le Miséricordieux;* إِذَا مَا لَقِيتَ بَنِي مَالِكٍ فَسَلِّمْ عَلَى أَيُّهُمْ أَفْضَلُ *quand tu rencontres les Béni-Mâlik, salue celui qui est le meilleur d'entre eux.* On peut également employer أَيٌّ seul, sans suffixe, en le mettant à l'accusatif ou au génitif, et en remplaçant par le pronom personnel de la troisième personne, le sujet non exprimé de la proposition nominale. Ex.: عَرَفْتُ أَيًّا هُوَ فِي ٱلدَّارِ *je sais qui est à la maison* (on peut dire aussi أَيُّهُمْ هُوَ et même mettre أَيًّا seul). Dans le premier cas, أَيٌّ est considéré comme pronom interrogatif, dans le second cas, comme pronom relatif.

Rem. أَيٌّ, ainsi que أَيُّمَا, exprime aussi l'étonnement. En pareil cas il s'emploie toujours au masculin singulier, et le nom suivant auquel il est joint, reste indéterminé. Si le nom précédent est

indéterminé, أَىّ se met au même cas que ce dernier, p. e. جِئْتَنِى بِرَجُلٍ أَىِّ رَجُلٍ *tu m'as amené un homme, et quel homme!* Si le nom précédent est déterminé, أَىّ se met à l'accusatif circonstanciel d'état (حَالٌ), p. e. جَآءَنِى زَيْدٌ أَىَّ رَجُلٍ *Zéid* (déterm.) *vint à moi, et quel homme!* (indéter.) La raison en est que le mot أَىّ interrogatif et exclamatif, étant toujours indéterminé de sa nature, ne peut jamais s'accorder avec un nom déterminé. Le nom qui constitue l'objet de l'admiration peut être sous-entendu, quand il est virtuellement contenu dans le verbe; alors on met أَىّ au cas que le nom aurait dû prendre; p. e. اِنْتَكَوْا أَىَّ نِكَايَةٍ *ils ont été tourmentés, et par quel tourment!* أَىَّ parce que اِنْتَكَوْا أَىَّ آلخ est mis pour اِنْتَكَوْا نِكَايَةً أَىَّ آلخ.

3. Des propositions relatives.

537. Les propositions relatives sont de deux espèces en arabe: 1° les propositions relatives *indéterminées*, c.-à-d. celles qui sont jointes, sans le secours d'un nom conjonctif, à un substantif indéterminé qui les précède immédiatement; une proposition de ce genre s'appelle صِفَةٌ *qualification, proposition qualificative ou descriptive;* 2° les propositions relatives *déterminées*, c.-à-d. celles qui commencent par un nom conjonctif, soit substantif, soit adjectif, et qui est déterminé de sa nature; ce genre de propositions s'appelle صِلَةٌ *conjonction, proposition conjonctive*, et le nom conjonctif lui-même إِسْمٌ مَوْصُولٌ ou simplement مَوْصُولٌ. Exemples: 1) مَرَرْتُ بِرَجُلٍ يَنَامُ *je passai à côté d'un homme qui dormait;* أَوَّلُ بَيْتٍ وُضِعَ لِلنَّاسِ

le premier temple qui fut fondé pour les hommes; آيَاتٌ مُحْكَمَاتٌ هُنَّ أُمُّ ٱلْكِتَابِ *des versets bien ordonnés, qui forment la base du livre;* يَوْمٌ لَا بَيْعٌ فِيهِ وَلَا خُلَّةٌ وَلَا شَفَاعَةٌ *un jour où il n'y aura ni trafic, ni amitié, ni intercession;* 2) مَنْ فَعَلَ ذٰلِكَ *celui qui a fait cela;* اَلْمَلِكُ ٱلَّذِى يَعْدِلُ *le roi qui est juste.* — Cependant on rencontre parfois une proposition qualificative après un nom commun déterminé par l'article, quand ce nom désigne, non pas un individu spécial, mais un individu quelconque, animé ou inanimé, portant ce nom. Ex.: مَا يَنْبَغِى لِلرَّجُلِ يُشْبِهُكَ *ce qui convient à l'homme qui te ressemble;* كَمَثَلِ ٱلْحِمَارِ يَحْمِلُ أَسْفَارًا *comme l'âne qui porte des livres;* كَٱلْجَمْرِ يُوضَعُ فِى ٱلرَّمَادِ *comme la braise qui est mise dans la cendre.* Dans نِعْمَ ٱلرَّأْىُ رَأَيْتَ *quelle excellente décision tu as prise!* اَلرَّأْىُ est le premier nominatif après le verbe de louange; la proposition رَأَيْتَ, pour مَا رَأَيْتَ, est le second nominatif, de sorte que نِعْمَ ٱلرَّأْىُ مَا رَأَيْتَ = نِعْمَ ٱلرَّأْىُ رَأْيُكَ.

Rem. *a*. Les Arabes n'ont pas de pronom relatif qu'ils puissent employer dans une proposition relative précédée d'un nom indéterminé. Remarquons aussi que أَيٌّ et ٱلَّذِى sont toujours déterminés, peu importe que ce dernier pronom soit employé substantivement ou adjectivement. Les pronoms مَنْ et مَا, qui ne s'emploient que substantivement, peuvent être déterminés ou indéterminés, p. e. مَنْ جَآءَ *celui* ou *quelqu'un qui vient*, مَا لِى *ce que* ou *quelque chose que j'ai*. Quand ils sont indéterminés, les Ara-

bes ne les considèrent pas comme des noms conjonctifs, mais comme des substantifs indéclinables ayant le sens de شَخْصٌ *personne*, *individu*, ou de شَيْءٌ *chose*, auxquels viennent s'ajouter, comme proposition qualificative virtuellement au même cas, les mots que nous considérons comme le complément du pronom relatif. Nous trouvons aussi, mais très-rarement, un adjectif seul et indéterminé ajouté à مَنْ ou à مَا, et mis en réalité au même cas que ces relatifs. On dit, dans ce cas, que مَنْ ou que مَا est مَوْصُوفَةٌ.

Rem. *b.* Le pronom retournant (§ 540) de la proposition qualificative est avant tout un pronom de la troisième personne, même lorsque le sujet qualifié est un pronom de la première ou de la deuxième personne. Cependant l'usage ordinaire en ce cas est de faire accorder ce pronom avec celui qui précède. Ex.: إِنَّا لَقَوْمٌ مَا نَرَى ٱلْقَتْلَ سُبَّةً *certes, nous sommes des gens qui ne considèrent pas comme une honte d'être tués;* إِنَّكُمْ قَوْمٌ تَجْهَلُونَ *certes, vous êtes des gens fous;* إِنِّي ٱمْرُؤٌ تَجِدُ ٱلرِّجَالُ عَدَاوَتِي *certes, moi je suis un homme dont les braves ressentent l'inimitié.*

538. La proposition qualificative contient nécessairement un pronom (عَائِدٌ, رَاجِعٌ § 540) qui se rapporte au nom qualifié et qui sert à joindre celui-ci à la proposition qualificative. Ce pronom est ou contenu dans le verbe de la proposition qualificative, p. e. رَجُلٌ جَآءَ *un homme qui vint;* ou bien exprimé dans la proposition nominale par un pronom isolé, p. e. رَجُلٌ هُوَ صَدِيقِي *un homme qui est mon ami;* ou bien encore il se

rencontre comme suffixe au génitif ou à l'accusatif, p. e. مَرَرْتُ بِرَجُلٍ أَبُوهُ نَآئِمٌ *je passai près d'un homme dont le père dormait;* زَوَّجْتُ ٱبْنِي بِٱمْرَأَةٍ كَانَ عَمْرٌو يُحِبُّهَا *je mariai mon fils à une femme que ʿAmr aimait.* Cependant il n'est pas rare qu'on supprime le suffixe, quand le sens général du discours désigne, sans laisser aucun doute, le rapport qui existe entre le nom qualifié et la proposition qualificative. Ex.: مَالٌ أَصَابُوا *une fortune qu'ils ont gagnée* (أَصَابُوا pour أَصَابُوهُ); ضَرَبْتُهُ ضَرْبَةً خَرَّ كَٱلْمَيِّتِ *je lui donnai un coup dont il fut renversé comme mort* (خَرَّ pour خَرَّ بِهَا).

539. Le pronom relatif اَلَّذِى (sur اَلْ v. § 343, Rem.) peut être employé substantivement ou adjectivement. Dans le premier cas il renferme l'idée d'une personne ou d'une chose, c.-à-d. qu'il équivaut à مَنْ ou à مَا toujours employés substantivement, quand ils sont déterminés (مَوْصُولَةٌ), *celui qui, celle qui; ce qui.* Dans le second cas il se joint comme adjectif au substantif qui le précède, et qui est toujours déterminé, et s'accorde avec celui-ci en genre, en nombre et en *cas.* C'est par cette dernière particularité qu'il diffère essentiellement du pronom relatif des langues indo-européennes. Ex.: عِنْدَ ٱلرَّجُلَيْنِ ٱلَّذَيْنِ جَآءَا *chez les deux hommes qui sont venus;* رَأَيْتُ ٱلرَّجُلَيْنِ ٱلَّذَيْنِ هُمَا بَخِيلَانِ *j'ai vu les deux hommes qui sont avares.*

540. Comme le cas auquel on emploie les pronoms

relatifs arabes ne dépend en aucune façon de la proposition conjonctive, ils ne peuvent non plus exprimer les rapports syntaxiques de nos pronoms relatifs. S'ils sont employés substantivement, en tête d'une proposition indépendante, comme cela a lieu pour مَنْ, مَا et أَيٌّ, et fréquemment pour اَلَّذِى, ils en forment toujours le مُبْتَدَأٌ et sont donc au nominatif; il en est de même pour اَلَّذِى employé adjectivement et joint à un sujet au nominatif. En toute autre circonstance, ils se mettent aussi en tête de la proposition conjonctive, mais ils prennent alors le cas exigé par le mot antécédent, nom, verbe ou particule, qui les régit, c.-à-d. le cas qui, d'après la logique de nos langues, convient au démonstratif, dont ils renferment le sens, ou au substantif précédent auquel ils se rapportent. La place syntaxique de notre pronom relatif est occupée, en arabe, par un pronom personnel contenu dans la proposition conjonctive, lequel se rapporte à l'antécédent du relatif et s'accorde avec cet antécédent en genre et en nombre. On l'appelle اَلرَّاجِعُ ou اَلْعَائِدُ *celui qui retourne* (à l'antécédent). Si ce pronom est employé comme sujet au nominatif, il est représenté dans une proposition verbale par le pronom personnel contenu dans le verbe, p. e. أُحِبُّ مَنْ يَعْدِلُ *j'aime celui qui est juste;* أَخَافُ مِنَ ٱلْمَلِكِ ٱلَّذِى يَظْلِمُ ٱلنَّاسَ *j'ai peur du roi qui opprime les hommes.* Dans une proposition nominale il est exprimé par un

pronom isolé, p. e. مَنْ هُوَ بَرٌّ *celui qui est pieux;* مِمَّا هُوَ ضَلَالٌ *de ce qui est erreur;* عُدْتُ ٱلشَّيْخَ ٱلَّذِى هُوَ مَرِيضٌ *j'ai visité le vieillard qui est malade.* Toutefois, dans les propositions dont le prédicat est un adverbe ou un complément prépositionnel au génitif dépendants de l'idée d'*être*, de *se trouver*, le sujet verbal virtuellement existant suffit pour lier les propositions, l'antécédente et la relative. Ex.: مَرَرْتُ بِمَنْ ثَمَّ *j'ai passé à côté de celui* (ou *de ceux*) *qui est* (ou *sont*) *là;* لَهُ مَا فِى ٱلسَّمٰوَاتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَنْ عِنْدَهُ لَا يَسْتَكْبِرُونَ عَنْ عِبَادَتِهِ *à lui* (*appartient*) *ce qui est dans les cieux et sur la terre, et ceux qui sont avec lui ne sont pas trop fiers pour le servir;* إِنَّ أَوَّلَ بَيْتٍ وُضِعَ لِلنَّاسِ لَلَّذِى بِبَكَّةَ *le premier temple qui fut érigé pour les hommes est certes celui qui se trouve à Békka* (la Mecque). La même omission a lieu quand la proposition nominale dépasse, par sa longueur, les limites de la concision usuelle. Ex.: هُوَ ٱلَّذِى فِى ٱلسَّمَآءِ إِلٰهٌ وَفِى ٱلْأَرْضِ إِلٰهٌ *il est celui qui est dieu au ciel et dieu sur la terre;* مَا أَنَا بِٱلَّذِى قَآئِلٌ لَكَ سُوءً *je ne suis pas celui qui dit du mal de toi.* L'omission est rare quand les propositions nominales sont très-courtes. Ex.: مَنْ يُعْنَ بِٱلْحَمْدِ لَا يَنْطِقْ بِمَا سَفَهٌ *celui qui recherche la louange ne dit pas ce qui est insensé.* — Si le عَآئِدٌ est un complément objectif à l'accusatif, il se joint au verbe comme suffixe. Ex.: مَنْ رَأَيْتُهُ

celui que j'ai vu; اَلسَّارِقُ ٱلَّذِى قَتَلَهُ ٱبْنِى *le voleur que mon fils a tué.* Il n'est cependant pas rare d'omettre le suffixe. Ex.: اَلْمَالُ ٱلَّذِى تَشْتَهِى أَنْفُسُنَا *la fortune que nos âmes désirent* (تَشْتَهِى pour تَشْتَهِيهِ); اَلْكِتَابُ ٱلَّذِى أَنْزَلَ ٱللّٰهُ *le livre que Dieu a révélé.* — On emploie également le suffixe au lieu de notre pronom relatif, quand celui-ci est au génitif ou au datif, ou quand il est régi par une préposition. Ex.: اَلطَّبِيبُ ٱلَّذِى ٱبْنُهُ عِنْدِى *le médecin dont le fils est chez moi;* مَنْ لَهُ مَالٌ كَثِيرٌ *celui qui possède une grande fortune;* مَا تَدْعُوهُمْ إِلَيْهِ *ce à quoi vous les appelez.* Quand le mot régissant est un participe actif de la forme قَابِلٌ, dans le sens du présent ou du futur, le suffixe indiquant le génitif peut être omis. Ex.: فَٱقْضِ مَا أَنْتَ قَاضٍ *juge donc ce que tu juges* (*jugeras*), pour قَاضِيهِ. Si le suffixe est régi par la même préposition que le pronom relatif précédent, ce suffixe et la préposition peuvent aussi être omis. Ex.: أَنَا عِنْدَ مَنْ أَنْتَ *je suis chez qui tu es* (pour أَنْتَ عِنْدَهُ); مَرَرْتُ بِٱلَّذِى مَرَّ سُلَيْمَانُ *j'ai passé près de celui près duquel Soulaïmân* (Salomon) *a passé* (pour مَرَّ بِهِ). Cependant cela ne peut avoir lieu, quand la préposition à laquelle est joint le suffixe, a une autre signification que celle qu'elle a devant le pronom relatif, ou quand les verbes sont différents. Ex.: زَهِدْتُ فِى ٱلَّذِى رَغِبْتَ فِيهِ *je n'ai nulle-*

ment envie de ce que tu as désiré (et non pas زَهِدْتُ فِى ٱلَّذِى رَغِبْتَ).

Rem. Originairement, et en réalité, le عَآئِدٌ après ٱلَّذِى est toujours un pronom de la troisième personne, même quand l'antécédent est un pronom de la première ou de la deuxième personne. Ex.: نَحْنُ ٱلَّذِينَ أَصْبَحُوا إِصْبَاحًا *nous sommes ceux qui nous sommes levés de bonne heure.* D'ordinaire cependant le عَآئِدٌ s'accorde dans ce cas avec l'antécédent auquel il se rapporte. Ex.: أَنَا ٱلَّذِى سَمَّتْنِى أُمِّى حَيْدَرَهْ *je suis celui que sa mère a nommé Ḥaïdara* (lion); أَلَسْتَ ٱلْعَبْدَ ٱلْأَسْوَدَ ٱلَّذِى كُنْتَ تُرَاعِينَا بِمَوْضِعِ كَذَا *n'es-tu pas l'esclave noir qui nous témoigna des égards dans tel et tel lieu?*

4. Des propositions copulatives.

541. Pour la différence entre les particules copulatives وَ et فَ, voyez § 364. Nous ajouterons à ce qui a été dit dans ce paragraphe-là les règles suivantes: Si au sujet contenu dans une des formes personnelles du verbe, on ajoute un second sujet, le premier doit être reproduit par un pronom personnel isolé. Ex.: حَضَرْتُ أَنَا وَيَعْقُوبُ *Jacob et moi nous étions présents;* أَتَى هُوَ وَأَصْحَابُهُ *il vint avec ses compagnons;* اِذْهَبْ أَنْتَ وَرَبُّكَ *va avec ton maître.* Les exceptions sont rares; même quand après وَ on répète le verbe, on emploie le pronom isolé. Ex.: حَضَرْتُ أَنَا وَحَضَرَ يَعْقُوبُ. Toutefois, si un nom est joint par وَ au suffixe, à l'accusatif, d'un verbe, il n'est pas

absolument nécessaire de mettre le pronom isolé entre le verbe pourvu de suffixe et le nom. Ex.: أُجْنُبْنِي وَبَنِيَّ *éloigne mes fils et moi;* أَجْلَاهُ (هُوَ) وَقَوْمَهُ *il les fit émigrer, lui et son peuple.* On peut aussi répéter le verbe. Ex.: قَتَلْتُهُ وَقَتَلْتُ مَنْ كَانَ مَعَهُ مِنْ أَهْلِهِ *je les ai tué, lui et ceux des siens qui étaient avec lui.* Au lieu d'un pronom personnel isolé joint par وَ à un nom à l'accusatif ou à un pronom au même cas, on se sert du suffixe pronominal correspondant, soit ajouté au verbe répété, soit ajouté au mot إِيَّا (§ 192), et l'on fait précéder le verbe, ou ce mot, de la copulative وَ. Ex.: قَتَلَهُ وَقَتَلَهَا ou قَتَلَهُ وَإِيَّاهَا *il les tua, lui et elle.* Il est rare que le pronom isolé se rencontre entre un suffixe pronominal, joint à un nom, et un autre nom au génititif, p. e. كِتَابُكَ أَنْتَ وَزَيْدٍ *ton livre et celui de Zéid;* ce n'est qu'à la troisième personne qu'on le rencontre moins rarement, p. e. كِتَابُهُ هُوَ وَزَيْدٍ. Ordinairement on répète le nom régissant, p. e. رَبُّكُمْ وَرَبُّ آبَائِكُمْ *votre maître et celui de vos pères.* Si une préposition jointe à un suffixe est suivie de وَ avec un nom, on répète la préposition devant ce dernier, p. e. لِي وَلِأَخِيهِ *à moi et à son frère;* on néglige quelquefois cette répétition en poésie, mais bien rarement en prose, p. e. مَنْ يَصْلَى بِهَا وَسَعِيرِهَا *celui qui est brûlé par elle* (la guerre) *et par sa flamme.* — Si un génitif appartient à deux ou à plusieurs noms joints par وَ, on ne

l'ajoute qu'au premier, et on le remplace après chacun des autres par un suffixe pronominal. Ex.: بَنُو ٱلْمَلِكِ وَبَنَاتُهُ *les fils et les filles du roi.* Cependant l'arabe moderne a peu à peu négligé l'application de cette règle, qui était autrefois strictement observée, sauf dans la poésie; de sorte qu'on dit مُوسَى يَذْكُرُ أَوْلَادَ وَأَحْفَادَ آدَمَ *Moïse mentionne les fils et les petits-fils d'Adam.* La particule négative لَا après وَ, entre deux noms, remplace une proposition négative qui précède, p. e. لَمْ يَبْقَ أَبِي وَلَا أُمِّي *mon père ni ma mère ne sont plus;* en pareil cas لَا peut être répété même devant le premier nom, bien que toute la proposition soit déjà précédée d'une particule négative, p. e. لَمْ يَبْقَ لَا أَبِي وَلَا أُمِّي *ils ne sont plus, ni mon père, ni ma mère;* مَا وَقَعَ بَيْنَنَا لَا قِتَالٌ وَلَا كَلَامٌ *il n'y eut entre nous ni combat ni gros mots.* Comp. aussi §§ 546, 525.

542. Quand deux verbes joints par وَ précèdent le sujet, l'un (ordinairement le second) s'accorde en genre et en nombre avec le sujet, tandis que l'autre est mis au masculin singulier. Ex.: بَغَى وَٱعْتَدَيَا عَبْدَاكَ *tes deux serviteurs agirent avec insolence et furent hostiles;* يُحْسِنَانِ وَيُسِيءُ ٱبْنَاكَ *tes deux fils font du bien et du mal.* Cependant cette façon concise de s'exprimer ne se rencontre que rarement dans la langue classique, où l'on trouve

ordinairement et régulièrement: بَغَى عَبْدَاكَ وَٱعْتَدَيَا, يُحْسِنُ ٱبْنَاكَ وَيُسِيئَانِ.

543. Un nom peut quelquefois appartenir à deux verbes, étant en même temps le sujet de l'un, et le complément de l'autre. Dans ce cas, si le verbe auquel le nom devrait servir de complément est placé en premier lieu, ce complément est omis, et le nom se met au nominatif après le second verbe. Ex.: ضَرَبْتُ وَضَرَبَنِي زَيْدٌ *j'ai frappé Zéid, et Zéid m'a frappé;* ضَرَبْتُ وَضَرَبَانِي ٱلزَّيْدَانِ *j'ai frappé les deux Zéid, et les deux Zéid m'ont frappé.* Cependant quelques grammairiens arabes prétendent qu'on peut suffixer le pronom, comme complément, au premier verbe. Ex.: ضَرَبْتُهُ وَضَرَبَنِي زَيْدٌ *je l'ai frappé* (Zéid) *et Zéid m'a frappé.* Si c'est le verbe auquel le nom sert de sujet qui se trouve en premier lieu, on observe pour l'accord du verbe avec son sujet la règle donnée au § 542; le second verbe est d'ordinaire pourvu d'un complément pronominal, comme dans ضَرَبَنِي وَضَرَبْتُهُمَا ٱلزَّيْدَانِ *les deux Zéid m'ont frappé et je les ai frappés.* Il est rare qu'on supprime ce complément, p. e. ضَرَبَنِي وَضَرَبْتُ ٱلزَّيْدَانِ. Toutefois il peut aussi se faire que le nom soit le complément de l'un des verbes, et que l'autre, celui qui est privé de son sujet, s'accorde avec le nom en genre et en nombre, p. e. ضَرَبُونِي وَضَرَبْتُ ٱلزَّيْدِينَ *plusieurs Zéid m'ont frappé et*

j'ai frappé plusieurs Zéid. Du reste ces constructions concises et elliptiques ne se rencontrent que rarement dans la langue classique. Les expressions usuelles et régulières sont: ضَرَبَنِي ٱلزَّيْدَانِ وَضَرَبْتُهُمَا , ضَرَبْتُ زَيْدًا وَضَرَبَنِي, ضَرَبَنِي ٱلزَّيْدُونَ وَضَرَبْتُهُمْ , ضَرَبْتُ ٱلزَّيْدَيْنِ وَضَرَبَانِي.

544. Quand un verbe comme كَانَ, صَارَ, doit unir un sujet et un prédicat, et que ce prédicat est commun à deux propositions, celui-ci ne s'exprime qu'une seule fois; au lieu d'être exprimé une seconde fois, il est entièrement supprimé ou représenté par un suffixe pronominal joint à إِيَّا; de sorte qu'on peut dire كُنْتُ وَكَانَ زَيْدٌ مَرِيضًا *je fus malade et Zéid fut malade*, ce qui est la forme la plus correcte, ou كُنْتُ إِيَّاهُ وَكَانَ زَيْدٌ مَرِيضًا litt. *je le fus et Zéid fut malade*, ou enfin كُنْتُ وَكَانَ زَيْدٌ مَرِيضًا إِيَّاهُ litt. *je fus et Zéid fut malade.* Toutes ces locutions concises sont également rares dans la langue classique; d'ordinaire on dit simplement: كُنْتُ مَرِيضًا وَكَانَ زَيْدٌ إِيَّاهُ ou وَكَانَ زَيْدٌ مَرِيضًا.

545. Une chose à peu près semblable a lieu après les verbes ظَنَّ et حَسِبَ, *penser*, *croire*, *supposer*, et les autres verbes de cœur (§ 389) qui ont pour complément une proposition entière composée d'un sujet et d'un prédicat. Ex.: ظَنَنْتُ زَيْدًا عَالِمًا *j'ai cru Zéid savant.* Le prédicat de la proposition qui sert de complément à l'un de ces verbes, peut appartenir à deux propositions,

et par conséquent à deux sujets différents, et le nom, qui dans l'une de ces propositions est le sujet du verbe de cœur, peut être dans l'autre le sujet de la proposition dépendant de ce verbe. Quand ce cas se présente, on peut, d'après ce qui a été dit dans le § précédent, traduire une phrase comme *Zéïd m'a cru savant et je l'ai cru savant* par ظَنَّنِي وَظَنَنْتُ زَيْدًا عَالِمًا ou par ظَنَّنِي وَظَنَنْتُ زَيْدًا عَالِمًا إِيَّاهُ ou enfin par ظَنَّنِي وَظَنَنْتُ زَيْدًا عَالِمًا إِيَّاهُ. La première de ces trois expressions est la plus fréquente; cependant elles ont toutes trois quelque chose de recherché; la construction naturelle et ordinaire est ظَنَنْتُ زَيْدًا عَالِمًا وَظَنَّنِي إِيَّاهُ. — Si les sujets diffèrent en genre et en nombre, le prédicat doit être répété. Ex.: أَظُنُّ وَيَظُنَّانِي أَخًا زَيْدًا وَعَمْرًا أَخَوَيْنِ *je considère Zéid et 'Amr comme deux frères (pour moi), et eux deux me considèrent comme un frère (pour eux).*

546. Si deux verbes dépendent d'un autre verbe précédé d'une particule négative, le second de ces deux verbes subordonnés prend ordinairement la particule négative لَا avec la copulative وَ. Ex.: ما أَمْكَنَنِي أَنْ أَعْمَلَ شَيْئًا وَلَا أَقْطَعَ أَمْرًا *il ne m'a pas été possible de faire ni de décider quelque chose.* Dans cette phrase وَلَا contient la répétition de l'idée exprimée par وَمَا أَمْكَنَنِي أَنْ. Comp. § 541.

547. Il arrive très-souvent que les Arabes joignent

des verbes isolés et des propositions entières simplement au moyen des particules وَ et فَ, dans des cas où nous employons des particules plus précises pour indiquer le rapport entre ces verbes ou ces propositions. Ils emploient وَ, par exemple, dans des cas où nous préférons nous servir de particules adversatives, comme dans اَللّٰهُ يَعْلَمُ وَأَنْتُمْ لَا تَعْلَمُونَ *Dieu sait, mais vous ne savez pas.* En pareil cas, la particule وَ n'a, par elle-même, qu'un pouvoir copulatif; le rapport d'opposition réside dans la nature même des deux propositions. — En outre, les particules وَ et فَ sont quelquefois employées dans des cas où nous nous servons d'un mot subordonné modifiant l'expression, p. e. رَكَعَ فَأَطَالَ *il se tint longtemps prosterné*, litt. *il se prosterna et il prolongea*, au lieu de أَطَالَ ٱلرُّكُوعَ, qui peut également se dire. Comp. du reste § 505.

548. On emploie très-souvent وَ pour joindre deux propositions dont la seconde décrit l'état (حَالٌ) du sujet, ou de l'un des compléments de la première proposition, ou même l'état d'un nouveau sujet (comp. § 374, 4 et 5 § 369, 2 et 3). Cela a lieu:

1) Quand la proposition descriptive de l'état est nominale; p. e. قَامَ زَيْدٌ وَهُوَ بَاكٍ *Zéid se leva en pleurant;* اِنْقَرَضَ فِي وَقْتِهِ قَرْنَانِ مِنَ ٱلنَّاسِ وَهُوَ حَيٌّ *deux générations s'éteignirent de son temps, tandis qu'il vivait (encore);* كَذَبْتُمْ وَأَنْتُمْ تَعْلَمُونَ *vous mentiez et vous saviez (que vous*

mentiez); dans cet exemple la proposition nominale circonstancielle d'état a pour prédicat un verbe à un temps personnel; ذَهَبَ زَيْدٌ وَعَمْرٌو بَاقٍ *Zéid s'en alla, tandis que 'Amr restait;* dans cet exemple la proposition nominale circonstancielle d'état a un sujet qui lui est propre; ذَهَبَ زَيْدٌ وَعَمْرٌو يَشْتَغِلُ *Zéid s'en alla, tandis que 'Amr travaillait;* dans ce dernier exemple la proposition nominale circonstantielle d'état a, outre un sujet qui lui est propre, un verbe à un temps personnel pour prédicat.

Rem. On rencontre rarement une proposition nominale, jointe à la proposition précédente, sans وَ et même sans pronom, p. e. مَرَرْتُ بِٱلْبُرِّ قَفِيزٌ بِدِرْهَمٍ *j'ai passé près du froment, (quand) un kafîz* (espèce de mesure) *valait un dirhem* (قَفِيزٌ au lieu de قَفِيزٌ مِنْهُ).

2) Quand la proposition descriptive de l'état est verbale et affirmative, et que son verbe est à l'imparfait de l'indicatif précédé de وَقَدْ, p. e. لِمَ تُؤْذُونَنِي وَقَدْ تَعْلَمُونَ أَنِّي رَسُولُ ٱللّٰهِ إِلَيْكُمْ *pourquoi m'offensez-vous, quand vous savez que je suis l'envoyé de Dieu vers vous?* Privé de وَقَدْ, l'imparfait est sans lien apparent avec la proposition précédente: جَآءَ زَيْدٌ يَضْحَكُ *Zéid vint en riant* (§ 374, 5).

3) Quand la proposition descriptive de l'état est verbale et négative, et que son verbe est à l'impar-

fait de l'indicatif précédé de وَمَا (374, Rem.), ou au conditionnel de l'imparfait précédé de وَلَمْ, p. e. وَقَالَ أُوحِىَ إِلَىَّ وَلَمْ يُوحَ إِلَيْهِ شَيْءٌ (وَمَا يُوحَى) *et il dit: il m'a été révélé (quelque chose), tandis que rien ne lui a été révélé.* On peut aussi, dans ce cas, omettre la particule وَ, p. e. وَٱنْقَلَبُوا لَمْ يَمْسَسْهُمْ سُوءٌ *et ils retournèrent, sans qu'aucun mal les eût atteints.* Quand la négation est exprimée par لَا (avec l'imparfait § 374, Rem.), la particule وَ est rarement employée, p. e. دَخَلْتُ ٱلسَّمَآءَ لَا أُحْجَبُ *j'entrai dans le ciel sans (en) être empêché.*

4) Quand la proposition descriptive de l'état est verbale et affirmative, et que son verbe est au parfait précédé de وَقَدْ ou de وَكَانَ (§ 369, 2 et 3), p. e. هٰذَا غِنَآؤُهَا وَقَدْ أَسَنَّتْ *ceci est son chant maintenant qu'elle a vieilli.* Quelquefois on supprime وَقَدْ, et quelquefois aussi, mais plus rarement, soit وَ soit قَدْ seulement, p. e. جَآءُوكُمْ حَصِرَتْ صُدُورُهُمْ *ils vinrent à vous le cœur oppressé;* اَلَّذِينَ قَالُوا لِإِخْوَانِهِمْ وَقَعَدُوا لَوْ أَطَاعُونَا مَا قُتِلُوا *ceux qui, étant restés chez eux, disaient de leurs frères* (partis pour combattre): *s'ils nous avaient écoutés ils n'auraient pas été tués;* رَأَيْنَاهُ قَدْ تَغَيَّرَ لِزَيْدٍ *nous le vîmes en colère contre Zéid.*

5) Quand la proposition descriptive de l'état est une proposition verbale négative, et que son verbe

est au parfait précédé de وَمَا ou, plus rarement, de مَا seul (§ 522), p. e. جَآءَ زَيْدٌ وَمَا (مَا) رَكِبَ *Zéid vint, et il n'était pas à cheval.*

Rem. Le وَ qui introduit une proposition circonstancielle d'état est nommé par les Arabes وَاوُ ٱلْحَالِ *le* و *de l'état.*

5. Des propositions conditionnelles et des propositions hypothétiques.

549. Nous devons ajouter aux règles que nous avons données aux §§ 370, 371, 372, 378 et 382, 3, sur l'emploi des temps et des modes dans la protase et dans l'apodose des propositions conditionnelles et des propositions hypothétiques, quelques observations concernant l'emploi de la particule فَ au commencement de l'apodose des propositions conditionnelles. — Cette particule (فَآءُ ٱلْجَزَآءِ *le* ف *de l'apodose*) sert à séparer l'apodose d'avec la protase dans les propositions conditionnelles, quand la particule conditionnelle de la protase ne peut ou ne doit pas exercer d'influence sur l'apodose. Cela a lieu:

1) Quand l'apodose est une proposition nominale, p. e. إِنْ قُلْتَ هٰذَا فَأَنْتَ مِنَ ٱلْكَافِرِينَ *si tu dis cela, tu appartiens aux infidèles.* Au lieu de فَ on peut aussi faire usage du إِذَا ٱلْمُفَاجَأَةِ (§ 365), pourvu que la proposition nominale ne soit pas négative, n'exprime pas un souhait, ou ne commence pas par إِنَّ.

2) Quand l'apodose est une proposition verbale dont le verbe est défectif, c.-à-d. usité seulement au parfait (مَاضٍ جَامِدٌ), comme لَيْسَ *n'être pas*, عَسَى *il peut arriver que* et d'autres verbes analogues. Ex.: مَن لَّمْ يَكُنْ تَعْظِيمُهُ بَعْدَ أَلْفِ مَرَّةٍ كَتَعْظِيمِهِ فِي أَوَّلِ مَرَّةٍ فَلَيْسَ بِأَهْلِ ٱلْعِلْمِ *celui dont le respect* (pour le maître) *n'est pas le même après mille fois, que la première fois, n'est pas digne de la science.*

3) Quand l'apodose est une proposition verbale qui exprime un désir, un souhait, un commandement ou une prohibition. Ex.: إِنْ كُنْتُمْ تُحِبُّونَ ٱللّٰهَ فَٱتَّبِعُونِي *si vous aimez Dieu, suivez-moi;* مَنْ شَآءَ أَن يَّحْتَوِيَ آمَالَهُ جُمَلًا فَلْيَتَّخِذْ لَيْلَهُ فِي دَرْكِهِ جَمَلًا *que celui qui veut voir tous ses désirs s'accomplir, se serve de ses nuits comme d'un chameau pour y arriver.*

4) Quand l'apodose est une proposition verbale précédée de l'une des particules affirmatives سَ, سَوْفَ, قَدْ, إِنَّ, ou de l'une des négatives مَا et لَنْ. Ex.: إِن يَّسْرِقْ فَقَدْ سَرَقَ أَخٌ لَّهُ مِنْ قَبْلُ *s'il vole, c'est qu'un de ses frères a déjà volé avant (lui);* إِنْ كُنْتُمْ فِي رَيْبٍ مِنَ ٱلْبَعْثِ فَإِنَّا خَلَقْنَاكُمْ *si vous êtes dans le doute au sujet de la résurrection,* (*sachez*) *que c'est nous qui vous avons créés;* إِنْ تَسْتَغْفِرْ لَهُمْ فَلَن يَّغْفِرَ ٱللّٰهُ لَهُمْ *si tu demandes pardon pour eux, Dieu ne leur pardonnera pas.*

Rem. L'emploi de فَ est facultatif quand le parfait de

l'apodose exprime une promesse ou une menace (§ 367, 5). Il en est de même devant les négations لَمْ et لَا (comp. § 382, 3).

5) Quand le parfait de l'apodose doit conserver la signification du parfait; v. § 372.

550. Dans les propositions conditionnelles on supprime très-souvent l'apodose, quand le sens résulte clairement de l'ensemble de la phrase. Ex.: إِنْ رَجَعْتَ عَنْ قَوْلِكَ وَإِلَّا أَمَرْتُ الخ *si tu retires ta parole* (*c'est bien*), *sinon j'ordonnerai* etc.

551. La particule لَوْ, qui sert à former les propositions hypothétiques, se distingue de إِنْ en ce que cette dernière indique simplement une condition, tandis que la première établit qu'à notre connaissance, la chose n'a pas lieu ou que probablement elle n'aura pas lieu. Ex.: إِنْ تَدْعُوهُمْ لَا يَسْمَعُوا دُعَآءَكُمْ وَلَوْ سَمِعُوا مَا ٱسْتَجَابُوا لَكُمْ *si vous les appelez, ils n'entendent pas votre appel; et quand même ils l'entendraient, ils ne vous répondraient pas.*

Rem. *a.* Souvent, et particulièrement après وَدَّ, *aimer*, *désirer*, لَوْ est employé comme particule de désir, p. e. يَوَدُّ أَحَدُهُمْ لَوْ يُعَمَّرُ أَلْفَ سَنَةٍ *l'un d'eux aimerait bien d'être conservé en vie pendant mille ans;* لَوْ يَعْلَمُ *oh s'il savait!* — On l'emploie aussi comme particule d'invitation, p. e. لَوْ تَأْتِنِى *si tu venais!* c-à-d. *ne voudrais-tu pas venir?* Comp. لَوْلَا § 534. — Notez aussi l'expression مَا عَلَيْكَ لَوْ *quel mal cela te ferait-il, si...?* (v. § 428, 2), c.-à-d. *ne pourrais-tu pas?*

Rem. *b.* Au lieu de لَوْ on emploie لَوْ أَنَّ au commencement

d'une proposition nominale, p. e. لَوْ أَنَّ ٱلنَّاسَ سَمِعُوا *si les gens avaient entendu;* يَوَدُّ لَوْ أَنَّ بَيْنَهَا وَبَيْنَهُ أَمَدًا بَعِيدًا *il désire qu'il puisse y avoir une grande distance entre ce qu'il a fait et lui-même.*

Rem. *c.* Comme dans لَوْلَا *si...ne...pas*, l'idée d'être est latente (note * p. 239), cette particule ne se rencontre que devant les noms ou les pronoms au nominatif, p. e. لَوْلَا أَنْتُمْ لَكُنَّا مُؤْمِنِينَ *si vous n'aviez pas été (croyants) nous aurions été croyants.* On joint parfois à cette particule les suffixes du génitif, p. e. لَوْلَاكَ *si tu n'avais pas été, si ce n'était toi.* — Pour joindre à cette particule toute une proposition, on se sert de أَنْ ou de أَنَّ, p. e. لَوْلَا أَنَّهُمْ جَآءُوا *s'ils n'étaient pas venus.* Le لَوْلَا impératif, au contraire, est suivi d'un verbe (comp. § 534), de même que لَوْ لَمْ *si... ne..pas.*

552. De même que فَ précède l'apodose des propositions conditionnelles, لَ précède l'apodose des propositions hypothétiques. Ex.: لَوْ كَانَ ٱلنَّاسُ كُلُّهُمْ عَبِيدِى لَأَعْتَقْتُهُمْ *si tous les hommes étaient mes esclaves, je les affranchirais.* Cependant, l'emploi de لَ est tout à fait arbitraire dans ce cas, tandis que celui de فَ ne l'est pas; l'emploi de لَ n'est en quelque sorte obligatoire qu'après une protase d'une certaine longueur; cette particule sert alors, comme *so* en allemand, à marquer plus distinctement l'apodose. La même remarque s'applique à لَ devant le مَا d'une apodose négative de cette espèce; devant لَمْ, cependant, on ne l'emploie jamais afin d'éviter la cacophonie résultant de la répétition de deux لَ.

6. Des propositions adversatives, des propositions restrictives et des propositions exceptives.

553. Les principales particules adversatives sont لَا, لٰكِنْ ou لٰكِنَّ, et بَلْ.

1) لَا s'emploie (sans وَ) pour indiquer la différence ou l'opposition entre une proposition précédente affirmative ou impérative et celle qui la suit, p. e. جَآءَنِى زَيْدٌ لَا عَمْرٌو *Zéid vint à moi, non pas 'Amr;* خُذْ زَيْدًا لَا عَمْرًا *prends Zéid, pas 'Amr.*

2) لٰكِنْ, لٰكِنَّ (souvent وَلٰكِنْ, وَلٰكِنَّ) correspond à notre *mais*, p. e. جَآءَنِى زَيْدٌ لٰكِنَّ عَمْرًا لَمْ يَجِئْ *Zéid vint à moi, mais 'Amr ne vint pas;* لَا تَضْرِبْ زَيْدًا لٰكِنْ عَمْرًا *ne frappe pas Zéid, mais 'Amr.* لٰكِنَّ régit à l'accusatif le nom qui le suit (§ 401), لٰكِنْ ne régit aucun cas. V. § 365.

3) بَلْ après les propositions affirmatives signifie *non ... plutôt*, après les négatives *mais*, p. e. قَامَ زَيْدٌ بَلْ عَمْرٌو *Zéid se leva, non, (ce fut plutôt) 'Amr;* لَا تَضْرِبْ زَيْدًا بَلْ عَمْرًا *ne frappe pas Zéid, mais 'Amr.* Cette particule est parfois renforcée par لَا, qui la précède: لَا بَلْ.

554. إِنَّمَا *seulement*, appelé par les grammairiens حَرْفُ حَصْرٍ *particule de restriction*, se trouve toujours en

tête de la proposition, tandis que le mot ou la partie de la proposition qui s'y rapporte, est placé à la fin, p. e. إِنَّمَا نَحْنُ مُسْتَهْزِئُونَ *nous ne faisons que nous moquer* (*d'eux*).

555. Les mots les plus usités pour indiquer une exception sont les suivants: إِلَّا (§ 365), غَيْر (§ 448, 4), بَيْدَ *séparation;* les locutions verbales مَا خَلَا *ce qui est libre de*, مَا عَدَا *ce qui dépasse*, حَاشَى *il excepta*, parfois aussi لَيْسَ (§ 187) et لَا يَكُونُ, et enfin l'expression لَا سِيَّمَا (§ 362).

556. *L'exception*, اَلِاسْتِثْنَاءُ, est considérée sous trois formes différentes, à savoir: a) اَلِاسْتِثْنَاءُ ٱلْمُتَّصِلُ *l'exception jointe*, quand la chose exceptée (اَلْمُسْتَثْنَى) est de la même espèce que le nom dont on l'excepte (اَلْمُسْتَثْنَى مِنْهُ), p. e. جَآءنِي ٱلْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا *les gens vinrent vers moi, à l'exception de Zéid;* b) اَلِاسْتِثْنَاءُ ٱلْمُنْقَطِعُ *l'exception séparée*, dans laquelle le مُسْتَثْنًى est d'une autre espèce que le مُسْتَثْنًى مِنْهُ, p. e. مَا جَآءنِي أَحَدٌ إِلَّا حِمَارًا *nul n'est venu à moi, sauf un âne;* c) اَلِاسْتِثْنَاءُ ٱلْمُفَرَّغُ *l'exception vide*, où le مُسْتَثْنًى مِنْهُ n'est pas exprimé, p. e. مَا جَآءنِي إِلَّا زَيْدٌ *ne vint à moi* (*personne*) *autre que Zéid.* — Voici les règles à observer dans l'emploi de إِلَّا: 1° Quand le مُسْتَثْنًى vient après le مُسْتَثْنًى مِنْهُ et que celui-ci se trouve dans une proposition affirmative, le premier se met à l'accusatif, p. e. قَامَ ٱلْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا *les gens se levèrent, excepté*

Zéid. — 2° Le مُسْتَثْنًى se met aussi à l'accusatif, quand le مُسْتَثْنًى مِنْهُ se trouve dans une proposition négative ou interrogative dans le sens négatif, mais il est préférable dans ce cas de faire accorder les deux termes de l'exception, p. e. مَا مَرَرْتُ بِأَحَدٍ إِلَّا زَيْدٍ (ou إِلَّا زَيْدًا). Dans l'exception مُنْقَطِعٌ seulement, comme c'est l'usage dans le dialecte du Ḥiǵâz, on préfère l'accusatif (v. plus haut b); dans l'exception مُفَرَّغٌ, le مُسْتَثْنًى se met au cas où se trouverait le مُسْتَثْنًى مِنْهُ, s'il était exprimé, p. e. مَا مَرَرْتُ إِلَّا بِزَيْدٍ (comp. plus haut c). — 3° Quand le مُسْتَثْنًى vient avant le مُسْتَثْنًى مِنْهُ, il se met à l'accusatif, bien que dans une proposition négative, il puisse aussi se mettre au nominatif, p. e. مَا لِي إِلَّا أَخُوكَ نَاصِرٌ *je n'ai pas d'aide si ce n'est ton frère* (أَخُوكَ au lieu de أَخَاكَ).

Rem. *a.* Dans le cas où plusieurs propositions indiquant une exception se suivent les unes les autres, on observe les règles suivantes: 1° Si le مُسْتَثْنًى مِنْهُ n'est pas exprimé, le mot régissant (le verbe) régit un des objets exceptés, généralement le premier, les autres se mettent à l'accusatif; p. e. مَا مَرَرْتُ إِلَّا بِزَيْدٍ إِلَّا عَمْرًا إِلَّا بَكْرًا. 2° Si le مُسْتَثْنًى مِنْهُ est exprimé, et que les noms des objets exceptés le précèdent, tous ces derniers se mettent à l'accusatif, que la proposition où se trouve le مُسْتَثْنًى مِنْهُ soit positive ou qu'elle soit négative; p. e. قَامَ إِلَّا زَيْدًا إِلَّا عَمْرًا ٱلْقَوْمُ. Si les noms des objets excep-

tés viennent après le مُسْتَثْنَى مِنْهُ, et que la proposition où celui-ci se trouve soit affirmative, ces noms sont mis à l'accusatif, p. e. قَامَ ٱلْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا إِلَّا عَمْرًا; mais si la proposition est négative, un de ces noms, généralement le premier, se construit d'après les règles générales, comme permutatif de ٱلْمُسْتَثْنَى مِنْهُ, et les autres sont mis à l'accusatif, p. e. مَا قَامَ أَحَدٌ إِلَّا زَيْدٌ إِلَّا عَمْرًا إِلَّا بَكْرًا (on dit rarement dans ce cas إِلَّا زَيْدًا). 3° Si les objets exceptés sont d'une nature différente de celle du مُسْتَثْنَى مِنْهُ, la règle générale s'applique à tous, p. e. مَا قَامَ أَحَدٌ إِلَّا حِمَارًا إِلَّا فَرَسًا إِلَّا جَمَلًا, où l'accusatif du premier nom excepté est préférable au nominatif, comme permutatif. — En poésie, إِلَّا peut prendre un suffixe pronominal, mais cela a lieu très-rarement.

Rem. *b*. Le مُسْتَثْنَى peut aussi consister en une proposition précédée ou non de وَ, de وَقَدْ, de أَنْ (أَنَّ), etc.; p. e. مَا تَسْقُطُ مِنْ وَرَقَةٍ إِلَّا يَعْلَمُهَا *il ne tombe pas une feuille sans qu'il le sache;* on pourrait dire aussi إِلَّا وَيَعْلَمُهَا. Comp. encore § 428, Rem. L'expression لَيْسَ إِلَّا *pas autrement, seulement ainsi* est elliptique (= لَا غَيْرُ § 361).

557. غَيْرٌ (§ 448, 4) est souvent employé dans le sens de *excepté*, *sauf*, *hormis*, *outre.* D'après le § 448, 4, il régit le génitif, mais il prend lui-même le cas que prendrait le مُسْتَثْنَى après إِلَّا, p. e. قَامَ ٱلْقَوْمُ غَيْرَ زَيْدٍ. Quelquefois il est représenté par إِلَّا, et alors le مُسْتَثْنَى le suit au même cas que le مُسْتَثْنَى مِنْهُ, p. e. لَوْ كَانَ الخ آلِهَةٌ إِلَّا ٱللّٰهُ *s'il y avait des dieux outre Dieu* (*autres*

que Dieu) etc. — سِوَى (§ 448, 4, Rem. *b*) se construit comme غَيْرٌ; tous deux sont souvent, comme إِلَّا, suivis d'une proposition commençant par أَنْ ou par أَنَّ.

558. مَا خَلَا et مَا عَدَا (§ 555), *excepté*, *sauf*, *hormis*, ayant conservé leur force verbale primitive, régissent l'accusatif, p. e. فَأَنْزَلُوهُمْ مَا خَلَا عَبَّاسًا *et ils les firent descendre*, *excepté 'Abbâs.* Lorsque مَا, comme il arrive fréquemment, est supprimé, خَلَا (et aussi عَدَا, suivant quelques auteurs) peut également régir le génitif, p. e. خَلَا ٱللّٰهِ لَا أَرْجُو سِوَاكَ *hormis Dieu je n'ai d'espoir qu'en toi.* Ces deux locutions peuvent être suivies d'une proposition commençant par أَنْ (أَنَّ), ce qui est aussi la construction ordinaire de بَيْدَ (§ 555), qu'on emploie dans l'exception مُنْقَطِعٌ, p. e. زَيْدٌ كَثِيرُ ٱلْمَالِ بَيْدَ أَنَّهُ بَخِيلٌ *Zéid est riche*, *cependant il est avare.* — حَاشَى (§ 555) ou حَاشَا, quelquefois مَا حَاشَى, rarement حَاشَ ou حَشَى, se construit avec le génitif ou l'accusatif, p. e. اَلنَّاسُ (مَا) حَاشَا قُرَيْشٍ (قُرَيْشًا) *les hommes*, *excepté Koréich.*

559. لَيْسَ et لَا يَكُونُ (§ 555) sont parfois aussi, mais sous ces deux formes seulement, employés comme équivalents de إِلَّا; ces locutions verbales régissent alors l'accusatif, ce que les grammairiens expliquent par l'ellipse du sujet, بَعْضُهُمْ, p. e. قَامَ ٱلنَّاسُ لَا يَكُونُ زَيْدًا ou لَيْسَ زَيْدًا. On peut dire, avec les suffixes pronominaux, لَيْسَنِي et لَيْسِي (et aussi لَيْسَ إِيَّايَ), لَيْسَكَ, etc.

560. لَا سِيَّمَا (§ 555) régit le nominatif ou le génitif, p. e. وَلَا سِيَّمَا يَوْمٌ بِدَارَةِ جُلْجُلِ *mais surtout un jour dans la vallée de Goúljoul;* ou une préposition avec son génitif, ou un accusatif circonstanciel d'état, ou une proposition circonstancielle d'état commençant par وَ ou وَقَدْ (§ 548), p. e. لَا سِيَّمَا بِحَضْرَتِكَ (ou وَأَنْتَ حَاضِرٌ) *spécialement en ta présence.*

PARADIGMES DES VERBES.

Forme fondamentale

Voix active.

	Parfait.	Imparfait. Indicat.	Subjonct.	Condit.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing. 3e m.	قَتَلَ	يَقْتُلُ	يَقْتُلَ	يَقْتُلْ	يَقْتُلَنَّ	يَقْتُلَنْ
3e f.	قَتَلَتْ	تَقْتُلُ	تَقْتُلَ	تَقْتُلْ	تَقْتُلَنَّ	تَقْتُلَنْ
2e m.	قَتَلْتَ	تَقْتُلُ	تَقْتُلَ	تَقْتُلْ	تَقْتُلَنَّ	تَقْتُلَنْ
2e f.	قَتَلْتِ	تَقْتُلِينَ	تَقْتُلِي	تَقْتُلِي	تَقْتُلِنَّ	تَقْتُلِنْ
1e c.	قَتَلْتُ	أَقْتُلُ	أَقْتُلَ	أَقْتُلْ	أَقْتُلَنَّ	أَقْتُلَنْ
Duel. 3e m.	قَتَلَا	يَقْتُلَانِ	يَقْتُلَا	يَقْتُلَا	يَقْتُلَانِّ	
3e f.	قَتَلَتَا	تَقْتُلَانِ	تَقْتُلَا	تَقْتُلَا	تَقْتُلَانِّ	
2e c.	قَتَلْتُمَا	تَقْتُلَانِ	تَقْتُلَا	تَقْتُلَا	تَقْتُلَانِّ	
Plur. 3e m.	قَتَلُوا	يَقْتُلُونَ	يَقْتُلُوا	يَقْتُلُوا	يَقْتُلُنَّ	يَقْتُلُنْ
3e f.	قَتَلْنَ	يَقْتُلْنَ	يَقْتُلْنَ	يَقْتُلْنَ	يَقْتُلْنَانِّ	
2e m.	قَتَلْتُمْ	تَقْتُلُونَ	تَقْتُلُوا	تَقْتُلُوا	تَقْتُلُنَّ	تَقْتُلُنْ
2e f.	قَتَلْتُنَّ	تَقْتُلْنَ	تَقْتُلْنَ	تَقْتُلْنَ	تَقْتُلْنَانِّ	
1e c.	قَتَلْنَا	نَقْتُلُ	نَقْتُلَ	نَقْتُلْ	نَقْتُلَنَّ	نَقْتُلَنْ

	Participe.	Másdar.		Impératif. Simple.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing. m.	قَاتِلٌ	قَتْلٌ, etc. (§ 200)	2e p.	أُقْتُلْ	أُقْتُلَنَّ	أُقْتُلَنْ
f.	قَاتِلَةٌ			أُقْتُلِي	أُقْتُلِنَّ	أُقْتُلِنْ
Duel. m.	قَاتِلَانِ		c.	أُقْتُلَا	أُقْتُلَانِّ	
f.	قَاتِلَتَانِ					
Plur. m.	قَاتِلُونَ			أُقْتُلُوا	أُقْتُلُنَّ	أُقْتُلُنْ
f.	قَاتِلَاتٌ			أُقْتُلْنَ	أُقْتُلْنَانِّ	

du verbe fort.

Voix passive.

	Parfait.	Imparfait. Indicat.	Subjonct.	Condit.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing. 3e m.	قُتِلَ	يُقْتَلُ	يُقْتَلَ	يُقْتَلْ	يُقْتَلَنَّ	يُقْتَلَنْ
3e f.	قُتِلَتْ	تُقْتَلُ	تُقْتَلَ	تُقْتَلْ	تُقْتَلَنَّ	تُقْتَلَنْ
2e m.	قُتِلْتَ	تُقْتَلُ	تُقْتَلَ	تُقْتَلْ	تُقْتَلَنَّ	تُقْتَلَنْ
2e f.	قُتِلْتِ	تُقْتَلِينَ	تُقْتَلِي	تُقْتَلِي	تُقْتَلِنَّ	تُقْتَلِنْ
1e c.	قُتِلْتُ	أُقْتَلُ	أُقْتَلَ	أُقْتَلْ	أُقْتَلَنَّ	أُقْتَلَنْ
Duel. 3e m.	قُتِلَا	يُقْتَلَانِ	يُقْتَلَا	يُقْتَلَا	يُقْتَلَانِّ	
3e f.	قُتِلَتَا	تُقْتَلَانِ	تُقْتَلَا	تُقْتَلَا	تُقْتَلَانِّ	
2e c.	قُتِلْتُمَا	تُقْتَلَانِ	تُقْتَلَا	تُقْتَلَا	تُقْتَلَانِّ	
Plur. 3e m.	قُتِلُوا	يُقْتَلُونَ	يُقْتَلُوا	يُقْتَلُوا	يُقْتَلُنَّ	يُقْتَلُنْ
3e f.	قُتِلْنَ	يُقْتَلْنَ	يُقْتَلْنَ	يُقْتَلْنَ	يُقْتَلْنَانِّ	
2e m.	قُتِلْتُمْ	تُقْتَلُونَ	تُقْتَلُوا	تُقْتَلُوا	تُقْتَلُنَّ	تُقْتَلُنْ
2e f.	قُتِلْتُنَّ	تُقْتَلْنَ	تُقْتَلْنَ	تُقْتَلْنَ	تُقْتَلْنَانِّ	
1e c.	قُتِلْنَا	نُقْتَلُ	نُقْتَلَ	نُقْتَلْ	نُقْتَلَنَّ	نُقْتَلَنْ

Participe.

Sing. m.	مَقْتُولٌ
f.	مَقْتُولَةٌ
Duel. m.	مَقْتُولَانِ
f.	مَقْتُولَتَانِ
Pluriel. m.	مَقْتُولُونَ
f.	مَقْتُولَاتٌ

Formes dérivées

	IIe	IIIe	IVe	Ve	VIe
Voix active. Parfait.	قَتَّلَ	قَاتَلَ	أَقْتَلَ	تَقَتَّلَ	تَقَاتَلَ
Imparfait.	يُقَتِّلُ	يُقَاتِلُ	يُقْتِلُ	يَتَقَتَّلُ	يَتَقَاتَلُ
Impératif.	قَتِّلْ	قَاتِلْ	أَقْتِلْ	تَقَتَّلْ	تَقَاتَلْ
Participe.	مُقَتِّلٌ	مُقَاتِلٌ	مُقْتِلٌ	مُتَقَتِّلٌ	مُتَقَاتِلٌ
Máṣdar.	تَقْتِيلٌ	(مُقَاتَلَةٌ) قِتَالٌ	إِقْتَالٌ	تَقَتُّلٌ	تَقَاتُلٌ
Voix passive. Parfait.	قُتِّلَ	قُوتِلَ	أُقْتِلَ	تُقُتِّلَ	تُقُوتِلَ
Imparfait.	يُقَتَّلُ	يُقَاتَلُ	يُقْتَلُ	يُتَقَتَّلُ	يُتَقَاتَلُ
Participe.	مُقَتَّلٌ	مُقَاتَلٌ	مُقْتَلٌ	مُتَقَتَّلٌ	مُتَقَاتَلٌ

Tab.

Verbe

Voix active.

	Ie	IIe	IIIe	IVe
Parfait.	قَمْطَرَ	تَقَمْطَرَ	اِقْمَنْطَرَ	اِقْمَطَرَّ
Imparfait.	يُقَمْطِرُ	يَتَقَمْطَرُ	يَقْمَنْطِرُ	يَقْمَطِرُّ
Impératif.	قَمْطِرْ	تَقَمْطَرْ	اِقْمَنْطِرْ	اِقْمَطْرِرْ
Participe.	مُقَمْطِرٌ	مُتَقَمْطِرٌ	مُقْمَنْطِرٌ	مُقْمَطِرٌّ
Máṣdar.	قِمْطَارٌ	تَقَمْطُرٌ	اِقْمِنْطَارٌ	اِقْمِطْرَارٌ

du verbe fort.

VIIᵉ	VIIIᵉ	IXᵉ	Xᵉ	XIᵉ
اِنْقَتَلَ	اِقْتَبَلَ	اِقْتَلَّ	اِسْتَقْتَلَ	اِقْتَالَّ
يَنْقَتِلُ	يَقْتَبِلُ	يَقْتَلُّ	يَسْتَقْتِلُ	يَقْتَالُّ
اِنْقَتِلْ	اِقْتَبِلْ	اِقْتَلِلْ	اِسْتَقْتِلْ	اِقْتَالِلْ
مُنْقَتِلٌ	مُقْتَبِلٌ	مُقْتَلٌّ	مُسْتَقْتِلٌ	مُقْتَالٌّ
اِنْقِتَالٌ	اِقْتِبَالٌ	اِقْتِلَالٌ	اِسْتِقْتَالٌ	اقْتِيلَالٌ
أُنْقُتِلَ	أُقْتُبِلَ		أُسْتُقْتِلَ	
يُنْقَتَلُ	يُقْتَبَلُ		يُسْتَقْتَلُ	
مُنْقَتَلٌ	مُقْتَبَلٌ		مُسْتَقْتَلٌ	

IV.

quadrilitère.

Voix passive.

I	IIᵉ	IIIᵉ	IVᵉ
قُمْطِرَ	تُقُمْطِرَ	اُقْمُنْطِرَ	اُقْمُطِرَّ
يُقَمْطَرُ	يُتَقَمْطَرُ	يُقْمَنْطَرُ	يُقْمَطَرُّ
مُقَمْطَرٌ	مُتَقَمْطَرٌ	مُقْمَنْطَرٌ	مُقْمَطَرٌّ

Forme fondamentale

Voix active.

	Parfait.	Imparfait.				
		Indicat.	Subjonct.	Condit.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing.						
3e m.	فَرَّ	يَفِرُّ	يَفِرَّ	يَفْرِرْ	يَفِرَّنَّ	يَفِرَّنْ
3e f.	فَرَّتْ	تَفِرُّ	تَفِرَّ	تَفْرِرْ	تَفِرَّنَّ	تَفِرَّنْ
2e m.	فَرَرْتَ	تَفِرُّ	تَفِرَّ	تَفْرِرْ	تَفِرَّنَّ	تَفِرَّنْ
2e f.	فَرَرْتِ	تَفِرِّينَ	تَفِرِّى	تَفِرِّى	تَفِرِّنَّ	تَفِرِّنْ
1e c.	فَرَرْتُ	أَفِرُّ	أَفِرَّ	أَفْرِرْ	أَفِرَّنَّ	أَفِرَّنْ
Duel.						
3e m.	فَرَّا	يَفِرَّانِ	يَفِرَّا	يَفِرَّا	يَفِرَّانِّ	
3e f.	فَرَّتَا	تَفِرَّانِ	تَفِرَّا	تَفِرَّا	تَفِرَّانِّ	
2e c.	فَرَرْتُمَا	تَفِرَّانِ	تَفِرَّا	تَفِرَّا	تَفِرَّانِّ	
Plur.						
3e m.	فَرُّوا	يَفِرُّونَ	يَفِرُّوا	يَفِرُّوا	يَفِرُّنَّ	يَفِرُّنْ
3e f.	فَرَرْنَ	يَفْرِرْنَ	يَفْرِرْنَ	يَفْرِرْنَ	يَفْرِرْنَانِّ	
2e m.	فَرَرْتُمْ	تَفِرُّونَ	تَفِرُّوا	تَفِرُّوا	تَفِرُّنَّ	تَفِرُّنْ
2e f.	فَرَرْتُنَّ	تَفْرِرْنَ	تَفْرِرْنَ	تَفْرِرْنَ	تَفْرِرْنَانِّ	
1e c.	فَرَرْنَا	نَفِرُّ	نَفِرَّ	نَفْرِرْ	نَفِرَّنَّ	نَفِرَّنْ

	Participe.	Másdar.		Impératif (v. § 122).		
				Simple.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing.						
m.	فَارٌّ	فَرٌّ	2e p.	فِرَّ ou اِفْرِرْ	فِرَّنَّ	فِرَّنْ
f.	فَارَّةٌ			فِرِّى	فِرِّنَّ	فِرِّنْ
Duel.						
m.	فَارَّانِ			c. فِرَّا	فِرَّانِّ	
f.	فَارَّتَانِ					
Plur.						
m.	فَارُّونَ			فِرُّوا	فِرُّنَّ	فِرُّنْ
f.	فَارَّاتٌ			اِفْرِرْنَ	اِفْرِرْنَانِّ	

du verbe sourd.

Voix passive.

Parfait.	Imparfait. Indicat.	Subjonct.	Condit.	Énerg. I.	Énerg. II.
فُرَّ	يُفَرُّ	يُفَرَّ	يُفْرَرْ	يُفَرَّنَّ	يُفَرَّنْ
فُرَّتْ	تُفَرُّ	تُفَرَّ	تُفْرَرْ	تُفَرَّنَّ	تُفَرَّنْ
فُرِرْتَ	تُفَرُّ	تُفَرَّ	تُفْرَرْ	تُفَرَّنَّ	تُفَرَّنْ
فُرِرْتِ	تُفَرِّينَ	تُفَرِّي	تُفَرِّي	تُفَرِّنَّ	تُفَرِّنْ
فُرِرْتُ	أُفَرُّ	أُفَرَّ	أُفْرَرْ	أُفَرَّنَّ	أُفَرَّنْ
فُرَّا	يُفَرَّانِ	يُفَرَّا	يُفَرَّا	يُفَرَّانِّ	
فُرَّتَا	تُفَرَّانِ	تُفَرَّا	تُفَرَّا	تُفَرَّانِّ	
فُرِرْتُمَا	تُفَرَّانِ	تُفَرَّا	تُفَرَّا	تُفَرَّانِّ	
فُرُّوا	يُفَرُّونَ	يُفَرُّوا	يُفَرُّوا	يُفَرُّنَّ	يُفَرُّنْ
فُرِرْنَ	يُفْرَرْنَ	يُفْرَرْنَ	يُفْرَرْنَ	يُفْرَرْنَانِّ	
فُرِرْتُمْ	تُفَرُّونَ	تُفَرُّوا	تُفَرُّوا	تُفَرُّنَّ	تُفَرُّنْ
فُرِرْتُنَّ	تُفْرَرْنَ	تُفْرَرْنَ	تُفْرَرْنَ	تُفْرَرْنَانِّ	
فُرِرْنَا	نُفَرُّ	نُفَرَّ	نُفْرَرْ	نُفَرَّنَّ	نُفَرَّنْ

Participe.

مَفْرُورٌ
مَفْرُورَةٌ
مَفْرُورَانِ
مَفْرُورَتَانِ
مَفْرُورُونَ
مَفْرُورَاتٌ

Autres formes du conditionnel actif (§ 121).

Sing. 3e m.	يَفِرِّ	يَفِرَّ	يَمُدُّ
3e f.	تَفِرِّ	تَفِرَّ	تَمُدُّ
2e m.	تَفِرِّ	تَفِرَّ	تَمُدُّ
1e c.	أَفِرِّ	أَفِرَّ	أَمُدُّ
Plur. 1e c.	نَفِرِّ	نَفِرَّ	نَمُدُّ

Forme fondamentale

Voix active.

	Parfait.	Imparfait. Indicat.	Subjonct.	Condit.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing. 3e m.	فَرَّ	يَفِرُّ	يَفِرَّ	يَفْرِرْ	يَفِرَّنَّ	يَفِرَّنْ
3e f.	فَرَّتْ	تَفِرُّ	تَفِرَّ	تَفْرِرْ	تَفِرَّنَّ	تَفِرَّنْ
2e m.	فَرَرْتَ	تَفِرُّ	تَفِرَّ	تَفْرِرْ	تَفِرَّنَّ	تَفِرَّنْ
2e f.	فَرَرْتِ	تَفِرِّينَ	تَفِرِّي	تَفِرِّي	تَفِرِّنَّ	تَفِرِّنْ
1e c.	فَرَرْتُ	أَفِرُّ	أَفِرَّ	أَفْرِرْ	أَفِرَّنَّ	أَفِرَّنْ
Duel. 3e m.	فَرَّا	يَفِرَّانِ	يَفِرَّا	يَفِرَّا	يَفِرَّانِّ	
3e f.	فَرَّتَا	تَفِرَّانِ	تَفِرَّا	تَفِرَّا	تَفِرَّانِّ	
2e c.	فَرَرْتُمَا	تَفِرَّانِ	تَفِرَّا	تَفِرَّا	تَفِرَّانِّ	
Plur. 3e m.	فَرُّوا	يَفِرُّونَ	يَفِرُّوا	يَفِرُّوا	يَفِرُّنَّ	يَفِرُّنْ
3e f.	فَرَرْنَ	يَفْرِرْنَ	يَفْرِرْنَ	يَفْرِرْنَ	يَفْرِرْنَانِّ	
2e m.	فَرَرْتُمْ	تَفِرُّونَ	تَفِرُّوا	تَفِرُّوا	تَفِرُّنَّ	تَفِرُّنْ
2e f.	فَرَرْتُنَّ	تَفْرِرْنَ	تَفْرِرْنَ	تَفْرِرْنَ	تَفْرِرْنَانِّ	
1e c.	فَرَرْنَا	نَفِرُّ	نَفِرَّ	نَفْرِرْ	نَفِرَّنَّ	نَفِرَّنْ

	Participe.	Másdar.		Impératif (v. § 122). Simple.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing. m.	فَارٌّ	فَرٌّ	2e p.	فِرَّ ou اِفْرِرْ	فِرَّنَّ	فِرَّنْ
f.	فَارَّةٌ			فِرِّي	فِرِّنَّ	فِرِّنْ
Duel. m.	فَارَّانِ		c.	فِرَّا	فِرَّانِّ	
f.	فَارَّتَانِ					
Plur. m.	فَارُّونَ			فِرُّوا	فِرُّنَّ	فِرُّنْ
f.	فَارَّاتٌ			اِفْرِرْنَ	اِفْرِرْنَانِّ	

du verbe sourd.

Voix passive.

Parfait.	Imparfait. Indicat.	Subjonct.	Condit.	Énerg. I.	Énerg. II.
فُرَّ	يُفَرُّ	يُفَرَّ	يُفْرَرْ	يُفَرَّنَّ	يُفَرَّنْ
فُرَّتْ	تُفَرُّ	تُفَرَّ	تُفْرَرْ	تُفَرَّنَّ	تُفَرَّنْ
فُرِرْتَ	تُفَرُّ	تُفَرَّ	تُفْرَرْ	تُفَرَّنَّ	تُفَرَّنْ
فُرِرْتِ	تُفَرِّينَ	تُفَرِّى	تُفَرِّى	تُفَرِّنَّ	تُفَرِّنْ
فُرِرْتُ	أُفَرُّ	أُفَرَّ	أُفْرَرْ	أُفَرَّنَّ	أُفَرَّنْ
فُرَّا	يُفَرَّانِ	يُفَرَّا	يُفَرَّا	يُفَرَّانِّ	
فُرَّتَا	تُفَرَّانِ	تُفَرَّا	تُفَرَّا	تُفَرَّانِّ	
فُرِرْتُمَا	تُفَرَّانِ	تُفَرَّا	تُفَرَّا	تُفَرَّانِّ	
فُرُّوا	يُفَرُّونَ	يُفَرُّوا	يُفَرُّوا	يُفَرُّنَّ	يُفَرُّنْ
فُرِرْنَ	يُفْرَرْنَ	يُفْرَرْنَ	يُفْرَرْنَ	يُفْرَرْنَانِّ	
فُرِرْتُمْ	تُفَرُّونَ	تُفَرُّوا	تُفَرُّوا	تُفَرُّنَّ	تُفَرُّنْ
فُرِرْتُنَّ	تُفْرَرْنَ	تُفْرَرْنَ	تُفْرَرْنَ	تُفْرَرْنَانِّ	
فُرِرْنَا	نُفَرُّ	نُفَرَّ	نُفْرَرْ	نُفَرَّنَّ	نُفَرَّنْ

Participe.

مَفْرُورٌ
مَفْرُورَةٌ
مَفْرُورَانِ
مَفْرُورَتَانِ
مَفْرُورُونَ
مَفْرُورَاتٌ

Autres formes du conditionnel actif (§ 121).

Sing. 3e m.	يَفِرِّ	يَفِرَّ	يَمُدُّ
3e f.	تَفِرِّ	تَفِرَّ	تَمُدُّ
2e m.	تَفِرِّ	تَفِرَّ	تَمُدُّ
1e c.	أَفِرِّ	أَفِرَّ	أَمُدُّ
Plur. 1e c.	نَفِرِّ	نَفِرَّ	نَمُدُّ

Formes dérivées du verbe sourd.

	IIIe	IVe	VIe	VIIe	VIIIe	X^e
Voix active. Parf.	فَارَّ	أَفَرَّ	تَفَارَّ	اِنْفَرَّ	اِفْتَرَّ	اِسْتَفَرَّ
Imparf.	يُفَارُّ	يُفِرُّ	يَتَفَارُّ	يَنْفَرُّ	يَفْتَرُّ	يَسْتَفِرُّ
Impérat.	فَارِرْ	أَفْرِرْ	تَفَارَرْ	اِنْفَرِرْ	اِفْتَرِرْ	اِسْتَفْرِرْ
Participe.	مُفَارٌّ	مُفِرٌّ	مُتَفَارٌّ	مُنْفَرٌّ	مُفْتَرٌّ	مُسْتَفِرٌّ
Máṣdar.	فِرَارٌ	إِفْرَارٌ	تَفَارٌّ	اِنْفِرَارٌ	اِفْتِرَارٌ	اِسْتِفْرَارٌ
Voix passive. Parf.	فُورِرَ	أُفِرَّ	تُفُورِرَ	اُنْفُرَّ	اُفْتُرَّ	اُسْتُفِرَّ
Imparf.	يُفَارُّ	يُفَرُّ	يُتَفَارُّ	يُنْفَرُّ	يُفْتَرُّ	يُسْتَفَرُّ
Participe.	مُفَارٌّ	مُفَرٌّ	مُتَفَارٌّ	مُنْفَرٌّ	مُفْتَرٌّ	مُسْتَفَرٌّ

	IIe		V^e		IXe	XIe
	V. Act.	V. Pass.	V. Act.	V. Pass.		
Parf.	فَرَّرَ	فُرِّرَ	تَفَرَّرَ	تُفُرِّرَ	اِفْرَرَّ	اِفْرَارَّ
Imparf.	يُفَرِّرُ	يُفَرَّرُ	يَتَفَرَّرُ	يُتَفَرَّرُ	يَفْرَرُّ	يَفْرَارُّ
Impérat.	فَرِّرْ		تَفَرَّرْ		اِفْرَرِرْ	اِفْرَارِرْ
Participe.	مُفَرِّرٌ	مُفَرَّرٌ	مُتَفَرِّرٌ	مُتَفَرَّرٌ	مُفْرَرٌّ	مُفْرَارٌّ
Máṣdar.	تَفْرِيرٌ		تَفَرُّرٌ		اِفْرِرَارٌ	اِفْرِيرَارٌ

Verbe à première radicale hámza.

	Ie	Ie	IIe	IIIe	IVe	Ve	VIe
Voix act. Parf.	أَثَرَ	أَمَلَ	أَثَّرَ	آثَرَ	آثَرَ	تَأَثَّرَ	تَآثَرَ et تَوَاثَرَ
Imparf.	يَأْثِرُ	يَأْمُلُ	يُؤَثِّرُ	يُوَاثِرُ	يُؤْثِرُ	يَتَأَثَّرُ	يَتَآثَرُ - يَتَوَاثَرُ
Impérat.	اِيثِرْ	اُومُلْ	أَثِّرْ	آثِرْ	آثِرْ	تَأَثَّرْ	تَآثَرْ - تَوَاثَرْ
Participe.	آثِرٌ		مُؤَثِّرٌ	مُوَاثِرٌ	مُؤْثِرٌ	مُتَأَثِّرٌ	مُتَآثِرٌ - مُتَوَاثِرٌ
Máṣdar.	أَثْرٌ		تَأْثِيرٌ	إِثَارٌ	إِيثَارٌ	تَأَثُّرٌ	تَآثُرٌ - تَوَاثُرٌ
Voix pass. Parf.	أُثِرَ		أُثِّرَ	أُوثِرَ	أُوثِرَ	تُؤُثِّرَ	تُؤُثِرَ - تُوُوثِرَ
Imparf.	يُؤْثَرُ		يُؤَثَّرُ	يُوَاثَرُ	يُؤْثَرُ	يُتَأَثَّرُ	يُتَآثَرُ - يُتَوَاثَرُ
Participe.	مَأْثُورٌ		مُؤَثَّرٌ	مُوَاثَرٌ	مُؤْثَرٌ	مُتَأَثَّرٌ	مُتَآثَرٌ - مُتَوَاثَرٌ

	VIIe	VIIIe	IXe	Xe	XIe
Voix act. Parf.	Manque (v. § 128).	اِيتَثَرَ	اِيثَرَّ	اِسْتَأْثَرَ	اِيثَارَّ
Imparf.		يَأْتَثِرُ	يَأْثَرُّ	يَسْتَأْثِرُ	يَأْثَارُّ
Impérat. (§ 128, Rem. *b*)		اِيتَثِرْ	اِيثَرِرْ	اِسْتَأْثِرْ	اِيثَارِرْ
Participe.		مُؤْتَثِرٌ	مُؤْثَرٌّ	مُسْتَأْثِرٌ	مُؤْثَارٌّ
Máṣdar.		اِيتِثَارٌ	اِيثِرَارٌ	اِسْتِئْثَارٌ	اِيثِيرَارٌ
Voix pass. Parf.		اُوتُثِرَ		اُسْتُؤْثِرَ	
Imparf.		يُؤْتَثَرُ		يُسْتَأْثَرُ	
Participe.		مُؤْتَثَرٌ		مُسْتَأْثَرٌ	

Verbe à deuxième radicale hámza.

	Ie			IIe	IIIe	IVe
Voix act. Parf.	سَأَلَ	صَئِبَ	بَؤُسَ	لَأَّمَ	لَاءَمَ	أَلْأَمَ
Imparf.	يَسْأَلُ	يَصْأَبُ	يَبْؤُسُ	يُلَئِّمُ	يُلَائِمُ	يُلْئِمُ
Impérat.	اِسْأَلْ	اِصْأَبْ	اُبْؤُسْ	لَئِّمْ	لَائِمْ	أَلْئِمْ
Participe.	سَائِلٌ	صَائِبٌ	بَائِسٌ	مُلَئِّمٌ	مُلَائِمٌ	مُلْئِمٌ
Máṣdar.	سُؤَالٌ	صَأْبٌ	بَأْسٌ	تَلْئِيمٌ	مُلَاءَمَةٌ	إِلْآمٌ
Voix pass. Parf.	سُئِلَ			لُئِّمَ	لُوئِمَ	أُلْئِمَ
Imparf.	يُسْأَلُ			يُلَأَّمُ	يُلَاءَمُ	يُلْأَمُ
Participe.	مَسْؤُولٌ			مُلَأَّمٌ	مُلَاءَمٌ	مُلْأَمٌ

	Ve	VIe	VIIe	VIIIe	Xe
Voix act. Parf.	تَلَأَّمَ	تَلَاءَمَ	اِنْجَأَثَ	اِلْتَأَمَ	اِسْتَلْأَمَ
Imparf.	يَتَلَأَّمُ	يَتَلَاءَمُ	يَنْجَئِثُ	يَلْتَئِمُ	يَسْتَلْئِمُ
Impérat.	تَلَأَّمْ	تَلَاءَمْ	اِنْجَئِثْ	اِلْتَئِمْ	اِسْتَلْئِمْ
Participe.	مُتَلَئِّمٌ	مُتَلَائِمٌ	مُنْجَئِثٌ	مُلْتَئِمٌ	مُسْتَلْئِمٌ
Máṣdar.	تَلَؤُّمٌ	تَلَاؤُمٌ	اِنْجِئَاثٌ	اِلْتِئَامٌ	اِسْتِلْآمٌ
Voix pass. Parf.	تُلُئِّمَ	تُلُوئِمَ	اُنْجُئِثَ	اُلْتُئِمَ	اُسْتُلْئِمَ
Imparf.	يُتَلَأَّمُ	يُتَلَاءَمُ	يُنْجَأَثُ	يُلْتَأَمُ	يُسْتَلْأَمُ
Participe.	مُتَلَأَّمٌ	مُتَلَاءَمٌ	مُنْجَأَثٌ	مُلْتَأَمٌ	مُسْتَلْأَمٌ

Verbe à troisième radicale hámza.

	Ie				IIe
Voix act. Parf. 3e m.	بَرَأَ	هَنَأَ	دَنُؤَ	خَطِئَ	بَرَّأَ
3e f.	بَرَأَتْ	هَنَأَتْ	دَنُؤَتْ	خَطِئَتْ	بَرَّأَتْ
2e m.	بَرَأْتَ	هَنَأْتَ	دَنُؤْتَ	خَطِئْتَ	بَرَّأْتَ
Imparf.	يَبْرَأُ	يَهْنِئُ	يَدْنُؤُ	يَخْطَأُ	يُبَرِّئُ
Impérat.	اِبْرَأْ	اِهْنِئْ	اُدْنُؤْ	اِخْطَأْ	بَرِّئْ
Participe.	بَارِئٌ	هَانِئٌ	دَانِئٌ	خَاطِئٌ	مُبَرِّئٌ
Másdar.	بَرْءٌ	هَنْءٌ	دُنُوءَةٌ	خِطْءٌ ou خِطْأَةٌ	تَبْرِئَةٌ
Voix pass. Parf.	بُرِئَ	هُنِئَ		خُطِئَ	بُرِّئَ
Imparf.	يُبْرَأُ	يُهْنَأُ		يُخْطَأُ	يُبَرَّأُ
Participe.	مَبْرُوءٌ	مَهْنُوءٌ		مَخْطُوءٌ	مُبَرَّأٌ

	IIIe	IVe	Ve	VIe	VIIe	VIIIe	Xe
Voix act. Parf.	بَارَأَ	أَبْرَأَ	تَبَرَّأَ	تَبَارَأَ	اِنْسَبَأَ	اِهْتَنَأَ	اِسْتَبْرَأَ
Imparf.	يُبَارِئُ	يُبْرِئُ	يَتَبَرَّأُ	يَتَبَارَأُ	يَنْسَبِئُ	يَهْتَنِئُ	يَسْتَبْرِئُ
Impérat.	بَارِئْ	أَبْرِئْ	تَبَرَّأْ	تَبَارَأْ	اِنْسَبِئْ	اِهْتَنِئْ	اِسْتَبْرِئْ
Participe.	مُبَارِئٌ	مُبْرِئٌ	مُتَبَرِّئٌ	مُتَبَارِئٌ	مُنْسَبِئٌ	مُهْتَنِئٌ	مُسْتَبْرِئٌ
Másdar	مُبَارَأَةٌ	إِبْرَاءٌ	تَبَرُّؤٌ	تَبَارُؤٌ	اِنْسِبَاءٌ	اِهْتِنَاءٌ	اِسْتِبْرَاءٌ
Voix pass. Parf.	بُورِئَ	أُبْرِئَ	تُبُرِّئَ	تُبُورِئَ	اُنْسُبِئَ	اُهْتُنِئَ	اُسْتُبْرِئَ
Imparf.	يُبَارَأُ	يُبْرَأُ	يُتَبَرَّأُ	يُتَبَارَأُ	يُنْسَبَأُ	يُهْتَنَأُ	يُسْتَبْرَأُ
Participe.	مُبَارَأٌ	مُبْرَأٌ	مُتَبَرَّأٌ	مُتَبَارَأٌ	مُنْسَبَأٌ	مُهْتَنَأٌ	مُسْتَبْرَأٌ

Verbe à première radicale و ou ى.

	Ie					
Voix act. Parf.	وَعَدَ	وَرِثَ	وَضَعَ	وَجِلَ	وَدَّ	يَسَرَ
Imparf.	يَعِدُ	يَرِثُ	يَضَعُ	يَوْجَلُ	يَوَدُّ	يَيْسِرُ
Impérat.	عِدْ	رِثْ	ضَعْ	اِيجَلْ	اِيدَدْ	اِيسِرْ
Máṣdar.	وَعْدٌ	وِرْثٌ	وَضْعٌ	وَجَلٌ	وُدٌّ	يَسْرٌ
	عِدَةٌ	رِثَةٌ	ضَعَةٌ			
Voix pass. Parf.	وُعِدَ	وُرِثَ	وُضِعَ		وُدَّ	يُسِرَ
Imparf.	يُوعَدُ	يُورَثُ	يُوضَعُ		يُوَدُّ	يُوسَرُ
Participe.	مَوْعُودٌ	مَوْرُوثٌ	مَوْضُوعٌ		مَوْدُودٌ	مَيْسُورٌ

	IVe		VIIIe		Xe	
Voix act. Parf.	أَوْجَبَ	أَيْسَرَ	اِتَّعَدَ	اِتَّسَرَ	اِسْتَوْعَدَ	اِسْتَيْسَرَ
Imparf.	يُوجِبُ	يُوسِرُ	يَتَّعِدُ	يَتَّسِرُ	يَسْتَوْعِدُ	يَسْتَيْسِرُ
Impérat.	أَوْجِبْ	أَيْسِرْ	اِتَّعِدْ	اِتَّسِرْ	اِسْتَوْعِدْ	اِسْتَيْسِرْ
Participe.	مُوجِبٌ	مُوسِرٌ	مُتَّعِدٌ	مُتَّسِرٌ	مُسْتَوْعِدٌ	مُسْتَيْسِرٌ
Máṣdar.	إِيجَابٌ	إِيسَارٌ	اِتِّعَادٌ	اِتِّسَارٌ	اِسْتِيعَادٌ	اِسْتِيسَارٌ
Voix pass. Parf.	أُوجِبَ	أُوسِرَ	اُتُّعِدَ	اُتُّسِرَ	اُسْتُوعِدَ	اُسْتُوسِرَ
Imparf.	يُوجَبُ	يُوسَرُ	يُتَّعَدُ	يُتَّسَرُ	يُسْتَوْعَدُ	يُسْتَيْسَرُ
Participe.	مُوجَبٌ	مُوسَرٌ	مُتَّعَدٌ	مُتَّسَرٌ	مُسْتَوْعَدٌ	مُسْتَيْسَرٌ

Verbe à deuxième radicale و.

Voix active de la forme fondamentale.

	Parfait.	Imparfait. Indic.	Subjonct.	Condit.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing. 3e m.	قَالَ	يَقُولُ	يَقُولَ	يَقُلْ	يَقُولَنَّ	يَقُولَنْ
3e f.	قَالَتْ	تَقُولُ	تَقُولَ	تَقُلْ	تَقُولَنَّ	تَقُولَنْ
2e m.	قُلْتَ	تَقُولُ	تَقُولَ	تَقُلْ	تَقُولَنَّ	تَقُولَنْ
2e f.	قُلْتِ	تَقُولِينَ	تَقُولِى	تَقُولِى	تَقُولِنَّ	تَقُولِنْ
1e c.	قُلْتُ	أَقُولُ	أَقُولَ	أَقُلْ	أَقُولَنَّ	أَقُولَنْ
Duel. 3e m.	قَالَا	يَقُولَانِ	يَقُولَا	يَقُولَا	يَقُولَانِّ	
3e f.	قَالَتَا	تَقُولَانِ	تَقُولَا	تَقُولَا	تَقُولَانِّ	
2e c.	قُلْتُمَا	تَقُولَانِ	تَقُولَا	تَقُولَا	تَقُولَانِّ	
Plur. 3e m.	قَالُوا	يَقُولُونَ	يَقُولُوا	يَقُولُوا	يَقُولُنَّ	يَقُولُنْ
3e f.	قُلْنَ	يَقُلْنَ	يَقُلْنَ	يَقُلْنَ	يَقُلْنَانِّ	
2e m.	قُلْتُمْ	تَقُولُونَ	تَقُولُوا	تَقُولُوا	تَقُولُنَّ	تَقُولُنْ
2e f.	قُلْتُنَّ	تَقُلْنَ	تَقُلْنَ	تَقُلْنَ	تَقُلْنَانِّ	
1e c.	قُلْنَا	نَقُولُ	نَقُولَ	نَقُلْ	نَقُولَنَّ	نَقُولَنْ

	Participe.	Másdar.		Impératif. Simple.	Énerg. I.	Énerg II.
Sing. m.	قَآئِلٌ	قَوْلٌ		قُلْ	قُولَنَّ	قُولَنْ
f.	قَآئِلَةٌ			قُولِى	قُولِنَّ	قُولِنْ
Duel. m.	قَآئِلَانِ					
f.	قَآئِلَتَانِ		2e p. c.	قُولَا	قُولَانِّ	
Plur. m.	قَآئِلُونَ			قُولُوا	قُولُنَّ	قُولُنْ
f.	قَآئِلَاتٌ			قُلْنَ	قُلْنَانِّ	

Verbe à deuxième radicale ى.

Voix active de la forme fondamentale.

	Parfait.	Imparfait. Indic.	Subjonct.	Condit.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing. 3e m.	بَاعَ	يَبِيعُ	يَبِيعَ	يَبِعْ	يَبِيعَنَّ	يَبِيعَنْ
3e f.	بَاعَتْ	تَبِيعُ	تَبِيعَ	تَبِعْ	تَبِيعَنَّ	تَبِيعَنْ
2e m.	بِعْتَ	تَبِيعُ	تَبِيعَ	تَبِعْ	تَبِيعَنَّ	تَبِيعَنْ
2e f.	بِعْتِ	تَبِيعِينَ	تَبِيعِى	تَبِيعِى	تَبِيعِنَّ	تَبِيعِنْ
1e c.	بِعْتُ	أَبِيعُ	أَبِيعَ	أَبِعْ	أَبِيعَنَّ	أَبِيعَنْ
Duel. 3e m.	بَاعَا	يَبِيعَانِ	يَبِيعَا	يَبِيعَا	يَبِيعَانِّ	
3e f.	بَاعَتَا	تَبِيعَانِ	تَبِيعَا	تَبِيعَا	تَبِيعَانِّ	
2e c.	بِعْتُمَا	تَبِيعَانِ	تَبِيعَا	تَبِيعَا	تَبِيعَانِّ	
Plur. 3e m.	بَاعُوا	يَبِيعُونَ	يَبِيعُوا	يَبِيعُوا	يَبِيعُنَّ	يَبِيعُنْ
3e f.	بِعْنَ	يَبِعْنَ	يَبِعْنَ	يَبِعْنَ	يَبِعْنَانِّ	
2e m.	بِعْتُمْ	تَبِيعُونَ	تَبِيعُوا	تَبِيعُوا	تَبِيعُنَّ	تَبِيعُنْ
2e f.	بِعْتُنَّ	تَبِعْنَ	تَبِعْنَ	تَبِعْنَ	تَبِعْنَانِّ	
1e c.	بِعْنَا	نَبِيعُ	نَبِيعَ	نَبِعْ	نَبِيعَنَّ	نَبِيعَنْ

	Participe.	Másdar.		Impératif. Simple.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing. m.	بَآئِعٌ	بَيْعٌ		بِعْ	بِيعَنَّ	بِيعَنْ
f.	بَآئِعَةٌ			بِيعِى	بِيعِنَّ	بِيعِنْ
Duel. m.	بَآئِعَانِ		2e p. c.	بِيعَا	بِيعَانِّ	
f.	بَآئِعَتَانِ					
Plur. m.	بَآئِعُونَ			بِيعُوا	بِيعُنَّ	بِيعُنْ
f.	بَآئِعَاتٌ			بِعْنَ	بِعْنَانِّ	

Verbe à deuxième radicale و.

Voix passive de la forme fondamentale.

	Parfait.	Imparfait.				
		Indic.	Subjonct.	Condit.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing.						
3e m.	قِيلَ	يُقَالُ	يُقَالَ	يُقَلْ	يُقَالَنَّ	يُقَالَنْ
3e f.	قِيلَتْ	تُقَالُ	تُقَالَ	تُقَلْ	تُقَالَنَّ	تُقَالَنْ
2e m.	قِلْتَ	تُقَالُ	تُقَالَ	تُقَلْ	تُقَالَنَّ	تُقَالَنْ
2e f.	قِلْتِ	تُقَالِينَ	تُقَالِي	تُقَالِي	تُقَالِنَّ	تُقَالِنْ
1e c.	قِلْتُ	أُقَالُ	أُقَالَ	أُقَلْ	أُقَالَنَّ	أُقَالَنْ
Duel.						
3e m.	قِيلَا	يُقَالَانِ	يُقَالَا	يُقَالَا	يُقَالَانِّ	
3e f.	قِيلَتَا	تُقَالَانِ	تُقَالَا	تُقَالَا	تُقَالَانِّ	
2e c.	قِلْتُمَا	تُقَالَانِ	تُقَالَا	تُقَالَا	تُقَالَانِّ	
Plur.						
3e m.	قِيلُوا	يُقَالُونَ	يُقَالُوا	يُقَالُوا	يُقَالُنَّ	يُقَالُنْ
3e f.	قِلْنَ	يُقَلْنَ	يُقَلْنَ	يُقَلْنَ	يُقَلْنَانِّ	
2e m.	قِلْتُمْ	تُقَالُونَ	تُقَالُوا	تُقَالُوا	تُقَالُنَّ	تُقَالُنْ
2e f.	قِلْتُنَّ	تُقَلْنَ	تُقَلْنَ	تُقَلْنَ	تُقَلْنَانِّ	
1e c.	قِلْنَا	نُقَالُ	نُقَالَ	نُقَلْ	نُقَالَنَّ	نُقَالَنْ

	Participe.
Sing.	
m.	مَقُولٌ
f.	مَقُولَةٌ
Duel.	
m.	مَقُولَانِ
f.	مَقُولَتَانِ
Plur.	
m.	مَقُولُونَ
f.	مَقُولَاتٌ

Les verbes qui ont un ى pour deuxième radicale se conjuguent, à la voix passive, de la même manière que les verbes qui ont pour deuxième radicale un و; sauf le participe qui est de la forme مَبِيعٌ.

Verbe à deuxième radicale و ou ى.

Formes dérivées.

	IVe	VIIe	VIIIe	X^e
Voix act. Parf.	أَقَالَ	اِنْقَالَ	اِقْتَالَ	اِسْتَقَالَ
Imparf.	يُقِيلُ	يَنْقَالُ	يَقْتَالُ	يَسْتَقِيلُ
Impér.	أَقِلْ	اِنْقَلْ	اِقْتَلْ	اِسْتَقِلْ
Participe.	مُقِيلٌ	مُنْقَالٌ	مُقْتَالٌ	مُسْتَقِيلٌ
Máṣdar.	إِقَالَةٌ	اِنْقِيَالٌ	اِقْتِيَالٌ	اِسْتِقَالَةٌ
Voix pass. Parf.	أُقِيلَ	اُنْقِيلَ	اُقْتِيلَ	اُسْتُقِيلَ
Imparf.	يُقَالُ	يُنْقَالُ	يُقْتَالُ	يُسْتَقَالُ
Participe.	مُقَالٌ	مُنْقَالٌ	مُقْتَالٌ	مُسْتَقَالٌ

	IIe	IIIe	V^e	VIe	IXe	XIe
Voix act. Parf.	قَوَّلَ	قَاوَلَ	تَقَوَّلَ	تَقَاوَلَ	اِسْوَدَّ	اِسْوَادَّ
Imparf.	يُقَوِّلُ	يُقَاوِلُ	يَتَقَوَّلُ	يَتَقَاوَلُ	يَسْوَدُّ	يَسْوَادُّ
Impérat.	قَوِّلْ	قَاوِلْ	تَقَوَّلْ	تَقَاوَلْ	اِسْوَدِدْ	اِسْوَادِدْ
Participe.	مُقَوِّلٌ	مُقَاوِلٌ	مُتَقَوِّلٌ	مُتَقَاوِلٌ	مُسْوَدٌّ	مُسْوَادٌّ
Máṣdar.	تَقْوِيلٌ	مُقَاوَلَةٌ	تَقَوُّلٌ	تَقَاوُلٌ	اِسْوِدَادٌ	اِسْوِيدَادٌ
Voix pass. Parf.	قُوِّلَ	قُووِلَ	تُقُوِّلَ	تُقُووِلَ		
Imparf.	يُقَوَّلُ	يُقَاوَلُ	يُتَقَوَّلُ	يُتَقَاوَلُ		
Participe.	مُقَوَّلٌ	مُقَاوَلٌ	مُتَقَوَّلٌ	مُتَقَاوَلٌ		

Verbe à troisième radicale و de la forme قَبَلَ.

Voix active de la forme fondamentale.

	Parfait.	Imparfait.				
		Indicat.	Subjonct.	Condit.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing.						
3e m.	غَزَا	يَغْزُو	يَغْزُوَ	يَغْزُ	يَغْزُوَنَّ	يَغْزُوَنْ
3e f.	غَزَتْ	تَغْزُو	تَغْزُوَ	تَغْزُ	تَغْزُوَنَّ	تَغْزُوَنْ
2e m.	غَزَوْتَ	تَغْزُو	تَغْزُوَ	تَغْزُ	تَغْزُوَنَّ	تَغْزُوَنْ
2e f.	غَزَوْتِ	تَغْزِينَ	تَغْزِى	تَغْزِى	تَغْزِنَّ	تَغْزِنْ
1e c.	غَزَوْتُ	أَغْزُو	أَغْزُوَ	أَغْزُ	أَغْزُوَنَّ	أَغْزُوَنْ
Duel.						
3e m.	غَزَوَا	يَغْزُوَانِ	يَغْزُوَا	يَغْزُوَا	يَغْزُوَانِّ	
3e f.	غَزَتَا	تَغْزُوَانِ	تَغْزُوَا	تَغْزُوَا	تَغْزُوَانِّ	
2e c.	غَزَوْتُمَا	تَغْزُوَانِ	تَغْزُوَا	تَغْزُوَا	تَغْزُوَانِّ	
Pluriel.						
3e m.	غَزَوْا	يَغْزُونَ	يَغْزُوا	يَغْزُوا	يَغْزُنَّ	يَغْزُنْ
3e f.	غَزَوْنَ	يَغْزُونَ	يَغْزُونَ	يَغْزُونَ	يَغْزُونَانِّ	
2e m.	غَزَوْتُمْ	تَغْزُونَ	تَغْزُوا	تَغْزُوا	تَغْزُنَّ	تَغْزُنْ
2e f.	غَزَوْتُنَّ	تَغْزُونَ	تَغْزُونَ	تَغْزُونَ	تَغْزُونَانِّ	
1e c.	غَزَوْنَا	نَغْزُو	نَغْزُوَ	نَغْزُ	نَغْزُوَنَّ	نَغْزُوَنْ

	Participe.	Máṣdar.		Impératif.		
				Simple.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing.						
m.	غَازٍ	غَزْوٌ	2e p.	أُغْزُ	أُغْزُوَنَّ	أُغْزُوَنْ
f.	غَازِيَةٌ		2e p.	أُغْزِى	أُغْزِنَّ	أُغْزِنْ
Duel.						
m.	غَازِيَانِ		2e p. c.	أُغْزُوَا	أُغْزُوَانِّ	
f.	غَازِيَتَانِ					
Plur.						
m.	غَازُونَ		2e p.	أُغْزُوا	أُغْزُنَّ	أُغْزُنْ
f.	غَازِيَاتٌ		2e p.	أُغْزُونَ	أُغْزُونَانِّ	

Verbe à troisième radicale ى de la forme قَبَلَ.

Voix active de la forme fondamentale.

	Parfait.	Imparfait. Indic.	Subjonct.	Condit.	Énerg I.	Énerg II.
Sing. 3e m.	رَمَى	يَرْمِى	يَرْمِىَ	يَرْمِ	يَرْمِيَنَّ	يَرْمِيَنْ
3e f.	رَمَتْ	تَرْمِى	تَرْمِىَ	تَرْمِ	تَرْمِيَنَّ	تَرْمِيَنْ
2e m.	رَمَيْتَ	تَرْمِى	تَرْمِىَ	تَرْمِ	تَرْمِيَنَّ	تَرْمِيَنْ
2e f.	رَمَيْتِ	تَرْمِينَ	تَرْمِى	تَرْمِى	تَرْمِنَّ	تَرْمِنْ
1e c.	رَمَيْتُ	أَرْمِى	أَرْمِىَ	أَرْمِ	أَرْمِيَنَّ	أَرْمِيَنْ
Duel. 3e m.	رَمَيَا	يَرْمِيَانِ	يَرْمِيَا	يَرْمِيَا	يَرْمِيَانِّ	
3e f.	رَمَتَا	تَرْمِيَانِ	تَرْمِيَا	تَرْمِيَا	تَرْمِيَانِّ	
2e c.	رَمَيْتُمَا	تَرْمِيَانِ	تَرْمِيَا	تَرْمِيَا	تَرْمِيَانِّ	
Plur. 3e m.	رَمَوْا	يَرْمُونَ	يَرْمُوا	يَرْمُوا	يَرْمُنَّ	يَرْمُنْ
3e f.	رَمَيْنَ	يَرْمِينَ	يَرْمِينَ	يَرْمِينَ	يَرْمِينَانِّ	
2e m.	رَمَيْتُمْ	تَرْمُونَ	تَرْمُوا	تَرْمُوا	تَرْمُنَّ	تَرْمُنْ
2e f.	رَمَيْتُنَّ	تَرْمِينَ	تَرْمِينَ	تَرْمِينَ	تَرْمِينَانِّ	
1e c.	رَمَيْنَا	نَرْمِى	نَرْمِىَ	نَرْمِ	نَرْمِيَنَّ	نَرْمِيَنْ

	Participe.	Másdar.		Impératif. Simple.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing. m.	رَامٍ	رَمْىٌ	2e p. m.	اِرْمِ	اِرْمِيَنَّ	اِرْمِيَنْ
f.	رَامِيَةٌ		2e p. f.	اِرْمِى	اِرْمِنَّ	اِرْمِنْ
Duel. m.	رَامِيَانِ		2e p. c.	اِرْمِيَا	اِرْمِيَانِّ	
f.	رَامِيَتَانِ					
Plur. m.	رَامُونَ		2e p. m.	اِرْمُوا	اِرْمُنَّ	اِرْمُنْ
f.	رَامِيَاتٌ		2e p. f.	اِرْمِينَ	اِرْمِينَانِّ	

Verbe à troisième radicale و ou ى de la forme قَبِلَ.

Voix active de la forme fondamentale.

	Parfait.	Imparfait. Indic.	Subjonct.	Condit.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing. 3e m.	رَضِىَ	يَرْضَى	يَرْضَى	يَرْضَ	يَرْضَيَنَّ	يَرْضَيَنْ
3e f.	رَضِيَتْ	تَرْضَى	تَرْضَى	تَرْضَ	تَرْضَيَنَّ	تَرْضَيَنْ
2e m.	رَضِيتَ	تَرْضَى	تَرْضَى	تَرْضَ	تَرْضَيَنَّ	تَرْضَيَنْ
2e f.	رَضِيتِ	تَرْضَيْنَ	تَرْضَىْ	تَرْضَىْ	تَرْضَيِنَّ	تَرْضَيِنْ
1e c.	رَضِيتُ	أَرْضَى	أَرْضَى	أَرْضَ	أَرْضَيَنَّ	أَرْضَيَنْ
Duel. 3e m.	رَضِيَا	يَرْضَيَانِ	يَرْضَيَا	يَرْضَيَا	يَرْضَيَانِّ	
3e f.	رَضِيَتَا	تَرْضَيَانِ	تَرْضَيَا	تَرْضَيَا	تَرْضَيَانِّ	
2e c.	رَضِيتُمَا	تَرْضَيَانِ	تَرْضَيَا	تَرْضَيَا	تَرْضَيَانِّ	
Plur. 3e m.	رَضُوا	يَرْضَوْنَ	يَرْضَوْا	يَرْضَوْا	يَرْضَوُنَّ	يَرْضَوُنْ
3e f.	رَضِينَ	يَرْضَيْنَ	يَرْضَيْنَ	يَرْضَيْنَ	يَرْضَيْنَانِّ	
2e m.	رَضِيتُمْ	تَرْضَوْنَ	تَرْضَوْا	تَرْضَوْا	تَرْضَوُنَّ	تَرْضَوُنْ
2e f.	رَضِيتُنَّ	تَرْضَيْنَ	تَرْضَيْنَ	تَرْضَيْنَ	تَرْضَيْنَانِّ	
1e c.	رَضِينَا	نَرْضَى	نَرْضَى	نَرْضَ	نَرْضَيَنَّ	نَرْضَيَنْ

	Participe.	Másdar.		Impératif. Simple.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing. m.	رَاضٍ	رِضًا	2e p. m.	اِرْضَ	اِرْضَيَنَّ	اِرْضَيَنْ
f.	رَاضِيَةٌ		2e p. f.	اِرْضَىْ	اِرْضَيِنَّ	اِرْضَيِنْ
Duel. m.	رَاضِيَانِ		2e p. c.	اِرْضَيَا	اِرْضَيَانِّ	
f.	رَاضِيَتَانِ					
Plur. m.	رَاضُونَ		2e p. m.	اِرْضَوْا	اِرْضَوُنَّ	اِرْضَوُنْ
f.	رَاضِيَاتٌ		2e p. f.	اِرْضَيْنَ	اِرْضَيْنَانِّ	

Verbe à troisième radicale و ou ى.

Voix passive de la forme fondamentale.

	Parfait.	Imparfait.				
		Indic.	Subjonct.	Condit.	Énerg. I.	Énerg. II.
Sing.						
3e m.	غُزِىَ	يُغْزَى	يُغْزَى	يُغْزَ	يُغْزَيَنَّ	يُغْزَيَنْ
3e f.	غُزِيَتْ	تُغْزَى	تُغْزَى	تُغْزَ	تُغْزَيَنَّ	تُغْزَيَنْ
2e m.	غُزِيتَ	تُغْزَى	تُغْزَى	تُغْزَ	تُغْزَيَنَّ	تُغْزَيَنْ
2e f.	غُزِيتِ	تُغْزَيْنَ	تُغْزَىْ	تُغْزَىْ	تُغْزَيِنَّ	تُغْزَيِنْ
1e c.	غُزِيتُ	أُغْزَى	أُغْزَى	أُغْزَ	أُغْزَيَنَّ	أُغْزَيَنْ
Duel.						
3e m.	غُزِيَا	يُغْزَيَانِ	يُغْزَيَا	يُغْزَيَا	يُغْزَيَانِّ	
3e f.	غُزِيَتَا	تُغْزَيَانِ	تُغْزَيَا	تُغْزَيَا	تُغْزَيَانِّ	
2e c.	غُزِيتُمَا	تُغْزَيَانِ	تُغْزَيَا	تُغْزَيَا	تُغْزَيَانِّ	
Plur.						
3e m.	غُزُوا	يُغْزَوْنَ	يُغْزَوْا	يُغْزَوْا	يُغْزَوُنَّ	يُغْزَوُنْ
3e f.	غُزِينَ	يُغْزَيْنَ	يُغْزَيْنَ	يُغْزَيْنَ	يُغْزَيْنَانِّ	
2e m.	غُزِيتُمْ	تُغْزَوْنَ	تُغْزَوْا	تُغْزَوْا	تُغْزَوُنَّ	تُغْزَوُنْ
2e f.	غُزِيتُنَّ	تُغْزَيْنَ	تُغْزَيْنَ	تُغْزَيْنَ	تُغْزَيْنَانِّ	
1e c.	غُزِينَا	نُغْزَى	نُغْزَى	نُغْزَ	نُغْزَيَنَّ	نُغْزَيَنْ

Participe.

مَغْزُوٌّ مَرْمِىٌّ

Les verbes رَمَى et رَضِىَ se conjuguent, à la voix passive, de la même manière que le verbe غَزَا, à l'exception du participe مَرْمِىٌّ.

Formes dérivées du verbe à troisième radicale و ou ى.

	IIe	IIIe	IVe	V^e	VIe
Voix act. Parf.	غَزَّى	غَازَى	أَغْزَى	تَغَزَّى	تَغَازَى
Imparf.	يُغَزِّى	يُغَازِى	يُغْزِى	يَتَغَزَّى	يَتَغَازَى
Impér.	غَزِّ	غَازِ	أَغْزِ	تَغَزَّ	تَغَازَ
Participe.	مُغَزٍّ	مُغَازٍ	مُغْزٍ	مُتَغَزٍّ	مُتَغَازٍ
Máṣdar.	تَغْزِيَةٌ	مُغَازَاةٌ ou غِزَآءٌ	إِغْزَآءٌ	تَغَزٍّ	تَغَازٍ
Voix pass. Parf.	غُزِّىَ	غُوزِىَ	أُغْزِىَ	تُغُزِّىَ	تُغُوزِىَ
Imparf.	يُغَزَّى	يُغَازَى	يُغْزَى	يُتَغَزَّى	يُتَغَازَى
Participe.	مُغَزًّى	مُغَازًى	مُغْزًى	مُتَغَزًّى	مُتَغَازًى

	VIIe	VIIIe	X^e
Voix act. Parf.	اِنْغَزَى	اِغْتَزَى	اِسْتَغْزَى
Imparf.	يَنْغَزِى	يَغْتَزِى	يَسْتَغْزِى
Impérat.	اِنْغَزِ	اِغْتَزِ	اِسْتَغْزِ
Participe.	مُنْغَزٍ	مُغْتَزٍ	مُسْتَغْزٍ
Máṣdar.	اِنْغِزَآءٌ	اِغْتِزَآءٌ	اِسْتِغْزَآءٌ
Voix pass. Parf.	اُنْغُزِىَ	اُغْتُزِىَ	اُسْتُغْزِىَ
Imparf.	يُنْغَزَى	يُغْتَزَى	يُسْتَغْزَى
Participe.	مُنْغَزًى	مُغْتَزًى	مُسْتَغْزًى

Les formes dérivées des verbes رَمَى et رَضِىَ se conjuguent de la même manière.

MÈTRES ARABES

Expliqués d'après la méthode des grammairiens européens *).

---

1. أَلطَّوِيلُ *le long.*

⏑–⏒|⏑–⏓–|⏑–⏒|⏑–⏑–‖⏑–⏒|⏑–⏓–|⏑–⏒|⏑–⏑–

ou

⏑–⏒¦⏑–⏓–|⏑–⏒|⏑–⏑–‖⏑–⏒|⏑–⏓–|⏑–⏑|⏑––

ou

⏑–⏒|⏑–⏓–|⏑–⏒|⏑–⏑–‖⏑–⏒|⏑–⏓–|⏑–⏒|⏑–––

2. أَلْمَدِيدُ *le prolongé.*

⏒⏑––|⏒⏑–|⏒⏑––‖⏒⏑––|⏒⏑–|⏒⏑––

ou

⏒⏑––|⏒⏑–|⏒⏓=– / ⏒⏑–‖⏒⏑––|⏒⏑–|⏒⏑–

ou

⏒⏑––|⏒⏑–|⏑⏑–‖⏒⏑––|⏒⏑–|⏕=

rarement

⏒⏑––|⏒⏑–|⏒⏑–‖⏒⏑––|⏒⏑–|⏒⏑––

et plus rarement

⏒⏑––|⏒⏑–|⏒⏑––|⏒⏑–‖⏒⏑––|⏒⏑–|⏒⏑––|⏒⏑–

---

* **Les syllabes longues sont: la syllabe composée, et par conséquent la syllabe qui précède un tèchdîd, la syllabe terminée en une voyelle longue, la syllabe mue par le tanwîn, la syllabe surmontée du mádda, la syllabe finale de chaque vers, sa voyelle étant considérée comme virtuellement suivie de la lettre de prolongation analogue, et la syllabe dans laquelle un élif de prolongation a disparu de l'écriture (§ 6, Rem.). La syllabe brève est celle qui est terminée par une voyelle brève (§ 24).**

3. اَلْبَسِيطُ *l'étendu.*

⏓–⏑–|⏓⏑–|⏓–⏑–|⏑⏑–‖⏓–⏑–|⏓⏑–|⏓–⏑–|⏑⏑=
⏑⏑⏑–| | | ‖⏑⏑⏑–| | |

ou

⏓–⏑–|⏓⏑–|⏓–⏑–‖⏓–⏑–|⏓⏑–|⏓–⏑–
⏑⏑⏑–| | ‖⏑⏑⏑–| |

ou

⏓–⏑–|–⏑–|⏓–⏑–‖⏓–⏑–|–⏑–|⏓–⏑–
⏑⏑⏑–| | ‖⏑⏑⏑–| |

ou

⏓–⏑–|–⏑–|⏑––‖⏓–⏑–|–⏑–|⏑––
⏑⏑⏑–| | ‖⏑⏑⏑–| |

4. اَلْكَامِلُ *le parfait.*

⏑⏑–⏑–|⏑⏑–⏑–|⏑⏑–⏑–‖⏑⏑–⏑–|⏑⏑–⏑–|⏑⏑–⏑–

ou

⏑⏑–⏑–|⏑⏑–⏑–|⏑⏑–⏑–‖⏑⏑–⏑–|⏑⏑–⏑–|⏑⏑––

quelquefois

⏑⏑–⏑–|⏑⏑–⏑–|⏑⏑–⏑–‖⏑⏑–⏑–|⏑⏑–⏑–|––
» | » |⏑⏑– ‖ » | » |⏑⏑–

ou

⏑⏑–⏑–|⏑⏑–⏑–‖⏑⏑–⏑–|⏑⏑–⏑–
  | ‖ |⏑⏑––

Le dernier pied du second hémistiche est quelquefois allongé d'une syllabe (مُرَفَّلٌ).

⏑⏑–⏑–|⏑⏑–⏑–‖⏑⏑–⏑–|⏑⏑–⏑–|–

5. اَلْوَافِرُ *l'exhubérant.*

⏑–⏑⏑–|⏑–⏑⏑–|⏑––‖⏑–⏑⏑–|⏑–⏑⏑–|⏑––

ou

⏑–⏑⏑–|⏑–⏑⏑–‖⏑–⏑⏑–|⏑–⏑⏑–
  | ‖ |⏑–––

6. اَلْهَزَجُ *le vibrant.*

⏑––⏒|⏑––⏒‖⏑––⏒|⏑–––

ou

⏑ – – ⏓ | ⏑ – – ⏓ ‖ ⏑ – – ⏓ | ⏑ – –

7. اَلرَّجَزُ *le tremblant.*

⏓ – ⏑ – | ⏓ – ⏑ – | ⏓ – ⏑ – ‖ ⏓ ⏑ ⏑ – | ⏓ ⏑ ⏑ – | ⏓ ⏑ ⏑ –

ou

⏓ – ⏑ – | ⏓ – ⏑ – | ⏓ – – ‖ ⏓ ⏑ ⏑ – | ⏓ ⏑ ⏑ – | ⏓ – –

et

⏓ – ⏑ – | ⏓ – ⏑ – ‖ ⏓ ⏑ ⏑ – | ⏓ ⏑ ⏑ –

ou

⏓ – ⏑ – | ⏓ – – ‖ ⏓ ⏑ ⏑ – | ⏓ – –

8. اَلرَّمَلُ *le courant.*

⏓ ⏑ – – | ⏓ ⏑ – – ‖ ⏓ ⏑ – – | ⏓ ⏑ – –
                                              | ⏓ ⏑ –

et

⏓ ⏑ – – | ⏓ ⏑ – – | ⏓ ⏑ – – ‖ ⏓ ⏑ – – | ⏓ ⏑ – – | ⏓ ⏑ – –

ou

⏓ ⏑ – – | ⏓ ⏑ – – | ⏓ ⏑ – ‖ ⏓ ⏑ – – | ⏓ ⏑ – – | ⏓ ⏑ – –
                                                                  | ⏓ ⏑ –

et le moderne

– ⏑ – – | – ⏑ – – | – ⏑ – – | – ⏑ – ‖ – ⏑ – – | – ⏑ – – | – ⏑ – – | – ⏑ –

9. اَلسَّرِيعُ *le rapide.*

⏓ – ⏑ – | ⏓ – ⏑ – | – ⏑ – ‖ ⏓ – ⏑ – | ⏓ – ⏑ – | – ⏑ –
⏓ ⏑ ⏑ – | ⏓ ⏑ ⏑ – | ‖ ⏓ ⏑ ⏑ – | ⏓ ⏑ ⏑ – |

⏑ ⏑ – à la fin de chaque hémistiche est rare. – – est souvent substitué à – ⏑ – à la fin du second hémistiche. Quelques poètes modernes ajoutent une syllabe au second hémistiche, de sorte que le dernier pied du vers devient – ⏑ – –.

10. اَلْمُنْسَرِحُ *le coulant.*

⏓ – ⏑ – | – | ⏓ – ⏑ – | ⏑ ⏑ – ‖ ⏓ – ⏑ – | – | ⏓ – ⏑ – | ⏓ ⏓ ⏓
⏓ ⏑ ⏑ – | ‖ ⏓ ⏑ ⏑ – |

qui peut être scandé

⏓ – ⏑ – | – ⏓ – ⏑ | – ⏑ ⏑ – ‖ ⏓ – ⏑ – | – ⏓ – ⏑ | – ⏑ ⏑ –
⏓ ⏑ ⏑ – | ‖ ⏓ ⏑ ⏑ – | | – – –

11. اَلْخَفِيفُ *le léger.*

⏒⏑–– | ⏒–⏑– ‖ ⏒⏑–– | ⏒–⏑–
⏑––

et

⏒⏑–– | ⏒–⏑– | ⏒⏑–– ‖ ⏒⏑–– | ⏑–⏑– | ⏓⏓==

ou

⏒⏑–– | ⏒–⏑– | ⏒⏑–– ‖ ⏒⏑–– | ⏒–⏑– | ⏓⏓=
⏒⏑–

12. اَلْمُضَارِعُ *le ressemblant* (au mougtátt).

⏑–⏒ | ⏓–⏑– | – ‖ ⏑–⏒ | ⏓–⏑– | –

13. اَلْمُقْتَضَبُ *le retranché.*

⏓⏑– | ⏑– | ⏑⏑– ‖ ⏓⏑– | ⏑– | ⏑⏑–

ou

⏑– | –⏑– | ⏑⏑– ‖ ⏑– | –⏑– | ⏑⏑–

qui peut être scandé

⏓⏒–⏑ | –⏑⏑– ‖ ⏓⏒–⏑ | –⏑⏑–

14. اَلْمُجْتَثُّ *l'amputé.*

⏒–⏑– | ⏒⏑–– ‖ ⏒–⏑– | ⏓⏓==

15. اَلْمُتَدَارِكُ *le continu.*

⏓⏓= | ⏓⏓= | ⏓⏓= ‖ ⏓⏓= | ⏓⏓= | ⏓⏓=

et

⏓⏓= | ⏓⏓= | ⏓⏓= | ⏓⏓= ‖ ⏓⏓= | ⏓⏓= | ⏓⏓= | ⏓⏓=

16. اَلْمُتَقَارِبُ *le sautillant* (litt. *qui marche à petits pas*).

⏑–⏒ | ⏑–⏒ | ⏑–⏓ | ⏓=⏒ ‖ ⏑–⏒ | ⏑–⏒ | ⏑–⏓ | ⏑––
⏑–

ou

⏑–⏒ | ⏑–⏒ | ⏑–⏓ | ⏓=⏑ ‖ ⏑–⏒ | ⏑–⏒ | ⏑–⏓ | ⏑–
⏑–

rarement

⏑–⏓ | ⏑–⏒ | ⏑–⏓ | ⏓=⏒ ‖ ⏑–⏒ | ⏑–⏒ | ⏑–– | –
⏑–

MÈTRES ARABES

Expliqués d'après la méthode des grammairiens arabes.

أَبْحُرُ ٱلشِّعْرِ وَهِيَ سِتَّةَ عَشَرَ بَحْرًا

اَلْبَحْرُ ٱلْأَوَّلُ ٱلطَّوِيلُ

طَوِيلُ مَدَى ٱلْهِجْرَانِ مَنْ كُنْتُ أَهْوَاهُ   أَذَابَ فُؤَادِي وَٱلتَّصَبُّرُ أَفْنَاهُ
فَعُولُنْ مَفَاعِيلُنْ فَعُولُنْ مَفَاعِيلُنْ   وَلَا تَقْتُلُوا ٱلنَّفْسَ ٱلَّتِي حَرَّمَ ٱللَّهُ

اَلْبَحْرُ ٱلثَّانِي ٱلْمَدِيدُ

فَاعِلَاتُنْ فَاعِلُنْ فَاعِلَاتُنْ   يَا لَبَكْرٍ أَنْشِرُوا لِي كُلَيْبَا

اَلْبَحْرُ ٱلثَّالِثُ ٱلْبَسِيطُ

يَبْسُطُ فِي أَمَلِي أَنِّي أُدَاهِنُهُمْ   خَوْفًا مِّنَ ٱلْجَوْرِ لَمَّا أَنْ أُعَايِنُهُمْ
مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ فَعِلُنْ   فَأَصْبَحُوا لَا يُرَى إِلَّا مَسَاكِنُهُمْ

اَلْبَحْرُ ٱلرَّابِعُ ٱلْكَامِلُ

يَا كَامِلًا سَلِّمْ وَقُلْ تَعْظِيمَا   لِلْمُجْتَبَى خَيْرِ ٱلْوَرَى تَسْلِيمَا
مُتَفَاعِلُنْ مُتَفَاعِلُنْ مُتَفَاعِلُنْ   صَلُّوا عَلَيْهِ وَسَلِّمُوا تَسْلِيمَا

اَلْبَحْرُ ٱلْخَامِسُ ٱلْوَافِرُ

أُوَافِرُ كَيْدَ شِعْرِي فِي مَزِيدِ   عَلَى رَغْمِ ٱلْأَعَادِي وَٱلْحَسُودِ
مُفَاعَلَتُنْ مُفَاعَلَتُنْ فَعُولُنْ   أَلَا بُعْدًا لِّعَادٍ قَوْمِ هُودِ

اَلْبَحْرُ ٱلسَّادِسُ ٱلْهَزَجُ

هَزِجْتُمْ يَا مُنَى ٱلنَّفْسِ   عَنِ ٱلْأَوْطَانِ بِٱلْأُنْسِ
مَفَاعِيلُنْ مَفَاعِيلُنْ   كَأَنْ لَمْ تَغْنَ بِٱلْأَمْسِ

اَلْبَحْرُ ٱلسَّابِعُ ٱلرَّجَزُ

اَلرَّجَزُ ٱلْمَوْزُونُ إِذْ تَجَزَّأُوا   أَجْزَآءُهُ بَيْنَ ٱلْوَرَى لَا تُنْكَرُ
مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ   يَا أَيُّهَا ٱلَّذِينَ آمَنُوا ٱصْبِرُوا

اَلْبَحْرُ ٱلثَّامِنُ ٱلرَّمَلُ

رَمَلٌ أَكْرِمْ بِهِ مِن رَّمَلِ   لَذَّةٌ لِّلْمُخْتَفِى وَٱلْمُجْتَلِى
فَاعِلَاتُنْ فَاعِلَاتُنْ فَاعِلُنْ   وَٱلَّذِى أَطْمَعُ أَن يَّغْفِرَ لِى

اَلْبَحْرُ ٱلتَّاسِعُ ٱلسَّرِيعُ

سَرِيعُ بَحْرٍ قَدْ سَدَاهُ ٱلْحَكِيمْ   كَرِّرْ عَلَى سَمْعِى بِهِ يَا نَدِيمْ
مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلُنْ   ذٰلِكَ تَقْدِيرُ ٱلْعَزِيزِ ٱلْعَلِيمْ

اَلْبَحْرُ ٱلْعَاشِرُ ٱلْمُنْسَرِحُ

مُنْسَرِحُ ٱلشِّعْرِ صَاغَهُ ٱلْأُوَلُ   مِمَّنْ تَرَاهُمْ عَنِ ٱلْهُدَى نَكَلُوا
مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلَاتُ مُسْتَفْعِلُنْ   بَدَا لَهُمْ سَيِّآتُ مَا عَمِلُوا

اَلْبَحْرُ ٱلْحَادِى عَشَرَ ٱلْخَفِيفُ

خَفَّ لَمَّا أَرَدْتُ أَشْدُو ٱلْخَفِيفَا   لَذَّ فِى مَسْمَعِى فَكَانَ طَرِيفَا
فَاعِلَاتُنْ مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلَاتُنْ   إِنَّ كَيْدَ ٱلشَّيْطَانِ كَانَ ضَعِيفَا

اَلْبَحْرُ ٱلثَّانِيَ عَشَرَ ٱلْمُضَارِعُ

مَفَاعِلُنْ فَاعِلَاتُنْ   أَيَا مُحِيَّ ٱلْبِلَادِ

اَلْبَحْرُ ٱلثَّالِثَ عَشَرَ ٱلْمُقْتَضَبُ

اِقْتَضِبْهُ حِينَ صَبَا   فَنَّ مَعْشَرِ ٱلْأُدَبَا

فَاعِلَاتُ مُفْتَعِلُنْ   مَالُهُ وَمَا كَسَبَا

اَلْبَحْرُ ٱلرَّابِعَ عَشَرَ ٱلْمُجْتَثُّ

مُجْتَثُّ شِعْرِيَ أَلْقَى   فِي ٱلْقَلْبِ مِنِّيَ عِشْقَا

مُسْتَفْعِلُنْ فَاعلَاتُنْ   وَٱللّٰهُ خَيْرٌ وَّأَبْقَى

اَلْبَحْرُ ٱلْخَامِسَ عَشَرَ ٱلْمُتَدَارِكُ

فَاعِلُنْ فَاعِلُنْ فَاعِلُنْ فَاعِلُنْ   جَآءَنَا عَامِرٌ سَالِمًا غَانِمَا

اَلْبَحْرُ ٱلسَّادِسَ عَشَرَ ٱلْمُتَقَارِبُ

تَقَارَبَ مَوْعِدُ جَمْعِ ٱلْعُصَاةْ   فَيَا أَيُّهَا ٱلنَّاسُ أَدُّوا ٱلصَّلَاةْ

فَعُولُنْ فَعُولُنْ فَعُولُنْ فَعُولْ   أَقِيمُوا ٱلصَّلَاةَ وَآتُوا ٱلزَّكَاةْ

INDEX

I. TERMES TECHNIQUES, PARADIGMES, etc.

Les numéros se rapportent aux paragraphes; précédés de p. ils se rapportent aux pages.

II. MOTS ARABES.

TABLE DES MATIÈRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.*

Page 2, ligne 16 طَآءٌ. — P. 5, l. 2 فَتْحٌ. — P. 8, l. 9 ٱلْفَاصِلَةُ. — P. 8, l. 18 ٱلْمَمْدُودَةُ. — P. 10, l. 2 مُتَحَرِّكٌ. — P. 10, l. 6 رُبَّهُ. — P. 15 l. 16 مَقْرُوءَةٌ. — P. 15, l. 23 خَاطِئِينَ. — P. 17, l. 15 لَيُمْنُ. — P. 17, l. 1 : du verbe trilitère à partir de la VIIe forme, et dans la IIIe et la IVe forme du verbe quadrilitère. — P. 19, l. 2 فَلْيَبْتَدَأْ. — P. 22, l. 13 يَتَسَآءَلُونَ. — P. 41, l. 2 اِنْقَطَعَ — P. 41, l. 8 اِنْقَادَ. — P. 46, l. 5 تَبَحْجَرَ. — P. 47, l. 1 تَسَلْطَنَ. — P. 49, l. 12 ٱلْمَاضِي. — P. 49, l. 14 ٱلْحَاضِرُ. — P. 53, l. 2 ٱلزَّوَائِدُ. — P. 56, l. 20 ٱلْمُؤَكَّدَةُ. — P. 59, l. 12 أَقْبِلْ. — P. 67, l. 19: toute la conjugaison (voyez cependant § 128, R. *b*). — P. 67, l. 23 et 24: est précédé de dámma ou de késra. — P. 69, l. 11 فَٱتَّزَرَتْ. — P. 76, l. 17 يَسِيرٌ — P. 77, l. 16 أَقْوَمُ. — P. 78, l. 8 يَكُونُ. — P. 83, l. 17 ٱلْفِعْلُ. — P. 88, l. 4 غَزَا. — P. 95, l. dernière لَيْسُوا. — P. 97, l. 10 ب. — P. 102, l. 7 رَجُلٌ. — P. 108, l. 18 قَبِلَ. — P. 109, l. 14 بَسْمَلَةٌ. — P. 112, l. 1 بَيْنُونَةٌ. — P. 112, l. 2 بَانَ. — P. 118, l. 13 مَغُوصٌ. — P. 122, l. 5 سَكْرَانُ. — P. 124, l. 2 قَبِيحٌ. — P. 131, l. 1 مِصْرِيٌّ, سَعْدِيٌّ. — P. 150, l. 7 أُنَيْسِيَانٌ. — P. 152, l. dernière ٱلْجَمْعُ — P. 156, l. 14 ـَآءٌ. — P. 159, l. 18 كِتَابٌ. — P. 159, l. 21 أَلْيَانٌ. — P. 160, l. 16 عِلْبَاوَانِ. — P. 169, l. dernière جُحْرٌ. — P. 172, l. 6 كَاتِبٌ. — P. 172, l. 15 حَائِكٌ. — P. 172, l. avant-dern. قُرْطٌ. — P. 177, l. 10 ذِئْبٌ. — P. 184, l. 17: d'adjectifs relatifs, pris substantivement. — P. 185, l. 8 فِرَقٌ. — P. 188, l. dernière جَالِسِينَ, جَالِسَاتٌ. — P. 193, l. 16 عَقْرَبٌ. — P. 195, l. 5 ـَى, ـَا. — P. 195, l. 23 ـَى. — P. 198, l. 22 ٱلْمَلِكُ. — P. 199, l. 20 تَوَابِعُ. — P. 203,

* Quoique les fautes typographiques, dues en grande partie aux points-voyelles disparus pendant l'impression, ne se trouvent probablement pas dans beaucoup d'exemplaires, ni toutes réunies à la fois, il a semblé utile d'indiquer toutes celles que la révision de plusieurs exemplaires a fait connaître.

l. 21 et 23 عَشَرَ. — P. 203, l. 23 et 24 عَشْرَةَ — P. 204, l. dernière تِسْعُونَ. — P. 207, l. dernière رَابِعَ. — P. 211, l. 13 ذِهِى. — P. 212, l. 12 ذَوَىْ. — P. 217, l. 19 مَا. — P. 223, l. dernière وَٱللّٰهِ لَئِنْ. — P. 230, l. avant-dern. ٱسْتِثْنَآءً. — P. 235, l. 10 فَأَعْطِنَا. — P. 238, l. 23 مَاتَ. — P. 241, l. 12 تَكَلَّمَ. — P. 245, l. 1 بِٱلْبِرِّ. -- P. 245, l. 11 طَلْحَةُ. — P. 245, l. 20 نُصْلِيهِ. — P. 248, l. 2, *ajoutez*: Pour exprimer le futur antérieur, on fait souvent précéder de l'imparfait de كَانَ le parfait du verbe arabe. On peut même placer la particule قَدْ entre les deux verbes. — P. 249, l. dernière يَأْبَ. — P. 251, l. 22 ٱلْخَمْرَ. — P. 254, l. 6 ٱلْكَافِرَ. — P. 258, l. 19 لَيْتَكَ. — P. 261, l. 8 عَلَقَ. — P. 261, l. 22 ٱلْأَفْعَالَ. — P. 263, l. 18 عَلِمْتُ. — P. 266, l. 6 زَيْدٌ. — P. 268, l. 2 ضَرَبَنِى. — P. 269, l. 2 وَبُسِّتْ. — P. 272, l. 4 كَذِكْرِكُمْ. — P. 281, l. 6: *circonstancielle d'état*. — P. 281, l. dernière لَنَا. — P. 284, l. 15 ٱلْمَفْعُولُ. — P. 289, l. 8 إِنَّ. — P. 291, l. 20 *'Abdallâh*. — P. 294, l. 11 زَيْدًا. — P. 298, l. dernière إِنْ. — P. 299, l. 13 اِخْلَوْلَقَ. — P. 302, l. 11: Rem. *a*. — P. 305, l. 7 جَانِبًا. — P. 306, l. 19 بِٱلْحَيٰوةِ, مِنَ. — P. 310, l. 20: § 459, R. *a*. La. — P. 319, l. 5 مِن رَّجُلٍ. — P. 327, l. 15 دُونَ. — P. 328, l. 21 لِلِٱسْتِعَانَةِ. — P. 331, l. 7 مِنْ. — P.332, l. avant dern. بَيْنَ. — P. 344, l. dernière بَعْدُ. — P. 347, l. 18 ٱلنَّصْرَ. — P. 353, l. 1 ٱلْإِضَافَةِ. — P. 354, l. 6 كَاتِبُ. — P. 356, l. dernière ٱلْحَيَاةِ. — P. 369, l. 13 مَاتَ. — P. 371, l. 4 وُضِعَ. — P. 376, l. 3 ثِيَابَ. — P. 379, l. 15 وَأَرْبَعُ. — P. 390, l. 11 بَقِيَتْ. — P. 420, l. 6 فَأَرْسَلَ. — P. 420, l. 17 يُعْلَمُ. — P. 439, l. 2 et 9 مِنْ. -- P. 446, l. dernière مِنْ. — P. 448, l. 3 ٱلَّذِى. — P. 451, l. 2 وَيُسْبِيَانِ. — P. 451, l. 8 ضَرَبْتُ. — P. 455, l. 18 لَمْ. — P. 456, l. 3 يُوحَى. — P. 456, l. 20 قُتِلُوا. — P. 457, l. 23 ٱلْمُفَاجَأَةِ. — P. 475, l. 12: Manque (v. § 113).



